

Robert CHAPUIS

*Chargé de cours à la Faculté des Lettres
et à la Faculté de Droit de Besançon
Professeur à l'Université de Dijon*

LES RURAUX
DU
DÉPARTEMENT DU DOUBS

Éléments de géographie sociologique

Ouvrage publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DES LETTRES

CÊTRE
BESANÇON

A mes parents

Que soient ici remerciés tous ceux qui m'ont aidé, d'une façon ou d'une autre, dans la réalisation de ce travail :

— E. Juillard qui a su, à plusieurs moments difficiles, me donner le bon conseil et me ré-aiguiller,

— P. Claval, dont la pensée géographique habite cette recherche,

— J. Ph. Massonie qui m'a initié aux joies et aux peines... de l'analyse factorielle,

— mes collègues géographes de Besançon, particulièrement J. Boichard, A. Robert, J.C. Wieber dont les travaux m'ont inspiré,

— le personnel de l'Institut de Géographie de Besançon : A.M. Odouze qui m'a assisté pour le dépouillement de l'enquête et la relecture du texte, H. Bernard qui a eu le grand mérite de dactylographier clairement un manuscrit biscornu, J. Maillardet qui a dessiné une bonne partie des 135 graphiques et cartes ;

— les étudiants-enquêteurs, notamment M^{me} Lambert, M^{lles} Jouffroy, Myotte, Chauvin, M. Merat, qui ont sillonné avec moi les routes du département et sont allés recueillir, avec tant de sérieux et d'enthousiasme, ce qui fait le cœur même de ce travail.

— les étudiants qui ont participé à la confection des cartes et des graphiques factoriels ou au dépouillement de l'enquête, notamment M^{lles} Dieudé, Soster, M. Vauchy ;

— toutes les personnes qui ont bien voulu me fournir une documentation et me faire profiter de leur expérience, notamment M. Proudhon, de la D.D.A. et le personnel de l'I.N.S.E.E.

Enfin, je fais part de ma reconnaissance aux 325 personnes anonymes qui, toujours avec patience, et souvent avec intérêt, ont bien voulu consacrer une heure, ou plus, de leur temps à répondre aux questions indiscrètes ou inattendues de l'enquêteur et qui nous ont permis de rapporter une documentation vivante.

AVANT-PROPOS

Ce livre est un condensé d'une thèse d'État de géographie, intitulée « Espace et Société : géographie sociologique des campagnes du département du Doubs », et soutenue en juin 1979¹.

Pourquoi publier un condensé ? C'est d'abord que la publication intégrale d'un travail de 1 130 pages dactylographiées aurait posé de redoutables problèmes financiers... Mais, nécessité aidant, il ne nous a pas paru inutile de mettre à la portée d'un public élargi le résultat de recherches scientifiques sur un sujet qui le passionne de plus en plus : son terroir, sa région et ceux qui y vivent.

Il n'est pas inutile, non plus, de dire ici dans quelle optique ce condensé a été réalisé. Le travail original a été largement dépouillé de son appareil conceptuel et méthodologique, qu'il sera toujours possible de retrouver dans l'ouvrage initial². Plus précisément, les chapitres de la thèse définissant les objectifs et les principaux concepts utilisés (notamment les rapports entre un espace géographique et la société qui y est implantée) ont été totalement supprimés³, l'exposé des techniques a été réduit à une simple introduction, d'autres chapitres ont été, eux aussi, considérablement réduits. Il s'agit de la partie historique ainsi que des chapitres qui présentaient, de façon détaillée, les différentes étapes techniques du classement mathématique des communes du Doubs ; ici seuls les résultats finaux de l'analyse ont été intégralement retenus, en dehors des quelques éléments explicatifs nécessaires à la compréhension de ces résultats⁴. Des réductions, mais généralement plus légères ont été faites dans la description du cadre naturel et dans l'analyse de l'évolution démographique récente. Tout au long, de nombreuses cartes et de multiples tableaux ont été supprimés mais on s'est efforcé de faire passer dans le texte l'essentiel de ce qu'ils montraient. Les références bibliographiques enfin, ont été considérablement allégées. Par contre on a gardé intégralement, mais en le remodelant parfois, ce qu'il y avait de plus original, c'est-à-dire les résultats de l'enquête auprès des ruraux et le classement des communes.

Nous espérons que ce compromis, difficile, donnera tout de même satisfaction à la fois aux spécialistes et au public plus large auquel est destiné cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, pour les premiers il y a toujours possibilité de se référer au travail

1. Direction : E. Juillard. Jury : J. Boichard, P. Claval, H. Nonn, P. Rambaud, H. Reymond.

2. Les originaux sont déposés aux bibliothèques universitaires de Besançon et Strasbourg.

3. Ils sont publiés, ou vont l'être, en grande partie, dans :

— CHAPUIS (R.). (17),

— CHAPUIS (R.). Espace et société. A paraître dans *les Cahiers de Géographie de Besançon*. Annales Littéraires de l'Université de Besançon. Les Belles Lettres.

4. On pourra trouver un exposé plus détaillé, mais incomplet et sujet à retouches, de la démarche utilisée dans :

— CHAPUIS (R.). (16)

original, pour les seconds, nous signalerons au passage ce qui peut être survolé sans trop de dommages...

A l'origine, ce travail ambitionnait d'être une véritable géographie sociologique des ruraux du Doubs, c'est-à-dire une étude des groupes sociaux et des rapports sociaux qui se nouent dans et par l'espace rural du département du Doubs ; l'ambition était immense ! Le résultat final ressemble plutôt à une radiographie du monde rural, saisie à travers son cadre, sa nature démographique, sa vie sociale et ses groupes sociaux et spatiaux. L'ouvrage s'articule donc en cinq parties.

— La *première* met en place le cadre de la vie rurale, un cadre à trois dimensions : l'espace, le temps et les « autres », notamment les citadins.

— La *deuxième* partie présente une première radiographie des ruraux ; cette première approche fera apparaître la population rurale sous son angle démographique : répartition, composition, évolution récente.

— La *troisième* partie dresse une sorte de portrait robot du rural, c'est-à-dire qu'elle définit son statut dans la société, et montre ce que sont pour lui sa famille, son village, et ce que sont ses opinions ainsi que son espace social. Mais ce portrait robot n'est souvent qu'un masque derrière lequel se cachent les visages divers des ruraux.

— La *quatrième* partie identifiera donc quelques-uns des groupes sociaux qui composent la société rurale, notamment les diverses catégories socio-professionnelles.

— La *cinquième*, enfin, montrera comment le rural n'est pas non plus tout à fait le même d'une commune à l'autre, d'un secteur à l'autre, d'une petite région à l'autre, d'un « pays » à l'autre.

Toutefois, avant d'aborder le vif du sujet il nous faudra, en guise d'introduction — exactitude scientifique exige — indiquer comment ce travail a été fait, c'est-à-dire quelles sources et quelles techniques ont été utilisées pour le réaliser ⁵.

5. Le lecteur qui serait plus intéressé par les résultats de ce travail que par ses méthodes peut aborder directement la première partie.

INTRODUCTION

Sources et techniques

Nous nous intéresserons ici à l'espace rural tel qu'il est défini par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). Pour cet organisme, est rural l'espace qui n'appartient pas à une unité urbaine, c'est-à-dire à des communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité (200 m. maximum de distance) et comportent au moins 2 000 habitants. En somme, est rural tout ce qui ne fait pas partie d'une agglomération urbaine définie comme telle par l'INSEE. Cette étude porte donc sur un espace de 4 741 km², peuplé en 1975 de 148 175 habitants, répartis en 545 communes et 27 cantons au moins partiellement ruraux.

On notera tout de suite que l'INSEE distingue, à l'intérieur de l'espace rural lui-même, les communes rurales qui font partie des ZPIU (Zone de Peuplement Industriel ou Urbain) et celles qui sont en dehors. Ce hideux vocable recouvre une distinction essentielle. Très schématiquement, les communes rurales des ZPIU sont des communes industrielles (au moins 100 salariés industriels, commerciaux ou administratifs) ou des communes d'ortoirs. Elles regroupent, en fait, toutes les communes peu agricoles, à l'exception de quelques petits centres industriels ou commerciaux isolés. Nous les appellerons « communes rurales des ZPIU » ou communes rurbaines, c'est-à-dire mi-rurales, mi-urbaines. Les autres seront dénommées « communes rurales hors ZPIU » ou « communes rurales profondes » (Fig. 1).

Pour réaliser cette étude, nous avons à la fois utilisé la documentation écrite et statistique existante et réalisé auprès des ruraux du Doubs, une enquête par sondage.

1. La documentation écrite et statistique.

On trouvera en annexe la liste des principaux livres et articles traitant du sujet ou de la méthodologie relative au sujet ¹. Cependant, certains ouvrages nous ont plus particulièrement aidé. Faisons leur une place à part. La mise en place du cadre conceptuel spécifiquement géographique de ce travail doit beaucoup à P. Claval ² R.L. Morill ³, E. Juillard ⁴, A. Frémont ⁵, alors que l'inspiration sociologique

1. Pour une bibliographie plus détaillée, voir la thèse originale.

2. CLAVAL (P.) (22).

3. MORILL (R.L.) (63).

4. JUILLARD (E.) (50, 51).

5. FRÉMONT (A.) (36).

L'ESPACE RURAL DU DOUBS
(définition INSEE, 1975)

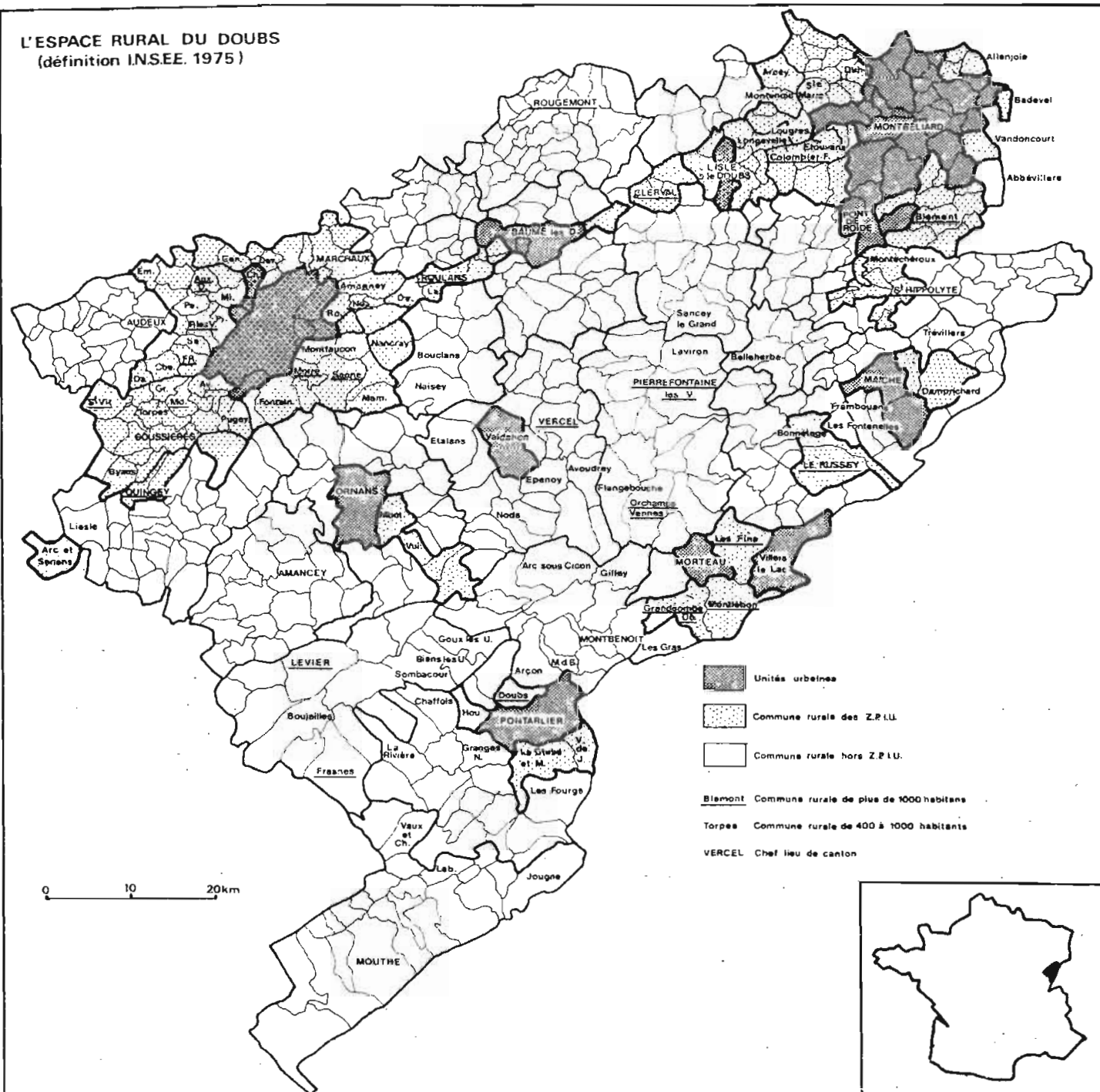


FIG. 1.

a été surtout recherchée chez G. Rocher ⁶, H. Mendras ⁷, G. Gurvitch ⁸, J. Caze-neuve et D. Victoroff ⁹, P. Rambaud ¹⁰, E. Morin ¹¹, G. Mendel ¹² et L. Wylie ¹³. Notre initiation aux méthodes et aux techniques des sciences sociales s'est faite surtout à travers M. Duverger ¹⁴, R. Pinto et M. Grawitz ¹⁵, L. Festinger et D. Katz ¹⁶, E. Noëlle ¹⁷, Cl. Javeau ¹⁸, Th. Caplow ¹⁹, J.P. Prodhomme ²⁰, et R. Mucchielli ²¹. Trois ouvrages ont permis de replacer les campagnes du Doubs dans l'ensemble français. Pour le contexte spatial, il s'agit de S.E.G.E.S.A. ²² et plus récemment, de R. Calmes et autres ²³. Pour le contexte historique, il s'agit de G. Duby et A. Wallon ²⁴.

La partie plus proprement locale doit beaucoup à R. Fietier et ses collaborateurs ²⁵, à P. Huot-Pleuroux ²⁶ et à J. L. Mayaud ²⁷ pour ce qui est de l'histoire et à J. Boichard ²⁸ et A. Robert ²⁹, pour ce qui est de la géographie. La lecture des revues et des journaux locaux (*Réalités Franc-Comtoises*, *Reflets de l'économie franc-comtoise*, *Point Vert*, *l'Est Républicain*, *la Terre de Chez Nous* et le *Socialiste Comtois*) nous ont permis de suivre l'actualité économique, sociale et culturelle du département. Pour la partie cartographique, *l'Atlas de la France rurale* de J. Duplex, les *Cahiers de l'Atlas de Franche-Comté*, le petit atlas de la Direction Départementale de l'Agriculture, intitulé *l'Espace rural du Doubs*, et les cartes du *Diocèse de Besançon* nous ont été tout particulièrement utiles.

Les statistiques forment un ensemble de sources à la fois immense, varié et fascinant mais parfois difficile à manier. Nous indiquerons plus loin les principales sources statistiques utilisées pour la typologie factorielle des communes. Ce sont les mêmes sources qui ont été employées ailleurs : on s'y reportera donc. Ces sources statistiques ont été utilisées de deux façons. Le plus souvent, et notamment dans toute l'analyse démographique, nous en sommes resté aux techniques les plus faciles de la statistique descriptive. Celles-ci visent, grâce à une mise en ordre simple des données (moyennes, indices, pourcentages, etc...), à faire ressortir les idées élémentaires cachées sous les chiffres. Elles débouchent souvent sur la confection de cartes et de graphiques. Toutefois, lorsque nous avons voulu faire un classement des communes du Doubs avec les données statistiques existantes, l'ampleur du problème

6. ROCHER (G.) (80).
7. MENDRAS (H.) (49, 61).
8. GURVITCH (G.) (41).
9. CAZENEUVE (J.), VICTOROFF (D.) (7).
10. RAMBAUD (P.) (73, 74, 75).
11. MORIN (E.) (62).
12. MENDEL (G.) (60).
13. WYLIE (L.) (90).
14. DUVERGER (M.) (29).
15. PINTO (R.), GRAWITZ (M.) (68).
16. FESTINGER (L.), KATZ (D.) (33).
17. NOËLLE (E.) (65).
18. JAVEAU (Cl.) (48).
19. CAPLOW (Th.) (6).
20. PRODHOMME (J.P.) (72).
21. MUCCHIELLI (R.) (64).
22. SEGESA (82).
23. CALMES (R.) et autres (5).
24. DUBY (G.), WALLON (A.) (27).
25. FIETIER (R.) DION (34).
26. HUOT-PLEUROY (P.) (44).
27. MAYAUD (J.L.) (59).
28. BOICHARD (J.) (3, 4).
29. ROBERT (A.) (76, 77, 78, 79).

nous a obligé à utiliser une technique (l'analyse factorielle) et des moyens (l'ordinateur) beaucoup plus considérables. Le mode d'utilisation de ces techniques a été intégré, pour plus de clarté, à l'exposé de leurs résultats (cinquième partie).

Mais la géographie sociologique ne se fait pas seulement en flattant le dos des livres ou celui de ce monstre froid qu'est l'ordinateur, elle se fait aussi par un contact avec les gens.

2. L'enquête « sur le terrain ».

Une enquête auprès des gens, c'est-à-dire « sur le terrain », n'est pas une mince affaire. Certes, s'il ne s'était agi que de préparer un vague canevas de questions à poser et de prendre son bâton de pèlerin pour aller interroger tel ou tel au hasard des rencontres, cela ne ferait guère de difficultés. Mais les résultats se mesureraient à la même aune : des documents vivants, chauds, certes, mais dont les enseignements seraient impossibles à généraliser.

C'est pourquoi nous avons voulu procéder à un sondage aussi scientifique que possible. Tout sondage doit résoudre un certain nombre de problèmes redoutables. Quelles questions poser aux enquêtés ? Quelle technique de sondage utiliser ? Dans quelles communes enquêter ? Qui interroger ? Comment organiser localement l'enquête ?

— *Quelles questions poser ?*

Aller interroger des gens, oui. Mais que veut-on chercher à savoir auprès d'eux. Tel est le préalable de toute enquête. La définition même de la géographie sociologique, telle que nous la concevons, nous a donné les lignes directrices : espace, groupes sociaux, rapports sociaux. A partir de ces grands axes, des thèmes plus précis ont été sélectionnés. Il s'agissait d'abord de préciser le « profil social » de l'ensemble des ruraux, c'est-à-dire leur statut (« identité » au sens large, profession, niveau scolaire, niveau de vie), leur vie familiale et villageoise (équipement, vie quotidienne, loisirs, sociabilité), leurs valeurs politiques, religieuses, sociales et individuelles, leur « espace social » vécu et ressenti. On s'est proposé ensuite de déterminer si les groupes qui sont habituellement reconnus dans cette masse rurale (catégories socio-professionnelles, groupes socio-culturels, classes d'âge, etc.) avaient bien une existence réelle ou, du moins, possédaient bien quelques caractères communs. Enfin, il s'agissait de savoir si les différentes zones reconnues dans le département par les moyens classiques ou par la typologie factorielle avaient bien, eux aussi, une certaine identité. C'est à partir de ces thèmes que le questionnaire lui-même a été élaboré.

Pour ce faire, nous avons d'abord parcouru la littérature relative aux enquêtes et aux sondages pour y trouver des questions directement utilisables ou des questions adaptables à notre sujet. Puis nous avons nous-même imaginé des questions sur les problèmes qui n'avaient pas été abordés dans ces enquêtes. Nous nous sommes ainsi trouvé avec une liste d'environ quatre cents questions possibles ! Après un travail délicat d'élagage qui a éliminé les questions redondantes, marginales, compliquées ou imprécises, environ cent-cinquante questions étaient encore possibles. Une première pré-enquête, sur un échantillon très restreint, a permis de tester les questions les plus délicates et d'éliminer celles qui posaient problème. A la suite de ce travail, 118 questions paraissaient répondre aux lignes directrices et aux thèmes retenus au départ, soit l'équivalent d'une interview de soixante minutes minimum. Ce long questionnaire, quasi-définitif, a ensuite été testé auprès d'un échantillon, encore

réduit, mais plus représentatif que le premier, de l'ensemble de la population ; ce test nous a amené à remanier, simplifier ou même supprimer certaines questions.

Tel qu'il est, ce questionnaire répond donc au souci de suivre les lignes directrices et les thèmes formulés au départ. Il résulte aussi d'un certain nombre d'autres préoccupations. Un certain équilibre a été gardé entre les questions « de fait » (que fait l'enquêté sur tel point ?), les questions d'opinion (que pense-t-il de tel problème ?) les questions d'aspirations (que souhaite-t-il sur tel point ?) et les questions de motivations (pour quelles raisons agit-il et pense-t-il de telle façon, ou aspire-t-il à telle ou telle chose ?). Cependant, pour certaines questions « de fait », nous avons cherché à connaître davantage ce que l'enquêté ressent du fait, que le fait lui-même. C'est pourquoi nous avons conservé des questions imprécises, du genre : « faites-vous ceci ou cela régulièrement ou irrégulièrement ou occasionnellement », questions qu'il est recommandé généralement d'éviter, car l'irrégulier de l'un peut être « l'occasionnellement » de l'autre. En effet, ce qu'il nous intéresse de savoir, c'est moins le nombre de fois où l'enquêté va à la messe ou regarde la télévision que l'impression qu'il a d'aller ou de regarder régulièrement ou irrégulièrement ou occasionnellement, etc. L'individu ne prend pas ses décisions en fonction d'une analyse objective de la situation, mais en fonction de la façon dont il la ressent.

Un équilibre a également été recherché entre les questions fermées³⁰, qui laissent peu de liberté à l'enquêté mais dont le dépouillement est commode, les questions semi-ouvertes, dans lesquelles l'interviewé choisit dans un éventail de réponses, et les questions ouvertes, dans lesquelles l'enquêté a toute liberté pour répondre comme il le désire. Celles-ci fournissent généralement un matériel plus riche et plus approfondi mais, au dépouillement, elles nécessitent une longue analyse du contenu, c'est-à-dire un comptage des thèmes qui reviennent le plus souvent. Nous en avons cependant gardé une quarantaine sur des thèmes qui appellent des réponses nuancées.

On s'est efforcé d'organiser le questionnaire selon un plan progressif et logique, cette logique, comme le dit J. P. Prod'homme, « résultant généralement d'un compromis entre celle de l'enquêteur et celle de la population enquêtée »³¹. Le début est consacré à cerner l'identité (au sens large) de l'interviewé. Viennent ensuite plutôt des questions sur les faits et les comportements dont les réponses ne posent pas de problèmes. Sont abordées enfin les questions d'opinions, d'aspirations et de motivations, en commençant par celles qui impliquent le moins l'enquêté (sur l'espace par exemple) et en finissant par celles où celui-ci est amené à se découvrir le plus. C'est ainsi que les questions touchant au racisme, au mariage, à la contraception, à l'Ecole libre, à l'assistance à la messe, aux opinions politiques et aux revenus ont été rejetées à la fin... Enfin, un soin particulier a été apporté à la formulation des questions pour les rendre claires, les adapter au niveau culturel des plus humbles et éviter de suggestionner l'enquêté ou de le laisser fuir dans une réponse stéréotypée.

— *Quelle technique de sondage utiliser ?*

Comment choisir, parmi les 148 000 ruraux que comptait le département au recensement de 1975, les quelques centaines qui soient susceptibles de représenter l'ensemble de ces ruraux ? Et combien de centaines ? Tel était le problème. Problème délicat puisque la valeur scientifique de l'enquête repose d'abord, mais pas uni-

30. Ce sont des questions qui n'appellent généralement qu'une réponse par oui ou par non.

31. PROD'HOMME (J.P.) (72) (p. 26).

quement, sur la représentativité de l'échantillon (c'est-à-dire des personnes enquêtées par rapport à l'ensemble de la population).

Il existe deux techniques de sondage : celle des choix au hasard et celle des « quotas ». La première est fondée sur la théorie des probabilités. A partir d'un fichier ou d'un répertoire exhaustif de l'ensemble de la population (ou « population-mère ») on tire au sort les personnes à interroger. Cette technique est théoriquement la seule qui permette de choisir la taille de l'échantillon en fonction de la marge d'erreur statistique choisie par le chercheur. Cette technique n'a pu être utilisée puisqu'il n'existe aucun répertoire ou fichier de l'ensemble de la population rurale. Nous avons donc employé la technique des quotas. En quoi consiste-t-elle ? Il s'agit de constituer un modèle réduit de la population-mère. Pour cela, on établit un inventaire des proportions statistiques essentielles de la population-mère. Le recensement de 1975 donne, pour l'ensemble de la population rurale, la répartition par sexe, par âge, par catégorie socio-professionnelle et par taille de communes. Par exemple, puisque 19 % des ruraux de 17 ans ³² et plus ont entre 17 et 24 ans, que 50 % sont des hommes, que 12 % sont agriculteurs et que 10 % vivent dans des communes de moins de 50 habitants, il est nécessaire que les pourcentages correspondants de la population enquêtée se rapprochent le plus possible de ceux-là. Il faut donc, au moins dans les conditions idéales, que 19 % des enquêtés aient entre 17 et 24 ans, que 50 % soient des hommes, etc.

Il s'agit, comme on le voit, d'un sondage empirique qui comporte plus de risques que le précédent puisqu'il ne permet pas le calcul des marges d'erreur statistique. Ce n'est pas rédhibitoire puisque la plupart des sondages réalisés aujourd'hui sont de type quotas. E. Noelle spécialiste des sondages, estime qu'il ne faut pas s'attacher trop exclusivement aux possibilités de calcul théorique de la marge d'erreur statistique dans une enquête, mais plutôt se pencher sur l'influence du questionnaire ³³. En outre, en comparant ces deux types de sondage faits à l'occasion d'élection, elle constate que « celui des deux résultats qui correspond le mieux à la réalité, c'est celui qui est obtenu à partir de sondages par quotas » et que du point de vue de la « réduction des coûts et du gain de temps (...), la méthode des quotas présente incontestablement une supériorité sur le sondage aléatoire » ³⁴, c'est-à-dire celui des choix au hasard.

La préparation de ce type de sondage, simple en théorie, pose deux problèmes difficiles. Savoir qu'il faut interroger tel pourcentage de jeunes, d'agriculteurs, etc., est une chose, mais savoir combien en interroger en est une autre. En effet, comme le dit J. P. Prod'homme, « il n'existe pas de règle statistique passe-partout pour déterminer le taux de sondage permettant d'extraire un échantillon d'une population donnée. Dans la pratique, de nombreux facteurs doivent intervenir tels que le type d'enquête à réaliser, l'importance numérique de la population totale, le nombre de critères, le temps, les moyens financiers à la disposition de l'enquête et plus encore l'appréciation personnelle de l'enquêteur » ³⁵.

C'est donc d'une manière empirique, mais très systématique, que l'échantillon a été choisi. Compte tenu de nos moyens ³⁶, de l'époque la plus favorable pour une enquête en milieu rural (mi-novembre à mi-mars) et de la longueur des questionnaires, nous nous sommes fixé d'abord un chiffre approximatif de 300 à 350 enquêtes.

32. Age limite des enquêtés.

33. NOELLE (E.) (65) (p. 175).

34. NOELLE (E.) (65) (p. 177 et 181).

35. PROD'HOMME (J.P.) (72) (p. 20).

36. 3 000 F. de crédit C.N.R.S. pour frais d'enquête.

Est-ce suffisant pour que l'échantillon soit représentatif ? Pour les sondages par quotas, il n'y a pas de réponse statistique. Il faut tout de même savoir que, contrairement à ce que l'on pense souvent, le degré de confiance que l'on peut attribuer aux informations fournies par un échantillon n'est pas fonction de la proportion que l'échantillon représente de la population-mère (sauf si cette proportion atteint 20 %) mais de la taille de l'échantillon lui-même. Ce qui signifie que, même si l'on sonde une population peu nombreuse, l'échantillon ne peut descendre en dessous d'une certaine taille. On estime généralement que, pour qu'un échantillon soit utilisable, la strate la moins nombreuse de cet échantillon (par exemple, agriculteurs, ouvriers, etc.) doit atteindre environ une trentaine de personnes. C'est donc muni de ces deux bornes — 300 à 350 pour l'ensemble, une trentaine pour la catégorie la plus faible — que nous avons constitué l'échantillon.

— *Dans quelles communes enquêter ?*

Restait à savoir où interroger ces personnes. En effet, le géographe ne peut pas se contenter de savoir ce que font où ce que pensent les agriculteurs, les jeunes, les femmes, il désire aussi, et surtout, connaître ce que font et pensent les gens de telle région ou de tel type de commune. Il faut que l'échantillon soit, aussi, représentatif de l'espace géographique. Ici, il était souhaitable que fussent représentés les différents types de communes reconnus par l'analyse factorielle ³⁷, les principales catégories de taille de communes et, enfin, les différents secteurs géographiques du département.

Afin de sélectionner des communes bien représentatives de chaque type factoriel, pour chaque commune rurale une fiche indiquant son groupe, son secteur, sa population en 1975 et l'évolution de cette population entre 1954-1962, 1962-1968, 1968-1975 a été dressée. Pour chaque type factoriel, ont été calculées la taille moyenne des communes et l'évolution moyenne de la population entre les deux derniers recensements. A partir de cela, on a choisi, parmi les communes de chaque type, une commune ³⁸ dont la population soit aussi proche que possible de la taille moyenne du type et dont l'évolution, depuis 1954, soit aussi voisine que possible de celle de l'ensemble du type. Pour que chaque commune choisie soit également représentative du secteur géographique où elle se situait, on l'a choisie d'un type particulièrement bien représenté dans ce secteur. Enfin, il a fallu encore veiller à ce que cette sélection respectât les différentes classes de taille de communes existant dans le département... Travail de fourmi qui a permis finalement de sélectionner, pour l'échantillon, une commune sur 22, soit 25 communes au total qui représentent bien à la fois tous les secteurs, tous les types factoriels et toutes les tailles de communes.

Cependant, au nom du principe évoqué plus haut, il était impossible d'interviewer le même pourcentage de personnes dans une commune de plus de 1 000 habitants et dans une autre de moins de 50. On a donc choisi d'enquêter auprès d'un pourcentage plus grand de personnes dans les petites communes que dans les grandes, c'est-à-dire 1 sur 5 dans les communes de moins de 100 habitants, 1 sur 10 dans celles de 100 à 300, 1 sur 15 dans celles de 300 à 500, 1 sur 20 dans celles de 500 à 900, 1 sur 25 dans celles de plus de 900 hab. Lors du dépouillement, il a donc fallu redonner son poids réel à chaque commune, c'est-à-dire, multiplier les résultats obtenus dans les communes de 100 à 300 par 2, ceux des communes de 300 à 500

37. Cf. cinquième partie : une analyse factorielle a permis, à partir de 13 critères, de classer les communes du Doubs en 18 types ; l'enquête devait donc porter sur une commune, au moins, par type.

38. En réalité parfois 2 ou trois communes par type, pour les types où se trouvaient de nombreuses communes.

par 3, de 500 à 900 par 4 et de plus de 900 par 5. En effet l'enquête des communes de 100 à 300 hab. vaut 2 enquêtes des communes de moins de 100 hab., celui des communes de 300 à 500 hab., 3, etc.

— *Qui interroger ?*

Dernière question : qui interroger précisément dans chaque commune ? Il fallait d'abord fixer une limite d'âge inférieure. Nous ne voulions pas éliminer les jeunes, qui sont l'avenir de l'espace rural. Nous ne pouvions pas, non plus, descendre vers des tranches d'âge trop jeunes. Nous avons opté pour 17 ans, c'est-à-dire l'âge d'entrée théorique dans la vie active qui correspond, aussi bien, à une limite d'âge utilisée par l'INSEE dans ses catégories socio-professionnelles.

Pour chaque commune d'enquête, nous avons bâti une sorte de modèle réduit de la population de 17 ans et plus, en prenant en compte, à partir des statistiques communales de l'INSEE, les catégories suivantes :

— *Actifs et non actifs* : agriculteurs (catégories 0 + 1 de l'INSEE), patrons de l'industrie et du commerce, professions libérales et cadres supérieurs, cadres moyens (2 + 3 + 4 de l'INSEE), employés de bureaux et de commerce, personnels de service, autres catégories d'actifs (5 + 7 + 8 de l'INSEE), ouvriers (6 de l'INSEE), scolaires et étudiants de 17 ans et plus, autres non actifs de 17 à 65 ans (essentiellement femmes au foyer), retraités ;

— *Age* : 17-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans, 65 et plus ;

— *Sexe* : hommes, femmes.

Pour atteindre le seuil minimum d'une trentaine de personnes par catégorie, il a donc fallu procéder à des regroupements, les personnels de service, par exemple, ne sont que 1 855 dans le Doubs, soit 1,3 % de l'ensemble de la population rurale. Ces regroupements posent évidemment problème du fait de l'hétérogénéité des catégories ainsi additionnées. Quoi de commun dira-t-on, entre le cadre supérieur d'une grande entreprise et le commerçant de village, classés dans pourtant la même catégorie ? On remarquera toutefois que l'INSEE, lui-même, mêle dans sa catégorie 2 (patrons du commerce et de l'industrie), les P.D.G. et les petits commerçants et que, dans ces regroupements apparemment fourre-tout, certaines catégories dominent largement. Dans le regroupement patrons, professions libérales, etc., qui rassemble 19,8 % des actifs ruraux du Doubs, 16,9 % sont des commerçants, des artisans ou des cadres moyens dont le niveau de vie est relativement homogène. Dans le regroupement « employés, personnels de service, etc. », les employés de bureau et de commerce forment 9,6 % de la population active sur 14,9 % pour l'ensemble de ces catégories regroupées.

Au total, 325 personnes ont donc été interrogées dans 25 communes, l'échantillon allant de 3 enquêtés dans la commune la moins peuplée (Fontenotte, canton de Baume-les-Dames, 27 habitants) à 31 dans la plus peuplée (Pouilley-les-Vignes — canton d'Audeux — 1 017 habitants)³⁹. La comparaison entre les différentes strates de la population-mère et de l'échantillon⁴⁰ donne une idée de la représentativité de ce dernier.

39. Nombre d'enquêtés par commune : Bians-les-Usiers (Levier) 19 ; Bonnétag (Le Russey) 21 ; Chapelle-des-Bois (Mouthe) 12 ; Chazot (Clerval) 9 ; Chouzelot (Quingey) 16 ; Etouvans (Audincourt) 27 ; Faimbe (L'Isle-sur-le-Doubs) 6 ; Ferrières-le-Lac (Maïche) 9 ; Fontenotte (Baume-les-Dames) 3 ; Gilley (Montbenoit) 26 ; Glère (Saint-Hippolyte) 8 ; Gondenans-les-Moulins (Rougemont) 6 ; Goux-les-Dambelin (Pont-de-Roide) 11 ; L'Hopital-du-Grosbois (Ornans) 19 ; Jallerange (Audeux) 12 ; Palantine (Quingey) 7 ; Pouilley-les-Vignes (Audeux) 31 ; Provenchère (Maïche)

*Comparaison population-mère et échantillon :
C.S.P., sexe, actifs, non actifs (en %)*

	Total		Hommes		Femmes	
	pop. mère	échant.	pop. mère	échant.	pop. mère	échant.
Agriculteurs	11,8	12,1	8,0	8,2	3,8	3,9
Patrons du commerce et de l'industrie	4,5	5,4	3,2	3,2	1,3	2,2
Prof. lib. cadres supérieurs et moyens	6,6	6,6	4,1	4,6	2,5	2,0
Employés, services, autres ..	8,3	8,7	3,5	2,7	4,8	6,0
Ouvriers	23,9	22,4	17,5	16,4	6,4	6,0
<i>Total actifs</i>	<i>55,1</i>	<i>55,2</i>	<i>36,3</i>	<i>35,1</i>	<i>18,8</i>	<i>20,1</i>
Scolaires	7,0	7,3	3,5	4,0	3,5	3,3
Non actifs 17-65 ans	17,8	18,5	1,6	0,9	16,2	17,6
Retraités agricoles	7,7	7,4	3,5	2,6	4,2	4,8
Retraités non agricoles	12,4	11,6	4,8	4,8	7,6	6,8
<i>Total non actifs</i>	<i>44,9</i>	<i>44,8</i>	<i>13,4</i>	<i>12,3</i>	<i>31,5</i>	<i>32,5</i>
Total général	100	100	49,7	47,4	50,3	52,6

Comme on peut le constater, l'échantillon est, dans tous les cas très proche de la population-mère ⁴¹. Dans les C.S.P., par exemple, pour le total hommes-femmes le seul écart qui dépasse 1 % est celui des ouvriers (1,5 %). Or c'est justement la catégorie la plus nombreuse, ce qui signifie que l'écart relatif reste faible. L'échantillon interrogé est donc bien représentatif de l'ensemble de la population rurale du département.

— *Comment organiser localement l'enquête ?*

L'enquête proprement dite s'est déroulée de la mi-novembre 1976 à la mi-mars 1977. Nous avons effectué personnellement 112 questionnaires sur 325 ; les autres ont été réalisés sous notre direction par cinq étudiants-enquêteurs formés sur le tas et par quelques autres plus occasionnels. C'est peut-être au niveau de certains de ces enquêteurs moins chevronnés que le questionnaire a subi le plus de risques d'être biaisé. On remarquera toutefois que, parmi les questions, seule une sur cinq (c'est-à-dire certaines questions ouvertes) pouvait prêter vraiment à interprétation des enquêteurs. On a veillé à ce que dans les communes les plus vastes,

¹⁰ ; Rantechaux (Vercel) 8 ; Roches-les-Blamont (Hérimoncourt) 20 ; Saint-Point-Lac (Pontarlier) 8 ; Sainte-Anne (Amancey) 4 ; Vellerot-les-Vercel (Pierrefontaine-les-Varans) 9 ; Villers-Grelot (Rou-lans) 8 ; Venise (Marchaux) 14.

⁴⁰. Pour mieux apprécier la représentativité de l'échantillon, nous avons décomposé certaines catégories, regroupées par ailleurs (patrons d'une part et professions libérales — cadres de l'autre, retraités agricoles et retraités non-agricoles) et décontracté les tranches d'âge selon le sexe et l'activité.

*Comparaison population-mère et échantillon :
âges, sexe, actifs, non actifs (en %)*

	Total général		Total				Actifs				Non actifs			
			Actifs		Non actifs		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Pop. mère	Ech.	Pop. mère	Ech.	Pop. mère	Ech.	Pop. mère	Och.	Pop. mère	Ech.	Pop. mère	Ech.	Pop. mère	Ech.
17-24 ans	18,6	18,0	10,2	10,4	8,4	7,6	5,7	5,9	4,5	4,5	4,2	4,0	4,2	3,6
25-44 ans	35,6	37,0	26,6	27,3	9,0	9,7	18,2	18,2	8,4	9,1	0,3	0,2	8,7	9,5
45-64 ans	27,4	27,8	17,2	17,3	10,2	10,5	11,5	11,7	5,7	5,6	2,1	1,4	8,1	9,1
65 ans et + ...	18,4	17,2	1,2	0	17,2	17,2	0,6	0	0,6	0	6,9	6,5	10,3	10,7

les différents quartiers, et notamment les lotissements, fussent représentés en fonction de leur population respective.

Au total 5 000 km parcourus, 500 heures effectives d'interview et un accueil variable, mais le plus souvent bon. Les cadres supérieurs et professions libérales — heureusement peu nombreux — sont les plus réticents. Les cadres moyens, qui à la campagne sont surtout les instituteurs, acceptent facilement l'interview et s'intéressent à l'enquête, ce que ne font guère les cadres supérieurs. L'artisan, s'il est à son atelier, est volontiers disponible pour perdre un moment avec vous. Le commerçant, lui, manque le plus souvent de temps ou profite de cette excuse pour éconduire gentiment l'enquêteur. On le sent, au fond, assez réticent et agacé par ces gens qui ont du temps à perdre pour venir poser de telles questions. L'accueil est variable chez les employés, mais on sent les « bureaucrates » plus concernés par le questionnaire que les autres. Il est plus réticent chez l'ouvrier qui, il faut le dire à sa décharge, a souvent été enquêté à des heures malcommodes. On le sent un peu inquiet devant certaines questions indiscrètes ou inhabituelles et, comme le commerçant, un peu étonné que l'on puisse perdre du temps à ces « bêtises ».

Chez les agriculteurs, le refus est rare, l'accueil souvent chaleureux, à condition, évidemment, de ne pas arriver au moment de la traite. On est amusé par les questions, mais on s'y intéresse, on veut savoir « à quoi ça sert » et on est curieux de mieux connaître l'enquêteur lui-même. Dans le moment de détente de l'après-questionnaire, on tente de vous « situer ». D'où êtes-vous ? Ce qui signifie autant : où habitez-vous que dans quelle commune êtes-vous né ? Quand on découvre que vous êtes natif d'un village où l'on est passé, ou bien où l'on connaît quelqu'un ou mieux (ce qui est arrivé) lorsque l'on se découvre une lointaine parenté, le masque de l'enquêteur, du représentant des « ils » et des « eux » tombe peu à peu. Vous êtes situé, naturalisé et vous n'êtes plus tout à fait un « étranger ».

Les retraités, le premier moment de suspicion passé, accueillent volontiers l'enquêteur. C'est une occasion de passer un moment au milieu des longs après-midi et le problème est souvent de pouvoir prendre congé sans vexer son hôte, au milieu d'une conversation qui s'éternise. Chez les femmes au foyer, l'accueil est variable, puisqu'il s'agit d'une catégorie très hétérogène. Les premières réticences surmontées — il faut arriver à persuader que l'on ne vend rien, que l'on ne « représente » rien — on accepte généralement de perdre une heure, car la vaisselle est faite, les enfants sont à l'école ; c'est un temps « faible » pour la femme au foyer. Les scolaires se laissent volontiers interviewer mais la relation enquêteur-enquêté, qui rappelle parfois la relation enseignant-enseigné, peut provoquer quelques réticences.

Du point de vue de l'âge, il semble que ce soit à la fois les plus jeunes et les plus âgés qui aient accepté le plus volontiers les contraintes de l'enquête, mais pour des raisons différentes : moindre méfiance pour ce qui vient d'ailleurs chez les premiers, temps libre et désir de contacts pour les seconds. Les résistances ont été plus fortes chez les adultes, surtout chez les actifs et particulièrement dans les classes de 25 à 44 ans qui sont les plus profondément engagées dans la vie active. Manque de temps ? Certainement, mais aussi réticence devant ce qui est considéré comme des « futilités ».

L'opposition entre le Bas et le Haut-Pays est particulièrement frappante. En « Haut », peu de refus. Les portes sont ouvertes. Si on n'est vraiment pas libre au moment où vous arrivez, on vous donne un rendez-vous pour un peu plus tard. On accepte de décaler les repas et même, au moins une fois, de décaler la traite pour recevoir l'enquêteur. On ne conçoit pas l'hospitalité sans le verre à boire ou même, si c'est le moment, les « quatre heures » : saucisse fumée, Comté, « coup de

rouge », gâteau s'il en reste du dimanche et la « goutte ». Telle étudiante s'est même vu offrir des œufs... Dans le Bas-Pays, après divers mouvements de rideaux que déclenche l'approche de l'enquêteur, la porte reste close plus souvent qu'ailleurs. Si l'enquêteur réussit à se faire accepter (ce qui est tout de même souvent le cas), les réticences sont plus sensibles et l'accueil plus froid qu'en « Haut ». Le « coup à boire » est rare. Le Moyen-Pays fait transition, mais peut-être même ici trouverait-on une différence entre le second niveau des Premiers Plateaux qui garde bien des traits du « Haut » et le premier niveau plus réticent.

Mais ces différenciations spatiales sont recoupées par d'autres, plus discrètes. Les rurbains sont généralement d'un abord plus difficile que les ruraux profonds comme si la mentalité urbaine, beaucoup plus réservée vis-à-vis des enquêteurs, était passée à la campagne par les nouveaux ruraux. Peut-être faudrait-il opposer, à l'intérieur même des communes rurbaines, les vieux résidents des villages traditionnels, qui se laissent volontiers interviewer, et les nouveaux résidents, plus réservés. Parmi ceux-ci même, il nous est apparu souvent que les lotissements peuplés de nouveaux ruraux sans attaches villageoises étaient d'un abord plus difficile que les autres, où demeurent d'anciens villageois, revenus au « pays »⁴¹ ou des fils, neveux, cousins, amis des « natifs ». Evidemment, il s'agit là de généralisations très simplificatrices mais il est évident que les lotissements ont toujours posé, aux enquêteurs, plus de problèmes que les vieux noyaux villageois voisins.

Enfin, nous avons trouvé un accueil plus réservé qu'ailleurs à la fois dans les villages les plus minuscules (moins de 100 et surtout moins de 50 hab.) et dans les communes d'une certaine taille (plus de 800 à 900 hab.), à l'exception toutefois du Haut-Pays où la taille ne semble guère jouer. La réserve que nous avons constatée dans les communes les plus importantes peut tenir soit à ce que la taille implique une mentalité demi-citadine, soit à ce que les nouveaux ruraux y résident plus nombreux.

Quoique très impressionnistes, ces notations introduisent à l'étude des mentalités elles-mêmes et elles situent l'ambiance du travail sur le terrain. Une enquête, en effet, malgré l'appareillage scientifique que l'on y met au départ, reste avant tout une communication d'individu à individu. En dehors des résultats quantitatifs donnés par le questionnaire, elle est un document sur les enquêteurs et les enquêtés. On sait bien que les faits sociaux ne sont pas des choses, que l'enquêteur comme l'enquêté s'impliquent dans cette relation, si brève soit-elle.

41. Le « pays » c'est, ici, le village.

PREMIÈRE PARTIE

UN CADRE A TROIS DIMENSIONS : L'ESPACE, LE TEMPS, « LES AUTRES »

L'activité des groupes sociaux des campagnes du Doubs se situe dans un certain espace. C'est cet espace que nous allons d'abord décrire, sans nous préoccuper pour le moment de la façon dont son influence se répercute sur la société locale. Nous verrons plus loin comment les groupes l'utilisent et comment ils en reçoivent une certaine empreinte.

Cet espace a été habité depuis des millénaires par des groupes humains qui l'ont utilisé, l'ont modifié, en ont été eux-mêmes transformés et ont transmis cet héritage aux groupes actuels. L'étude de ce cadre temporel sera faite dans le chapitre suivant.

Enfin, les ruraux du Doubs sont en rapport, grâce à divers moyens de communication, avec leurs voisins, notamment les citadins, c'est-à-dire « les autres ». C'est par l'étude de ce problème que se terminera la première partie.

CHAPITRE I

L'ESPACE

L'espace dans lequel s'inscrit le département du Doubs présente à la fois des caractères communs évidents et des variations locales appréciables. Ce sont les deux thèmes qui seront abordés successivement.

I. LES CONSTANTES DU CADRE SPATIAL

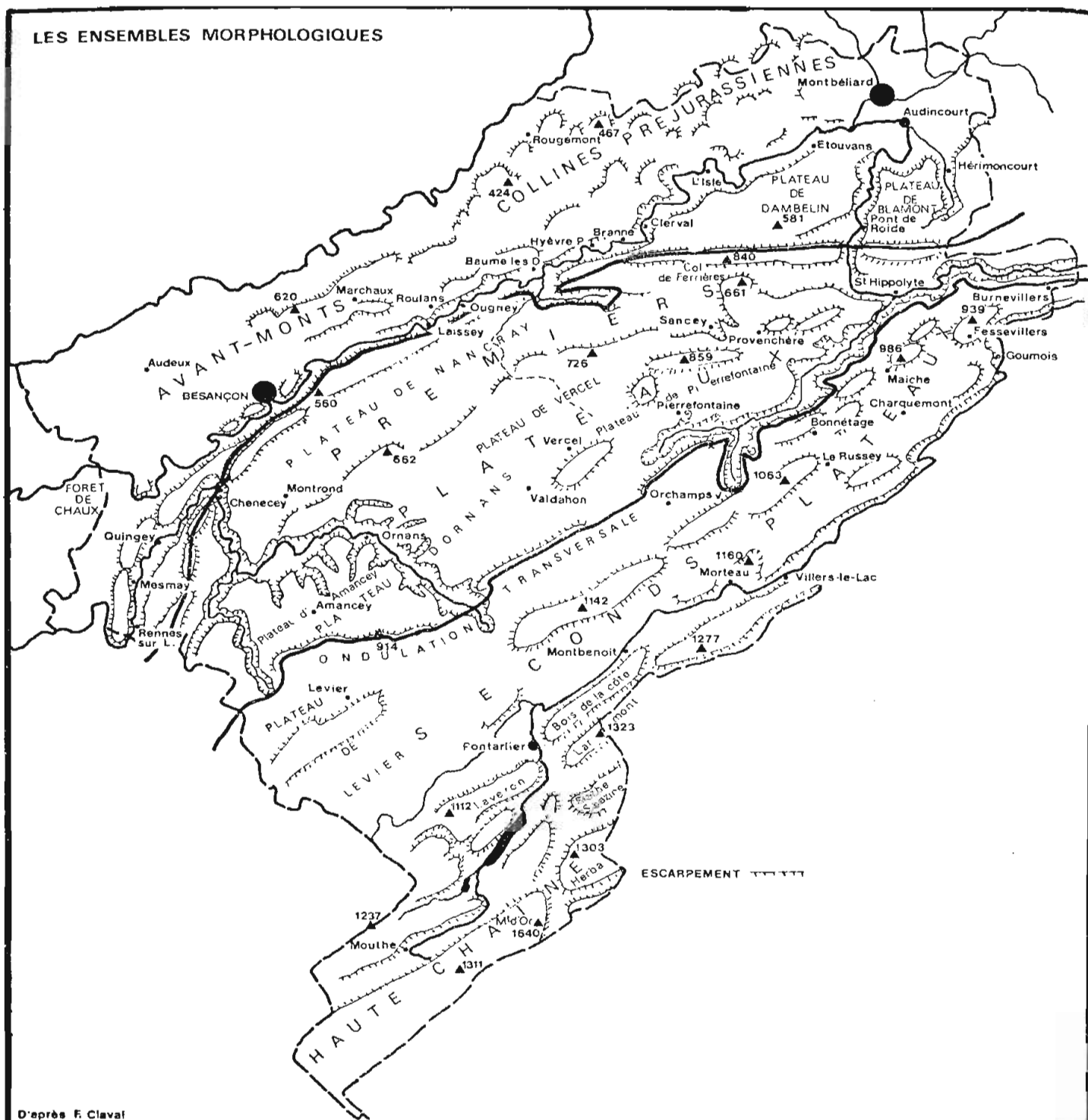
Le Doubs est le plus jurassien des départements comtois. Il l'est plus que le département du Jura lui-même, où la plaine s'étend plus largement qu'ici. C'est la chaîne du Jura qui lui donne l'essentiel de sa morphologie et qui laisse sa marque sur les sols, le climat et la végétation. Les constantes du cadre naturel, ce sont donc la prédominance des lignes horizontales et l'omniprésence des calcaires, la rareté des rivières superficielles et l'abondance des écoulements profonds, la rudesse du climat et l'exubérance de l'arbre et de l'herbe.

1. Prédominance des plateaux et des calcaires.

Le Doubs, c'est le pays des lignes calmes, des lignes horizontales données par les monts de la Haute-Chaîne, rarement ébréchés, par les faisceaux bordiers ou transversaux et surtout par les plateaux. En effet, en dehors de la Haute-Chaîne, le cadre type, c'est le plateau (fig. 2, 2 bis). L'image traditionnelle d'un Jura fait de gradins successifs de plateaux de plus en plus élevés, séparés par des chaînons étroits et allongés puis relayés par les lourds plis de la Haute-Chaîne correspond assez bien à la réalité ; même dans la zone pré-jurassienne du Bas-Pays, le plateau domine, sauf dans les Avant-Monts. Dans près de la moitié du Doubs, en principe montagneux, toutes les pentes sont, en moyenne, inférieures à 8 % et dans l'autre moitié, rares sont les zones où les pentes supérieures à 8 % sont majoritaires. Mais nulle monotonie dans ces plateaux. En dehors de certains secteurs (vers Nancray ou Pierrefontaine) dont la platitude est remarquable, les plateaux s'animent et se bossellent. Ils sont dénivelés ou coupés par des rivières. La forêt, qui souligne les pentes les plus fortes et les lignes les plus hautes, ainsi que les lourdes haies qui courent parfois aux limites des champs, rompent l'ennui des lignes trop molles.

L'espace porte aussi la marque du calcaire. Sur les quelques 700 m d'épaisseur de couches géologiques qui appartiennent à l'ère Secondaire et qui constituent ici

LES ENSEMBLES MORPHOLOGIQUES



D'après F. Claval

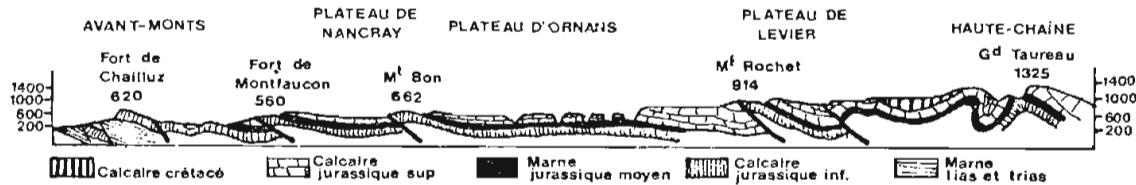


FIG. 2.

LE RELIEF

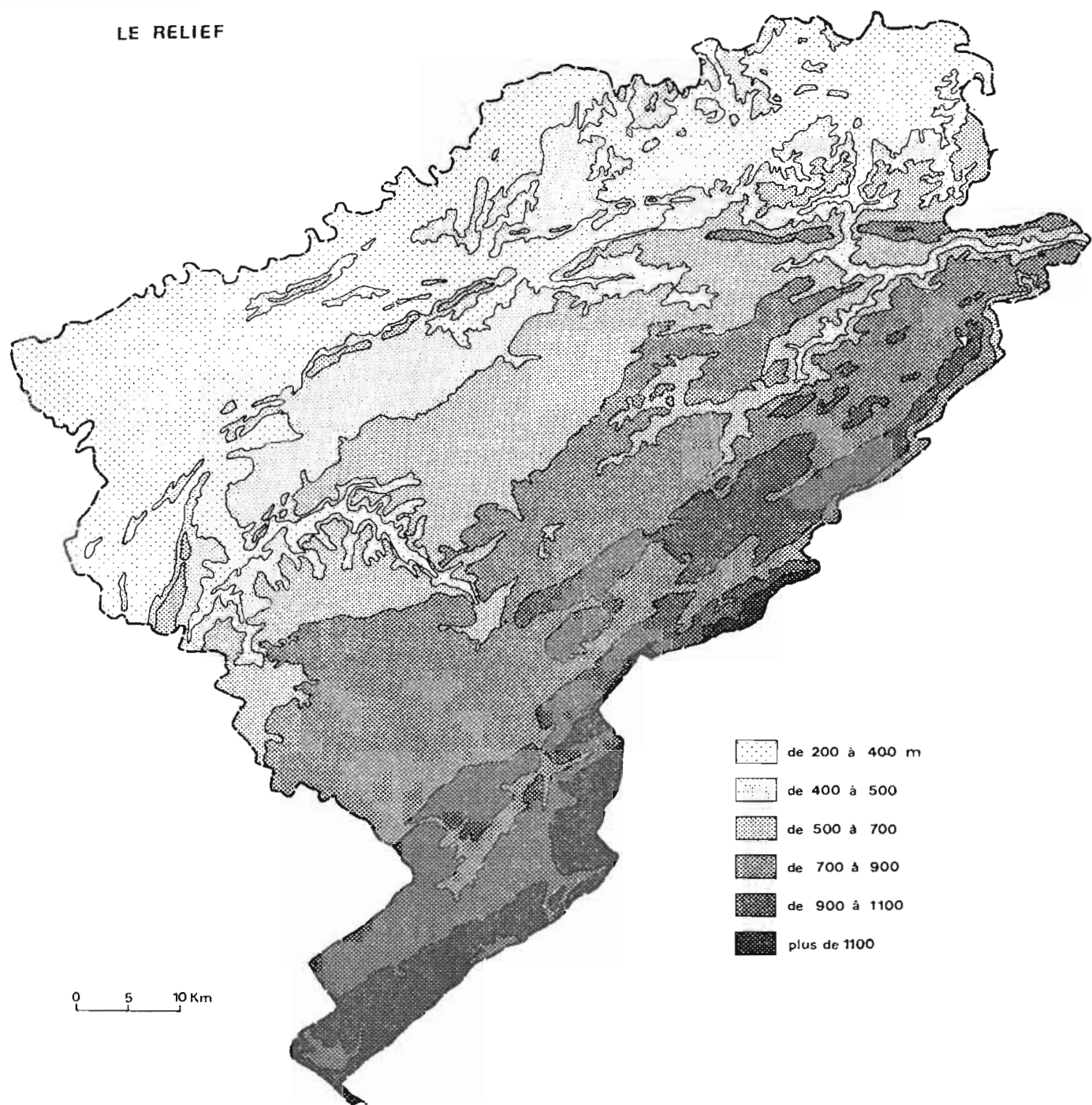


FIG. 2 bis.

la quasi-totalité des affleurements géologiques¹, 550 sont des calcaires. Bien que variés dans leur nature (calcaires francs, dolomitiques, ferrugineux, oolitiques et quelques marno-calcaires), ils apparaissent souvent en corniches rigides au flanc des vallées et en lourds coffrages à travers les cluses. Ils pointent leurs échines à travers les sols squelettiques des parcours communaux ou des prés-bois. Ils parsèment la plupart des champs, ou s'entassent à leurs limites, masqués souvent par des haies ou brusquement mis au jour par les travaux connexes d'un remembrement.

Le calcaire est également un facteur déterminant de la genèse des sols². En effet, les sols calcimorphes (surtout des rendzines) et les sols qui leur sont associés dominent très largement. Ces rendzines, grises ou marron, parfois rouges, décomposent facilement la matière organique. Elles sont donc riches en humus. Celui-ci combat les effets du calcaire, sans toutefois que le pH descende en dessous de 8, et améliore la structure physique du sol. Les rendzines pourraient donc être des sols agricoles tout à fait corrects s'ils n'étaient très peu épais (10 à 30 cm), trop caillouteux, incapables de retenir beaucoup d'eau (15 à 30 mm utilisables par les plantes) et s'ils ne décomposaient trop vite la fumure organique.

Cependant, lorsque la pluviosité est forte ou que le sol devient plus épais ou que le calcaire devient plus marneux, on passe à des sols bruns calciques. La teneur en calcaire y est plus faible que dans les rendzines mais ils restent assez bien pourvus en matières organiques. Généralement plus épais que les rendzines, ils ont une réserve en eau supérieure (25 à 50 mm), surtout si leur soubassement est plus ou moins marneux. Leur intérêt agricole est évidemment plus grand. Il en serait de même pour les sols humiques carbonatés, qui sont donc particulièrement riches en humus, si la plupart de ces sols ne se rencontraient pas plutôt sous couvert forestier et si leur évolution ne les poussait pas, lorsqu'ils portent des herbages, à s'apparenter aux rendzines.

En dehors des calcaires, seules comptent vraiment les marnes. Malgré leur faible épaisseur relative, elles contribuent, par leur sensibilité à l'érosion, à animer la topographie, à varier les pentes et à empêcher le développement des formes karstiques les plus spectaculaires. Les marnes apportent également une certaine variété dans les sols. Elles forment la roche-mère de certains sols bruns, à humus doux, faiblement acides, appelés « entropes » à cause de l'intense activité biologique qui y règne. Plus épais que les rendzines, ces sols bruns ont une réserve en eau et des aptitudes agricoles supérieures. Les marnes (ou les calcaires marneux) sont les seules roches-mères à pouvoir donner, avec les limons des vallées et les dépôts glaciaires, des sols bruns d'assez bonne valeur agricole. Encore faut-il remarquer que certains dépôts glaciaires, trop caillouteux ou siliceux, donnent un sol brun médiocre.

2. Indigence des écoulements superficiels, abondance des écoulements profonds.

Le réseau hydrographique superficiel est modeste puisqu'il n'y a que 1 070 km de rivières et ruisseaux pour un espace de 5 000 km². Ce réseau s'organise en trois bassins. Le Doubs, qui prend sa source à 900 m d'altitude, dans la Haute-Chaîne, file d'abord vers le Nord-Est, par vaux et par cluses, puis oblique brusquement vers l'Ouest, dans sa partie suisse. Il court ensuite vers le Nord en sciant, vers Pont-de-Roide, la chaîne du Lomont et après un dernier coude en plaine, se dirige vers le

1. Seules exceptions notables : dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires du Haut-Pays et alluvions fluviales.

2. Pour ces problèmes pédologiques voir :

— BOICHARD (J.) (4) (p. 22-32) dont nous sommes largement inspiré.

Sud-Ouest, tour à tour suivant le Pied du Jura ou mordant sur son rebord. Il sort du département à 200 m d'altitude, avec un débit moyen annuel de 85 m³/s et après un parcours de 300 km. Ses affluents sont rares, courts (363 km au total) et rassemblés, pour les deux tiers, en rive gauche. Les principaux sont le Dugeon qui pour une bonne partie coule dans une large plaine glacière, le Dessoubre, encaissé en canyon à la limite du Haut et du Moyen-Pays, l'Allan, la Savoureuse et la Lizaine qui se rassemblent dans le Pays de Montbéliard et le Cusancin qui, du Bas-Pays, s'enfonce en une sorte de reculée à travers les Premiers Plateaux.

Le réseau de la Loue est beaucoup moins vaste et moins ramifié encore que celui du Doubs. Alimentée par les pertes du Doubs et du Dugeon et précédée d'une haute vallée sèche, la résurgence de cette rivière est particulièrement spectaculaire. Canyon impressionnant en amont, la vallée s'ouvre peu à peu. Alors qu'elle semble aller, vers le Nord-Ouest, se jeter directement dans le Doubs, dont elle n'est qu'à 3 km, elle oblique vers le Sud-Ouest, pour s'ouvrir bientôt et former le large Val d'Amour. Elle quitte le département, avec un débit de 45 m³/s, après avoir parcouru 80 km et reçu quelques affluents qui ne totalisent que 125 km.

L'Ognon, qui forme la limite Nord-Ouest du département, est, ici au moins, tout entière une rivière de plaine qui méandre dans une large vallée. Calme et assez régulière, elle n'écoule en débit de crue, dans sa partie aval, que 9 fois son débit moyen et 110 fois son débit d'étiage, alors que le Doubs en évacue respectivement 12 et 120 fois, le Dessoubre 12 et 400 fois. La Loue, régularisée par sa forte résurgence, a, en débit de crue, 10 fois son débit moyen et 110 fois son débit d'étiage.

La pauvreté de l'hydrographie superficielle est compensée par un réseau souterrain spectaculaire : gouffres, cavernes, écoulements souterrains sont presque partout présents. Tout un système souterrain complexe, et encore mal connu dans son détail, relie les rivières aux plateaux qui les bordent ou même à d'autres rivières. Le cas le plus spectaculaire est celui de la Loue qui reçoit des eaux du Doubs et du Dugeon à l'amont et qui, dans sa partie moyenne, est alimentée par des pertes situées à près de 20 km sur les plateaux voisins.

3. Continentalité, arbre et herbe.

Le climat du département participe de phénomènes qui dépassent largement celui-ci ; il n'est pas utile de les étudier ici. Contentons-nous de rappeler que nous avons affaire à un climat semi-continental, modifié par la présence du Jura. Les hivers sont froids (entre + 2° et - 3° en janvier) et les étés relativement chauds (entre + 15° et + 19° en juillet) ; les amplitudes thermiques sont donc fortes (environ 17°) (fig. 3). Les précipitations sont partout abondantes : entre 1 000 et 1 900 mm, bien que le décalage du Jura central vers l'Est et la montée lente de ses gradins le mettent plus à l'abri que le Jura du Sud. Mais les moyennes rendent mal compte d'une grande irrégularité interannuelle. Alors qu'en 1964 les précipitations oscillent, selon les secteurs, entre 700 et 1 100 mm, l'année suivante elles se situent entre 1 200 et 2 600 mm. En 1964, le gradient pluviométrique, c'est-à-dire l'indice d'augmentation de la pluviosité en fonction de l'altitude, est de 90 mm pour 100 m d'élévation ; en 1965, il est trois fois plus élevé (275 mm). L'irrégularité thermique est moins spectaculaire, mais cependant sensible : l'écart entre janvier et juillet est passé de 21° en 1972 à 13° en 1974.

Le déroulement des saisons climatiques varie lui aussi, tout en s'organisant autour de quelques constantes. Le printemps est court et généralement pluvieux (250 mm à Besançon). L'été est fantasque mais, sauf rares exceptions, toujours

assez arrosé (293 mm). En automne, alternent de magnifiques journées ensoleillées et de longs jours de pluie (303 mm). Les hivers sont généralement froids mais imprévisibles, même en altitude : les jours de pluie, de neige ou de temps sec et glacé dominant tour à tour ; des maisons croulent sous la neige en 1978 alors que les skieurs l'ont attendu en vain certaines années précédentes.

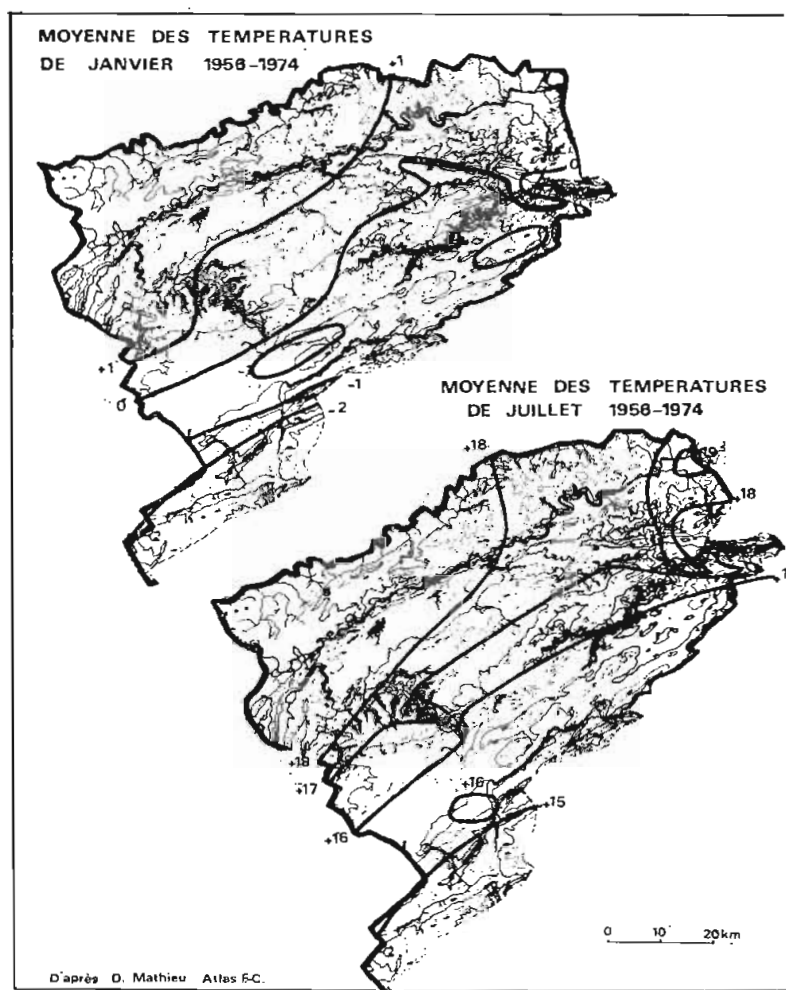


FIG. 3.

Enfin le Doubs est, rappelons-le, le pays de l'arbre et de l'herbe : la forêt occupe 212 000 ha (41 % de la superficie totale du département) et 79 % de la Surface Agricole Utile est toujours en herbe. Partout c'est le vert qui domine. Partout des forêts, partout des prairies. Une commune sur cinq seulement a moins du quart de sa superficie en forêt, une sur six en a plus de la moitié ; toutes les autres se tiennent entre 25 et 50 %. Pour ce qui est des Surfaces Toujours en Herbe (S.T.H.), les variations sont un peu plus nettes, en particulier entre le Haut et le Bas-Pays. Mais, même ici, la proportion des S.T.H. dépasse en moyenne 74 %. Bien évidemment, la répartition et la nature de cette végétation doivent tout autant à l'action des groupes humains qu'aux conditions écologiques.

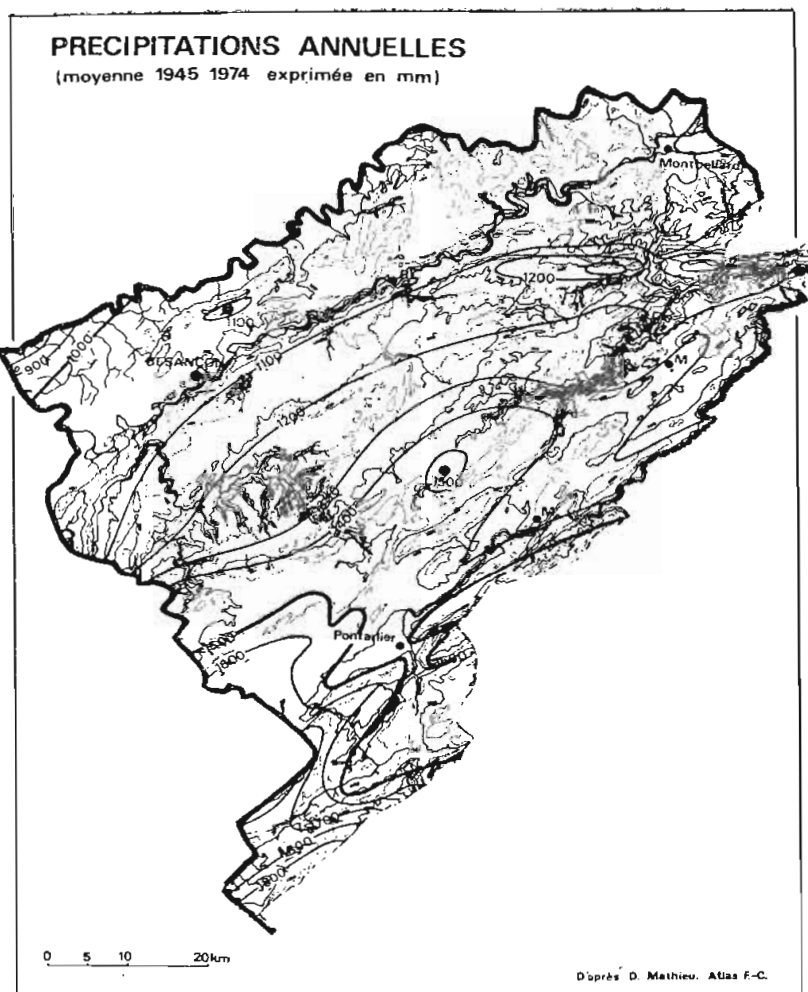


FIG. 3 bis.

Telles sont les constantes du cadre spatial de ce département. On se doute bien cependant que, vu l'organisation topographique, des diversités locales apparaissent. Trois unités se reconnaissent : le Bas-Pays, le Moyen-Pays et le Haut-Pays³.

II. LE BAS-PAYS

Le Bas-Pays, qui couvre environ le quart du département, correspond à une partie de ce que les géologues appellent les zones préjurassiennes. Deux de ces zones préjurassiennes nous intéressent ici : les Avant-Monts et les collines préjurassiennes entre Ognon et Ajoie. Ces variations de vocabulaire indiquent bien qu'il s'agit d'un secteur morphologiquement assez mal défini. Outre sa situation

3. Les gens du Doubs ne distinguent, en réalité, que le Haut-Doubs, appelé aussi « le Haut » (ou parfois « le Dessus »), et le « Bas ». Pour donner à ces espaces une consonance plus géographique, nous les nommerons le plus souvent : Haut-Pays et Bas-Pays. Dans l'acception courante, la limite entre ces deux zones est, nous le verrons, extrêmement floue. Nous avons donc distingué, entre le Haut et le Bas, un Moyen-Pays intermédiaire, quoique la chose et le nom ne soient guère employés sur place, sinon dans l'expression « plateaux moyens ».

entre Doubs et Ognon, son unité morphologique vient de sa position basse (entre 300 et 500 m) par rapport au Jura et de ses pentes généralement faibles : sauf dans la partie centrale, les pentes sont inférieures à 8 %. Elle vient aussi de ce que cette région a servi de couloir aux divagations de l'ancien Rhin-Doubs. Celui-ci y a laissé des alluvions caractéristiques, surtout dans la basse vallée de l'Ognon et dans la Forêt de Chaux dont le département possède l'amorce. Six petites unités se reconnaissent dans ce Bas-Pays.

1. Des secteurs variés.

Les Avant-Monts, à l'Ouest, sont une zone de collines de 300 à 400 m d'altitude en général mais qui culminent à 620 m en Forêt de Chailluz. Ils correspondent à des calcaires et des marnes du Trias, du Lias et du Jurassique moyen plissés, cassés et même chevauchés localement. Aplanis à la fin du Tertiaire, ils ont été déformés et repris par l'érosion postérieure qui a mis en valeur les contrastes lithologiques et tectoniques en y sculptant des dépressions, cuestas, synclinaux perchés, etc. Les orientations y sont extrêmement diverses et les pentes faibles sauf dans la partie Est. Ici, en effet, la tectonique est plus vigoureuse, puisque l'anticlinal déversé du Bois de Chailluz y culmine à 620 m. C'est ce qui nous a poussé à rattacher, à ce secteur des Avant-Monts, la partie Nord du Faisceau bisontin, faisceau dont il sera question plus loin.

Plus à l'Est, dans les collines préjurassiennes entre Ognon et Ajoie, le relief est moins confus. Il s'organise en deux lignes successives de collines festonnées et dissymétriques, de 450 à 500 m d'altitude, orientées Nord-Est - Sud-Ouest et précédées de dépressions étroites. Ces collines sont taillées dans le même matériel que les Avant-Monts, mais le pendage est ici Nord-Sud. Elles sont également hachées de failles, mais moins nombreuses et méridiennes. Elles correspondent à deux lignes de cuestas assez disséquées. La plus septentrionale, et la plus nette, est bajocienne ; elle domine d'environ 150 m une dépression liasique généralement étroite. La seconde plus courte, moins élevée, et précédée d'une dépression encore plus étriquée, est rauracienne. C'est son revers qui forme le flanc Nord du synclinal du Doubs. Les pentes y sont moins fortes que dans les Avant-Monts de l'Est et plus fortes que dans ceux de l'Ouest, sans toutefois souvent dépasser 8 %. Ces cuestas, plus prévosgiennes que préjurassiennes en réalité, quittent le département au Nord-Ouest de Montbéliard, pour filer sur Belfort.

Dans ces deux premiers secteurs la variété des pentes, des expositions et des affleurements crée des conditions très variées à l'activité humaine. C'est moins vrai pour les deux secteurs suivants, l'un de plaine, l'autre de plateau, qui s'étendent entre les cuestas au Nord et la barre du Lomont au Sud. La plaine de Montbéliard est, sur le département, un entonnoir assez plan de 400 m d'altitude. Il s'agit de l'extrémité du golfe de Montbéliard des géologues. C'est un synclinal, redressé contre les Vosges, rempli de terrains tertiaires marneux et schisteux. Des dépôts alluviaux, formés des cailloutis de l'ancien Rhin-Doubs et de quelques loess, recouvrent l'ensemble. Le secteur de plateau est plus vaste et plus élevé. Par bien des côtés, il ressemble aux Premiers Plateaux du Jura tout proches, mais il en est coupé par la barre du Lomont. Il s'agit d'une table calcaire ou marno-calcaire qui passe de 550 m, au Sud, à 450 m au Nord et qui est profondément disséquée par le Doubs et ses affluents.

Restent enfin, dans ce Bas-Pays, les vallées du Doubs et de l'Ognon. La première forme un ruban pittoresque qui méandre de Montbéliard à Saint-Vit (Bous-sières) ⁴. Après la cluse de Pont-de-Roide, qui scie le chaînon du Lomont, le Doubs file d'abord vers le Nord, par une vallée profonde et étroite. Celle-ci s'élargit dans le golfe de Montbéliard, puis se rétrécit à nouveau lorsque la rivière oblique vers le Sud-Ouest et coule au contact du revers des cuestas et du plateau de Dambelin. Cependant, après Etouvans (Montbéliard), de larges méandres donnent de l'ampleur à la vallée. A partir de Clerval, et presque jusqu'à sa sortie du département, la vallée est presque constamment étroite et profonde. Elle semble jouer successivement à mordre sur le Jura voisin, en l'occurrence le Faisceau bisontin, ou à passer un peu plus au large, au contact des collines préjurassiennes ou des Avant-Monts. La vallée se dilate un peu en amont de Besançon, se ressère ensuite, puis s'ouvre à nouveau lorsqu'elle quitte le Faisceau bisontin et qu'elle s'imprime en larges méandres dans les Avant-Monts, avant de longer la Forêt de Chaux.

A une quinzaine de kilomètres de cette aventureuse vallée du Doubs, la vallée de l'Ognon a le charme tranquille des rivières de plaine, sans en avoir tout à fait la mollesse. En effet, sa large vallée, aux méandres paisibles, s'imprime toujours suffisamment pour se séparer des reliefs voisins. Son tracé suit la grande faille dite de l'Ognon, qui court du Sud des Vosges au massif de la Serre, au Nord de Dole. La rivière coule d'abord au pied de la cuesta bajocienne puis dans un synclinal complexe où les Avant-Monts viennent chevaucher, le long de la faille de l'Ognon, les plateaux de Haute-Saône.

Au-delà de cette diversité morphologique, les sols, la végétation et le climat donnent à ce Bas-Pays un profil assez caractéristique.

2. Rendzines, prairies et feuillus.

Dans une région comme celle-ci, aux secteurs diversifiés et aux affleurements, aux pentes, aux expositions variées, il est bien évident que, dans le détail, la complexité pédologique est extrême. C'est au niveau de la parcelle qu'il faudrait descendre pour en faire une étude valable. Cependant, en règle générale, les rendzines dominent largement. Les seules zones qui échappent aux rendzines sont les sols bruns des plateaux de Dambelin et Blamont et les sols d'alluvions fluviatiles plus ou moins hydromorphes des vallées du Doubs et de l'Ognon. Ces derniers, longtemps considérés comme des sols de mauvaise qualité, parce qu'asphyxiants en saison humide et secs en été, conviennent particulièrement bien au maïs.

La végétation herbacée du Bas-Pays n'est pas très différente de celle qui se situe plus haut dans le Jura ⁵. Deux associations sont essentielles. La première est une prairie médiocre ⁶, à fétuques et autres espèces dures et ligneuses. Elle se développe sur les sols secs, à roche-mère calcaire. C'est la prairie qui pousse naturellement sur les zones défrichées mais, si elle est mal entretenue, elle est rapidement reprise par l'épine noire, le noisetier et le tremble, puis par la forêt. C'est l'association typique des pentes et des parcours communaux mal entretenus. La deuxième association ⁷ apparaît lorsque la première fait l'objet de soins réguliers (fertilisation, débroussaillage, fauche des refus). Outre la fétuque, cette association inclut la fléole, le ray-grass, le dactyle, le paturin des prés, le trèfle et le lotier. Ces graminées

4. Entre parenthèse : le nom du canton.

5. Pour un exposé plus complet voir J. BOICHARD (4).

6. *Mesobrometum erecti typicum*.

7. *Festuco-cynosuretum*.

font à la fois un bon pâturage et un excellent pré de fauche, au moins dans les meilleures conditions. Deux autres types d'association, beaucoup plus rares, sont cependant plus couramment rencontrées dans le Bas-Pays qu'ailleurs. Il s'agit d'associations à espèces hygro- et mésophiles ⁸ qui se localisent le long du Doubs et de l'Ognon, lorsqu'il y a mauvais écoulement des eaux. L'une ⁹ est caractérisée par le carex davaliana (ou laiche) ainsi que par les joncs et autres espèces hygrophiles ; elle est inutilisable en période humide et n'offre qu'un médiocre pâturage par temps sec mais elle s'améliore rapidement quand on peut évacuer l'eau. L'autre ¹⁰, où domine la molinie, est presque aussi médiocre car cette plante est refusée par le bétail. En dehors de ces associations plus ou moins naturelles, le Bas-Pays connaît évidemment les plantes annuelles agricoles. Son originalité vient de ce que ces cultures couvrent de plus vastes surfaces qu'ailleurs : 25 % de la S.A.U. sont ici en labours.

Le Bas-Pays est aussi le domaine de la forêt de feuillus. Il s'agit de futaies et surtout de taillis-sous-futaies ou de simples taillis de chênes pubescents, de charmes et de hêtres, d'un intérêt économique souvent médiocre. L'érable, le bouleau et l'acacia, indices d'une forêt dégradée, sont plus courants qu'ailleurs. D'importants efforts d'enrésinement ont été faits par les communes ou les particuliers, surtout entre 1960 et 1966, avec l'aide du Fonds Forestier National. Entre 1960 et 1972, environ 3 000 ha ont été replantés, mais c'est encore peu au milieu des 40 000 ha de forêt que compte le Bas-Pays et cela ne transforme pas encore le paysage. Enfin l'originalité du Bas-Pays tient surtout à son climat.

3. Un climat plus doux et plus sec.

L'altitude est un facteur essentiel du climat dans le département. Les isothermes ¹¹ et les isohyètes ¹² se calquent assez exactement sur les isohypses ¹³. On comprend, dans ces conditions, que la partie basse ait un climat à la fois moins humide et moins rude que la partie haute.

Les hivers sont évidemment moins froids, en moyenne, dans le Bas-Pays que dans le Haut ¹⁴ : entre 0° et + 2° contre 0° à — 3°. Alors qu'en janvier il fait + 1° à Besançon, il fait presque — 4° à Mouthe (fig. 4). Mais il s'agit là de moyennes. En février 1964 alors qu'il fait + 4° à Besançon, le thermomètre descend à — 6° à Mouthe. Les températures extrêmes peuvent atteindre des écarts de 10 à 20°. En été, les écarts sont également sensibles : entre + 17° et + 19° dans le Bas-Pays, contre + 14° à + 16° dans le Haut (+ 18,5° à Besançon contre + 14,5° à Mouthe). Mais, en juillet 1964, alors que le thermomètre monte à + 22° de moyenne à Besançon, il n'atteint pas + 13° à Mouthe.

Les précipitations sont presque du simple au double : entre 1 000 et 1 100 mm au Bas, entre 1 400 et plus de 1 900 mm en Haut ; quand Besançon reçoit moins de 1 100 mm, Mouthe en voit tomber 1 800 mm. Cet écart se vérifie en année humide, comme en année sèche. En 1965, Besançon, comme Mouthe, reçoivent presque deux fois plus d'eau que l'année précédente, soit 1 350 mm contre 750 pour la première station et 2 400 contre 1 250 pour la seconde. C'est, plus encore, la nature

8. Qui demandent une humidité forte ou moyenne.

9. *Caricetum davallianae*.

10. *Moliniotrollietum europaei*.

11. Lignes théoriques unissant les points ayant la même température.

12. Lignes de mêmes précipitations

13. Lignes de même altitude.

14. Le Haut-Pays commence vers 750 m d'altitude.

D'après J. Boichard

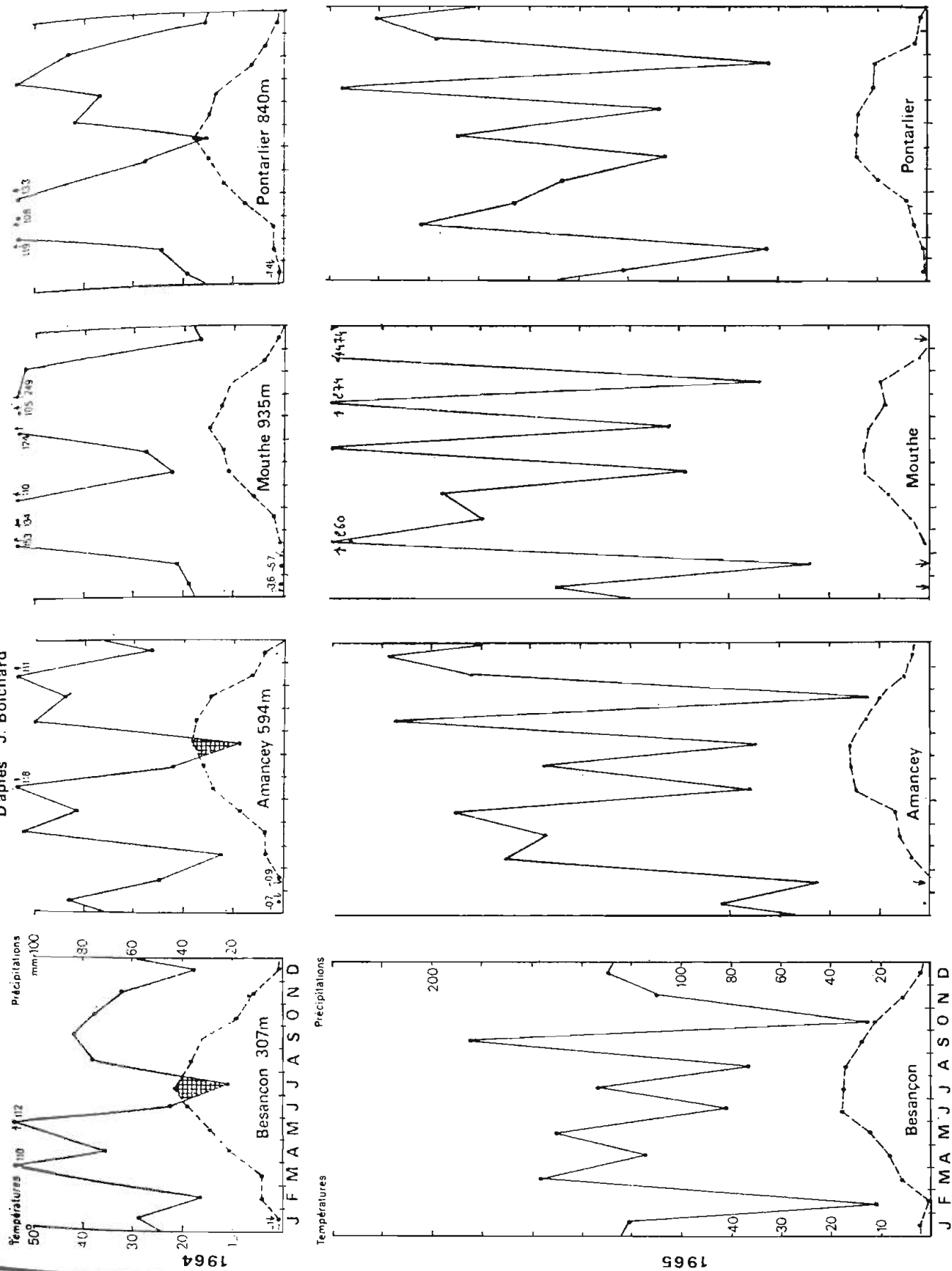


FIG. 4.

des précipitations qui différencie le Haut du Bas. Ici, les précipitations sont essentiellement pluvieuses. La neige n'est pas exceptionnelle en hiver, naturellement, mais il est rare qu'elle « tienne » plus de quelques jours ou, au mieux, une à trois semaines, sous un beau temps froid anticyclonique. Quand les vents d'Ouest reviennent, elle fond en quelques jours sous la pluie et le radoucissement. Elle peut s'installer puis fondre ainsi plusieurs fois certains hivers ou ne quasiment pas « tenir » d'autres hivers. Dans le Haut-Pays, la neige est la compagne habituelle des hivers. Elle arrive tôt, parfois dès octobre, mais ne s'installe guère avant novembre et surtout décembre. Elle tient généralement plusieurs semaines ou plusieurs mois, souvent de fin décembre à mars. Elle peut rester jusqu'en avril ou même plus tard. Cependant comme l'altitude est tout de même très moyenne, il n'y a aucune assurance d'avoir une couverture neigeuse régulière de décembre à mars. Il n'est pas rare que les skieurs de Noël se contentent de marche à pied, même au-dessus de 1 000 m. Il est exceptionnel que ceux de Pâques trouvent un enneigement suffisant ou de qualité, même sur les pentes du Mont-d'Or qui culmine à 1 460 m. Par ailleurs, l'enneigement du Haut-Pays varie selon les conditions locales : la Haute-Chaîne est sensiblement plus froide et plus neigeuse que les Seconds Plateaux.

Dans ces conditions, la saison végétative est beaucoup plus longue dans le Bas-Pays. Alors que le démarrage s'y fait généralement au début d'avril, il n'a guère lieu avant la mi-mai dans le Haut, parfois plus tard encore. Le décalage est de 5 à 6 semaines, parfois 8. A l'automne, les vaches sont encore dans les prés, vers Besançon, jusqu'au début de novembre, alors qu'elles sont à l'étable dès le début d'octobre dans le canton de Mouthe. Au total, la saison végétative est plus longue de 2 à 3 mois dans le Bas-Pays.

Par contre, la conjugaison d'une moindre pluviosité et d'une température plus élevée pendant la saison végétative fait connaître au Bas-Pays des risques de sécheresse qu'on ne connaît guère en Haut. Les climatogrammes dressés pour quatre stations échelonnées en altitude (fig. 4), indiquent qu'en année humide (1965) aucune station ne souffre d'une sécheresse biologique, c'est-à-dire que, pour chaque mois, les précipitations exprimées en millimètres sont toujours supérieures au double de la température moyenne. Par contre, en année sèche (1964), une période plus ou moins longue de sécheresse peut faire souffrir les plantes dans le Bas-Pays. Dans le Haut-Pays, la sécheresse est donc exceptionnelle alors qu'elle est courante, au moins certains mois, dans le Bas-Pays. A Besançon, les mois de juillet et août sont secs une fois sur deux, à Pontarlier une fois sur dix. Même 1976 a été une bonne année pour le Haut-Doubs ; le déficit hydrique n'a commencé à se faire sentir que sur le Moyen-Pays et il n'a été sensible, sans être catastrophique, que dans le Bas-Pays.

Cette rapide étude comparée des tendances climatiques nous a donc montré que, au-delà de certaines constantes, des différences assez sensibles séparent Bas et Haut-Pays. Est-ce que les autres éléments de l'environnement les distinguent tout autant ? C'est ce que nous allons voir en étudiant le Haut-Pays.

III. LE HAUT-PAYS

1. Altitude, neige, résineux et prairie.

Contrairement au Bas-Pays, le Haut est nettement défini dans l'espace. Il couvre environ le tiers du département et correspond à la partie située au Sud-Est de l'Ondulation transversale et de la rivière du Dessoubre. Son unité provient

donc avant tout de son altitude, située entre 750 et 1 460 m (entre 700 et 1 100 m pour la partie vraiment habitée).

C'est de cette altitude que découle en grande partie l'autre élément d'unité du Haut-Doubs, c'est-à-dire le climat. Froid et neigeux en hiver, frais en été, humide toute l'année et écourtant la saison végétative d'au moins deux mois sur celle du Bas-Pays (voir ce qui en a été dit plus haut), ce climat est favorable à la forêt de résineux. Cette forêt, que l'on ne quitte guère du regard en traversant le pays, fait partie de l'image de marque du Haut-Doubs. Elle est faite le plus souvent, surtout dans les secteurs les plus élevés, de peuplements purs que ni l'altitude ni le climat n'expliquent complètement. Originellement, il s'agit d'une forêt de hêtres et de sapins pectinés, sauf à l'étage de la pessière (forêt d'épicéas) au-dessus de 1 200 m. Avant le milieu du XIX^e siècle, on avantage systématiquement les feuillus (hêtres, chênes, charmes) qui sont alors appréciés pour la chauffe domestique ou industrielle et pour le pâturage en forêt des glands, faînes, etc. A partir du milieu du XIX^e siècle, la tendance se renverse. Les besoins en bois de chauffe industrielle se réduisent, car la sidérurgie au bois s'essouffle puis disparaît. Le pâturage en forêt n'est plus une nécessité, avec l'exode rural. Enfin, la demande de bois d'œuvre s'accroît. On laisse alors le résineux reprendre sa place naturelle ; ou bien on élimine systématiquement les feuillus ou bien même on plante des résineux sur des surfaces abandonnées par l'agriculture. Aujourd'hui, près de 80 000 ha de résineux peuplent les forêts du Haut-Doubs. Il s'agit, schématiquement, de la sapinière en basse altitude (entre 700 et 850 m), de la sapinière-pessière en moyenne altitude (entre 850 et 1 200 m), où l'épicéa se mélange peu à peu au sapin puis domine au-dessus de 1 000 m, enfin de la pessière en haute altitude, qui est formée d'épicéas (80 %) et de hêtres (20 %) là où le vent est trop fort pour les résineux seuls.

Enfin l'herbe recouvre tout ce qui n'est pas laissé à la forêt : 89 % de la S.A.U. est toujours en herbe. La nature de ces surfaces en herbe est assez semblable à celle du Bas-Pays. Les prairies à fétuques s'y retrouvent, surtout dans les parcours communaux, mais ici s'y mêle la gentiane jaune. Elles sont plus souvent améliorées qu'au Bas, car les fumures sont généralement plus abondantes et les pluies toujours plus copieuses. Deux associations, qui n'existaient pas plus bas, apparaissent ici. L'une couvre certaines zones mal drainées ; il s'agit de la tourbière à sphaignes, totalement inutile à l'agriculture, que l'on rencontre dans certains synclinaux recouverts localement par les moraines de fond des anciens glaciers. L'autre est la pelouse d'altitude, que nous ne citons que pour mémoire car elle recouvre ici de très faibles surfaces.

Les sols ne différencient pas non plus fondamentalement le Haut et le Bas-Pays. Les rendzines dominant encore, mais les sols humiques carbonatés ne sont pas rares. Ceux-ci sont, on le sait, le plus souvent recouverts par la forêt. Lorsqu'ils ne le sont pas, ils évoluent vers les rendzines. En dehors de ces deux types, on rencontre encore localement des sols bruns sur les moraines. Malgré tous ces éléments d'unité, le Haut-Doubs n'est pas un espace naturel totalement homogène. La morphologie, et même le climat, apportent une certaine variété dans cet ensemble et permettent de distinguer les plateaux de la Haute-Chaîne.

2. Les Seconds Plateaux.

Les plateaux du Haut-Doubs correspondent à ce que l'on désigne traditionnellement comme Plateaux Supérieurs ou Seconds Plateaux du Jura. Ils forment une bande Sud-Ouest - Nord-Est, de 750 à 1 000 m d'altitude environ, de 15 à 20 km

de largeur, qui court entre l'Ondulation transversale et le Dessoubre d'une part, la retombée de la Haute-Chaîne d'autre part.

C'est, en réalité, un ensemble morphologique assez complexe. Les plateaux du Sud-Ouest sont plus bas (vers 800 à 900 m) et plus réguliers que ceux du Nord-Est (vers 800 à 1 000 m). Ces deux séries de plateaux sont séparées, dans le canton de Montbenoît, par un secteur plus accidenté, qui annonce la Haute-Chaîne. Géologiquement, cet ensemble correspond à la fois aux plus hauts des plateaux du Jura externe (partie Sud-Ouest, la plus régulière) et aux plis lourds et rabotés du Jura interne, c'est-à-dire du Jura plissé (partie Nord-Est). La zone intermédiaire dépend également du Jura interne, mais celui-ci laisse mieux apparaître, ici, les effets d'une structure plus accusée. On y reconnaîtra quatre secteurs.

Au Sud-Ouest, le secteur de Levier est un vaste plateau calcaire, très karstifié et sans écoulement superficiel, qui n'est différent du plateau d'Ornans, dont nous reparlerons plus loin, que par son altitude plus élevée (800 à 900 m). Ce plateau est formé d'éléments plans (pentes très rarement supérieures à 8 %), dénivelés et séparés par des ondulations Sud-Ouest - Nord-Est. Il correspond à des couches tabulaires ou faiblement plissées, faillées ou pincées. Nous mettrons à part, cependant, la zone de Frasnne, bien qu'elle ne soit pas tectoniquement très différente. Il s'agit, en effet, d'une zone légèrement déprimée, occupée par des marais et parcourue par le Drugeon. Elle est installée dans un synclinal à fond plat, recouvert de dépôts morainiques humides et se termine vers Pontarlier par un cône fluvio-glaciaire plus sec. Elle détermine un paysage sans équivalent dans le département.

Le secteur d'Arc-sous-Cicon, qui fait suite à celui de Levier vers le Nord-Est, est, grâce au décrochement de Pontarlier, une sorte d'avancée de la Haute-Chaîne au milieu des plateaux que domine le crêt Monniot (1 142 m). Une succession de monts et de vaux met ainsi en contact la Haute-Chaîne proprement dite et l'Ondulation transversale. Les pentes y sont le plus souvent supérieures à 8 %.

Plus au Nord-Est, la tectonique reste plissée, mais elle l'est plus discrètement que vers le crêt Monniot et ce sont les aplanissements qui donnent leur cachet aux paysages. Le plateau de Maîche - Le Russey, qui se prolonge jusque vers Orchamps-Vennes au Sud-Ouest, s'incline du Sud (vers 1 000 m) au Nord (vers 800 m). A l'exception du Doubs et du Dessoubre qui bordent ce plateau, le réseau hydrographique est inexistant mais les formes karstiques sont peu spectaculaires, en dehors de dépressions fermées de petite taille et de la vallée sèche qui précède la source du Dessoubre. Ce plateau est cependant moins régulier que celui de Levier puisque les pentes dépassent 8 % sur près de la moitié de la surface. Il est accidenté par trois séries d'alignement parallèles mais discontinus et décalés. Dans l'ensemble, la topographie s'accorde avec la tectonique. Les hauteurs sont des anticlinaux, souvent coffrés, parfois déversés. Les monts peuvent être écorcés en combes et en monts dérivés (Mont Miroir vers Maîche). Les éléments de plateau sont des synclinaux en baquet, parfois complexes. La vallée du Doubs et celle du Dessoubre sont profondément imprimées dans cet ensemble.

Enfin l'Ondulation transversale elle-même, qui fait contact avec les Premiers Plateaux est formée d'une série de chaînons étroits, de 900 à 1 000 m d'altitude qui, de Salins (Jura), filent au Nord-Est vers le Dessoubre et le Lomont, par le signal de HautePierre. Ce sont ce que les géologues appellent des failles-plis, organisées en un faisceau.

3. La haute chaîne.

Par opposition aux Seconds Plateaux, la Haute-Chaîne, ou Montagne, fait tout entière partie du Jura interne ou Jura plissé. C'est un ensemble de lourds chaînons boisés, parallèles et allongés du Sud-Ouest au Nord-Est, qui cernent d'étroites dépressions souvent humides. C'est, avec les vallées, le secteur le plus accidenté du département puisque, le plus souvent, 80 % des surfaces ont une pente de plus de 8 %. Les monts alourdis correspondant à des anticlinaux coffrés, alternent avec les auges des synclinaux dont les couches sont elles-mêmes plissotées. Un grand décrochement Nord-Sud, allant de l'Ondulation transversale à Vallorbe (Suisse), en passant par Pontarlier décale les plis et fait correspondre parfois les anticlinaux aux synclinaux. La succession de cluses étroites que détermine cette faille permet une traversée inespérée de cet ensemble massif. Elle constitue une voie de passage essentielle entre le Jura des plateaux et le Moyen-Pays suisse. Dans cet ensemble somme toute complexe, que les processus karstiques, le rabotage glaciaire et les dépôts morainiques viennent encore diversifier, le réseau hydrographique superficiel, et particulièrement le Doubs et le Drugeon, se fraie un difficile parcours en baïonnette.

L'altitude, la massivité, l'orientation de la Haute-Chaîne et la couverture forestière lui donnent des caractères climatiques plus accentués que ceux du reste du Haut-Doubs. Alors qu'en janvier il fait $-3,8^{\circ}$ à Mouthe (altitude 935 m) le thermomètre est à $-0,7$ à Pontarlier (840 m), qui se situe pourtant juste au pied de la Montagne et n'est qu'à 25 km à vol d'oiseau. Mouthe reçoit 300 mm de pluie de plus que Pontarlier mais c'est la neige, surtout, qui fait la différence. Il arrive souvent que la plaine de Pontarlier soit déneigée, alors que l'on skie encore sur les hauteurs du Mont d'Or ou du Noirmont. Il arrive aussi, comme pendant l'année sèche de 1964, que Pontarlier connaisse une courte période de sécheresse alors que Mouthe en est encore bien loin (fig. 4).

Entre Haut et Bas-Pays s'interpose la zone intermédiaire des Premiers Plateaux ou Moyen-Pays.

IV. LE MOYEN-PAYS

A de nombreux titres, le Moyen-Pays est une zone de transition. Cependant, la morphologie lui donne une unité sur laquelle il faut d'abord insister. C'est en effet, un ensemble de plateaux encadrés par des chaînons allongés ou faisceaux.

1. Un encadrement de faisceaux.

Partout, le Moyen-Pays est nettement séparé des ensembles voisins. Nous avons vu comment l'Ondulation transversale et le Dessoubre le coupent du Haut-Pays. Des faisceaux de même nature l'isolent du Bas-Pays. Il s'agit du Faisceau bisontin au centre, du Faisceau de Quingey à l'Ouest et du Lomont à l'Est.

Le Faisceau bisontin est un ensemble complexe de chaînons qui terminent le Jura vers le Nord-Ouest. Il domine généralement le Bas-Pays de 150 à 300 m et les Premiers Plateaux de 50 à 150 m. Il s'agit donc d'un faisceau, comme l'Ondulation transversale, mais complexe et varié. A l'Est de Besançon, il se divise en deux ensembles. L'un, au Sud du Doubs, est continu, rigide et semble former, dans le paysage, la véritable retombée du Jura sur le Bas-Pays. C'est à son pied que coule

généralement le Doubs. Au Nord de cette rivière, le Faisceau bisontin est d'abord formé de deux alignements de hauteurs, vers 450-500 m, qui se rejoignent en un alignement unique. On a affaire ici à des plissements simples donnant des monts, aplanis au sommet ou entaillés de combes et des vals à fond plat. Nous avons rattaché cette partie Nord du Faisceau aux Avant-Monts. A l'Ouest de Besançon, le Faisceau oblique vers le Sud-Sud-Ouest puis vers le Sud et prend alors le nom de Faisceau de Quingey, avant de venir butter contre le Faisceau salinois au Mont Poupet. L'ensemble est formé de deux voûtes anticlinales faillées que la Loue scie quelquefois mais entre lesquelles elle coule le plus souvent. A l'Est, le Faisceau bisontin est relayé par la barre rectiligne du Lomont qui s'allonge d'Ouest en Est sur plus de 40 km et atteint 840 m. En dehors de ces bordures plissées, le Moyen-Pays est, par excellence, celui des plateaux.

2. Le pays des plateaux.

C'est ici que se situent les plus vastes, les plus réguliers et les plus karstiques des plateaux du Jura. Il s'agit de calcaires, intercalés de quelques niveaux marneux, disposés en couches tabulaires ou peu ondulées, horizontales ou faiblement inclinées vers l'intérieur de la chaîne et faillées. Ces tables calcaires s'étalent entre 450 et 750 m d'altitude, mais les pentes y dépassent rarement 8 %, sauf là où elles sont incisées par des vallées. Elles sont découpées en une mosaïque de compartiments séparés par des chaînons. C'est donc le pays du pur style tectonique « comtois » des géologues. Les plateaux sont éventrés en canyon par la Loue, le Dessoubre, le Cusancin et leurs courts et rares affluents. On y distingue trois zones : le premier niveau des plateaux, le deuxième niveau et les vallées.

Le premier niveau s'étend entre les faisceaux bordiers du Jura au Nord et, au Sud, un alignement discontinu de collines Sud-Ouest, Nord-Est qui vont de la Loue moyenne à la cluse que le Doubs entaille dans le Lomont. Nous appellerons ce niveau, dont le nom varie suivant les auteurs, plateau de Nancray, car ce village se trouve à peu près au centre. C'est à la fois le plus bas (450 à 500 m), le plus plat et le plus régulier des plateaux du Doubs. Il est un peu moins karstifié que celui qui lui fait suite en altitude, néanmoins, le réseau hydrographique est totalement absent dans les deux tiers Sud. Le Nord est drainé par deux rivières, le Cusancin et l'Audeux, mais la première est précédée de vallons secs et la seconde n'est drainée en permanence qu'à quelques kilomètres de son embouchure. Les dépressions fermées sont nombreuses mais aucune n'atteint la taille des Marais de Saône. Il y a là un véritable petit poljé où, en temps normal, les eaux s'enfoncent pour rejoindre la Loue et où, en temps de crue, elles vont jusqu'au Doubs et noient une partie de la dépression.

Le deuxième niveau des Premiers Plateaux, dont l'altitude passe de 500 m au Sud-Ouest à 700 m au Nord-Est, s'inscrit entre un talus complexe qui le sépare du premier niveau, l'Ondulation transversale et le Lomont. Ce sont les plus karstiques des plateaux du Doubs. Sur 700 km², ils sont drainés seulement par deux tronçons de rivières dont l'une, la Loue, passe un peu en étrangère et dont l'autre est à sec une grande partie de l'année. Dépressions fermées, vallées sèches, « puits », grottes, résurgences font partie du paysage habituel. Dans cet ensemble, on distingue généralement deux plateaux, celui d'Ornans au Sud-Ouest et celui de Pierrefontaine au Nord-Est. Le plateau d'Ornans, de loin le plus vaste, s'étire sur 50 km de long et 10 km de large. La Loue le divise en deux éléments : le plateau d'Amancey, plus bas et plus disséqué sur la rive gauche et le plateau de Vercel sur la rive droite, plus élevé, plus régulier, sauf au Nord-Est où il s'égrène en buttes. Le plateau de

Pierrefontaine, beaucoup moins long et plus étroit, aux couches plus ondulées aussi, est une impressionnante cuvette, plate et sans eau.

Enfin, c'est dans ces Premiers Plateaux, ou à leur limite, que s'enfoncent les canyons de la Loue, du Dessoubre et de leurs affluents. Ces canyons forment à la fois des éléments étrangers, ne serait-ce que par leurs fortes pentes et leur climat d'abri, et des éléments d'attraction et de complément par rapport aux plateaux voisins. On peut aussi bien les considérer comme de profondes reculées, donc des annexes du Bas-Pays, que comme des éléments des plateaux dans lesquels ils s'incrustent. Morphologiquement nous les annexons aux Premiers Plateaux. Le découpage des Premiers Plateaux en deux niveaux d'altitudes différentes implique cependant une certaine différenciation du milieu.

3. Des nuances locales.

Certaines nuances apparaissent discrètement dans le paysage. Les surfaces toujours en herbe occupent, en moyenne, 74 % de la S.A.U. mais leur part est un peu plus grande sur le niveau le plus élevé que sur l'autre. La forêt est partout présente, puisqu'elle occupe 37 % du territoire, et partout les feuillus dominent. Partout aussi on enrésine, mais on a commencé plus tôt sur le plateau supérieur qui s'y prêtait mieux ; les communes sont donc ici beaucoup plus enrésinées que plus bas. Différenciation aussi pour les sols : sur le plateau de Nancray dominent les rendzines typiques alors que, sur le niveau supérieur, se rencontrent plutôt des sols bruns calciques, de meilleure qualité, et des sols humiques carbonatés.

Pour ce qui est du climat, nous n'insisterons pas sur les traits communs à cet ensemble de plateaux. Ils forment transition entre les domaines climatiques du Bas et du Haut-Pays : pluies abondantes (entre 1 100 et 1 400 mm), neige qui peut tenir quelques semaines, saison végétative qui démarre vers la mi-avril et se termine fin octobre, sécheresse biologique possible. Amancey en a connu trois semaines en 1964 (fig. 4) et, à Sancey-le-Grand, juillet est un mois sec une fois sur quatre. Cependant, une certaine coupure se fait encore entre le premier et le deuxième niveau. La neige tient plus longtemps sur les plateaux d'Ornans et de Pierrefontaine et on y voit même se monter quelques téléskis, il est vrai bien aventurés. A l'inverse, le climat du plateau de Nancray est par, certains côtés, proche de celui du Bas-Pays. J. Boichard a montré, par exemple, qu'il y a, ici comme plus bas, 70 à 90 % de chances pour que la période végétative ait des températures suffisantes pour assurer une bonne maturation du maïs.

Tel est donc l'espace « naturel » dans lequel vivent les ruraux du Doubs. Qu'en ont fait les hommes au cours des temps ?

CHAPITRE II

LE TEMPS

Sur l'espace naturel, présenté dans le chapitre précédent, des groupes humains ont vécu. Ils y ont laissé la trace de leurs actions, de leurs pensées, de leurs sentiments et cette trame naturelle a modifié leurs actions, leurs pensées, leurs sentiments. Ils ont transmis, aux groupes d'aujourd'hui, un certain ordonnancement de l'espace physique et une certaine organisation économique, sociale et culturelle. C'est l'étude de cet héritage qui fait l'objet premier de ce chapitre.

L'évocation de ces legs du passé s'arrête vers 1950, au moment où s'enclenche, comme le dit E. Morin, « le nouveau cours » ¹. Ce nouvel âge des campagnes colle tellement au présent qu'il serait artificiel de l'en séparer. Il sera donc étudié avec les chapitres suivants qui sont consacrés à la situation et à l'évolution actuelles. Dans cette mise en évidence des héritages du passé, nous ne nous en tiendrons pas au cadre strict de l'espace rural. Cela serait à la rigueur possible pour le Moyen Age ou les débuts de l'époque moderne. Cela ne l'est plus ensuite. L'espace rural ne se comprend plus que remis dans le cadre du système socio-spatial global et particulièrement urbain.

Chaque époque a laissé un certain héritage. L'Antiquité et le Moyen Age ont formé les linéaments de l'organisation physique du territoire. L'Epoque Moderne, que nous prolongerons jusqu'au milieu du XIX^e siècle, a tracé les grands traits spatiaux et structurels de l'économie, de la société et de la culture locales. L'Epoque Contemporaine, en ouvrant l'espace local, l'a tout à la fois uniformisé en certains secteurs et polarisé dans d'autres.

I. L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN AGE TRACENT LES LINÉAMENTS DE L'ORGANISATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE

1. La conquête du territoire agricole se fait en deux étapes essentielles.

Les premiers agriculteurs sédentaires apparaissent dans la région vers 4 000 avant J.-C. Au Néolithique ancien, l'occupation se réduit au Bas-Pays, au Néolithique moyen, vers 3 000, l'occupation humaine semble avoir gagné les Premiers Plateaux. Au Bronze moyen, arrivent des populations qui occupent les zones des

1. MORIN (E.) (62) (p. 64).

Premiers Plateaux restées vides, en particulier le Plateau d'Amancey. A l'Age du Fer, à l'époque des célèbres tombes sous tumulus, le peuplement semble s'être densifié sur les Premiers Plateaux, avoir gagné les Seconds Plateaux et même atteint, dans la Haute-Chaîne, le secteur de Pontarlier qui se trouve sur la voie commerciale joignant l'Adriatique à la Saône, par le Valais et le Col de Jougne. Ainsi, lorsque débute, au deuxième Age du Fer (Tène) la civilisation celtique, une bonne partie de l'espace a été touchée par les défrichements. Cependant, la Haute-Chaîne est presque intacte et l'occupation semble plus dense sur les Premiers Plateaux et dans le Bas-Pays qu'ailleurs. Pour la période romaine proprement dite, si l'on écarte la toponymie, trop suspecte aux yeux de beaucoup d'historiens, les sources sont presque muettes. Impossible donc de préciser ce que cette époque a pu ajouter aux régions précédemment défrichées. Tout au plus peut-on supposer, au vu des villas jusqu'ici repérées, que cette extension, si elle a existé, s'est plutôt faite dans le Bas-Pays.

Nous ne sommes pas beaucoup mieux informé de ce que fut véritablement l'occupation humaine du Haut Moyen Age. La première vague alamane est mal connue. L'implantation burgonde semble avoir surtout touché le Bas-Pays et quelques vallées des plateaux (Loue et Drugeon). Mais pas question d'une arrivée massive, comme le croyait Perrenod, qui voyait dans les noms en « ans », effectivement nombreux dans le Doubs, la trace d'une profonde burgondisation. Pour G. Moyse, « l'impression que l'on retire est donc bien qu'il ne s'agissait pas de l'établissement vital d'une vague considérable d'hommes, mais du contrôle stratégique d'une région menacée en priorité sur l'Est »². L'ultime vague germanique est le fait à nouveau des Alamans, plus précisément des Varasques. Ceux-ci occupent, aux VI^e et VII^e siècles, les plateaux situés à l'Est de la Loue. Le défrichement de nouvelles terres est généralement plutôt le fait du monachisme naissant. Cependant, l'espace qui nous intéresse ici est éloigné de Condat (futur Saint-Claude) et de Luxeuil. Aussi, l'essaimage de ces monastères comtois profite-t-il peu à ce pays. Par contre l'influence monastique bourguignonne est plus nette. Le long de la route reliant Saint-Marcelles-Chalon et Agaune, en Valais, sont fondées un certain nombre de maisons. Cependant « les mutations germaniques et chrétiennes des VI^e-VII^e siècles n'ont pas fait progresser spectaculairement la colonisation humaine »³. On peut penser que la situation reste à peu près en l'état jusqu'à la fin du XI^e siècle à quelques exceptions près.

Une deuxième vague de défrichements commence dans le premier tiers du XII^e siècle pour culminer vers 1130-1135 et s'éteindre vers le milieu du XIV^e siècle. Elle est encore, pour l'essentiel, monastique. Elle est commencée d'abord par les ordres traditionnels, mais ce sont les cisterciens qui sont les plus actifs. Les seigneurs laïcs prennent bientôt le relai des religieux qui préfèrent, comme les ordres mendiants, s'installer dans les villes ou, comme les ordres militaires, s'établir le long des voies de communication. Dès la fin du XII^e siècle, les Sires de Joux installent des hommes aux Fourgs (Pontarlier). L'abbaye de Saint-Claude concède à Jean de Chalon, en 1266, les forêts de la Haute-Chaîne situées entre le Risoux et Pontarlier et celui-ci installe alors des colons dans le Val de Mouthe. En 1344, les comtes de Neuchâtel font défricher la région de Grand-Combe-des-Bois (Le Russey). S. Daveau a dressé une carte complète des étapes du défrichement dans la zone frontalière franco-suisse⁴. On ne doit pas oublier non plus le lent grignotage, par les paysans, des limites forestières de leurs terroirs qui, pour être moins spectaculaire, n'en a pas moins été très efficace.

2. FIETIER (R.) (34) (p. 93).

3. FIETIER (R.) (34) (p. 108).

4. DAVEAU (S.) (23) (fig. 10).

Ce mouvement de conquête du sol, parti des plateaux aux XII^e et XIII^e siècles, s'étend à la Haute-Chaîne, surtout au début du XIV^e siècle, pour s'achever vers le milieu de ce siècle. La province, qui semble alors connaître un premier maximum démographique, va passer ensuite un siècle difficile (grande peste, incursions des Ecorcheurs) pendant lequel avances et reculs de détail se succèdent, sans que les limites atteintes vers 1350 soient de beaucoup dépassées. D'ailleurs la forêt, que l'on considérait jusqu'alors comme un « désert » prend de la valeur et les nobles empêchent alors les paysans de défricher. Avant la fin du XV^e siècle, les grands traits d'ordre superficiel, c'est-à-dire la répartition des forêts et des territoires agricoles, semblent donc largement acquis. Dans les siècles suivants, l'espace agricole connaît encore quelques pulsations mais, à l'exception de la Haute-Chaîne où les derniers cantons vierges seront entamés au XVI^e siècle, la résultante actuelle de ces avancées et reculs semble correspondre à peu près aux limites de 1350.

2. La mise en place du maillage des lieux habités est à peu près terminée vers 1350.

La période antérieure à 1350 est, ici encore, capitale, mais le plus souvent mal connue. On sait seulement qu'au Néolithique moyen, les groupes locaux n'habitent plus uniquement des grottes mais aussi des villages retranchés, situés sur des éperons barrés ou au bord de rivières ou de lacs. Cette situation se poursuit jusqu'au Bronze final. L'habitat de hauteur est alors partiellement abandonné pour les zones basses. Ce serait à cette époque, puis à l'Age du Fer, que la répartition de l'habitat sur le Bas-Pays ainsi que sur l'ensemble des Premiers Plateaux et le Sud des Seconds Plateaux, prendrait en bonne partie son allure actuelle de groupements en villages de tailles diverses. Peut-être y a-t-il un lien entre l'occupation humaine précoce du Bas-Pays et son habitat en villages minuscules ⁵, l'occupation plus tardive des plateaux et leurs villages de plus forte taille (100 à 300 hab. actuellement). Peut-être la variété des terroirs du Bas-Pays y est-elle aussi pour quelque chose. On ne sait pas mieux ce que furent les implantations de l'époque gallo-romaine puisque « l'on ignore la densité et la forme précise des habitats » ⁶. Celles du Haut Moyen Age ne sont guère mieux connues, à l'exception des fondations monastiques qui furent rares ici.

Par contre, nous sommes mieux informé sur les créations du Bas Moyen Age, surtout sur celles des ordres monastiques. Les abbayes essaient (ou annexent) des prieurés et des granges monastiques que des moines puis des colons viennent défricher. Certains de ces prieurés ou de ces granges sont devenus des villages, de même que certaines créations seigneuriales. La plupart ne sont cependant restés que de simples hameaux ou même des fermes isolées. C'est ainsi que toute la Haute-Chaîne et les Seconds Plateaux de la région du Russey, de Maïche et de Saint-Hippolyte, ont gardé un habitat dispersé, à l'exception d'un étroit ruban au Sud-Ouest de Pontarlier.

Il serait intéressant, également, de mieux connaître la mise en place des limites paroissiales puis communales. Ces frontières ont, en effet, souvent guidé dans le détail les défrichements tardifs et l'organisation des terroirs. On pense généralement que la plupart des paroisses anciennes correspondent au terroir agricole des groupes originels qui les ont défrichés et que c'est en fonction de ces terroirs que fut délimitée au IX^e siècle, après le grand mouvement de christianisation des campagnes, la trame

5. Souvent moins de 100 hab. aujourd'hui, sauf dans les zones périurbaines dont les populations se sont gonflés récemment.

6. FIETIER (R.) (34) (p. 72).

de base des « baroches » ou paroisses. Cependant, ce quadrillage originel a subi des transformations. Il a d'abord été étendu à la Haute-Chaîne, au moment des grands défrichements du Bas Moyen Âge. Il a été également souvent retouché suite à la disparition de certains villages, au morcellement des paroisses primitives et au remodelage opéré par la Contre-Réforme. Les limites intercommunales restent d'ailleurs longtemps imprécises. C'est à partir du xvi^e siècle, à une époque où la terre se fait rare et où la forêt se valorise, que le besoin de fixer strictement les limites paroissiales se fait sentir. Ce bornage se termine en 1790, lorsque l'on décide que toute parcelle doit être rattachée à un territoire communal. Dès lors, à quelques modifications près, le cadre communal est fixé jusqu'aux fusions récentes, elles-mêmes plutôt rares.

3. Le réseau de base des voies et des villes est remarquablement stable depuis l'époque romaine.

La Franche-Comté est née du croisement de deux axes de communications. L'un de ces axes unit l'Europe du Nord à celle du Sud : du Rhin il file, par la Porte d'Alsace et le pied du Jura, jusqu'à Besançon ; ici, il diverge d'une part vers le Vignoble, pour suivre encore le pied du Jura et d'autre part vers l'autre bord du fossé de la Saône et du Rhône, par Dole. L'autre axe, perpendiculaire au précédent, est la voie la plus directe qui unisse l'Italie à la Flandre, par le Grand Saint-Bernard, le Valais, le Moyen-Pays Suisse, le col de Jougne, la Saône et le Bassin Parisien. Ces deux voies se croisent au pied de la citadelle de Besançon. Lorsque la région apparaît dans l'histoire, les deux routes sont déjà en place. Strabon mentionne celle qui franchit le Jura. L'autre est, à l'époque romaine, une grande route stratégique qui unit Lyon au Rhin. Mais, sans aucun doute, ces routes sont plus anciennes encore, puisque Rome s'est souvent contentée de systématiser et d'améliorer le réseau pré-existant. Dès l'époque gallo-romaine, trois villes ou bourgades tiennent les trois extrémités de ce réseau : Mandeure (Epomanduodurum) qui commande la porte d'Alsace et la navigation sur le Doubs, Pontarlier (Abiolica ou Ariarica) qui tient le col de Jougne, sur la route d'Italie et Besançon (Vesontio), au croisement des deux voies. Besançon, grâce à une position particulièrement appréciée des Romains, devient alors la métropole d'une Grande Séquanie qui déborde sur le Moyen-Pays Suisse. Ainsi, dès cette époque, les traits essentiels du réseau routier et urbain fondamental, c'est-à-dire deux axes et trois villes, sont déjà en place.

Au-delà des vicissitudes historiques, qui ne nous intéressent pas ici, cette articulation de l'espace géographique en deux lignes et trois points polarisants reste remarquablement stable. Le réseau va seulement se compliquer mais toujours en s'organisant autour de cette trame fondamentale. Dès l'époque romaine, d'autres routes de moindre importance existent, quoique leur tracé soit mal connu. Plus tard, lorsque des relations économiques continentales à grande distance renaissent, c'est-à-dire au xii^e siècle et surtout aux xiii^e et xiv^e siècles, les deux axes traditionnels réapparaissent, toujours tenus par trois villes⁷. Un changement toutefois : Mandeure, ruinée, n'est plus qu'un village. C'est Montbéliard qui, nommée pour la première fois au x^e siècle, garde désormais vers le Sud l'accès à la Porte d'Alsace, que Belfort tient vers le Nord. Le réseau des routes s'étoffe, surtout pour permettre à Salins (Jura), où se concentre l'extraction du sel, d'exporter sa production vers la Comté et les pays voisins. C'est ainsi qu'apparaissent, ou que réapparaissent, les chemins « saumots » qui courent de Salins vers Pontarlier ou vers Baume-les-Dames, à travers

7. CHOMEL (V.), EBERSOLT (J.) (19).

les plateaux. D'autres voies secondaires s'esquissent pour réunir les nouveaux espaces défrichés de la Haute-Chaîne et pour les mettre en contact avec Besançon. Le réseau urbain ne bourgeonne que timidement. Vers le milieu du ^{xiv}^e siècle, date du premier maximum démographique, seul Besançon, avec 10 000 habitants, est pour l'époque une ville importante ; Montbéliard et Pontarlier ont moins de 2 000 habitants. Deux autres bourgades, Ornans et Baume-les-Dames, prennent lentement un caractère urbain pour avoir été mises à la tête d'une circonscription administrative.

Ainsi, dès la fin du ^{xiv}^e siècle, les grands traits de l'organisation physique du territoire sont en place. La mosaïque des forêts et des espaces agricoles est à peu près esquissée. Le maillage des villages, sur les plateaux et le Bas-Pays et le semi des fermes et des hameaux de la Haute-Chaîne, sont à peu près dessinés. Le réseau des routes et des villes est largement ébauché.

II. L'ÉPOQUE MODERNE ESQUISSE LES GRANDS TRAITS SPATIAUX ET STRUCTURELS DE LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

L'époque moderne, que nous prolongerons jusqu'en 1850, fixe donc certains grands traits de la vie économique, sociale et culturelle. Les traits culturels semblent se préciser dès les ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles. Les autres sont l'aboutissement d'une évolution qui s'accélère au ^{xviii}^e et au début du ^{xix}^e siècles. Cette accélération est permise par une certaine amélioration des communications dont il faut dire d'abord quelques mots.

La Franche-Comté, dans son « siècle d'or » (le ^{xvi}^e), a connu une légère amélioration de ses voies de communications. Le ^{xvii}^e, par contre, est, de ce point de vue, un siècle de régression et, en 1715 encore, la province est repliée sur elle-même. Par contre le ^{xviii}^e et la première moitié du ^{xix}^e siècle apportent une relative amélioration à cette situation. Le ^{xviii}^e siècle a aménagé les axes traditionnels, dont il a fait des routes royales, auxquelles il a ajouté quelques tronçons. Dans les quarante premières années du ^{xix}^e siècle, des routes départementales sont aménagées ; à la fin de la période, on en compte 21, totalisant 460 km. Cependant cette amélioration est encore très relative. Vers 1840, c'est encore le long des deux axes de base que se trouvent douze des dix-huit relais de poste, preuve que leur rôle reste primordial et la plupart des routes récentes rayonnent autour de Besançon. L'ensemble des plateaux entre Doubs et Loue reste enclavé. Dans le Haut-Doubs, la région de Pontarlier est correctement reliée à Besançon ; par contre, entre Morteau et Besançon, la liaison est incomplète. Les secteurs de Maïche et Mouthe sont encore isolés. Le Pays de Montbéliard n'est desservi que par deux routes, parfois médiocres, qui unissent l'Isle-sur-le-Doubs à Belfort et Montbéliard à Bâle. A la même époque, peu de choses ont été faites pour les chemins vicinaux⁸. Le canal Monsieur, futur canal du Rhône au Rhin, qui touche Besançon en 1829, est loin de réaliser tous les espoirs que l'on plaçait en lui. Son trafic est limité par son faible tirant d'eau et ses multiples écluses.

En somme, il y a bien eu évolution. Les voies sont meilleures et un peu plus nombreuses ; le trafic s'accroît ; l'axe du Bas-Pays prend nettement le pas sur celui

8. FOHLEN (C.L.) (35).

qui descend de la Montagne. Bien que la trame du réseau des voies de communication ne soit pas fondamentalement différente de celle que nous avons décrite plus haut, cette ouverture de l'espace départemental va être suffisante pour contribuer à uniformiser les structures et les espaces agricoles ainsi qu'à ébaucher l'espace industriel.

1. L'espace agricole s'uniformise.

L'époque moderne connaît encore un certain nombre de pulsations de l'espace agricole. Les défrichements que nous avons vu s'éteindre vers 1350 reprennent à la fin du xv^e et surtout au xvi^e siècle. La province atteint alors un deuxième maximum démographique. Les grignotages reprennent aux limites des terroirs existants. Mais la terrible guerre de Dix ans (1634-1644)⁹ fauche entre la moitié et les trois-quarts de la population. Elle est suivie par un repeuplement de Savoyards et de Suisses, une reprise des terres un moment délaissées mais pas par une véritable extension des territoires agricoles. La province met, en effet, plus d'un siècle pour retrouver sa population initiale. Le xviii^e et la première moitié du xix^e siècle amènent une ultime extension des défrichements, liée à la troisième poussée démographique qui culmine en 1851. Au xviii^e siècle, on ronge encore la bordure des finages existants. On défriche ou on assèche des territoires plus vastes, où s'implantent des fermes isolées. C'est ce qui se produit dans le Haut-Doubs, notamment dans le Noirmont (Mouthe) et dans le marais de Saône (Besançon). Le mouvement se poursuit jusqu'en 1850 ou même 1860. De 1836 à 1866, 690 ha de terres labourées sont gagnées sur la forêt et 20 000 ha de landes ou de terrains vagues sont mis en culture. Tout cela n'est pas à négliger. Cependant, une bonne partie de ces conquêtes tardives va être abandonnée par la suite, particulièrement dans les zones viticoles (Haute-Loue, Bas-Pays) et dans la Haute-Chaîne. L'événement essentiel de l'époque moderne, du point de vue agricole, est ailleurs ; il est dans l'uniformisation progressive de l'espace agricole.

En effet, vers la fin du xviii^e siècle, trois types d'espaces agricoles coexistent : ceux de la Haute-Chaîne, du Moyen-Pays et du Bas-Pays. La Haute-Chaîne, depuis son défrichement, semble s'être orientée vers l'élevage, alors qu'ailleurs se pratiquait une polyculture-élevage classique. Le premier dénombrement des animaux de la province, effectué en 1688 et cartographié par J. Boichard, permet de constater que dans le Haut-Pays, à l'exception toutefois du secteur de Maïche, la densité dépasse cinq bovins par feu, alors qu'ailleurs la densité tombe à trois ou quatre et même à moins de deux dans le bailliage de Besançon et le Pays de Montbéliard. L'élevage y est essentiellement laitier, puisque les vaches forment près des deux-tiers du troupeau contre moins de la moitié dans le Bas-Pays, à l'exception du Pays de Montbéliard plus laitier.

Cette dualité du troupeau recouvre une dualité des productions, des systèmes d'occupation du sol et des structures socio-économiques en général. Le Haut-Pays — aux nuances près évoquées plus haut — est spécialisé dans la production du lait et du fromage. C'est là notamment que sont nées les célèbres « fruitières »¹⁰ qui sont au départ une simple association provisoire de prêt réciproque de lait qui

9. Épisode local de la guerre de Trente ans.

10. Voir, notamment : LEBEAU (R.) (54),
DAVEAU (S.) (23),
BOICHARD (J.) (4).

permet aux agriculteurs, en mêlant le produit de leur traite journalière, de fabriquer un gros fromage qu'aucun d'eux ne pourrait faire chaque jour individuellement par manque de lait : le vachelin. Cet ancêtre un peu frustré du gruyère est un fromage de garde qui permet en quelque sorte de stocker le lait très abondant de l'été. Le lait d'hiver, beaucoup plus rare, surtout à l'époque, est transformé en petits fromages : les tommes. Les fruitières apparues, depuis le XIII^e siècle au moins, dans un quadrilatère allant de Mouthe à Levier par Nozeroy et Salins ont permis au Haut-Pays de se spécialiser très tôt dans l'élevage laitier et de vendre ses fromages au loin, depuis le XVI^e siècle.

Cette zone d'élevage du Haut-Doubs se caractérise, en outre, par un système d'occupation du sol particulier : l'assolement pastoral. C'est un assolement à très longue révolution qui fait alterner deux à quatre ans d'orge et d'avoine et douze à vingt ans d'herbage sur les meilleurs sols. Sur les autres terres, qui couvrent certainement plus de la moitié de la S.A.U., l'herbe n'est pas coupée mais broutée à la belle saison par le troupeau. L'assolement pastoral constitue donc un moyen essentiel d'intensification fourragère. La Montagne a ainsi lentement mis au point et perfectionné un système socio-économique bien adapté au milieu et qui donne une certaine aisance à la population locale.

Les Premiers Plateaux et le Bas-Pays tranchent nettement, dès la fin du XVII^e siècle, sur la Montagne. Nous l'avons vu, la densité des bovins y est plus faible et les vaches laitières relativement moins nombreuses. C'est que le bétail est élevé, en priorité, pour sa force de travail, son fumier et sa viande ; le lait ne sert qu'à la fabrication du beurre familial. Les fruitières sont donc inconnues. Une bonne partie des terres est consacrée aux cultures et plus particulièrement aux céréales (seigle, avoine et surtout blé). C'est le pays de l'assolement triennal classique, de la vaine pâture et du troupeau communal. Outre les bovins, les porcs, les chèvres, les moutons sont nombreux. Des Premiers Plateaux au Bas-Pays apparaissent cependant des variantes, qui sont parfois plus que des nuances. Dans le Bas-Pays les bœufs sont plus nombreux, les vaches plus rares, les surfaces emblavées plus vastes, les prairies naturelles hors-assolement plus réduites, l'économie plus ouverte. En outre la vigne y pousse sur les coteaux, notamment dans les secteurs de Quingey, Boussières, Audeux, Marchaux, Baume-les-Dames, Rougemont, Clerval. Localement, elle peut donner lieu à une spécialisation comme vers Besançon ou dans la Haute-Loue ¹¹. Le bariolage de l'espace agricole est donc maximum vers la fin du XVII^e siècle, mais bientôt ces contrastes vont se gommer.

Ici, comme dans beaucoup d'autres régions françaises, la révolution agricole ne s'esquisse que très timidement au XVIII^e siècle. Elle démarre plus ou moins tôt selon les secteurs. Son originalité vient de ce que les innovations apparaissent moins chez les grands propriétaires, rares ou absentéistes, ou chez les gros fermiers eux-mêmes peu nombreux, que chez certains agriculteurs du Pays de Montbéliard, notamment les fermiers anabaptistes du Prince de Montbéliard. Ceux-ci, vulgarisent la pomme de terre dès 1745. Très tôt ils pratiquent les cultures dérobées sur les jachères et les prairies artificielles. Cette révolution verte leur permet de densifier leur troupeau bovin, mais elle ébranle le vieil assolement triennal et la vaine pâture. En 1793, au moment de l'annexion, l'abandon des pratiques communautaires est presque chose faite.

Ailleurs, cependant, les choses vont moins vite et moins loin. L'adoption des techniques nouvelles est timide au XVIII^e siècle. Elle reste localisée dans le Bas-Pays et sur les plateaux proches du Pays de Montbéliard. L'assolement triennal obligatoire

11. CHAPUIS (R.). (11).

et la vaine pâture se maintiennent solidement, malgré la suppression officielle de 1778 et les avis des gens « éclairés ». C'est que la vaine pâture, et l'assolement qui lui est lié, permet aux petites gens sans terre et aux petits propriétaires d'élever quelques têtes de bétail. Sa suppression est si violemment critiquée qu'on n'ose pas l'appliquer. Pour limitée qu'elle soit, cette révolution verte s'accompagne d'une spécialisation sensible dans l'élevage laitier. Dans le Haut-Pays une quinzaine de fruitières nouvelles sont créées ; le secteur de Maîche et les plus élevés des Premiers Plateaux (vers Amancey, Nods) commencent à s'orienter vers le lait. La combinaison fruitière-gruyère diffuse donc à partir de la région d'origine et le troupeau bovin du département double entre 1688 et 1810.

Outre les conditions économiques générales qui sont alors favorables à l'agriculture, cette spécialisation n'est pas étrangère à l'augmentation du revenu agricole. Cette relative aisance se traduit par un essor sans précédent de la construction villageoise. De nombreuses églises, brûlées autrefois par les Suédois, se reconstruisent avec leur clocher bulbe imité de la Cathédrale Saint-Jean de Besançon. D'innombrables fermes sortent de terre. Elles portent encore fièrement la date de leur construction et les initiales de leur constructeur. Elles sont, plus que les églises mêmes, le témoignage d'une admirable architecture rurale. Adaptées à l'environnement et aux données économiques du temps, elles sont un dernier témoignage de l'existence des trois économies agricoles qui vont bientôt s'unifier. Les montagnons éleveurs dressent alors ces cathédrales rurales que sont les immenses fermes du Haut-Doubs, avec leur vaste grenier-grange où s'entassent l'orge, l'avoine et surtout le foin, avec leur étable, sombre et basse et leur énorme toiture dominée par le « tuyé », immense cheminée centrale de bois où sont fumés les saucisses, le brési, le lard. Tout autre est la petite maison construite par les vigneron du Bas-Pays qui, organisée autour de la cave comme la grosse ferme du Haut l'est autour du grenier, tient son élégance citadine de la pierre dont elle est faite tout entière, murs et toit. Ailleurs, les polyculteurs-éleveurs du Bas-Pays et des Moyens Plateaux ont édifié la ferme comtoise commune ; plus petite que la ferme du Haut-Pays, parce que la stabulation hivernale est moins longue, elle reste néanmoins une bâtisse imposante¹². Cependant, rien de stéréotypé dans ces constructions. Le style et l'organisation intérieure se nuancent en fonction de l'altitude, du système agricole, du matériau, de la densité de l'espace bâti ou, tout simplement, des envies ou des contraintes personnelles du paysan-constructeur. A partir d'un modèle-idéal, passé dans l'inconscient collectif, naissent mille architectures diverses, fruit d'une imagination corsetée par des contraintes. En somme l'unité dans la diversité.

Les cinquante premières années du XIX^e siècle voient l'agriculture accélérer l'amélioration de ses techniques et accentuer sa spécialisation laitière, sans toutefois que l'espace soit encore totalement uniformisé. La révolution verte diffuse maintenant partout, ce qui ne veut pas dire chez tous les agriculteurs. En 1852, la jachère morte n'occupe plus que 8 % des surfaces assolées. Les prairies artificielles, la betterave fourragère se répandent. Les rendements augmentent ; celui des céréales s'accroît d'un quart entre 1836 et 1852. L'outillage s'améliore.

Ces améliorations s'accompagnent d'une spécialisation croissante dans l'élevage laitier. C'est entre 1800 et 1850 que les fruitières, symbole d'une conversion à l'élevage laitier et à l'ouverture au marché, gagnent d'abord les Seconds Plateaux puis les Premiers. Cette spécialisation s'assortit souvent d'une adoption lente mais continue du système pastoral qui domine maintenant dans l'ensemble du Haut-Doubs, alors que sur les Premiers Plateaux, l'assolement triennal demeure, malgré

12. GARNERET (J.) (38)

l'adoption de la fruitière. Le troupeau lui aussi se transforme. Mais il s'agit moins d'une augmentation de ce troupeau (118 000 bovins en 1810, 125 000 en 1855) que d'une évolution structurelle. Les bêtes sont généralement plus lourdes et mieux nourries qu'autrefois. Elles font l'objet de croisements plus ou moins empiriques et plus ou moins suivis. Les vaches laitières occupent une place croissante dans le troupeau.

Dans cette progression vers une spécialisation laitière, le Doubs fait figure de département-pilote en Franche-Comté. Vers le milieu du XIX^e un grand pas est donc franchi vers une uniformisation de l'espace agricole. Cependant cette mutation, faite sans bruit et sans brutale secousse sociale ou économique, n'a pas atteint partout le même stade.

C'est dans le Haut-Pays, et surtout dans l'arrondissement de Pontarlier que le système est le mieux réalisé. Sur les Premiers Plateaux, où la spécialisation laitière est allée moins loin, les céréales occupent plus de 50 % des terres labourables. Le Bas-Pays, lui, n'est pas encore converti : aucune fruitière, pas de fromage ou presque, moins de vaches laitières, peu de prairies naturelles. C'est un pays de polyculteurs, qui consacrent 60 à 80 % des terres labourables aux céréales, surtout au blé, et d'éleveurs de bœufs. La vigne continue à donner à ce secteur un parfum bien particulier. Cependant les premiers indices d'une mutation apparaissent, vers 1850, dans ce Bas-Pays. Les vaches laitières y deviennent plus nombreuses. Les prairies artificielles et les cultures fourragères s'y étendent aux dépens du blé. Le vignoble, qui s'était étendu au XVIII^e, stagne depuis le début du XIX^e siècle, puis se réduit depuis 1830 ; devant la concurrence des vins du Midi, même les secteurs les plus spécialisés se maintiennent difficilement. Le terrain se prépare pour une évolution semblable à celle des terres hautes. Dans le même temps où l'espace agricole évolue vers l'uniformité que nous lui connaissons aujourd'hui, l'espace industriel du département s'ébauche.

2. Les linéaments de l'espace industriel se mettent en place.

L'espace industriel s'esquisse jusqu'au XVII^e siècle et prend forme au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. A une époque où le bois et l'eau sont les sources d'énergie essentielles, l'espace local dispose d'atouts précieux. Il est couvert de vastes forêts qui occupent plus du tiers du territoire. Il est parcouru par des rivières et des ruisseaux que le soutirage karstique rend peu nombreux mais plus réguliers et utilisables souvent dès leur source. Il dispose également des minerais de fer sidérolithique du Pays de Montbéliard et de l'hématite rauracienne et bajocienne, équivalant à la minette lorraine, qui affleure dans le Haut et le Bas-Pays. C'est sur ces bases que va démarrer l'activité industrielle.

A l'aube du XVI^e siècle une activité artisanale et préindustrielle est déjà installée, parfois depuis plusieurs siècles, le long des « vallées à moulins ». Scieries, battoirs à chanvre, huileries, moulins à blé et à papier, forment des « chapelets d'usines rustiques »¹³ le long de la plupart des rivières comtoises. Des hauts fourneaux et martinets¹⁴ s'échelonnent le long du Doubs (dans la Haute-Chaine) de la Loue et de l'Ognon. Au XVI^e siècle ces établissements se multiplient. Des mines, des fourneaux, des forges s'ouvrent, en particulier dans le Comté de Montbéliard qui n'avait connu jusqu'ici qu'une timide activité artisanale dans la laine et le chanvre. Par

13. FEBVRE (L.) (31) (p. 14).

14. D'abord atelier où la fonte est transformée en fer le martinet désigne ensuite tout établissement qui traite le fer.

contre, le secteur de Besançon reste un peu en dehors du mouvement. Toutefois, la fin du ^{xvi}^e et le ^{xvii}^e siècle sont très difficiles pour le pays. L'activité métallurgique ne s'étend guère, sauf dans le Pays de Montbéliard. Vers 1700, les établissements industriels ne sont guère plus nombreux que vers 1550. Ce sont les 150 années suivantes qui sont déterminantes.

L'annexion à la France, en 1678, n'ouvre pas immédiatement la Comté sur le marché français, car la province est d'abord « réputée étrangère ». Mais peu à peu, l'amélioration des communications et, dans la deuxième moitié du ^{xviii}^e siècle, l'abaissement des droits de douanes vont lentement souder la province à la France. Le Pays de Montbéliard, lui, est ouvert sur les Allemagnes et sur la Suisse. Le ^{xviii}^e siècle connaît donc un essor industriel de premier ordre. Le nombre des établissements métallurgiques, par exemple, fait plus que doubler. La fin du ^{xviii}^e et la première moitié du ^{xix}^e siècle renforcent l'industrialisation du département. Le Doubs et le Pays de Montbéliard, annexé en 1793, font désormais partie de plein droit de l'espace national français auquel, de surcroît, ils sont un peu mieux reliés. Le renforcement de l'industrie provient, en partie, d'une certaine expansion de la sidérurgie traditionnelle mais surtout d'une diversification des industries métallurgiques et de la création d'industries nouvelles, comme l'horlogerie. Cependant, chaque région a vécu différemment cette évolution.

Le Pays de Montbéliard connaît la mutation la plus spectaculaire. L'ouverture de mines de fer puis la création de la forge d'Audincourt, en 1616, par le prince de Wurtemberg, marquent le démarrage de la métallurgie. Celle-ci progresse beaucoup au ^{xviii}^e siècle et se diversifie au ^{xix}^e siècle ; des fonderies de seconde fusion et des laminoirs fournissent la matière première pour la fabrication de multiples objets métalliques dans laquelle se lancent des entrepreneurs ingénieux comme J. F. Peugeot et F. Japy. Ce dernier fonde en 1770 à Beaucourt (actuel Territoire de Belfort) un atelier d'ébauches¹⁵ qui est, en 1804, une véritable manufacture employant 300 ouvriers. F. Japy essaime ensuite dans le Doubs à Dampierre-les-Bois, Badevel, Dasle, Etupes (Audincourt), Seloncourt (Hérimoncourt), Bart (Montbéliard), l'Isle-sur-le-Doubs. Il diversifie sa production, passe à la serrurerie puis à la visserie-boulonnerie. Lui-même et ses successeurs se lanceront dans l'horlogerie de gros volume (pendules, horloges, etc.), les ustensiles ménagers, la quincaillerie, l'outillage textile. Vers 1850, les Japy emploient 5 000 salariés dans le Pays de Montbéliard. Ils sont au ^{xix}^e siècle, pour le Pays, ce que les Peugeot seront au ^{xx}^e.

L'histoire des Peugeot est tout aussi révélatrice de l'esprit d'entreprise qui règne alors dans le Pays de Montbéliard. Paysans puis meuniers, à Hérimoncourt, dans la petite vallée du Gland, vers 1725, les Peugeot se lancent, en 1759, dans le textile, puis en 1810 dans la fonderie d'acier. On travaille l'acier pour produire des lames de scies et de ressorts, puis de l'outillage à main et agricole, des baleines de parapluie, de corsets et des cerceaux de crinoline qui formeront le fond de leur activité jusqu'à la bicyclette et à l'automobile. Les Peugeot essaient eux aussi à Valentigney, Pont-de-Roide, Audincourt, Seloncourt ; mais avec 1 200 employés vers 1850, ils viennent encore loin derrière les Japy.

Japy et Peugeot ne sont pas tout. Beaucoup d'autres se lancent dans l'aventure industrielle. Vers 1800, 300 ouvriers horlogers travaillent à Seloncourt, dans la basse vallée du Gland¹⁶ et un demi-siècle plus tard, le Pays de Montbéliard emploie

15. Ébauche : partie essentielle de la montre comprenant notamment la platine (support des organes mobiles), le barillet (roue motrice), le rouage (organe de transmission) et le mécanisme de remontage et de mise à l'heure.

16. FERRER (A.) (32).

5 000 ouvriers horlogers. Enfin, à côté de la métallurgie et de l'horlogerie, l'industrie textile s'est aussi installée, à l'imitation de l'Alsace. Des filatures mécaniques se créent, dans des bourgades, alors que le tissage, plus longtemps effectué à la main, se disperse d'abord vers la vallée du Doubs ou sur le plateau de Blamont puis, avec la mécanisation, se concentre lui aussi. Toutes industries réunies, et le secteur de Beaucourt inclus, le Pays de Montbéliard occupe, vers 1850, environ 10 000 ouvriers. Il est déjà devenu un espace industriel sans équivalent dans le Doubs par sa masse et sa diversité.

Le Haut-Doubs métallurgique et la vallée de la Loue, deux autres vieilles régions industrielles, connaissent des destinées diverses. La première se maintient bien au XVIII^e siècle, mais connaît déjà des difficultés dans les décennies suivantes. En 1803, on extrait encore le fer dans la région de Pontarlier et Mouthe mais ces mines, à faible teneur, ferment peu à peu. Les fourneaux et les forges survivent difficilement. Une cinquantaine de « moulins », surtout des scieries, se pressent le long du Doubs. Cependant, en dehors de la forge qui occupe une centaine d'ouvriers, ce sont de petits ateliers qui, au total, emploient moins de 500 ouvriers. Pontarlier n'est pas encore une ville industrielle. La vallée de la Loue compte, vers 1850, une cinquantaine d'ateliers et moulins divers, mais la production métallurgique s'est déjà concentrée sur six usines et emploie 1 000 personnes. Au total, les usines et ateliers de la Loue occupent 1 500 personnes.

A côté de ces trois anciens espaces industriels, deux nouveaux naissent au XVIII^e siècle et s'épanouissent au XIX^e siècle : le Haut-Doubs horloger et Besançon. Dans ce qui va devenir le Haut-Doubs horloger, c'est-à-dire les secteurs de Morteau, Le Russey et Maîche, l'industrie n'est pas inconnue au XVIII^e siècle : martinets et « moulins » divers y font suite à ceux du Haut-Doubs métallurgique. Mais cette industrie va être supplantée par l'horlogerie. Entre Morteau et Maîche, dès le XVIII^e siècle, des paysans frontaliers commencent à fabriquer, pendant l'hiver, diverses pièces de montres pour des entrepreneurs du Jura neuchâtelois voisin, où l'horlogerie s'est implantée au XVII^e siècle. Gênée par la politique douanière de la France, pendant les trente premières années du XIX^e siècle, cette industrie redémarre, en 1834, lorsque l'interdiction d'importer des montres suisses est rapportée et que deux ans plus tard, les droits à l'importation sont abaissés. Les ateliers se multiplient le long de la frontière avec la bénédiction des autorités locales. Malgré les variations de la politique économique française qui vont suivre, l'horlogerie est implantée définitivement. Après des essais infructueux à Pontarlier et à Mouthe, cette activité va se fixer dans les secteurs de Morteau et Villers-le-Lac d'une part, Le Russey, Maîche, Charquemont, Damprichard de l'autre. Il n'y a pas alors de véritables ateliers. Dans la plupart des familles, un ou plusieurs membres travaillent « sur la fenêtre » et fabriquent telle ou telle pièce pour le compte des industriels du Locle et de la Chaux-de-Fonds¹⁷. L'engouement est tel que l'horlogerie va éliminer les artisanats traditionnels. La population augmente dans toute la zone horlogère. Elle croît de 25 % dans le canton de Morteau, entre 1831 et 1861. Cependant, vers le milieu du XIX^e siècle la production horlogère du Haut-Doubs est encore faible et dépendante. Elle est dix fois moins élevée que celle du Pays de Montbéliard. Elle n'est encore qu'une tête de pont de l'horlogerie suisse.

La situation est autre à Besançon. Vers 1850, la production horlogère de la ville est déjà dix-huit fois supérieure à celle du Haut-Doubs. Il est vrai qu'elle s'est développée dans des conditions bien différentes, et finalement bien meilleures,

17. VEGLIANTE (G.) (88).

de celles de la Montagne. Rappelons seulement ici que c'est un hasard, un peu orienté, qui va lancer Besançon dans l'aventure industrielle. Laurent Mégevand, un Genevois expulsé du Locle pour ses idées « subversives » vient s'installer à Besançon, suivi par quelques quatre cents Suisses. Après bien des déboires, l'horlogerie s'acclimate. La production atteint 15 000 montres en 1807 et 100 000 en 1854. Deux mille personnes y travaillent alors et la valeur de la production bisontine atteint presque deux fois celle de la région de Montbéliard. Malgré le démarrage de quelques autres industries (décolletage textile), Besançon est alors essentiellement la ville de l'horlogerie.

En dehors de ces cinq espaces forts que sont le Haut-Doubs métallurgique et horloger, le Pays de Montbéliard, Besançon et la vallée de la Loue, les industries sont plus rares. La lacune est à peu près totale sur les Premiers et Deuxièmes Plateaux, hors Maîche - Le Russey. Dans le Bas-Pays, le fer est extrait dans les petites mines. Sur l'Ognon, la plupart des établissements métallurgiques sont sur la rive haut-saônoise, sauf celui de Bonnal (Rougemont). Mais c'est encore le long du Doubs que se localisent la plupart des autres établissements industriels. Ils forment un chapelet aux grains plus serrés entre Montbéliard et Besançon. Ici se succèdent, notamment, plusieurs établissements métallurgiques.

Il ne faudrait pas exagérer toutefois la place du secteur industriel et artisanal dans les activités de l'époque. Le recensement de 1891 dénombre, dans l'ensemble du département, 5 750 « ouvriers en manufactures », soit 2,8 % des actifs. En y ajoutant ceux qui travaillent à domicile, il doit y avoir environ 13 000 ouvriers dans le département, soit 6 % des actifs. Sur ce total, on peut estimer à 8 000 ou 9 000 le nombre des ouvriers ruraux, soit environ 4 à 5 % des actifs ruraux. C'est à la fois peu et beaucoup. C'est peu par rapport à la masse des agriculteurs qui constituent alors environ 80 % des actifs. C'est beaucoup par rapport à bien d'autres départements. C'est beaucoup aussi pour l'avenir, puisque c'est à partir de ce noyau de salariés et d'entrepreneurs et à partir de ces cinq espaces industrialisés que va s'amplifier l'industrialisation du département et de son espace rural.

Mais l'époque moderne n'est pas seulement essentielle pour l'agencement des structures spatio-économiques. Elle l'est aussi pour la mise en place des structures psycho- et socio-spatiales.

3. La géographie des mentalités s'ébauche.

Dès qu'il s'agit de retrouver l'origine de certaines mentalités, le terrain devient, à l'évidence, moins sûr. Il est difficile de fixer des dates et l'appréciation des phénomènes devient plus intuitive. Il est cependant nécessaire de tenter au moins une esquisse. L'étude des mentalités fait partie intégrante de la géographie sociale et cette étude, comme on le verra, éclaire toute une partie de la vie sociale et économique. Trois faits, d'ailleurs interreliés, sont essentiels pour comprendre les mentalités locales : le protestantisme, le catholicisme, le conservatisme.

En effet, c'est à partir de 1520 que la Réforme s'installe dans le Pays de Montbéliard¹⁸ et c'est après la paix d'Augsbourg qu'elle triomphe définitivement, au nom du principe « *cujus regio ejus religio* » puisque le prince würtembourgeois est luthérien. Dès lors, bien que terre d'expression française, le Pays de Montbéliard

18. Le Comté de Montbéliard comprend historiquement une trentaine de communes. Aujourd'hui, le Pays de Montbéliard recouvre un espace beaucoup plus vaste où l'on inclut généralement les cantons de Audincourt, Montbéliard, Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs et Sochaux.

est culturellement germanique et devient une terre d'asile pour les Réformés de tous pays. Mais, alors que le Pays de Montbéliard bascule dans la Réforme, la Franche-Comté y échappe, malgré quelques hésitations. En effet, outre l'action de certaines personnalités comme Nicolas Granvelle et le passage du duc d'Albe qui fit peur, il y eut aussi une sorte de réflexe patriotique comtois qui préféra l'autonomie, que lui garantissaient les Habsbourg, à une alliance avec les Suisses réformés qui pouvait faire craindre l'installation de ceux-ci dans le pays.

Ces événements ont eu de multiples conséquences. Pour le Pays de Montbéliard il y en a deux. Le Pays est resté longtemps presque intégralement protestant : en 1826, il l'est encore à 80 % ; aujourd'hui, ce noyau a été submergé par des immigrants, souvent catholiques, mais c'est encore lui qui donne une certaine ambiance mentale, faite d'austérité, de paternalisme mais aussi d'ouverture d'esprit. Le Pays a bénéficié également de l'esprit d'entreprise du milieu protestant, par exemple des Anabaptistes, des Princes et de certaines familles protestantes comme les Japy et les Peugeot.

Conséquences aussi pour le reste du département. Selon le mot de M. Billerey, « le Pays de Montbéliard est un peu, pour la Franche-Comté, ce que l'Alsace est pour la France »¹⁹. Bouillonnant d'idées et d'activités, il a été à la fois un exemple économique, imité dans le reste du département et un repoussoir religieux et politique. En effet, se sentant partiellement encerclée par les Montbéliardais et les Suisses protestants, la Comté s'affermait dans un catholicisme agressif et triomphaliste. La Contre-Réforme va marquer de son sceau le catholicisme comtois. On régularise alors la vie religieuse et on favorise la création et l'expansion des ordres religieux. Le clergé est plus nombreux (environ 5 % de la population) ; il est mieux instruit et mieux implanté dans des paroisses dont la carte est remodelée. L'Eglise prend également conscience de ce que, pour mieux faire passer son message, il lui faut une instruction populaire : un mandement archi-épiscopal de 1633 prescrit la création d'une école par paroisse. Ainsi, au XVIII^e siècle, quatre communautés sur cinq ont leur « petite école » et lorsque, plus tard, Jules Ferry oppose la France scolarisée à celle qui ne l'est guère, le département du Doubs est dans la première.

Les retombées sociales et psychiques de la Contre-Réforme sont considérables. C'est elle qui met en place ce catholicisme comtois « étroit, naïf, fier et sûr de lui »²⁰, qui se transmet presque intégralement jusqu'en 1950. C'est elle qui fait de l'Eglise le cadre religieux, moral, intellectuel, hiérarchique et spatial du monde rural. L'église, l'Enfer ou le Paradis, le curé, la paroisse sont, pour longtemps, des données centrales de la vie et de la conscience collectives. Il faut y ajouter le refus offusqué de toute autre religion, et notamment une allergie au protestantisme qui va se traduire par une coupure socio-culturelle profonde avec les Suisses. En effet, alors que les mariages communs étaient courants et les contacts quotidiens, le gouvernement comtois tente de réduire les contacts, interdit les mariages mixtes et la résidence aux non catholiques. Désormais, Suisses et Comtois auront encore des relations économiques mais ils vont se côtoyer plus que se mêler.

Des trois futurs départements comtois, c'est le Doubs, parce que le plus menacé, qui se raidit le plus dans le « catholicisme fier et sûr de lui ». Dès le XVIII^e siècle les vocations religieuses y sont déjà deux fois plus nombreuses qu'en Haute-Saône et, entre 1801 et 1831, presque deux fois et demie. L'emprise des clercs y est plus puissante qu'ailleurs. Le triomphalisme y est plus agressif : processions et missions sont particulièrement spectaculaires. Mais le Doubs lui-même n'est pas mono-

19. Cité dans L. LERAT, J. BRELOT, R. MARLIN. (57) (p. 97).

20. LERAT (L.), BRELOT (J.), MARLIN (R.) (57) (p. 83).

lithique. La partie haute, donc la plus exposée, est la plus profondément catholique. C'est là que les prêtres vont le plus massivement refuser la constitution civile du Clergé et c'est là que le séminaire de Besançon recrute le plus. Dès le XVIII^e siècle, les cantons du Haut-Doubs fournissent déjà deux fois plus de séminaristes que ceux du Bas-Pays et le canton du Russey sept fois plus que celui de Roulans. La Montagne va rester, jusqu'à ces toutes dernières années, une pépinière de prêtres (fig. 6). La ferveur catholique de la Montagne elle-même se nuance le long de la frontière. Elle est plus profonde là où le contact avec les Suisses est le plus constant, c'est-à-dire la zone horlogère (Morteau, Maïche, Le Russey) et sur ses arrières (Pierrefontaine, Vercel, Orchamps-Vennes), ainsi qu'au contact du Pays de Montbéliard (Sancey-le-Grand). Ce n'est pas un hasard si c'est là que des jeunes gens s'insurgèrent, en septembre 1793 contre la levée en masse, par refus de l'idéologie révolutionnaire antichrétienne. Si l'on s'éloigne de cette « petite Vendée », l'ambiance change. Vers le Sud, dans le canton de Mouthe, le catholicisme est moins ardent et moins combatif. Au nord de Maïche, là où le catholicisme français rejoint celui des Franches-Montagnes suisses, la tension religieuse semble également se réduire. C'est ainsi que, dans les cantons de Mouthe et de Saint-Hippolyte, les vocations sacerdotales sont, entre 1801 et 1875, presque deux fois moins nombreuses que dans la partie centrale du Haut-Doubs.

Il serait utile de pouvoir éclairer cette analyse spatiale de la mentalité religieuse par un examen social de la religiosité. La documentation existante ne permet pas d'aller bien loin en ce sens. Certaines catégories sociales, et donc les secteurs où ces catégories dominent, sont déchristianisées plus tôt que d'autres. Il est incontestable que chez les viticulteurs, où les journaliers et les métayers pauvres sont nombreux, la pratique religieuse est plus rare. La déchristianisation plus précoce et plus profonde du Bas-Pays et de la Haute-Loue trouve ainsi une partie de son explication. Ici, comme dans le Vignoble et le Revermont, les pays de vin sont des pays rouges... Le milieu ouvrier des manufactures est lui aussi plus tiède. Un peu après le milieu du XIX^e siècle, les missionnaires diocésains notent souvent cette désaffection²¹. Par contre, les ouvriers horlogers, qui travaillent encore à domicile ou dans de tout petits ateliers, semblent garder une foi intacte. Le milieu agricole reste plus massivement catholique. Mais, en dehors même des viticulteurs, la pratique des agriculteurs du Bas-Pays est beaucoup plus timide que celle de leurs collègues du Haut-Pays. Cette géographie du sentiment et de la pratique religieuse a fortement influencé la géographie politique du département en l'orientant, généralement, vers le conservatisme.

Le tempérament politique conservateur du département apparaît en effet dès les débuts de la Révolution ; par exemple, la Terreur guillotine une personne en Haute-Saône, douze dans le Jura mais quarante-quatre dans le Doubs. En 1849, la liste du Parti de l'Ordre passe en totalité dans le Doubs et pour moitié seulement en Haute-Saône, alors que montagnards et socialistes triomphent dans le Jura.

Le conservatisme n'est pas dû ici au maintien d'une stricte hiérarchie sociale dominée par la noblesse locale, comme on en a des exemples en Bretagne. La région la plus conservatrice, celle du Haut-Pays, correspond au contraire à une lacune de l'implantation nobiliaire à la fin de l'Ancien Régime et se caractérise par une société assez égalitaire de paysans aisés. C'est surtout par crainte de l'anticléricalisme révolutionnaire que le Doubs, et particulièrement ses campagnes, bascule ou se maintient dans le conservatisme politique. C'est la même haine contre ceux qui

21. HUOT - PLEUROUX (P.) (43).

touchent à l'Eglise et à ses prêtres qui anime les « Vendéens » du Haut-Doubs et qui fait voter pour le Parti de l'Ordre en 1849. Mais dès le milieu du xix^{e} siècle, au moins, apparaissent les différents tempéraments politiques locaux, liés à l'intensité de la foi : Bas-Pays plus « rouge », Haut-Pays plus « blanc », etc. Nous aborderons ces problèmes à propos de la période suivante, c'est-à-dire lorsque la géographie politique locale se sera fixée.

En attendant il nous reste, avant de quitter l'époque moderne, à montrer ce qu'est, vers 1850, la société rurale locale. C'est, en effet, de la société de cet âge classique de la civilisation rurale que procède la société rurale du milieu du xx^{e} siècle et dans une certaine mesure, celle que nous avons sous les yeux. Cette société rurale est, à l'image des structures socio-économiques analysées plus haut, à la fois fortement unifiée dans ses grandes lignes et très diversifiée dans le détail.

4. Vers 1850, les structures sociales et spatiales sont à la fois unifiées et diversifiées.

a) L'unité démographique.

En 1851, sur les 297 000 habitants du Doubs, 80 % sont des ruraux. Le département ne compte que six villes : Besançon (41 300 hab.), Montbéliard (6 150), Pontarlier (4 950), Ornans (3 500), Baume-les-Dames (2 900) et Audincourt (2 150). Besançon, à elle seule, rassemble 68 % des citadins. Peu de citadins donc, et rassemblés pour les deux-tiers dans l'ancienne capitale provinciale. Le Bas-Pays est généralement plus densément peuplé que le reste du département. C'est là que se localisent la plupart des espaces urbanisés ou industrialisés, soit surtout les cantons de Besançon (270 hab./ km^2), Montbéliard (125), Audincourt (85) et moindrement Hérimoncourt et l'Isle-sur-le-Doubs (entre 60 et 80). C'est là aussi que la variété des productions agricoles, parmi lesquelles la vigne, est la plus forte ; les cantons de Rougemont, Boussières (entre 60 et 70 hab./ km^2), Audeux, Marchaux (entre 50 et 60 hab./ km^2) sont alors les plus densément peuplés du département. Sur les plateaux et la Haute-Chaîne, seuls le canton d'Ornans, grâce à l'industrie et à la vigne, et celui de Morteau, grâce à l'horlogerie, dépassent de peu le cap des 50 hab./ km^2 ; ceux de Maîche et de Pontarlier ne l'atteignent pas.

La population proprement rurale est un peu moins inégalement répartie. Seul le canton déjà profondément industrialisé d'Audincourt dépasse largement, avec 105 ruraux au km^2 , la densité moyenne (47 hab./ km^2). Dans les autres cantons les densités s'échelonnent entre 30 et 70 hab./ km^2 : 7 cantons entre 30 et 40, 9 entre 40 et 50, 4 entre 50 et 60, 5 entre 60 et 70. Les densités supérieures à 50 ruraux au km^2 s'inscrivent essentiellement dans le Bas-Pays, à l'exception des cantons de Roulans, Baume-les-Dames et Clerval dont les limites débordent sur le plateau. Ailleurs la densité rurale oscille entre 30 et 50 hab./ km^2 , canton de Morteau excepté. Les densités les plus basses s'étendent sur le Haut-Doubs méridional (Levier, Mouthe, Pontarlier) et dans l'angle mort des plateaux centraux (Vercel, Pierrefontaine-les-Varans, Le Russey, partie haute du canton de Baume-les-Dames).

On est arrivé à cette situation à l'issue d'une longue période de croissance, commencée après la guerre de Dix Ans, continuée au xviii^{e} siècle et accélérée au xix^{e} siècle. Entre 1801 et 1851, le département gagne 81 000 habitants, soit 37 %. Le nombre des ruraux augmente de 37 %, c'est-à-dire à peu près aussi vite que celui des citadins. Malgré cette évolution rapide, la densité rurale reste inférieure à celle de la Haute-Saône et du Jura et à celle de la France. Le Doubs n'est donc pas surpeuplé, comme certaines campagnes françaises de l'époque, d'autant que l'artisanat et l'industrie ont permis d'absorber, au moins en partie, l'excédent de

main-d'œuvre. Néanmoins, pour un espace où l'altitude amène certaines contraintes, on atteint tout de même un « équilibre dans la tension »²². Cet équilibre est, il est vrai, moins tendu dans le Haut-Pays plus industriel et moins peuplé, que sur les Premiers Plateaux et dans le Bas-Pays où, comme on l'a vu, les signes avant-coureurs de difficultés agricoles apparaissent. Cette population trouve cependant une unité autour de certains piliers sociaux fondamentaux.

b) *Le consensus autour de certaines institutions, coutumes et valeurs sociales.*

La famille et la parenté sont alors l'ossature de l'organisation sociale rurale. C'est la famille qui confère à l'individu sa personnalité sociale, c'est la parenté qui lui crée un vaste réseau d'interdépendance et d'entraide, c'est à travers elles que l'on s'intègre à la société locale ; ne pas appartenir à une famille locale, c'est être étranger, c'est « n'être pas d'ici ». Dans ce pays de forte tradition catholique et conservatrice, on se doute que les valeurs familiales soient au premier rang.

La commune, c'est-à-dire le plus souvent le village, est l'autre pilier de la vie sociale. Elle est, comme partout, le cadre de vie où l'individu trouve à peu près tout ce qui est nécessaire à sa vie de tous les jours : travail, biens et services, affectivité (famille, amis), culture (école ou culture populaire), religion (paroisse), etc. Elle est aussi, comme ailleurs, une unité administrative. Mais elle est ici autre chose encore. Elle est une sécurité, surtout pour les petits, grâce aux biens communaux et aux contraintes collectives. Les communes possèdent alors 173 000 ha de terres et de forêts, soit 36 % de la surface totale du département. Sur ce total 55 % sont en forêt, c'est-à-dire que 77 % des forêts du département appartiennent aux communes ; l'affouage permet à chacun de couper chaque année son bois de chauffage dans les taillis et d'avoir une part du bois-d'œuvre des futaies. Les 45 % restants sont en parcours et prés-bois, sur lesquels viennent paître les troupeaux. Ces pacages donnent aux plus pauvres — du moins à ceux qui ont quelques têtes de bétail — plusieurs mois de nourriture pour les bêtes. Enfin quelques terres sont louées, souvent à moitié prix, pour être labourées. Malgré les attaques qu'ils ont subies depuis le XVIII^e siècle les usages communautaires (assolement obligatoire, vaine pâture, bans, droits de glanage et de grapillage) se maintiennent bien, sauf dans le Pays de Montbéliard. Ils contribuent à donner, à ces groupes territoriaux essentiels que sont les communes, une très forte cohérence, en même temps qu'un profond sentiment d'appartenance.

Au-delà des contraintes économiques et climatiques qui rythment la vie quotidienne et scandent le déroulement des saisons, la vie proprement sociale a elle aussi ses alternances, ses rites et ses temps forts : fêtes religieuses, baptêmes, mariages, enterrements, foires, marchés et ces fameuses veillées dont le regret court encore, un peu mythique, dans les campagnes. La vie personnelle est fortement cadencée par l'âge. Après une courte période de vie un peu marginale, la seule au cours de laquelle on ait droit au non-travail, l'enfant est, en dehors de l'école, mis au travail. Cependant, les jeunes non mariés ne sont pas qu'une main-d'œuvre presque gratuite, donc enviable. Ils sont aussi chargés d'entretenir la vie sociale, d'organiser et d'animer les fêtes. Les adultes, eux, assurent la vie économique présente et préparent celle de l'avenir en formant les jeunes sur le tas. Ils assument aussi la direction sociale du groupe. On est « vieux » après le mariage du dernier enfant. Les vieux seraient alors « marginalisés » et déclassés économiquement s'ils ne détenaient la propriété de la terre, de la forêt et de la maison, quand cette propriété existe, et s'ils n'étaient les gardiens des valeurs de la communauté. Ce sont eux

22. FIETIER (R.) (34).

qui, avec les femmes, participent le plus efficacement au strict contrôle social qui s'exerce sur les individus, surtout par les « on dit » et les commérages, que leur semi-retraite leur laisse le temps de distiller. La vieillesse, c'est aussi une époque de tensions entre les générations car c'est, pour les adultes actifs, une attente de l'héritage. La mort des parents est tout à la fois une épreuve, un soulagement, une trêve avant les nuages ou les orages du partage et une occasion de cérémonies renouvelées : rites qui accompagnent le décès proprement dit, en particulier le repas d'enterrement qui rassemble la famille, puis messes diverses pour le repos de l'âme, messe du quarantal (40 jours après le décès) et de la première Toussaint, messe anniversaire et deuil d'un an impliquant la non participation aux fêtes. La mort fait alors partie intégrante de la vie, ne serait-ce que parce qu'elle est une occasion, pour les vivants, de resserrer les liens familiaux autour du mort.

Enfin, outre cet accord sur les valeurs familiales, communales et coutumières, un certain consensus se fait autour de quelques autres valeurs de base : primauté de la religion, respect de l'autorité, qu'elle vienne de Dieu, du père ou du gouvernement, supériorité du « nous » (famille, village) sur « les autres » et de « l'ici » sur « l'ailleurs », vénération du travail ; le fainéant, le lève-tard, le retardataire sont moqués ou méprisés. Cependant, cet accord sur quelques valeurs de base ne doit pas laisser croire à une société sans diversité ni sans tensions.

c) *Une pyramide sociale écrasée.*

Le recensement de 1851 et l'analyse de la propriété foncière permettent de se faire une idée assez précise des groupes sociaux. Environ les deux-tiers des habitants du département vivent de l'agriculture. On se rappelle qu'un cinquième de la population du Doubs est urbaine et qu'un grand nombre de citadins sont agriculteurs, notamment les vigneron de Besançon. On peut estimer qu'environ 80 % des ruraux vivent directement de l'agriculture. Malgré les progrès de l'industrie, les ruraux restent donc bien massivement des agriculteurs. Cette masse n'est pas homogène mais certaines de ses strates sont largement prépondérantes.

En effet, les moyens et les petits agriculteurs dominent, et de très loin. Près de la moitié des agriculteurs (46 %) travaillent uniquement les terres qu'ils possèdent, c'est-à-dire, dans trois cas sur quatre, moins de trois hectares²³, alors que cette surface est un minimum pour faire vivre une famille. Un septième (15 %) sont partiellement propriétaires ; ils louent des terres à travailler ou sont journaliers à mi-temps. Les autres agriculteurs, soit 39 %, sont de simples journaliers ou domestiques sans terre. Rares (8 %) sont les propriétaires qui vivent de leurs terres sans les exploiter. Beaucoup de ces propriétaires rentiers habitent la ville ; ils louent à des fermiers, très rarement à des métayers, et interviennent peu dans la vie économique, politique et sociale locale. Les autres groupes ruraux sont fortement minoritaires. On peut estimer que les marchands et artisans, qui souvent sont encore partiellement agriculteurs, forment 6 à 7 % des ruraux et les professions libérales (prises au sens large), à peu près autant. Les ouvriers, y compris ceux qui travaillent à domicile, comptent pour 4 à 5 % des actifs ruraux, les domestiques et autres catégories pour 3 %.

La pyramide sociale se divise donc en trois strates. Comme la possession de la terre reste un élément essentiel du statut des individus et des groupes, ce sont les gens sans terre (journaliers, ouvriers, domestiques) qui forment la base de la pyramide : près de quatre ruraux sur dix font partie de cette strate et vivent donc dans l'insécurité et la précarité. Viennent ensuite les agriculteurs, partiellement ou tota-

23. Seuls 26 % des propriétaires ont de 3 à 30 ha et 1 % plus de 30 ha. Il faudrait ajouter, à ces surfaces, celles des communaux (cf. Mayaud J. L.) (59).

lement propriétaires, auxquels on peut joindre la plupart des artisans et commerçants, qui sont eux-mêmes souvent petits propriétaires fonciers : 55 % des ruraux sont de cette catégorie. Tous ne sont pas dans l'aisance, tant s'en faut. La masse des agriculteurs qui travaille moins de trois hectares vit de peu, ainsi que beaucoup de petits artisans et commerçants. Toutefois, la sécurité du travail est mieux assurée et les communaux permettent d'étoffer sensiblement le troupeau.

Le sommet de cette pyramide est donné par les propriétaires-rentiers résidents, par les gens des professions libérales (médecins, hommes de loi surtout) souvent eux-mêmes propriétaires, par les industriels, les gros commerçants et artisans et par certaines fonctions administratives ou religieuses qui placent leurs titulaires un peu à part dans la hiérarchie (curés par exemple). Cette « élite » rurale englobe moins de 10 % de la population. Son niveau de vie est certes largement plus élevé que celui des agriculteurs-propriétaires et que celui des journaliers mais elle vit au rythme des petits ; les évolutions économiques, par exemple les difficultés viticoles du Bas-Pays, lui créent en général les mêmes problèmes — mais sur un mode mineur — qu'aux petits. Elle ne forme pas un véritable encadrement économique, culturel ou politique de notables, qui orienterait la masse. Des innovations capitales, comme l'adoption des fruitières dans le Moyen-Pays, ne leur doivent rien ; d'autres, comme les prairies artificielles, ne leur doivent que partiellement. C'est par la masse même, au moins au niveau des propriétaires exploitants, que la société évolue. Politiquement aussi, on l'a vu, c'est moins l'ensemble de l'élite rurale qui guide la masse, que l'Eglise, par l'intermédiaire des curés. La retraduction et le filtrage des influences extérieures par l'élite locale sont donc très incomplètes. Ici, l'élite locale ne s'élève guère au-dessus de l'ensemble et les contraintes collectives font de l'individu, quel qu'il soit, une pièce du système dont les autres veillent à ce qu'elle reste à sa place. Il y a donc bien une hiérarchie mais qui se situe dans une pyramide extrêmement tassée. C'est ce qui a permis à J. L. Mayaud²⁴ de parler de démocratie rurale ; mais « démocratie de petits » le plus souvent. Malgré cet écrasement, ou peut-être à cause de celui-ci, les frictions sociales ne manquent pas.

d) *De vives tensions sociales.*

Ces tensions sociales apparaissent nettement à propos des usages collectifs, des biens communaux et des fruitières. Pendant toute la première moitié du XIX^e siècle, de violentes attaques sont menées contre la vaine pâture par l'administration, par quelques grands propriétaires et par les plus gros exploitants qui voudraient pouvoir disposer de la deuxième herbe, du « regain », qui est alors pâturé par le troupeau communal. Par ailleurs, certaines terres communales sont louées à des agriculteurs du village. Souvent ce sont les plus gros qui obtiennent ces amodiations à des prix inférieurs de moitié aux locations courantes. Contre ces offensives, qui diminuent ou risquent de diminuer les possibilités de pacage, les plus petits ne forment pas un front uni. Ceux qui ont une ou deux vaches laitières ou quelques têtes de petit bétail sont contre toute location de terres, car elle réduit le parcours, et contre toute réduction de la vaine pâture. Ceux qui n'ont rien sont pour la location de petites parcelles cultivables à bas prix, à condition qu'ils puissent en profiter, et sont assez indifférents aux problèmes du regain. Comme on le voit la situation est complexe et ne se résout pas en une simple opposition entre gros et petits.

La répartition de l'affouage donne également lieu à contestation. Les taillis à couper chaque année sont généralement répartis moitié par feux, moitié proportionnellement aux impôts. Ce qui désavantage les familles les plus nombreuses et

24. MAYAUD (J.L.) (59).

les plus pauvres. Les futaies sont partagées par « toisé », en fonction du métrage des maisons d'habitation et des bâtiments d'exploitation, à l'exception des manufactures et des ateliers. Ici encore, les plus gros sont les plus avantagés et on peut même se demander si certains ne construiraient pas d'immenses fermes pour bénéficier d'un toisé plus avantageux. Quelques communes vendent les coupes aux enchères pour grossir leur budget ; comme cela se passe « en famille », certains élus se les font vendre à moitié prix. Tout cela alimente les tensions sociales, sans tourner toutefois à l'affrontement violent car on reste le plus souvent entre « petits » et « moyens ».

La fruitière est également un lieu de concurrence entre groupes sociaux. Le système qui donne à chaque participant une voix, quel que soit son apport de lait, mécontente les plus gros qui se sentent menés par la masse des petits. Pour se soustraire à cette masse, certains gros s'entendent pour former à quelques-uns une nouvelle coopérative. Dans certains villages on a ainsi une coopérative des gros et une des petits. Le cas est cependant rare et la fruitière reste, le plus souvent, un champ clos où s'affrontent plus ou moins pacifiquement non seulement les intérêts strictement économiques mais encore les rivalités de clans, de familles et de personnes.

A ces conflits d'usages et d'institutions collectifs, s'ajoutent les chicanes de voisinage, de bornage et de concurrence pour la terre, les débats d'idées qu'elles soient religieuses, politiques ou économiques, les querelles entre clans, familles, générations, quartiers, villages. Nous voilà bien loin de la « paix des champs » et de la démocratie idéale dont le mythe se répandra à la fin du XIX^e siècle. Nous sommes également loin, le plus souvent, de véritables affrontements de classes. Cependant, selon les régions, les tensions sont plus ou moins vives.

e) *Les diversités locales.*

C'est dans le Bas-Pays que les divisions sociales sont les plus nettes. La densité de population, donc la concurrence sur la terre, est plus forte. Les orientations agricoles sont plus diverses, donc les intérêts sont plus disparates. L'éventail social est plus large, car les journaliers et les métayers y sont plus nombreux, surtout dans les zones viticoles, et les grands propriétaires non exploitants, dont certains nobles, moins rares. S'il y a ici démocratie, c'est une « démocratie de pauvres »²⁵. L'ouverture sur l'extérieur et l'influence des villes ont contribué à rendre moins massif le *consensus* autour des valeurs religieuses, politiques, collectives et familiales. C'est la région la plus déchristianisée et la plus « rouge » du département. C'est celle où la famille patriarcale s'est le plus vite désagrégée, c'est celle où les pratiques collectives ont été les plus attaquées, au point que certaines ont disparu dans le Pays de Montbéliard. C'est celle où les tensions sociales sont les plus fortes. Le monde des vigneron, sans être aussi agité que celui du Jura, est remuant ; il souffre de la crise larvée du vignoble ; ses problèmes ne se résoudreont vraiment qu'avec l'exode rural.

Dans le Haut, la cohésion sociale est incontestablement meilleure. La faim de terre est moins forte. L'exploitation est en moyenne plus vaste. C'est ici une « démocratie d'agriculteurs aisés »²⁶. L'éventail social est plus restreint, grâce à la réduction des strates haute (propriétaires-rentiers, gros commerçants) et basse (journaliers). Les tensions socio-économiques se circonscrivent surtout entre pro-

25. MAYAUD (J.L.) (59).

26. MAYAUD (J.L.) (59).

priétaires-exploitants plus ou moins gros et exploitants propriétaires partiels, mais sans que les clivages soient simples et constants. Les valeurs et les usages traditionnels sont encore massivement acceptés. C'est cette zone qui a fourni le modèle, idéalisé par la suite, d'une société villageoise à la fois démocratique et patriarcale.

Entre ces deux types, le Moyen-Pays fait encore transition. L'évolution de son système économique le fait de plus en plus ressembler au Haut-Doubs, mais l'évolution n'est pas encore achevée vers 1850. Ses structures sociales et psycho-sociales l'apparentent également à la partie haute, mais avec un certain décalage, au moins pour la zone la plus basse et pour la plus méridionale. Les tensions sociales n'y sont guère plus fortes, l'éventail social guère plus ouvert, par contre les valeurs traditionnelles s'y affadissent.

Mais, dans chaque pays, un certain nombre de secteurs aux frontières plus ou moins indécises apparaissent. Dans le Haut-Pays, la partie Sud, plus agricole et plus laitière, semble s'organiser en quatre secteurs : ceux de Mouthe et Montbenoît sont moins céréaliers mais le premier est moins « bien-pensant » et donc plus à gauche que l'autre, ceux de Pontarlier et Levier sont plus céréaliers mais le premier est plus ouvert, plus novateur, plus « rouge » que l'autre. Dans le Nord, le secteur de Saint-Hippolyte, moins pratiquant, moins montagnard, s'oppose à ceux de Maîche et Morteau, horlogers, catholiques et conservateurs. Mais dans le secteur de Maîche, l'horlogerie est plus marginale et l'agriculture plus céréalière que dans celui de Morteau. Ces deux secteurs sont eux-mêmes diversifiés ; dans chacun s'opposent, en général, un espace horloger, collé aux débouchés des routes venues de Suisse et un espace plus agricole, en arrière de la frontière.

Le Bas-Pays s'organise en trois secteurs : ceux de Montbéliard, Baume-les-Dames et Besançon. Nous avons montré, à plusieurs reprises l'originalité économique du Pays de Montbéliard. Son originalité sociale n'est pas moindre : « les villages fournissaient les ouvriers nécessaires et c'étaient des coreligionnaires dont le patron prit complètement en charge les destinées (...). Tous les services nécessaires à une population ouvrière croissante étaient assurés par l'usine et à proximité : le logement, les écoles, les hôpitaux, le ravitaillement, les loisirs. Les patrons vivaient dans des châteaux, au milieu de parcs immenses »²⁷. Des réalisations sociales de pointe commencent à être mises en place par les Japy et les Peugeot : assurances-maladie et chômage, prévoyance et bienfaisance, intéressement pour les plus anciens ouvriers, coopératives, écoles et surtout logements ouvriers dont le paysage porte encore la marque. « Mes ouvriers doivent être mes enfants en même temps que mes coopérateurs » disait F. Japy. Mais ce paternalisme plus ou moins éclairé n'empêche pas les patrons de refuser une réduction de la durée de travail et une amélioration du niveau des salaires. Les grèves sont rares et souvent punies.

Ailleurs, le Bas-Pays est moins industriel, plus viticole et surtout de tradition catholique. Le secteur de Besançon est évidemment marqué par l'influence de la première ville de la région. Il ne s'agit guère d'une emprise industrielle, car l'horlogerie est avant tout l'affaire des Bisontins, mais d'une influence commerciale et d'une emprise sur l'agriculture, par le biais de la propriété et de l'approvisionnement citadins. Le secteur de Baume-les-Dames est typiquement rural et agricole, mais le canton de Rougemont est plus viticole que la moyenne et celui de l'Isle-sur-le-Doubs plus industriel et plus « montbéliardais ».

C'est dans le Moyen-Pays que l'organisation en secteurs apparaît le moins nettement. En dehors d'Ornans, aucune ville, même petite, aucun gros bourg pour organiser cet espace enclavé et mal desservi, en dehors de l'axe Besançon-Pontarlier.

27. CLAVAL (F.), BRUNET (R.). (21) (p. 84).

Ornans est mal placée pour organiser les espaces voisins car la Haute-Loue est un obstacle plus qu'un lien. En général les plus bas des Premiers Plateaux dépendent des villes et bourgades du Bas-Pays (Quingey, Besançon, Baume-les-Dames, Clerval, l'Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard) avec lesquelles elles entretiennent des relations privilégiées. Les plus élevés des Premiers Plateaux s'organisent par petits secteurs, assez imprécis, en fonction des coupures du relief ou des zones d'influence des bourgades qui tentent de les polariser, c'est-à-dire Amancey, Ornans, Valdahon, Vercel, Pierrefontaine, Sancey.

Que va devenir, dans le siècle qui suit, ce système social et spatial tout à la fois uniforme dans ses grandes lignes, et si finement ciselé dans le détail ?

III. OUVERTURE, UNIFORMISATION ET POLARISATION CONTEMPORAINES

L'époque contemporaine va à la fois ouvrir l'espace départemental, transformer, développer, concentrer les activités industrielles, achever d'uniformiser l'espace agricole, polariser l'espace démographique et transformer l'organisation sociale et spatiale.

1. L'espace départemental s'ouvre, mais tardivement et incomplètement.

C'est entre 1840 et 1860 que le réseau routier prend la forme qu'il va garder pour un siècle. La route de Besançon à Pontarlier, qui transitait jusque là par les plateaux, est ouverte, au prix de durs travaux, par la vallée de la Loue qu'elle désenclave. La route de Morteau est rectifiée et prolongée jusqu'en Suisse. Pontarlier est relié à Montbéliard par Morteau et Maîche et à Saint-Claude par Mouthe ; les différents secteurs du Haut-Doubs sont alors connectés. C'est aussi, et surtout, la grande époque de construction des chemins vicinaux. Mais l'ensemble du département n'est pas encore parfaitement désenclavé. Les plateaux situés au Nord-Est de la Loue et surtout ceux qui sont au Nord de la route de Morteau, restent plus à l'écart que les autres. Dans le Haut-Doubs, la région de Maîche reste mal reliée à Besançon. En outre, cette œuvre ne portera tous ses fruits que beaucoup plus tard, après 1930 et même après 1950. En effet, elle provoque bien un premier désenclavement des campagnes mais, à peine les effets de cette amélioration se font-ils sentir, que la route connaît la concurrence du chemin de fer, sans pour autant que le Doubs se trouve bien partagé du point de vue ferroviaire.

La voie ferrée est en effet une tard-venue dans le Doubs. La première ligne, entre Dole et Besançon, est ouverte en 1856 et prolongée vers Belfort en 1858. Les Bisontins se battent alors pour que le deuxième grand axe régional, en direction de la Suisse, passe par leur ville. Ils échouent et le transjurassien, construit entre Dole, Salins et la Suisse, ne fait qu'écarter le département, en passant par Frasne et Pontarlier, cette ville même devant être court-circuitée en 1915, par l'ouverture du tunnel du Mont d'Or. La construction d'une ligne entre Besançon, Morteau et Le Locle avec embranchement sur la Haute-Loue, qui est terminée en 1884, ne reçoit pas de prolongement plus lointain vers la Suisse et garde un intérêt tout local. En dehors du Bas-Pays, aucune grande voie ne traverse entièrement le département.

Besançon et le Doubs tout entier ont en somme perdu leur bataille du rail. Quelques voies d'importance secondaire sont tracées de 1865 à 1872 : Besançon-Mouchard, Montbéliard-Delle, Voujeaucourt-Saint-Hippolyte, Besançon-Gray et Besançon-Vesoul. Comme on le voit elles rayonnent surtout autour de Besançon et du Pays de Montbéliard, c'est-à-dire sur le Bas-Pays. Les plateaux et la Montagne profitent plutôt de la seconde poussée du chemin de fer, celle des lignes à voies étroites. Celles-ci sont tracées surtout de 1880 à 1900. Elles relient Besançon à Lure, à Pontarlier, à Amancey et à Levier ainsi que Pontarlier à Mouthe et à Gilley, et Saint-Hippolyte à Maïche. Elles connaissent leurs plus beaux jours entre 1900 et 1930, avant de succomber à la crise et à la concurrence de l'automobile. Seules, quelques-unes profitent de la guerre pour survivre jusque dans les années 1950.

C'est que, à partir de 1930, « la route prend sa revanche après avoir somnolé un demi-siècle »²⁸. Juste après la première guerre mondiale, les premiers signes du renouveau apparaissent. En 1913 la société des Monts-Jura se crée pour le transport des marchandises puis des voyageurs ; après 1930 elle surpasse de très loin toutes les autres entreprises comtoises de transports routiers. Les premières routes goudronnées remplacent le macadam trop vite détérioré et trop poussiéreux. La deuxième guerre donne un coup d'arrêt à un développement, qui va reprendre après 1950.

Ainsi, entre 1850 et 1950, le Doubs s'est incontestablement ouvert sur l'extérieur et la plupart des communes sont désenclavées, mais cela s'est fait lentement et sans bouleversement spectaculaire. Les communes sont mieux reliées entre elles ; elles ont plus facilement accès aux bourgs et aux villes, notamment à Besançon. Mais le département, à l'image de son chef-lieu, est marginal dans l'espace français. Peut-être même l'est-il plus qu'autrefois, de par sa position dans le réseau ferré.

A l'intérieur même de l'espace départemental, le Bas-Pays est largement avantagé bien que le Pays de Montbéliard reste mal relié au chef-lieu. Les Premiers Plateaux situés dans un triangle Besançon-Pontarlier-Morteau s'ouvrent relativement bien sur le chef-lieu, par contre, les plateaux du Sud, et surtout le quadrilatère situé entre le Doubs, le Lomont, l'Ondulation transversale et la route Besançon-Morteau, sont mal reliés à Besançon et plus encore à Montbéliard. Dans le Haut-Doubs, la suppression des « tacots » laisse assez isolés, particulièrement en hiver, les secteurs de Mouthe, Maïche-Le Russey et Saint-Hippolyte. Telle qu'elle est, cette ouverture va cependant largement contribuer à une profonde évolution des structures et des espaces industriels, transformation qui est un des phénomènes essentiels de ce siècle.

2. Les activités industrielles se transforment, se développent et se polarisent.

Le département connaît, au cours de ce siècle, des mutations industrielles qui vont lui donner peu à peu son visage d'aujourd'hui. Les vieilles activités industrielles et artisanales disparaissent ou se convertissent. L'industrie horlogère progresse puis stagne et abandonne l'un de ses berceaux, le Pays de Montbéliard. Ici l'automobile commence à tout envahir. Un nouvel équilibre spatio-industriel naît. Comment ?

a) Fermetures, conversions et créations.

Les vieilles activités industrielles non métallurgiques connaissent en un siècle des fortunes très diverses. Le textile montbéliardais bénéficie, après 1870, de l'annexion

28. FOHLEN (C.L.) (35).

de l'Alsace par l'Allemagne. Les Japy créent une filature et un tissage à Audincourt et des établissements sont fondés par des industriels alsaciens qui quittent leur province lors de l'annexion. En 1930, le Pays de Montbéliard compte neuf établissements textiles et, en 1950, à peu près autant mais, à cette époque, un quart des broches ne sont plus en activité. On voit venir la crise qui va se déclencher en 1952. Hors de Montbéliard, le travail du textile est plus rare. La plupart des peigneurs de chanvre et des tisserands de laine abandonnent leurs métiers entre 1850 et 1880, bien que certains se maintiennent un peu plus longtemps dans les campagnes les plus profondes. A Besançon, cependant, l'usine de soie artificielle du Comte de Chardonnet, créée en 1891, connaît entre 1900 et 1930, une belle prospérité (750 salariés) avant de disparaître. L'apparition des textiles synthétiques et le rachat par Rhodiaceta en 1953 permettent une renaissance spectaculaire. A Besançon encore, vers 1900, les Weil ouvrent un petit atelier de confection qui en 1938, emploie 450 salariés et vers 1950 le double. En dehors de Besançon, quelques établissements se créent, entre 1890 et 1920 à Pontarlier, Ornans, Baume-les-Dames.

La vieille industrie du bois, par contre, s'est relativement peu transformée. Une certaine concentration s'amorce avant 1914, grâce aux chemins de fer, mais se ralentit après la guerre. Vers 1950, les 250 scieries du Doubs emploient moins de 1 000 salariés ; la plupart ne traitent que quelques centaines ou quelques milliers de mètres cubes par an ; la plupart sont typiquement rurales. Les fabrications plus élaborées (parquets, meubles) sont rares et plutôt urbaines, à l'exception de la papeterie, dont les établissements qui passent d'une vingtaine à six, animent de gros bourgs assis sur le Doubs ou l'Ognon.

Les industries alimentaires tendent, elles aussi, à se concentrer et donc à s'urbaniser. C'est encore très discret pour la meunerie et la transformation du lait puisqu'il reste, vers 1950, 460 fromageries, la plupart à l'échelle d'un village. Mais déjà l'affinage du gruyère se concentre plus nettement depuis 1920 et plus encore les industries alimentaires créées dans l'Entre-deux-guerres (chocolat Nestlé à Pontarlier, pain d'épices, brasseries à Besançon).

On constate que la plupart de ces industries ont tendance à se polariser dans les villes (Besançon, Pontarlier) ou dans le Pays de Montbéliard. Seule la transformation du lait et du bois demeure typiquement rurale. Finalement, l'industrie rurale n'a pas profité de ces changements. Elle se retrouve amoindrie et réduite à des activités peu dynamiques et faiblement rentables. L'évolution des industries métallurgiques, surtout des plus lourdes, n'a pas été non plus directement favorable à l'espace rural, à l'exception de l'horlogerie.

La métallurgie lourde avait connu, dès la première moitié du XIX^e siècle, des difficultés dues à l'insuffisance des minerais, à l'appauvrissement des forêts et surtout à la concurrence des fontes au coke. Cette concurrence s'intensifie depuis la fin du Second Empire. Les petites mines de fer locales, qui avaient commencé de fermer dès la première moitié du XIX^e siècle, arrêtent toute extraction dès avant 1914. Vers 1850, la sidérurgie comtoise ne soutient déjà plus la concurrence bourguignonne ou champenoise. La décadence est précipitée par les traités de commerce de 1860. La reconversion vers la fonte au coke ne se fait pas parce que le Doubs se trouve loin des sources d'approvisionnement et que l'on espère que la qualité des fers comtois permettra de faire passer des prix plus élevés. Espoir déçu. Des concentrations financières s'opèrent, notamment autour de la Société des Forges de Franche-Comté qui tente un certain regroupement sur l'usine de Fraisans (Jura) et s'efforce ailleurs de diversifier la production en fabricant du fil de fer et des clous. Finalement, le dernier haut fourneau s'éteint peu avant 1914. Les établissements ferment ou se reconvertissent ou se spécialisent.

Dans la vallée de la Loue, la tréfilerie et surtout la clouterie connaissent leur meilleure époque vers 1870. La clouterie connaît des difficultés dès la fin du XIX^e siècle. Les Forges de Lods ferment définitivement leurs portes en 1942. Vers 1950, les clouteries de Vuillafans et Ornans emploient moins de 100 personnes. C'est la fin d'une époque. Heureusement pour la vallée, la société suisse Oerlikon reprend une vieille usine à Ornans en 1919 et en fait un atelier de construction de moteurs électriques qui va se développer et employer 400 salariés.

Dans le Haut-Doubs métallurgique, la crise pose des problèmes plus sérieux. Dans l'arrondissement de Pontarlier aucune activité ne remplace, dans les villages qui s'y consacraient, l'extraction minière et la métallurgie : une vieille région d'industrie rurale disparaît. Il ne va plus rester, en fait d'activité industrielle, que les scieries. Dans le même temps, heureusement, Pontarlier s'industrialise, notamment grâce à des investissements suisses. On l'a vu pour l'industrie alimentaire, c'est vrai encore pour la métallurgie différenciée (valves, carburateurs et même, pendant quelques années, automobiles). Mais on constate, une fois encore, un repli de l'industrie sur les villes. Dans le Pays de Montbéliard, les forges d'Audincourt se spécialisent dans le laminage, la tréfilerie et les appareils de chauffage ; elles emploient encore 4 100 ouvriers en 1950. En dehors de ces ateliers et de ceux que Peugeot va créer pour son propre usage, l'industrie métallurgique semi-lourde ne garde, vers 1950, que quelques fonderies de fonte de seconde fusion, d'acier et de métaux non ferreux. Mais le Pays de Montbéliard, compte moins désormais sur cette industrie métallurgique que sur Peugeot, car le Pays est devenu l'Empire des Peugeot. En effet, après l'acier, la quincaillerie et les arceaux de crinoline, la famille se lance dans la bicyclette en 1885 puis dans l'automobile : deux « pétroleuses » en 1889, 50 000 véhicules en 1938, soit 25 % de la production française. De quelques ouvriers dans l'automobile, on passe à 300 vers 1900, 9 000 en 1933, 13 000 en 1938. Entre temps on a quitté l'usine de Valentigney, désormais réservée aux cycles, pour Audincourt puis Sochaux, où l'on fabrique à la chaîne. Mais dans les années 1930, Peugeot ce n'est pas seulement l'automobile, c'est aussi 4 000 personnes employées dans l'outillage et près de 6 000 dans le cycle et la moto : au total, 12 usines dans le Pays de Montbéliard. C'est encore de multiples sous-traitants qui gravitent autour du géant : décolleteurs, fondeurs de laiton, fabricants de moteurs et de pièces diverses.

Dès la fin de la guerre de 1914-1918, nous dit A. Gibert « la main-d'œuvre rurale est drainée par tous les moyens »²⁹ : trains ouvriers, camions, autobus, vélos. Comme la population locale ne suffit plus, une main-d'œuvre issue de la Haute-Saône, du Territoire-de-Belfort et, moindrement du reste du Doubs ainsi que de l'étranger, vient s'installer à demeure. Cependant, vers 1930, trois ouvriers sur quatre sont encore originaires du Pays.

Après la dernière guerre, la production repart rapidement avec la fabrication de la 203. Vers 1950, Peugeot emploie à nouveau environ 13 000 personnes. Dès l'après-guerre, en ce qui concerne le Doubs, un double mouvement s'amorce. Les ruraux du Nord-Est du département, et même de l'ensemble des plateaux, commencent à venir s'installer dans le Pays de Montbéliard. En outre, des services de ramassage à grande échelle sont mis en place pour drainer la main-d'œuvre rurale à plusieurs dizaines de kilomètres. Désormais, ce n'est plus seulement le Pays de Montbéliard qui dépend de Peugeot mais de larges espaces restés jusqu'ici profondément ruraux. Une nouvelle organisation spatiale prend forme dans l'ensemble de l'arrondissement de Montbéliard³⁰. Comme Japy au XIX^e, Peugeot domine donc le Pays au XX^e siècle.

29. GIBERT (A.) (39) (p. 542).

30. DEZERT (B.). (24).

L'étoile des Japy, par contre, a beaucoup pâli. En 1850, la firme emploie 5 000 ouvriers à la fabrication d'ébauches, de mouvements de pendules, de montres bon marché et d'articles de quincaillerie. Elle maintient ses effectifs pendant le troisième quart du XIX^e siècle. Elle se diversifie encore (textile) mais son secteur horloger souffre de la guerre douanière qui sévit à la fin du siècle entre la France et la Suisse, son meilleur client. La crise des années 30 la met en position délicate. Elle passe sous le contrôle de la banque Worms et va éclater en 1954, alors qu'elle n'emploie plus que 3 500 personnes. En définitive, Japy ne s'est jamais tout à fait remis des difficultés de l'horlogerie. Or, ailleurs que dans le Pays de Montbéliard, les problèmes horlogers ont été mieux surmontés.

Vers le milieu du XIX^e siècle, l'industrie horlogère intéresse trois secteurs : Besançon qui monte et vend des montres de qualité, le Pays de Montbéliard, qui fabrique plutôt des ébauches, des montres de qualité médiocre, des horloges et des réveils et le Haut-Doubs qui fait surtout des ébauches. Besançon fait alors un chiffre d'affaire deux fois supérieur à celui de son suivant et dix-huit fois supérieur à celui du Haut-Doubs. Dans le troisième quart du XIX^e siècle, l'industrie de la montre multiplie les emplois : 40 000 personnes y travaillent³¹. De 1880 à 1900, une certaine rationalisation des fabrications fait diminuer la main-d'œuvre (33 000 actifs), mais la production progresse. La profession commence à s'organiser (Ecole d'horlogerie de Besançon en 1862, observatoire chronométrique en 1885). Cependant la profession reste extrêmement dispersée et mal structurée. Besançon compte près de 200 fabricants et il n'y a pas de complémentarité véritable entre les trois zones horlogères du Doubs.

En effet, à Besançon on fabrique, par des procédés peu mécanisés des montres soignées, alors que le Pays de Montbéliard et plus timidement le Haut-Doubs se lancent dans la montre populaire. Vers Morteau, des « fabriques » commencent à se créer. Elles le sont souvent par des artisans ingénieux qui inventent des techniques nouvelles et créent des ateliers pour les commercialiser : à Morteau la « Grande Fabrique » Belzon emploie 200 ouvriers en 1880. L'horlogerie n'est plus tout à fait, ici, une simple sous-traitante de sa voisine suisse et la guerre douanière que se livrent la France et la Suisse, depuis 1892, va donner au Haut-Doubs l'occasion de prendre plus complètement son indépendance. Le secteur de Maîche, après avoir connu de gros problèmes depuis 1860, voit ses activités reprendre vers 1890 et des fabriques se créer. Il se consacre surtout aux pièces détachées et encore peu à la terminaison de la montre. L'horlogerie emploie 1 500 personnes vers 1900. Vers Maîche, comme vers Morteau, la création de ces fabriques commence à concentrer la production sur les bourgs, sans toutefois que disparaissent les ateliers de village et le travail à domicile. Dans le Pays de Montbéliard, Japy a des usines à Seloncourt (Hérimoncourt), Badevel (Audincourt) et fait travailler de nombreux ouvriers à domicile ; en dehors de Japy, des artisans et des ateliers sont installés dans une dizaine de communes, souvent tout à fait rurales ; vers 1900, 12 000 personnes travaillent encore dans l'horlogerie.

Ainsi, dans les dernières années du XIX^e siècle, l'industrie horlogère a toutes les apparences de la prospérité mais le terrain est miné. Les difficultés commencent avec le XX^e siècle. Les Suisses ont pris une avance technique et commerciale considérable et la concentration de leurs fabriques a été plus rapide qu'en France. Ils exportent douze fois plus de montres en 1900 qu'en 1850, ce qui est loin d'être le cas des Français qui se contentent trop souvent du marché national. La guerre

31. Beaucoup doivent être, cependant, des ouvriers et surtout des ouvrières à domicile travaillant irrégulièrement.

de 1914-1918 aggrave la situation. Les Suisses en profitent pour conquérir des marchés, dont le marché national français. Entre les deux guerres, les difficultés s'aggravent car la Suisse tente d'empêcher le redressement horloger français. La crise des années 1930 est durement ressentie par une industrie déjà affaiblie, puisqu'à Besançon, une quarantaine d'entreprises font faillite entre 1930 et 1936. Elle se prolonge par l'agitation sociale de 1936. En 1939, l'industrie horlogère française n'a plus rien de comparable avec sa concurrente suisse. Elle emploie moins de 10 000 personnes, soit cinq fois moins que l'industrie suisse. Elle produit 3 millions de montres mais elle n'en exporte que 150 000. La qualité des montres et des pièces françaises est désormais bien loin de celles des Suisses. Les structures de la profession restent très éclatées, avec 150 fabricants de montres et 200 de pièces détachées mais une certaine concentration financière s'esquisse. Dès avant la guerre deux firmes emploient 400 salariés : la Compagnie des Compteurs et Lip qui lance le travail à la chaîne. Une timide diversification apparaît. Au sortir de la guerre, cependant, l'organisation spatiale de l'industrie horlogère est bien différente de ce qu'elle était un siècle plus tôt. Besançon reste le premier centre horloger du Doubs, mais le Haut-Doubs a beaucoup progressé et talonne le chef-lieu de près. Le Pays de Montbéliard, par contre, a presque disparu de la carte horlogère. Vers 1950, Japy n'a plus qu'un petit département d'horlogerie qui fabrique des réveille-matin. Les multiples petits établissements qui existaient encore vers 1900 ont fermé leurs portes ; ils se sont convertis vers la mécanique de précision, ou sont devenus des sous-traitants de la construction mécanique et électro-mécanique. Les ouvriers des ateliers fermés ont quitté sans trop de problèmes l'horlogerie pour d'autres activités mécaniques ; ils ont notamment donné à l'industrie du cycle et de l'automobile une partie de sa main-d'œuvre qualifiée.

Finalement, comment ces mutations industrielles se traduisent-elles dans l'espace rural ?

b) *Industrialisation ou désindustrialisation de l'espace rural ?*

Avant 1850, les espaces industriels correspondent aux vallées principales : Doubs, Loue et secondairement Ognon. Le long de ces rivières, cinq secteurs rassemblent préférentiellement l'industrie : Haut-Doubs métallurgique, Haut-Doubs horloger, Pays de Montbéliard, Besançon et vallée de la Loue. Seul l'Ognon, au moins sur sa rive gauche, n'a donné lieu qu'à une industrialisation ponctuelle. Cependant, il n'existe pas de vraie césure entre les principaux secteurs industriels. Tout au long du Doubs un chapelet de moulins, d'ateliers et d'usines les relie et la Loue elle-même est une cascade de moulins jusqu'à son confluent avec le Doubs. En dehors de ces axes, l'activité proprement industrielle est rare, sauf dans quelques villages animés par l'extraction minière, mais les artisans sont nombreux ; beaucoup de villages ont les leurs et la plupart, sauf dans le Bas-Pays, ont au moins leur fromager. Il y a donc bien une certaine concentration industrielle et, déjà, par leur poids le Pays de Montbéliard et Besançon dépassent sensiblement les autres secteurs. Cependant, cette concentration se fait essentiellement dans des zones rurales puisque, en dehors de Besançon et d'Audincourt ³², les autres villes comtoises (Montbéliard, Ornans, Pontarlier, Baume-les-Dames) sont peu industrialisées. Montbéliard même est encore un centre secondaire car les industries se rassemblent dans les cantons d'Audincourt et Hérimoncourt. Dans l'espace rural d'alors vivent 8 000 à 9 000 ouvriers et 6 000 à 7 000 artisans.

32. Audincourt ne dépasse d'ailleurs 2 000 habitants qu'en 1846.

Vers 1950, l'industrie semble implantée dans les mêmes secteurs et les ouvriers ruraux sont près de 22 000 au lieu de 8 000 à 9 000 précédemment ; seuls les artisans ruraux sont en diminution : environ 3 000 au lieu de 6 000 à 7 000. Cela signifie-t-il que, spatialement, peu de choses ont changé et que l'industrie rurale s'est renforcée ? Pas du tout. L'activité industrielle s'est en réalité concentrée préférentiellement sur certains des cinq secteurs traditionnels. Le Pays de Montbéliard pèse désormais, à lui seul, plus que tout le reste du département. Il est plus de deux fois plus lourd que le secteur de Besançon. Celui-ci est lui-même quatre fois plus lourd que le Haut-Doubs horloger, huit fois plus que Pontarlier et vingt-cinq fois plus que la Haute-Loue. La répartition des masses est donc très sensiblement différente. En outre, malgré les apparences, l'espace rural, à l'exception du Haut-Doubs horloger, ne s'est pas vraiment industrialisé.

En effet, vers 1850, les espaces ruraux considérés comme industriels l'étaient au sens plein du terme, c'est-à-dire qu'ils étaient à la fois lieu d'emploi et lieu de résidence pour la main-d'œuvre du secteur secondaire. Certes quelques usines, surtout dans le Pays de Montbéliard, employaient une main-d'œuvre venue quotidiennement des villages voisins. Mais ces déplacements étaient limités, puisqu'ils se faisaient à pied, et les centres d'emploi étaient presque toujours ruraux.

En 1950, les espaces ruraux pleinement industriels existent encore. Dans le Haut-Doubs horloger, l'emploi se disperse dans une quinzaine de centres qui tous, sauf trois, sont des villages. Le long de la Loue, l'emploi est réparti en cinq centres qui tous, sauf un, sont des villages. On peut ajouter à ces deux secteurs industriels ruraux les usines échelonnées le long du Doubs moyen (Clerval, Ougney-Douvot, Laissey, Deluz, Novillars, Montferrand-le-Château, Boussières, Byans-sur-Doubs), de l'Ognon (Montcey, Geneuille, Cussey-sur-l'Ognon) et de la Basse-Loue (Quingey, Arc-et-Senans) ainsi que les scieries dispersées dans le Haut-Pays. Cependant, même dans ces secteurs globalement ruraux, ce sont souvent les petits centres urbains (Morteau, Villers-le-Lac, Ornans, Baume-les-Dames) qui polarisent une bonne partie de l'emploi. Dans la Haute-Loue, Ornans concentre les trois-quarts des emplois industriels et des villages-dortoirs des environs, la main-d'œuvre vient chaque jour travailler en vélo, en moto, en camion ou en car.

Ailleurs, les espaces ruraux sont plutôt des espaces de résidence ouvrière. Certes, il existe encore, dans le Pays de Montbéliard notamment, des petits centres d'emploi qui occupent la population du village ou de quelques villages voisins ; Montécheroux, au Sud de Pont-de-Roide, où sont installées cinq petites fabriques de pinces, en est le meilleur exemple. Mais, pour l'essentiel, le Pays de Montbéliard vit des emplois offerts par quelques centres urbains : Sochaux évidemment, mais aussi Audincourt, Valentigney, Mandeure, Pont-de-Roide. La zone de recrutement déborde largement sur la Haute-Saône et le Territoire-de-Belfort. Elle couvre l'espace rural du Doubs dans un rayon de 25 km autour de Montbéliard, c'est-à-dire jusqu'à l'Isle-sur-le-Doubs, à l'Ouest, et jusqu'à la barre du Lomont, au Sud. La zone d'attraction de Besançon, par contre, est plus restreinte. Elle se limite le plus souvent à une dizaine de kilomètres. C'est après 1950 qu'elle s'accroîtra sensiblement, lorsque la création des grosses unités de Rhodiacéta et Kelton va obliger à drainer une main-d'œuvre plus lointaine. Pontarlier, qui représente maintenant presque à elle seule l'ancien Haut-Doubs métallurgique apparaît comme une île industrielle dans un secteur agricole ; son attraction s'exerce sur quelques villages voisins.

Si l'on y regarde de près, l'espace rural ne s'est donc véritablement industrialisé, au sens plein du terme, que dans le Haut-Doubs horloger. Dans l'ancien Haut-Doubs métallurgique et dans la Haute-Loue, il s'est plutôt désindustrialisé. Ailleurs, ce n'est pas tant le nombre d'emplois industriels ruraux qui a augmenté que le

nombre des résidents ouvriers travaillant dans les centres urbains. L'espace rural n'est plus ici qu'un bassin de main-d'œuvre pour la ville. La dépendance rurale à la ville s'est aggravée.

Au total, l'emploi industriel spécifiquement rural, bien que supérieur à celui de beaucoup de départements, est vers 1950 au moins cinq fois inférieur à celui de l'espace urbain, alors qu'un siècle plus tôt, en dehors de Besançon et Audincourt, l'emploi industriel était exclusivement rural. Les linéaments de l'espace industriel mis en place avant 1850 ont donc bien été à peu près conservés mais les équilibres spatio-industriels ont été profondément modifiés. L'espace agricole a-t-il subi d'aussi sensibles changements ?

3. L'espace agricole achève de s'uniformiser et se déleste.

Entre 1850 et 1950, l'agriculture locale connaît une évolution qui, par bien des traits, rappelle celle de l'agriculture nationale. Elle se mécanise : dès 1930 : « l'usage de la faux est l'exception et celui de la faucheuse la règle »³³, et les charrues brabant se répandent mais plus lentement. Le tracteur reste rare avant la Seconde Guerre et ne se généralise qu'après 1948-1950. L'utilisation des engrais est insuffisante.

Les traditionnels usages communautaires disparaissent. Les bans sont précocement supprimés. La pratique du troupeau communal, de l'assolement obligatoire et de la vaine pâture survit plus longtemps mais la disparition des journaliers et des petits exploitants, qui y étaient les plus attachés contribue à l'abandon de ces usages entre la fin du XIX^e siècle et le dernier avant-guerre. La propriété paysanne s'étend car les agriculteurs achètent à ceux qui quittent la terre ou à la bourgeoisie qui se détourne des placements fonciers. Le fermage est donc en recul alors que le métayage disparaît. Des syndicats agricoles se créent avec la loi de 1884 : en 1929, le département compte 250 syndicats locaux destinés à l'achat de matériel, d'engrais et de semences. Des caisses locales de Crédit Agricole voient le jour et se regroupent, au plan régional, en 1906.

Cependant, plus essentiels apparaissent, pour la compréhension de l'agriculture locale actuelle, la spécialisation dans l'élevage laitier de l'ensemble de l'espace agricole, l'homogénéisation du troupeau, la transformation de la fruitière et le délestage de la population agricole.

a) *Spécialisation laitière et Montbéliarde.*

Vers 1850, le Bas-Pays était encore le domaine de la polyculture-élevage. En une cinquantaine d'années, il va, comme les plateaux précédemment, se tourner vers l'élevage laitier, tout en gardant une certaine spécificité. Les premiers symptômes de crise dans la polyculture-élevage du Bas-Pays étaient apparus dès 1830, particulièrement par des menaces sur le vignoble. C'est le phylloxéra qui va emporter, à partir de 1885, le vignoble déjà largement touché par une crise de mévente : dès 1898, la moitié des surfaces ont disparu. Des essais de reconstitution sont tentés dans les secteurs les plus spécialisés, en particulier vers Rougemont et Ornans, mais ils supportent difficilement la crise de mévente de 1906-1907 et le manque de journaliers, de métayers. La guerre porte partout un dernier coup. En 1929, la vigne ne couvre plus que 1 237 ha sur l'ensemble du département, en 1950, moins de 200 hectares. Cette disparition de la vigne, s'accompagne, dans le Bas-Pays, d'autres changements. La culture du blé, qui était essentielle en plaine, subit elle aussi la

33. GARAPON (L.) (37) (p. 242).

concurrence d'espaces plus doués ou mieux placés. Elle se maintient assez bien jusqu'en 1892 puis baisse rapidement. Pour les autres cultures, le processus est à peu près le même. Seules les prairies artificielles progressent. On ne s'étonnera donc pas que les surfaces labourables passent de 71 % de la S.A.U. en 1882 à 53 % en 1929 et à 39 % en 1955. Dans le même temps les prairies naturelles passent de 21 % à 39 % puis à 52 % de la S.A.U.

C'est que le Bas-Pays s'est converti, à son tour, à l'élevage laitier. Entre 1850 et 1900, une cinquantaine de fromageries particulières s'y créent et fabriquent du gruyère ; la production, nulle en 1850, se monte un siècle plus tard à 18 % de celle du département. Cependant, du fait de sa position et de ses traditions, le Bas-Pays conserve quelques traits originaux. L'élevage à viande se maintient pour la consommation locale. La densité et la productivité des vaches laitières est plus faible qu'en altitude. Le lait n'est pas seulement transformé en gruyère ; il alimente les villes ou est transformé en beurre ou en fromages à pâtes molles (munster, camembert).

Ailleurs, l'évolution se poursuit vers une spécialisation laitière encore accrue, sans disparition toutefois de certaines nuances locales. En altitude, le département est désormais un « pays vert ». Alors que, vers 1850, le Moyen-Pays gardait une certaine place aux cultures traditionnelles, celles-ci vont se restreindre rapidement jusqu'à la fin du XIX^e siècle, puis plus lentement ensuite. Les surfaces emblavées n'occupent plus que 15 % des terres labourables en 1955 et la pomme de terre 3 %. Dans le Haut-Doubs la diminution de ces cultures est encore plus nette. En 1955, 10 % seulement des terres labourables, elles-mêmes réduites, sont en blé et 2 % en pomme de terre.

Dans l'ensemble du département, les surfaces emblavées passent de 40 000 ha en 1834, à 10 000 en 1955 ; celles de pommes de terre tombe de 12 000 ha en 1889 à 4 000 en 1955. Parallèlement à cette diminution des surfaces cultivées, les surfaces en herbe augmentent. Les prairies naturelles passent, on l'a vu, dans le Bas-Pays, de 21 % en 1882 à 52 % en 1955. Dans le même temps les pourcentages, pour le Moyen-Pays, vont de 7 à 59 %. L'augmentation est moins spectaculaire dans le Haut-Doubs, déjà spécialisé. Dès 1929 plus des deux-tiers du département sont en herbe, soit environ 90 % du Haut-Doubs, 75 à 80 % dans le Moyen-Pays et 50 à 60 % du Bas-Pays. Une bonne partie des surfaces restantes servent à l'alimentation du bétail.

Cette évolution transforme évidemment les systèmes agricoles mais elle le fait un peu différemment dans le Haut-Pays. Ici, l'assolement pastoral, qui maintenait une certaine surface en cultures non fourragères, est lentement abandonné. Plutôt que de persévérer dans des cultures céréalières aléatoires, les agriculteurs préfèrent améliorer leurs prairies de fauche et leurs pâturages par d'abondantes fumures et acheter des céréales et de la paille. En 1950 cet assolement est en voie de disparition totale. Or, dans le même temps le reste du département a tendance à en adopter une version améliorée. Dans une première étape, on pousse à son terme la substitution des cultures fourragères aux jachères, tout en maintenant un assolement triennal mais qui n'est plus obligatoire. Dans une deuxième étape, qui démarre plus tôt dans le Moyen-Pays, l'assolement triennal se désorganise. On passe à un assolement long et irrégulier avec des céréales puis des légumineuses ou des graminées qui, restent en place plusieurs années. C'est en somme, comme le fait remarquer J. Boichard, un assolement pastoral, mais amélioré puisqu'on ne laisse plus l'enherbage se faire naturellement.

En 1950, au-delà des nuances locales qui distinguent Haut, Moyen et Bas-Pays, l'ensemble de l'espace agricole est orienté désormais vers l'élevage laitier.

Cela se lit dans le paysage : herbe et vaches laitières font désormais partie de l'image de marque du département. Cela se lit aussi dans la composition du troupeau.

b) *Homogénéisation du troupeau : la Montbéliarde.*

La spécialisation laitière ne se traduit pas tant par une augmentation rapide du troupeau bovin (120 000 têtes vers 1850, 150 000 un siècle plus tard) que par une augmentation du pourcentage des vaches laitières dans le troupeau et l'adoption massive d'une excellente laitière, la Montbéliarde. En effet, le nombre de vaches laitières s'accroît, aux dépens des animaux de trait ou des bêtes à viande : elles formaient 52 % du troupeau en 1855, un siècle plus tard, plus de 60 %. Ce troupeau de vaches laitières s'est lui-même profondément transformé. Vers 1850 c'est encore un assemblage de races plus ou moins croisées où se distinguent la femeline, la taurache et la pie rouge ; en 1950 c'est un ensemble extrêmement homogène où la race montbéliarde domine massivement. Cette race née à la fois dans le Pays de Montbéliard, où des Anabaptistes introduisent des animaux pie rouge de l'Oberland Bernois et dans les secteurs de Morteau et Pierrefontaine, où des éleveurs croisent leur bétail avec des pies rouges suisses ³⁴ est reconnue officiellement en 1889, lorsqu'un Herd Book est créé. Elle se répand ensuite dans le département, sous l'impulsion des administrateurs du Herd Book, ainsi que des présidents de comices agricoles et de syndicats d'élevage. Dès 1929, selon L. Garapon, 36 % des bovins du département étaient des Montbéliards absolument purs et 56 % ne présentaient le plus souvent que des impuretés mineures. La supériorité laitière de la Montbéliarde l'a fait adopter d'emblée par des agriculteurs qui cherchaient ou à améliorer leur production laitière ou à se convertir à cette spéculation : vers 1830, les vaches comtoises donnaient environ 1 200 litres par tête ; dès 1900, la Montbéliarde en fournit 2 000 ; elle passe, dans le Doubs, à 2 800 en moyenne vers 1930 et même 3 000 ou plus vers Morteau et Maîche. La « montbéliardisation » du troupeau s'accompagne d'une sensible augmentation de la production. Le Doubs qui produisait 10 000 tonnes de fromage en 1850, passe à 21 000 t. en 1950, malgré la crise des années 1930 et la guerre.

Cette évolution de la production s'est accompagnée de certains changements au niveau de la transformation et de la commercialisation des produits.

c) *Fruitières et affineurs.*

Dès avant 1850, la fruitière primitive a évolué puisqu'on a pris l'habitude d'embaucher un fromager spécialisé pour assurer une meilleure fabrication, plutôt que de laisser chaque agriculteur faire son fromage à son tour. Puis le fromage n'est plus donné à celui qui « a le tour » mais vendu par la coopérative qui paie les producteurs au prorata de leurs apports de lait. Ceux-ci ont, désormais, « une paye de lait » suffisamment régulière pour qu'elle leur donne une sécurité enviée à l'époque. C'est, économiquement et socialement, une étape importante. Le début du xx^e voit s'édifier des bâtiments spécialisés pour la transformation des fromages : les « chalets ». En 1930, 38 % des fromageries possèdent une installation moderne. Mais alors que l'on était allé, jusqu'alors, vers un système de plus en plus communautaire, dans les zones où les fruitières s'étaient le plus récemment implantées, une évolution en sens contraire se fait jour, depuis le début du xx^e siècle. On reproche au système traditionnel de multiplier les contestations entre le fromager, les adhérents, le président et le gérant. Certaines coopératives se transforment alors en un simple groupement de vente de lait en commun à un fromager. Celui-ci fabrique et vend à ses risques et périls. Dès 1930, le Doubs ne compte plus que 80 vraies coopératives :

34. POURCHET (C.L.) (71)

les agriculteurs se déchargent sur le secteur privé de la transformation et de la commercialisation de leur produit.

Dans le même temps, le secteur privé progresse par ses propres moyens. Dès la fin du XIX^e siècle, des fromagers s'installent d'eux-mêmes dans des espaces où n'existaient pas encore de coopératives. Ils traitent alors directement avec chaque agriculteur. En 1930, 80 fromageries appartiennent ainsi à des particuliers. Mais, « coopératif » ou privé, le fromager devient une personnalité ; on le conteste parfois, on le respecte et on l'envie souvent, on le craint toujours car il tient dans ses mains la fortune du village. C'est une personnalité à part, d'autant plus à part qu'une fois sur deux, depuis le début du XX^e siècle, il est suisse...

Cette mainmise des fromagers suisses sur la profession provoque d'ailleurs une nouvelle orientation de la production. Les fromageries, au XIX^e siècle, fabriquaient essentiellement ce que l'on appelle aujourd'hui le Comté. Or l'Emmental connaît, depuis 1880, un succès croissant sur les marchés urbains. Comme les fromagers suisses sont les seuls, jusqu'avant la dernière guerre, à savoir le fabriquer, l'Emmental suit donc les progrès de la colonie suisse ; dès 1929, on transforme plus de lait en Emmental qu'en Comté.

Dans le même temps où le contrôle de la fabrication des fromages échappaient aux agriculteurs, celui de la vente se dérobaient plus que jamais. Depuis longtemps, les petites coopératives vendaient leur fromage « en blanc », c'est-à-dire non affiné, à des entreprises qui les affinaient et les commercialisaient. A la faveur d'un élargissement du marché du fromage et de l'invention de la crème de gruyère en 1918, une forte concentration se produit chez les affineurs. Les grandes marques (Gerber, Graf, Bel) absorbent, dès 1923, un tiers des gruyères (les deuxième choix) pour fabriquer la crème de gruyère et continuent d'affiner et de commercialiser les gruyères de premier choix. Cependant, la profession agricole consciente du danger réagit. En 1938, une Union des Coopératives Fromagères de Franche-Comté (U.C.F.F.C.) est créée. Elle se donne pour but d'affiner et de commercialiser les fromages des coopératives adhérentes. Vers 1950, la place de l'U.C.F.F.C. sur le marché n'est pas primordiale mais son existence même oblige l'affinage privé à mieux tenir ses prix.

Ces multiples transformations, et surtout la crise du vignoble, la spécialisation vers l'élevage et la modernisation du matériel, entraînent une diminution considérable du nombre des exploitations et, corrélativement, une augmentation de leur surface. Les exploitations étaient environ 80 000 en 1851, d'une taille moyenne de 5 ha, avec les communaux. En 1955, seules 12 800 exploitations se sont maintenues, soit une surface moyenne de 20 ha. En un siècle, les cinq-sixièmes des exploitations ont disparu. La population active agricole a diminué un peu moins rapidement mais a tout de même perdu les trois-quarts de ses effectifs en une centaine d'années : 139 000 personnes en 1851 contre 36 000 en 1955.

Cette réduction n'a, au début, que peu de conséquences sur l'extension de la surface agricole utilisée. Les terres laissées par les émigrants sont aussitôt reprises par ceux qui restent. Mais à partir des années 1890, et surtout après 1930, certaines terres trop pentues ou trop éloignées ou trop maigres sont abandonnées à la friche ou enrésinées. Cette reconquête de la forêt est plus précoce et plus large dans le Haut-Doubs qu'ailleurs. Entre 1850 et 1914, la surface forestière a augmenté de 38 % en moyenne dans les cantons de Mouthe et Pontarlier. Selon S. Daveau, la plupart des défrichements tardifs, c'est-à-dire ceux du XVIII^e siècle, sont retournés au pâturage d'été ou à la forêt. Ailleurs il semble que, le plus souvent, on retrouve approximativement les limites de terroirs qui furent celles du Moyen Age. C'est

toute une page de l'histoire rurale qui se tourne, d'autant que le délestage de la population a évidemment des retombées démographiques générales.

Entre 1850 et 1950, la population totale du département du Doubs se maintient à des oscillations de détail près, aux alentours de 300 000 hab., alors que les départements voisins connaissent un dépeuplement dramatique : entre 1841 et 1946, le Jura perd 32 % de sa population et la Haute-Saône 42 %. En effet, le Doubs, plus conservateur, garde plus longtemps une forte natalité ; il s'est industrialisé aussi, au moment où le Jura et la Haute-Saône se désindustrialisaient partiellement ; il s'est urbanisé, enfin, sous l'effet de l'industrialisation et de la valorisation de l'axe du Doubs alors que, dans les départements voisins, les villes restent modestes.

4. La population totale du département se maintient et se polarise, la population rurale s'allège et s'uniformise.

Entre 1851 et 1946, la population urbaine du département augmente de 120 %. Cette polarisation se fait surtout sur le Pays de Montbéliard et Besançon. Sur un croît urbain de 76 000 personnes, le « Pays » s'en attribue 44 500, soit près de 60 % : la population de ses villes quintuple en un siècle. Besançon s'adjuge près de 30 % du croît (22 000) et sa population augmente de plus de moitié en un siècle (+ 54 %). En dehors de Pontarlier (+ 8 000) et de Morteau (+ 2 000), les autres villes ont un peu gagné (l'Isle-sur-le-Doubs) ou se sont maintenues (Baume-les-Dames) ou même se sont affaiblies (Ornans — 18 %). Il y a donc eu à la fois polarisation et redistribution de la population urbaine. Cette redistribution se fait essentiellement au profit du Pays de Montbéliard : les citadins du « Pays » qui entraient pour 14 % dans la population urbaine du Doubs en 1851, comptent pour 36 % en 1946. Le poids de Besançon par contre a relativement diminué ; il passe de 68 % des citadins à 43 %. Désormais ces deux pôles urbains, de taille assez semblable, quoique de structure fort différente, se partagent à eux seuls environ 80 % de la population citadine.

La population rurale du Doubs elle-même diminue plus tardivement et moins vite que celle de ses voisins. La Haute-Saône, par exemple, perd la moitié de ses ruraux en un siècle, le Doubs moins d'un tiers. C'est que le Doubs a commencé sa conversion de la polyculture à l'élevage dès la première moitié du XIX^e siècle et même bien avant pour le Haut-Doubs. Cette conversion s'est faite alors sans à-coups, car une certaine intensification fourragère et la hausse des prix des produits laitiers ont permis de limiter le délestage. La Haute-Saône, au contraire, entame sa spécialisation laitière plus tardivement, et ne la mène pas aussi loin. Cette spécialisation s'accomplit également à un moment où bien d'autres régions polyculturelles en font autant, ce qui réduit la rente d'innovation, et dans une atmosphère de crise.

Mais la dissemblance des mutations agricoles n'explique pas tout. Dans le Doubs, si une partie de l'industrie rurale disparaît (Haut-Doubs métallurgique), si une partie se recroqueville (Haute-Loue), une autre partie se renforce. Dans le Haut-Doubs horloger, par exemple, la population rurale des cantons de Maîche et Morteau augmente de 12 % entre 1851 et 1954, malgré les problèmes de l'industrie horlogère. L'espace rural bénéficie également de l'industrialisation de quelques communes de la vallée moyenne du Doubs et du Pays de Montbéliard qui sont encore considérées comme rurales. Il profite aussi et surtout, de l'extension des bassins de main-d'œuvre urbains. Ainsi, dans les quatre cantons de Montbéliard, Audincourt, Pont-de-Roide et Hérimoncourt, si l'on retranche de la population totale celle des onze communes qui ont plus de 2 000 habitants en 1954, c'est-à-dire en

fait les principaux centres industriels, la population augmente tout de même de 17 % entre 1951 et 1954. Les départements voisins ne bénéficient évidemment pas d'une telle chance.

L'allègement de la population rurale reste tout de même sérieux dans le Doubs. La densité moyenne passe de 47 ruraux au km² à 32 en 1954. Alors qu'en 1851, tous les cantons ont une densité rurale supérieure à 30 hab./km² et que les trois-quarts sont entre 40 et 70 hab./km², un siècle plus tard, un tiers seulement sont au-dessus de 30 et les trois-quarts sont en dessous de 40 hab./km². Il y a donc eu à la fois tassement et homogénéisation des densités rurales. Désormais, ce ne sont plus les différences de densité agricole qui expliquent la variété des densités rurales, mais l'industrialisation ou l'urbanisation. En 1954, les seuls cantons dont la population dépasse 30 hab./km² sont ceux qui sont industrialisés (Morteau, Maîche) ou qui tombent, au moins en partie, dans le bassin de main-d'œuvre de centres urbains ou industriels (Hérimoncourt, Pont-de-Roide, Audincourt, Montbéliard, Besançon, Boussières, Marchaux, Audeux).

On comprend, dans ces conditions, que l'évolution de la population rurale ait été très diverse selon les cantons (fig. 5). Ceux qui ont connu le mouvement le plus catastrophique sont les anciens cantons viticoles ou polyculturaux, dans lesquels aucune activité industrielle ne s'est installée ni aucune influence urbaine ne s'est exercée. Ainsi les cantons de Rougemont, Baume-les-Dames, Ornans, l'Isle-sur-le-Doubs, Quingey et Clerval perdent de 40 à 60 % de leur population rurale. Ceux qui se sont appauvris de 25 à 40 % de leur ruraux sont les cantons qui, déjà, étaient spécialisés dans l'élevage et qui ont donc perdu au rythme de l'allègement normal de la main-d'œuvre agricole : Montbenoît, Roulans, Saint-Hippolyte, Pontarlier, Pierrefontaine, Vercel, Levier. Cependant, certains cantons, qui devraient être classés dans ce type, ont un peu plus perdu, parce que plus isolés (Amancey, Mouthe). Les pertes de 25 à 15 % sont caractéristiques de cantons où une intervention extérieure à l'agriculture (industrialisation, influence urbaine) s'est exercée pour ralentir le déclin : Besançon, Boussières, Marchaux, Maîche, Le Russey, Hérimoncourt, Pont-de-Roide. Les hausses sont spécifiques de cantons qui se sont, constamment ou presque, industrialisés (Audincourt, Montbéliard, Morteau). On remarquera également que l'évolution de la population rurale, au cours de ce siècle, n'a pas été linéaire. Entre 1851 et 1906, c'est la grande débâcle dans le Bas-Pays qui perd, selon les cantons de 25 à 40 % de sa population. Ailleurs, la diminution oscille entre 5 et 25 %, à l'exception de Maîche, Hérimoncourt, Morteau, Audincourt. Les cantons qui se maintiennent le mieux, ou ceux qui ne perdent pas trop, n'y parviennent souvent que grâce à quelques communes industrielles dynamiques. Entre 1906 et 1954, la situation s'améliore un peu. La plupart des cantons ralentissent légèrement leur chute, sauf Rougemont, Ornans, Maîche, Pontarlier, Saint-Hippolyte. Quelques-uns augmentent, qui avaient diminué précédemment (Besançon, Pont-de-Roide, Montbéliard) ou qui avaient déjà augmenté (Morteau, Audincourt) : ce sont les fruits de l'industrialisation.

Ainsi, au terme d'un siècle d'évolution, l'espace démographique est sensiblement modifié. La population du département s'est polarisée sur le Pays de Montbéliard, sur Besançon et secondairement sur les secteurs de Maîche, Morteau et Pontarlier, c'est-à-dire essentiellement le long du Doubs. La population rurale s'est allégée d'un tiers et s'est homogénéisée. Les seuls espaces ruraux un peu plus densifiés se situent dans les secteurs industrialisés ou au contact de zones industrielles et urbaines. En somme, s'esquisse le partage entre les zones agricoles et les Zones de Peuplement Industriel ou Urbain que l'I.N.S.E.E. définit d'ailleurs en 1954. En quoi

EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE DES CANTONS DU DOUBS 1851-1906-1954 (à champ constant)

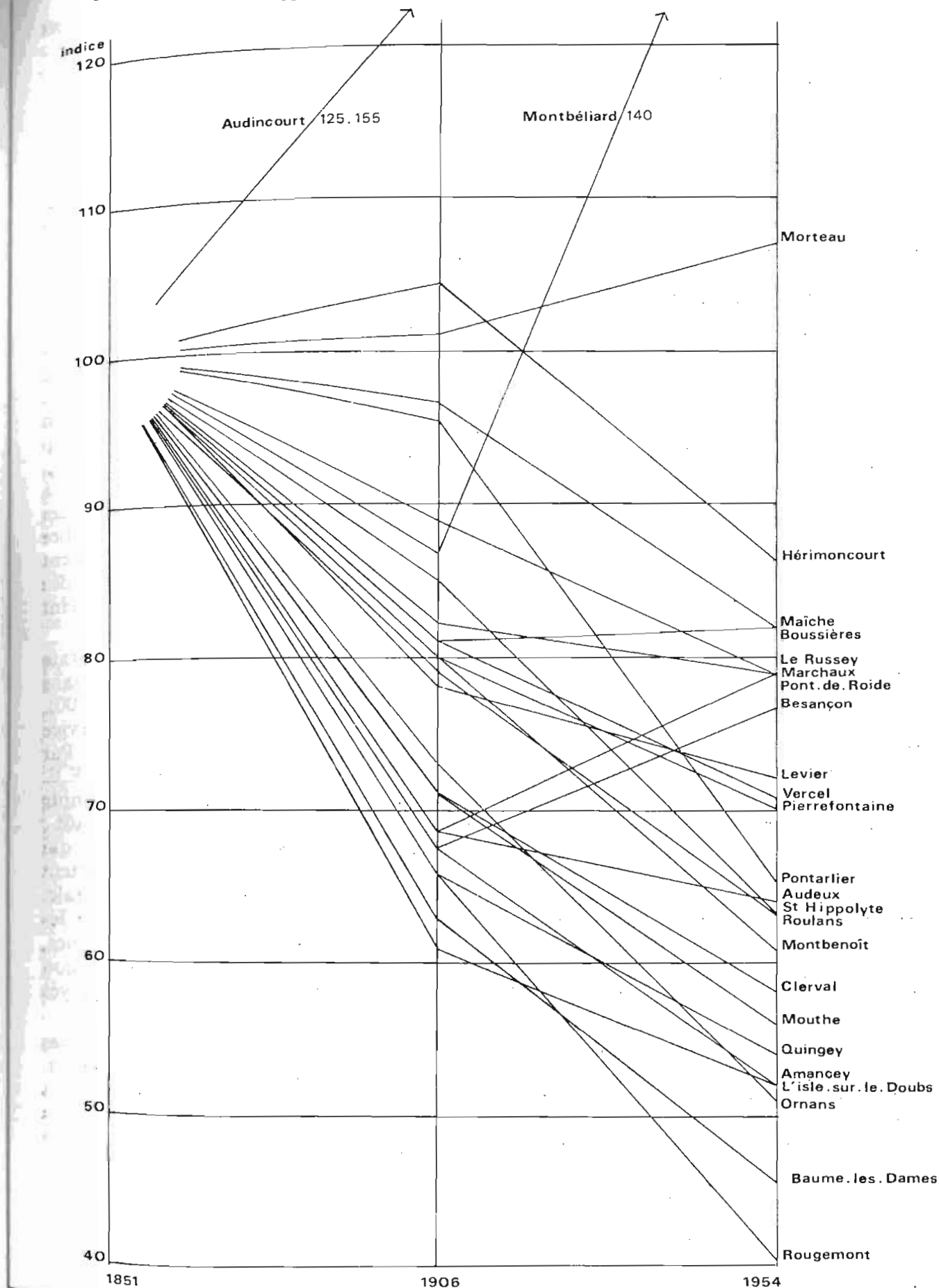


FIG. 5.

ces mutations économiques et démographiques ont-elles transformé les organisations sociales et spatiales de l'espace rural ?

5. Maintien ou effritement des organisations sociales et spatiales ?

Lorsque l'on compare les organisations sociales de l'espace rural à un siècle d'intervalle, on se prend à hésiter entre deux interprétations en apparence radicalement différentes. Y a-t-il eu, comme en France généralement, de « profonds bouleversements qui modifièrent les fondements même du pays »³⁵ ou bien l'espace rural du Doubs, comme la commune bretonne que décrit E. Morin, a-t-il « atteint les années 1950 sans modifier ses structures sociales de 1880-1900 »³⁶.

a) Une stratification sociale bouleversée ?

La stratification sociale semble avoir beaucoup changé en un siècle. Les agriculteurs sont presque quatre fois moins nombreux en 1954 qu'en 1851 (34 000 contre 139 000). Ils formaient 68 % de la population active totale, environ 80 % de la population rurale ; ils ne comptent plus, en 1954, que pour 24 % de la population active totale et 48 % de la population rurale. Par contre, les ouvriers sont beaucoup plus nombreux. De 9 à 10 % de la population active totale, ils sont passés à 42 %. En 1851, 8 000 à 9 000 ouvriers résidaient dans l'espace considéré comme rural à l'époque. En 1954, dans un espace rural qui a perdu 13 communes³⁷ (dont certaines sont devenues de forts centres d'emplois), les ouvriers sont près de 22 000 ; leur nombre s'est accru de 160 %, alors que la population rurale a diminué de 33 %. Ils étaient environ 5 % de la population active rurale ; ils sont maintenant 30 %. La masse des ouvriers ruraux était quinze fois moindre que celle des agriculteurs ; elle atteint désormais les deux-tiers de celle-ci.

Dans la mesure où les bases de recensement peuvent être comparées, on constate que les autres catégories sociales ont évolué elles aussi. Les marchands et artisans ruraux semblent avoir diminué en nombre d'un tiers (de 10 000 - 11 000 à 6 400), mais leur place relative aurait augmenté (9 % contre 6 %). Le personnel de service semble assez comparable à la domesticité d'autrefois (2,4 % contre 2,9 %). Par contre, les professions libérales semblent en net recul. La catégorie I.N.S.E.E. apparemment correspondante (professions libérales et cadres supérieurs) ne compte plus que 410 personnes (0,6 %) contre 10 000 à 11 000 (6 à 7 %) un siècle plus tôt ; même si l'on y ajoute la catégorie « autres » (artistes, clergé, armée et police), qui devait partiellement recouper la première, les professions libérales ne comptent que 1 700 personnes en 1954 (2,4 %). On reconnaît ici la décapitation de l'élite rurale. Les catégories sociales qui la composait ou bien ont à peu près disparu, tels les propriétaires-rentiers, ou bien se sont délestées ou urbanisées (professions juridiques, médicales, par exemple). Statistiquement au moins, la place des catégories non agricoles en déclin a été prise par les 2 400 cadres moyens (3,4 %) et les 3 300 employés (4,6 %).

L'évolution a donc été, au moins globalement, indiscutable. Toutefois, ses résultats ont été, spatialement et socialement, moins spectaculaires qu'il n'y paraît. Tout d'abord, la baisse d'ensemble des effectifs agricoles ne signifie pas que les agriculteurs soient devenus partout minoritaires. En dehors des zones industrielles rurales ou des bassins de main-d'œuvre urbains, qui sont limités en surface, le poids

35. DUBY (G.), WALLON (27) t. III. (p. 9).

36. MORIN (E.) (62) (p. 50).

37. En s'en tenant aux communes qui, entre 1851 et 1954 ont passé le cap des 2 000 habitants.

relatif des agriculteurs se maintient ou parfois même se renforce lorsque les marchands, artisans et professions libérales ne sont pas remplacés. Une étude fine montre que, dans la moitié des communes au moins, plus de 70 % des actifs sont encore agriculteurs. Même en restant à l'échelon cantonal, les chiffres sont démonstratifs : dans 7 cantons sur 27 la population est agricole à plus de 60 % ; dans 8 autres elle se situe entre 50 et 60 % ; elle ne tombe en dessous de 40 % que dans 8 cantons. La population ouvrière est, elle, concentrée surtout dans quelques cantons : cinq d'entre eux (Audincourt, Maïche, Marchaux, Montbéliard, Pont-de-Roide) en rassemblent un tiers et neuf (les mêmes plus Audeux, Boussières, Morteau, Pontarlier) près de la moitié.

Par ailleurs, la pyramide sociale n'a pas, malgré les apparences, fondamentalement changé. Elle était très écrasée vers 1850. Elle l'est plus que jamais un siècle plus tard, et ceci pour deux raisons. En premier lieu, elle a perdu des éléments à la fois par le haut et par le bas. Vers le haut les élites locales, déjà traditionnellement peu nombreuses, ont encore fondu. Vers le bas, la forte masse des domestiques agricoles et des journaliers sans terre ou partiellement propriétaires a presque disparu. Ils étaient environ 70 000 en 1851 ; ils sont moins de 2 000 en 1954. Ce sont eux qui forment la masse des 100 000 agriculteurs qui ont quitté la terre en un siècle. Comme les autres émigrants se trouvent plutôt parmi les plus petits propriétaires exploitants, la profession agricole s'est homogénéisée. Il reste, certes, beaucoup de petits exploitants, surtout parmi les plus âgés, mais la majorité se situe vers ce qui peut être considéré alors comme l'exploitation moyenne.

En deuxième lieu, tout s'est passé comme si, statistiquement, les ouvriers ruraux avaient pris la place des agriculteurs émigrants. Or ce transfert ne bouleverse pas vraiment la pyramide sociale. Les ouvriers ruraux ont un niveau de vie et un style de vie assez comparable à ceux de la masse des agriculteurs. Ils gardent d'abord souvent des liens étroits avec l'agriculture. Beaucoup d'entre eux, surtout dans le Pays de Montbéliard, sont de véritables ouvriers-paysans qui ont gardé une petite exploitation. Quand ce n'est pas le cas, la plupart ont un jardin, élèvent volailles et lapins, font leur bois dans les coupes affouagères de leur village. Cette auto-consommation rappelle tout à fait son homologue paysanne. En outre, faut-il rappeler que, en dehors du cœur des régions de vieille tradition industrielle, la plupart des ouvriers ruraux sont fils d'agriculteurs, logés même à la ferme quand ils sont jeunes ? Enfin, les revenus ouvriers et agricoles moyens ne sont pas fondamentalement différents. Si l'on compare, pour 1954, les équipements des logements agricoles et ceux des logements non agricoles ruraux (c'est-à-dire surtout ouvriers), on constate que le niveau est sensiblement le même pour les équipements les plus courants (électricité : 88 % pour les logements agricoles, 83 % pour les autres ; eau : 65 et 61 %), avec même un petit avantage pour les logements agricoles. Même constatation pour les équipements encore rares à l'époque : téléphone (respectivement 4 et 6 %), baignoire ou douche, chauffage central (1 et 5 %), avec cette fois un avantage pour les logements non agricoles. Les seules différences nettes sont pour les WC intérieurs (6 et 18 %) et pour les gazinières (30 et 42 %) dont les non agriculteurs sont mieux pourvus.

S'il y a donc un certain retard de l'équipement paysan, c'est un retard partiel et qui est moins justifié par un niveau de vie inférieur que par une certaine lenteur à s'équiper et par un environnement économique différent de celui des ouvriers. La plupart des exploitants sont alors en train d'acheter des terres, de se mécaniser et surtout de se motoriser. On ne peut pas à la fois équiper le ménage et acheter le tracteur. La différence provient donc plus d'une orientation divergente des dépenses que d'éventuelles disparités de niveau de vie.

Evidemment, cela ne signifie pas qu'il n'y ait ni riches, ni pauvres à la campagne ou que les tensions entre groupes se soient évanouies. Dans certains villages les « gros » agriculteurs et les « petits » s'affrontent à la fruitière et au conseil municipal. Une césure, qui ne recouvre pas toujours la précédente, commence à s'affirmer entre les exploitants qui, techniquement, veulent être « dans le coup » et les « traîne-culotte » qui se sentent trop vieux, trop petits, trop peu sûrs d'eux-mêmes ou de leurs successeurs pour « se lancer ». Les agriculteurs envient les ouvriers et les ouvriers jaloussent les agriculteurs. Les uns et les autres envient l'employé, le fonctionnaire. Lorsqu'elle existe, la micro-aristocratie villageoise formée des commerçants et artisans aisés, du fromager, du médecin, du pharmacien, du notaire, du patron de l'usine, est un objet d'envie, mêlée de respect agacé. On la sent à la fois du village, par sa présence de tous les jours, mais aussi un peu « autre » par sa fortune et ses relations extérieures.

Tout cela reste, en général, feutré. La critique se fait sur le ton de l'ironie ou dans le secret des conversations privées, quitte à éclater brusquement sur un incident ou à l'occasion des élections municipales. C'est que fondamentalement, même s'il y a une certaine hiérarchie de la fortune, il n'y a pas, sauf exceptions, imbrication des intérêts. Les exploitants agricoles peuvent se heurter sur l'achat ou la location des terres, sur l'utilisation des communaux ou la gestion de la fruitière mais il n'y va plus de la survie des uns ou des autres. Dans le cas de la fruitière, par exemple, le système qui donne une voix à chaque apporteur de lait empêche une main-mise trop évidente par les plus gros. On ne peut donc pas dire que l'existence des petits dépende des gros. Elle relève beaucoup plus des mécanismes économiques nationaux que des conditions socio-économiques locales. Les intérêts des ouvriers et des agriculteurs peuvent certes se heurter sur la gestion communale, notamment sur la distribution de l'affouage ou la location des communaux, mais les enjeux restent marginaux. Même entre la micro-aristocratie locale, lorsqu'elle existe, et la masse des paysans et des ouvriers, les champs de luttes économiques sont restreints. Cette élite locale ne possède plus guère de terre. Seuls les rapports d'échanges de biens et de service les relient. Or ces rapports ne sont pas vécus comme conflictuels, même si certains peuvent l'être fondamentalement. Quoi qu'il en soit, « l'entrée en communication »³⁸ de la masse rurale et son « ouvriérisation » ont plus que jamais réduit le rôle de guide économique, social, culturel et politique de cette élite locale. La stratification sociale s'est donc déplacée, son éventail s'est réduit.

Il y a bien eu changement dans la stratification sociale mais celle-ci n'a pas été bouleversée. Peut-on en dire autant des autres aspects de la vie sociale et psychosociale ?

b) *Une vie sociale et des valeurs éclatées.*

Evidemment, vers 1950 on ne vit pas quotidiennement de la même façon qu'un siècle plus tôt. Les horizons économiques et sociaux sont plus ouverts. L'autoconsommation recule et les ruraux s'intègrent plus étroitement au marché. Le tracteur, l'automobile, l'eau et le butagaz font la conquête des campagnes. On se rend plus volontiers à la ville pour y faire des achats ou y chercher certains services. Les changements matériels quant à eux sont suffisamment évidents pour qu'il soit inutile de s'y attarder.

La vie sociale s'est donc incontestablement élargie. Mais est-elle véritablement bouleversée ? Peut-être pas. Elle s'est appauvrie, elle s'est banalisée, mais de larges pans demeurent, quoique lézardés. Quelques exemples. La fête du village, bien que

38. DUBY (G.), WALLON (A.) (27) (p. 307).

moins suivie, reste un temps fort de la vie collective. Elle est l'occasion d'une messe un peu plus solennelle ; on invite encore au moins une partie de la parenté, surtout dans les familles paysannes ; on y danse le plus souvent, sauf si le curé réussit à persuader ses paroissiens du danger moral que court la jeunesse... La fête s'étirole, se commercialise mais se maintient. On pourrait en dire autant des cérémonies qui accompagnent la mort. Elles existent encore mais elles se font moins nombreuses, moins pompeuses et elles sont suivies par une moins vaste parenté. Par exemple, le repas d'enterrement est plus rare qu'autrefois mais dans les familles paysannes, surtout dans le Haut-Pays, on est encore fidèle à ce « repas d'exception et presque d'euphorie » (M. Agulhon) où, l'angoisse et la boisson aidant, les conversations s'échauffent, jusqu'à ce que la voix du prêtre y mette fin, par une dernière prière.

Les veillées sont moins suivies depuis la fin du XIX^e siècle et surtout depuis l'entre-deux-guerres. Cette évolution est liée certainement, ici comme ailleurs, à la multiplication des cafés où les hommes se rendent plus volontiers qu'à la veillée. Elle est en rapport aussi avec la privatisation générale de la vie familiale et personnelle et avec l'évolution économique. En effet, la veillée se faisait souvent entre familles qui s'entraidaient à l'occasion de certains travaux ; l'affaiblissement de l'entraide provoque une distension des liens interfamiliaux. Cependant les veillées sont loin d'avoir partout disparu, vers 1950. C'est chose faite dans le Bas-Pays où leur place dans la vie sociale avait toujours été plus réduite qu'ailleurs : un hiver moins long, des travaux agricoles plus variés et plus astreignants, une sociabilité générale moins profonde, une vie familiale moins intense expliquent à la fois la moindre importance traditionnelle des veillées et leur disparition plus brutale. Ailleurs, les veillées se maintiennent bien. Leur place dans la vie sociale augmente schématiquement avec l'altitude, l'isolement et le nombre des agriculteurs. Elles sont donc bien loin d'être mortes en 1950 et nous en retrouverons même en 1977. La vie proprement sociale semble donc s'être appauvrie au fur et à mesure qu'elle s'ouvrait.

Le consensus autour des valeurs de base s'est également affaibli, mais il est loin d'avoir disparu. Donnons-en trois exemples. L'espace rural s'est déchristianisé, en un siècle. L'assistance des hommes à la messe ne va plus de soi, comme elle allait autrefois le plus souvent. Certains travaillent, même si l'urgence n'est pas évidente. D'autres vont attendre au café la fin de l'office. Un bon nombre se contentent d'une présence physique « sous les cloches... » et entament, à voix basse, la conversation qui sera poursuivie, après l'office, devant l'église puis au café. Le recrutement sacerdotal s'affaiblit. Entre 1831 et 1975, le Doubs fournissait en moyenne 1 prêtre pour 550 habitants, entre 1876 et 1920, il n'en donne plus que 1 sur 720. La déchristianisation est plus évidente dans le Bas-Pays et dans les bourgs mais, presque partout, la politique radicale a fait apparaître ou se renforcer un courant laïque et « rouge ». Au début du XX^e siècle, certains gros bourgs ont deux cafés, deux fanfares (Charquemont, les Gras), deux sociétés de gymnastique ou même deux chalets de fromagerie, un pour les « Blancs », un pour les « Rouges ». Dans le même temps où les catholiques du Russey barricadent leur église pendant soixante jours, pour empêcher l'Inventaire, le curé de Corcondray (Audeux) est pendu en effigie par certains de ses paroissiens ³⁹.

Cependant cette « guerre au village » n'a pas atteint les sommets qu'elle a connu ailleurs. Tout le Haut-Pays est assez unanime, sauf parfois dans les bourgs ouvriers. Même dans le Moyen-Pays, un large accord demeure, autour des valeurs traditionnelles. L. Pergaud, laïque, rouge, et de surcroît divorcé... rencontre l'hostilité presque unanime des villageois dont il est l'instituteur. C'est seulement dans le Bas-Pays, déjà plus déchristianisé, que le courant laïque et rouge se renforce sensiblement.

39. LEDEUR (E.) (56) (p. 42).

En outre, entre 1914 et 1950, les querelles se tassent et l'Eglise est plus ou moins tacitement réinsérée dans la vie officielle. En 1954, *le Comtois* (journal local) « grand mangeur de curés naguère, rend à l'archevêque défunt un hommage ému ». Ainsi, au sortir de la dernière guerre, l'Eglise catholique garde un prestige incontestable dans les campagnes. Même dans les secteurs les plus déchristianisés, le curé reste une personnalité dont le rôle dépasse singulièrement la seule vie religieuse. Certains de ces curés ne se gênent pas, surtout dans le Haut et Moyen-Pays, pour dire comment « bien voter », c'est-à-dire voter à droite...

C'est que la foi reste vive. Nous n'avons pas de statistiques précises pour l'époque mais, en 1962, c'est-à-dire une quinzaine d'années après la période qui nous intéresse, l'assistance à la messe reste une constante de la vie rurale (fig. 6 bis). En dehors du Bas-Pays, en partie déchristianisé ou protestant, rares sont les communes où moins de 25 % des hommes adultes vont à la messe. Mieux, à l'Est d'une ligne qui va du canton d'Amancey à Pont-de-Roide, c'est-à-dire à peu près au-dessus de 600 m, ce sont généralement plus de 45 % des hommes qui vont à la messe. Les cantons du Russey, de Maîche et de Pierrefontaine détiennent les records, avec souvent plus de 75 % d'hommes pratiquants, alors que le Sud (Mouthe) est un peu plus tiède. Comme l'assistance des hommes à la messe est, en moyenne, inférieure de 30 % à celle des femmes, on peut estimer qu'en 1962, dans la plus grande partie de l'espace rural, la majorité des habitants sont pratiquants. Vers 1950, cette majorité était certainement encore plus forte. Rien d'étonnant donc à ce que les campagnes du Doubs restent une des meilleures pépinières de séminaristes de France. Entre 1946 et 1950, le département, où environ 70 % de prêtres sont d'origine rurale, fournit à lui seul trois fois plus de prêtres que la Haute-Saône et le Territoire-de-Belfort réunis, pour des populations à peu près semblables et le Haut-Doubs reste un vivier incomparable (fig. 6).

Le domaine politique nous offre le deuxième exemple de maintien des valeurs traditionnelles. Une fois de plus, bien des choses semblent avoir changé depuis 1849, année où le Doubs, et donc surtout les ruraux, avait élu une députation tout entière de droite, alors qu'elle était de gauche dans le Jura. L'arrondissement de Besançon va en effet élire le plus souvent, jusqu'en 1924, un député radical à la Chambre car le chef-lieu et la partie basse de l'arrondissement font alors contrepoids à la partie haute restée plus catholique. L'arrondissement de Montbéliard vote, lui aussi, plutôt à gauche (fig. 6 bis). Mais, après 1918, le département retrouve une couleur plus traditionnelle. Ce virage est dû à la fois au renouveau religieux et à l'influence d'une famille de vieille noblesse comtoise, les de Moustier. Ceux-ci, tôt ralliés à la République, catholiques sans être cléricaux et se situant plus au centre qu'à l'extrême droite, surent apparaître à la fois comme des gardiens du catholicisme et des garants de certains acquis sociaux et politiques de la Révolution que les petits propriétaires appréciaient. C'est ainsi que cette droite enlève un siège sur les cinq du département en 1829, trois en 1928 et cinq en 1936. L'arrondissement de Montbéliard, pourtant très ouvrier, élit un homme de droite, un Peugeot de surcroît, en 1936, l'année du Front Populaire et ce, très largement !

De ce tempérament conservateur, l'activité syndicale nous fournit un dernier exemple. Cl. Folhen souligne « l'atonie syndicale » de la région et l'explique par la dispersion et la petite taille des entreprises, par le grand nombre « des ouvriers-paysans moins sensibles à la propagande de masse que les ouvriers des grandes entreprises »⁴⁰ et par le paternalisme du patronat protestant du Pays de Montbéliard. Ajoutons à toutes ces raisons que, dans la partie rurale qui nous intéresse, le conservatisme politique et religieux ne pousse guère à une activité syndicale zélée et, quand

40. In FETIER (R.) (34) (p. 444).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ORDINATIONS ENTRE 1801 ET 1960

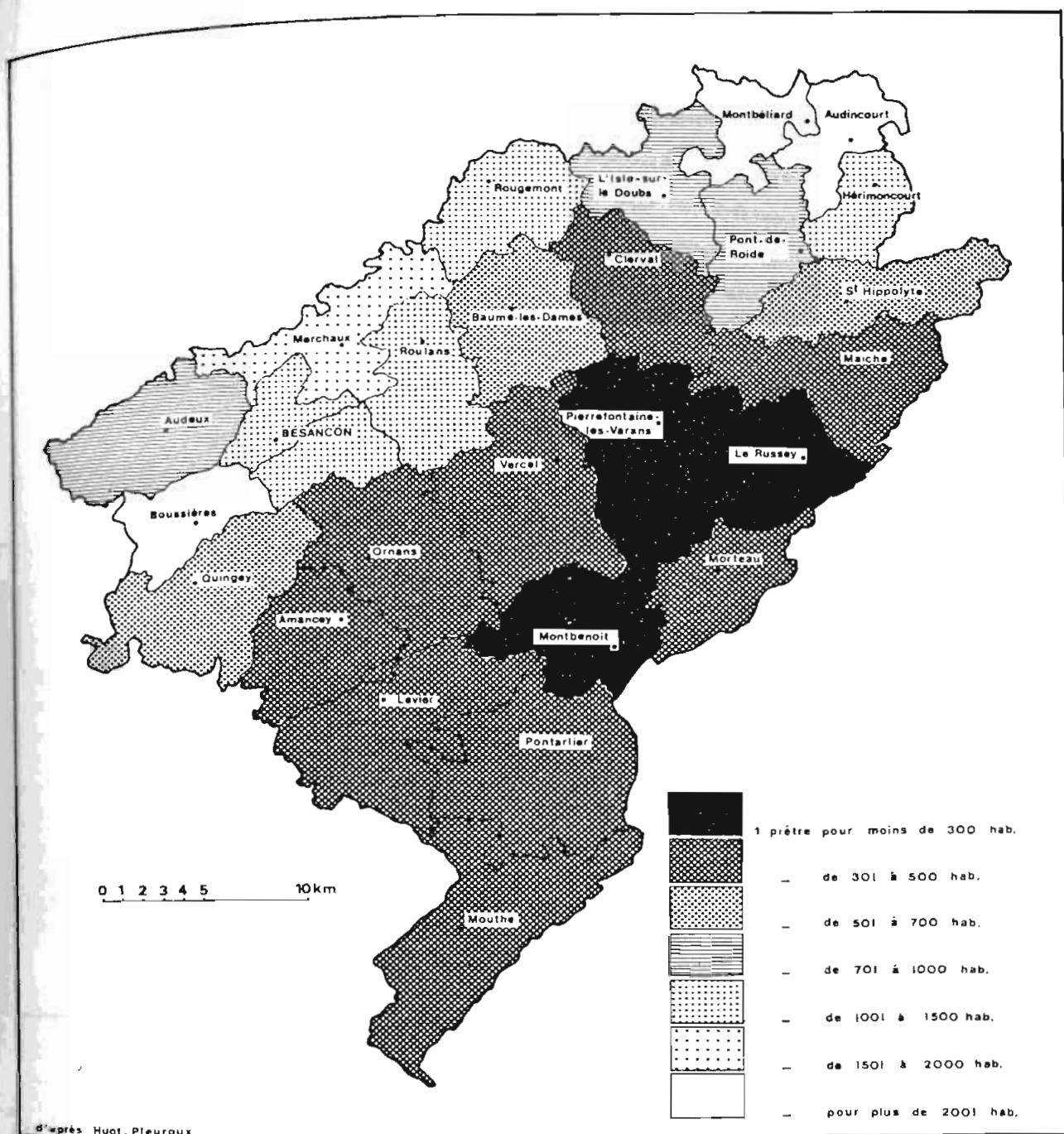


FIG. 6.

celle-ci existe, elle est plus souvent réformatrice que révolutionnaire, surtout en milieu rural, évidemment. Au total, pendant l'essentiel de la période qui nous intéresse, le syndicalisme est mal implanté, même dans les villes ; on se doute que, dans les campagnes, son influence est extrêmement faible.

Nous pouvons donc faire nôtre, pour le Doubs et à plus forte raison pour ses campagnes, ce que Cl. Fohlen dit de l'ensemble de la Comté : « pour graves

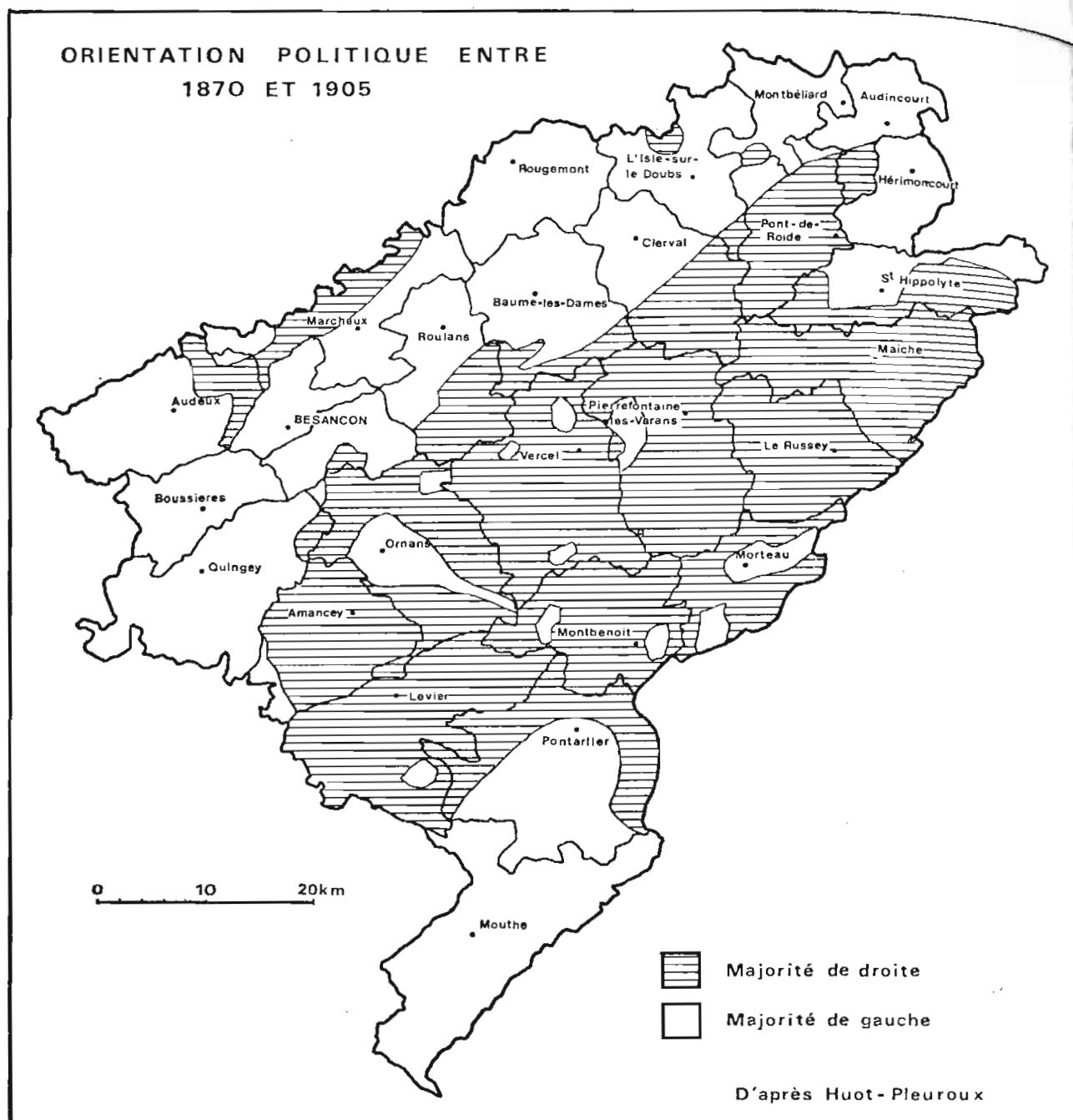


FIG. 6 bis.

qu'elles aient été, les turbulences de l'industrialisation, moins marquées que dans d'autres provinces, sont loin d'avoir bouleversé l'équilibre social »⁴¹. En est-il de même pour les organisations spatiales ?

c) *Des organisations spatiales métamorphosées ?*

L'ouverture toute relative du Doubs sur l'extérieur, et la mise en communication des différents secteurs du département entre eux, a modifié localement certains équilibres mais n'a pas amené non plus une véritable métamorphose des organi-

41. In FIETIER (R.) (34).

sations spatiales. Nous avons entrevu, plus haut, la stabilité des configurations psycho-sociales dans les domaines politiques et religieux. La vieille opposition entre le Haut-Pays catholique, conservateur, socialement assez homogène et le Bas-Pays, moins bien-pensant, plus radical, plus bariolé, demeure. Le Moyen-Pays fait toujours transition. Les nuances locales restent sensiblement les mêmes. Dans le Haut, par exemple, Mouthe est devenu plus conservateur qu'autrefois mais son comportement politique et religieux reste plus rouge, ou moins blanc si l'on veut, que celui des secteurs voisins. Dans le bastion conservateur du Haut-Doubs, les communes ouvrières sont moins blanches que les autres.

Plus généralement, les limites des différents secteurs socio-économiques que nous avons reconnus vers 1850 ne semblent pas s'être beaucoup transformées en un siècle. Nous n'en reprendrons pas la liste. Les seuls changements évidents tiennent à ce que, désormais, les liens qui unissent les trois villes principales (Besançon, Montbéliard, Pontarlier) aux secteurs qui tombent dans leur mouvance sont plus étroits. On se rend plus volontiers à la ville : ou pour acheter certains biens que l'on choisissait autrefois chez les commerçants locaux et ambulants, ou pour obtenir certains services. Les zones d'influence des deux villes principales se sont élargies. Celle de Montbéliard s'est étoffée grâce à l'extension du bassin de main-d'œuvre et à un meilleur rayonnement commercial ; le secteur de Maîche, en particulier, un peu moins isolé, regarde plus vers le « Pays » qu'autrefois. Même remarque pour Besançon. Son réseau étoilé de communications lui permet de mieux contrôler l'espace départemental. La ville soustrait à Pontarlier et à Morteau certains de leurs clients. Ses foires sont suivies régulièrement par les agriculteurs du Haut-Doubs.

Ainsi, malgré l'exode agricole et « l'ouvriérisme » de l'espace rural, malgré l'ouverture et la banalisation de la vie sociale, malgré l'affadissement des valeurs traditionnelles et malgré l'influence grandissante des villes sur les campagnes, la grande rupture n'est pas encore réalisée vers 1950. Au moins apparemment, les structures sociales et psycho-sociales restent en place. Les ruraux semblent même encore dominer l'ensemble de l'espace départemental. Ils y sont en effet encore majoritaires (55 %) alors qu'ils ne le sont déjà plus en France. En dehors de Besançon et du Pays de Montbéliard, c'est une ambiance très rurale qui règne partout puisqu'aucune ville n'a plus de 5 000 habitants, sauf Pontarlier, elle-même très isolée. Les ruraux dominent un Conseil Général qui s'intéresse en priorité aux problèmes ruraux. Le vote des ruraux reste décisif et fait du département un des plus conservateurs de France.

Cependant, sous l'effet de l'ouverture qui intègre sans cesse plus étroitement les individus à la société globale, les structures sociales et psycho-sociales évoluent, et les mutations futures se préparent. Comme le disent les auteurs du dernier tome de l'*Histoire de la France rurale* : « les évolutions des années 1960 auront été rendues possibles et nécessaires par les transformations internes de la famille, du village, des représentations collectives et des équilibres politiques durant la période précédente »⁴².

Mais, avant de présenter les ruraux d'aujourd'hui, il nous reste à présenter la troisième dimension du cadre, c'est-à-dire « les autres ».

42. DUBY (G.), WALLON (A.) (27).

CHAPITRE III

LES AUTRES

Les ruraux du Doubs ne sont pas seuls au monde... Ils baignent dans ce que les sociologues appellent la « société globale », c'est-à-dire la société française, c'est-à-dire « les autres ». Cette société encadrante diffuse dans les campagnes des « biens » (appareils électro-ménagers, vêtements, etc.), des personnes (commerçants, voyageurs de commerce, etc.) et des signes (écrits, paroles, gestes, notamment par la télévision, la radio, le journal). Cette pénétration de la société rurale par la société globale peut se faire directement, sans relai local ; c'est le cas que nous allons voir d'abord. Elle peut se faire aussi par le canal de la société urbaine locale ; c'est le cas que nous aborderons ensuite.

I. LA COMMUNICATION DES BIENS, DES PERSONNES ET DES SIGNES

Les biens et les personnes d'une part, les signes d'autre part, utilisent parfois les mêmes moyens de communication. La route sert aussi bien à transporter les gens que les journaux. Cependant dans beaucoup de cas (télévision, radio, téléphone, télex, etc.) les signes empruntent des canaux particuliers. C'est pourquoi par commodité, nous distinguerons les communications de biens et de personnes, des communications de signes.

1. La communication des biens et des personnes.

La Franche-Comté fait partie d'une grande zone de passage entre l'Europe du Nord (au sens large) et l'Europe du Sud. Cette zone de passage comprend ici un axe Nord-Est Sud-Ouest qui relie la Lorraine, l'Alsace (et plus loin l'Allemagne), au couloir rhodanien et au Midi méditerranéen et un axe Nord-Ouest - Sud-Est qui unit le Bassin Parisien (et, au-delà, la Grande-Bretagne, le Benelux), au Moyen-Pays suisse et, par les cols alpins, à l'Italie. Ces axes n'ont pas pour le département tous la même importance.

a) *Un axe Nord-Est - Sud-Ouest privilégié (fig. 7 et 7 bis).*

Cet axe est aujourd'hui essentiel pour la Franche-Comté et le département. Quatre voies de communications l'empruntent. La route nationale 73 (Belfort,

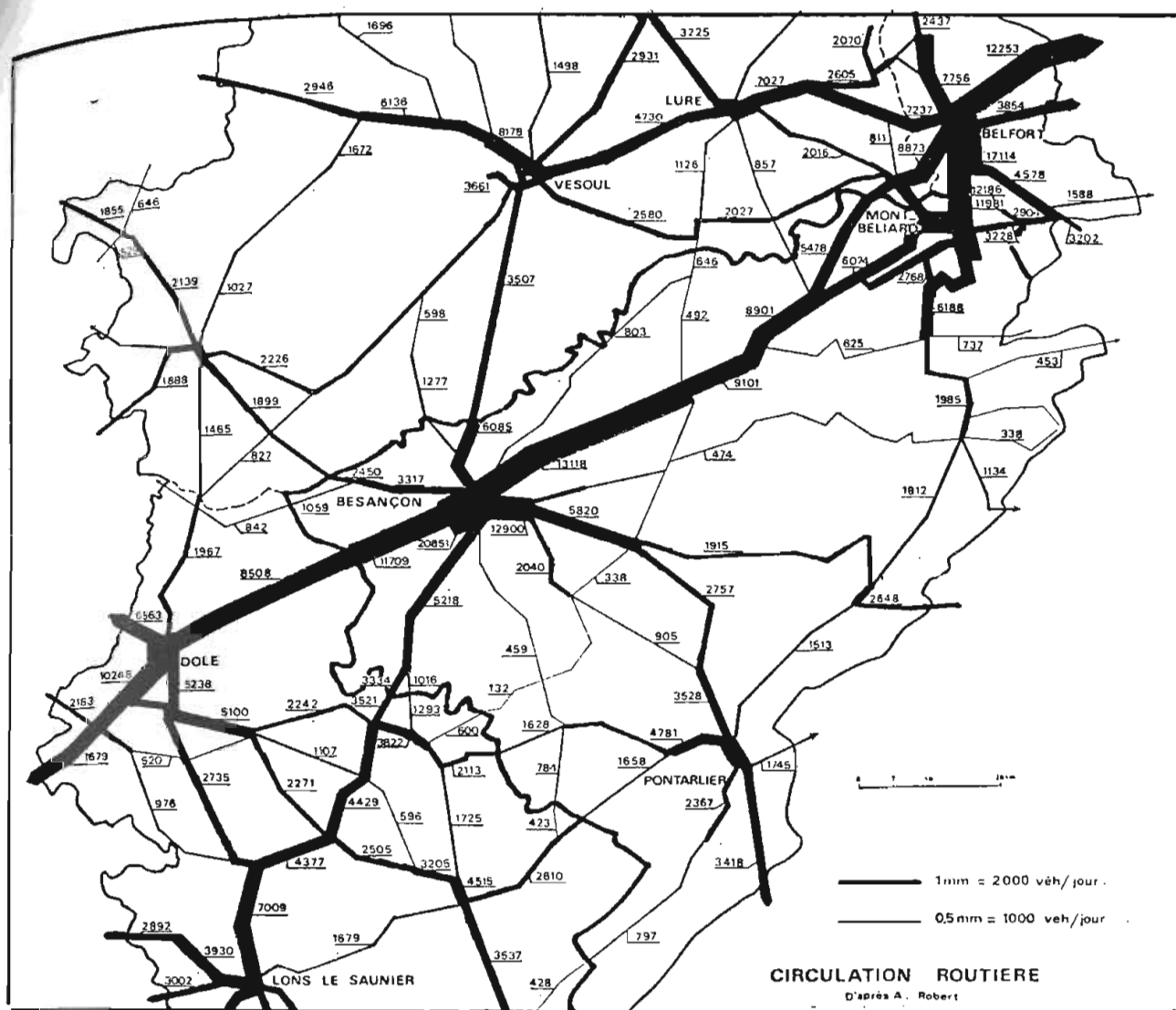


FIG. 7.

Besançon, Dole) reste l'épine dorsale de l'axe Nord-Sud. Longtemps médiocre, elle a été très améliorée au cours des quatrième et cinquième plans, mais elle supporte un trafic de 8 000 à 15 000 véhicules par jour selon les secteurs. Elle est doublée maintenant par l'autoroute A 36, qui relie Mulhouse à Beaune, mais n'a encore qu'un trafic modeste, en dehors de la zone urbaine de Montbéliard-Belfort. L'autoroute, cependant, a contribué à affaiblir le trafic de l'autre branche de l'axe qui de Besançon suit le pied du Jura, en direction de Lons-le-Saunier, par la RN 83 (1 000 à 5 000 véhicules seulement).

L'axe Nord-Est - Sud-Ouest est également matérialisé par la voie ferrée électrifiée qui unit Belfort à Besançon et qui, comme la route, diverge vers Dole-Dijon d'une part et Lons-le-Saunier d'autre part. Entre Dole et Besançon, ainsi qu'entre Besançon et Montbéliard, circulent chaque jour environ 50 000 voyageurs. Cette ligne sert aux relations entre Besançon et Paris, qui restent plutôt médiocres¹, et aux services locaux qui intéressent plus directement l'espace rural. Montbéliard

1. Le T.G.V., mis en service en septembre 1981, n'améliore cette situation que pour un train à l'aller et deux au retour.

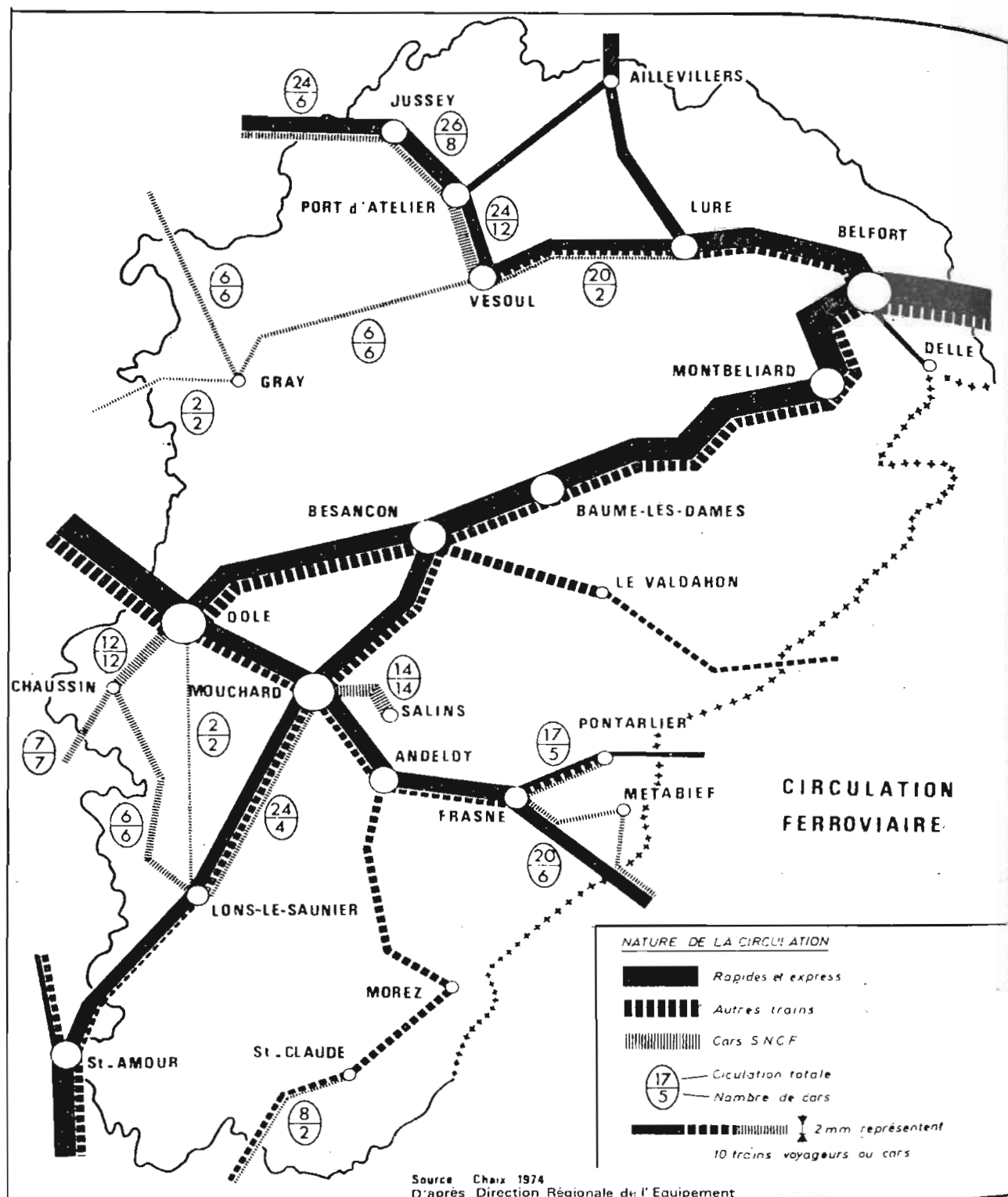


FIG. 7 bis.

et Besançon sont reliés par une douzaine de services aller-retour, dont 8 omnibus qui desservent 13 communes rurales. Entre Besançon et Dole existent une quinzaine de services mais 4 seulement s'arrêtent à toutes les gares. Cette ligne est importante également en matière de marchandises. Montbéliard grâce à Peugeot est la première gare de marchandises du département (plus de 1 million de tonnes) devant Besançon. Sur l'autre branche ferroviaire de l'axe Nord-Sud, celle qui de Besançon s'en va vers Lons-le-Saunier, les services ont longtemps été médiocres. Ils ont été améliorés, depuis 1973, avec la mise en service des turbotrans. Cette ligne est également bien desservie en omnibus (cinq entre Besançon et Arc-et-Senans). Malgré ses imperfections, cet axe ferroviaire Nord-Sud est, de loin, le mieux desservi du département. Nulle part les villes ne sont mieux reliées entre elles ni mieux raccordées aux métropoles voisines et à Paris. Nulle part l'accessibilité à la capitale régionale, pour les communes rurales, n'est meilleure : près de 1 500 voyageurs empruntent quotidiennement les omnibus entre Besançon et Dole, près de 1 000 entre Besançon et Baume-les-Dames et autant entre Belfort et l'Isle-sur-le-Doubs.

Le quatrième élément de cet axe Nord-Sud est formé par le vieux canal du Rhône-au-Rhin qui, coupé de 112 écluses, a un trafic négligeable (130 000 t). On sait qu'un canal à grand gabarit est prévu pour remplacer l'ancien canal. Avant d'avoir été creusé, il a déjà suscité de telles passions chez les agriculteurs, les maires et les pêcheurs concernés, sans compter les écologistes, qu'il fait déjà partie du présent. Par son ampleur (129 km de canal artificiel et 100 km de dragage dans le Doubs à 3 m de profondeur, 24 grandes écluses) il risque de modifier profondément le paysage de la vallée du Doubs.

b) *Un axe Nord-Ouest - Sud-Est plus modeste.*

Face à cet axe Nord-Sud, aujourd'hui essentiel, l'axe subperpendiculaire fait pâle figure. Il est représenté par la RN 67, de Gray vers la Suisse par Besançon et Pontarlier, sauf dans son parcours médian où la route de la vallée de la Loue, a été déclassée au profit de celle du plateau (RN 461). Son trafic est généralement moyen (2 000 à 3 000 véhic./jour). Il augmente sensiblement vers Besançon (6 000 véhic./jour) ou après Pontarlier (3 500 véhic./jour) où viennent s'embrancher des routes qui, elles aussi, cherchent un passage à travers la Haute-Chaîne. Elle est animée, en été, par les touristes en transit et, en hiver, par les skieurs du Bas-Pays, surtout depuis qu'elle a été considérablement améliorée entre Besançon et la frontière suisse (1974-1976). La RN 57, de Besançon à Vesoul peut être considérée comme une autre branche de cet axe ; son trafic reste lui aussi moyen (3 000 véhicules, en dehors des zones périurbaines).

Cet axe est également médiocrement desservi par les chemins de fer, bien que deux voies empruntent cette direction. Celle qui parcourt le plus longuement le département, c'est-à-dire Besançon - le Locle (Suisse) n'est, malgré les espoirs qu'on y avait mis lors de sa construction, qu'une ligne très locale et ne voit circuler que de lents autorails omnibus (1 h 20 pour 70 km). Cependant, pour l'espace rural, cette ligne est loin d'être inutile. Elle dessert dix communes et voit circuler quotidiennement environ 500 voyageurs entre Valdahon et Besançon. La suppression de cette ligne a été plusieurs fois envisagée mais la S.N.C.F. a cédé devant les protestations locales et les pressions politiques. L'autre ligne, elle, véritablement internationale, ne fait que transiter à la corne du département entre Frasnay (Levier) et Vallorbe (Suisse). C'est la ligne électrifiée Paris-Milan qui, au contraire de la précédente, n'a qu'un faible intérêt local. Sur les 3 000 voyageurs qui l'empruntent chaque jour, moins de 10 % sont des gens de la région. En effet, seule la gare de Frasnay est desservie et seulement pour certains trains. Le trafic marchandises lui-même

est réduit. Un peu plus intéressant, localement, est l'embranchement qui, de Frasne mène à Neuchâtel et Berne par Pontarlier. Il permet d'abord à cette dernière ville d'être reliée à Paris et d'être la quatrième gare de marchandises du département. Cependant le trafic international est réduit et le trafic omnibus. par rail, minime (120 voyageurs) depuis son transfert partiel sur cars S.N.C.F. (150 voyageurs).

Ceci nous amène à souligner encore les conséquences de la bataille du rail perdue par Besançon au XIX^e siècle. La capitale régionale est totalement en dehors du trafic ferroviaire international Nord-Ouest - Sud-Est, ses relations avec le Haut-Pays sont médiocres (Morteau) ou quasi-inexistantes (Pontarlier) ; c'est seulement par la route que Besançon contrôle effectivement cet axe.

c) Des autres voies de circulation très secondaires.

En dehors de la croisée d'axes qui vient d'être décrite et en dehors des voies périurbaines qui supportent parfois un lourd trafic, le réseau n'est fait que de routes départementales à trafic réduit. On n'approche guère les 2 000 véhicules par jour que sur la RD 461, entre Etalans (Vercel) et Morteau, qui unit le Haut-Doubs central, à Besançon. La R.D. 437, qui unit toutes les villes et bourgades du Haut-Doubs et qui devrait en être l'axe majeur, n'est qu'une route sinueuse et inconfortable qui supporte un trafic de 1 500 à 1 800 véhicules par jour, sauf entre Maîche et Montbéliard (environ 2 000) et entre la sortie de Pontarlier et Mouthe (moins de 1 000). L'effort que le Conseil Général fait porter depuis quelques années sur cette route devrait la réanimer un peu. L'ancienne Nationale de la vallée de la Loue est tombée à moins de 1 000 véhic./jour, à la suite de son déclassement. Il en est de même pour la difficile R.D. 464 qui relie Besançon à Maîche et au Haut-Doubs septentrional ; sa modestie souligne la médiocrité des liens qui existent entre cette partie du Haut-Pays et le chef-lieu du département.

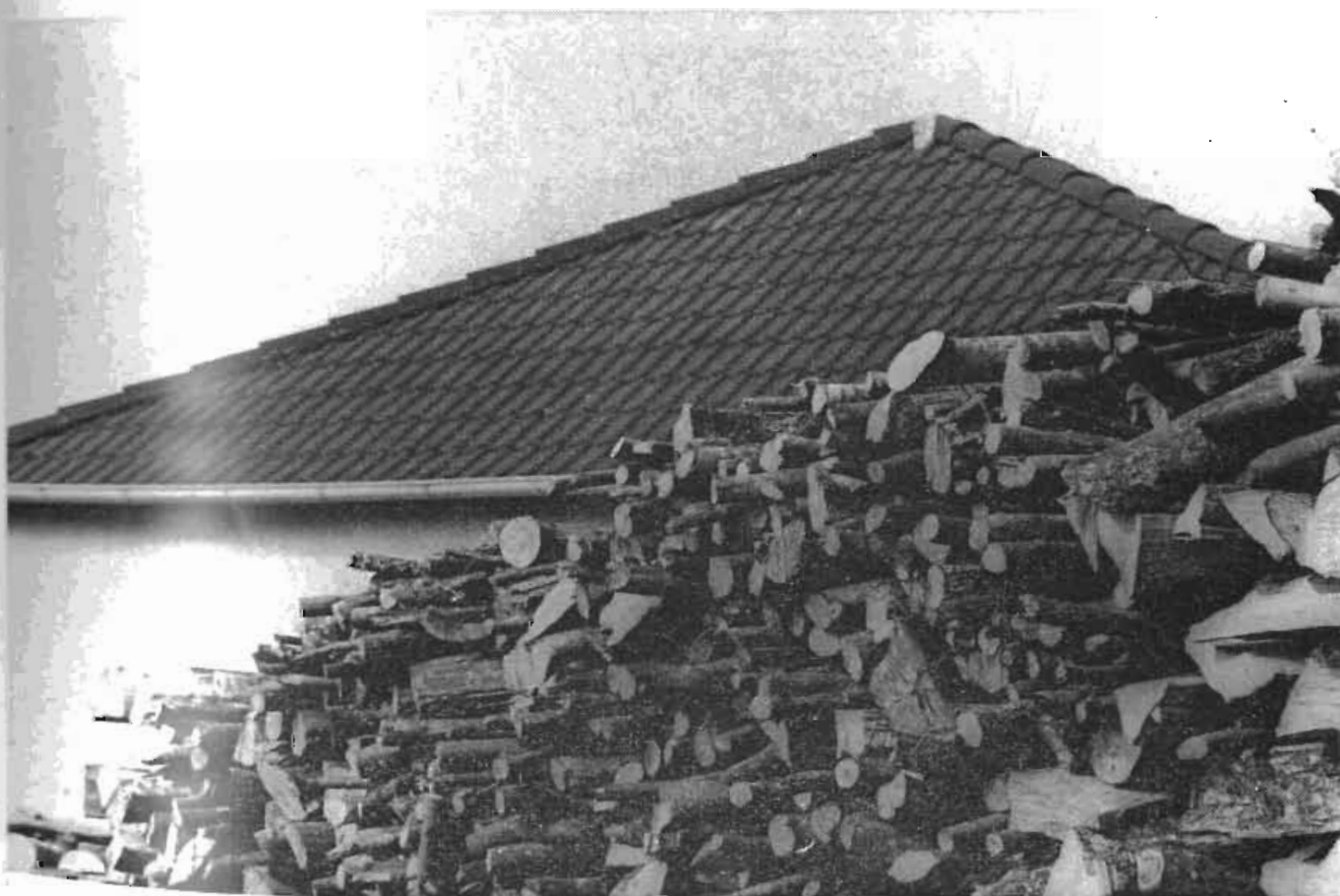
Le trafic ferroviaire, en dehors des axes déjà signalés, est nul pour les voyageurs, faible pour les marchandises. Ce dernier se fait sur les quelques lignes locales qui ont échappé aux suppressions : l'Hôpital-du-Grosbois - Ornans, qui vient se brancher sur Besançon - Le Locle, Besançon - Marnay (Haute-Saône), Besançon - Devecey (Marchaux), Gilley (Montbenoît) - Pontarlier et Montbéliard - Saint-Hippolyte. Aucune ligne à voie étroite n'a survécu aux années 50. La voie aérienne n'intéresse évidemment que très indirectement la campagne, si ce n'est par le relai de la ville. Signalons seulement que le Doubs ne dispose que de quatre aérodromes de tourisme et d'affaires (La Vèze et Thise vers Besançon, Pontarlier et Courcelles-les-Montbéliard) et d'aucun aérodrome de classe B.

Tout cela traduit, au niveau local, une opposition d'ensemble entre un Bas-Pays bien irrigué par des voies de communication rapides, bon marché, multiples, sans cesse améliorées et un Moyen et Haut-Pays au réseau lâche, médiocre, coûteux et un peu délaissé. Cependant dans le détail, les choses sont moins simples. Dans le Bas-Pays, c'est la vallée du Doubs qui bénéficie entièrement de la circulation Nord-Est - Sud-Ouest. La vallée de l'Ognon, elle, est totalement en dehors. La zone intermédiaire entre Doubs et Ognon n'est reliée à l'axe principal que par des petites routes, sauf vers Besançon ou Montbéliard. Les collines préjurassiennes des secteurs de Rougemont et Baume-les-Dames sont ainsi dans un angle mort, entre les zones d'intense circulation de Besançon et Montbéliard.

Le Moyen-Pays n'est parcouru, généralement, que par des routes secondaires qui convergent vers Besançon et qui soulignent la dépendance de cette zone envers le chef-lieu. Les voies ferrées sont inexistantes en dehors de la médiocre ligne Besançon - Le Locle et de son embranchement sur Ornans. Dans ce Moyen-Pays même, la périphérie de Besançon est bien desservie, ainsi qu'une bande située entre la vallée



Bois rural...



Bois rurbain



Homo ruralis : l'agriculteur, le commerçant ambulant, le client,





le candidat, l'électeur, la retraitée...





Bois de grume et bois de croix...



de la Loue et la N. 461, en direction de Morteau. Ailleurs les routes sont médiocres et la circulation réduite. C'est le cas du plateau d'Amancey. C'est le cas, plus encore, de tous les Premiers Plateaux entre le Lomont et la N. 461. Il y a là un polygone de près de 1 000 km² dont la route principale, la D. 464 a un trafic de moins de 500 véhicules par jour.

Le Haut-Doubs enfin est lui-même inégalement desservi. Le secteur de Pontarlier a des liaisons correctes avec le Bas-Pays, à la fois en direction du Doubs et du Jura. Celui de Morteau est beaucoup plus mal relié à Besançon. Ceux de Mouthe et de Maîche le sont plus mal encore. Les liaisons de Maîche avec son avant-pays naturel, c'est-à-dire le Pays de Montbéliard, sont déficientes. La liaison, par la D. 437, entre ces différents secteurs est elle-même insuffisante. Incontestablement le Haut-Doubs a beaucoup perdu à la suppression des « tacots » d'autrefois car certaines de ces lignes n'ont pas été remplacées par des autobus malgré les promesses d'alors. C'est ainsi que la liaison par car Pontarlier-Montbéliard n'a jamais vu le jour et que la ligne directe Pontarlier-Besançon, promise officiellement en 1953, a été créée en 1977 par une compagnie privée...

Dans un espace, ne circulent pas seulement des biens et des personnes. Des signes, imprimés, acoustiques, visuels, gestuels, s'échangent également.

2. La communication des signes.

Certains des signes que les individus et les groupes sociaux échangent entre eux échappent à peu près totalement à l'investigation scientifique habituelle ou du moins à la statistique. C'est le cas, par exemple, des gestes et des paroles quotidiennes qui n'empruntent pas, sauf rares exceptions, des canaux « officiels » ou qui ne passent pas, sauf exceptions encore plus rarissimes, sous l'œil scrutateur du psychologue ou du sociologue ou du géographe.

Même lorsque les signes passent par des canaux « officiels », l'investigation n'est pas commode. En effet, la nature de ce qui transite n'est pas toujours connue ; c'est le cas pour le téléphone par exemple. L'existence du médium n'implique pas forcément son utilisation : un certain nombre de gens disposent de la télévision dans leur ménage et ne la regardent pas. Le signe, en lui-même, n'est socialement presque rien quand on ne connaît pas la signification de ce qu'y mettent celui qui l'émet et celui qui le reçoit. Quel est l'impact véritable du livre, du journal, de la radio et de la télévision sur l'individu ? Tout cela glisse-t-il sur une personnalité essentiellement donnée par le contexte biologique, personnel et social ou cela imprègne-t-il, transforme-t-il profondément l'individu ? Les avis des spécialistes sont très partagés, comme en font foi les débats sur l'impact de la télévision dans le public. Enfin, les statistiques existantes susceptibles de nous renseigner sur les canaux par lesquels passent les signes sont plus que sommaires. Impossible de savoir, dans le détail, combien de journaux, de livres, et de quels types, sont distribués dans chaque village. Seules des enquêtes peuvent le dire et la nôtre nous donnera quelques éléments. Pour le moment, nous nous contenterons de faire une revue des médias qui sont à la disposition des ruraux. Nous verrons plus loin comment les ruraux en usent.

a) Radio, télévision et téléphone.

Les campagnes du Doubs sont évidemment irriguées, comme ailleurs, par les grands types de média. A l'exception du téléphone, elles sont en général à peu près aussi bien pourvues que la moyenne des campagnes françaises et franc-comtoises.

Nous ne possédons pas de décompte précis des possesseurs de radios, mais il est évident que la quasi-totalité des ménages disposent d'un appareil, et souvent de plusieurs, que ce soit l'antique et monumental « poste », qui trône encore parfois sur l'étagère de la cuisine, ou le poste portatif que la révolution transistorienne a banalisé. La saturation n'est pas encore atteinte pour la télévision, mais elle est proche. Notre enquête indique que 89 % des ménages ruraux interrogés ont la télévision. Grâce aux émetteurs du réseau principal (Montfaucon vers Besançon et Lomont) et aux réémetteurs du réseau complémentaire, dans 90 % des communes les téléspectateurs captent sans problème les trois chaînes. Seuls certains secteurs des vallées du Doubs, du Dessoubre, de la Loue et du Lison ou des zones masquées par des chaînons (pied de l'Ondulation transversale, vaux de la Haute-Chaine), soit environ 70 communes ou parties de commune sont à l'ombre de ce réseau, mais, dans la plupart des cas, des solutions artisanales locales ont été trouvées. La télévision est donc partout, ou presque, chez les jeunes comme chez les vieux, chez les rurbains comme chez les ruraux ; elle trône en bonne place, souvent dans la cuisine, à la fois étrangère et intégrée, appréciée et encombrante, comme ces gens qui savent se rendre indispensables.

Le téléphone a été longtemps le parent pauvre des équipements français. Comme la Franche-Comté était elle-même parmi les moins bien dotées des régions françaises, on se doute que la situation était médiocre. En 1975, 19 % des ruraux du Doubs avaient le téléphone contre 21 % de leurs homologues français. Les efforts récents ont fait progresser le niveau de l'équipement, de 25 % parfois certaines années. La moitié des ruraux doivent avoir aujourd'hui le téléphone et beaucoup de ceux qui ne l'ont pas le souhaite. Au même titre que la voiture, le téléphone devient un besoin profond des ruraux.

b) *La presse.*

La presse locale quotidienne se réduit à un seul titre : *l'Est Républicain*. Depuis son implantation dans le Doubs, en 1951, ce journal de Nancy a fait sombrer ou a absorbé tous ses concurrents : la droitière *République de l'Est*, le *Comtois*, organe de la gauche non-communiste et *les Dépêches*, journal dijonnais qui avait tenté une percée en Franche-Comté.

L'Est, comme on l'appelle ici, fait une large place à l'information locale. Pour mieux « coller » à la nouvelle villageoise, deux éditions différentes se partagent le Doubs : celle de Besançon pour les arrondissements de Besançon et Pontarlier, et celle de Montbéliard pour l'arrondissement de cette ville, ce qui souligne, en passant, combien est ressentie la différenciation entre le Pays et le reste du département. L'édition de Besançon, par exemple, consacre au moins sept pages aux nouvelles purement locales. L'information régionale tient encore deux pages. Il y faudrait ajouter les nouvelles sportives (2 pages généralement, 8 le lundi) qui font une large place aux manifestations sportives locales. A côté de rubriques diverses, les informations générales (3 pages) tentent de présenter l'actualité sans commentaire politique trop orienté, au point qu'on a pu accuser *l'Est Républicain* de « démobiliser » ou de « dépolitiser » l'opinion. En réalité, en dehors d'un éditorial qui, à certaines époques, a pu être orienté un peu à gauche, la tendance est plutôt conservatrice et un large écho est donné aux faits et gestes de la hiérarchie politique, administrative, religieuse et sociale. A gauche, on se méfie de la soi-disant « neutralité » de *l'Est Républicain* et on se plaint parfois de n'avoir qu'un accès rare ou tronqué à ses colonnes locales. D'une façon générale, *l'Est* évite le ton polémique qui pourrait heurter le lecteur moyen ou les milieux dirigeants ou possédants. Même la critique des films qui passent dans les salles locales a longtemps évité d'être trop « critique ».

Hors de cercles « intellectuels » où l'on affecte parfois de mépriser le journal local, *l'Est* est la lecture quotidienne essentielle de la plus grande partie de la population du département. Dans les campagnes elles-mêmes, notre enquête montre que deux ruraux sur trois (67 %) lisent régulièrement *l'Est Républicain*. Nous verrons plus loin ce que les ruraux viennent chercher dans ce journal.

La seule autre parution locale qui dépasse les 10 000 exemplaires est un hebdomadaire : *la Terre de Chez Nous*. C'est avant tout un journal agricole, celui de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles. A ce titre les syndiqués (c'est-à-dire près de 90 % des exploitants), ont droit à un abonnement à prix réduit. Par ailleurs, les administratifs ou para-administratifs du monde agricole y sont souvent abonnés, ou personnellement ou par leur administration. Cependant son audience dépasse un peu le monde agricole parce qu'il a tendance à s'intéresser aux problèmes ruraux en général et, plus prosaïquement, parce que plusieurs pages sont consacrées aux annonces légales. A ces titres divers, il intéresse donc le monde politique et judiciaire ainsi que celui des artisans et commerçants ruraux. Au total, sur 12 000 exemplaires, environ 6 000 vont aux agriculteurs en activité, le reste va aux agriculteurs retraités et aux autres catégories. C'est donc le plus exclusivement rural des organes de presse du Doubs mais, en dehors du monde agricole, son audience est faible.

Hors ces deux titres, la presse locale est terriblement pauvre. Seuls deux hebdomadaires, bien différents par leur nature et leur public sont publiés régulièrement. Le plus ancien, le plus rural et le plus localisé est *le Pontissalien*. C'est un hebdomadaire qui tire à 7 000 exemplaires, dont la moitié sont destinés à la ville de Pontarlier et l'autre moitié aux communes de son arrondissement. Après diverses tribulations ce journal est devenu, surtout depuis 1977, un support publicitaire qui donne quelques informations locales et qui a soutenu principalement en période électorale, le Président E. Faure. Bien différent est le *Socialiste Comtois* qui a été lancé par le parti socialiste, soucieux de faire entendre à nouveau sa voix depuis la disparition du *Comtois*. C'est un mensuel qui, outre des éditoriaux ou des informations politiques, publie des dossiers sur les problèmes régionaux. Il tire à 15 000 exemplaires, dont un quart environ sont diffusés dans les campagnes. Dans le concert étroit des journaux locaux, il est le seul qui soit ouvertement et constamment un journal d'opinion.

Finalement bien peu de choses, sur place, viennent contrebalancer sérieusement le monopole de l'information locale et régionale que détient *l'Est Républicain*. Même l'information nationale passe très largement par le canal du journal de Nancy. Les grands quotidiens ou hebdomadaires sont peu lus à la campagne. La presse catholique qui, nous le verrons, intéresse environ un quart des ruraux, est, en fait, le seul léger contrepoids au quasi-monopole de l'information écrite nationale détenue par *l'Est Républicain*.

Dans la plupart des cas analysés jusqu'ici (en dehors de celui de quelques journaux), la liaison entre la société rurale locale et la société nationale se fait directement, sans intermédiaire. Il existe cependant d'autres liaisons qui, elles, transitent par les villes locales ou même qui émanent directement de celles-ci. Il est vrai que ces liaisons sont moins nombreuses qu'autrefois et comme le dit B. Kayser, le système des relations villes-campagnes tend à ne plus s'établir « directement ou sur une base locale (et à être) assumée par des sociétés, par l'Etat, par des groupes (qui n'ont) plus de visage »². Cependant, les liens entre la campagne et les villes qui les encadrent sont loin d'être complètement distendus, comme nous allons le constater.

2. KAYSER (B.) (52).

II. L'INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ GLOBALE PAR LA MÉDIATION URBAINE

La société urbaine exerce sur l'espace rural qu'elle contrôle une double action. D'une part elle répercute sur les ruraux les influences de la société globale qui transitent par elle, d'autre part elle fait peser sur les campagnes sa propre emprise. Dans la plupart des cas, il est impossible de faire le départ entre ce qui est national et ce qui est régional ou local. C'est pourquoi nous décrirons le pouvoir urbain sur la campagne comme un tout. Ce pouvoir prend trois formes. La ville dispense dans sa zone d'influence des biens et des services, elle y déverse ses propres habitants et elle offre des emplois aux ruraux environnants. Le déversement des citadins sur la campagne, appelé parfois exode urbain sera étudié plus loin, en tant que phénomène démographique. Nous nous intéresserons donc ici aux villes dans la mesure où elles attirent les ruraux qui viennent y chercher des biens, des services et des emplois.

1. Les villes, dispensatrices de biens et de services.

L'encadrement urbain de l'espace rural du Doubs peut être considéré comme d'une bonne moyenne. D'après Ph. Pinchemel³ l'indice d'urbanisation du département (1,72) est un peu supérieur à la moyenne française ; il dépasse très largement celui du Jura (0,25) et de la Haute-Saône (0,12). Une étude plus poussée peut se faire à deux niveaux : d'une part celui de la hiérarchie des services dispensés par les différentes villes⁴, d'autre part celui de la zone d'influence des villes.

a) *La hiérarchie des services* a été analysée, en Franche-Comté, par A. Robert dans divers articles⁵. Selon cet auteur, les communes qui distribuent des biens et des services se hiérarchisent en cinq niveaux : les villages-centres, les bourgs, les petites villes, les villes moyennes, les villes régionales. A chaque niveau, certaines communes jouent pleinement le rôle dévolu à celui-ci, d'autres ne le remplissent que de façon incomplète. On a ainsi des villages-centres complets ou incomplets, des bourgs complets ou incomplets, etc. Si l'on s'en tient aux communes urbaines, et si l'on exclut celles dont l'attraction ne dépasse pas les frontières mêmes de l'agglomération, quatorze communes exercent une certaine attraction sur l'espace rural (fig. 8). A l'exception d'Exincourt, le niveau le plus bas représenté ici est celui du bourg complet. Il inclut Valdahon, l'Isle-sur-le-Doubs, Ornans et Sochaux. Ces communes ont donc à la fois les services et les commerces du palier inférieur (boulangerie, alimentation générale, etc.) et ceux qui sont caractéristiques de leur propre niveau : quincaillerie, droguerie, gendarmerie, perception, collège, médecin, banque, etc. Exincourt dont la gamme de commerces, de services publics et de services privés est un peu moins variée, est considéré comme un bourg incomplet.

Au degré plus élevé se placent Baume-les-Dames (6 000 hab.), Maîche (4 000), Pont-de-Roide et Valentigney, petites villes incomplètes, puis Morteau et Audincourt, petites villes complètes. Ces communes possèdent évidemment les éléments caractéristiques des bourgs. Les petites villes complètes y ajoutent douze commerces spécialisés (maroquinerie, bijouterie, etc.), douze services privés (studio photographique,

3. PINCHEMEL (Ph.). (67).

4. La hiérarchie des services dans les campagnes sera analysée plus loin.

5. ROBERT (A.). (76, 77, 79).

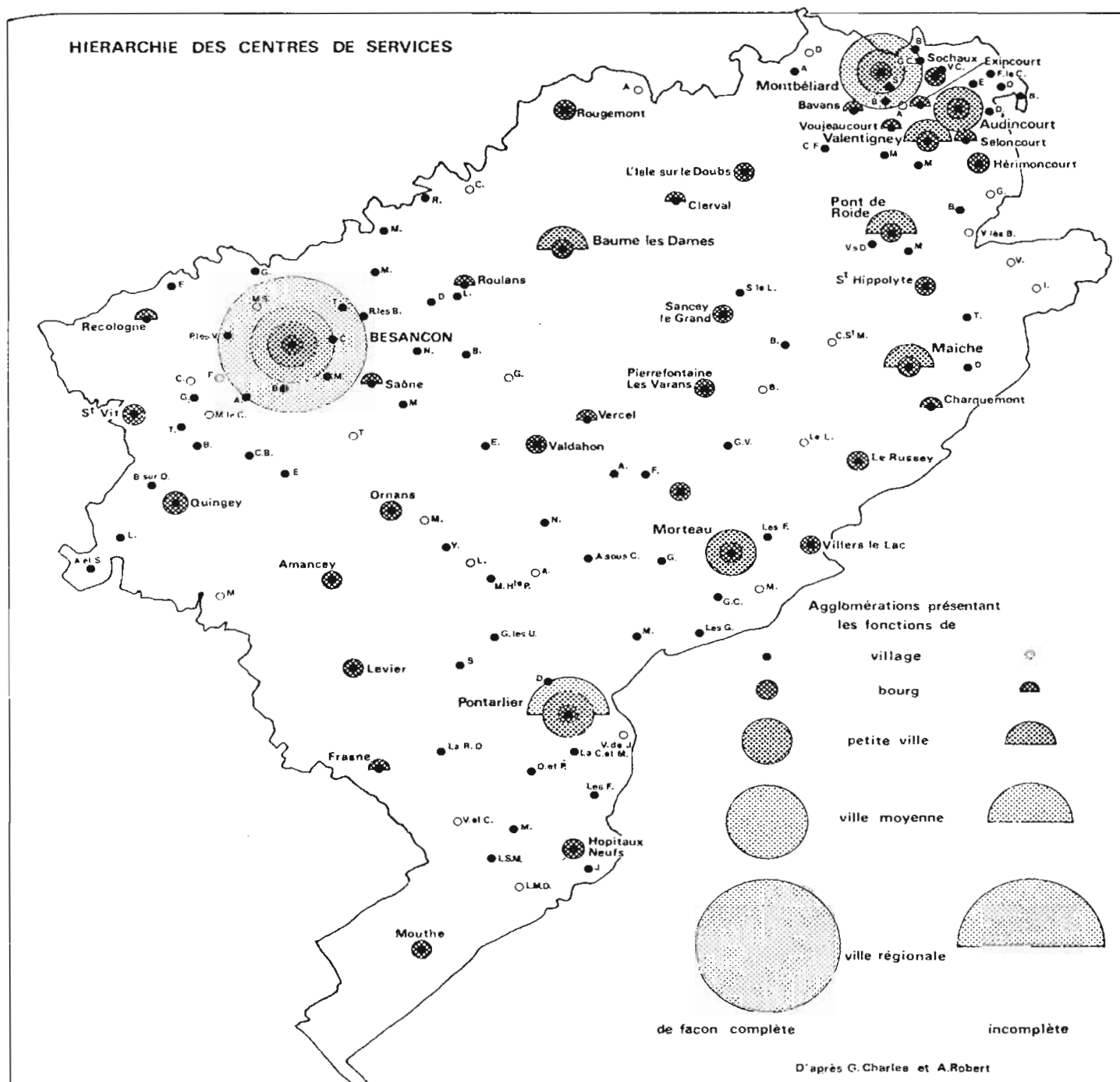


FIG. 8.

agence immobilière, etc.) et douze services publics (centre de groupement téléphonique, agence locale de l'emploi, etc.). Les petites villes incomplètes souffrent d'un manque important (au moins la moitié des fonctions) dans l'un des 12 groupes de commerces ou services.

Le niveau suivant, celui des villes moyennes, complète l'équipement de l'échelon inférieur par dix services privés et commerces rares (bureaux d'études, laboratoires d'analyses médicales, etc.) et cinq services publics de haut niveau (préfecture, trésorerie générale, etc.). Aucune des villes du Doubs de ce niveau ne possède l'ensemble

de ces services ou commerces, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de sous-préfectures. Montbéliard (30 000 hab.) et Pontarlier (18 000), qui font partie de ce groupe ne sont donc que des villes moyennes incomplètes.

Enfin, le sommet de la hiérarchie est occupé par Besançon (120 000 hab.). Si l'on compare Besançon à la plupart des autres capitales régionales, on constate qu'il lui manque un certain nombre de commerces ou services de haut niveau, mais, par rapport aux autres villes du département et de la région, elle apparaît comme singulièrement mieux pourvue. Elle possède 25 services privés de haut niveau et commerces rares ainsi que 18 services publics liés à l'échelon régional (Préfecture, directions régionales diverses). Elle est donc la seule ville régionale complète.

b) *La zone d'influence* de chaque ville varie selon sa place dans la hiérarchie et selon le type de fonction auquel on fait référence. A. Robert estime, par exemple, qu'un bourg rayonne, pour ses services de niveau les plus élevés, sur une aire moyenne de 100 à 200 km² (un demi-canton à un canton) peuplée de 4 000 à 5 000 habitants au minimum et une petite ville sur 600 à 700 km² et 40 000 à 50 000 habitants. Besançon, en tant que capitale administrative régionale rayonne sur l'ensemble de la Franche-Comté mais en tant que dispensatrice de services et de biens du niveau village-centre (boulangerie, café, bureau de poste, etc.) elle n'irradie guère que sur son propre territoire ou, au mieux, sur les collines voisines. On ne s'étonnera donc pas que la zone d'influence des villes puisse varier selon les auteurs puisque ceux-ci ne prennent pas toujours en compte les mêmes types de fonction, ou même ne reconnaissent pas le même type de hiérarchie urbaine. En outre, si cette hiérarchie est le plus souvent simple, il arrive qu'elle se complique localement et donc que les aires d'influence s'enchevêtrent, comme dans le Pays de Montbéliard.

Les différentes études faites sur ce problème dans le seul département du Doubs ou dans l'ensemble de la Franche-Comté ne donnent donc pas de résultats tout à fait comparables. Ainsi, l'étude d'armature urbaine menée en Franche-Comté pour le Ministère de la Construction, et publiée en 1965, reconnaît dans le Doubs, une capitale régionale, deux villes-maîtresses (Montbéliard et Pontarlier), cinq centres intermédiaires (Ornans, Morteau, Valdahon, Baume-les-Dames, Maîche) et vingt centres ruraux. Elle taille, pour chaque centre des trois premiers niveaux, une zone d'influence appelée secteur socio-économique⁶. Le Doubs est ainsi découpé en huit secteurs d'importance relativement égale, en dehors de ceux de Besançon et Pontarlier qui sont plus vastes (fig. 9).

L'étude de l'attraction commerciale des centres urbains du Doubs faite, vers la même époque, pour la Chambre de commerce et d'industrie du département⁷ donne une image bien différente des zones d'influence⁸ (fig. 10). L'aire de Besançon englobe la moitié du département ; les zones de Valdahon et Ornans y sont désormais noyées ; seule celle de Baume-les-Dames garde suffisamment de netteté pour qu'on en fasse une enclave. L'aire de Montbéliard a une surface à peu près équivalente à celle qu'elle avait précédemment, mais elle a perdu le canton de l'Isle-sur-le-Doubs, dont on a fait une zone autonome, et elle a gagné celui de Saint-Hippolyte, pris à Maîche. L'aire de Morteau s'est étendue à l'ensemble du canton du Russey, alors que la partie Nord était, dans l'étude précédente, rattachée à Maîche. Le secteur de Maîche s'est très sérieusement réduit, puisqu'il perd le canton de Saint-Hippolyte

6. L'attraction urbaine par les commerces et les services n'était pas seule prise en compte pour la délimitation de ces secteurs socio-économiques.

7. CLAVAL (F.) (20)

8. A la différence de l'étude de A. Robert, celle-ci ne tient compte que des services et commerces privés.

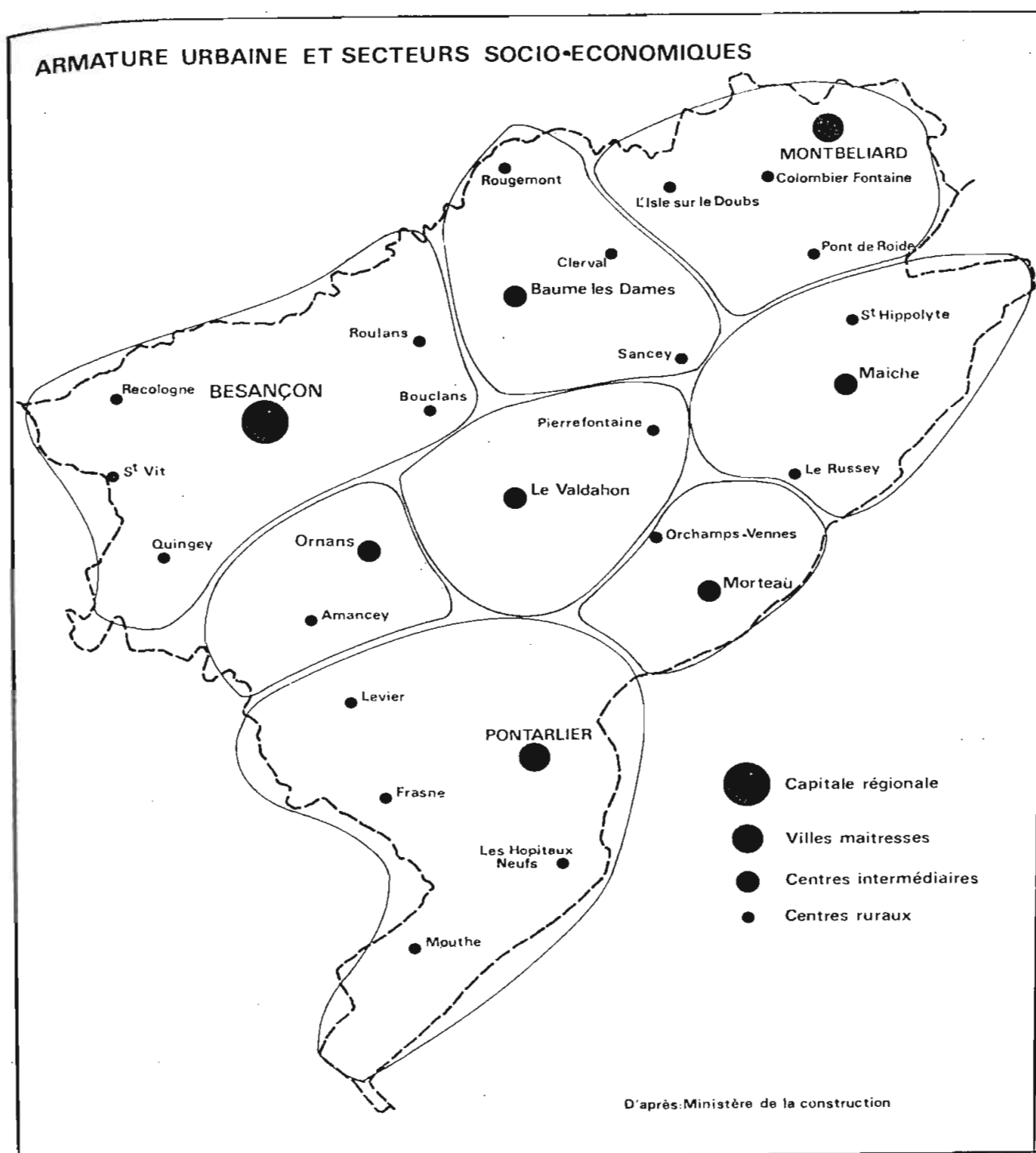


FIG. 9.

et la partie de canton du Russey qui lui était rattachée. Seule l'aire de Pontarlier reste stable.

Une étude récente⁹ donne une image encore un peu différente, soit peut-être parce que les limites ont effectivement changé, soit aussi parce que les bases de travail ne sont pas tout à fait les mêmes. L'enquête qui a servi de base pour le découpage

9. Chambre de commerce et d'industrie de Franche-Comté. (10).

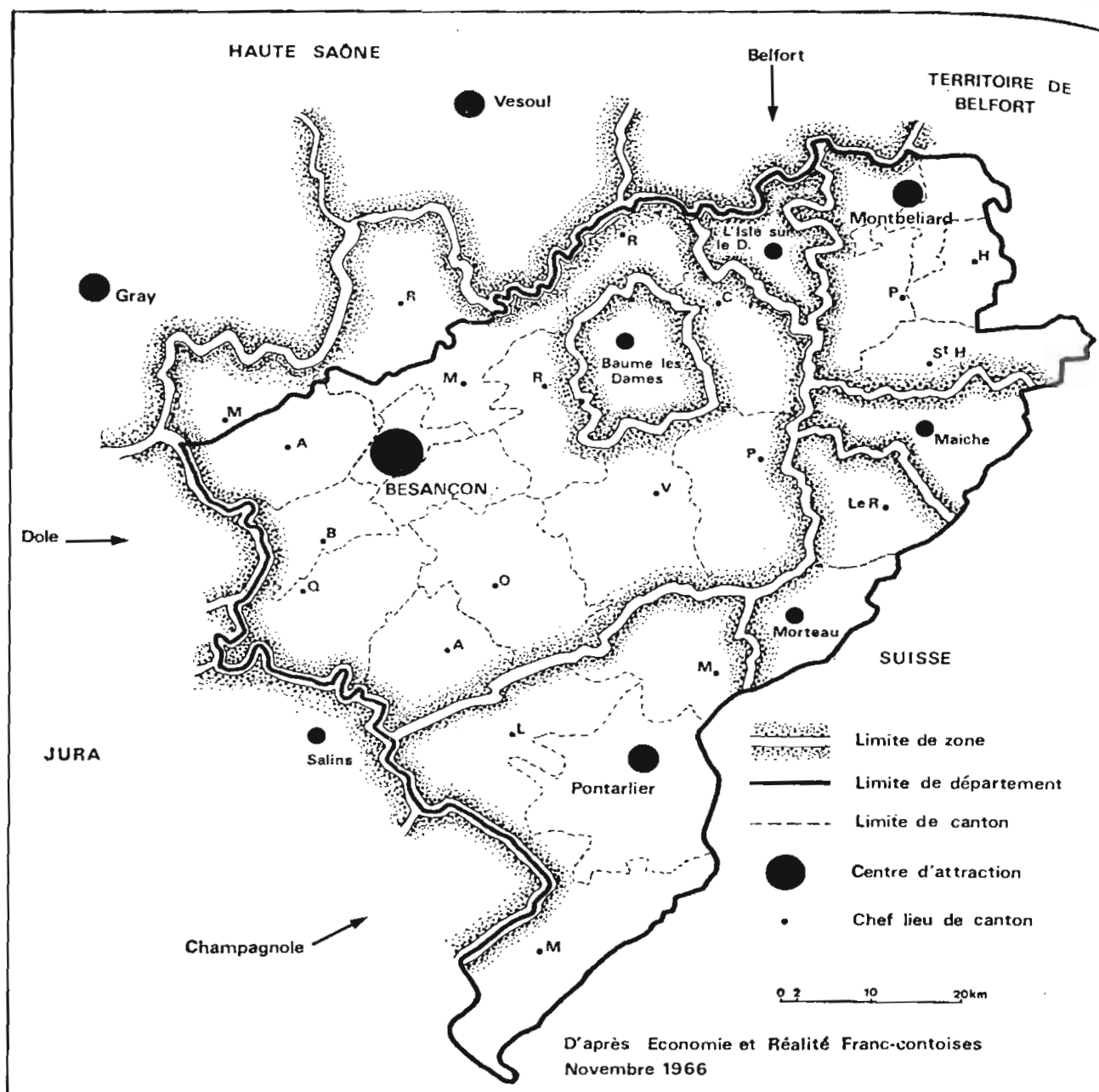


FIG. 10.

en aires d'attraction ne porte que sur les achats de biens (produits alimentaires, équipement de la personne, équipement du foyer, produits anomaux)¹⁰ alors que la précédente incluait certains services. Quatorze villes ont été étudiées, mais on ne tiendra pas compte ici de celles dont l'attraction sur l'espace rural est trop réduite, c'est-à-dire de deux villes du Pays de Montbéliard : Sochaux et Valentigney.

Ce qui frappe, tout d'abord, c'est l'ampleur de l'aire d'attraction de Besançon, si l'on considère du moins comme zone d'influence tous les secteurs¹¹ où la part

10. Produits anomaux : qui ne font pas l'objet d'achats réguliers.

11. Les auteurs entendent par « secteur », une commune lorsqu'elle a au moins environ 1 000 hab. ou plusieurs communes regroupées.

de cette ville, dans le nombre total des achats effectués par la population, dépasse 5 % (fig. 11). Cette aire couvre 80 % du département puisque seules sont en dehors la zone d'influence de Montbéliard, une étroite bande frontalière entre Morteau et Maïche et la partie Sud du canton de Mouthe. Besançon, ville régionale complète dispose évidemment d'atouts que n'a aucune des villes concurrentes du département : ampleur des surfaces commerciales de vente (180 000 m²), variété et pluralité des commerces dans une même branche et diversité des services publics et privés. Ajoutons que, si Besançon n'a pas pu se donner un réseau ferroviaire qui lui permette

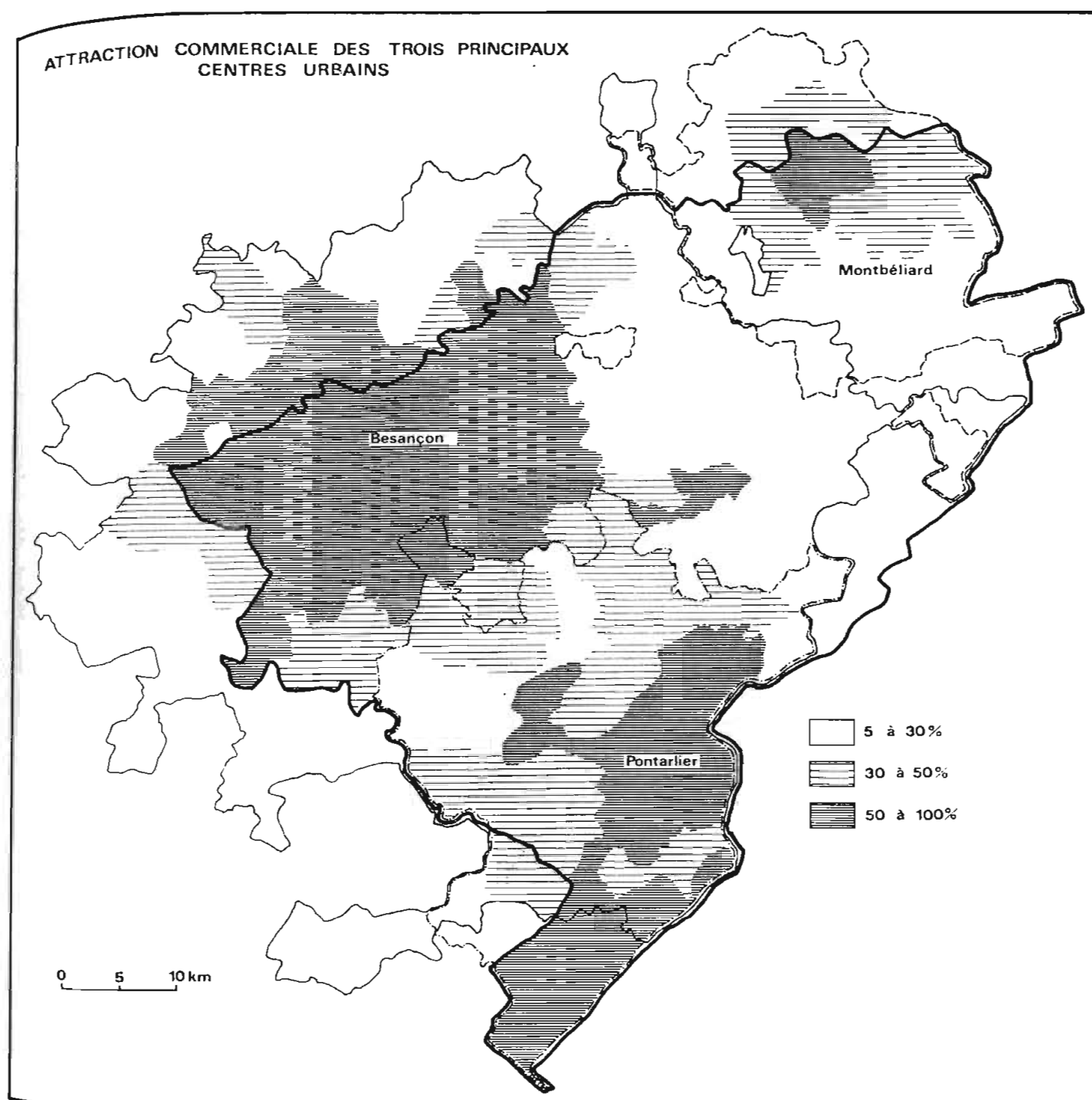


FIG. 11.

de tenir son plat pays, elle a pu par contre rester un carrefour routier de bon niveau et se créer un bon réseau d'autobus (fig. 12).

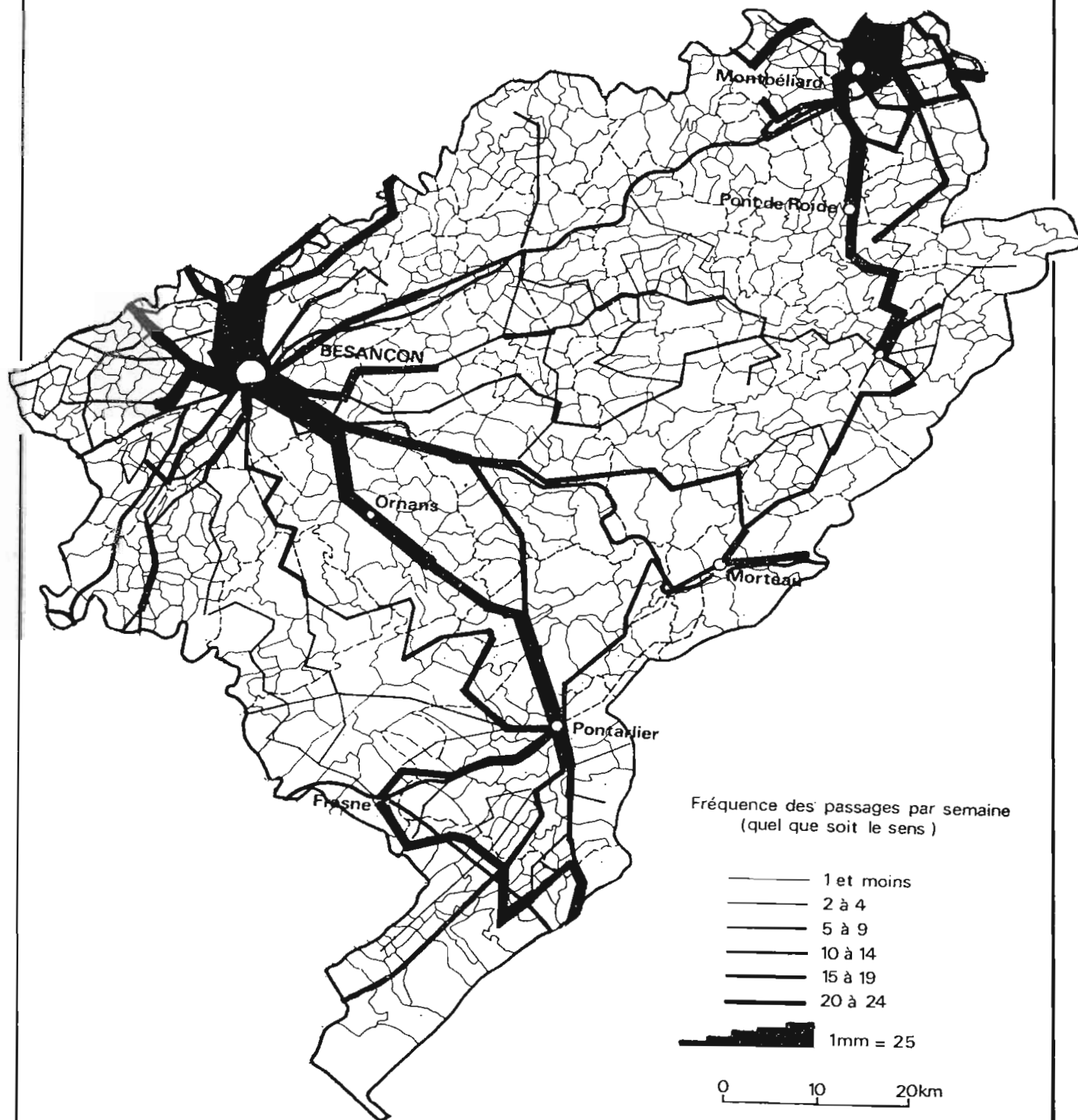
En effet, la Société des Monts-Jura, née en 1913, a permis à Besançon de se tailler un réseau d'autobus sur mesure. Malgré des problèmes récents, cette société reste la plus grosse entreprise régionale de transports de voyageurs par lignes régulières. Elle emploie 400 personnes et fait rouler 150 cars. Elle assure 23 lignes dans le Doubs, dont 18 depuis Besançon qui desservent 120 communes. C'est elle qui tient la plus importante ligne du département, celle qui relie Besançon à Pontarlier (environ 400 voyageurs par jour). En dehors de cinq lignes de moyenne ou de médiocre importance qui sont assurées par deux autres transporteurs, cette société assume seule les transports en commun qui permettent à Besançon d'exercer son emprise sur les quatre cinquièmes du département.

A l'intérieur même de son aire d'influence, Besançon exerce une emprise tout à fait prédominante (50 à 100 % des achats) sur les Avant-Monts ainsi que sur les deux-tiers du plateau de Nancray et de ses bordures. Ailleurs, elle concurrence très sérieusement les petites villes jusque chez elles, et même une ville moyenne comme Pontarlier qui, cependant, garde une assez large zone où plus de 30 % des achats lui sont destinés. Même chose pour la zone de Morteau où, marginalement, Besançon vient chercher quelques clients (entre 5 et 15 %) mais où les communes centrales restent fidèles à plus de 50 % à cette petite ville complète.

A côté de la zone d'attraction de Besançon, celle de Montbéliard semble très réduite : six cantons (Audincourt, Hérimoncourt, l'Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard, Pont-de-Roide, Saint-Hippolyte), soit 15 % de l'espace départemental. Outre les conditions historiques qui ont coupé le « Pays » de ses voisins, Montbéliard est beaucoup plus mal reliée à son arrière-pays que Besançon, sauf pour les migrations de travail. Dix lignes régulières de cars seulement partent de Montbéliard et desservent 50 communes. Elles sont assurées par les Monts-Jura et par des transporteurs locaux. Ces lignes sont généralement courtes, à l'exception de celle de Maîche, et ce sont pour la plupart de véritables lignes urbaines. Sur les lignes plus rurales, la fréquence est basse même en direction de Maîche. En outre, Montbéliard offre une gamme de commerces plus pauvre que celle de Besançon, puisqu'elle n'est qu'une ville moyenne incomplète, et une surface de vente beaucoup plus faible que sa rivale (28 000 m²). Enfin, elle n'est pas la tête unique d'une agglomération, comme Besançon. Des villes presque aussi peuplées qu'elle (Audincourt, 19 000 hab., Valentigney, 15 000) sont susceptibles de lui enlever une partie de son rayonnement. Cependant, grâce à la densité de la population locale, elle gagne en nombre de clients ce qu'elle perd en surface d'attraction.

Ce n'est pas le cas de Pontarlier, dont le niveau de service est à peu près le même que celui de Montbéliard (ville moyenne incomplète), dont la surface de vente est moins forte (18 000 m²) mais dont l'aire d'attraction est plus vaste, tout en étant beaucoup moins peuplée. Comme Besançon en dehors de son agglomération, Pontarlier exerce son influence sur une zone assez large mais peu peuplée, parce que restée très agricole. Elle le fait, notamment, grâce à un réseau de 16 lignes de cars qui desservent 80 communes. Ces services sont assurés par les Monts-Jura, par deux petits transporteurs locaux et surtout par la Régie départementale des transports du Doubs qui a pris partiellement le relais du réseau de chemins de fer à voie étroite et organise à elle seule dix lignes. Du point de vue de l'espace rural, le rôle de Pontarlier est finalement très supérieur à celui de Montbéliard puisque son aire de forte attraction (plus de 30 % des achats) couvre un cinquième de l'espace départemental et que son aire d'attraction extrême (au moins 5 % des achats) diffuse sur 30 % du département.

TRANSPORTS PUBLICS ROUTIERS DE VOYAGEURS



D'après A. Robert Atlas F. C.

FIG. 12.

L'attraction commerciale des autres centres est plus restreinte et elle s'inscrit généralement à l'intérieur des aires déjà décrites (fig. 13). Seul Morteau réussit à se réserver, au moins partiellement, une aire bien à elle. Son relatif éloignement de Besançon comme de Montbéliard, et son insertion dans une zone que l'horlogerie a densément peuplée, lui ont permis de devenir une petite ville complète. Son rayonnement, cependant n'est profond (plus de 50 % des achats) que sur son seul canton. Il est rapidement limité à l'Est par la frontière et au Sud par Pontarlier ; il est un peu plus vaste à l'Ouest et s'étale surtout vers le Nord où la concurrence de Maîche, petite ville incomplète, est peu redoutable. Morteau n'est la tête que d'une seule ligne de car, en direction de Tréviillers (Maîche).

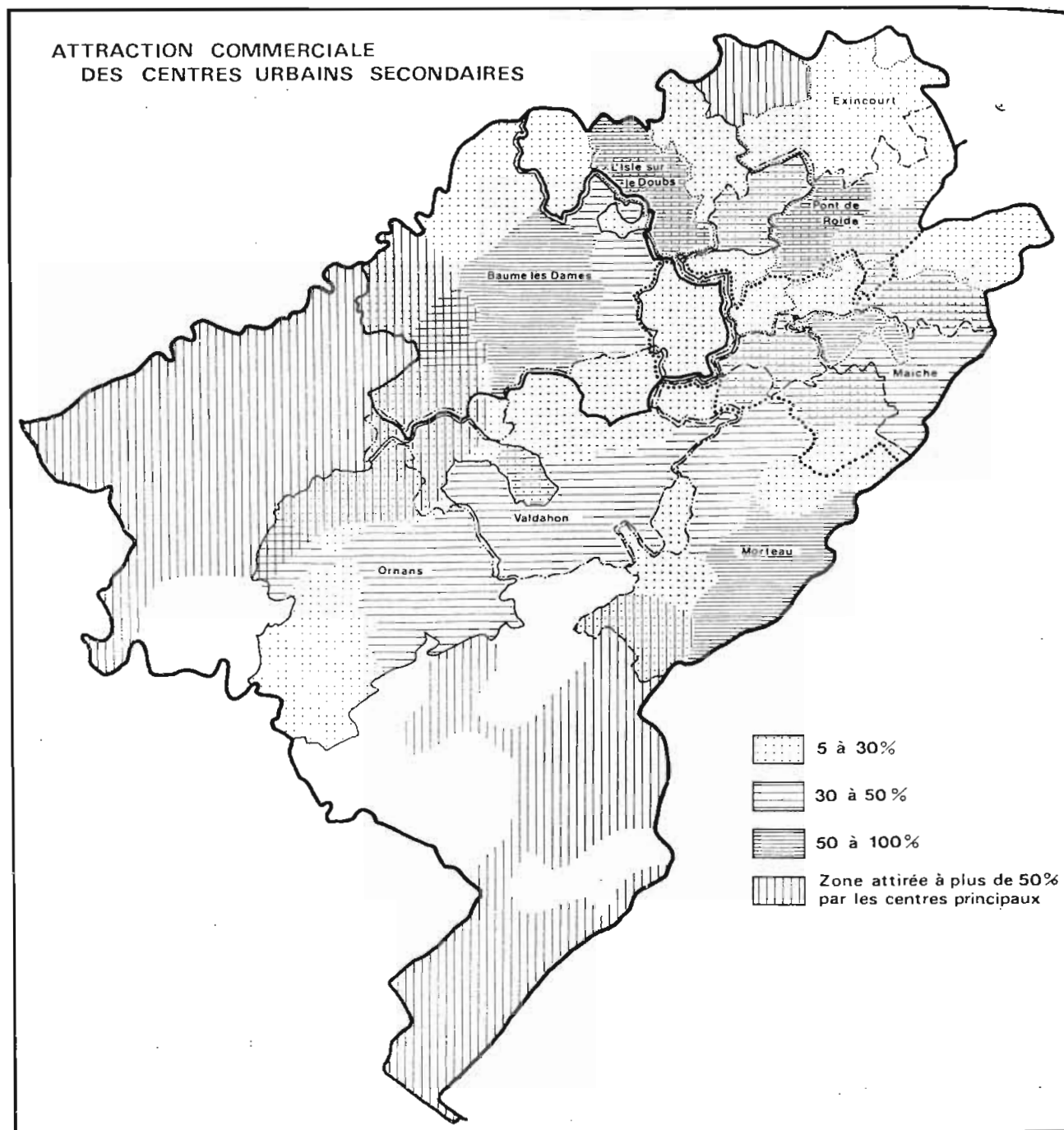


FIG. 13.

Hors la zone de Montbéliard, seuls quatre petits centres ont une aire d'attraction de quelque importance pour l'espace rural. Baume-les-Dames réussit, malgré la proximité de Besançon, à garder plus de 90 % des achats dans son propre canton et plus de 5 % dans des secteurs voisins. Maïche est moins bien partagée puisque un seul secteur achète à plus de 50 % dans la ville et que les Maïchois eux-mêmes font plus d'emplettes à l'extérieur (59 %) que dans leur commune. Ornans et Le Valdahon sont, l'un comme l'autre, directement concurrencés par Besançon. N'étant que des bourgs, ils sont mal armés pour résister à cette rivalité. Encaissée au fond de la vallée de la Loue, Ornans ne touche qu'une dizaine de secteurs dans son propre canton ou dans celui d'Amancey et seuls cinq y font plus de 30 % de leurs achats. Le Valdahon, est à peu près dans le même cas du point de vue de l'étendue comme de l'intensité de l'attraction. Celle-ci s'exerce essentiellement sur le canton de Vercel et, plus marginalement, sur celui de Pierrefontaine.

Pour ce qui est du Pays de Montbéliard, nous avons déjà souligné la densité, l'éclatement et l'enchevêtrement des réseaux tissés par les six centres que l'on peut y recenser. L'influence d'Audincourt, Valentigney et Sochaux est négligeable sur l'espace rural. Celle d'Exincourt s'exerce essentiellement par son hypermarché. Par contre, Pont-de-Roide, un peu isolée dans le Sud du Pays, réussit à garder une aire d'influence qui s'exerce sur son propre canton et ceux de Saint-Hippolyte, Hérimoncourt et même Maïche. L'Isle-sur-le-Doubs, un peu marginale elle aussi, en profite pour garder une attraction sur huit secteurs situés surtout dans son canton ou sur la frange des cantons voisins.

Ce réseau urbain n'encadre pas l'espace rural avec une égale efficacité. La carte de l'encadrement urbain (fig. 14) donne une idée de ce problème. A été considéré comme « très bon » l'encadrement urbain de l'espace où plus de 50 % des achats se font dans la ville régionale. L'encadrement est seulement « bon » lorsque plus de 50 % des achats se font dans des villes moyennes (Montbéliard, Pontarlier) puisque l'offre de biens, et surtout de services, est un peu moins variée. Il est « assez bon », lorsque la majorité des achats se font dans une petite ville (Baume-les-Dames, l'Isle-sur-le-Doubs, Pont-de-Roide, Morteau). L'encadrement est « moyen » lorsque 30 à 50 % des achats se font dans une ville quelconque, qu'elle soit régionale, moyenne, petite ou qu'il s'agisse même d'un simple bourg (Ornans, Le Valdahon, Maïche). Il est « médiocre » lorsqu'il ne correspond à aucun de ces cas ¹².

La carte fait assez bien apparaître les grands traits de l'encadrement urbain. Le Bas-Pays est généralement beaucoup mieux imprégné par l'influence urbaine que le reste du département, ce qui ne surprend pas puisque les villes y sont plus nombreuses et les communications meilleures. Paradoxalement c'est le Haut-Doubs qui paraît ensuite le mieux encadré. Il le doit à Pontarlier qui, par sa position a su se tailler une large influence, et à Morteau dont le rôle traditionnel de petit centre de services et de commerces a été renforcé par le développement de l'industrie horlogère. C'est enfin le Moyen-Pays qui apparaît comme une zone de faiblesse urbaine manifeste : il correspond à l'espace où l'attraction de Besançon, de Pontarlier et de Montbéliard s'amortit. Dans cette zone indécise, des bourgs prennent, plus ou moins bien et toujours partiellement, le relais. Il s'agit de bourgs urbains (Ornans, Le Valdahon) qui nous concernent ici, ou de bourgs ruraux (Amancey, Levier, Vercel, Orchamps-Vennes, Pierrefontaine, Sancey, Saint-Hippolyte) que nous étudierons plus loin. Cette zone de « marais » est particulièrement nette dans le

12. Toute l'agglomération de Montbéliard a cependant été incluse dans le type « bon encadrement urbain », certes, l'espace attiré à plus de 50 % par la ville principale est restreint, mais cela tient plus à la concurrence des différents centres qu'à la médiocrité de l'encadrement.

ENCADREMENT URBAIN

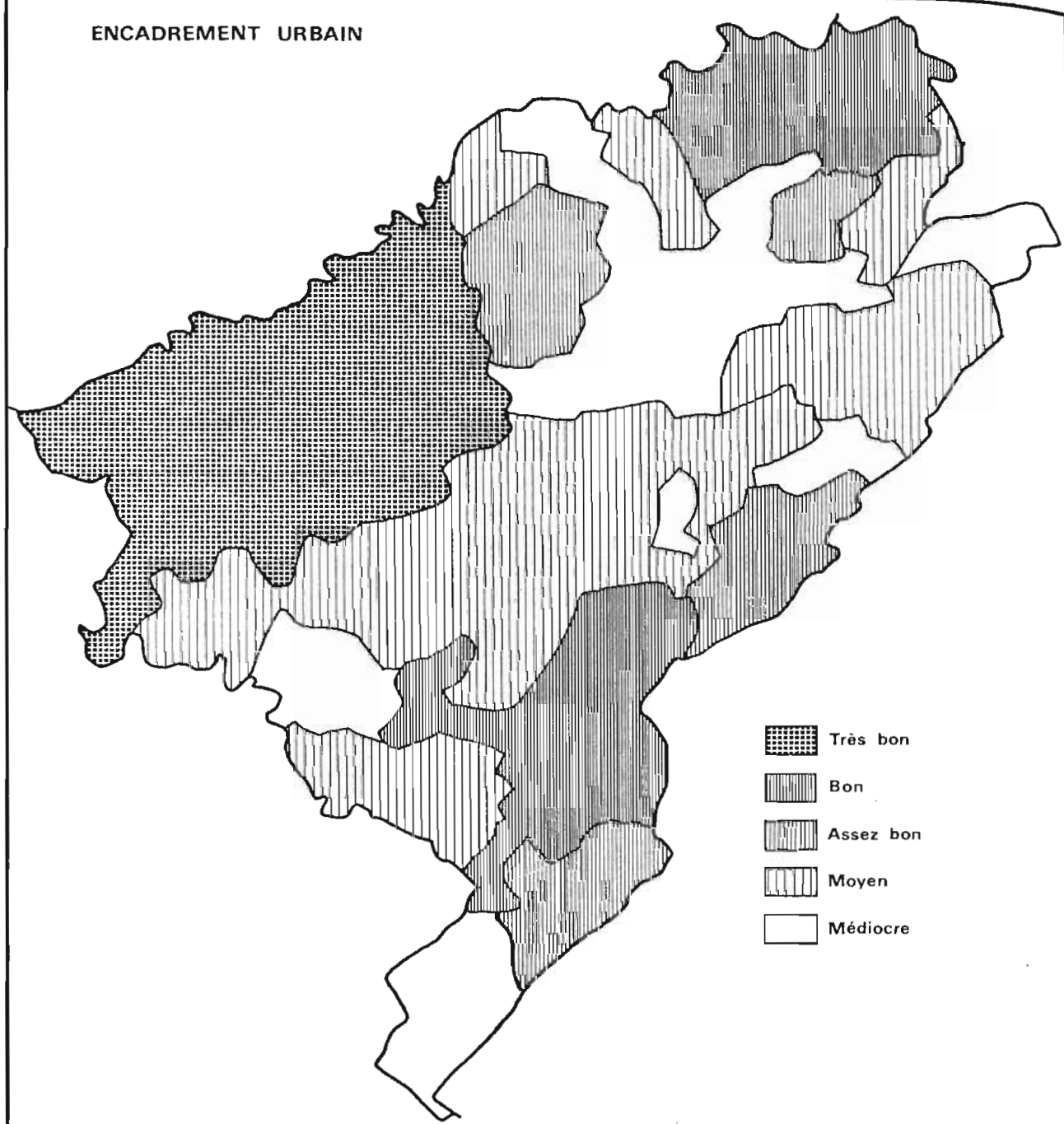


FIG. 14.

Nord des cantons de Vercel, Pierrefontaine et Maîche, le Sud des cantons de Clerval et Pont-de-Roide et la moitié Est de celui de Saint-Hippolyte. Elle se poursuit dans le Bas-Pays, là où s'affadit l'attraction bisontine et montbéliardaise, sauf lorsque Baume-les-Dames prend le relais des deux rivales ; elle concerne le canton de Rougemont et le Nord de celui de Clerval. Elle déborde largement aussi sur le Haut-Doubs septentrional, lorsque cesse l'attraction de Morteau et que Maîche, vu son faible niveau hiérarchique, n'arrive pas vraiment à relayer. Elle s'étend encore dans le Haut-Doubs méridional, là où chute l'influence de Pontarlier, c'est-à-dire dans les cantons de Levier et Mouthe.

L'emprise traditionnelle des villes sur la campagne, par le biais de la distribution de biens et de services, s'est doublée plus récemment d'une emprise sur l'emploi des ruraux eux-mêmes. Cette domination par l'emploi s'est sans cesse renforcée, jusqu'à ces toutes dernières années. Où en est-on actuellement ?

2. Les villes, dispensatrices d'emplois.

Si la campagne est, de très loin, la plus forte dispensatrice d'emplois agricoles dans le département, les villes restent, de très loin, les plus grandes distributrices d'emplois secondaires et tertiaires. Nous allons donc donner une idée de la répartition de l'emploi urbain, tout en tentant d'apprécier dans quelle mesure les ruraux occupent ces emplois fournis par les villes. Comme les pages précédentes nous ont donné — indirectement — une idée de l'emploi tertiaire dans les centres urbains, nous insistons ici plutôt sur l'emploi dans le secteur secondaire (fig. 15).

Les trois-quarts des emplois non agricoles du département étaient procurés, en 1977, par les agglomérations urbaines du Pays de Montbéliard¹³ et par celle de Besançon.

a) *Le Pays de Montbéliard* fournit alors, à lui seul, 76 220 emplois non agricoles sur les 186 490 qu'offre le département, soit 40,8 % du total. Dans ces emplois, près de 80 % sont industriels. Or l'industrie, dans le Pays de Montbéliard, c'est Peugeot. Depuis 1948, année du lancement de la 203 et du véritable redémarrage de la firme dans l'après-guerre, l'emprise de Peugeot sur le Pays s'est sans cesse accrue, grâce à l'automobile. Elle est symbolisée par une extraordinaire croissance des effectifs : 13 000 salariés en 1950, 21 000 en 1960, 34 000 en 1970. A partir de cette époque les effectifs ont eu tendance à se stabiliser, avec la création de l'unité de l'Ile Napoléon à Mulhouse. L'usine de Sochaux emploie aujourd'hui environ 37 000 salariés et se trouve être ainsi la plus grande usine de province.

Cette concentration pose d'énormes problèmes car, si les deux-tiers environ des employés viennent par leurs propres moyens, pour le tiers restant le transport est organisé par la S.A. Peugeot. Autrefois, c'est l'entreprise elle-même qui réalisait ce transport. Aujourd'hui elle passe des contrats avec les transporteurs locaux. Ce sont, au total, 200 cars qui assurent 290 lignes, parcourent 18 000 km par jour et desservent environ 300 communes, dont plus du tiers dans le Doubs. Peugeot tisse ainsi une gigantesque toile d'araignée de 25 km de rayon en moyenne mais qui peut atteindre jusqu'à 60 km, vers Pierrefontaine. C'est, on le comprend, quelque chose d'essentiel pour toute la partie Nord-Est du département. Dans un espace qui inclut les collines préjurassiennes, la plaine de Montbéliard, les plateaux de Dambelin et Blamont et même, de l'autre côté du Lomont, une partie des Premiers et des Seconds Plateaux (vers Sancey-le-Grand, Pierrefontaine, Saint-Hippolyte et Maîche), le car Peugeot, qu'il passe au village ou à proximité, fait partie de la vie quotidienne.

La « dérégionalisation » de Peugeot, réalisée depuis les spectaculaires prises de participation dans d'autres firmes automobiles (Citroën, en 1974, puis Chrysler-Europe en 1978) peut être, à terme, un danger pour le Pays de Montbéliard. Que deviendra l'usine-mère de Sochaux qui produit 500 000 véhicules par jour dans la stratégie de Peugeot devenu une multinationale comme les autres ? La crise, qui a

13. Agglomérations de Montbéliard, Feschés-le-Châtel, Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs, Beaucourt (pour sa partie doubiste).

EMPLOI INDUSTRIEL

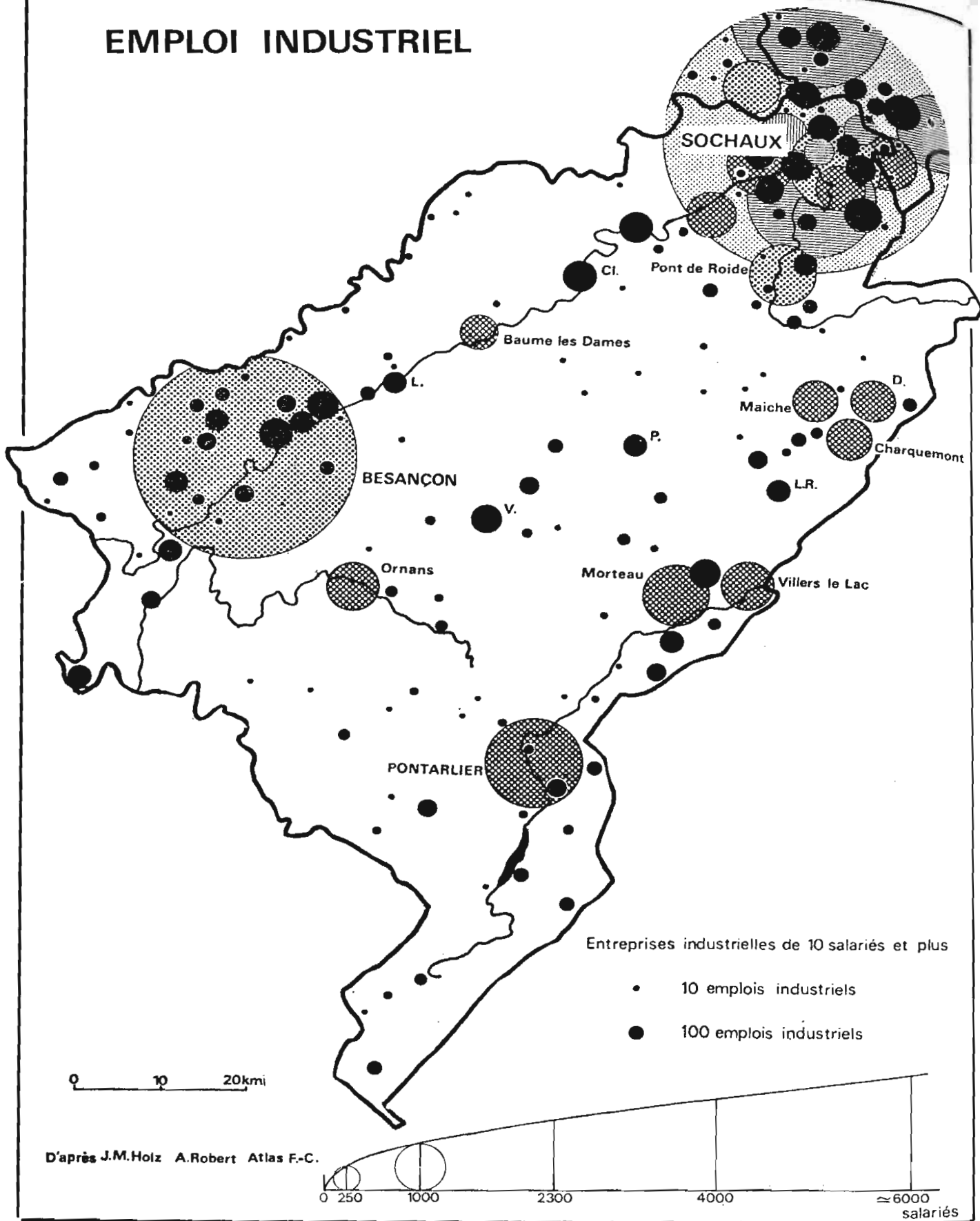


FIG. 15.

atteint le groupe en 1980, et qui a déjà fait baisser les effectifs, met plus que jamais la question à l'ordre du jour.

En attendant, Peugeot, dans le « Pays », c'est aussi l'usine de Bart (pièces d'automobiles) qui relève directement de la S.A.P. et une cinquantaine de sous-traitants qui en dépendent. C'est encore les cycles à Beaulieu-Mandeure avec 5 000 salariés, les Aciers et outillages, héritiers des activités traditionnelles des Peugeot conservées à Audincourt, Pont-de-Roide, Valentigney et Feschel-le-Châtel (soit 4 400 personnes). C'est enfin une chaîne de magasins (RAVI), un hôtel, des œuvres sociales héritières du paternalisme protestant, des immeubles, une équipe professionnelle de football, etc.

Peu d'industries ont pu résister à l'intense appel de main-d'œuvre créée par Peugeot et ses satellites. Parmi les plus importantes, la fonderie et la fabrication des aciers spéciaux sont représentées à Sainte-Suzanne (Montbéliard) et l'Isle-sur-le-Doubs. La micromécanique ne l'est plus qu'à Sainte-Suzanne et Seloncourt (horlogerie industrielle), le textile à Béthoncourt et Audincourt. Ajoutons que le Bâtiment et les Travaux publics tiennent une place non négligeable dans cet espace en rapide urbanisation. Dans l'ensemble, les problèmes d'emplois industriels ne se sont longtemps pas posés avec trop d'acuité dans le pays de Montbéliard. Tant que l'automobile se tenait bien, les difficultés des autres secteurs, comme le cycle, étaient moins préoccupantes. Il n'en est plus de même maintenant : compression d'emplois, mises à la retraite anticipée, réduction de l'embauche, chômage technique touchent l'industrie automobile. Et quand Peugeot s'enrhume, ce ne sont plus seulement les citadins du « Pays » qui toussent mais aussi des milliers de ruraux alentour.

A côté du secteur secondaire, le tertiaire apparaît comme sous-développé. Dans l'agglomération de Montbéliard, 29 % seulement de la population travaille dans le tertiaire, ce qui en fait une des agglomérations les plus pauvres de France de ce point de vue. Dans plusieurs villes, ce pourcentage dépasse à peine 10 %. Pour l'ensemble du Pays de Montbéliard, le secteur tertiaire apporte moins de 20 000 emplois sur 76 000.

En dehors de la S.A. Peugeot, des entreprises commerciales et surtout industrielles attirent vers le Pays de Montbéliard, ou déplacent à l'intérieur du Pays, de nombreux migrants quotidiens. Les Cycles Peugeot organisent eux-mêmes le ramassage de 1 000 personnes sur une trentaine de lignes situées surtout entre Belfort et Maîche, ainsi que vers le canton de l'Isle-sur-le-Doubs. Les Aciers et Outillages Peugeot ont sensiblement la même aire de ramassage mais les têtes de lignes sont plus éloignées au Nord (Lure, Faucogney en Haute-Saône) et vers le Sud (Pierrefontaine). Dans la plupart des autres cas, ces migrants utilisent des moyens individuels ou des lignes de car régulières. Si l'on ajoute ces « navetteurs » à ceux de la S.A.P., on comprend que dans le Pays de Montbéliard le phénomène des déplacements domicile-travail revête une ampleur assez exceptionnelle (fig. 16). Sur les 80 000 actifs non agricoles employés dans les cinq cantons du Pays, 26 000 seulement travaillent dans leur commune de résidence. Sochaux et Bart voient arriver à eux seuls 33 000 migrants, Valentigney 5 000, Montbéliard 4 500, Audincourt 3 000, Exincourt et Pont-de-Roide 1 000. Sur le total des effectifs employés, 50 % des gens ont moins de 5 km à faire pour aller à leur travail, 24 % ont entre 9 et 10 km, 14 % entre 10 et 15 km, 11 % entre 20 et 50 km, 0,2 % 50 km et plus¹⁴. La plupart des travailleurs qui ont plus de 20 km à faire et une bonne partie de ceux qui ont de 10 à 15 km sont des ruraux.

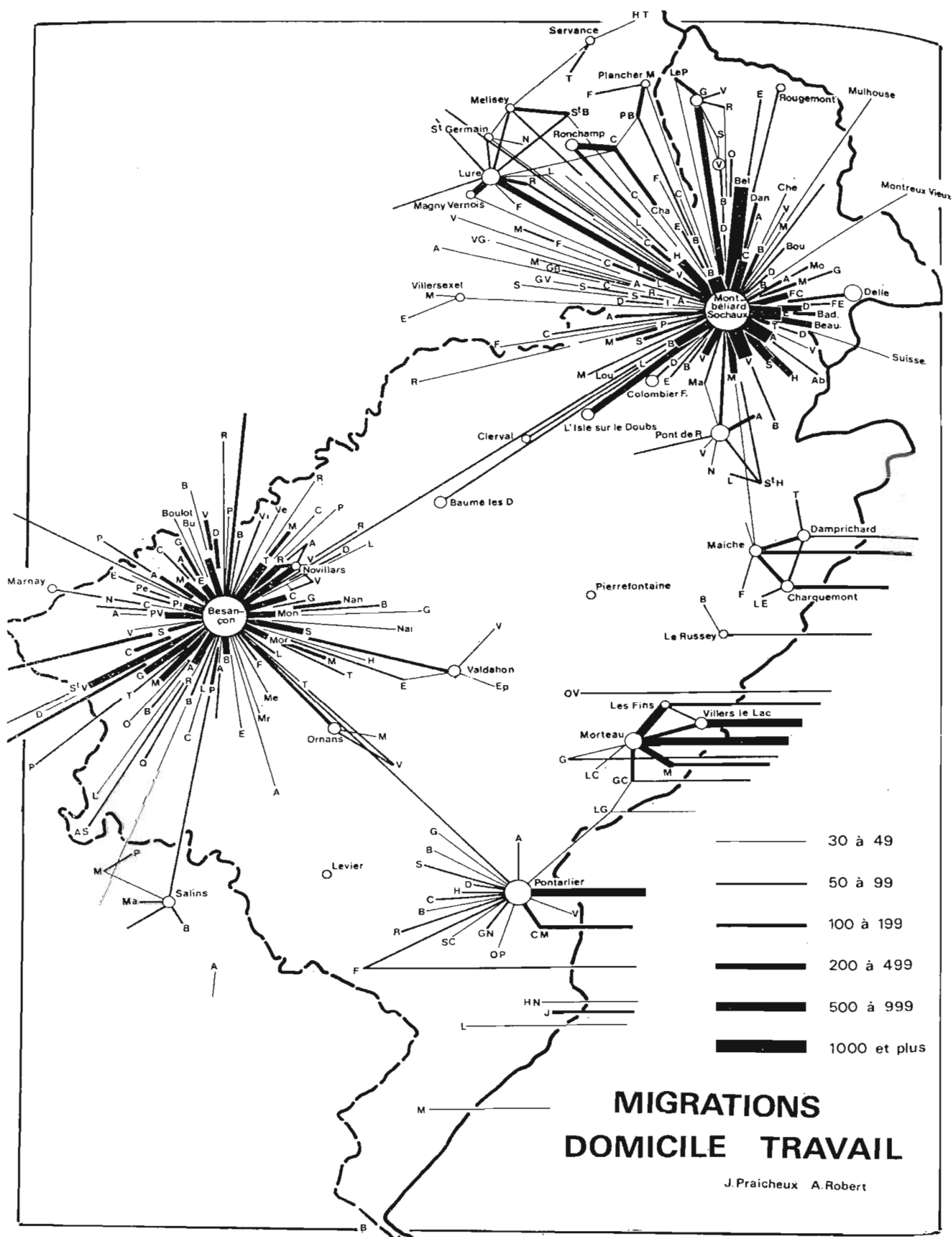


FIG. 16.

b) *L'agglomération de Besançon*, avec 63 130 emplois non agricoles, est le deuxième centre du département (33,8 %). Son cas est à la fois plus simple et plus complexe que celui de l'agglomération de Montbéliard. Plus simple parce que, malgré un certain éclatement récent, l'emploi reste massivement centré sur l'agglomération, et même plus précisément sur la vaste commune de Besançon ¹⁵. Plus complexe, parce que l'offre d'emplois est moins monolithique : le secteur tertiaire est ici majoritaire (59 %) et l'équilibre est meilleur avec le secteur secondaire (40 %). Le premier offre environ 40 000 emplois, dont la moitié dans le commerce et les transports. Le secteur industriel (23 000 emplois) est formé de 1 200 entreprises, surtout petites ou moyennes, puisque sept seulement ont plus de 500 salariés et trois en ont plus de 1 000. Il s'est beaucoup diversifié depuis 1950. Besançon reste certes la capitale de l'horlogerie : celle-ci intéresse 80 usines ou ateliers, occupe un quart de la main-d'œuvre industrielle, fait près de la moitié du chiffre d'affaire horloger du département et abrite la plupart des organismes de recherche et d'enseignement. Mais à Besançon, beaucoup plus que dans le Haut-Doubs, une certaine diversification s'est faite, autour de l'horlogerie traditionnelle, avec l'horlogerie industrielle (Compagnie des Compteurs Schlumberger), le découpage (SIFOP, Bourgeois, etc.), l'outillage (Stanley-Mabo, Micro-Mega), etc.

D'autres industries, créées précédemment, ont connu dans les années 60, un développement spectaculaire. L'implantation, par Rhône-Poulenc-Textiles, d'une unité de production de tergal et nylon, dans l'ancienne usine de soie artificielle du Comte de Chardonnet, a beaucoup contribué, dans les années 50, à l'industrialisation et au développement de la ville ; l'usine a employé jusqu'à 3 300 personnes. Les usines Weil, qui avaient doublé leurs effectifs entre 1938 et 1950, l'ont presque encore doublé depuis (1 500 salariés). L'industrie alimentaire a également beaucoup progressé (1 000 salariés). On peut en dire autant de l'industrie des articles de voyage et du Bâtiment et des Travaux Publics (20 % des salariés industriels).

Cependant, depuis quelques années, les problèmes de l'emploi sont devenus graves à Besançon où 5 000 emplois auraient disparus et où 3 000 créations prévues auraient été abandonnées. Ces difficultés sont liées, comme partout, à la crise économique internationale mais elles sont très ressenties ici car elles touchent particulièrement les industries pilotes. Le bâtiment a perdu 15 % de ses effectifs et la plus grosse entreprise de la ville a fait faillite. Rhodiaceta a supprimé plus de 2 000 emplois en une dizaine d'années et, plus grave, prévoit l'arrêt complet du travail textile pour 1982, alors que les activités de remplacement restent mal définies et ne fourniront, au mieux, que quelques centaines d'emplois. Pour l'espace rural proprement dit, ce sera une perte sérieuse : près de 700 ruraux du Doubs travaillaient encore dans l'entreprise en 1979. Les problèmes de l'horlogerie, que nous analyserons plus en détail à propos des industries rurales, sont antérieurs à la crise mais ont été aggravés par celle-ci. Outre les 900 emplois de Lip, l'horlogerie a vu la suppression de 1 000 postes aux Compteurs Schlumberger et chez Kelton.

Malgré ces problèmes, l'agglomération de Besançon reste de loin, pour les ruraux, le premier centre d'attraction du département, après le Pays de Montbéliard : 14 000 actifs qui viennent de 187 communes du Doubs s'y déplacent chaque jour. La zone d'attraction est donc comparable, au moins en surface, à celle de Sochaux. Cependant, à la différence de ce qui existe dans le Pays, l'intervention des employeurs est très limitée. Une seule entreprise, Kelton-Timex organise des circuits de ramassage pour le tiers de son personnel et recrute jusqu'à une cinquantaine de kilomètres.

15. Besançon offre 61 680 emplois, le reste de l'agglomération (6 communes en 1975), 1450 seulement.

Les autres migrants utilisent des moyens de transports individuels ou les cars réguliers ou la voie ferrée. Le recrutement se fait alors surtout dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, sauf le long des lignes d'autobus ou d'omnibus, où la distance monte à une trentaine de kilomètres.

c) *L'offre des autres centres urbains* est sans comparaison avec celle des deux précédents : un quart seulement des emplois non agricoles. Tous disposent de 1 000 à 3 500 emplois environ, à l'exception de Pontarlier qui en a 9 000. Nous avons vu comment, dans cette dernière ville, des capitaux suisses s'étaient investis et comment l'industrie du Haut-Doubs méridional s'y était peu à peu polarisée. Depuis la dernière guerre, l'implantation d'Isorel devenu Resogil (panneaux de bois) et de la C.I.T. Alcatel (téléphone) en 1958, ainsi que le développement de certaines des industries traditionnelles (alimentation, mécanique) ont renforcé l'industrialisation de la ville. Cependant, depuis la crise, une dizaine d'entreprises, petites ou moyennes, ont disparu et plusieurs ont réduit leurs effectifs ; la C.I.T. plafonne les siens vers 1 000 personnes. Si l'on ajoute à cela les débauchages effectués par les Suisses, c'est plus de 10 % de la main-d'œuvre industrielle qui est en chômage. Comme le secteur tertiaire, qui fournit environ la moitié des emplois, est en expansion modérée, le rôle de Pontarlier, en tant que dispensateur d'emplois pour la campagne, va au mieux se stabiliser. Actuellement, ce rôle demeure modeste et les migrations se font à courte distance : 74 % des « navetteurs » ont moins de 10 km à parcourir, 16 % ont de 10 à 15 km et 10 % seulement de 15 à 20 km ; aucun ne fait plus de 20 km ¹⁶.

Les autres centres d'emplois urbains sont de moindre taille et leur aire d'attraction sur les communes rurales voisines est modeste. Dans le bassin de main-d'œuvre de Morteau et Villers-le-Lac, 75 % des migrants quotidiens ont moins de 5 km à faire, 18 % en ont de 5 à 10 et seulement 7 % de 10 à 15 km ; aucun ne fait plus de 15 km. Du point de vue industriel ces centres secondaires sont très spécialisés, en dehors du Valdahon (1 000 emplois) et de Baume-les-Dames (2 100). Ce dernier centre a ajouté, après la dernière guerre, à ses activités traditionnelles (textiles, pipes), des industries nouvelles (équipement électrique, jouets, imprimerie) qui lui ont donné une des plus rapides croissances de la région. Ici encore des fermetures d'usines (pipes, textile, jouets) et des réductions d'effectif diminuent l'attraction de la ville sur sa campagne. Le Valdahon, longtemps petit centre tertiaire (2/3 des emplois), s'est industrialisé et a récemment bénéficié de l'installation d'une usine horlogère de France-Ebauches.

A Ornans (1 820 emplois), une entreprise suisse (Oërlikon) qui dépend de la multinationale C.E.M., occupe à elle seule près du quart de la main-d'œuvre non agricole. La bonne tenue du secteur dans lequel elle travaille (construction électrique) et la diversité des autres activités de la ville (modelage, bois) permet le maintien d'une certaine attraction sur les villages voisins. Pour Morteau (3 300 emplois), Villers-le-Lac (1 600), Maîche (1 800), Charquemont (1 000) qui vivent pour l'essentiel, en dehors de leur rôle de centre de services, de l'horlogerie, la situation est plus délicate. La diversification des activités est encore rare. La mutation technologique, imposée à l'horlogerie classique par la montre à quartz, fait peser une lourde menace sur tous ces centres qui, jusqu'ici, se sont mal préparés à l'affronter. La situation, sans être aussi dramatique que celle des années 1930, y devient sérieuse. Dès 1968-1969, des fermetures d'usines y sont intervenues. Avec la crise de nouvelles entreprises se sont trouvées en faillite ou en difficulté, au moment où l'industrie suisse s'est mise à licencier, elle aussi.

En effet, depuis la dernière guerre, le dynamisme de l'industrie micromécanique et horlogère suisse, ainsi que l'attraction de la monnaie helvétique, avaient fait grossir sans cesse le flot des migrants quotidiens. Entre 1968 et 1974, le nombre des « frontaliers » a augmenté de 15 % par an ; à la fin de la période, 11 % de la population active du canton de Morteau est employée en Suisse ; 50 % des jeunes sortant du C.E.T. de Morteau avec un C.A.P. d'horloger et 75 % de ceux qui ont un C.A.P. de mécanicien deviennent migrants frontaliers¹⁷. En 1974, non seulement tous les cantons frontaliers sont touchés par le phénomène, mais encore une seconde ligne qui comprend les cantons de Levier, Vercel et Pierrefontaine. Chaque jour, près de 5 000 personnes, dont plus de la moitié sont des ruraux, vont alors travailler en Suisse. Un millier partent des cantons d'Hérimoncourt et Saint-Hippolyte vers l'Ajoie (Jura suisse). Du Haut-Doubs central (principalement Maîche, Le Russey et Morteau) ce sont 2 700 personnes qui vont travailler dans le Jura bernois (Saignelegier, Saint-Imier) et dans le Jura neuchâtelois (Le Locle 1 000, à la Chaux-de-Fonds 700). Au Sud le mouvement touche Pontarlier et moins fortement Mouthe, Montbenoît et Levier. Ici plus de 1 000 personnes ont un emploi dans le canton de Vaud (Sainte-Croix, Vallorbe, Yverdon) et utilisent des moyens individuels ou des cars de ramassage. Au recensement de février 1975, c'est-à-dire à une époque où, déjà, les effectifs ont décliné, les frontaliers forment encore 19 % des actifs des cantons de Mouthe et Morteau, et entre 5 et 10 % dans les cantons qui touchent à la Suisse, à l'exception de celui d'Hérimoncourt (fig. 16 bis).

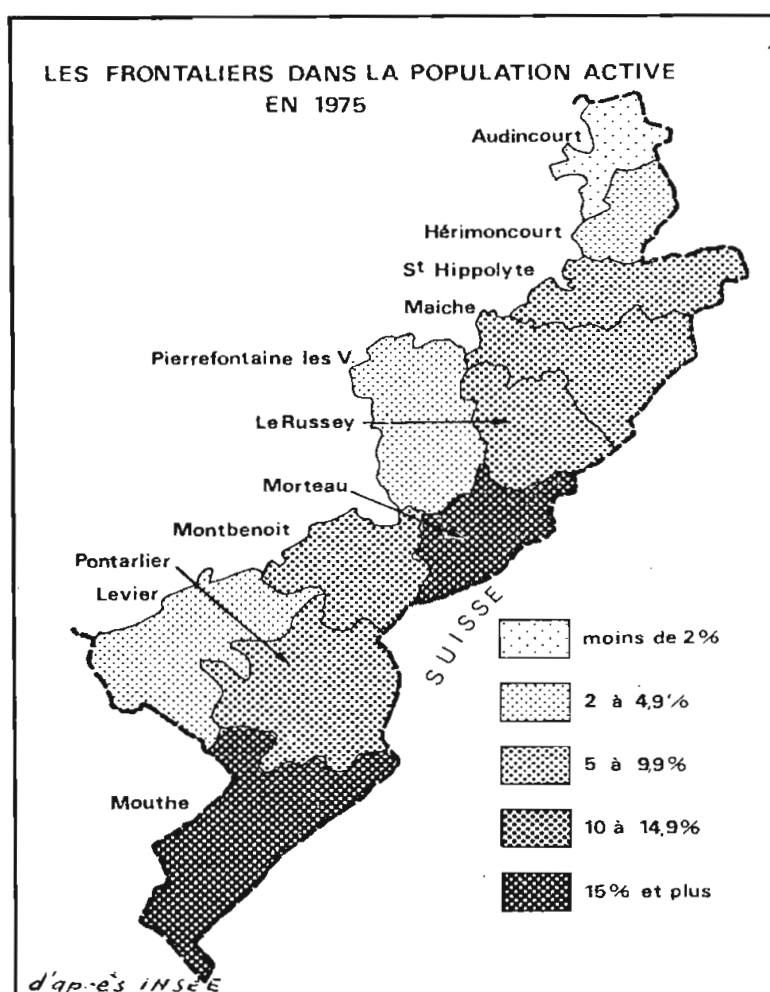


FIG. 16 bis.

17. JACQUET (B.) (47).

Mais la crise économique a amené, en Suisse, un rapide débauchage qui a touché les frontaliers en priorité. Dès octobre 1975, les effectifs sont réduits de 40 % et à la fin de 1976 de 50 % environ. Beaucoup de services de ramassage disparaissent. De graves problèmes se posent alors pour réinsérer cette main-d'œuvre, qui vient souvent de cantons agricoles (Mouthe, Montbenoît, Saint-Hippolyte, Levier, Vercel, Pierrefontaine) ou de cantons industriels touchés eux-mêmes par la crise. Depuis la situation s'est stabilisée, malgré les incertitudes de l'industrie horlogère, puis améliorée grâce à une certaine reprise économique.

Enfin, il nous faut faire une place à une forme d'attraction urbaine spéciale, celle de l'enseignement. Elle ressort, en principe, du domaine des services dispensés par la ville. Mais, par son caractère bien structuré et par les flux et reflux réguliers qu'elle occasionne, l'attraction scolaire ressemble beaucoup à celle qu'engendre l'emploi.

d) *L'attraction scolaire* n'est certes pas exercée seulement par les villes mais aussi par certaines communes rurales. On remarquera toutefois que les zones de recrutement des écoles primaires sont très réduites et que, pour le premier cycle du second degré, 28 collèges publics sur 41 sont en ville ; seul l'enseignement privé est plus rural, puisque 11 établissements sur 17 sont à la campagne. La carte des effectifs du 1^{er} cycle (fig. 17) montre combien les ruraux sont dépendants des villes à ce niveau. En dehors du secteur de Montbéliard, où le recrutement provient essentiellement de zones urbaines, on peut considérer qu'ailleurs une bonne partie des internes et des demi-pensionnaires sont des ruraux. On constate ainsi qu'à Besançon, Pontarlier et Ornans, près de la moitié des élèves sont internes ou demi-pensionnaires et plus de la moitié à Morteau, Maîche, Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs et Baumeles-Dames. Les établissements du second cycle et ceux de l'enseignement technique sont eux-mêmes exclusivement urbains. Seul l'enseignement agricole est très largement rural, 2 établissements (publics ou privés) seulement, sur 17, sont urbains.

Les migrations scolaires portent sur plus de 15 000 élèves. Lorsque les lignes régulières correspondent à leur localisation et à leurs horaires, les élèves sont invités à les utiliser ; c'est ce qui se passe parfois autour de Besançon et dans le district urbain de Montbéliard ; 35 % des élèves sont ainsi transportés. Pour les autres, des services spéciaux sont organisés. Dans le Doubs, il y en avait 203 en 1974-1975, pour plus de 10 000 km de lignes et 3 000 000 km parcourus ; les autocars scolaires font ainsi plus de chemin, en huit mois, que n'en font en une année ceux des lignes régulières. C'est le département qui est à 94 % l'organisateur de ces transports ; à côté de lui les syndicats intercommunaux interviennent pour 5 %, les communes et les associations de parents d'élèves pour le 1 % restant. C'est encore le département qui, en complétant la subvention de l'Etat, assure à tous les ruraux la gratuité totale du transport scolaire.

Comme on le voit, l'espace rural est donc puissamment connecté à la société globale, et notamment à la société urbaine, qui y déverse biens, signes et personnes. Mais les ruraux ne se contentent pas de subir cette emprise de la société globale. Ils vont à elle, puisqu'elle est représentée par la ville avec laquelle ils ont des contacts fréquents. Car les ruraux « bougent », comme on aime à dire aujourd'hui. Des milliers d'entre eux prennent chaque jour le chemin de la ville pour travailler, étudier, consommer. Des mouvements complexes de flux et de reflux agitent cette campagne que l'on imagine trop souvent somnolente. Le temps du repli villageois est loin.

Cependant, et nous l'avons senti souvent, l'espace rural n'est pas une pâte uniformément pétrie par la société urbaine. Certains secteurs ne sont guère que des annexes des centres urbains ; les ruraux qui les habitent font en ville la majorité

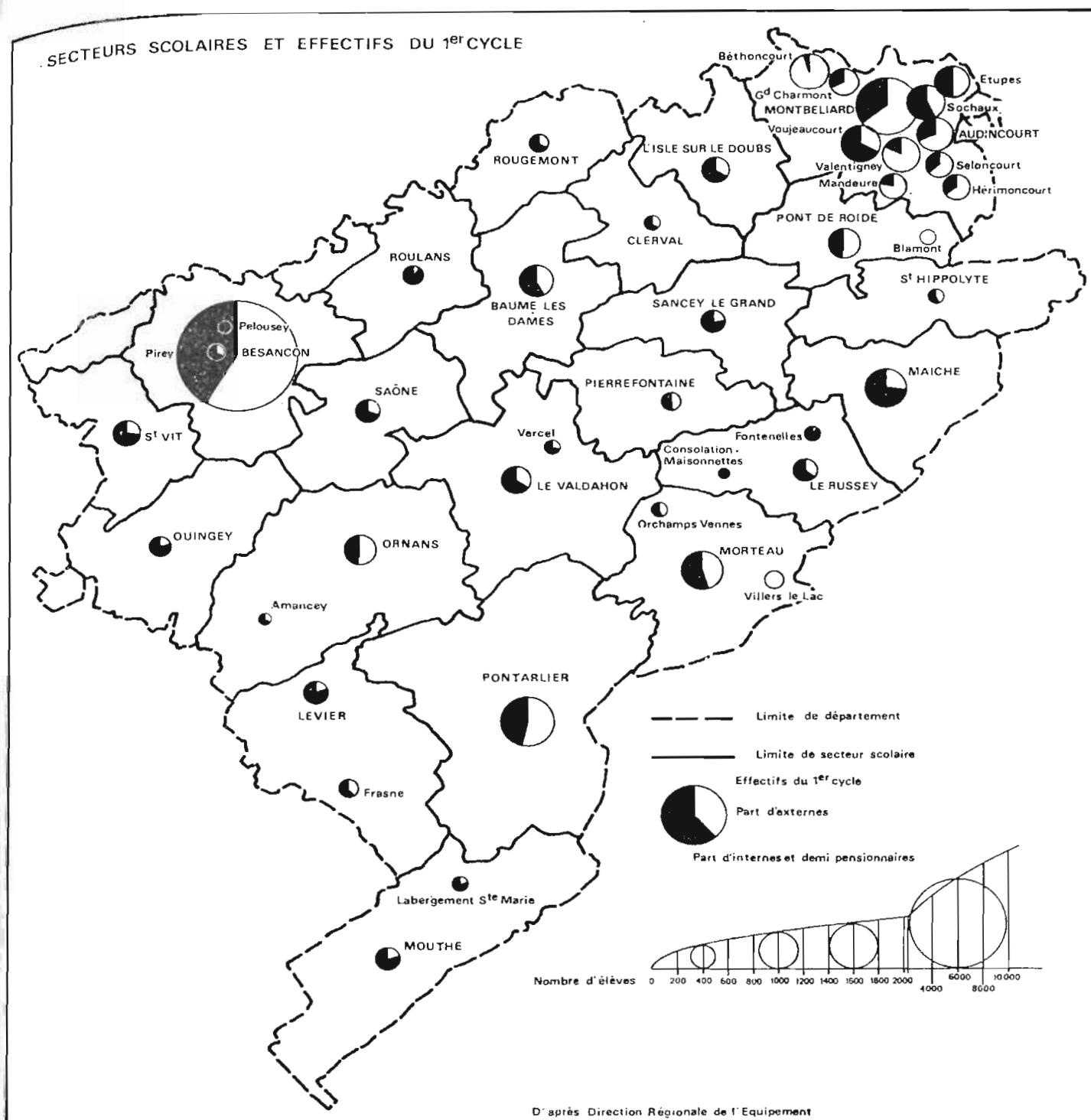


FIG. 17.

de leurs achats, y trouvent presque tous leur emploi et y font leurs études. Dans d'autres secteurs situés au contraire hors des zones de forte attraction urbaine, les ruraux s'adressent plutôt aux bourgs pour obtenir biens, services, enseignement et trouvent leur emploi sur place, plutôt dans l'agriculture. Dans l'intervalle s'intercalent aussi bien de simples zones de transition que des espaces originaux, comme ceux qui sont pénétrés par l'industrie ou le tourisme. Ce n'est pas encore le moment de faire une étude systématique du phénomène, puisqu'il intéresse l'espace rural

lui-même et pas seulement son cadre, mais on sent déjà qu'il n'y a pas une campagne mais des campagnes. L'étude de la population, qui va suivre, nous en donnera d'autres exemples.

En effet, les trois dimensions du cadre étant maintenant définies, l'approche démographique va nous donner une première vision du monde rural. Ce sera une vision généralement un peu froide et extérieure mais parfois déjà plus chaude et moins superficielle, comme lorsque nous tenterons de comprendre, au-delà d'un taux de natalité ou d'un indice de fécondité, la raison profonde de tel ou tel comportement démographique.

DEUXIÈME PARTIE

GÉODÉMOGRAPHIE DES RURAUX

Il y a des choses qui ne changent que lentement, dans une population : sa répartition dans l'espace, le poids relatif des différentes tranches d'âge ou des sexes. C'est ce que l'on peut appeler la structure d'une population. C'est ce par quoi nous commencerons.

Dans un chapitre suivant nous étudierons comment on en est arrivé à cette situation en analysant l'évolution de la population et les facteurs de cette évolution dans le dernier quart de siècle. Pour cela, nous étudierons successivement les périodes intercensitaires 1954-1962, puis 1962-1968, enfin 1968-1975 car, en cette matière plus qu'ailleurs, ce qui se passe aujourd'hui dépend étroitement de ce qui s'est produit hier.

CHAPITRE I

LA STRUCTURE DE LA POPULATION : POLARISATION ET JEUNESSE

L'espace rural (4 739 km²) était peuplé, en 1975, de 148 778 habitants. Cette population représente alors 31,6 % de la population totale du Doubs, c'est-à-dire un taux de ruralité un peu supérieur à celui de la France (27,0 %), mais inférieur à celui de la Franche-Comté (40,0 %).

Comment cette population se répartit-elle, c'est-à-dire comment les densités et les points de peuplement s'ordonnent-ils dans l'espace ?

I. LA RÉPARTITION : UNE POPULATION POLARISÉE

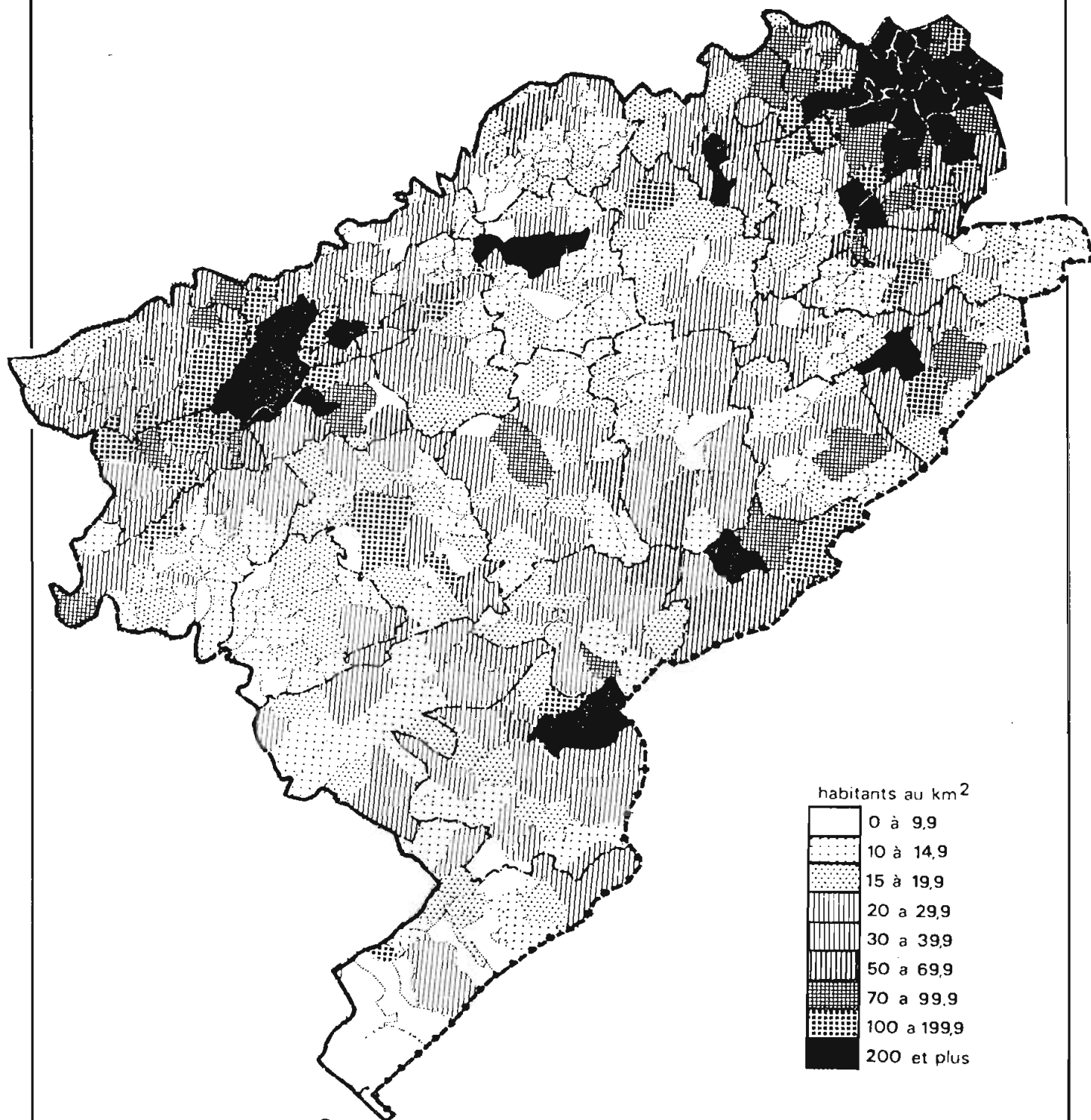
1. Des densités moyennes mais inégalement réparties.

Le Doubs compte au total, en 1975, 471 082 habitants, soit 90 hab./km². C'est une densité un peu plus faible que celle de la France (95 hab./km²) mais nettement plus forte que celle de la Franche-Comté (65 hab./km²). Le Doubs représente en effet, à lui seul, près de la moitié de la population régionale (45 %). Mais cette prépondérance, le Doubs la doit essentiellement à ses villes. Son espace rural ne compte que 31 hab./km², soit une densité à peu près égale aux moyennes comtoise (29) et française (32). On comprend, dans ces conditions, que la répartition de la population du département soit très contrastée. Quelques axes privilégiés rassemblent la totalité des citadins et près des deux tiers des ruraux (fig. 18).

a) Des densités de plus de 30 hab./km² le long de quelques axes privilégiés.

L'axe de la moyenne vallée du Doubs, entre Pont-de-Roide à l'amont et Saint-Vit (Boussières) à l'aval, relie Besançon et sa zone d'attraction au Pays de Montbéliard par Baume-les-Dames. Cet axe, hypertrophié au niveau de Besançon englobe tout le Bas-Pays occidental, à l'exception de quelques communes des confins du canton d'Audeux. Il s'étale à l'Est, sur le plateau de Nancray, et touche Quingey et Arc-et-Senans vers le Sud-Ouest. Il inclut donc les cantons de Besançon et Boussières, en entier, les trois-quarts d'Audeux et de Marchaux, le Nord de Quingey et le centre de Roulans. Cet axe se déploie également dans le Pays de Montbéliard. Il occupe ici toute la partie orientale du Bas-Pays, c'est-à-dire l'ensemble des cantons

DENSITE DE LA POPULATION EN 1975



D'après J Praicheux Atlas F.C.

FIG. 18.

de Montbéliard, Audincourt et Hérimoncourt, la presque totalité de l'Isle-sur-le-Doubs, le Nord et l'Est de Pont-de-Roide. Par contre, entre ces deux points forts, vers Baume-les-Dames et Clerval, il est réduit à quelques kilomètres de largeur. Cette bande de forte densité, à la fois rurale et urbaine est l'épine dorsale du département. Elle rassemble 332 000 habitants sur 46 900, soit 71 % de la population totale et 56 000 ruraux sur 148 000, soit 38 %. Cet axe se continue, hors du département, vers le Nord-Est et vers le Sud-Ouest ; il constitue le pivot de la province, puisqu'il rassemble cinq comtois sur dix.

Un deuxième axe, beaucoup moins net, se dessine dans le *Haut-Doubs*. Il va du secteur du lac de Saint-Point-Métabief (au Sud-Ouest de Pontarlier) à celui de Maîche, en longeant la frontière. Il est discontinu puisqu'il s'interrompt avant et après Pontarlier (cantons de Mouthe et Montbenoît), puis entre Morteau et Le Russey. On peut le prolonger jusqu'à Saint-Hippolyte où il vient se raccorder à celui de la moyenne vallée du Doubs. Il s'appuie sur les villes du Haut-Doubs (Pontarlier, Morteau, Villers-le-Lac, Maîche, Charquemont) et sur des communes rurales industrielles ou touristiques. Il englobe 55 000 habitants, dont 19 000 ruraux.

Les autres espaces à densité supérieure à 30 hab./km², suivent, de façon très discontinue, les routes qui joignent le Bas-Pays au Haut-Doubs : RN 72 (Levier), RD 67 (Ornans, Vuillafans), RN 462 (Etalans, Nods), RD 461 (Le Valdahon, Avoudrey, Orchamps-Vennes), RD 492 (Vercel) et RD 464 (Sancey-le-Grand, Belleherbe). Ils sont constitués souvent de bourgs de 800 à 1 500 habitants ou de petites villes. Les quelques autres communes qui dépassent 30 hab./km², et qui sont plus isolées, sont généralement aussi des bourgs (Frasne, Pierrefontaine-les-Varans, Gilley, Rougemont). L'ensemble de ces communes rassemble 22 000 habitants dont 15 000 ruraux.

Dans ces espaces peuplés de plus de 30 hab./km², nous pouvons dire, en schématisant, que les densités supérieures à 100 hab./km² correspondent aux agglomérations urbaines et les densités de 50 à 100 hab./km² aux communes rurales des Zones de Peuplement Industriel et Urbain les plus proches des agglomérations. Les densités de 30 à 50 hab./km² rassemblent les communes rurales des Z.P.I.U. les plus éloignées des agglomérations, les communes rurales échelonnées le long des routes qui mènent au Haut-Pays, les bourgs isolés et la zone touristique de Saint-Point-Métabief.

b) *Des densités faibles (moins de 30 hab./km²) sur la majeure partie de l'espace rural.*

Les densités de moins de 30 hab./km² couvrent environ les deux-tiers de la surface du département. Une fois encore, nous constatons que dans cette catégorie les densités les plus élevées (entre 20 et 30 hab./km²) se localisent à proximité des axes forts — particulièrement à la périphérie des Z.P.I.U. — ou le long des axes secondaires. Les densités très faibles (moins de 15 hab./km²) couvrent de vastes espaces dans le Sud de la Haute-Chaîne et des Seconds Plateaux, sur les Premiers Plateaux, en dehors des axes déjà signalés, et dans le Bas-Pays central. Nous retrouvons ici les espaces où l'attraction des centres urbains principaux (Besançon, Montbéliard, Pontarlier) s'atténue. Dans ces « déserts », trois cantons entiers ont 15 ruraux ou moins au km² (Amancey, Baume-les-Dames et Mouthe) et sept en ont moins de 25 (Levier, Montbenoît, Ornans, Pierrefontaine-les-Varans, Quingey, Rougemont et Saint-Hippolyte). Cependant la population descend rarement à moins de 10 hab./km²¹.

1. Seules 34 communes (6 %) tombent en dessous de 10 hab./km².

L'analyse des densités fait donc apparaître la bigarrure de l'espace rural. Certaines communes sont trente fois plus densément peuplées que d'autres. Certains axes rassemblent la majorité des ruraux, alors que d'autres espaces sont sous-peuplés. L'espace rural est désormais polarisé. Cependant la densité par communes ne donne qu'une image tronquée et truquée de la répartition de la population. On suppose, en effet, que les habitants d'une commune sont régulièrement répartis sur toute la surface de celle-ci, ce qui est évidemment faux. En outre, on met sur le même pied, du moment qu'elles ont une densité semblable, des communes de population très différente. Il est donc nécessaire de faire intervenir maintenant la population des communes et la répartition des habitants sur l'espace communal.

2. Des communes souvent minuscules.

La Franche-Comté est une des régions de France où la taille des communes est la plus médiocre. Elle fait partie de cette France des petites communes, située au Nord d'une ligne Caen-Grenoble, où moins de 25 % de la population rurale vit dans des communes de plus de 1 000 habitants. La Franche-Comté apparaît elle-même, à l'intérieur de la France des petites communes, comme la plus morcelée des régions : 90,1 % des communes rurales y ont moins de 500 habitants (France rurale : 71 %) et la moitié des communes ont moins de 170 habitants. Enfin, parmi les départements comtois, c'est à l'exception du Territoire de Belfort, le Doubs le plus mal placé de ce point de vue. Le morcellement y atteint des limites presque extravagantes : une commune sur trois a moins de 100 habitants, près de deux sur trois en ont moins de 200, une sur sept seulement en a plus de 500.

Les regroupements qui se sont opérés depuis 1968 n'ont pas changé fondamentalement la situation : 75 communes anciennes se sont regroupées mais elles n'ont donné naissance qu'à 30 nouvelles, c'est-à-dire que celles-ci ne réunissent guère que deux à trois communes en moyenne. La plupart des mariages entre communes rurales donnent encore des ensembles médiocres puisque 17 ont moins de 500 habitants.

Le morcellement communal est plus ou moins net selon les secteurs. Dans la Haute-Chaîne et les Seconds Plateaux, les communes sont plus vastes qu'ailleurs, à l'exception du rebord Nord du Val de Mouthe et du plateau de Maîche - Le Russey. Dans la partie moyenne et basse du département, les communes sont de taille faible ou moyenne, sauf au centre des Premiers Plateaux (cantons de Pierrefontaine, Besançon-Sud et Roulans). Les communes minuscules sont particulièrement nombreuses sur les Premiers Plateaux (Amancey et Quingey au Sud, Baume-les-Dames, Clerval et Saint-Hippolyte au Nord) et dans le Bas-Pays (Audeux, Roulans, Baume-les-Dames et Rougemont).

L'idée, avancée parfois, que les communes les plus vastes correspondent aux espaces les plus tardivement défrichés se vérifie dans ses grandes lignes, tout en souffrant un certain nombre d'exceptions. Par exemple, les vieilles communes urbaines (Besançon, Pontarlier, Ornans, Baume-les-Dames) sont vastes, même lorsqu'elles se trouvent en zone d'émiettement communal ; à l'opposé, certaines communes du Haut-Doubs sont, on l'a vu, minuscules. L'organisation topographique a dû jouer, elle aussi un rôle. En effet, les secteurs aux terroirs variés (Bas-Pays) ou à l'espace étrié (vallées), sont généralement partagés entre des communes de petite taille.

3. Un pays de villages.

Le Doubs fait partie de cette « France des villages » dont parle Ph. Pinchemel, où « avec un noyau par cellule, la commune fut la base de la vie agricole et le centre unique de la vie sociale »². En effet, 83 % de la population rurale est agglomérée au chef-lieu de la commune, c'est-à-dire qu'elle vit dans des habitations éloignées de moins de 200 m du chef-lieu.

Cependant, les chiffres globaux masquent une certaine diversité spatiale. Dans deux zones, la population éparsée dépasse 20 % ou même 50 % de la population totale (fig. 19). L'une, bien marquée, englobe le Haut-Pays central et septentrional et la Haute-Chaîne au Sud. Elle déborde légèrement sur les plus élevés des Premiers Plateaux, notamment dans le canton de Pierrefontaine-les-Varans. La dispersion est spécialement forte dans les cantons de Maîche, Le Russey, Morteau, Montbenoît. Il peut même arriver que certaines communes — les Combes, par exemple (Morteau) — n'aient pas de véritable chef-lieu. Il s'agit, on s'en souvient, de secteurs défrichés tardivement. L'autre zone est moins continue. Elle occupe le Bas-Pays occidental et central et mord parfois sur la partie basse des Premiers Plateaux. Dans la plupart des cas, elle correspond à une simple convention statistique, puisque l'INSEE considère comme dispersé l'habitat de toutes les communes de 50 habitants ou moins, même si la population est groupée au chef-lieu. Les zones d'habitat dispersé du Bas-Pays ou des vallées sont de ce type. Ailleurs la dispersion s'explique parfois par un peuplement ou un repeuplement médiéval ou moderne comme en font foi les toponymes en le, la, les, chez, etc.³. Elle est due aussi parfois à une urbanisation diffuse hors des villages traditionnels.

La carte des types de peuplements, dressée par A. Robert (fig. 20) en tenant compte à la fois de la taille et de la forme des groupements d'habitat, permet d'analyser plus finement le phénomène⁴. Nous y retrouvons l'originalité du Haut-Pays où A. Robert reconnaît un habitat dispersé avec hameaux et peu de centres. Des taches isolées d'habitat dispersé se reconnaissent également au Sud de Besançon ou vers Passavant (Baume-les-Dames). Dans la quasi-totalité de l'espace restant, l'habitat est donc groupé mais l'auteur distingue trois niveaux. Le groupement en hameaux-villages de moins de 100 habitants occupe plus particulièrement le Bas-Pays occidental et central, les cantons de Quingey et Amancey et le rebord Nord de la Haute-Chaîne. Le groupement en petits villages de 100 à 150 habitants intéresse la partie orientale du Bas-Pays et des Premiers Plateaux. Enfin, les villages-rues de 200 habitants se rencontrent dans les zones périurbaines et dans l'Ouest des Premiers et des Seconds Plateaux. Partout les maisons isolées sont rares. Le seul secteur de transition entre les habitats groupés et dispersés se situe dans le canton de Saint-Hippolyte où coexistent de minuscules villages et des fermes isolées. Enfin les zones périurbaines, tout en pouvant être classées généralement dans les espaces d'habitat à gros villages, prennent de plus en plus des allures particulières qui les distinguent de l'habitat rural classique : densification, éclatement, inorganisation, hétérogénéité en sont les aspects les plus caractéristiques.

La densité de population, la taille des communes, la concentration ou la dispersion de l'habitat sont des phénomènes géographiques qui peuvent se lire dans

2. PINCHEMEL (Ph.) (67 bis) (p. 269).

3. Par exemple à Fontain et Arguel (Besançon-Sud) hameaux et fermes de : Le Croc, les Mairots, la Chassagne, les Chevrotins, chez Cretet, Verte Montagne.

4. ROBERT (A.) (78).

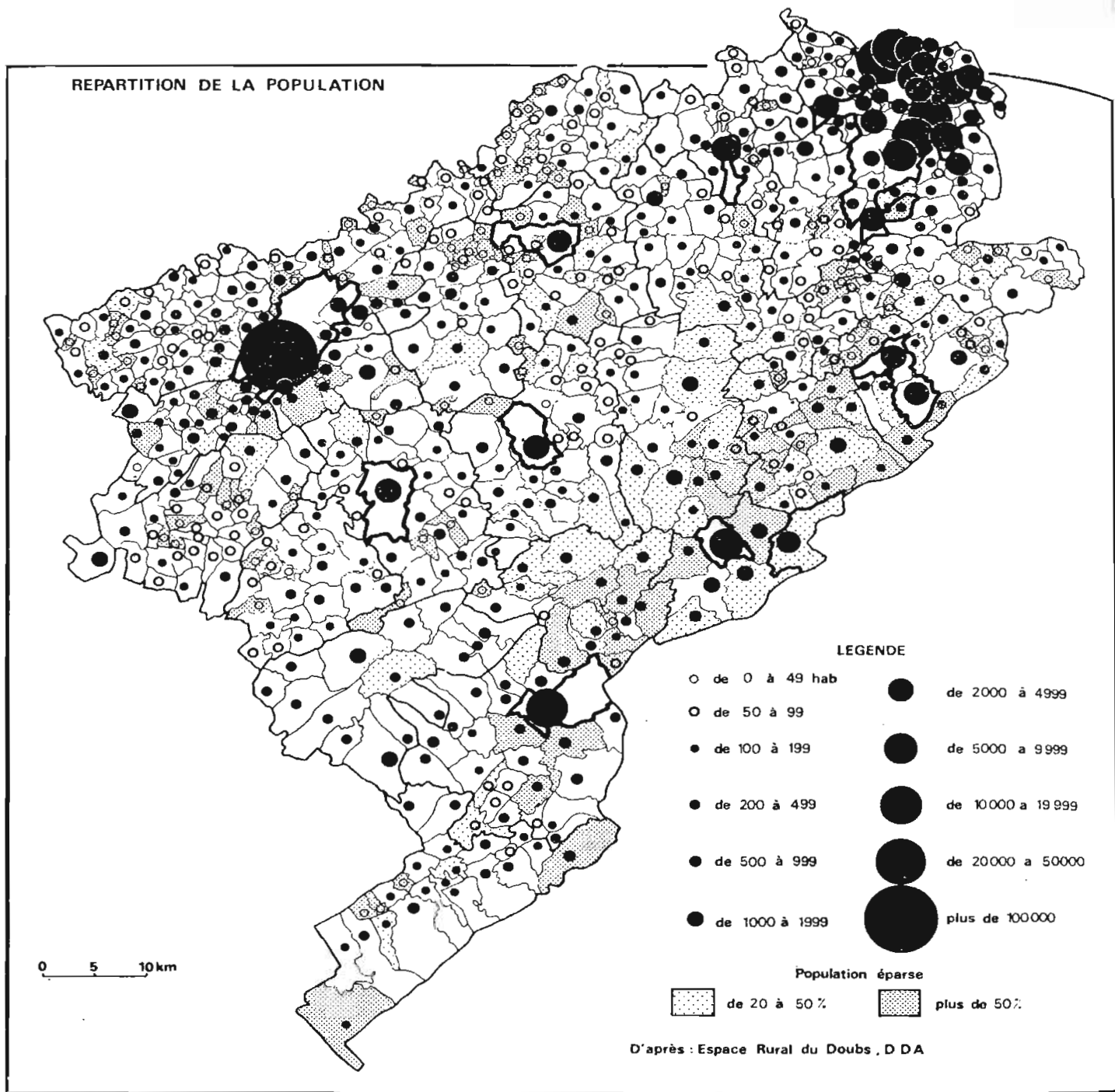


FIG. 19.

un paysage, au moins indirectement. Il en est d'autres qui ne s'y lisent pas, et qui cependant ont leur importance géographique ; il s'agit de ce que l'on appelle généralement les structures de la population.

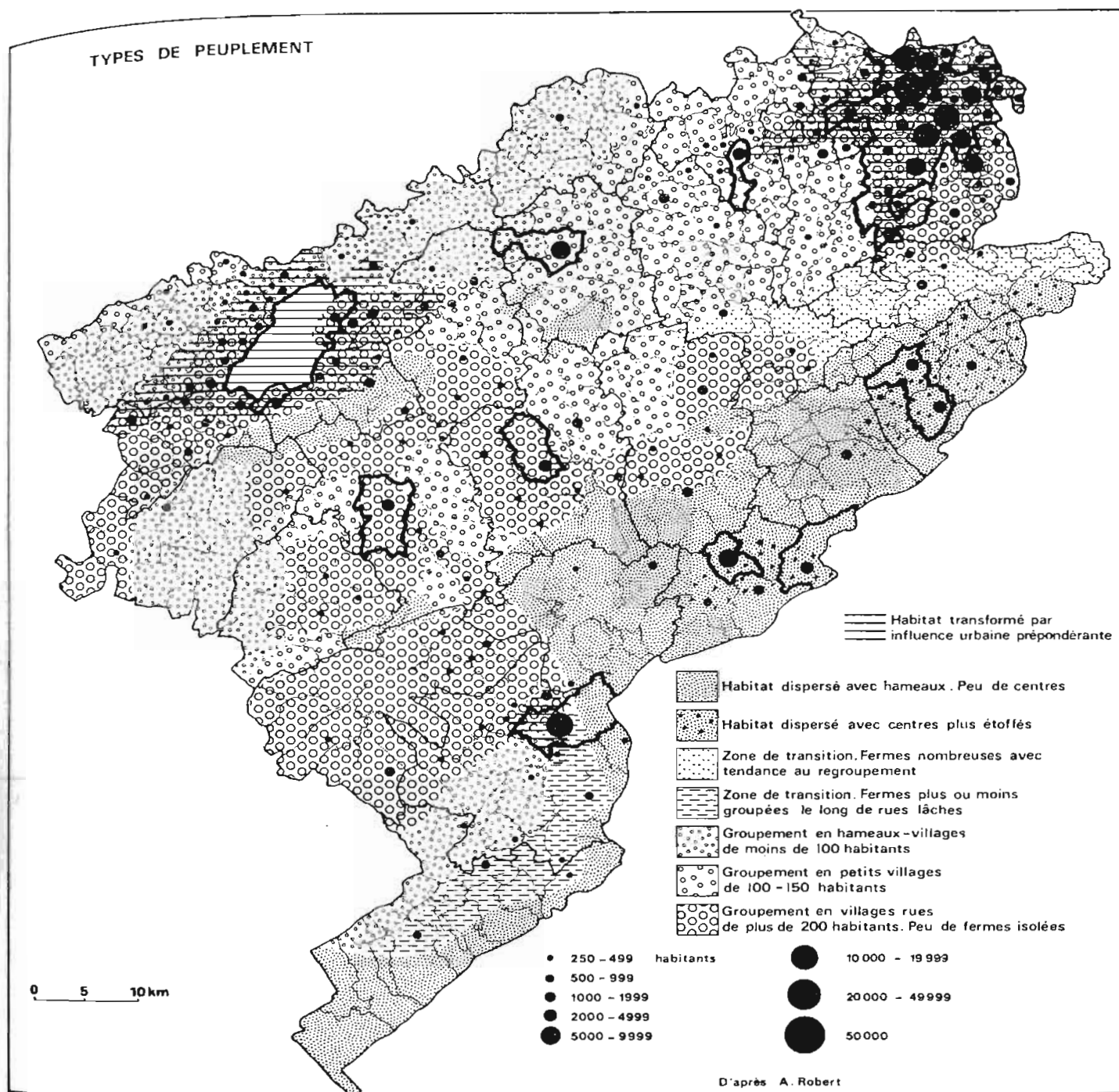


FIG. 20.

II. LA STRUCTURE PAR AGE : DES JEUNES MAIS PAS PARTOUT ⁵

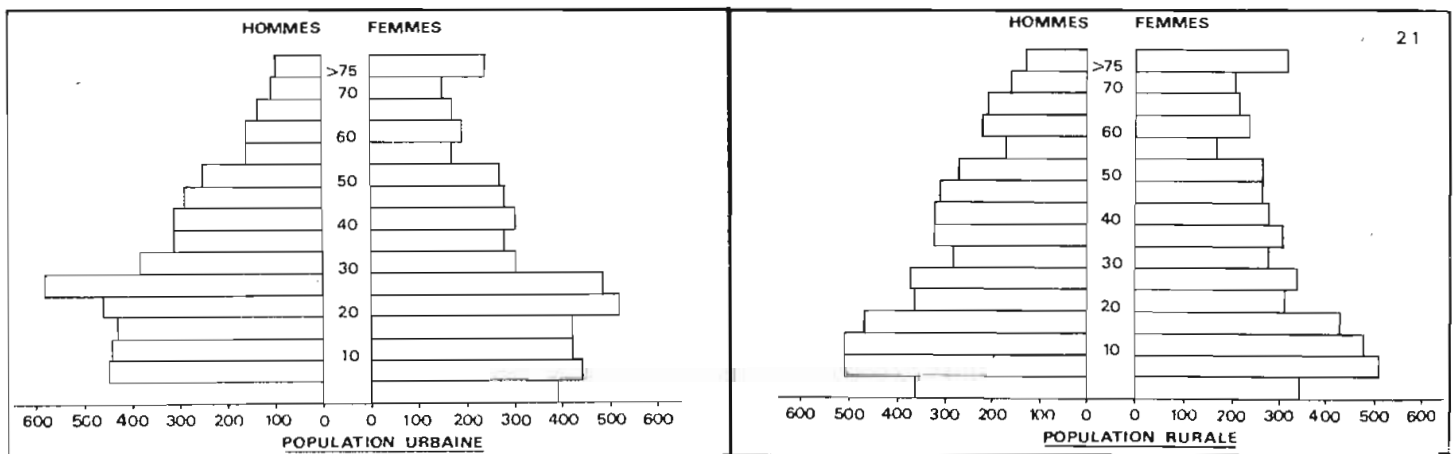
1. Une population rurale qui reste généralement jeune.

La Franche-Comté, malgré le vieillissement qu'elle a connu ces dernières années, reste jeune : 33,3 % de sa population a moins de 20 ans (France 30,7 %) et 13,0 % a 65 ans ou plus (France 14,3 %). Dans cette Franche-Comté jeune, le département du Doubs fait figure de département plus jeune encore que les autres. Le pourcentage des moins de 20 ans (34,6 %) y dépasse de deux à trois points celui des autres départements et l'écart est plus grand encore pour la population âgée (10,2 % contre 16 dans le Jura et en Haute-Saône). Dans les classes d'âge intermédiaires, les « jeunes adultes » (entre 20 et 44 ans) sont, à nouveau plus nombreux que dans la région (36,9 % contre 34,4).

Est-ce que, dans ce département du Doubs resté jeune, cohabitent, comme il arrive souvent en France, une population rurale âgée et une population urbaine jeune ? Globalement non, car la population rurale reste jeune mais la situation est relativement complexe, puisqu'il y a à la fois plus de jeunes et plus de gens âgés à la campagne qu'en ville.

Notons d'abord que la population rurale du Doubs est nettement plus jeune que son homologue française. L'indice de vieillissement ⁶ de la France rurale est supérieur des deux tiers à celui du Doubs rural (36 contre 59). Les ruraux du Doubs restent également plus jeunes que ceux des autres départements comtois dont l'indice de vieillissement est, à l'exception du Territoire-de-Belfort, à peu près égal à celui des campagnes françaises.

Dans le Doubs, par contre, les ruraux sont en moyenne plus âgés que les citadins (indice de vieillissement : 36 contre 26). Cependant, la pyramide des âges présente un certain nombre de points favorables à la campagne. Les ruraux de moins de 20 ans restent plus nombreux que les jeunes citadins (36,2 % contre 33,9 %). Dans le détail (fig. 21), nous constatons que la pyramide rurale est plus large dans toutes



PYRAMIDE DES AGES EN 1975

FIG. 21.

5. Les chiffres donnés ici seront, sauf indication contraire, ceux du recensement de 1975.

6. Indice de vieillissement :
$$\frac{\text{population de 65 ans et plus} \times 100}{\text{population de 0 à 19 ans}}$$

les classes d'âges de moins de 20 ans, à une exception près : la tranche des 0-5 ans qui est inférieure à son homologue urbaine. Dans les autres classes d'âge, la situation, bien que nettement meilleure que dans l'ensemble de la France rurale, est moins bonne que dans les villes du Doubs. Le pourcentage des citadins de 20 à 34 ans est des deux-tiers supérieur à celui des ruraux (27,2 % contre 19,4) et les personnes âgées sont sensiblement plus nombreuses à la campagne (12,9 % contre 8,9).

Ce premier aperçu de la structure par âge de la population rurale du Doubs incite à un certain optimisme. Cependant notre approche a été globale jusqu'ici. Reste à savoir si la population des campagnes est uniformément jeune ou si, d'un secteur à l'autre, existent des nuances ou même des oppositions.

2. Des secteurs vieillissants et des secteurs jeunes.

Il existe de forts contrastes d'un secteur à l'autre dans la structure par âge de la population rurale ; des secteurs très vieillissants voisinent avec des secteurs jeunes, mais la répartition des uns et des autres est en train de changer.

Au recensement de 1968, l'opposition était saisissante entre la moitié basse du département généralement vieillie et la moitié haute, beaucoup plus jeune. Dans la majorité des communes du Bas-Pays, les gens âgés de plus de 64 ans représentaient plus de 15 % de la population (contre 12 % pour l'ensemble de la population rurale) et parfois plus de 20 %. Dans de nombreuses communes du Haut-Pays les personnes âgées ne dépassaient pas 10 % de la population. Le contraste était net entre certains cantons, pourtant très ruraux l'un et l'autre, comme Rougemont, dans le Bas-Pays et Le Russey, dans le Haut. Dans le premier, 32 % de la population avaient moins de 20 ans, contre 40 % dans le second, et 16 % avaient plus de 64 ans, contre 10 % dans le second.

Une certaine évolution commençait, cependant, à se faire sentir. Dans les communes périurbaines du Bas-Pays, un certain rajeunissement apparaissait, alors que le Sud du Haut-Pays (cantons de Levier, Mouthe) tendait à vieillir.

En 1975, l'opposition entre moitié haute et moitié basse du département est beaucoup moins évidente (fig. 22) ⁷. En effet, il y a eu à la fois un certain vieillissement de la première zone et un certain rajeunissement de la deuxième. Dans la moitié haute, le cœur jeune du Haut-Doubs s'est sensiblement contracté. Les cantons de Levier et Montbenoît sont passés en sept ans du type très jeune au type très vieux ! Maîche est passé du type très jeune à un type assez vieux. Seuls Morteau, Pierrefontaine-les-Varans, Le Russey et Vercel, tous situés dans la partie centrale, demeurent verts. Dans la moitié basse du département, les changements apparaissent moins profonds, mais la tendance est au rajeunissement des zones périurbaines. C'est le cas pour les cantons d'Audeux, de Boussières, de Marchaux, autour de Besançon, pour le canton de Pont-de-Roide vers Montbéliard. Ailleurs le vieillissement se maintient ou s'accroît, notamment dans les cantons très ruraux qui étaient déjà âgés. Dans celui de Rougemont, les personnes de 65 ans et plus, qui étaient 16 % en 1968, sont 20,5 % en 1975.

Ainsi de très anciennes constantes démographiques sont en train de s'estomper. Le bloc jeune du Haut-Doubs s'effrite alors que le Bas-Pays se rajeunit localement.

7. Pour les cartes par cantons, tirées du recensement de 1975, nous avons mis hors étude les cantons de Besançon-Est, Ouest, Nord et Montbéliard-Est qui sont entièrement urbains ainsi que les cantons de Sochaux, Grand-Charmont et Audincourt qui ne comportent respectivement que 4 communes rurales sur 12 soit environ 2 000 habitants sur 34 000 et 1 commune rurale sur 9, soit 750 habitants sur 48 000.

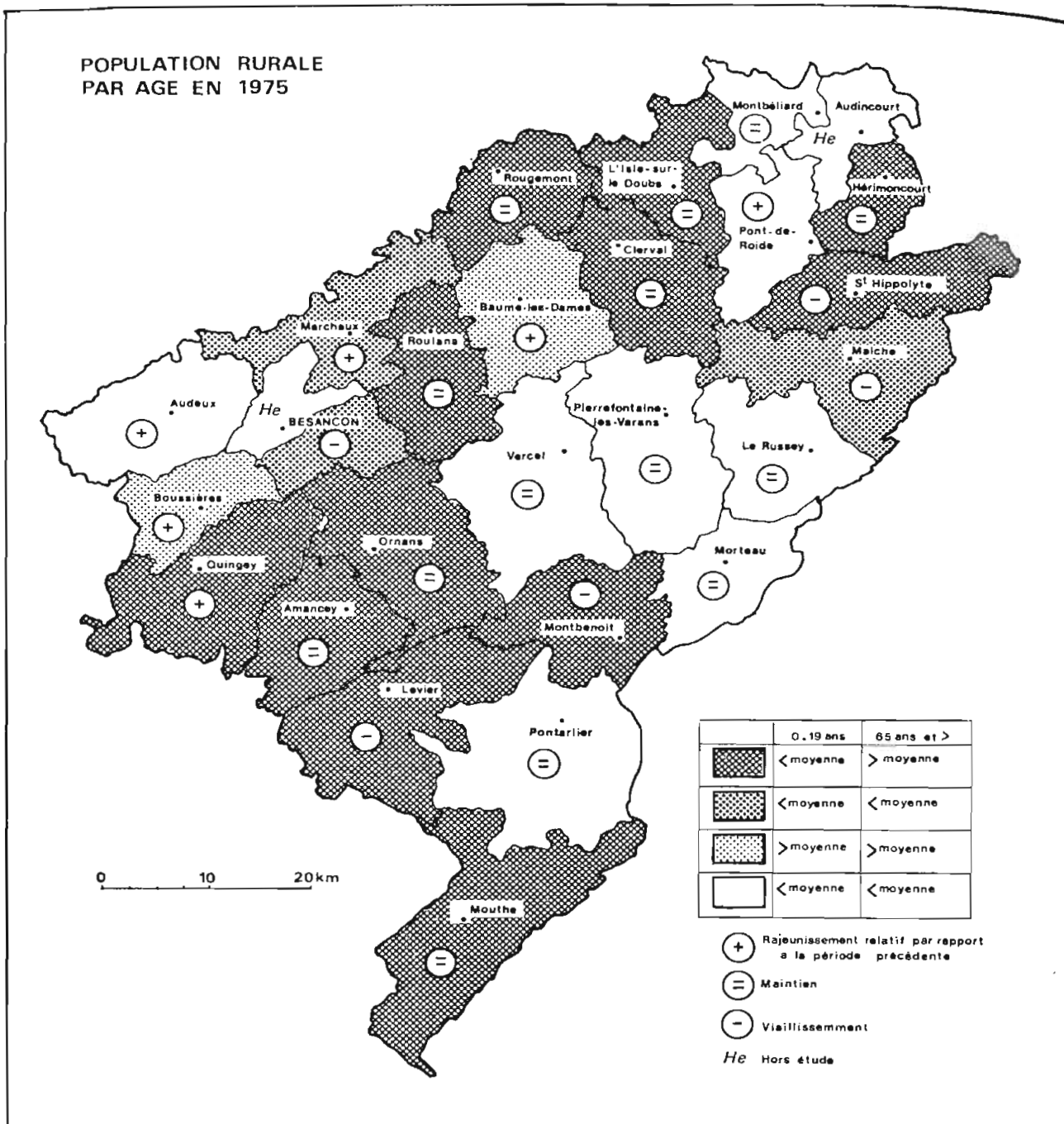


FIG. 22.

A l'opposition traditionnelle entre Haut et Bas-Pays se substitue lentement une discordance entre campagnes périurbaines ou industrielles et campagnes profondes.

La répartition par âge d'une population est un élément structurel essentiel. Ses effets sur le dynamisme démographique, social, culturel des populations est évident. Deux autres éléments, la structure par sexe et l'état matrimonial, sont plus secondaires. Cependant ils peuvent prendre, à la campagne, une allure assez spécifique et leurs conséquences ne sont pas négligeables.

3. Moins de jeunes femmes et plus d'hommes célibataires à la campagne qu'en ville.

On sait qu'en France, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (51 % contre 49) et que le déséquilibre en faveur des femmes est encore un peu plus net en ville. Dans le Doubs, le phénomène est moins accentué et, dans les campagnes, l'équilibre des sexes est globalement à peu près réalisé. Mais cette harmonie globale cache certains déséquilibres selon les âges et selon les secteurs considérés.

Jusqu'à 44 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes (35,1 % de la population totale contre 32,8), notamment dans les classes d'âge de 15 à 34 ans où les femmes sont plus nombreuses à quitter la campagne que les hommes. Entre 45 et 64 ans, l'équilibre des sexes est réalisé. Par contre, au-delà de 64 ans, les femmes sont presque moitié plus nombreuses que les hommes (7,4 %) puisque l'on sait que ceux-ci vivent, en moyenne, huit ans de moins.

Le déséquilibre des sexes est également plus sensible dans certains secteurs. L'indice de féminité⁸ oscille de 79, dans le canton de Montbenoît, à 109 dans celui de Baume-les-Dames. Généralement, les cantons périurbains et les cantons jeunes (fig. 21) sont plus féminisés que les autres, sans toutefois que cette corrélation se vérifie toujours. Quoi qu'il en soit, le manque de femmes jeunes influence très directement l'état matrimonial de la population.

En effet, les hommes célibataires sont plus nombreux à la campagne qu'en ville. Pour chaque tranche d'âge, le phénomène se vérifie. Dès les classes de 20 à 25 ans, 97 % des hommes sont célibataires à la campagne, contre 78 % en ville. Entre 25 et 34 ans, le pourcentage des célibataires ruraux surpasse celui des urbains d'un tiers ; entre 35 et 44 ans il est le double, entre 45 et 49 ans plus du double. Entre 50 et 69 ans, il y a généralement deux fois plus de célibataires à la campagne qu'en ville ; ensuite l'écart tend à se réduire légèrement.

L'explication de ce phénomène est triple. Tout d'abord, la constitution d'un foyer est plus difficile à la campagne, puisque les effectifs masculins des différentes tranches d'âge d'adultes jeunes sont supérieurs aux effectifs féminins correspondants ; cet écart est particulièrement gênant entre 20 et 35 ans, époque préférentielle de mariage pour les hommes. Cette difficulté à fonder un foyer s'aggrave chez les agriculteurs dont le métier présente une image répulsive pour beaucoup de jeunes femmes, et c'est une deuxième raison du célibat rural. Enfin, les hommes se marient plus tard à la campagne. Ce retard est certes dû en partie aux agriculteurs, qui tendent à différer un mariage jusqu'à ce qu'ils soient, en fait ou en droit, à la tête d'une exploitation. Mais ce retard existe aussi dans la plupart des autres catégories socio-professionnelles. La recherche d'un emploi dure plus longtemps à la campagne et cet emploi apparaît souvent, sauf dans les régions rurales industrialisées et périurbaines, comme plus précaire, plus transitoire qu'en ville ; en effet, il nécessite souvent des migrations quotidiennes ou bien il correspond à des rémunérations plus médiocres qu'en ville. Il existe donc, chez les jeunes ruraux, une période d'hésitation vis-à-vis de l'engagement professionnel qui retarde le mariage. Il semble bien, également, que des liens parentaux, moins distendus que dans les villes, retiennent plus longtemps les jeunes ruraux à l'intérieur de la cellule familiale.

Ce phénomène du célibat masculin doit connaître, lui aussi, des variations spatiales que l'état des statistiques ne permet pas d'approcher. Mais nous pouvons imaginer sans peine que, dans les campagnes périurbaines ou industrielles, dont le

8. Nombre de femmes pour 100 hommes dans les classes de 20 à 44 ans.

pourcentage d'actifs agricoles est plus faible et dont la population est plus féminisée, les célibataires masculins sont moins nombreux qu'ailleurs.

Conclusion.

Les campagnes du Doubs jouissent donc généralement d'une santé meilleure que celle des campagnes françaises ou comtoises. Les jeunes y sont plus nombreux, les gens âgés plus rares et l'écart a même tendance à s'accroître par rapport aux voisins. L'équilibre des sexes est mieux réalisé qu'ailleurs. En outre, le groupement de l'habitat peut y faciliter la mise en place et le maintien d'équipements nécessaires à la population.

Cependant, certains aspects sont moins favorables. La population vieillit certes moins vite qu'ailleurs, mais elle vieillit ; le pourcentage des jeunes s'est abaissé de 2,6 % en sept ans. La population est généralement groupée mais dans les communes minuscules, qui sont nombreuses, la situation n'est pas tellement plus favorable pour les équipements que dans certains types d'habitat dispersé. Enfin, l'espace rural se fait de plus en plus bariolé. A côté de secteurs dont la santé démographique n'a rien à envier à celle des villes, en existent d'autres où la population est très clairsemée, très vieillie et très masculinisée. Les chapitres suivants vont montrer notamment, à travers l'étude de l'évolution récente de la population, comment le bariolage de l'espace rural s'est constamment accentué depuis les années 50.

CHAPITRE II

1954 - 1962 : ATTRACTION URBAINE ET EXODE RURAL

On se souvient qu'au cours du siècle qui a précédé 1946, la population de l'ensemble du département avait réussi à se maintenir aux environs de 300 000 habitants, alors que le Jura et la Haute-Saône perdaient de 32 à 42 % de leur potentiel démographique. On se rappelle aussi que cette stabilité apparente a masqué de profondes transformations internes : polarisation de la population sur le Pays de Montbéliard, sur Besançon, et plus modestement sur Pontarlier, Morteau, Maïche, allègement d'un tiers de la population rurale et homogénéisation de cette même population, en dehors d'un début de densification vers les villes ou les zones industrielles.

En 1946, le Doubs compte 298 000 habitants. Dès 1954, il en a 327 000, soit une augmentation de 1,2 % par an. Les villes gagnent à elles seules 23 000 personnes (+ 2,0 % par an). C'est bien le début d'une nouvelle époque démographique qui s'amorce vers 1950, mais, vu les incertitudes du recensement de 1946, nous en aborderons l'étude à partir de 1954.

Entre 1954 et 1975, la population du Doubs a augmenté au rythme de 2,1 % par an, c'est-à-dire qu'elle s'est accrue de près de moitié et qu'elle a gagné 144 000 personnes. C'est une cadence qui est presque deux fois plus rapide que celle de la France et de la Franche-Comté (1,1 %). Comme on s'en doute, le rythme de l'évolution a été bien différent dans les villes et dans les campagnes. La population des premières s'est accrue de plus des deux tiers au cours de la période, celle des secondes de moins de 10 %. En outre, les rythmes d'évolution ont été dissemblables d'un recensement à l'autre et d'un secteur à l'autre. Nous étudierons donc, dans ce chapitre, l'évolution de la population entre 1954 et 1962 et, dans les suivants, l'évolution dans les périodes intercensitaires de 1962-1968 et de 1968-1975. Cette analyse détaillée de l'évolution récente de la population n'a pas qu'un intérêt historique ; comme on le verra, elle est indispensable à la compréhension des transformations actuelles.

I. URBANISATION SAUVAGE ET DÉSERTIFICATION RURALE

La population de l'ensemble du département s'accroît, entre 1954 et 1962, de 17,1 %, soit 2,1 % par an. C'est un rythme deux fois plus rapide que celui de la France et de la Franche-Comté et, surtout, sans commune mesure avec celui du Jura qui est à peine positif, et avec celui de la Haute-Saône qui est négatif.

A l'intérieur même du département, les aires de croissance sont cependant très restreintes (fig. 23). Elles se situent en quelques points, localisés le long de certains des axes de densité forte ou moyenne que nous avons reconnus plus haut : celui de la moyenne vallée du Doubs surtout, notamment, vers Montbéliard et moindrement, au moins en surface, vers Besançon et celui du Haut-Doubs, beaucoup plus léger et discontinu. Ailleurs, pas de vrais axes d'accroissement. Seules apparaissent quelques taches isolées : petites villes comme Ornans, bourgs tels que Le Valdahon, Frasne ou cas particuliers divers. Certains secteurs réussissent à maintenir leur population, surtout à proximité des axes de croissance, mais dans la majeure partie de l'espace c'est la régression.

La croissance, finalement, s'est polarisée sur les villes qui gagnent 63 000 personnes, soit une augmentation d'un tiers (+ 3,7 % par an). Ainsi le Doubs, qui était demeuré longtemps moins urbanisé que la moyenne française (45 % contre 53 % en 1946) a comblé son retard en 1954 (57 % contre 56) et apparaît en 1962 comme plus citadin que la France (65 % contre 61). Désormais, à l'exception du Territoire-de-Belfort, qui par son exiguïté est un cas particulier, le Doubs est de loin le département comtois le plus urbanisé. Cependant l'urbanisation galopante du Doubs ne profite vraiment qu'aux deux agglomérations dominantes. A elles seules, les unités urbaines de Besançon et Montbéliard absorbent 90 % du croît urbain ; la première se gonfle de 36 % et la seconde de 43 %. Elles ont, désormais, près de 100 000 habitants chacune et elles abritent 51 % de la population totale du département et 79 % des citadins. Les autres villes ont progressé généralement deux à trois fois moins vite, à l'exception de Baume-les-Dames (+ 39 %).

Pendant que les villes croissent de 33,2 % en huit ans, les campagnes du Doubs perdent 7 500 habitants, soit 3,4 % de leur population. Désormais, les citadins sont deux fois plus nombreux que les ruraux. Cependant, la situation de l'espace rural est nuancée. La situation est généralement nettement meilleure dans les espaces périurbains ou industrialisés que dans les espaces ruraux profonds, où elle est souvent catastrophique.

Les régions rurales en progression forment en effet une sorte de halo assez régulier autour de Montbéliard, plus oblong autour de Besançon. Dans le Haut-Doubs, les zones industrielles de Maîche, Le Russey et Morteau donnent également un petit halo de bonne tenue démographique. L'évolution des communes rurales des Z.P.I.U., c'est-à-dire des communes rurales industrialisées ou directement influencées par une ville, permet de se faire une idée statistique de la situation.

*Evolution de la population
selon le type de communes entre 1954 et 1975*

	1954-1962		1962-1968		1968-1975	
	% total	%/an	% total	%/an	% total	%/an
Communes urbaines .	+ 33,2	+ 3,7	+ 15,5	+ 2,4	+ 10,8	+ 1,5
Communes rurales ..	— 3,4	— 0,5	+ 2,1	+ 0,3	+ 9,5	+ 1,3
C.R. hors Z.P.I.U. ...	— 7,7	— 1,0	— 2,0	— 0,4	— 1,8	— 0,3
C.R. des Z.P.I.U. ...	+ 3,9	+ 0,5	+ 9,9	+ 1,5	+ 22,5	+ 3,2

L'évolution de ces communes est positive (+ 0,5 % par an) alors que celle des communes hors Z.P.I.U. est très largement négative (— 1,0 % par an). Cependant, cette croissance des communes rurales périurbaines ou industrielles reste 7 fois inférieure à celle des villes et elle est inégale à l'intérieur même des Z.P.I.U.

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1954 ET 1962

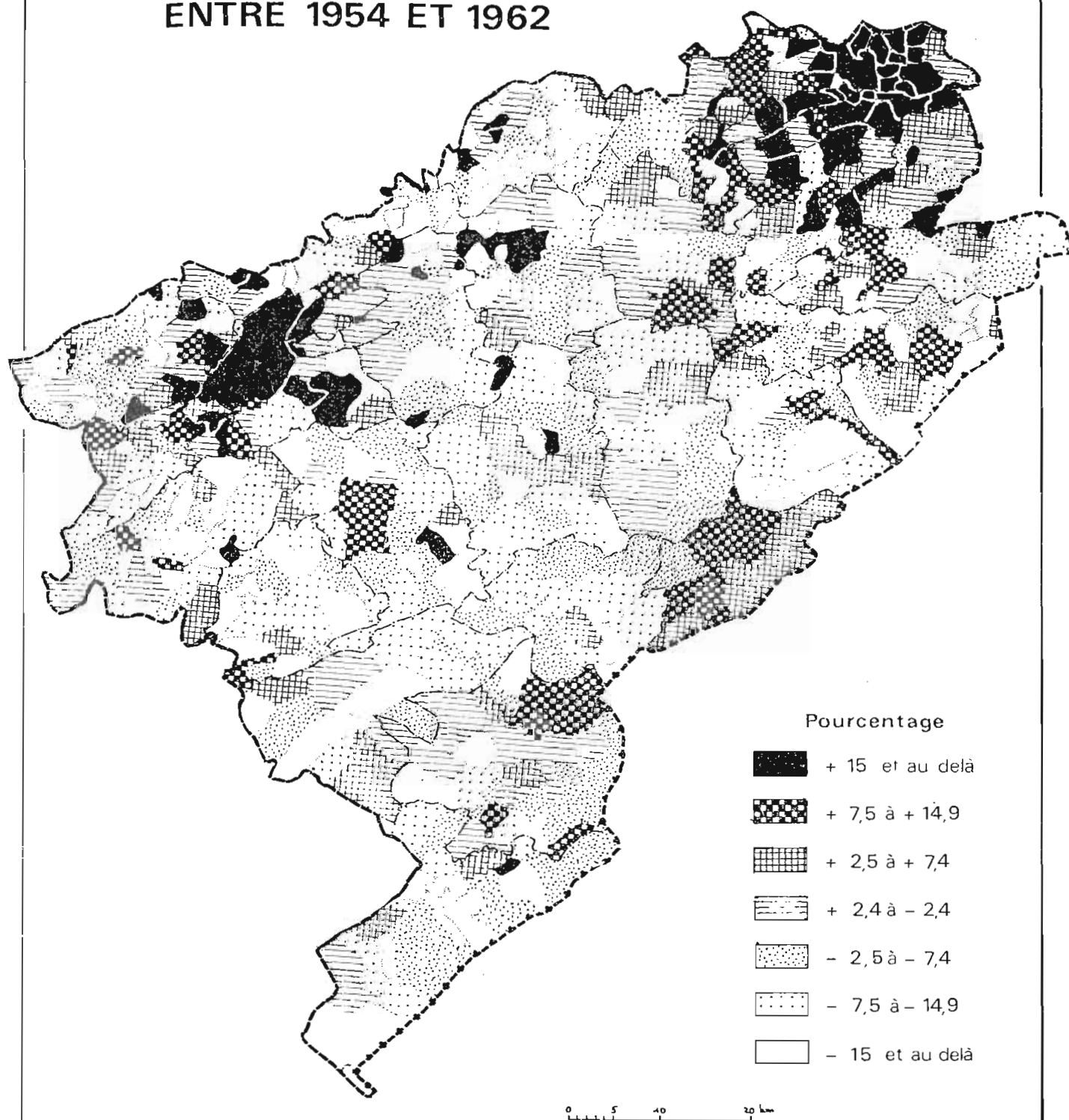


FIG. 23.

Dans les plus vastes d'entre elles, les communes les plus proches des agglomérations connaissent une augmentation sérieuse de leur population (plus de 7,5 %), alors que les autres se maintiennent seulement ou régressent. C'est ce qui se passe autour de Montbéliard et de Besançon sans que, toutefois, l'ensemble des communes limitrophes soit en croissance. L'impression prévaut que le dynamisme démographique reste essentiellement urbain et qu'il diffuse encore mal dans les communes rurales proches. Cette impression est confirmée par le fait que l'évolution de la population des communes rurales des Z.P.I.U. est assez indifférente à celle des agglomérations qui les commandent. L'évolution des Z.P.I.U. de Besançon (+ 3,0 %) et Montbéliard (+ 5,0 %), qui entoure pourtant des agglomérations urbaines d'une étonnante vitalité, est moins dynamique que celle de Morteau et Maîche (+ 7 à 8 %).

Par contre, la situation est le plus souvent catastrophique dans les espaces ruraux profonds. Les communes rurales hors Z.P.I.U., qui correspondent approximativement aux communes rurales profondes, perdent en moyenne 7,7 % de leur population entre 1954 et 1962. Dans ce vaste ensemble où résident 60 % des ruraux, le Bas-Pays s'appauvrit de 17 % de ses habitants, les Seconds Plateaux et la Haute-Chaine de 6 %, les Premiers Plateaux de 5 %. Au total, la moitié des cantons perdent plus de 7 % de leur population rurale, un quart entre 3 et 7 %. Amancey détient le record avec 16 % puis viennent Ornans, Baume-les-Dames, Montbenoît, Rougemont, etc. Près de la moitié des communes rurales s'appauvrissent de plus de 10 % de leurs habitants, une sur cinq de plus de 20 %. C'est vraiment la grande débâcle de l'espace rural profond.

Seules résistent quelques communes touristiques du secteur Saint-Point-Métabief (Pontarlier) et surtout les bourgs. Ainsi Clerval, Frasné, Levier, Pierrefontaine-les-Varans, Rougemont, Le Russey, ont une évolution plus ou moins positive. C'est que, en effet, la proximité de la ville ou l'existence d'industries, ne sont pas les seuls facteurs qui expliquent l'évolution des communes rurales. Intervient aussi la taille des communes, comme le montre le tableau suivant.

*Variation de la population selon la taille des communes rurales
(en % par an)*

Communes rurales de :	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Moins de 50 habitants	— 1,9	— 1,9	— 2,0
50 à 99	— 1,3	— 1,1	— 1,1
100 à 199	— 1,3	— 0,4	— 0,2
200 à 499	— 0,6	+ 0,2	+ 1,0
500 à 999	+ 0,2	+ 1,6	+ 2,1
1 000 à 1999	+ 0,8	+ 0,9	+ 2,9

L'évolution d'une commune est au moins en moyenne d'autant plus mauvaise que sa population est plus faible. L'écart est de 2,7 % par an entre les communes de moins de 50 habitants et les bourgs de 1 000 à 2 000 pour l'époque qui nous intéresse. Il existe un seuil de dépeuplement, c'est-à-dire une limite en dessous de laquelle une commune a toute chance de voir sa population régresser. Le phénomène n'est pas particulier au département, cependant, le seuil de dépeuplement est inférieur, dans le Doubs, à la moyenne française. A taille égale, les communes du Doubs ont à peu près constamment une meilleure tenue démographique que les communes françaises. C'est vers 900 habitants que les communes du Doubs commencent à avoir un excédent de population, alors que ce n'est qu'à partir de 1 200 habitants en France. En outre, le seuil de dépeuplement a tendance à s'abaisser dans les zones

périurbaines et industrielles. Les communes ont donc ici une meilleure santé démographique.

Comment s'explique l'ensemble de l'évolution de la population entre 1954 et 1962 ? Notons d'abord, avant d'aborder le problème lui-même, que dans une perspective strictement démographique, l'évolution de la population d'un espace est la résultante du mouvement naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès), et du mouvement migratoire (différence entre le nombre de personnes qui se sont installées et le nombre de personnes qui sont parties). C'est pourquoi nous aborderons successivement l'étude de ces facteurs et de leur combinaison. Mais ces mouvements démographiques sont eux-mêmes sous-tendus par des phénomènes économiques, sociaux et culturels, qu'il importe de rappeler pour comprendre l'ensemble des problèmes. Nous serons donc parfois amené à sortir du cadre strictement démographique pour replacer les faits relatifs à la population dans le contexte général.

II. UN EXCÉDENT NATUREL QUI N'ÉPONGE PAS LE DÉFICIT MIGRATOIRE

1. Un excédent naturel exceptionnel.

Le département du Doubs, pris dans son ensemble, est entre 1954 et 1962 le deuxième département de France, après la Moselle, par l'importance de son accroissement naturel. Celui-ci est supérieur de plus des deux-tiers à la moyenne française et il dépasse la moyenne comtoise, pourtant forte, de près d'un tiers. L'excédent naturel est cependant plus large dans les villes que dans les campagnes, tout en restant élevé partout.

*Bilan naturel selon le type de communes entre 1954 et 1975
(en % par an)*

	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Communes urbaines	+ 1,3	+ 1,4	+ 1,4
Communes rurales	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,6
C.R. hors Z.P.I.U.	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,4
C.R. des Z.P.I.U.	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8

Pour une moyenne de 1,2 % par an, il est de 1,3 % dans les communes urbaines et de 1,0 % dans les communes rurales. Ce dernier chiffre est néanmoins très favorable pour un espace rural. Il est deux fois supérieur à celui de la France rurale (+ 0,5 %) et il est même plus élevé que celui des villes françaises (+ 0,8 %).

L'espace rural du Doubs est toutefois très nettement coupé en deux parties (fig. 23). Le Haut-Pays et quelques cantons limitrophes (Vercel, Pierrefontaine-les-Varans, Saint-Hippolyte)¹ forment un bloc dont l'excédent naturel dépasse nettement la moyenne. C'est là que se situent les records absolus : entre 1,3 et 1,5 % pour Maîche,

1. Dans cette étude démographique nous appellerons cette zone « partie haute » et l'autre « partie basse » pour ne pas les confondre avec Haut-Pays et Bas-Pays puisqu'elles incluent chacune une partie du Moyen-Pays.

Pierrefontaine-les-Varans, Le Russey et 1,8 % pour Morteau, soit trois fois et demie la moyenne rurale française. Une seule exception, Mouthe, qui tombe en dessous de la moyenne rurale du département. Ailleurs, c'est-à-dire dans le Bas-Pays et la majeure partie des Premiers Plateaux (« partie basse »), la situation est plus nuancée. Cependant, en dehors des cantons de Montbéliard et Pont-de-Roide, l'excédent est inférieur à la moyenne. Deux cantons se signalent par leur particulière faiblesse : Rougemont et Hérimoncourt (+ 0,2 environ).

Les communes rurales des Zones de Peuplement Industriel et Urbain réagissent globalement à peu près comme les espaces ruraux profonds qui les entourent. A l'intérieur des Z.P.I.U., par contre, l'excédent des communes rurales est souvent

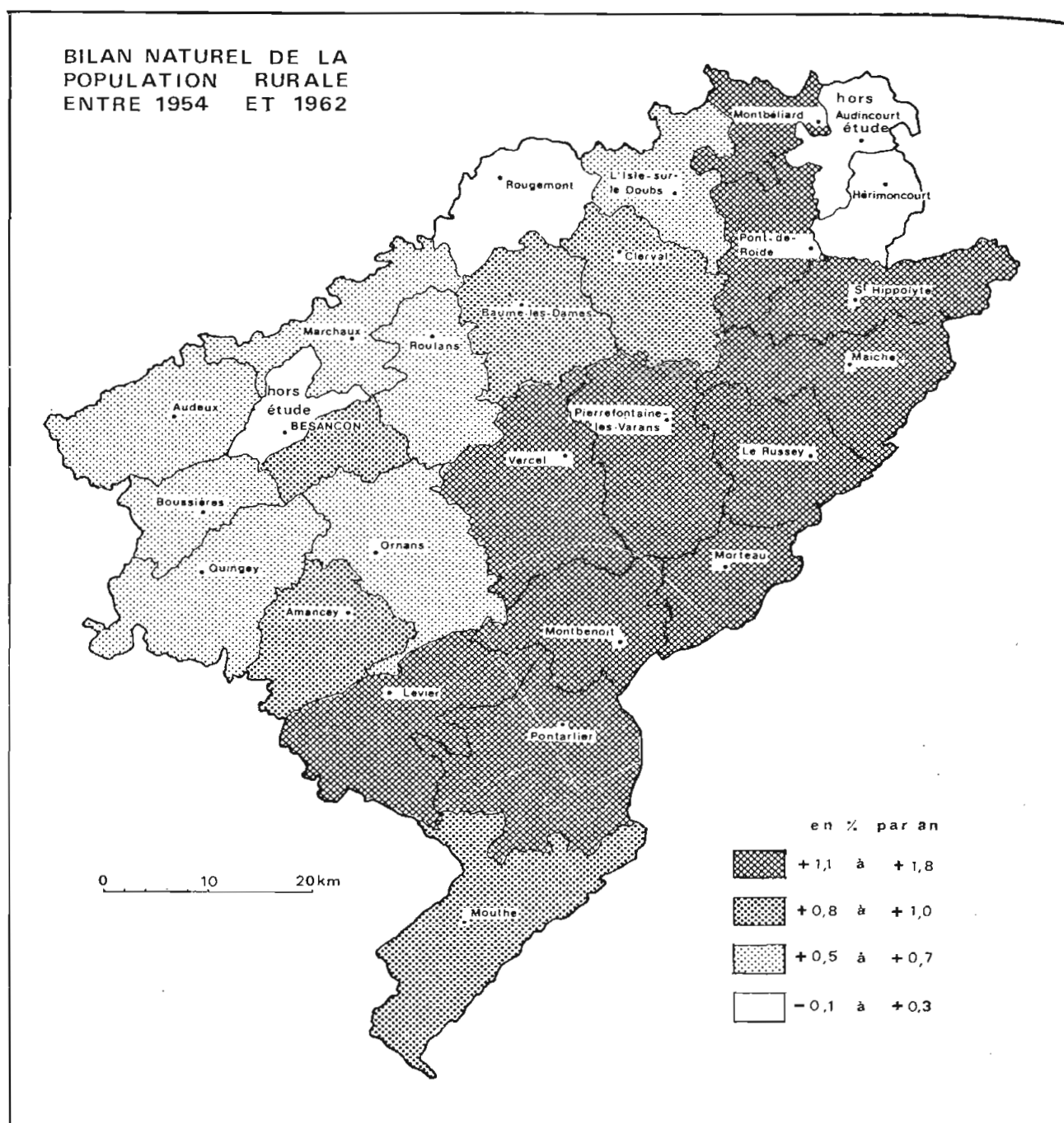


FIG. 24.

sensiblement différent de celui des agglomérations. Ce qui confirme qu'à cette époque, les communes rurales des Z.P.I.U. sont encore peu influencées par les agglomérations voisines, et qu'elles sont donc plus foncièrement rurales que péri-urbaines.

Enfin, contrairement cette fois à ce que nous avons signalé pour l'évolution globale, l'excédent naturel est indifférent à la taille des communes. Ce sont à la fois les communes les plus minuscules et les bourgs les plus importants qui font les meilleurs scores. Dans les classes intermédiaires, les résultats sont plus contradictoires.

Bilan naturel selon la taille des communes

(en % par an)

Communes rurales de :	1954-1962	1962-1968	1968-1975
50 habitants	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,3
50 à 99	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,2
100 à 199	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,4
200 à 499	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,5
500 à 999	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,7
1 000 à 1 999	+ 1,2	+ 1,1	+ 1,0

Ce bilan naturel, que nous venons d'analyser, est la résultante de la combinaison de la mortalité et de la natalité. Pour bien le comprendre, il nous faut donc analyser ses composantes.

a) *Un taux brut de mortalité supérieur à celui de la ville mais spatialement variable.*

Le taux brut de mortalité, pour l'ensemble du département du Doubs (10,5 ‰) est, entre 1954 et 1962, inférieur aux taux français (11,8) et Franc-comtois (11,0). A l'intérieur du département, la situation est cependant contrastée.

Taux de mortalité selon le type de communes entre 1954 et 1975

(en ‰)

	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Communes urbaines	9,4	8,2	7,7
Communes rurales	12,2	11,5	10,5
C.R. hors Z.P.I.U.	12,2	11,5	11,5
C.R. des Z.P.I.U.	12,2	11,4	9,5

Dans les communes rurales, le taux est supérieur d'un tiers à celui des villes (12,2 ‰ contre 9,4), tout en restant inférieur à la moyenne rurale française d'environ un point. Les ruraux du Doubs ont donc un taux brut de mortalité élevé par rapport aux citadins, mais faible par rapport aux autres ruraux. Ils se situent aux environs de la moyenne de l'ensemble des Français.

Le rôle de la taille des communes rurales dans la variation du taux de mortalité n'est pas plus évident qu'il ne l'était pour l'excédent naturel. Seules les communes minuscules et les bourgs sont en dessous de la moyenne. Dans les autres, le taux varie peu.

Taux brut de mortalité selon la taille des communes rurales
en ‰

Communes rurales de :	1954-1962	1962-1968	1968-1975
50 habitants	11,2	12,2	11,4
50 à 99	13,1	12,0	12,8
100 à 199	12,4	11,7	11,4
200 à 499	12,6	12,2	11,0
500 à 999	12,6	11,5	10,0
1 000 à 1 999	10,8	10,7	8,9

De même, il n'existe aucune différence entre les communes rurales situées dans les Z.P.I.U. et les autres (12,2 ‰ dans les deux cas). Par contre le taux de mortalité est inégal d'une Z.P.I.U. à l'autre. Il est très inférieur à la moyenne dans les communes rurales des Z.P.I.U. du Haut-Doubs, qui sont toutes en dessous de 10 ‰, alors qu'il est un peu supérieur à Montbéliard, Besançon, et très supérieur vers Ornans. C'est que ces communes des Z.P.I.U. réagissent encore comme celles de l'espace rural profond. Or, dans cet espace rural, il existe une césure entre la moitié basse du département où (à l'exception des cantons de Pont-de-Roide et Montbéliard) le taux brut de la mortalité est élevé et la moitié haute, où ce taux est inférieur à la moyenne (fig. 24 *bis*). Dans la partie élevée, quatre cantons ont des taux particulièrement remarquables pour des espaces ruraux : Pierrefontaine-les-Varans, Maïche, Le Russey (moins de 11 ‰) et Morteau (moins de 10 ‰). Est-ce à dire que l'on meurt plus jeune dans le Bas-Pays que dans le Haut ou que, pour une même tranche d'âge, il meurt plus de gens en Bas qu'en Haut. Evidemment non.

Il suffit de comparer la carte du taux brut de mortalité de la population rurale entre 1954-1962 (fig. 24) et celle de la structure par âge en 1962 (fig. 25) pour constater que la correspondance est évidente. Tous les cantons qui atteignent un taux supérieur à 13 ‰ ont à la fois une population âgée qui dépasse la moyenne et une population jeune qui est inférieure à la moyenne ; une analyse plus fine y montrerait également un fort contingent d'adultes âgés. *A contrario*, tous les cantons dont le taux brut de mortalité est inférieur à 11,5 ‰ ont à la fois plus de jeunes et moins de gens âgés que la moyenne. Dans les quelques cantons intermédiaires, la situation se nuance en fonction du jeu contradictoire des tranches d'âge.

Le taux brut de mortalité est donc bien loin de donner une idée exacte du vrai niveau de la mortalité. Il est très fortement influencé par la structure par âge de la population. C'est qu'il est un simple rapport entre le nombre de décès survenus dans une population et le nombre moyen des gens qui forment cette population. Si cette population est âgée, il risque de mourir plus de gens que si elle est jeune. Même si on meurt en moyenne aux mêmes âges dans les deux cas, la population la plus âgée connaîtra plus de décès et aura donc un taux brut de mortalité plus élevée. Ce taux dépend donc bien davantage de la proportion des gens âgés que de l'état de santé de la population. Cette explication ne fait que reculer le problème. Pourquoi certains secteurs sont-ils alors plus vieux que d'autres et ont-ils donc une mortalité supérieure ?

Pour ce qui est des villes, l'explication est évidemment simple. L'immigration dont elles ont bénéficiée depuis 1950 leur a amené à la fois des jeunes et des adultes jeunes. Ceux-ci sont arrivés de campagnes fécondes, avec des enfants déjà nombreux ou avec un comportement nataliste qu'ils ont conservé quelque temps. C'est ce qui contribue à expliquer à la fois que les citadins du Doubs soient plus jeunes que ceux des départements voisins et, évidemment, plus jeunes que les ruraux du département.

TAUX BRUT DE MORTALITÉ
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1954 ET 1962

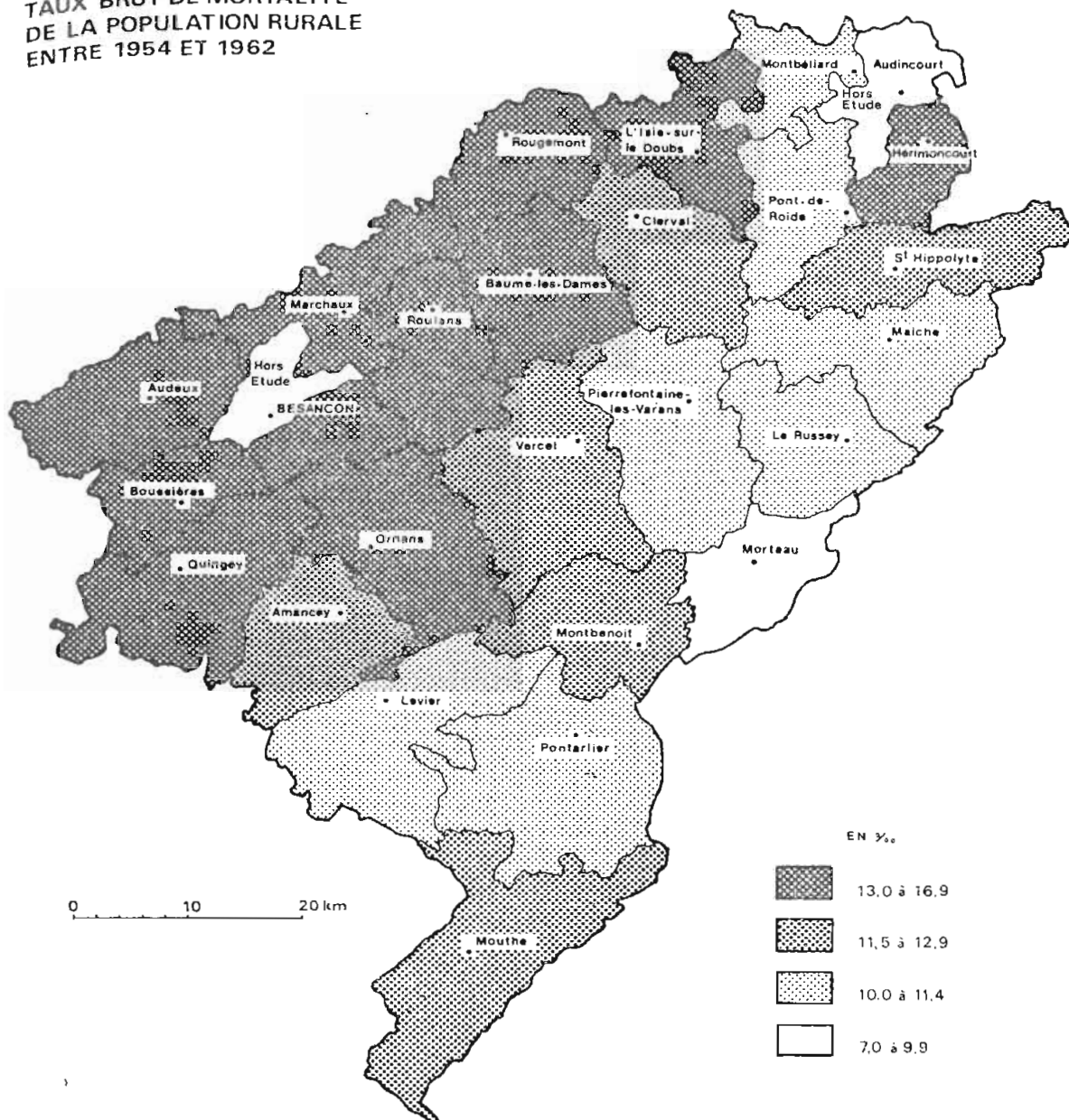


FIG. 24 bis.

Ajoutons qu'en ville les célibataires sont un peu moins nombreux qu'ailleurs et que l'âge du mariage est plus précoce, ce qui favorise la fécondité et le rajeunissement.

A contrario, on s'explique bien que l'émigration vieillisse les campagnes puisque ce sont les jeunes en âge de procréer qui les quittent le plus volontiers. Cependant, l'espace rural du Doubs pose un problème particulier. Sa mortalité, et donc son vieillissement, sont inférieurs à la moyenne française et comtoise. Une première explication s'impose. L'exode rural y a été, jusqu'après la dernière guerre, nous l'avons vu, moins rapide qu'ailleurs. Entre 1926 et 1946, c'est-à-dire dans une période susceptible d'influencer plus particulièrement la structure par âge de l'époque qui

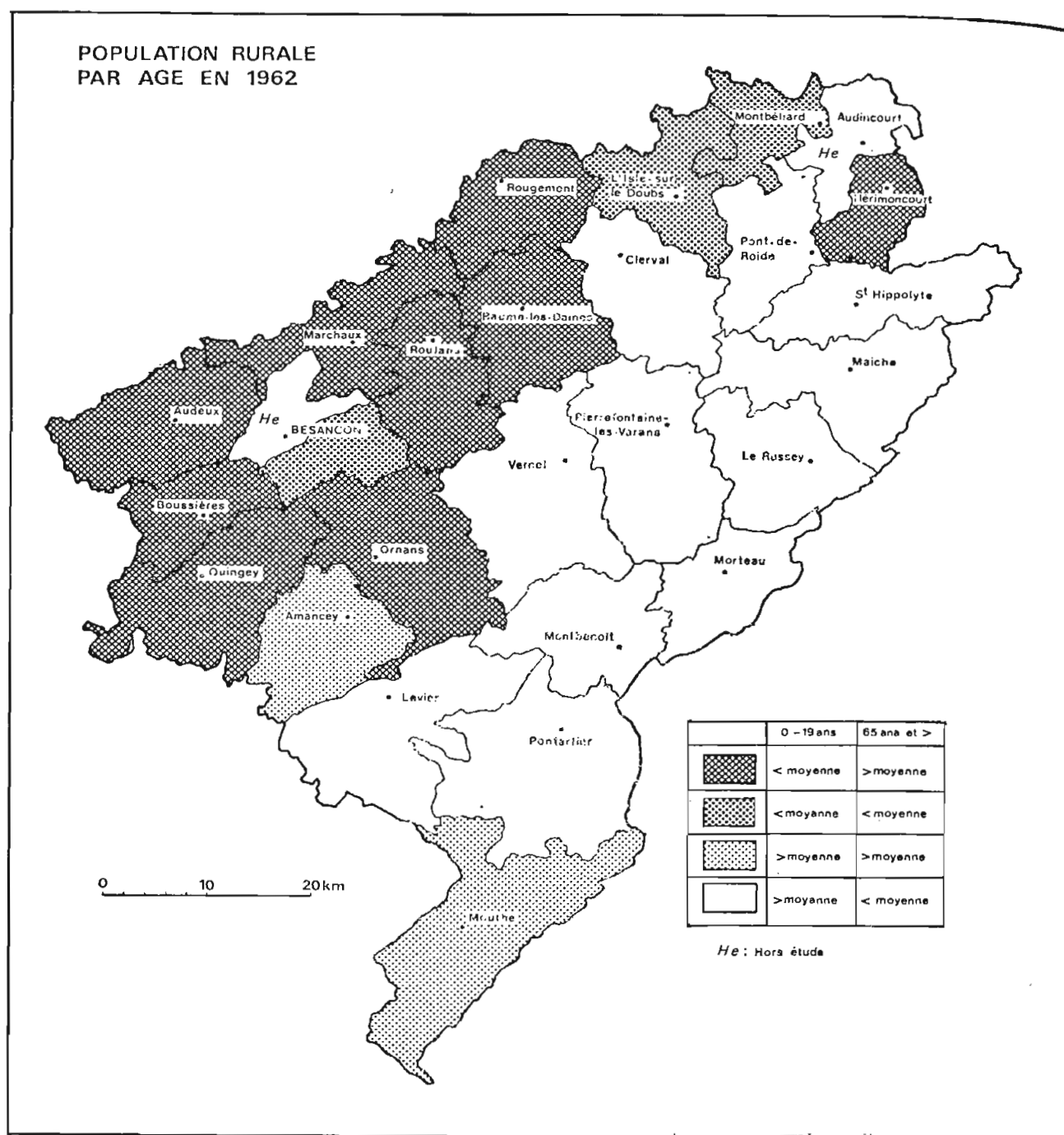


FIG. 25.

nous intéresse, la population des campagnes du Doubs reste étale, puisqu'elle perd environ 6 000 habitants entre 1926 et 1946 mais qu'elle les regagne entre 1946 et 1954. Malgré un exode plus intense qu'en France ou que dans le reste de la Franche-Comté entre 1954 et 1962, la population rurale a, en 1962, moins vieilli qu'ailleurs, parce qu'elle a mieux gardé ses jeunes.

Cette même explication vaut également, au moins partiellement, pour comprendre la diversité locale des taux bruts de mortalité. Rappelons que les anciens cantons viticoles ou polycultureux du Bas-Pays, dans lesquels aucune activité industrielle ne s'est implantée, ni aucune influence urbaine ne s'est exercée, ont connu un exode

rural catastrophique pendant un siècle. Les cantons de l'Isle-sur-le-Doubs, Clerval, Rougemont, Baume-les-Dames, Ornans, Quingey perdent alors 40 à 60 % de leur population rurale. Nous les retrouvons tous, sur la carte des taux bruts de mortalité, dans le type le plus défavorisé. En sens contraire, dans les cantons qui ont moins perdu grâce à l'industrialisation ou à la proximité d'une ville, le taux est souvent meilleur. C'est le cas de Morteau, Le Russey, Maîche, Pont-de-Roide.

Cependant cette seule explication ne suffit pas. C'est dans tout le Bas-Pays que le vieillissement, et donc la mortalité, sont élevés. Or les cantons de Boussières, Audeux, Besançon-Sud, Marchaux, Hérimoncourt ont subi des pertes plus limitées que les autres jusqu'en 1954, sans que leur situation soit tellement plus enviable maintenant. Et ce n'est pas parce que leur évolution a été plus défavorable entre 1954 et 1962. Bien au contraire, leur bilan migratoire est en moyenne alors meilleur. Dans la partie haute, les cantons de Montbenoît, Pontarlier, Levier, Pierrefontaine-les-Varans, Vercel, qui ont subi des pertes sensibles (25 à 40 %) ou même Mouthe (44 %), conservent une mortalité au-dessous de la moyenne. Le canton du Russey, qui a perdu près de 20 % de sa population entre 1851 et 1954, et dont le solde migratoire a été déficitaire de 12 % entre 1954 et 1962, conserve tout de même un taux de mortalité très faible (10 ‰).

Quelque chose d'autre joue donc. C'est le fait que la partie haute du département a gardé une fécondité supérieure à la moyenne, ce qui lui permet de conserver, malgré un bilan migratoire souvent mauvais, un fort pourcentage de jeunes. Ce sont ces problèmes que nous allons aborder plus précisément avec l'étude des deuxièmes types de composantes du bilan naturel : la natalité et la fécondité.

b) *Un taux brut de natalité élevé mais contrasté.*

Le département du Doubs est, entre 1954 et 1962, un des plus prolifiques de France. Son taux brut de natalité (22,2 ‰) dépasse celui de la France (d'un cinquième environ) et celui des autres départements comtois. Comme ailleurs cependant, le taux brut de natalité est, dans le Doubs, plus élevé dans les villes (22,5 ‰) que dans les campagnes (21,7 ‰) mais l'écart est faible encore.

*Taux brut de natalité selon le type de communes entre 1954 et 1975
(en ‰)*

	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Communes urbaines	22,5	22,4	21,3
Communes rurales	21,9	20,2	16,7
C.R. hors Z.P.I.U.	22,1	20,0	16,4
C.R. des Z.P.I.U.	21,7	20,6	17,0

Dans tous les cantons (sauf Rougemont), le taux brut de natalité est supérieur à la moyenne rurale française. Cela ne postule pourtant pas l'homogénéité de la natalité dans l'ensemble de l'espace rural. Nous retrouvons ici une opposition, maintenant classique, entre une moitié haute du département qui comprend le Haut-Pays et la partie centrale des Seconds Plateaux (Vercel, Pierrefontaine-les-Varans, Saint-Hippolyte) et la moitié basse (fig. 26). Dans la première, le taux brut de natalité dépasse la moyenne rurale départementale, à l'exception du canton de Mouthe. Dans les cantons de Montbenoît, Pierrefontaine-les-Varans, Le Russey, le taux

TAUX BRUT DE NATALITE DE
LA POPULATION RURALE
ENTRE 1954 ET 1962

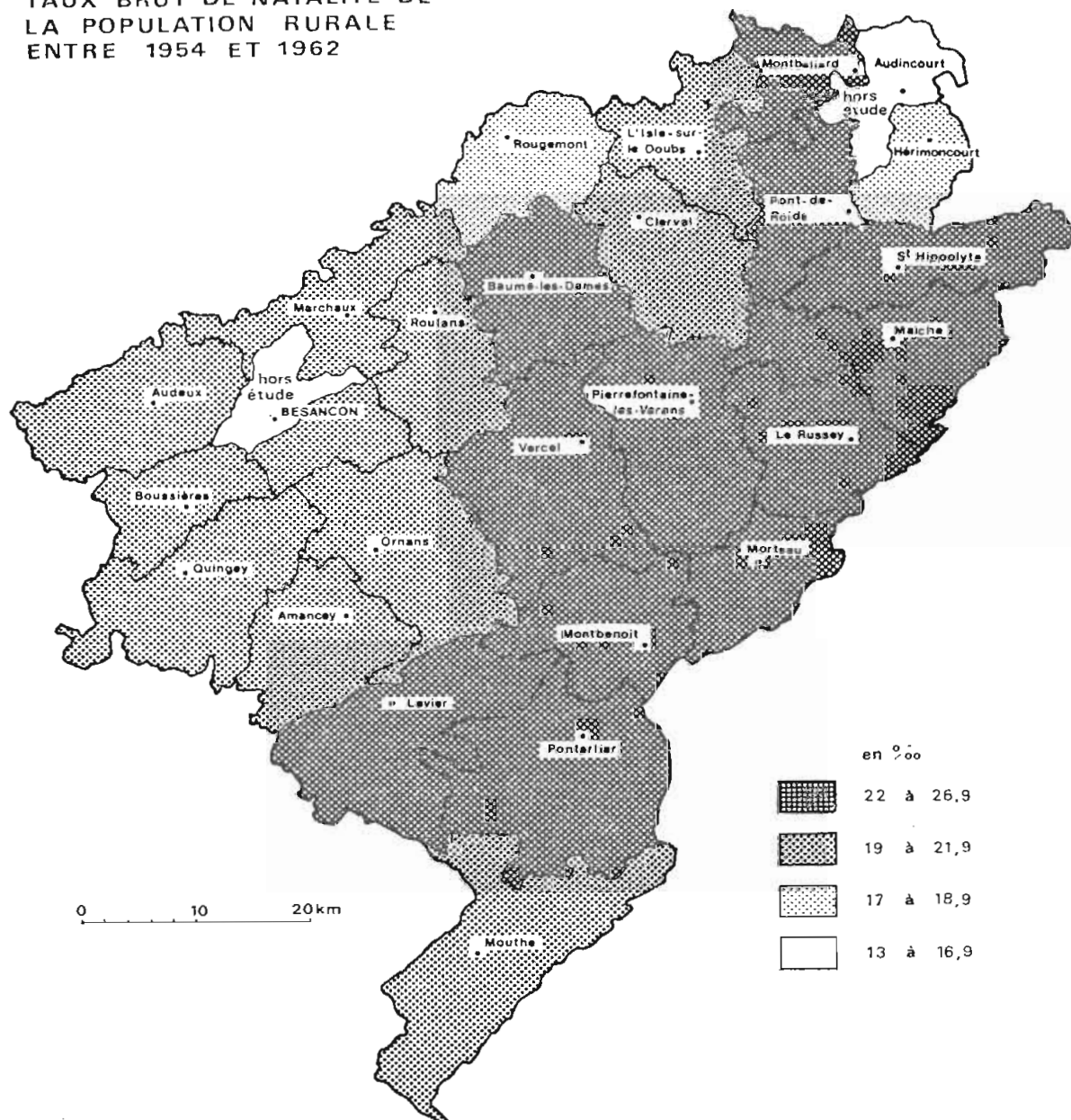


FIG. 26.

se tient même entre 24 et 25 ‰, pour atteindre un record dans celui de Morteau (26,9 ‰), chiffre de presque moitié supérieur à celui des communes rurales françaises !

Ailleurs, la situation est, à quelques variations modestes près, également très semblable à celle de la carte du bilan naturel. De la même façon, l'écart est réduit entre les communes rurales des Z.P.I.U. et celles qui sont hors Z.P.I.U. ; localement, les premières réagissent comme l'espace rural ambiant, c'est-à-dire que, dans le Haut-Doubs, les taux de natalité sont supérieurs à la moyenne (sauf vers Maiche) et que, dans le Bas-Pays, ils sont égaux ou inférieurs à 21,9 ‰.

Enfin, une nouvelle fois, au cours de cette période 1954-1962, l'inférence de la taille des communes rurales avec le taux brut de natalité n'est pas vérifiée. Les communes de taille extrême font les meilleurs scores (plus de 22,5 ‰) et, dans l'intervalle, les taux oscillent entre 21 et 22 ‰.

Taux brut de natalité selon la taille des communes rurales
(en ‰)

Communes rurales de :	1954-1962	1962-1968	1968-1975
50 habitants	22,5	17,6	14,2
50 à 99	21,2	18,6	15,0
100 à 199	21,9	19,6	15,7
200 à 499	22,0	20,4	16,1
500 à 999	21,2	19,7	16,9
1 000 à 1 999	23,0	21,9	18,7

Les mêmes questions que pour la mortalité se posent maintenant. Pourquoi ces variations du taux brut de natalité ? Ces questions appellent le même type de réponse. Le taux brut de natalité est, comme celui de la mortalité et pour les mêmes raisons, en corrélation étroite avec l'âge de la population. L'un des facteurs de la forte natalité du Doubs en général, et de son espace rural en particulier, est donc la jeunesse de sa population adulte. Les gens de 20 à 34 ans, c'est-à-dire ceux à qui sont dus 80 % des naissances, sont plus nombreux dans le Doubs et dans son espace rural qu'en Franche-Comté et en France. Par exemple, en 1962, 19,4 % des ruraux du Doubs ont entre 20 et 34 ans, contre 16,6 % en Haute-Saône. La comparaison des cartes de la structure par âge des ruraux en 1962 et de leur natalité entre 1954 et 1962 (fig. 25 et 26) est démonstrative. Tous les cantons de la moitié haute dont la natalité dépasse 21,9 % sont aussi des cantons où les jeunes de 0 à 19 ans sont plus nombreux qu'ailleurs, ce qui est logique, mais aussi où les personnes âgées sont moins nombreuses. Une étude plus fine nous montrerait que la catégorie des adultes de 20 à 34 ans est plus lourde qu'ailleurs. Le phénomène se vérifie dans l'autre sens, pour la partie basse, en dehors de cas d'espèce comme Baume-les-Dames et l'Isle-sur-le-Doubs qui ont à la fois un taux brut de natalité moyen ou élevé et peu de jeunes, ainsi que beaucoup de personnes âgées.

La question de savoir pourquoi certaines régions sont jeunes et d'autres plus âgées nous ramène à donner les mêmes éléments de réponse que plus haut. L'immigration, un meilleur équilibre des sexes et un âge au mariage plus précoce favorisent la natalité des villes. En sens contraire l'exode rural vieillit les campagnes. Par ailleurs, le Doubs rural est moins vieilli que ses voisins et la partie haute l'est moins que la partie basse parce que, dans un cas comme dans l'autre, l'exode rural a été moins spectaculaire jusqu'en 1954. Mais à nouveau, l'explication n'est que partielle. Certains cantons du Haut-Pays, malgré des pertes sévères, gardent une natalité très supérieure à la moyenne. Reprenons l'exemple du Russey. Malgré un bilan migratoire mauvais avant 1954 puis encore détérioré entre 1954-1962, le taux de natalité se tient à 24,4 ‰, c'est-à-dire nettement au-dessus de la moyenne départementale et d'un tiers supérieur à la moyenne rurale française. Le cas de Montbenoît est plus typique encore. Ce canton perd 40 % de sa population rurale entre 1851 et 1954, son bilan migratoire est catastrophique entre 1954 et 1962 (— 19 %) et cependant son taux brut de natalité monte à 24,7 ‰ au cours de cette dernière période. C'est donc bien que l'âge de la population adulte n'explique pas entièrement le taux brut de natalité. Cette explication passe par l'analyse du taux de fécondité.

c) *Une fécondité remarquable, mais contrastée elle aussi.*

Le *taux de fécondité générale*, utilisé habituellement pour approcher de plus près la fécondité réelle d'une population, a cet avantage de réduire l'effet de la structure par âge. Il met, en effet, en rapport le nombre annuel moyen de naissances avec l'effectif moyen de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Est éliminé ainsi le poids des jeunes, des gens âgés et des hommes qui alourdit l'effet de la structure par âge sur le taux brut de natalité. Mais, disons-le tout de suite, il n'élimine pas entièrement cet effet. Tel qu'il est, le taux de fécondité générale donne une image déjà sensiblement différente de celle du taux brut de natalité.

	Fécondité en ‰			Indice de reproduction		
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Communes urbaines .	95	85	79	1,47	1,43	1,18
Communes rurales ...	98	89	72	1,80	1,72	1,36

Entre 1954 et 1962 le Doubs, dans son ensemble, est plus fécond que la France (96 ‰ contre 82) et que les autres départements comtois ; par contre, le taux de fécondité générale est plus élevé dans les campagnes du Doubs (98 ‰) que dans les villes (95 ‰). Le taux brut de natalité, trop influencé par le relatif vieillissement de la population des campagnes, cachait le fait que celles-ci sont plus fécondes que les villes et donc que les familles rurales ont, en moyenne, plus d'enfants que les autres.

La carte du taux de fécondité générale de la population rurale (fig. 27) présente, comme celle des taux bruts de natalité, une opposition entre une partie haute et une partie basse, mais la situation est plus nuancée dans un cas que dans l'autre. Dans le premier cas, le bloc du Haut est moins massif, puisque Vercel et Maîche sont moins féconds que leurs voisins. La jeunesse de ces deux cantons cachait ce fait sur la carte de la natalité. De la même façon, dans la partie basse, la très forte natalité des cantons de Montbéliard et Pont-de-Roide n'est pas due à une fécondité élevée mais à la jeunesse de la population. En sens contraire Rougemont, dont la natalité tranchait par sa grande faiblesse, est mieux placé pour la fécondité. Le fort vieillissement de ce canton occultait une fécondité presque moyenne.

Cependant, le taux de fécondité générale reste, lui aussi, influencé par la structure par âge². Pour approcher au plus près la fécondité réelle d'une population, les démographes ont mis au point un certain nombre de taux et d'indices. Les plus connus, le taux brut et le taux net de reproduction nécessitent des informations dont on ne dispose pas toujours au niveau communal. Aussi avons-nous employé un indice de reproduction³ mis au point par J. Herbin, qui élimine complètement l'effet de l'âge. Cet indice confirme évidemment que le Doubs, entre 1954 et 1962, est sensiblement plus fécond que la moyenne française (1,59 contre 1,34). Les campagnes du Doubs, quant à elles, sont plus fécondes que leurs homologues françaises (1,80 contre 1,57) et que les villes du département (1,80 contre 1,47). Le fort pour-

2. Des femmes jeunes ont, en effet, plus de chances d'avoir des enfants que des femmes âgées.

3. HERBIN (J.) (42).

TAUX DE FECONDITE GENERALE
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1954 ET 1962

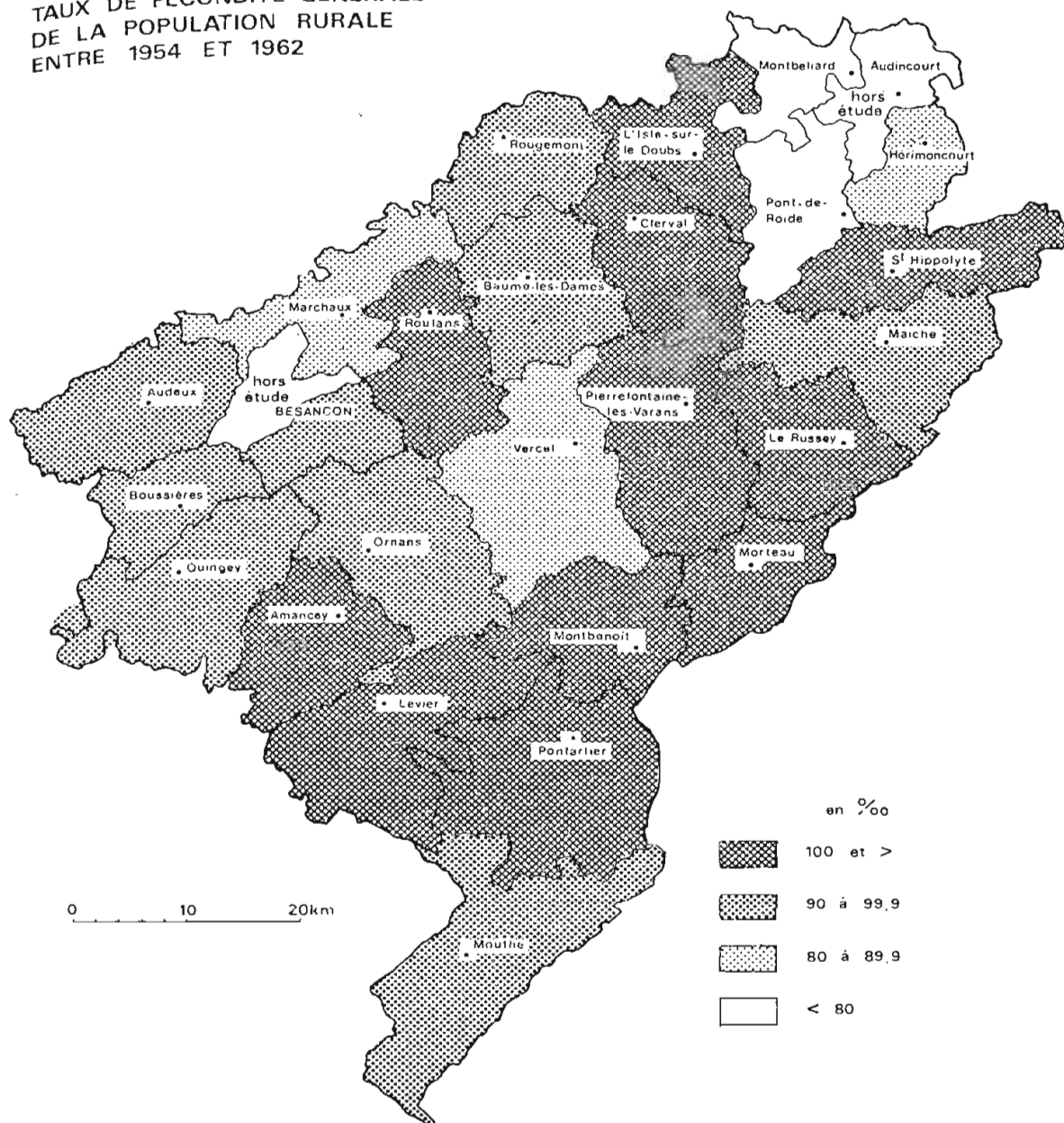


FIG. 27.

centage des jeunes femmes adultes vivant en ville masquait, dans ce dernier cas, une fécondité réelle très inférieure.

La carte de l'indice de reproduction (fig. 28) fait apparaître une situation encore plus nuancée que celle du taux de fécondité générale. La partie haute, au sens où nous l'avons entendu pour le taux brut de natalité, reste certes plus féconde que l'autre : 70 % des cantons y dépassent la moyenne rurale. Dans la partie basse, plus de la moitié des cantons sont en dessous de la moyenne et les cinq cantons les moins féconds du département y sont situés. Cependant le bloc de la partie haute, qui apparaissait si bien sur la carte de la natalité, et déjà moins bien sur celle de la

INDICE DE REPRODUCTION
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1958 ET 1962

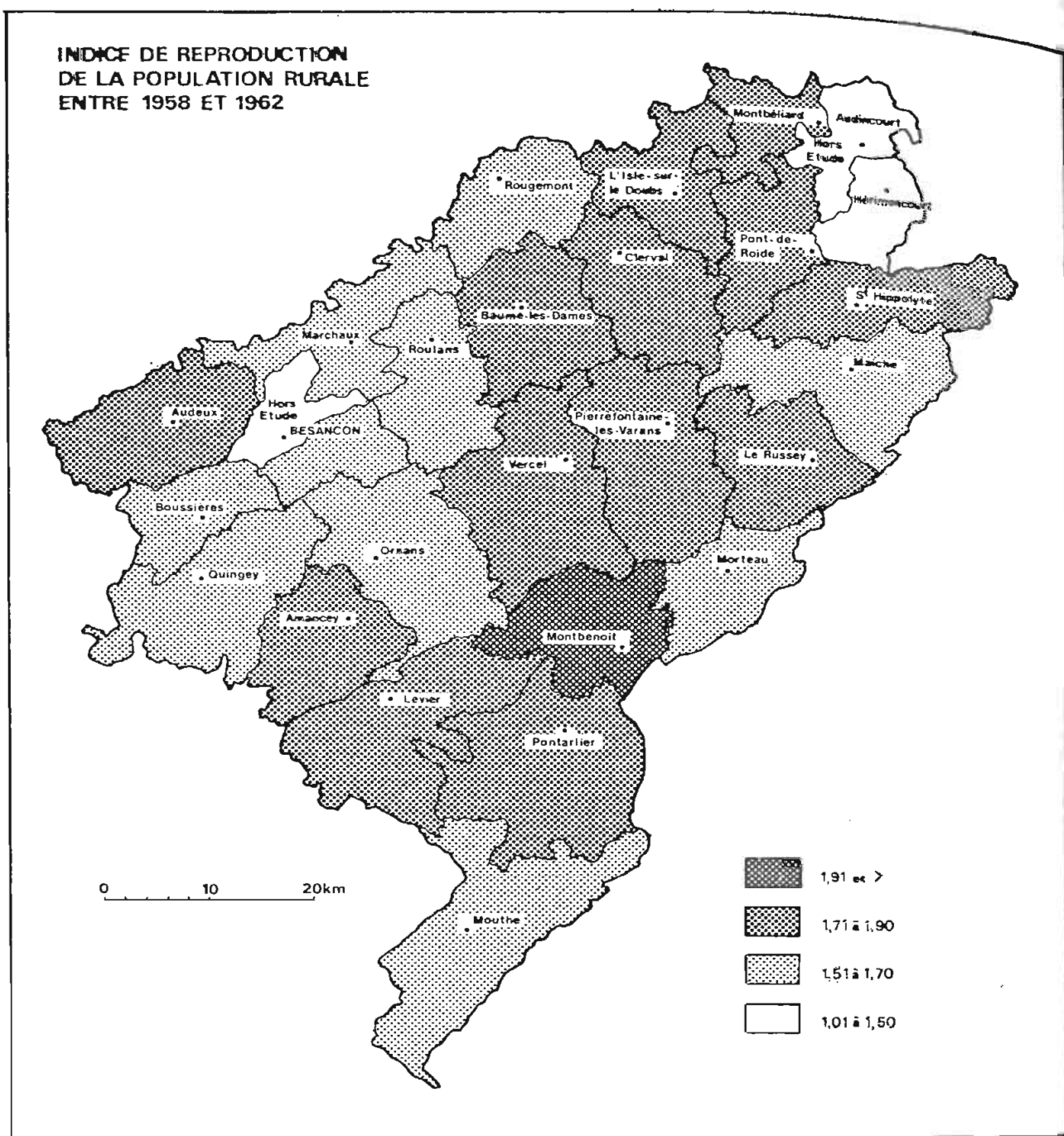


FIG. 28.

fécondité, se réduit encore ici. L'indice ne dépasse d'assez loin la moyenne que dans deux cantons sur les dix, alors qu'il y en avait sept pour la fécondité et neuf pour la natalité. Mouthe, comme on pouvait s'y attendre, mais encore Maîche et surtout Morteau, sont très en dessous de la moyenne, alors que l'on pouvait les croire féconds. Seul le canton de Vercel apparaît mieux placé pour l'indice de reproduction que pour le taux de fécondité générale. Dans la partie basse, par contre, la correspondance avec la carte de la fécondité est meilleure.

A quoi est donc dû ce qui demeure d'original, lorsque l'effet de la structure par âge est partiellement ou totalement éliminé. Pourquoi le département du Doubs,

et en particulier sa population rurale, restent-ils plus féconds que la moyenne, même lorsque l'on fait abstraction de la jeunesse relative de leurs habitants ?

Selon D. Noin, en France « la fécondité est d'autant plus élevée, en gros, que le niveau d'étude est plus faible »⁴. Dans ces conditions, les ruraux du Doubs, devraient être moins scolarisés que les ruraux français. Or il n'en est rien, bien au contraire : en 1968, 56 % des ruraux français n'avaient aucun diplôme, et seulement 46 % des ruraux du Doubs. C'est donc à l'ambiance plus conservatrice du département qu'il faut relier le phénomène. Ici, la famille nombreuse va de pair avec le vote à droite et l'assistance à la messe.

Dans le Doubs lui-même, l'écart entre villes et campagnes tient surtout à ce que ces dernières sont, en moyenne, plus conservatrices tant du point de vue politique que religieux ou culturel. L'écart de scolarisation (39 % des citadins n'ont pas de diplôme contre 46 % des ruraux) semble insuffisant pour expliquer les différences, d'autant que le niveau scolaire ne joue aucun rôle dans l'explication des disparités internes du milieu rural. En effet, l'opposition entre la partie haute du département et l'autre partie n'a aucun rapport avec la scolarisation. Bien au contraire ; dans les cantons féconds du Haut, 43 % de la population de 15 ans et plus n'a aucun diplôme, contre 47 % dans le Bas. La zone de forte fécondité est donc bien à mettre en rapport, à nouveau, avec l'existence du bloc conservateur et catholique du Haut-Doubs. Il existe une bonne correspondance entre cette zone et d'une part, celle qui traditionnellement vote à droite (fig. 6 bis), d'autre part celle où les hommes vont encore en majorité à la messe en 1962 (fig. 55). Dans le détail, les correspondances sont nettes également. Le canton de Mouthe, traditionnellement moins blanc parce qu'influencé peut-être par un Jura plus radical, a un indice de reproduction plus faible que le reste du Haut-Doubs. Dans la partie basse, les cantons de Baume-les-Dames, Clerval et Pont-de-Roide ont un indice généralement plus élevé que leurs voisins parce qu'ils sont à cheval sur le Bas-Pays de gauche et le Moyen-Pays de droite. Dans le canton d'Ornans, l'indice est abaissé par la zone rouge que représente la vallée de la Loue.

Nous retrouvons donc, dans les attitudes natalistes des familles rurales de la région, les reliques d'une histoire multiséculaire. Mais cette marque a pu s'effacer localement sous la pression de faits plus récents. Ce n'est pas un hasard si ce sont les cantons les plus industrialisés du Haut-Doubs (Morteau, Maîche) qui détiennent, avec Mouthe, les plus mauvais indices. Dans le Bas-Pays, les cantons les plus agricoles ont gardé un indice de reproduction généralement supérieur aux autres. C'est le cas pour Audeux et l'Isle-sur-le-Doubs, dont la population active est presque alors pour moitié agricole. En sens contraire, à Boussières, Marchaux, Hérimoncourt, les indices faibles correspondent à un taux de population agricole inférieur à 35 %. Cependant, quelques cantons restent rebelles à cette explication. Quingey et Rougemont, avec plus de 50 % d'actifs agricoles, restent foncièrement infertiles. Peut-être est-ce parce qu'ils étaient autrefois les plus viticoles des cantons du Bas-Pays, donc les moins conservateurs ?

Dans l'ensemble, néanmoins, la corrélation positive entre le pourcentage de population agricole et l'indice de reproduction ne fait aucun doute. Dans 19 cantons sur 25, chaque fois que la population agricole dépasse 45 %, le taux de reproduction est au-dessus de 1,70 et chaque fois que la population agricole est inférieure à 45 %, le taux tombe en dessous de 1,70. Conservatisme politique ou religieux et poids de la population agricole sont bien ici les deux facteurs essentiels du comportement procréatif.

4. NOIN (D.) (66).

On voit donc l'intérêt de l'indice de J. Herbin pour notre propos. Il nous permet d'aller au-delà de la simple explication économique (migrations) ou socio-économique (structure par âge) des faits démographiques. Nous mettons le doigt sur des phénomènes sociaux et culturels dont il faut aller chercher la source dans une longue histoire, qu'il n'était donc pas inutile de rappeler plus haut puisqu'elle a des implications géographiques directes. Nous sommes maintenant en mesure de mieux comprendre le bilan naturel sur lequel a démarré notre analyse.

d) *La diversité des combinaisons démogéographiques des composantes du bilan naturel.*

Le département du Doubs, entre 1954 et 1962, a donc un bilan naturel exceptionnel parce que sa mortalité est faible (10,5 ‰ contre 11,8 pour la France) et sa natalité forte (22 ‰ contre 18,8 pour la France). Ces caractères, il les doit à la jeunesse de sa population : peu de personnes âgées, beaucoup de jeunes adultes en âge de procréer. Cette jeunesse lui vient à la fois d'un bilan migratoire très positif, nous y reviendrons, et d'un indice de reproduction très élevé (1,54 contre 1,34). Le haut niveau de cet indice s'explique surtout par le conservatisme de ce département.

L'atmosphère conservatrice baigne surtout les campagnes. C'est elle qui permet à l'espace rural du Doubs, malgré une structure par âge un peu vieillie par l'émigration, d'avoir un bilan naturel très supérieur à celui des communes rurales françaises. La coupure entre la partie haute du département, dont l'excédent naturel est très favorable, et la partie basse, où elle l'est moins, implique également plusieurs facteurs interreliés. Dans le Haut la mortalité est faible et la natalité forte. C'est qu'il s'y trouve une structure par âge plus favorable. Celle-ci est due à la fois à un exode rural ancien moins intense et à un indice de reproduction plus élevé qui, lui-même, relève d'un comportement plus conservateur. Dans le Bas jouent des facteurs contraires.

Cependant, dans le détail, la situation est plus nuancée. Dans la partie haute, la plupart des cantons correspondent bien au schéma général. Mais on connaît le cas de Mouthe qui, moins conservateur jusqu'alors, a un indice de reproduction plus faible, une population plus âgée et un bilan naturel moins favorable. Plus étonnant sont les cas de Maîche et de Morteau, dans lesquels on a cru voir souvent les champions de la fécondité. En réalité leur indice de reproduction est médiocre, abaissé qu'il est par l'existence d'un fort pourcentage de non agricoles (environ 60 %). C'est la jeunesse de leur population qui donnait l'impression de secteurs très natalistes.

Dans la partie basse, la situation est plus complexe encore. A côté de cantons qui correspondent au canevas général, d'autres ont des profils plus particuliers. Le bilan naturel de Montbéliard et Pont-de-Roide est beaucoup plus positif qu'ailleurs grâce à une population jeune ; ce dernier caractère relève à la fois d'un bilan migratoire ancien ou récent plus favorable, ainsi que d'un indice de reproduction plus élevé que dans le Bas-Pays en général. Le taux moyen de Baume-les-Dames et Clerval vient de ce que ces cantons sont assis à la fois sur le Bas et sur le Moyen-Pays ; ils tiennent donc de l'un et de l'autre. Le canton d'Amancey, lui, fait transition entre le Haut et le Moyen-Pays, avec un bilan naturel moyen (population plus jeune que dans le Bas) et un indice de reproduction qui l'assimile au Haut-Pays. Besançon-Sud doit à sa population un peu moins vieillie qu'ailleurs d'avoir un bilan naturel d'assez bon niveau, malgré un indice de reproduction faible. Par contre, Rougemont et Hérimoncourt accumulent les mauvaises performances démographiques : bilan naturel très faible, population très âgée, taux brut de mortalité très élevé, indice de reproduction faible ou très faible. Ils sont les seuls dont le bilan naturel soit inférieur à la moyenne des communes rurales françaises. Partout ailleurs, même dans le Bas-

Pays, on atteint au moins + 0,7 % par an, contre + 0,5 dans la France rurale. Heureusement pour la santé démographique des campagnes car le bilan migratoire est alors catastrophique.

2. Un bilan migratoire rural catastrophique.

Le bilan migratoire est un élément essentiel de l'évolution démographique. Il est aussi un indice décisif de l'attractivité économique et sociale d'un espace. Un bilan négatif indique des espaces où le système socio-économique n'est pas, au moins globalement, adapté au stock de population en place ou bien est insuffisamment attractif pour décider des habitants nouveaux à venir s'y installer. Un bilan positif dénote un système qui retient les autochtones et qui attire une population nouvelle.

Entre 1954 et 1962, le département du Doubs dans son ensemble, bénéficie d'un solde migratoire qui est plus du double de celui de la France (+ 0,9 % par an contre 0,4). Il est près de trois fois supérieur à celui du mieux placé des départements comtois, le Territoire-de-Belfort, et sans commune mesure avec ceux du Jura et de la Haute-Saône, qui sont négatifs.

Mais, dans le département, le contraste est saisissant entre villes et campagnes. Alors que le bilan migratoire est largement positif en zone urbaine (+ 2,4 % par an), il est très négatif en zone rurale (— 1,4 % par an), plus même que dans la moyenne des communes rurales françaises (— 1,0 %).

Bilan migratoire selon le type de communes entre 1954 et 1975
(en % par an)

	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Communes urbaines	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,1
Communes rurales	— 1,4	— 0,6	+ 0,7
C.R. hors Z.P.I.U.	— 2,0	— 1,3	— 1,1
C.R. des Z.P.I.U.	— 0,5	+ 0,7	+ 2,4

En effet, c'est la grande époque de l'exode rural pour le Doubs. Tout se passe comme si les départs s'accéléraient d'autant plus qu'ils avaient été jusqu'alors plus discrets qu'ailleurs. Tout se conjugue pour pousser au départ des ruraux. Ce sont d'abord des raisons inhérentes aux campagnes. Le rythme de départ des agriculteurs double par rapport à ce qu'il était depuis 30 ans. La faible rémunération du travail de la terre pousse à l'exode ; la hausse de la productivité exige des exploitations plus vastes, une mécanisation et une motorisation plus poussées, donc une main-d'œuvre moins nombreuse. Les commerçants et les artisans suivent leurs clients qui s'en vont en ville. Les emplois industriels spécifiquement ruraux sont en baisse dans les vieilles zones métallurgiques (Haute-Loue) ou ne se multiplieront qu'après 1962 (Haut-Doubs horloger).

Au même moment, l'offre d'emploi en zone urbaine est exceptionnelle. En 1950, Peugeot-automobiles emploie 13 000 personnes ; en 1962, 24 000. Dans tout le Nord-Est du département, pour les jeunes sans travail ou les agriculteurs trop à l'étroit, une seule solution si l'on ne veut pas s'en aller trop loin, ou même si l'on veut pouvoir rester au village grâce au ramassage : Peugeot. A Besançon, c'est l'époque où les grandes entreprises s'implantent ou se développent : Rhodiaceta crée plus de 3 000 emplois, Kelton-Timex presque autant. Les entreprises locales passent

à la taille supérieure : Weil, Unimel, Maveg-Supérieur, etc. Les postes tertiaires se renforcent. La plupart des nouveaux emplois ne nécessitent pas ou peu de qualification. Ils correspondent donc bien au profil des nouveaux citadins. Dans les agglomérations de Besançon et Montbéliard, les municipalités se lancent dans une politique active de construction, ce qui renforce à la fois l'attraction urbaine et l'emploi dans le bâtiment. Tout un état d'esprit se conforte, qui persuade les ruraux qui ne partent pas qu'ils sont des déclassés, des « demeurés ». C'est l'époque du mythe de la ville.

Ce sont surtout les deux agglomérations principales qui profitent du flot de l'exode rural ou de l'arrivée de gens d'autres départements. Leur bilan migratoire (+ 3 %) est trois à cinq fois plus élevé que celui de la plupart des autres villes et les unités urbaines de moins de 5 000 habitants ont même encore un bilan négatif. Sur les 50 000 Comtois qui quittent la campagne pour les villes, les trois-quarts s'installent à Montbéliard (20 000) et à Besançon (18 000). A l'urbanisation « sauvage » des années 1950, correspond un exode rural brutal.

Les communes rurales des Z.P.I.U. elles-mêmes ne profitent encore que peu de l'évolution. Certes, leur bilan migratoire reste nettement meilleur que celui des communes rurales profondes (— 0,5 % par an contre — 2,0) mais il est négatif, même dans les espaces ruraux des grandes Z.P.I.U. L'espace périurbain n'est donc pas encore attractif. Tout au plus l'existence d'une ville atténue-t-elle le déficit migratoire. Les ruraux les plus proches, au lieu d'aller s'installer en ville, restent dans leur village et font des navettes quotidiennes pour leur travail. L'existence d'un centre d'emploi ne réussit donc qu'à restreindre ou, au mieux, à bloquer l'exode rural.

Par contre, la taille des communes, quelle que soit leur position par rapport aux villes, est un facteur essentiel de leur bilan migratoire. Ce bilan est, certes négatif dans toutes les tailles, plus négatif même qu'en France pour les communes de moins de 500 hab., mais il est toujours inversement proportionnel à la taille des communes.

Bilan migratoire selon la taille des communes rurales
(en % par an)

Communes rurales de :	1954-1962	1962-1968	1968-1975
	Doubs	Doubs	Doubs
50 habitants	— 2,8	— 2,5	— 2,3
50 à 99	— 2,4	— 1,9	— 1,3
100 à 199	— 2,1	— 1,4	— 0,6
200 à 499	— 1,7	— 0,9	+ 0,5
500 à 999	— 0,9	+ 0,2	+ 1,4
1 000 à 1 999	— 0,4	+ 0,2	+ 1,6

La carte du bilan migratoire (fig. 29) confirme la médiocrité d'ensemble. Seuls deux cantons n'ont pas un bilan négatif ; encore le bilan est-il nul pour l'un (Montbéliard), et à peine positif pour l'autre (+ 0,1 % par an à Hérimoncourt). Cette carte se révèle être le quasi-négatif de celle du bilan naturel. Dans la partie haute du département, à l'exception de Morteau, tous les cantons ont un déficit ou catastrophique (— 1,8 à — 3,0 % par an pour sept d'entre eux) ou élevé (— 1,1 à — 1,7 % pour deux d'entre eux). Dans la moitié basse, le déficit est généralement moins catastrophique, sauf dans les cantons de Baume-les-Dames, Ornans et Amancey, qui réagissent comme la partie haute. Le déficit s'y tient généralement entre — 1,1 et — 1,7 % par an, sauf dans les cantons périurbains où les départs ont été atténués

**BILAN MIGRATOIRE DE
LA POPULATION RURALE
ENTRE 1954 ET 1962**

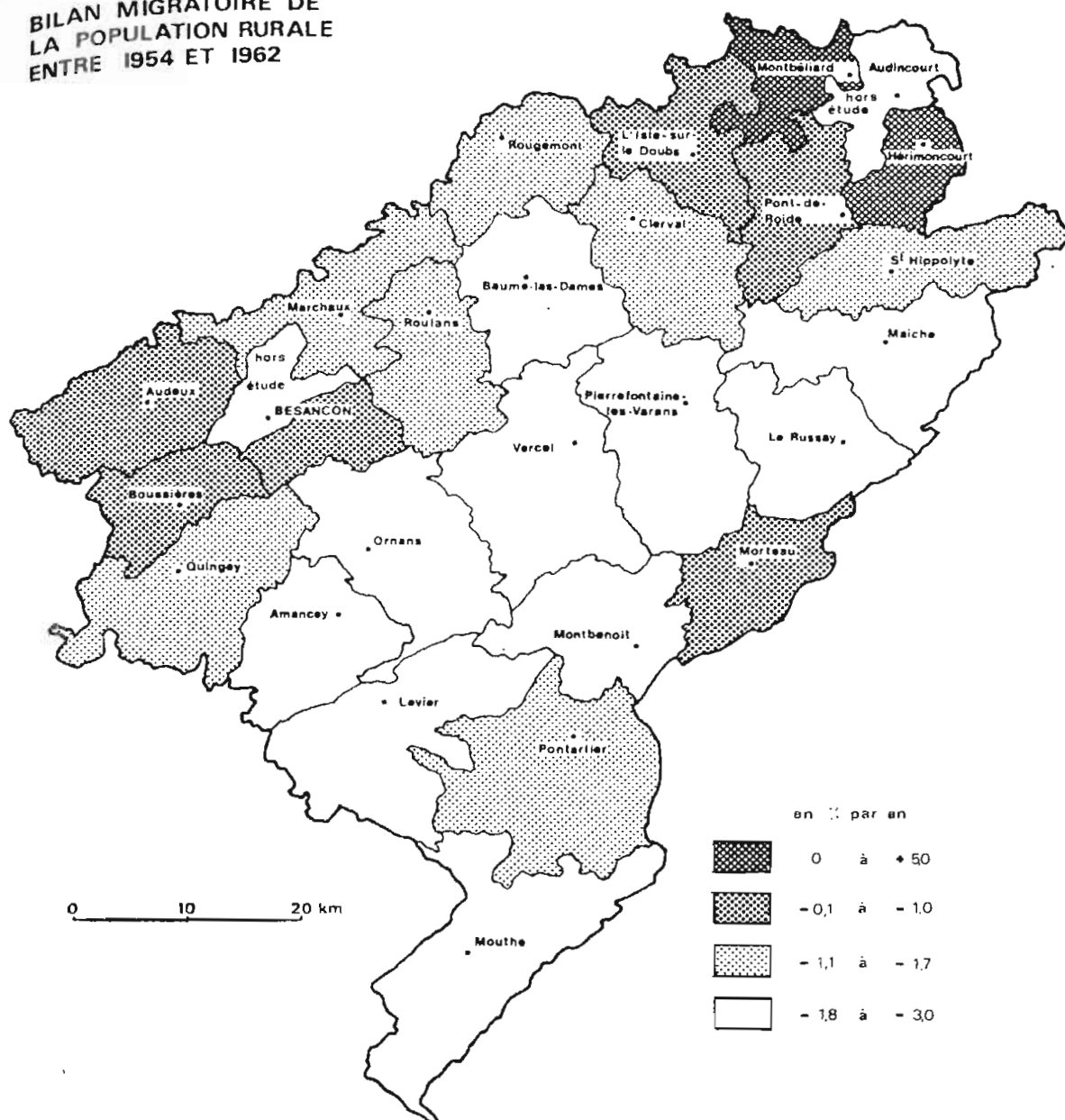


FIG. 29.

par les migrations quotidiennes. Les sept cantons du Bas-Pays dont le déficit ne dépasse pas — 1,0 % par an sont localisés autour de Besançon et Montbéliard.

Outre ce rôle encore discret des villes, l'opposition entre partie haute et partie basse tient au fait que la première, on l'a vu, a été moins touchée par l'exode rural que la seconde au cours du dernier siècle et notamment pendant les cinquante dernières années. Un certain rattrapage se fait donc, qui déleste des exploitations trop chargées en main-d'œuvre. Dans les cantons plus industriels du Haut-Doubs la situation reste médiocre pour des raisons diverses : les industries pontissaliennes

sont encore peu attractives et l'horlogerie ne redémarre vraiment qu'à la fin de la période.

Nous avons constaté à plusieurs reprises que le bilan naturel et le bilan migratoire évoluaient souvent dans des sens bien différents. C'est la variété de leurs combinaisons qui rend compte de la diversité des situations.

3. Bilan naturel, bilan migratoire et évolution de la population.

La forte croissance du département du Doubs, s'explique donc à la fois par un excédent naturel exceptionnel (presque deux fois celui de la France) et par un bilan migratoire également très élevé (plus de deux fois celui de la France). La poussée démographique des villes tient à la même double convergence : bilan naturel supérieur d'un tiers à celui des campagnes, bilan migratoire très positif, alors qu'il est très négatif à la campagne. Le développement plus rapide des agglomérations de Besançon et de Montbéliard résulte d'un bilan migratoire trois à cinq fois plus élevé que dans les villes moyennes, sans parler des petites dont le bilan est négatif.

Dans les campagnes, l'évolution meilleure des communes rurales des Z.P.I.U. ne découle guère du bilan naturel, qui est du même ordre qu'ailleurs. C'est le bilan migratoire qui fait la différence ; tout en étant en déficit, il l'est quatre fois moins que dans les communes rurales profondes. La croissance assez égale partout des communes rurales des Z.P.I.U. vient de ce que, là où le bilan naturel est le plus élevé (Haut-Doubs) le bilan migratoire est le plus déficitaire, là où le premier est le plus faible, le second est moins négatif (Bas-Pays).

Le fait que l'évolution démographique d'une commune rurale soit d'autant plus mauvaise que celle-ci est plus petite, est sans rapport avec le bilan naturel. Les meilleurs scores, de ce point de vue, sont faits à la fois par les plus minuscules et par les plus peuplées. C'est encore une fois le bilan migratoire qui fait la différence et qui fixe le seuil de dépeuplement. Dès le moment où le déficit migratoire ne dépasse pas — 1,0 % par an, c'est-à-dire dès le groupe des 500 à 999 hab., l'évolution globale est positive. Elle l'est particulièrement dans le groupe des communes de 1 000 à 2 000 habitants qui ont à la fois un bilan migratoire à peine négatif et un bilan naturel au-dessus de la moyenne.

La carte du dynamisme démographique de la population rurale entre 1954 et 1962 (fig. 30) nous donne enfin les éléments schématiques de compréhension des agencements locaux⁵. On y voit qu'un seul canton est à la fois fort réservoir et en hausse : Montbéliard. En fait, il doit sa poussée essentiellement à un bon bilan naturel (population relativement jeune et bon indice de reproduction), car son bilan migratoire est nul. Il n'existe pas de faible réservoir en hausse puisque le seul canton qui, avec Montbéliard, a un bilan migratoire au moins nul, a également, un bilan naturel faible, il entre donc seulement dans la catégorie « maintien ».

Tous les cantons de la catégorie « maintien » sont dans le Bas-Pays, à l'exception de Morteau. Trois (Besançon, Pont-de-Roide et Morteau) doivent cette position point trop médiocre à la conjonction d'un bon bilan naturel (population jeune ou assez jeune, indice de reproduction bon ou moyen) et d'un bilan migratoire évidem-

5. Les cantons ont été classés, selon leur évolution globale, dans les types suivants, qui reprennent ceux de la carte de l'évolution : hausse (+ 1,1 à + 6,0 % par an), maintien (— 0,30 à + 0,6 %), baisse (— 0,4 à — 0,8 %), forte baisse (— 0,9 à — 2,3 %). Dans chacun de ces types, nous avons distingué les cantons « forts réservoirs », c'est-à-dire ceux dont le bilan naturel se situe entre + 0,8 % par an et + 1,8 % et les cantons « faibles réservoirs » (entre — 0,1 et + 0,7 % par an).

DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DE
LA POPULATION RURALE ENTRE
1954 ET 1962

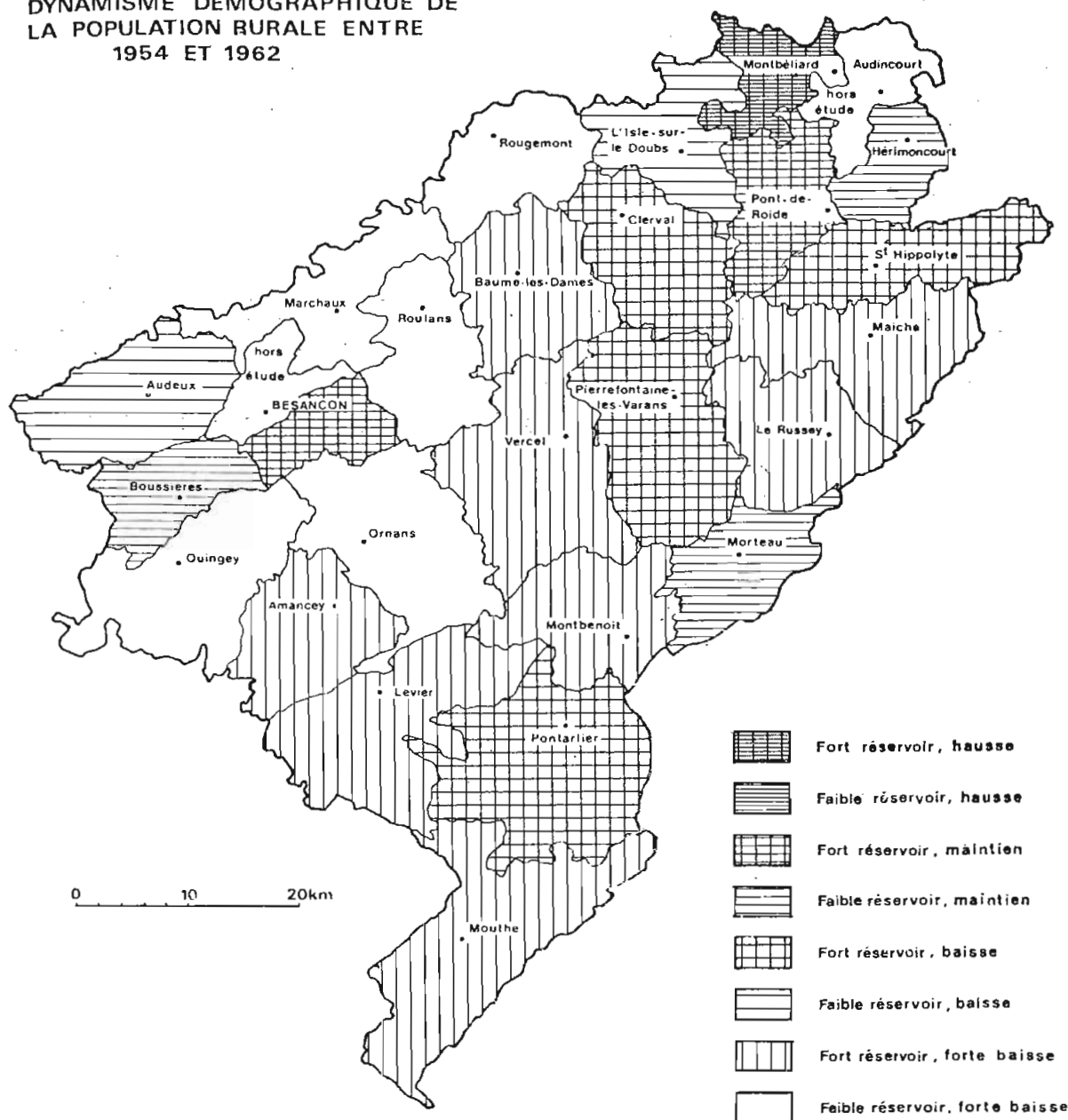


FIG. 30.

ment négatif mais pas catastrophique. Les deux autres cantons qui se maintiennent (Boussières, Hérimoncourt) ne le font que grâce à un bilan migratoire nul ou faiblement négatif puisque leur bilan naturel est médiocre ou faible (population vieillie, indice de reproduction médiocre ou faible).

Sur six cantons en simple baisse, quatre (Clerval, Pierrefontaine-les-Varans, Pontarlier, Saint-Hippolyte) sont de forts réservoirs. C'est que leur population est jeune et leur indice de reproduction bon ou excellent. Par contre leur bilan migratoire est mauvais ou même catastrophique. Les deux autres cantons (l'Isle-sur-le-Doubs, Audeux) sont de faibles réservoirs. Leur indice de reproduction est bon mais leur

population est trop vieille. Le bilan migratoire médiocre, mais moins mauvais que dans les cantons précédents, leur permet d'éviter une forte baisse.

Les cantons qui sont en forte baisse, bien qu'étant de forts réservoirs, se situent dans le Haut-Pays et la partie centrale du Moyen-Pays. Ce sont de forts réservoirs parce que leur population est jeune et leur indice de reproduction bon ou excellent, mais un bilan migratoire catastrophique contribue à la forte baisse de population. Seuls deux cantons ont un comportement un peu particulier. Baume-les-Dames, qui est à cheval sur le Bas et le Moyen-Pays, a une population âgée mais son bon indice de reproduction lui donne un bilan naturel satisfaisant. Mouthe, dont on sait le comportement original a un indice de reproduction plus faible que Baume-les-Dames, mais sa relative jeunesse lui permet de se maintenir, d'extrême justesse il est vrai, dans la catégorie « réservoir ». Les autres cantons associent un bilan naturel faible (population vieille, indice de reproduction faible ou médiocre) à un bilan migratoire mauvais ou même catastrophique.

Que vont devenir ces comportements démographiques au cours de la période suivante ?

CHAPITRE III

1962 — 1968

VERS UN ÉQUILIBRE VILLE CAMPAGNE ?

Les années 60 ouvrent des perspectives moins sombres à l'espace rural. En effet, l'attraction des villes, et notamment des agglomérations les plus importantes, devient moins vive et les campagnes retiennent mieux que précédemment leurs habitants. Analysons d'abord ces faits avant de montrer les raisons de ces changements.

I. UNE EXPANSION URBAINE RALENTIE UNE POPULATION RURALE GLOBALEMENT STABILISÉE

Entre 1962 et 1968, la croissance de la population du département continue, mais à un rythme moins soutenu (+ 1,7 % par an contre + 2,1). Sur l'ensemble de la période, le rythme d'accroissement (+ 10,2 %) reste supérieur à celui de la région (+ 6,9 %) et de la France (+ 7,0 %).

Dans les limites du département lui-même, les aires de progression démographique sont beaucoup plus vastes que précédemment (fig. 31) car les axes de croissance se sont épanouis. Celui du Doubs moyen reste essentiel. Il s'est renforcé surtout vers Besançon. Autour de la capitale régionale, la vague de croissance déferle maintenant dans un rayon de 15 à 20 km. Elle aborde les limites du département du côté du Jura et du côté de la Haute-Saône, qu'elle déborde par delà l'Ognon. L'axe a gagné plus de 40 000 habitants, c'est-à-dire l'équivalent de la progression globale du département ; la zone de Besançon compte, à elle seule, pour 25 000 personnes. L'axe de croissance du Haut-Doubs est un peu plus continu qu'autrefois. Il est en voie de s'articuler sur l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard et comble partiellement le vide qui le sépare de la région de Morez-Saint-Claude (Jura), grâce à un renforcement de la zone touristique de Saint-Point-Métabief (Pontarlier). Un nouvel axe de progression démographique se dessine le long de la vallée de l'Ognon à proximité de Besançon. Il vient se connecter sur la zone urbaine de cette ville dont il est, à bien des égards, le prolongement.

Ce ne sont pas les seuls changements qui se soient produits dans l'espace démographique du département. Le rythme de croissance des villes a baissé d'un tiers (+ 2,4 % par an contre + 3,7) et il n'y a que 39 000 citadins de plus, contre 61 000 précédemment. Le taux d'urbanisation qui est passé de 65 à 67 %, a moins

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1962 ET 1968

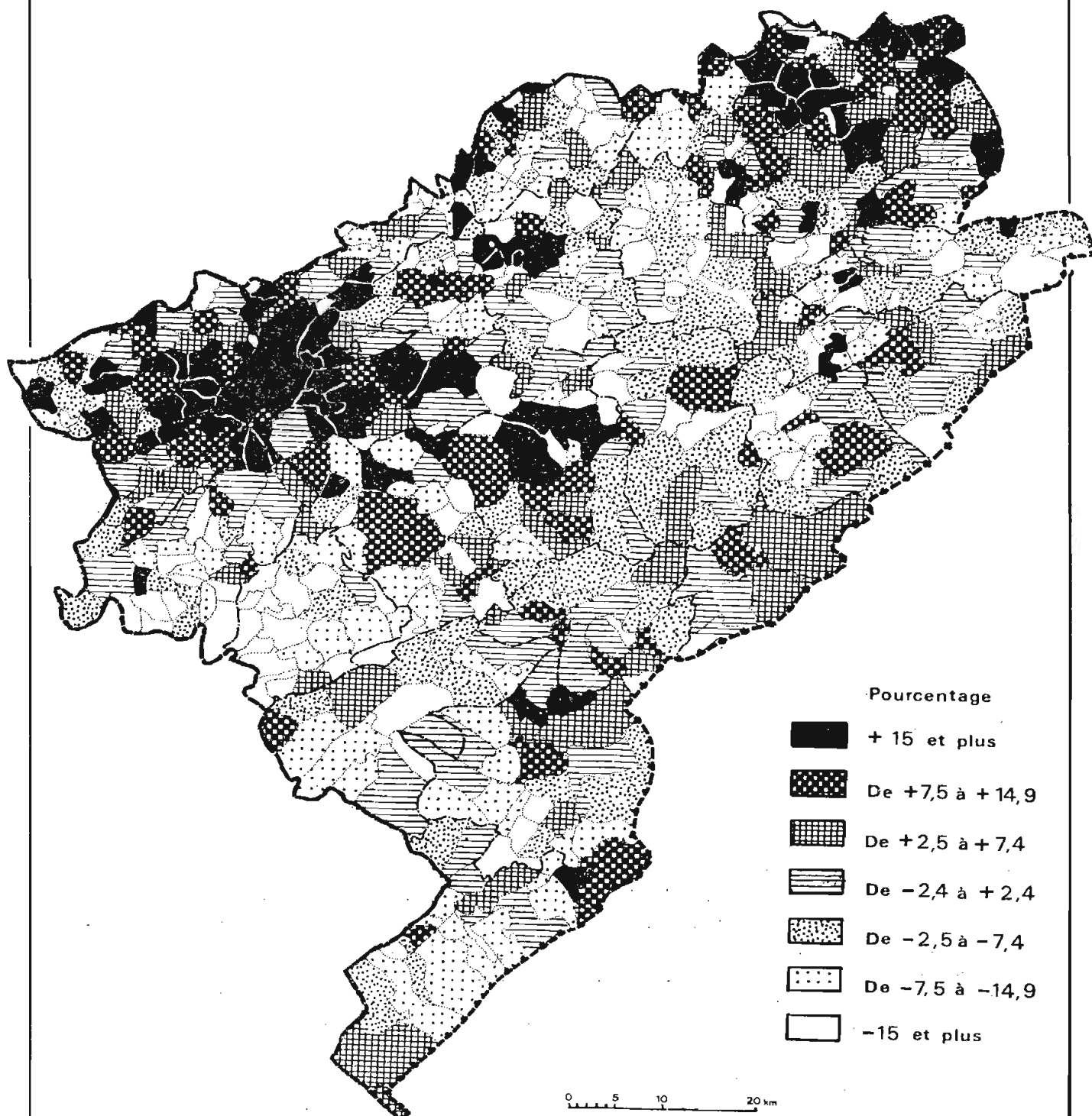


FIG. 31.

progressé qu'en Franche-Comté et qu'en France. Cet affaiblissement du dynamisme urbain est dû surtout à une nette baisse du rythme de croissance des deux grandes agglomérations (Besançon + 19 % contre + 36 %, Montbéliard + 16 % contre + 43 %), ce qui ne les empêche pas de garder une cadence deux fois plus rapide que celle des autres agglomérations et de se gonfler, à elles seules, de 34 000 nouveaux citoyens sur 39 000. Elles abritent désormais 54 % de la population totale et 80 % des citoyens. Les autres villes ont mieux soutenu leur rythme que précédemment et ce sont maintenant certaines petites villes qui font les meilleurs scores (Valdahon + 42 %, Baume-les-Dames + 22 %). Ainsi l'allure de la progression urbaine est-elle désormais mieux réglée, de même que paraissent moins excessives les différences d'évolution démographique entre villes et campagnes. En effet, le déclin de la population rurale est, désormais, globalement stoppé.

Entre 1962 et 1968, les campagnes du Doubs gagnent 2 000 habitants, soit un gain de 2,1 %. C'est peu, mais c'est la première fois depuis 1851 — à quelques exceptions éphémères près — que la population de l'espace rural se remet à croître. La performance est d'autant meilleure que l'espace rural français perd encore 1,6 % de sa population. Le Doubs fait alors partie des 25 départements français dont la population rurale est en hausse. Alors que 14 cantons sur 27 perdaient plus de 0,9 % de leur population rurale par an, il n'y en a plus maintenant que 4. Est-on, pour autant, arrivé à un équilibre ville-campagne, comme on le proclame alors ? Non, car si les communes rurales des Z.P.I.U. connaissent une évolution largement positive, de type quasi-urbain, les autres régressent encore.

En effet, ce qui a été dit, plus haut, de l'élargissement des axes de croissance démographique laisse à penser que l'espace rural est, désormais, largement touché par ce phénomène. Les communes rurales des Z.P.I.U. croissent à une cadence qui n'est pas encore celle de la ville (+ 2,4 % par an) mais qui s'en rapproche (+ 1,5 %). Ce rythme est trois fois plus élevé qu'entre 1954 et 1962 ; il est plus rapide que celui des villes de 10 000 à 20 000 habitants. A présent, dans toutes les Z.P.I.U., les communes rurales ont, en moyenne, une évolution positive quoique inégale. Les communes rurales de la Z.P.I.U. de Besançon ont connu une accélération de rythme particulièrement spectaculaire (une multiplication par 7). Leur progression est au moins trois fois plus rapide que celle de toutes les autres Z.P.I.U., à l'exception de celle de Pontarlier. A Montbéliard, par exemple, l'agglomération a pu recueillir une bonne partie du croît urbain ; les communes de la zone rurale proche ne connaissent donc qu'une progression mesurée. En général, cependant, les aires de fort accroissement qui, autrefois, intéressaient surtout les communes urbaines, se reportent partiellement sur les espaces ruraux périphériques. C'est donc bien la fin de l'installation massive des citoyens au cœur des villes. C'est le début de ce que l'on a appelé le « déversement urbain » ou « l'exode urbain ». Mais de larges espaces ruraux n'en profitent pas. Pour eux la situation est généralement plus délicate.

Dans les communes rurales profondes, en effet, l'évolution est moins catastrophique qu'autrefois, mais elle reste préoccupante. Le rythme de décroissance y est passé de — 1,0 % par an à — 0,4 %. L'amélioration est donc considérable mais ces communes, qui abritent 58 % des ruraux, ont encore perdu plus de 2 000 habitants et leur retard par rapport aux communes rurales des Z.P.I.U. s'est aggravé. Il y a eu amélioration, certes, mais relative. Ce n'est pas encore cet « équilibre ville-campagne » que certains voyaient déjà réalisé.

Au reste, dans les campagnes profondes, les situations sont diverses. La carte de l'évolution de la population entre 1962 et 1968 (fig. 31) indique que les communes rurales profondes qui réussissent à augmenter leur population sont généralement sur le pourtour des Z.P.I.U., en particulier celles de Besançon, Montbéliard et

du Haut-Doubs ou dans le secteur touristique de la Haute-Chaîne. Par contre, la crise est sérieuse dans le Bas-Pays central (Rougemont, Clerval), aux deux extrémités des Plateaux (Quingey, Levier, Amancey au Sud-Ouest, Le Russey, Saint-Hippolyte au Nord-Est et dans la Haute-Chaîne). Une sélection commence à se faire dans les campagnes profondes entre les secteurs éloignés ou mal reliés aux centres d'emploi et ceux qui sont mieux placés, comme elle continue à se faire aussi en fonction de la population des communes.

En effet, la taille des communes reste un facteur essentiel de l'évolution démographique. Alors que les communes de moins de 50 habitants décroissent au rythme de $-1,9\%$ par an, celles de 1 000 à 2 000 gagnent $+0,9\%$ (tabl. p. 130). Alors que l'éventail s'est ouvert en France, il s'est maintenu dans le Doubs. Par ailleurs, le seuil de dépeuplement s'est abaissé ici au groupe des communes de 200 à 500 habitants, alors qu'il est resté en France à celui des 1 000 à 2 000 habitants. Plus précisément, ce seuil est passé de 900 à 400 habitants dans le Doubs et de 1 200 à 850 en France. Ainsi, la plupart des communes isolées des campagnes profondes dont la population a augmenté sont des communes de plus de 400 habitants. D'où vient donc l'amélioration sensible, quoique inégale de la situation démographique des campagnes dans ces années 1962-1968 ?

II. UN EXCÉDENT NATUREL QUI ÉPONGE AMPLEMENT LE DÉFICIT MIGRATOIRE

1. Un excédent naturel en hausse en ville, en baisse dans les campagnes.

La population du département du Doubs reste, entre 1962 et 1968, l'une des premières de France par l'importance de son excédent naturel. Celui-ci est même légèrement plus élevé que précédemment ($+1,23\%$ par an contre $+1,18$). Par rapport aux départements voisins ou à la France, sa position, déjà très forte, se consolide encore, puisqu'ailleurs la tendance est à une légère baisse (tabl. p. 131). Dans le département lui-même, l'écart entre les villes et les campagnes s'accroît. Le bilan naturel des premières est passé de $+1,3\%$ par an à $+1,4$, quand celui des secondes tombe de $+1,0\%$ à $0,9$, mais les campagnes du Doubs font un score trois fois supérieur à leurs homologues françaises ($+0,3\%$ par an pour ces dernières). Somme toute, malgré un certain affaiblissement absolu et malgré l'élargissement de l'écart avec les villes locales, le solde naturel des campagnes du Doubs reste très favorable par rapport à celui des autres espaces ruraux.

Dans les campagnes, les contrastes précédemment décrits évoluent dans des sens différents. L'écart qui séparait les communes rurales des Z.P.I.U. des autres communes reste du même ordre. Par contre, la marge qui existait entre les communes rurales des Z.P.I.U. du Bas-Pays et les autres, s'est réduite. Les premières ont maintenu (Montbéliard) ou amélioré (Besançon) leur bilan naturel, alors que les autres l'ont vu se détériorer (sauf Maîche).

De même, les contrastes entre secteurs s'affaiblissent. L'écart entre les cantons les mieux placés et les autres se réduit, surtout par écrêtement de l'excédent naturel des mieux classés (fig. 32). La diminution est donc particulièrement sensible dans le bloc du Haut-Doubs. Sur dix cantons, deux seulement n'ont pas vu leur bilan naturel baisser (Vercel et Pierrefontaine-les-Varans). A la zone de faiblesse du canton de Mouthe, dont l'excédent se tasse encore, s'ajoutent désormais Pontarlier, Levier

**BILAN NATUREL DE LA
POPULATION RURALE
ENTRE 1962 ET 1968**

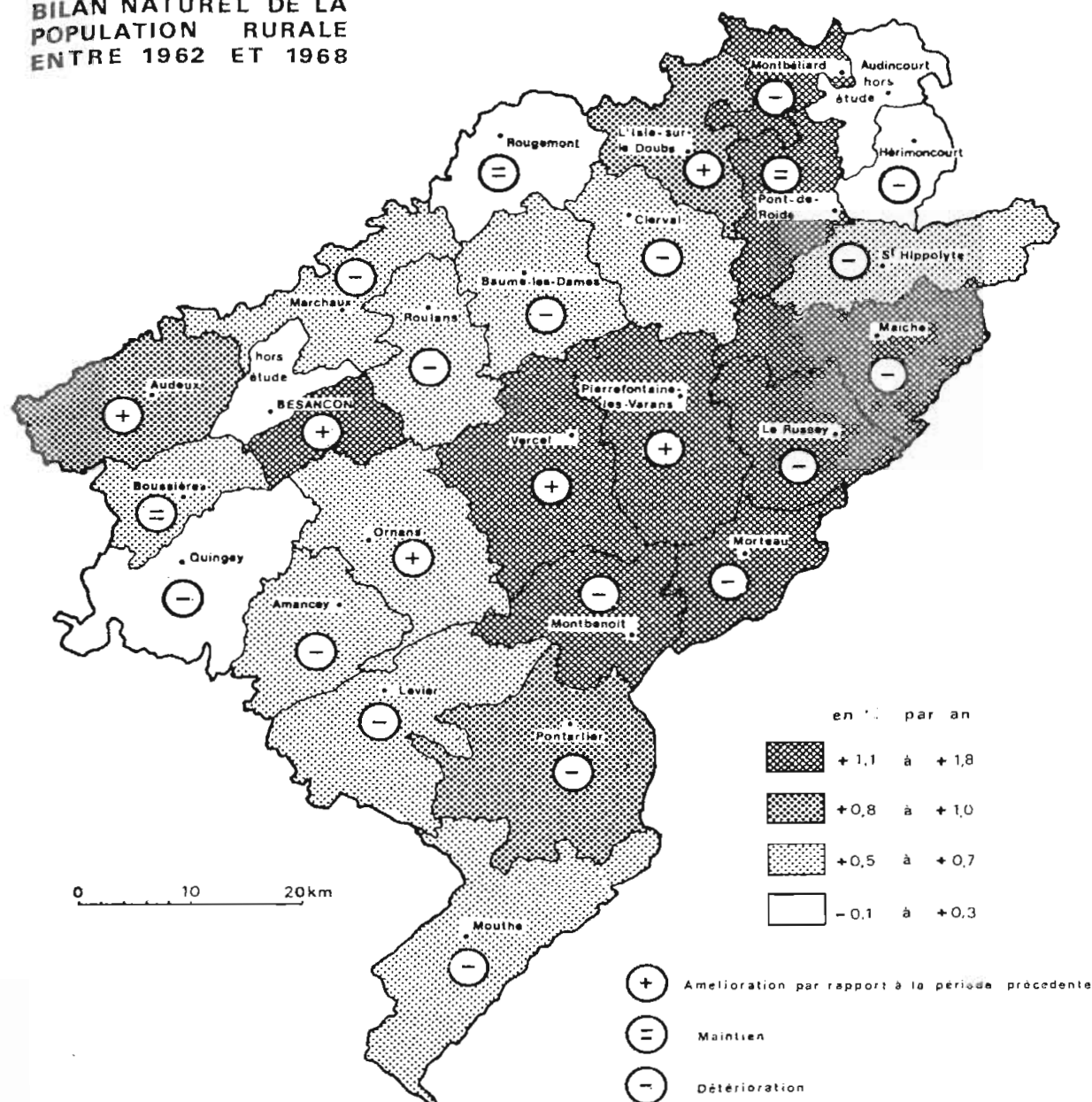


FIG. 32.

et Saint-Hippolyte ; ces deux derniers cantons passent d'un seul coup de la catégorie la plus élevée à l'avant-dernière. Dans la partie basse, la tendance est à la baisse dans le Moyen-Pays et le centre du Bas-Pays. Par contre, elle est plutôt au maintien ou à la hausse autour de Besançon et Montbéliard. Nivellement des excédents dans le Haut-Pays, amélioration dans le Bas-Pays, nous assistons donc bien à une certaine homogénéisation des excédents naturels. Cependant, une carte plus détaillée, montrerait bien des contrastes locaux. Le canton de Mouthe, par exemple, juxtapose des excédents élevés dans les communes agricoles et des excédents plus faibles dans les communes touristiques. Dans le canton de Levier, coexistent une partie haute, de

bonne tenue démographique, et une partie basse qui se rattache à l'aire de faiblesse d'Amancey-Quingey. On peut en dire autant pour les cantons de Saint-Hippolyte, Clerval, Baume-les-Dames, où le plateau a de meilleurs excédents que la vallée du Doubs et le Bas-Pays.

Certains de ces contrastes s'expliquent par le manque d'homogénéité des cantons qui juxtaposent zones hautes et basses, espaces périurbains et profonds. Mais d'autres sont dus à la juxtaposition de communes de tailles différentes. C'est qu'en effet les décalages qui existaient entre les catégories de taille de communes s'exagèrent et, phénomène nouveau, le bilan est désormais d'autant plus avantageux que les communes sont de plus grande taille (tabl. p. 133). Désormais, la gradation est parfaite depuis les communes de moins de 50 habitants, à bilan relativement faible (+ 0,5 % par an) jusqu'à celles de 1 000 à 2 000 (+ 1,1 %).

Comment s'expliquent ces évolutions diverses ?

a) *Le taux brut de mortalité s'abaisse mais reste spatialement variable.*

Le taux brut de mortalité du Doubs s'abaisse de plus d'un point par rapport à 1954-1962 (tabl. p. 133). Il est désormais de 9,3 ‰, donc deux points en dessous du taux français. A l'intérieur du département, il s'est plus abaissé dans les villes (taux de 8,2 ‰) que dans les campagnes (11,5 ‰), mais celles-ci gardent un taux nettement inférieur à celui de l'espace rural français (13,1 ‰).

Le taux brut de mortalité est presque maintenant inversement proportionnel à la taille des communes rurales : 12,2 ‰ dans les communes de moins de 50 habitants, 10,7 pour celles de 1 000 à 1 999. Seules les communes de 200 à 499 habitants réagissent un peu différemment (tabl. p. 134). Par ailleurs, la mortalité s'est abaissée à peu près de la même façon dans les communes rurales des Z.P.I.U. et dans les autres ; les taux restent donc de même ordre. Enfin, localement, le taux brut de mortalité s'est abaissé dans la plupart des cantons. Les seules exceptions sont Quingey, où il a augmenté, et Rougemont, Marchaux, Ornans, Le Russey et Morteau où il s'est maintenu (fig. 33). Il en résulte que les oppositions locales entre la partie haute du département, où la mortalité est plus faible (moins de 10 ‰) et la partie basse, où le taux est plus élevé, se maintiennent à peu près. Par contre, dans le Bas-Pays, les contrastes s'accroissent entre les cantons périurbains dont la mortalité s'abaisse et les autres (surtout Quingey, Rougemont) où elle se maintient ou s'accroît. Une carte faite à un échelon plus fin montrerait une nouvelle fois, l'hétérogénéité de certains cantons : celui d'Ornans, où la Haute-Loue tranche par son taux élevé, ceux qui sont à cheval sur le Moyen et le Bas-Pays, où la mortalité est plus forte en plaine, sans compter ceux qui sont divisés en une partie périurbaine et un secteur rural profond tels que Audeux, Boussières, Marchaux, Hérimoncourt, Pontarlier.

L'abaissement général de la mortalité, noté ici, n'est qu'un aspect local d'un phénomène général lié, on le sait, au progrès de l'hygiène, de la nutrition, de l'instruction, des conditions de travail et de l'encadrement médical, hospitalier et social. Le progrès porte d'ailleurs plus sur la diminution de la mortalité infantile, qui passe en France de 113 ‰ en 1945 à 20,4 ‰ en 1968, que sur l'abaissement de la mortalité des adultes. La diminution plus nette du taux brut de mortalité dans les villes du Doubs que dans les campagnes tient certainement au fait que les facteurs énoncés plus haut ont plus joué en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais l'écart croissant entre villes et campagnes tient surtout au rajeunissement des premières, par l'immigration, et au vieillissement des secondes par l'exode rural. Dans la plupart des cas, toutefois, le vieillissement de la population rurale a été insuffisant pour annihiler l'abaissement du taux brut de mortalité lié aux progrès médico-sociaux. Il l'a été

**TAUX BRUT DE MORTALITÉ
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1962 ET 1968**

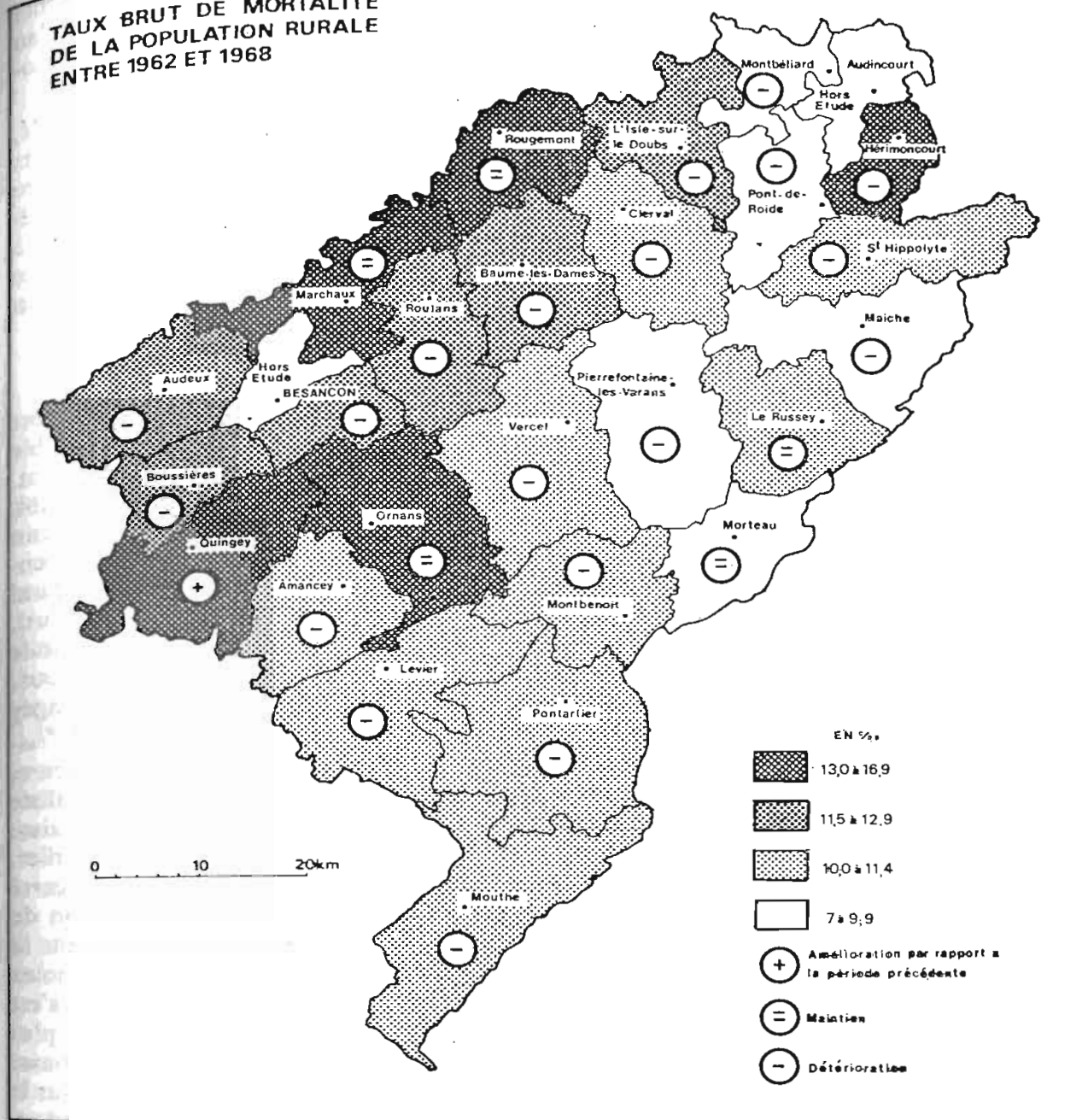


FIG. 33.

d'autant plus que le bilan migratoire des campagnes s'est, nous le verrons, amélioré presque partout.

La diminution du taux de mortalité des campagnes du Doubs a été supérieure à celle de ses voisines, à la fois parce qu'elles sont plus jeunes, plus fécondes et parce que leur déficit migratoire s'est sérieusement abaissé pour devenir maintenant inférieur à celui de la France rurale. Quant à l'alignement des taux de mortalité sur la taille des communes, il est dû plus que jamais à ce que le bilan migratoire lui-même s'y ajuste. Les personnes âgées sont relativement de plus en plus nombreuses dans les petites communes touchées par l'exode rural, et cela pèse sur la

mortalité. Précédemment, l'incidence du bilan migratoire était encore trop récente pour structurer la mortalité en fonction de la taille. Maintenant l'effet du bilan migratoire est suffisant. C'est un nouvel aspect de la banalisation de l'espace démographique.

Enfin l'opposition entre la partie haute du département, à faible mortalité, et la partie basse, au taux plus élevé, s'explique évidemment par les mêmes facteurs qu'entre 1954 et 1962. Malgré un bilan migratoire généralement plus déficitaire qu'ailleurs, le Haut reste jeune ; sa fécondité, bien qu'entamée, se maintient généralement à un bon niveau. La mortalité y diminue partout, sauf au Russey et à Morteau. Par contre, elle se maintient ou augmente dans cinq cantons de la partie basse, là où le vieillissement accentué de la population se conjugue parfois à un bilan migratoire encore négatif.

b) Le taux brut de natalité s'abaisse mais moins qu'ailleurs.

Le taux brut de natalité du département s'abaisse, entre 1962 et 1968, par rapport à l'époque précédente (21,6 ‰ contre 22,2). Mais le recul est un peu plus faible qu'en France et le taux reste, quoiqu'il en soit, considérable. Comme précédemment, ce taux est plus élevé dans les villes (22,4 ‰) que dans les campagnes (20,2) (tabl. p. 137). Ici encore, l'éventail s'est élargi puisque les unités urbaines ont maintenu à peu près leur natalité alors que celle des campagnes a sensiblement chuté. Cependant, comme le taux des campagnes françaises s'est encore plus tassé, l'espace rural du Doubs demeure beaucoup plus nataliste que la moyenne (près de 4 ‰ de plus). Dans tous les cantons, le taux brut de natalité dépasse largement la moyenne rurale française, tout en ayant baissé dans la plupart, à l'exception de Besançon, Audeux, Vercel (hausse), Ornans, Rougemont, Hérimoncourt (maintien). Seul Quingey — c'était Rougemont au recensement précédent — est en dessous avec 15,6 ‰.

Localement, l'opposition habituelle entre partie haute et partie basse demeure, pour l'essentiel (fig. 34). Elle commence pourtant à se nuancer. Le bloc nataliste du Haut s'effrite ; dans tous les cantons, sauf Vercel, le taux brut de natalité s'abaisse de 1 à 2 ‰. Les pertes sont particulièrement lourdes au Nord et au Sud où Pontarlier, Mouthe, Levier, Saint-Hippolyte perdent entre 2,5 et 5,0 ‰. Dans le dernier carré de haute natalité, le taux s'est détérioré également : de 4,4 ‰ dans le canton de Morteau et un peu plus de 2,5 ‰ dans ceux de Montbenoît et du Russey. Dans la moitié basse, les pertes sont, sauf exception comme Quingey (— 4,6 ‰), moins sévères. C'est là que se localisent tous les cantons dont la natalité a augmenté ou s'est maintenue. Les contrastes sont donc moins vigoureux qu'autrefois puisque les plus fortes natalités ont été nivelées. En outre, au contraste entre parties haute et basse tend à se substituer une opposition entre, d'une part un croissant fertile, appuyé sur le Haut-Pays central et dont les branches descendent vers Besançon et Montbéliard et, d'autre part, des zones marginales moins natalistes. Dans ces zones, certaines communes des cantons de Quingey, Boussières, Marchaux, Mouthe, Roulans ont un taux inférieur à la moyenne nationale.

L'écart entre les communes rurales des Z.P.I.U. et les autres qui précédemment était légèrement en faveur des secondes joue maintenant en faveur des premières (tabl. p. 137). Celles-ci se trouvent donc désormais en position intermédiaire entre les villes et les campagnes profondes, tout en ressemblant plus, pour le moment, aux secondes qu'aux premières. Désormais, le taux des communes rurales des Z.P.I.U. se tient entre 20 et 23,3 ‰. On assiste donc à la mise en place d'un taux spécifique des zones rurales périurbaines ou industrielles.

Enfin, à l'image du taux brut de mortalité, celui de la natalité tend lui aussi à devenir inversement proportionnel à la taille des communes (tableau p. 139).

TAUX BRUT DE NATALITE
DE LA POPULATION RURALE
ENTRÉ 1962 ET 1968

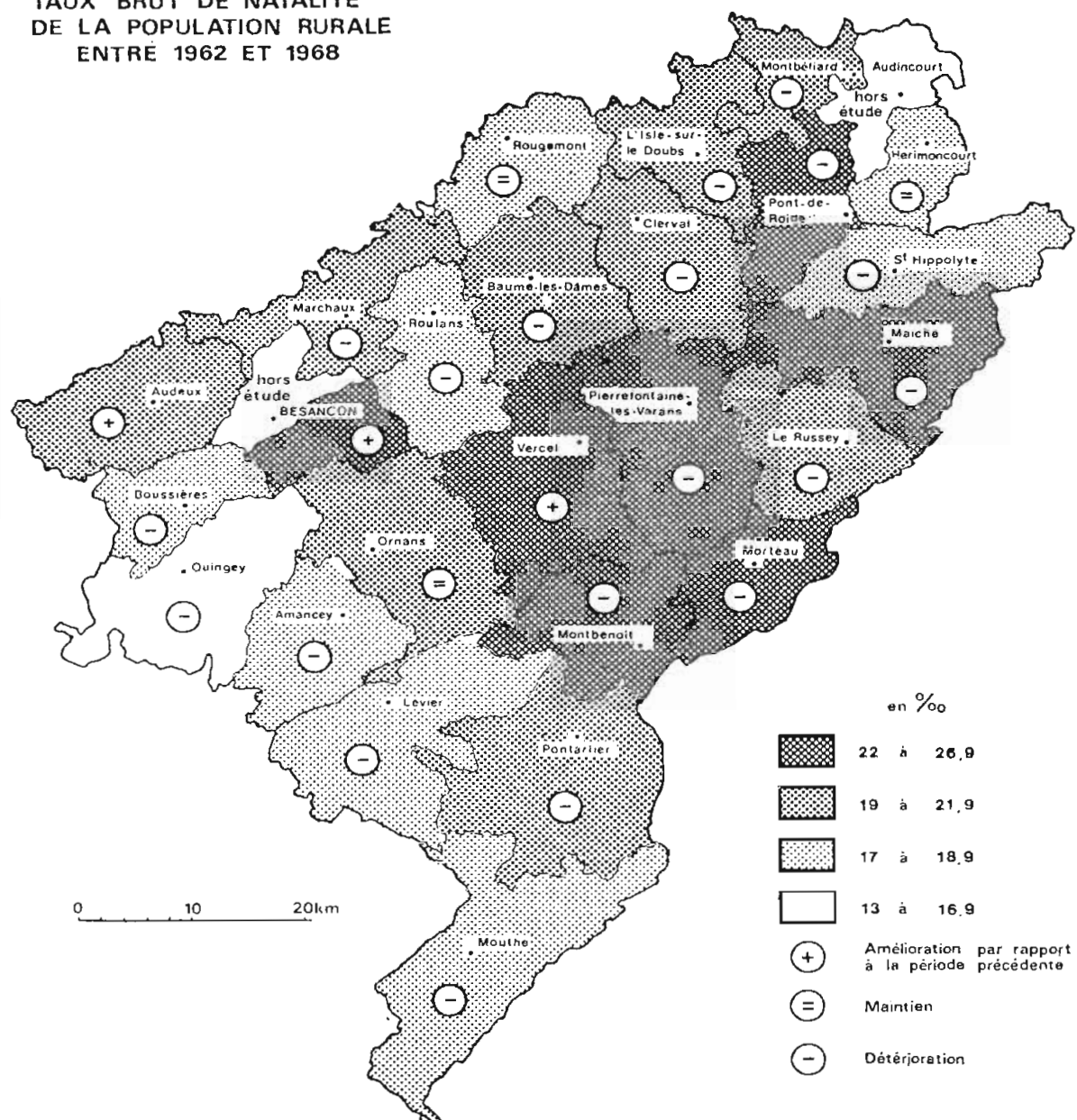


FIG. 34.

A l'exception de la catégorie des 500 à 1 000 habitants, les taux croissent régulièrement des communes de moins de 50 habitants à celles de 1 000 à 2 000.

Ces tendances nouvelles de la natalité sont dues à l'évolution de la structure par âge et au devenir de la fécondité. Du rôle de la structure par âge et de ses attaches avec le bilan migratoire, nous avons dit l'essentiel à propos de la mortalité. Rappelons que c'est le vieillissement, lié à l'exode rural, qui contribue à abaisser le taux brut de natalité des campagnes et qui pousse à l'effritement du bloc nataliste de la partie haute. L'exode rural pèse, en effet, de plus en plus lourd sur la natalité. Il tend à annihiler l'action des différences locales de fécondité. Cela se voit au tas-

sement des oppositions entre les communes rurales des Z.P.I.U. du Haut-Doubs, dont le bilan migratoire déficitaire fait nettement baisser la natalité, et leurs homologues du Bas-Pays, où le bilan, nul ou excédentaire, permet un quasi-maintien de la natalité. Cela se sent au fait que, désormais, le taux de natalité s'aligne à peu près sur la taille des communes, taille qui, nous le verrons, est plus que jamais un facteur essentiel du bilan migratoire. Cela se vérifie également avec le remplacement du bloc nataliste du Haut-Doubs par ce que nous avons appelé le croissant fertile. La forte natalité de ce croissant tient en réalité à deux facteurs différents. Le cœur, correspond à la zone de fécondité traditionnelle du Haut-Doubs, donc à la vieille organisation démographique du département. Les deux branches sont créées, au moins partiellement, par le rajeunissement relatif d'une population rurale qui n'est plus mangée par l'exode rural. Mais l'exode rural, et son corollaire le vieillissement, ne sont pas seuls à jouer un rôle dans l'évolution du bilan naturel. La fécondité intervient également.

c) *Une fécondité en baisse.*

— *Le taux de fécondité générale*, par rapport à la période 1954-1962, est en très nette baisse partout. Il est tombé de 96 à 87 ‰ dans l'ensemble du Doubs, de 98 à 89 ‰ dans les campagnes et de 95 à 85 ‰ dans les villes. Le Doubs reste cependant nettement plus fécond que la moyenne française (76 ‰) bien que l'écart se réduise. Contrairement à ce que pouvait laisser croire un taux de natalité trop influencé par la structure par âge, la fécondité des campagnes (89 ‰) est encore supérieure à celles des villes (85 ‰) et la marge se maintient.

La carte du taux de fécondité générale de la population rurale (fig. 35) n'est pas fondamentalement différente de celle de période précédente. Elle confirme la décrue générale des taux. Seuls quatre cantons ont amélioré leur score et c'est de très peu (1 à 4 ‰). Cependant, dans la partie haute du département, et notamment dans les dix cantons qui formaient le Haut-Doubs fécond, le taux a beaucoup plus baissé qu'ailleurs. De plus, le bloc se disloque : Pontarlier, Levier et plus encore Mouthe ont maintenant nettement décroché. Dans la partie basse, Hérimoncourt, Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs améliorent au contraire leur taux. L'atténuation des contrastes se vérifie donc ici globalement, comme pour la natalité. Elle va se constater également avec l'indice de reproduction Herbin qui, rappelons-le, permet d'éliminer le rôle de la structure par âge et d'apprécier le véritable comportement procréateur des ruraux.

— *L'indice de reproduction* du Doubs est passé de 1,59 à 1,54 d'une période intercensitaire à l'autre, alors que celui de la France ne baisse presque pas (de 1,34 à 1,33). L'indice de reproduction des ruraux du Doubs s'abaisse également (1,80 à 1,72) ainsi que celui des citadins (de 1,47 à 1,43). L'écart se réduit donc avec les villes, de même qu'avec la France rurale qui, elle, maintient son taux à 1,57. L'abaissement des taux de natalité et de fécondité dans les campagnes correspond donc non seulement à un vieillissement, qui diminue le nombre des femmes en âge de procréer, mais également à une diminution du nombre des enfants mis au monde par chaque femme. Il s'agit donc bien d'un changement de comportement fondamental vis-à-vis de la famille.

Cependant, l'évolution est encore timide et inégale. Comme le fait apparaître la carte (fig. 36), dans 9 cantons l'indice de reproduction a augmenté, mais deux seulement sont dans la partie haute. Ici, sept cantons sur dix dépassaient 1,70 ; ils ne sont plus que quatre. Ce ne sont plus seulement Levier, Pontarlier et Mouthe qui ont décroché, comme pour le taux de fécondité générale, mais encore Saint-Hippolyte et Le Russey qui s'ajoutent à Maîche, doté déjà précédemment d'un

TAUX DE FECONDITE GENERALE
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1962 ET 1968

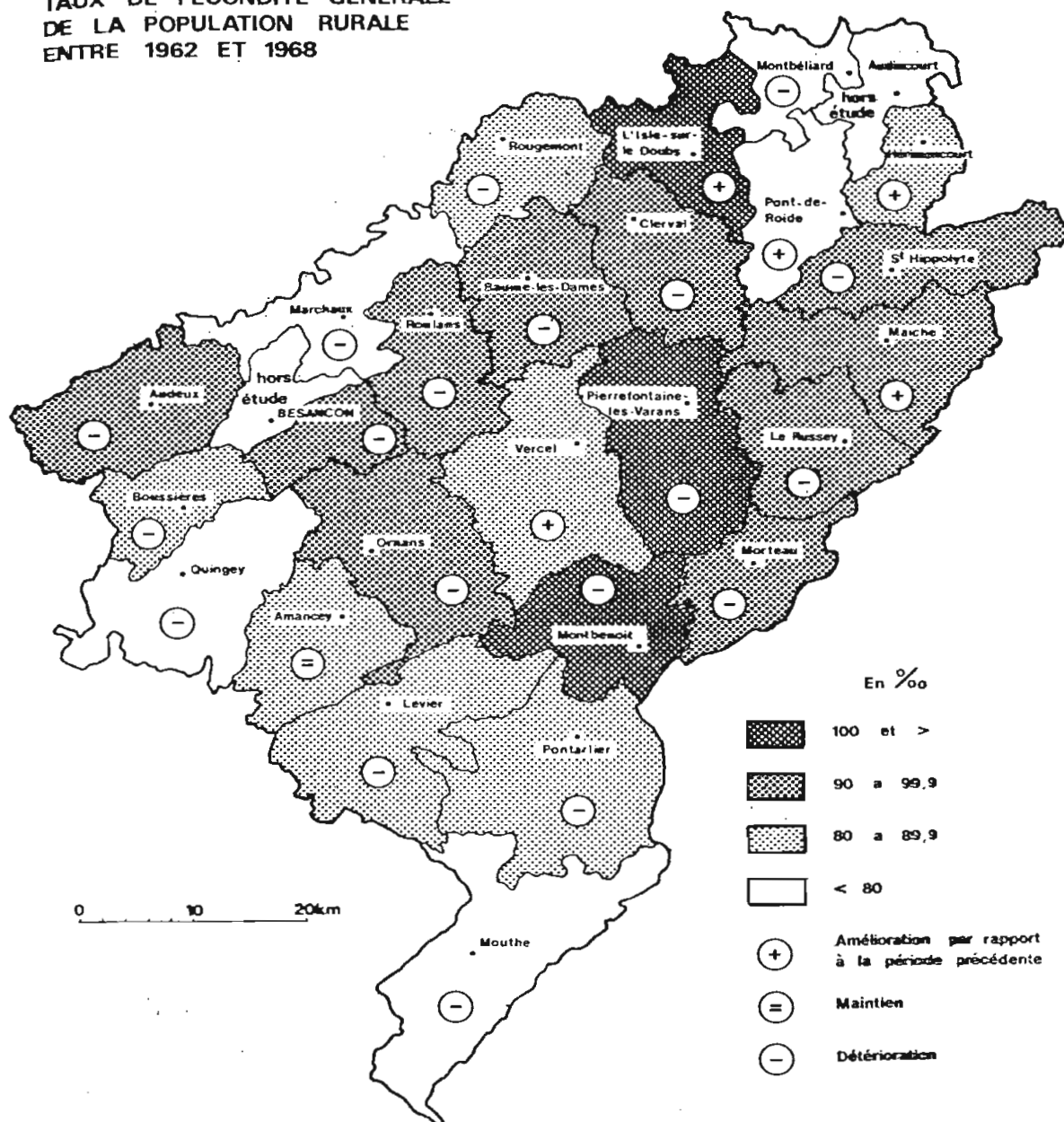


FIG. 35.

indice faible. Dans la partie basse, neuf cantons améliorent ou maintiennent leur indice. Rougemont, Amancey, désavantagés pour les taux précédents par la vieillesse de leur population, apparaissent ici à un bon niveau. Une analyse plus détaillée montrerait que les zones de grande fertilité que les cartes de la natalité et de la fécondité plaçaient sur l'ensemble du Haut-Doubs central, apparaissent plutôt appuyées sur les cantons de Montbenoit, Vercel et même Ornans, c'est-à-dire un peu plus au Sud et un peu plus bas. Elle indiquerait également qu'une césure existe, dans les cantons frontaliers, entre les zones industrielles ou touristiques (Métabief - Saint-Point, Pontarlier, Morteau, Le Russey, Maïche) moins fécondes et leur arrière-pays

INDICE DE REPRODUCTION
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1964 ET 1968

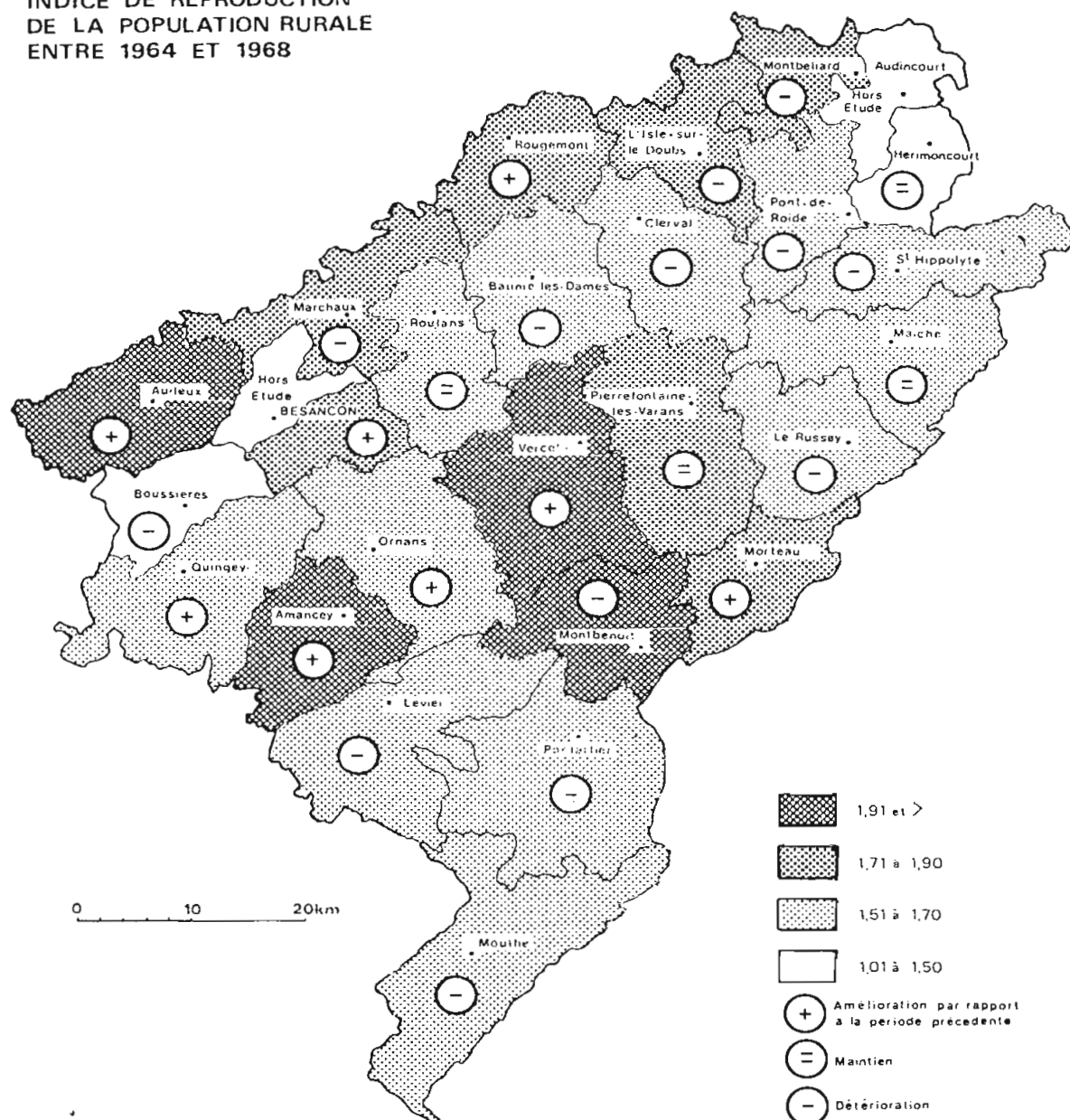


FIG. 36.

plus agricole. Elle confirmerait enfin que certains secteurs du Bas-Pays, vers l'Isle-sur-le-Doubs, Rougemont, Marchaux, Audeux, sont des zones relativement fertiles mais désavantagées par la vieillesse de leur population.

Reprendre en détail l'explication des variations locales de la fécondité, de l'indice de reproduction et du bilan naturel serait répéter, ce qui a été dit pour la période précédente. En effet, la plupart des facteurs que nous avons vu jouer pour expliquer le fort bilan naturel du Doubs, et notamment de son espace rural et de sa partie haute, existent encore : faible mortalité, forte natalité liée à la jeunesse de la population et à son conservatisme, le tout recoupé dans les villes, par le pourcentage des ouvriers et, dans les campagnes, par celui des agriculteurs.

Les éléments nouveaux, apparus au cours de la période 1962-1968, s'expliquent le plus souvent par des facteurs généraux qui dépassent le cadre local. L'abaissement de l'indice de reproduction est commun à la plupart des régions françaises de haute fécondité. Cette baisse est due surtout à la diminution des familles très nombreuses et à la diffusion d'un modèle de famille à 2 ou 3 enfants. Ce dégonflement des familles nombreuses est dû lui-même à toute une série de facteurs dont il est bien difficile de mesurer la portée respective : affaiblissement du sentiment religieux, meilleure connaissance et meilleure maîtrise des techniques contraceptives, détérioration relative de l'aide aux familles, travail des femmes, attitude différente devant l'enfant dont la charge s'alourdit et à qui les parents se doivent d'assurer un avenir, etc. Dans ces conditions, il est logique que l'abaissement de l'indice de reproduction touche plus les régions où ces familles étaient les plus nombreuses, c'est-à-dire les campagnes par rapport aux villes¹ et la partie haute par rapport à la partie basse. Le nivellement des natalités à l'intérieur de l'espace rural ne provient donc pas seulement d'une amélioration du bilan migratoire dans le Bas-Pays (ce qui le rajeunit et augmente sa natalité), mais aussi d'une modification profonde de l'attitude procréatrice dans les zones traditionnellement fécondes.

2. Un bilan migratoire rural encore négatif mais très amélioré.

L'excédent migratoire de l'ensemble du Doubs baisse de près de moitié entre 1962 et 1968, par rapport à la période antérieure. Il se retrouve à égalité avec le taux français (+ 0,5 % par an). Mais la baisse de l'excédent est due essentiellement aux villes, dont le taux tombe de plus de moitié (+ 1,1 % par an contre + 2,4) et même plus précisément aux agglomérations les plus importantes (+ 1,3 contre + 3,0) : à Besançon, l'excédent diminue d'un tiers et, à Montbéliard, des deux-tiers. Certes, le bilan migratoire de ces grands centres est encore deux fois plus excédentaire que celui des autres agglomérations, et 16 000 nouveaux citadins sur 17 500 s'y installent (dont près de 11 000 à Besançon), mais le temps de l'urbanisation sauvage des grandes agglomérations est près d'être clos.

Ce nouveau phénomène tient à deux facteurs. Le premier est la moindre attractivité des grandes villes. La vive croissance du tertiaire laisse encore aux grands centres des atouts considérables mais, dans l'agglomération de Montbéliard, Peugeot commence à ralentir l'embauche ; à Besançon, la dernière grande implantation industrielle (Kelton) date de 1962 et la ville ne compte plus que sur les créations d'emplois dans les établissements existants. Les villes moyennes ou petites, quant à elles, ont bénéficié de la relance de l'industrie horlogère (amélioration du bilan dans toutes les villes du Haut-Doubs horloger), du développement ou de la création d'établissements industriels (Baume-les-Dames, Ornans, Le Valdahon) et plus généralement d'un renforcement de leur secteur tertiaire ; mais comme leur bilan migratoire n'avait pas atteint précédemment un niveau élevé, il reste moyen (+ 0,60 %). Le deuxième facteur est le déclenchement de l'exode urbain. Sans que les villes locales soient vraiment saturées, un nombre croissant de citadins s'installent à la campagne. Nous rechercherons les raisons de ce phénomène complexe plus loin, lorsqu'il aura pris toute son ampleur car, pour le moment, il touche surtout les grandes agglomérations, à peine les villes moyennes et pas encore les petites.

Les retombées de ces mouvements sont cependant déjà sensibles sur l'espace rural. Ici le bilan migratoire est toujours négatif (— 0,6 % par an) mais en nette

1. Les ménages ayant au moins cinq enfants sont deux fois plus nombreux dans le Doubs, à la campagne qu'en ville.

amélioration (— 1,4 entre 1954 et 1962). L'écart avec l'espace urbain s'est réduit de moitié (tabl. p. 145). Le bilan y est maintenant un peu meilleur qu'en France, alors qu'il était beaucoup moins bon auparavant.

Ce sont, évidemment, surtout les communes rurales des Z.P.I.U. qui ont bénéficié de cette amélioration. De négatif (— 0,5 % par an), leur bilan est devenu positif (+ 0,7). Il est meilleur désormais que celui des petites villes et presque du même ordre que celui des agglomérations de 5 000 à 10 000 habitants ; il n'est nettement dépassé que par celui des plus grands centres. Cependant, la situation reste localement contrastée. C'est essentiellement grâce à la Z.P.I.U. de Besançon que le bilan est devenu positif : à elle seule elle gagne 2 570 habitants nouveaux alors que l'ensemble des autres Z.P.I.U. en perd 365. En dehors de Besançon, l'influence des villes joue donc plus pour bloquer l'exode rural que pour provoquer un exode urbain. Le cas des communes rurales de la Z.P.I.U. de Montbéliard, qui ont un bilan migratoire légèrement négatif, mérite toutefois qu'on s'y arrête. Pourquoi une telle différence entre Besançon et Montbéliard ? L'agglomération de Montbéliard (14 000 ha et 21 communes, sans compter les sept communes des agglomérations satellites) est plus vaste que celle de Besançon (8 500 ha et 4 communes) et donc plus à même d'accueillir les postulants à une maison individuelle ; c'est une première raison. En outre, Montbéliard avait pris quelque avance sur Besançon, puisque le solde migratoire des communes rurales de sa Z.P.I.U. était précédemment meilleur ; il peut donc y avoir une sorte de rattrapage. Enfin, Besançon, ville plus tertiaire, est plus bourgeoise ; elle est plantée au milieu d'un plat-pays resté agricole dont l'offre foncière est vaste et donc avantageuse. Elle réunit la plupart des conditions favorables à un exode urbain rapide.

Dans l'espace rural profond lui-même, l'amélioration du bilan migratoire est sensible (de — 2,0 % par an à — 1,3) mais elle est moins nette que dans les communes rurales des Z.P.I.U. Ce mieux est dû moins à un ralentissement de l'exode agricole (c'est-à-dire au départ des agriculteurs de la terre), qui passe de 3,3 % par an à 2,9 %, qu'à une série d'autres facteurs : moindre attractivité des villes, allongement des migrations quotidiennes (en particulier vers la Suisse) qui touchent maintenant l'espace rural profond et évitent donc une installation en ville, enfin meilleur maintien de l'emploi industriel ou tertiaire local.

La taille des communes est un facteur dont l'importance se renforce (tabl. p. 146). Comme précédemment le bilan se détériore lorsque l'on va des plus importantes (+ 0,2 % par an) aux plus petites (— 2,5 %). L'écart entre ces extrêmes s'accroît et désormais les communes de plus de 500 habitants ont un bilan légèrement positif, alors qu'il était autrefois négatif dans toutes les catégories. Le seuil d'attractivité des communes s'est donc très sérieusement abaissé.

La carte du bilan migratoire par cantons (fig. 37) confirme que, à l'exception de cinq cantons, c'est sur l'ensemble de l'espace rural que la situation s'améliore. Désormais, trois cantons seulement ont un déficit supérieur à — 1,7 % par an, alors qu'ils étaient dix précédemment. Le progrès est particulièrement net autour de Besançon ; une première couronne a un bilan positif ; une deuxième, qui va jusqu'à Quingey, Ornans et Vercel, en a un faiblement négatif. Dans la partie haute toutefois, malgré une situation améliorée, la situation reste préoccupante. En dehors de Morteau et Pontarlier, tous les cantons perdent plus de 1,1 % par an.

Les tendances de la période précédente se confirment donc. La partie haute perd peu à peu une substance que sa forte fécondité lui avait permis de conserver longtemps. Partout, c'est en fonction des principaux centres d'emplois industriels et tertiaires que se réorganise l'espace démographique.

**BILAN MIGRATOIRE DE
LA POPULATION RURALE
ENTRE 1962 ET 1968**

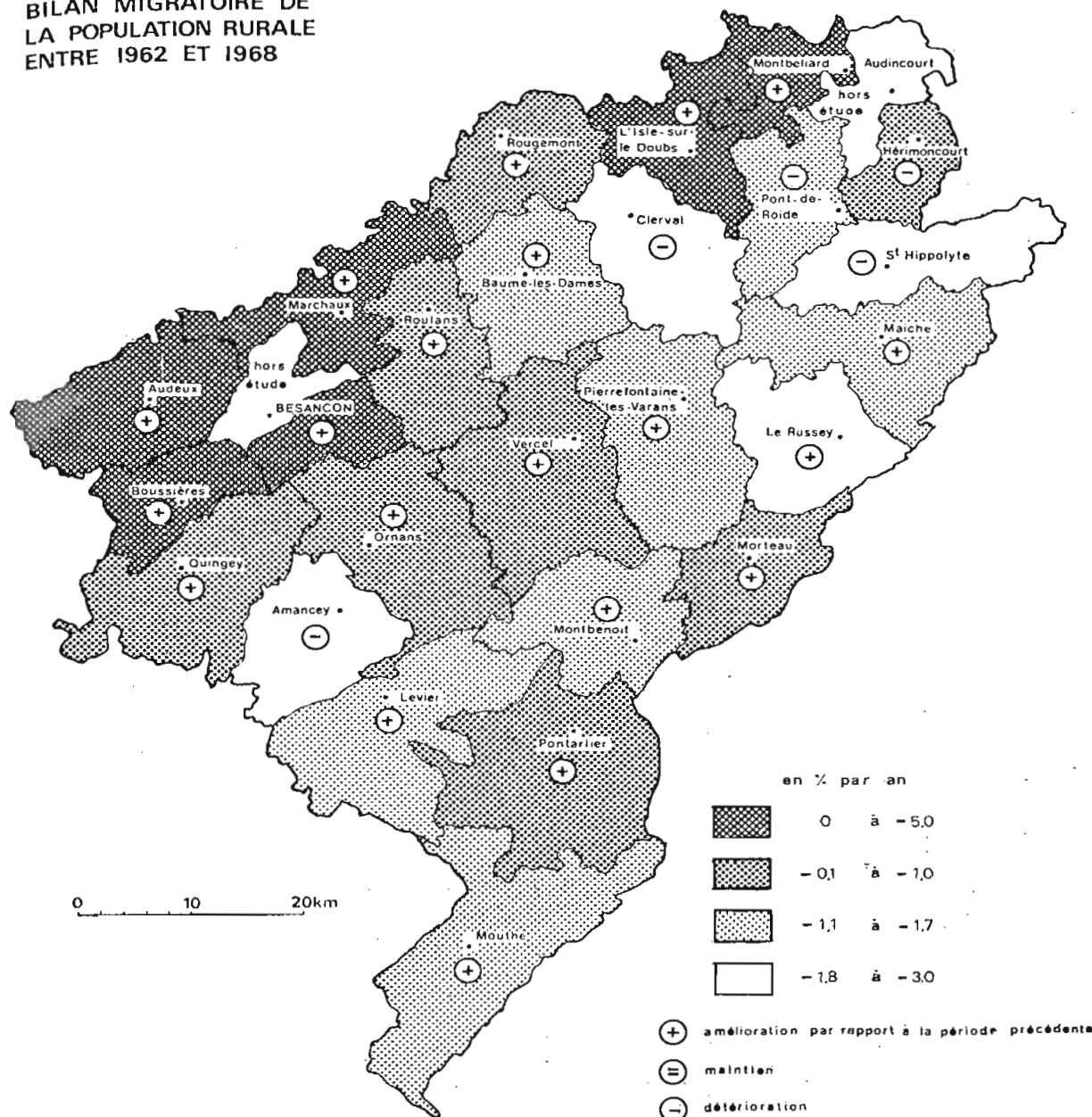


FIG. 37.

3. Bilan naturel, bilan migratoire et évolution démographique.

Le léger gain de population des campagnes s'explique donc tout entier par un moindre déficit migratoire, puisque l'excédent naturel a baissé légèrement. L'évolution améliorée des communes rurales des Z.P.I.U. résulte également d'une amélioration très sensible de leur bilan migratoire, puisque leur bilan naturel est du même ordre que celui des campagnes profondes. De la même façon, la meilleure tenue de leur bilan migratoire permet aux Z.P.I.U. du Bas-Pays de compenser un bilan naturel plus médiocre qu'autrefois et d'avoir finalement des taux de croissance généralement supérieurs à ceux du Haut-Pays.

Le fait que l'évolution démographique des communes soit fonction de leur taille tient à ce que, désormais, le bilan naturel comme le bilan migratoire s'y ajustent. En effet, le bilan naturel est de plus en plus dépendant du bilan migratoire puisque si celui-ci est positif, il y a généralement rajeunissement de la population, donc mortalité moindre et natalité améliorée, et s'il est négatif, évolution en sens inverse. C'est également l'amélioration du bilan migratoire qui fait passer le seuil de dépeuplement de la catégorie des 500 à 1 000 habitants à celle des 200 à 500.

La combinaison de ces facteurs donne des dynamismes démographiques locaux variés (fig. 38). Quatre cantons, tous du Bas-Pays, sont à la fois forts réservoirs et en hausse : Audeux, Besançon-Sud, L'Isle-sur-le-Doubs et Montbéliard. Ils ont

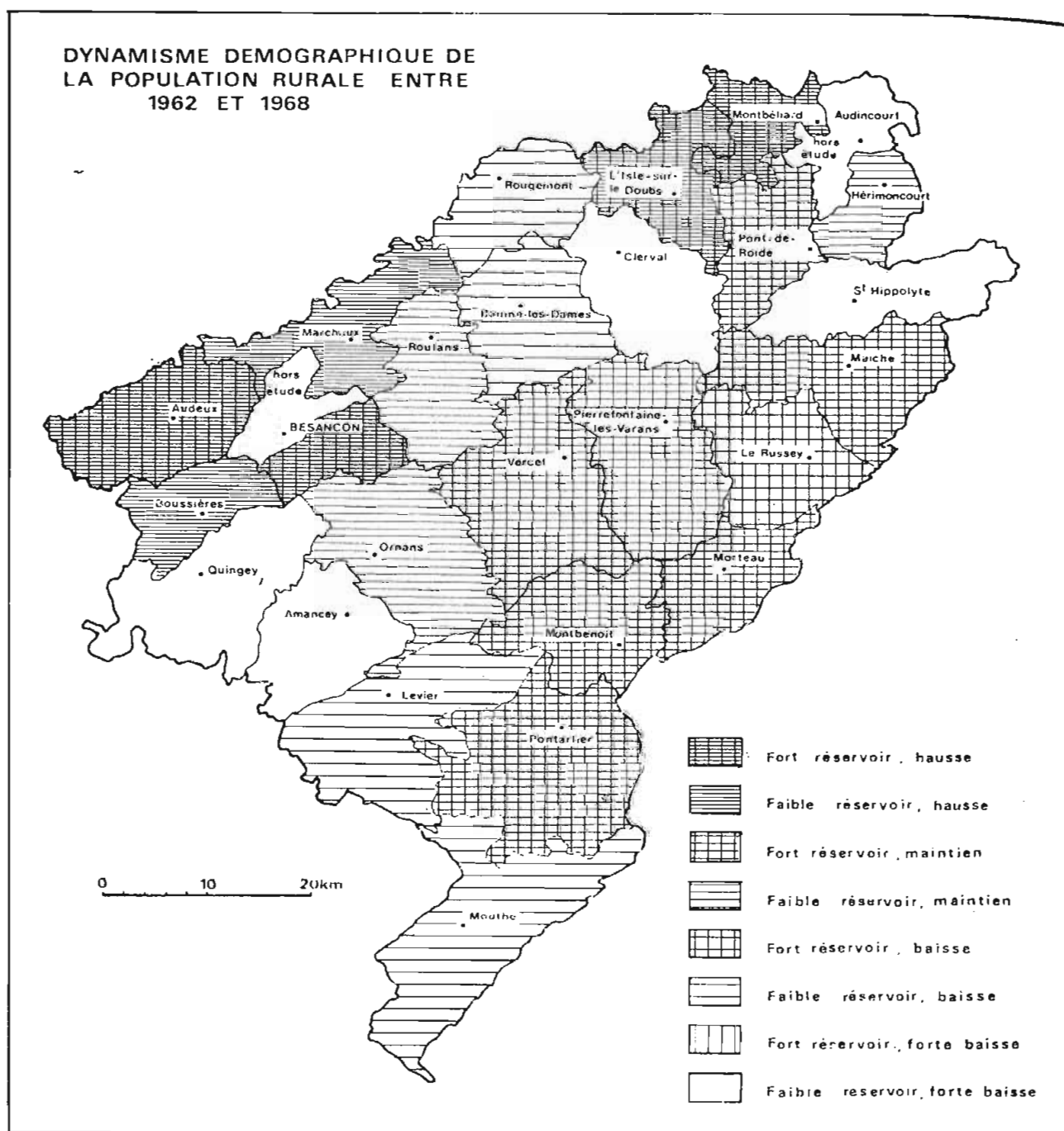


FIG. 38.

à la fois un bon bilan naturel (indice de reproduction bon ou moyen, population plutôt jeune) et un bilan migratoire excédentaire. Deux autres (Boussières, Marchaux) sont de faibles réservoirs (population âgée, indice de reproduction mauvais ou médiocre), en hausse cependant, grâce à un fort bilan migratoire. Tous sont des cantons périurbains de Besançon et Montbéliard. Ils représentent, surtout les premiers, ce qu'il y a de plus dynamique dans l'espace rural.

Parmi les cantons qui se maintiennent, ceux de la partie basse sont, à l'exception de Pont-de-Roide, de faibles réservoirs (Ornans, Roulans, Hérimoncourt), car leur indice de reproduction est faible ou très faible et leur population âgée. Toutefois, leur déficit migratoire est suffisamment mince pour que la population se stabilise. Dans le cas de Pont-de-Roide, le bilan naturel est meilleur (population plus jeune) mais le déficit migratoire plus prononcé. Dans la partie haute, les cantons qui se maintiennent sont tous de forts réservoirs. Que leur indice de reproduction soit bon (Vercel, Montbenoît), moyen (Pierrefontaine-les-Varans, Morteau) ou faible (Pontarlier, Maîche), la population reste jeune ; ainsi, malgré un bilan migratoire médiocre ou même mauvais, la population est stable.

Des cinq cantons en baisse, quatre sont de faibles réservoirs. Parmi ces derniers, trois sont à la fois âgés et dotés d'un indice de reproduction faible, d'un bilan migratoire mauvais (Levier, Mouthe, Baume-les-Dames). Dans le canton de Rougemont, le vieillissement est trop fort pour être compensé par un indice de reproduction moyen ; l'excédent naturel est donc très réduit, mais comme le bilan migratoire n'est que faiblement déficitaire, Rougemont ne tombe pas dans la catégorie des cantons en forte baisse. Dans le canton du Russey c'est, au contraire, la bonne tenue du bilan naturel (population jeune) qui permet de ne pas tomber dans la catégorie inférieure, puisque le bilan migratoire reste catastrophique.

Quatre cantons sont en forte baisse : Quingey, Ornans, Clerval, Saint-Hippolyte. Tous sont de faibles réservoirs, puisque leur indice de reproduction est généralement bas et leur population âgée. Cette situation est aggravée par un bilan migratoire catastrophique. A Quingey, où ce bilan est moins mauvais, c'est le très bas niveau du bilan naturel qui fait basculer ce canton dans la catégorie des plus mal placés.

La période suivante (1968-1975) voit se poursuivre la plupart des tendances dessinées précédemment mais celles-ci prennent une ampleur exceptionnelle.

CHAPITRE IV

1968 — 1975

EXODE URBAIN ET ATTRACTION RURALE

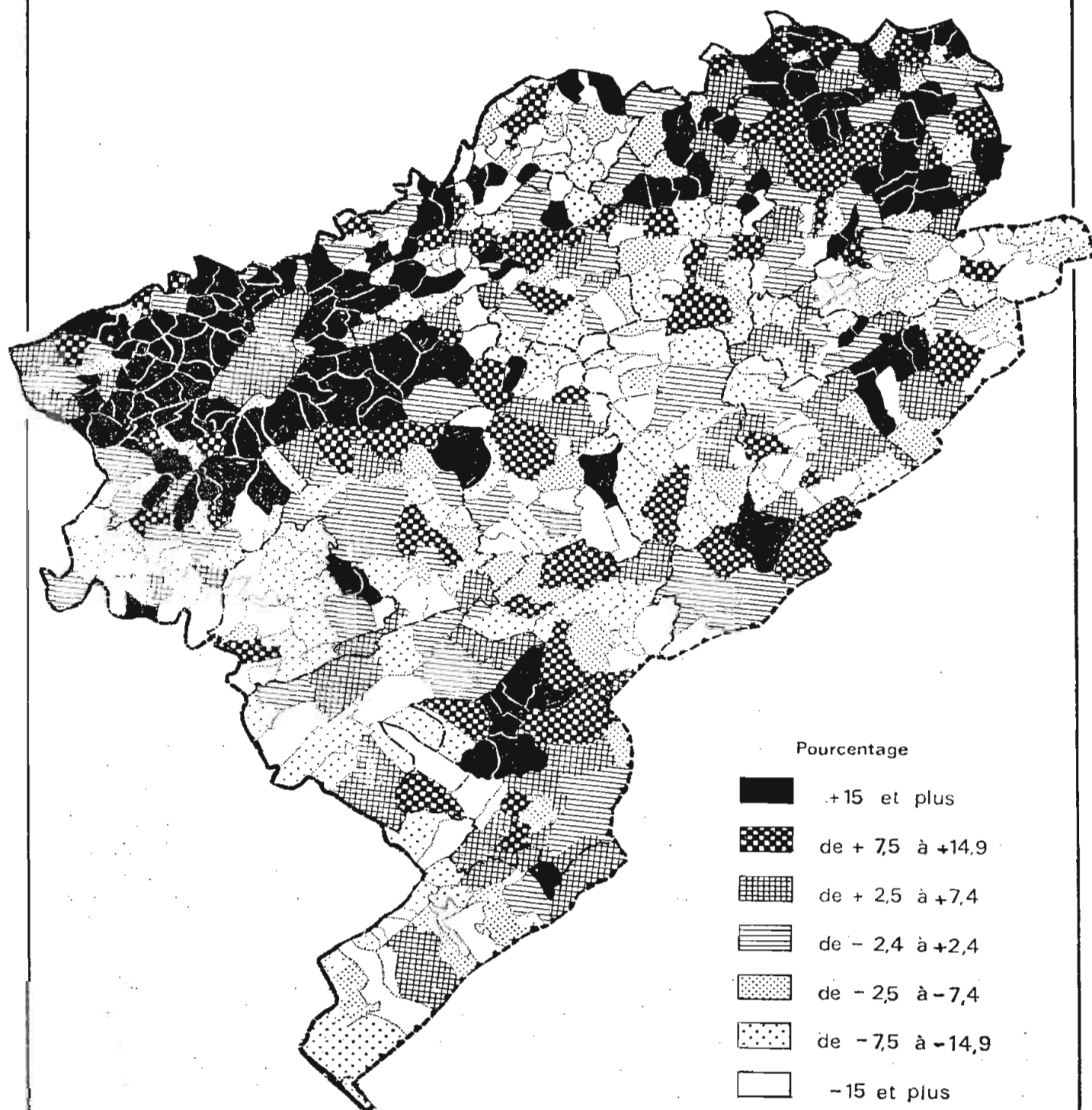
I. UNE CROISSANCE DES CAMPAGNES AUSSI FORTE QUE CELLE DES VILLES

La période intercensitaire 1968-1975 voit les tendances précédentes s'accroître. La croissance de l'ensemble du département est à nouveau plus faible (+ 1,4 % par an contre + 1,7 % entre 1962 et 1968), mais le taux d'accroissement reste supérieur de 40 % à celui de la Franche-Comté et de 75 % à celui de la France.

Dans le département, les axes de croissance démographique restent les mêmes (fig. 39) mais ils se sont élargis, notamment autour de Besançon, et surtout ils se sont renforcés. L'axe du Doubs moyen est désormais continu et il tend à se doubler d'un axe secondaire qui suit l'Ognon ; c'est maintenant tout le Bas-Pays, à l'exception d'un certain nombre de communes des cantons de Rougemont et Roulans, qui est en progrès. Cet axe s'est plus encore renforcé que dilaté : une couronne continue de communes qui ont augmenté leur population de plus de 15 % entoure Besançon. Elle touche la vallée de l'Ognon et déborde en Haute-Saône. Vers le Sud elle déborde largement le plateau. La couronne est moins nette autour de l'agglomération de Montbéliard. On y reconnaît tout de même une bande d'accroissement de plus de 7,5 % (et souvent plus de 15 %) qui va du Sud du canton d'Hérimoncourt à l'Ouest de celui de Montbéliard et qui lance une antenne le long de la vallée du Doubs jusqu'à Clerval. L'axe du Haut-Doubs s'est beaucoup renforcé vers Pontarlier, un peu moins vers Maîche - Le Russey et Morteau. Il n'est pas encore continu, mais un ruban d'évolution positive est en voie de le connecter au Pays de Montbéliard. Vers le Sud, la zone touristique de Saint-Point - Métabief se dilate. Enfin, le double ruban de croissance qui, de Besançon, menait vers Morteau, par Valdahon, Vercel et vers Pontarlier par la Haute-Loue se renforce légèrement.

La carte fait apparaître encore un phénomène nouveau. Les agglomérations y forment généralement des taches claires, au milieu d'une périphérie plus foncée. C'est que leur rythme de progression s'est, à nouveau, très sérieusement abaissé. Il n'est plus que de + 1,5 % par an contre + 2,4 % entre 1962 et 1968. A Montbéliard, la diminution est modérée (de + 2,5 % par an à + 2,1 %). Par contre, elle est spectaculaire à Besançon, où la cadence tombe des deux-tiers (de + 3,0 % par an à + 1 %). Les écarts entre les agglomérations se réduisent. Les deux plus importantes ont

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1968 ET 1975



D'après D. MATHIEU J. PRAICHEUX Atlas F-C.

FIG. 39.

désormais un rythme de progression à peu près semblable à celui des autres (+ 1,6 % par an contre + 1,5). Le taux d'urbanisation du département a peu évolué (68 % contre 67 %). C'est donc que les écarts entre villes et campagnes se sont encore atténués.

Entre 1968 et 1975, la population des campagnes augmente de 13 000 personnes, soit de 9,5 % (+ 1,3 % par an). Ce n'est donc plus le simple maintien de la période précédente. La situation reste meilleure qu'en France où l'on est passé d'un déclin entre 1962-1968, à un simple maintien entre 1968-1975. Surtout, la croissance de la population rurale du département est à peu près aussi forte que celle de la population urbaine (+ 1,3 % par an, contre + 1,5 %). Cette amélioration se fait sentir sur une bonne partie de l'espace rural. Il n'y a plus que deux cantons (Amancey et Saint-Hippolyte), dont la population rurale régresse sensiblement (— 0,9 % par an au moins) contre 4 précédemment ; et 10 cantons, au lieu de 6, progressent de 1,1 % par an ou plus. Cependant, tout l'espace rural n'est pas pour autant stabilisé. Dans 10 cantons sur 25 la population rurale diminue encore peu ou prou, et dans 5 d'entre eux la régression s'est aggravée par rapport à la période intercensitaire précédente. Enfin l'écart s'est amplifié entre les espaces périurbains ou industriels et les espaces ruraux profonds.

Les communes rurales des Z.P.I.U. qui avaient crû, entre 1962-1968, à une cadence moins élevée que celle des agglomérations, augmentent désormais à un rythme deux fois supérieur (+ 3,2 % par an contre + 1,5 %) (tabl. p. 128). Leur progression est six fois plus rapide qu'entre 1954 et 1962. Elles gagnent, à elles seules, 14 200 habitants sur les 31 300 supplémentaires que compte le département. Dans toutes les Z.P.I.U., l'évolution est positive. Elle l'est faiblement dans celles d'Ornans et du Russey, nettement dans toutes les autres. Généralement, la population des communes rurales augmente plus rapidement que celle des agglomérations qui les commandent. Parmi les 27 communes du département qui se sont accrues de plus de 60 %, trois seulement font partie d'une agglomération ; toutes les autres sont périurbaines.

Le cas de la Z.P.I.U. de Besançon, déjà exceptionnel antérieurement, est devenu spectaculaire. Les communes rurales y ont augmenté leur population d'un tiers en sept ans. A elles seules elles accueillent près des trois-quarts des nouveaux ruraux du Doubs. Leur progression est presque cinq fois plus élevée que celle de l'agglomération bisontine et deux fois et demie plus que celles des communes rurales de la Z.P.I.U. de Montbéliard. La population rurale du canton de Besançon-Sud augmente de moitié, celle des cantons d'Audeux et Marchaux de 40 %. Sur les 24 communes rurales périurbaines qui ont accru leur population de 60 % au moins, 18 font partie de la zone bisontine ; six ont doublé leur population en 7 ans ! La progression, dans la partie rurale de la Z.P.I.U. de Montbéliard, est plus modérée. Elle est un peu moins rapide que dans l'agglomération (+ 13,0 % contre + 15,4 %). Elle n'absorbe que 2 500 nouveaux ruraux, sur les 14 200 de l'ensemble du département, et trois communes seulement s'accroissent de plus de 60 %. L'ensemble des autres Z.P.I.U. n'a recueilli que 10 % des nouveaux ruraux. Le cas de Pontarlier est intéressant en ce sens que la croissance des communes rurales périphériques y est double de celle de l'agglomération (+ 20,5 % contre + 9,4). A côté de ces espaces sur lesquels se déversent les citadins, les espaces ruraux profonds connaissent des tribulations diverses.

Les communes rurales hors-Z.P.I.U. ont encore légèrement amendé leur situation depuis 1962-1968 (— 0,3 % contre — 0,4 % par an). On semble donc aller, lente-

1. Z.P.I.U. comprenant au moins une agglomération urbaine.

ment, vers une stabilisation de cette population. Cependant bien des points restent sombres. Ces communes rurales profondes ont encore une évolution négative et leur place dans l'ensemble rural s'amenuise. Désormais, il n'y réside pas plus d'habitants que dans les communes rurales des Z.P.I.U. (50,6 % contre 58 % précédemment). Leur dynamisme, quoique amélioré, est en recul relatif par rapport à celui des autres communes.

Les situations sont inégales d'un secteur à l'autre. La situation est stabilisée, ou presque, sur les Premiers Plateaux, en dehors de leurs extrémités (Saint-Hippolyte au Nord, Amancey au Sud) mais elle est difficile dans le Haut-Pays, en dehors des cantons périurbains ou industriels de Pontarlier, Morteau et Maîche. Dans le Bas-Pays, seul Rougemont reste en position délicate. Dans cinq cantons, la situation s'est aggravée depuis 1968. Cette détérioration est minime dans les cantons de Mouthe et de Rougemont (de $-0,4$ à $-0,6$ % par an) ; elle est plus nette à Montbenoît et à Pierrefontaine-les-Varans (de 0 à $-0,6$ %). Elle est beaucoup plus sérieuse dans le canton de Saint-Hippolyte (de $-1,1$ à $-1,5$ %) parce qu'elle dégrade encore une situation déjà autrefois difficile. Désormais ce canton est en aussi mauvaise posture que celui d'Amancey qui, malgré un certain mieux (de $-2,3$ % par an à $-1,5$ %) reste le moins bien placé.

Comme précédemment, enfin, les communes rurales ont une évolution d'autant plus favorable qu'elles sont plus peuplées (tabl. p. 130). Les communes de moins de 50 habitants perdent, en moyenne, 2 % par an, celles de 1 000 à 2 000 en gagnent 2,9 %. L'éventail, cette fois, s'est ouvert mais ce n'est pas parce que les petites communes sont en moins bonne santé : en dessous de 200 hab. la situation n'a guère changé. C'est surtout parce que les plus importantes améliorent sensiblement leur score (de $+0,9$ % à $+2,9$ % pour les communes de plus de 1 000 hab.). Le seuil de dépopulation se situe désormais vers 300 habitants.

La nouvelle amélioration démographique que connaît la campagne entre 1968 et 1975 n'est pas imputable à un bilan naturel plus favorable, bien au contraire. C'est du côté du bilan migratoire qu'il faut en chercher les raisons.

II. UN BILAN MIGRATOIRE EN HAUSSE VIGOUREUSE UN BILAN NATUREL EN FORTE BAISSÉ

Entre 1968 et 1975, le poids du bilan migratoire dans l'évolution démographique devient essentiel. On se souvient qu'entre 1954 et 1962, il n'intervenait que modérément dans la différenciation de l'espace démographique rural, en ce sens qu'il était très mauvais ou mauvais partout, sauf en quelques rares cantons périurbains. Entre 1962 et 1968, nous l'avons vu peser déjà beaucoup plus lourdement sur l'évolution de la natalité et de la mortalité, par le biais de la structure par âge. Entre 1968 et 1975, il commande plus encore le mouvement démographique. C'est pourquoi nous l'analyserons en premier lieu.

1. Un bilan migratoire désormais positif.

La poursuite des tendances antérieures du bilan migratoire est désormais telle qu'elle bouleverse un certain nombre de données que l'on pouvait considérer

comme structurelles précédemment. L'excédent migratoire de l'ensemble du département continue de baisser sensiblement puisqu'il passe de + 0,5 % par an à + 0,3 % (+ 0,9 % dans les années 1954-1962). Il n'est qu'à peine supérieur à celui de la France (+ 0,2 %). La moindre attractivité du département vient surtout de la moindre attirance pour ses villes. Le taux urbain est désormais à peine positif : + 0,12 % par an, contre + 1,1 et + 2,4 au cours des périodes précédentes. La chute a été particulièrement brutale dans les deux principales agglomérations (de + 1,3 % par an à + 0,1) et plus précisément à Besançon dont le bilan, très positif antérieurement (+ 2,7, puis + 1,7 %), est désormais négatif (— 0,4 %). Il y a désormais plus de bisontins qui quittent la ville que de nouveaux habitants qui s'y installent. Retournement d'ampleur inattendue ; on prévoyait couramment 140 000 habitants à Besançon en 1975, la ville n'en atteint que 126 000. Montbéliard est moins touchée mais son bilan migratoire se détériore tout de même (+ 0,8 % par an à + 0,7 %). Que s'est-il passé ?

Les deux facteurs que nous avons vus à l'œuvre entre 1962 et 1968 continuent de jouer. Peugeot a atteint cette fois un palier : 35 000 salariés en 1970, 36 000 en 1975. A Besançon, aucun établissement de plus de 100 salariés ne s'est installé depuis 1970. Bien au contraire, les grands établissements (Rhodiaceta, Kelton, Compteurs Schlumberger) dégonflent leurs effectifs. Un début de reflux industriel sur la périphérie rurale, la crise horlogère, puis la crise mondiale qui se fait sentir depuis la mi-1974 se conjuguent pour affaiblir l'attractivité de Besançon, malgré un certain rattrapage du secteur tertiaire dans le commerce, l'administration, les services aux entreprises, les loisirs et l'enseignement. Cependant, c'est le deuxième facteur qui explique, surtout pour Besançon, l'effondrement de l'excédent migratoire. Il s'agit de l'exode urbain qui se développe entre 1968 et 1975 avec une ampleur sans précédent. Près de 14 500 personnes nouvelles viennent s'installer dans les communes rurales des Z.P.I.U., contre 2 500 dans les villes. Désormais, les rurbains sont presque aussi nombreux que les ruraux profonds (49,4 % contre 50,6 %).

L'origine du phénomène est complexe et controversée. Le « déversement urbain » s'inscrit évidemment dans un contexte économique et technologique connu. Le niveau de vie s'est élevé. Les moyens de transports individuels se sont multipliés et leur coût s'est, au moins jusqu'en 1973, relativement abaissé. La compétition sur le marché foncier urbain est devenue trop vive pour que les classes moyennes puissent y avoir accès, alors qu'en zone périurbaine l'offre potentielle est largement supérieure à la demande et donc le prix du terrain plus accessible. En outre, les postulants à une maison trouvent à la campagne des avantages tels que des impôts locaux moins élevés, une liberté et une souplesse d'implantation plus grande qu'en ville.

Ainsi un marché des terrains à bâtir en zone périurbaine s'est organisé. Certes, les ventes de particulier à particulier ont continué mais d'autres intermédiaires sont peu à peu intervenus. Des maires ont offert des terrains à bon marché pour revivifier leur commune, en attirant de nouveaux ruraux. Des lotisseurs privés, occasionnels ou professionnels se sont lancés. Des petits promoteurs ont trouvé là un marché à leur taille. Des « builders », vendeurs de maisons types intégrées dans un ensemble ont lancé des opérations plus larges. Alors ont fleuri les « domaines » — parfois sans château — les « clos » — rarement enclos — les « roseraies » — sans roses — etc. Peut-on, pour autant, donner une explication uniquement économique à ce phénomène ? Peut-on voir, dans la rurbanisation un phénomène créé artificiellement par les vendeurs de terrains et de maisons ? Certainement pas. Comme le notent justement G. Bauer et J. M. Roux, « les mécanismes des marchés foncier et immobilier, peu favorables à la rurbanisation, n'en sont pas le moteur essentiel (...) Toute explication de la rurbanisation, trop limitée à la sphère de production du

logement et de la ville, relève d'une illusion rationaliste, d'une analyse dialectique trop étroite et univoque. Elle est réductrice »².

La rurbanisation est en effet tout autant un phénomène socio-culturel qu'économique. Il s'agit de la diffusion dans le public, et pas uniquement pour des raisons économiques, de multiples valeurs plus ou moins interreliées. La ville, représentée souvent comme inhumaine, saturée, polluée, bruyante, est souvent dépréciée. La campagne, devenue symbole de nature, de silence, de liberté et de chaleur humaine est magnifiée. Au « bloc », synonyme de « cage à poules », d'entassement, de promiscuité, on oppose la maison individuelle symbole de liberté, de propriété, d'indépendance, de création personnelle et de prestige social. Que la réalité ne corresponde pas toujours à l'image et nous le verrons plus loin, c'est évident. Il s'agit, fondamentalement d'un mythe, c'est-à-dire d'une représentation de faits ou de personnages réels déformés ou amplifiés par l'imagination collective. Mais ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un mythe que tout cela n'a aucune importance. Comme le dit P. H. Chombart de Lauwe, « la représentation ou le mythe ont autant d'importance que la réalité »³. Au mythe de la ville, considérée précédemment comme seule apte à épanouir toutes les possibilités de l'individu, a succédé le mythe de la campagne. Hors la maison, le jardin et la pelouse, point de salut. Le mythe de la campagne, associé à celui de la maison est d'autant plus puissant qu'il a une profondeur individuelle inégalée. Il comble, au moins apparemment, mais c'est la représentation qui compte, les deux besoins fondamentaux de l'individu : la sécurité, symbolisée par la clôture, les défenses aux fenêtres, la tranquillité du lieu et l'identité, symbolisée par l'architecture de la maison, l'agencement des abords et l'existence d'une boîte aux lettres individuelle...

Ces besoins s'étaient concrétisés, jusqu'ici, uniquement dans les classes les plus riches. Dans les autres catégories sociales, certains de ces besoins s'exprimaient autrement, dans l'automobile, les vacances, la copropriété, la résidence secondaire, la mode ou tout simplement dans la promenade dominicale à la campagne... La hausse du niveau de vie permet désormais de faire espérer à un plus grand nombre de familles la réalisation de ce qui est devenu un besoin social. Les mass media amplifient le mouvement. Les promoteurs l'étoffent : « vous serez fier de votre maison ! » affirme-t-on aux futurs heureux propriétaires. Ce qui ne signifie pas qu'il faille y voir uniquement le dernier avatar du capitalisme. Les phénomènes technologiques, économiques, sociaux et culturels y sont étroitement associés. Les uns permettent aux autres d'affleurer, sans pour autant les déterminer. Reprenons encore G. Bauer et J. M. Roux : « si les Français veulent leur maison, c'est autant pour avoir lu du Bellay (ajoutons-y Pergaud...) et chanté le Val de Loire à l'école, que pour avoir été touché par la publicité de Lewitt ou de Kaufmann and Broad, promoteurs américains nouvellement arrivés sur le marché ».

Nous voyons la confirmation de la nature partiellement mythique du phénomène dans ce que la rurbanisation n'est plus seulement un phénomène périphérique des grandes cités « inhumaines ». Elle touche désormais les alentours des villes moyennes et même des petites, c'est-à-dire des zones où le rôle des lotisseurs (en dehors des collectivités locales), des builders et promoteurs divers est faible ou nul, ou donc les processus sont principalement individuels. Elle atteint des villes de moins de 10 000 habitants qui sont bien loin d'être saturées ou inhumaines. Ce qui compte donc, c'est moins l'image de la ville que l'on a sous les yeux que l'image de la ville telle que le mythe la donne à imaginer.

2. BAUER (G.), ROUX (J.M.) (1) (p. 103).

3. CHOMBART DE LAUWE (P.H.). (18).

C'est ainsi que, localement, dans toutes les catégories de ville, le bilan migratoire a baissé. Il est maintenant de $+ 0,1 \%$ par an, que l'on soit dans la catégorie des villes de moins de 5 000 habitants ou dans celles des plus de 100 000. Autant dire qu'il n'est pas loin d'être nul partout. Le phénomène d'exode urbain ne touche donc plus seulement les villes les plus importantes comme précédemment. Une preuve supplémentaire : désormais, partout, les communes rurales des Z.P.I.U. ont un bilan migratoire meilleur que celui de leur agglomération. L'excédent est deux fois plus élevé dans la Z.P.I.U. de Montbéliard et dix fois, ou plus, dans celles de Besançon ou Pontarlier que dans la ville-centre. Dans les autres, l'écart est toujours net, sauf à Maîche où les excédents sont comparables.

Dans ces conditions l'espace rural est en train de se couper en deux. Globalement son bilan migratoire, de négatif qu'il était ($- 0,6 \%$ par an), est devenu positif ($+ 0,7 \%$). Il est maintenant en bien meilleure posture que l'espace rural français (bilan nul), alors qu'entre 1954-1962 il était plus mal placé et qu'entre 1962-1968 il était au même niveau. Et surtout, nouveauté considérable par rapport à 1954-1962 et même à 1962-1968, les communes rurales sont désormais plus attractives que les villes ! ($+ 0,7 \%$ par an contre $+ 0,1$). Mais ce redressement est dû surtout aux communes rurales des Z.P.I.U. dont l'excédent passe de $+ 0,7 \%$ par an à $+ 2,4$, alors que les autres, malgré un certain progrès, ne peuvent encore retenir leurs habitants ($- 1,0 \%$ par an). Pour les communes rurales profondes, l'amélioration très nette qui s'était produite précédemment (de $- 2,0 \%$ par an à $- 1,3$) est devenue plus discrète. Ici, l'exode agricole continue. Les aires de ramassage qui s'étaient élargies précédemment se sont stabilisées. Peut-être même sent-on déjà, au moment du recensement, le reflux des migrations quotidiennes vers la Suisse qui, rappelons-le, intéressent pratiquement tous les espaces ruraux profonds du Haut-Doubs.

L'amélioration du bilan migratoire se ressent à peu près partout (fig. 40). Cependant, quatre des cantons où il s'est détérioré ou seulement stabilisé sont dans la partie haute (Vercel, Montbenoît, Pierrefontaine-les-Varans) contre un seul (Rougemont) dans le Bas-Pays. Est-ce à dire que nous retrouvons, une nouvelle fois, l'opposition habituelle entre une partie haute qui se vide et une partie basse qui progresse ? Dans une certaine mesure oui. Dix des douze cantons dont le bilan migratoire est positif sont dans le Bas-Pays ou sur le rebord des Premiers Plateaux. Dans le Haut, seuls Morteau et Pontarlier y parviennent. Mais le phénomène se comprend mieux, désormais, dans le cadre d'une opposition entre zones rurales périurbaines et zones rurales profondes que dans celui d'une opposition entre partie haute et partie basse. Avec l'appui de la carte du bilan migratoire par commune (fig. 41) la démonstration est aisée.

Le bilan migratoire positif des cantons de Quingey, Boussières, Audeux, Besançon-Sud, Roulans, Marchaux, tient évidemment à ce que ceux-ci tombent dans la zone rurbanie de Besançon. Ces cantons sont concernés dans leur presque totalité, sauf la partie Sud de Quingey, l'extrême Sud de Boussières et quelques communes des cantons de Roulans, Marchaux et Audeux. Besançon laisse, sur la carte, une large tache claire au milieu d'un premier anneau où le bilan migratoire est positif de plus de 15% et parfois de plus de 50% . Ce qui est frappant, c'est la limite très stricte de la zone rurbanisée. Le passage se fait souvent sans transition de $+ 15 \%$ à $- 5$ ou même $- 15 \%$. Ce qui l'est encore plus, c'est l'élargissement de la zone et l'accroissement des excédents par rapport à la période antérieure.

La zone rurbanie de Montbéliard touche les cantons de l'Isle-sur-le-Doubs, Pont-de-Roide, Hérimoncourt et Montbéliard qui lui doivent leur bilan migratoire positif. Mais ici, la situation est plus complexe que vers Besançon. L'agglomération

BILAN MIGRATOIRE DE
LA POPULATION RURALE
ENTRE 1968 ET 1975

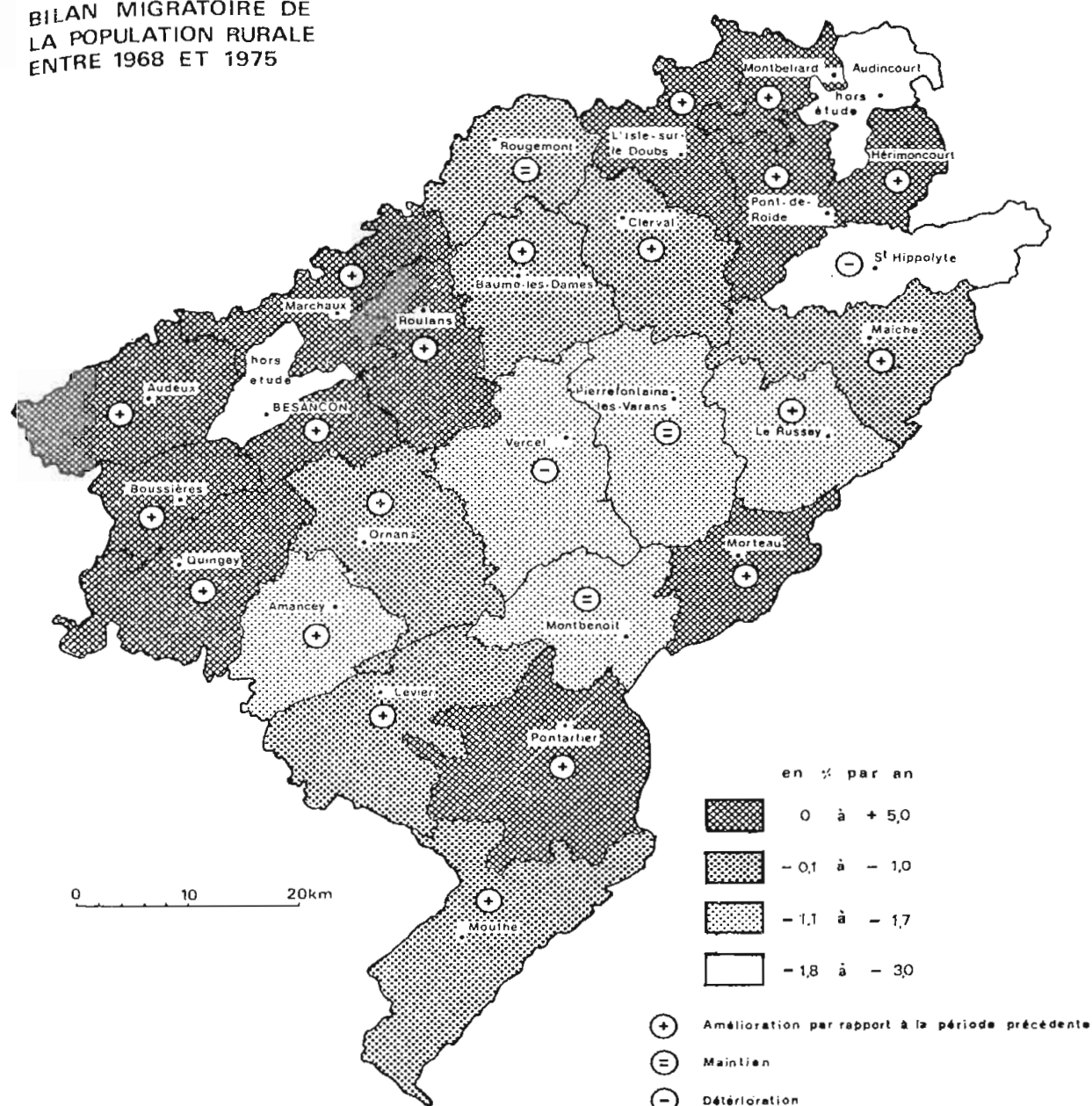
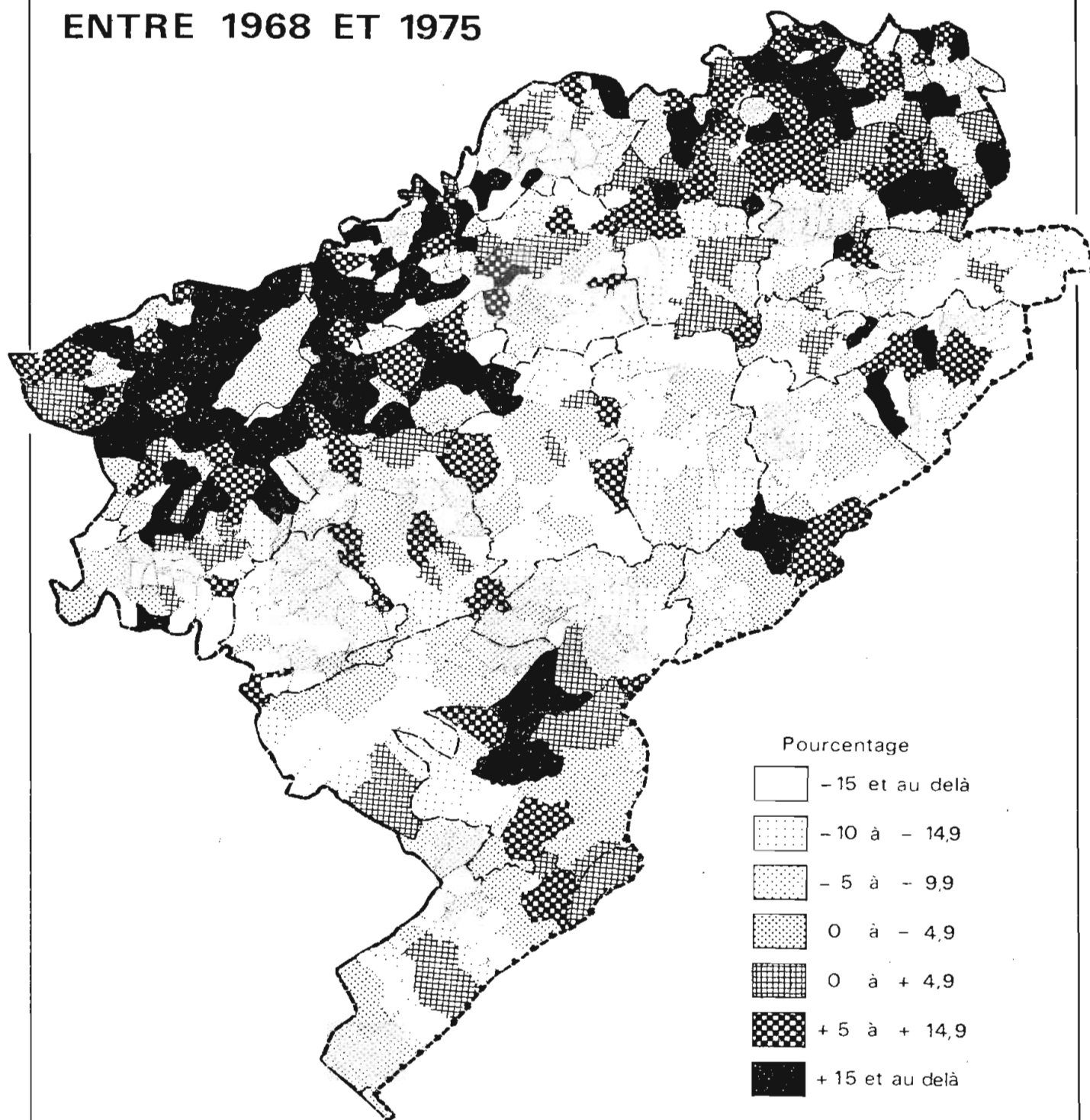


FIG. 40.

elle-même ne forme pas une tache uniformément claire, parce que certaines communes y restent attractives. La zone rurbanisée est moins vaste et moins intensément touchée. En effet, l'agglomération est plus absorbante que la capitale régionale ; elle compte moins d'actifs du tertiaire, et notamment moins de cadres moyens ou supérieurs, catégories particulièrement touchées par l'exode urbain. Les villes de l'Isle-sur-le-Doubs, Baume-les-Dames et même le bourg de Clerval, avec chacun leur petite aire rurbanisée, font la liaison entre les vastes zones de Besançon et Montbéliard, alors qu'un hiatus existait encore entre 1962 et 1968. Le bilan favorable des communes concernées permet aux cantons de Clerval et Baume-les-Dames de n'avoir qu'un bilan légèrement négatif malgré de larges taches rurales très négatives.

BILAN MIGRATOIRE ENTRE 1968 ET 1975



0 10 20 30 40km

D'après A.M. Odouze Atlas F- C.

FIG. 41.

La bonne tenue du canton de Pontarlier s'explique à la fois par la rurbanisation de sept communes voisines et par l'attraction exercée par le tourisme dans deux communes du secteur Métabief - Saint-Point. Plusieurs communes, cependant, gardent un bilan très négatif. Même phénomène, mais plus restreint, pour Morteau où le bilan migratoire global n'est positif, et de bien peu, que grâce à l'excédent très élevé d'une commune rurale (Les Fins). Le cas est un peu le même pour Maîche, mais le poids de l'espace rural profond fait basculer l'ensemble du canton vers un bilan négatif.

Le cas des cantons à bilan migratoire légèrement négatif a déjà été expliqué pour ce qui est de Baume-les-Dames, Clerval et Maîche. Pour les autres, nous constatons de la même façon qu'ils sont faits de la juxtaposition de zones très déficitaires et de quelques communes excédentaires. Il en est ainsi pour Rougemont, où quelques communes subissent l'influence de Besançon ou de Sochaux, pour Ornans touché à la fois par Besançon et le chef-lieu de canton, pour Mouthe où la zone touristique et le chef-lieu améliorent le bilan et moindrement pour Levier, où Frasné est un peu excédentaire.

Partout ailleurs, le solde migratoire reste généralement très négatif (en dessous de -5% pour l'ensemble de la période). Les exceptions sont le fait de communes situées sur la périphérie des principales aires de rurbanisation et surtout de communes de taille suffisante. En effet, plus que jamais le bilan migratoire est lié à la taille des communes (tabl. p. 146). Des $-2,3\%$ par an dans les communes de moins de 50 habitants, aux $+1,6\%$ dans celles qui ont de 1 000 à 2 000 habitants, la marge est énorme et l'échelonnement régulier. L'écart s'est encore creusé depuis la dernière période mais le seuil d'équilibre a aussi monté. En effet, quelle que soit leur catégorie, les communes rurales avaient toutes un bilan négatif entre 1954 et 1962. Entre 1962 et 1968, dès la classe des 500-1 000 habitants le bilan devenait positif ; entre 1968 et 1975, c'est à partir des communes de 200 à 500 habitants qu'il y parvient. En France rurale, ce n'est qu'à partir de la catégorie des 1 000-2 000 habitants que le bilan migratoire devient positif.

L'autre élément de l'évolution démographique, c'est-à-dire le bilan naturel, pèse de moins en moins lourd et subit sans cesse plus fortement l'ascendant du bilan migratoire.

2. Un excédent naturel en baisse presque partout.

L'excédent naturel de l'ensemble du département du Doubs, après le sommet de 1962-1968 ($+1,2\%$ par an), passe à $+1,1\%$ entre 1968 et 1975. Comme la baisse est du même ordre ailleurs, le département garde une avance considérable et son excédent reste deux fois supérieur à celui des autres départements comtois ou français (tabl. p. 000). L'excédent est maintenant, dans les villes comme dans les campagnes, à la baisse mais celle-ci est moins nette chez les citadins (de $+1,41\%$ par an à $+1,36\%$) que chez les ruraux (de $+0,9\%$ à $+0,6\%$). Désormais, l'excédent naturel est deux fois plus élevé dans l'espace urbain que dans l'espace rural. Toutefois, la baisse est moins sensible dans les campagnes du Doubs que dans les autres espaces ruraux. L'excédent naturel y reste nettement positif ($+0,6\%$ par an) alors qu'il est à peu près nul en France rurale ($0,04\%$).

L'écart s'est, cette fois, très nettement creusé entre les communes rurales des Z.P.I.U., dont l'excédent s'affaiblit modérément (de $+0,9\%$ par an à $+0,8\%$) et les communes rurales profondes (de $+0,9\%$ à $+0,4\%$) : l'excédent est désormais ici deux fois plus faible. La marge continue de se réduire entre les Z.P.I.U. du Haut-

Doubs, dont l'excédent naturel est en forte baisse et celles du Bas-Pays où la diminution est plus modérée (Montbéliard) ou même nulle (Besançon). Désormais, en dehors des petites Z.P.I.U. d'Ornans et d'Arc-et-Senans, l'excédent naturel se situe entre 0,6 et 1,2 % par an. c'est-à-dire entre la moyenne rurale et la moyenne urbaine. Il est toujours plus élevé dans les agglomérations que dans les communes rurales de leur Z.P.I.U., alors que c'était le contraire précédemment dans le Haut-Doubs. Les communes rurales des Z.P.I.U. ont bien, maintenant, un tempérament démographique spécifique.

Les contrastes entre secteurs s'affaiblissent encore (fig. 42). Certes, l'excédent naturel a baissé à peu près partout mais la chute a, une fois encore, été plus rude

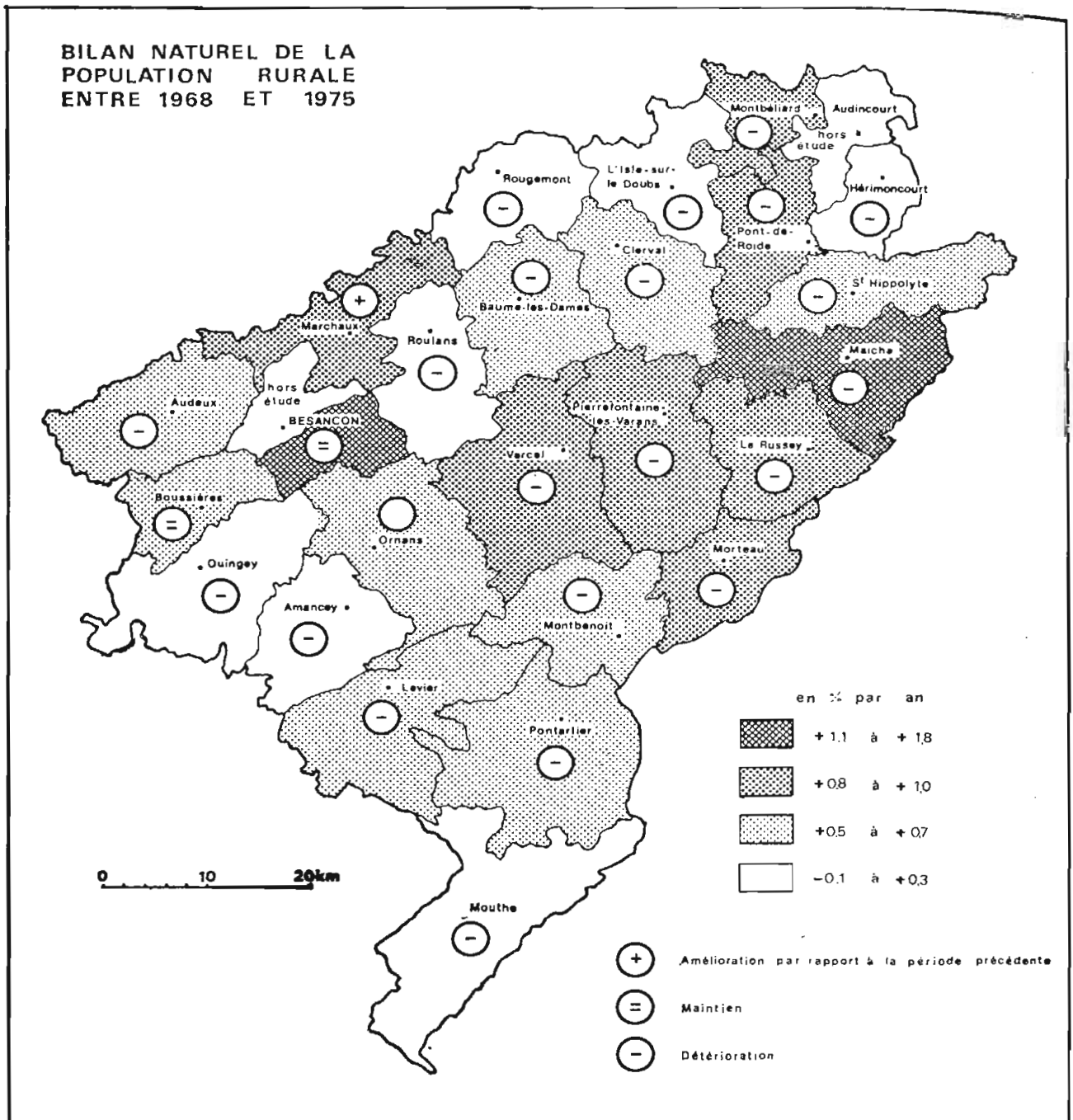


FIG. 42.

dans la partie haute qu'ailleurs. Les quatre cantons qui ont maintenu (Boussières, Quingey, Besançon) ou amélioré leur excédent (Marchaux) sont dans le Bas-Pays. Le bloc traditionnel de la partie haute qui, entre 1954 et 1962, comprenait 10 cantons à bilan supérieur à $+ 0,7 \%$ par an (dont 9 à plus de $+ 1,0 \%$) n'en comprend plus que cinq, dont un seul (Maîche) dépasse d'extrême justesse $+ 1,0 \%$. Montbenoit, qui était encore dans le peloton de tête entre 1962 et 1968, a vu son excédent tomber de moitié et se retrouve dans l'avant dernière classe. Mouthe fait partie maintenant des cantons dont le bilan ne reste que de très peu positif. La partie basse comporte désormais presque autant de cantons à bon excédent (Besançon, Marchaux, Montbéliard, Pont-de-Roide) que la partie haute. Cependant, le Bas-Pays n'a pas été épargné par la baisse. Six cantons ont un bilan à peine positif (Amancey, Quingey, Roulans, Rougemont, l'Isle-sur-le-Doubs, Hérimoncourt), contre trois précédemment.

La taille des communes reste un facteur de différenciation net sauf, mais c'est négligeable, entre celles de moins de 50 habitants et celles de 50 à 100 (tabl. p. 133). L'écart se creuse entre les plus petites, dont le bilan naturel n'est plus désormais que faiblement positif ($+ 0,3 \%$ contre $+ 1,1$ entre 1954-1962) et les plus grandes qui se maintiennent beaucoup mieux ($+ 1,0 \%$ contre $+ 1,2 \%$ entre 1954 et 1962).

A quoi est donc due la baisse plus ou moins forte de l'excédent naturel ? A la mortalité, à la natalité ou à la conjugaison des deux phénomènes ?

a) *Un taux brut de mortalité qui diminue dans les communes rurales des Z.P.I.U. mais qui se maintient dans l'espace rural profond.*

L'abaissement du taux brut de mortalité du département est un peu moins ample qu'antérieurement mais, à nouveau, il l'est plus qu'ailleurs ; le taux du Doubs ($8,5 \text{ ‰}$) demeure donc très nettement en dessous de la moyenne française ($10,9$). Nouveauté toutefois, le taux rural du Doubs s'est abaissé de 1 ‰ ($10,5 \text{ ‰}$ désormais) et seulement de moitié dans les villes ($7,7 \text{ ‰}$ contre $8,2$ précédemment). Le taux de la France rurale, quant à lui, est resté étale ($13,1 \text{ ‰}$) ; l'écart s'est donc creusé entre les campagnes du Doubs et celles du reste de l'espace national.

La taille des communes rurales continue d'être un facteur très discriminant. Plus les communes sont petites, plus le taux de mortalité est élevé. Toutefois, les taux sont désormais assez semblables pour l'ensemble des communes de petite taille (entre $11,0$ et $11,4 \text{ ‰}$), à l'exception de la catégorie des 50 à 100 habitants dont la mortalité est supérieure (tabl. p. 134). La distance s'accroît entre les communes les plus petites, dont le taux a généralement peu baissé, et les plus importantes, dont le taux a chuté de près de 2 ‰ . Celles-ci ne sont pas loin d'avoir un taux urbain ($8,9 \text{ ‰}$ contre $7,7 \text{ ‰}$).

De même, les communes rurales des Z.P.I.U. ont nettement décroché par rapport aux autres. Leur taux s'est abaissé de près de 2 ‰ (désormais $9,5 \text{ ‰}$), alors qu'il est resté identique dans les espaces profonds ($11,5 \text{ ‰}$). Comme on le voit, l'amélioration des taux brut de mortalité des campagnes est essentiellement dû aux communes rurales périurbaines dont le taux est maintenant à mi-chemin entre celui des villes et celui des campagnes profondes. Dans les différentes Z.P.I.U., les taux s'homogénéisent. Dans celles du Haut-Doubs la baisse est légère alors qu'elle est massive dans celles de Montbéliard et surtout de Besançon. En dehors des Z.P.I.U. de la vallée de la Loue (Ornans, Arc-et-Senans), dont la mortalité est forte, les taux oscillent entre $7,2$ et $10,3 \text{ ‰}$. C'est une confirmation de la personnalité particulière des communes rurales des Z.P.I.U.

Localement (fig. 43), six cantons seulement ont un taux brut de mortalité supérieur à celui de la période 1962-1968. Parmi ceux-ci, quatre sont dans la partie haute

TAUX BRUT DE MORTALITÉ
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1968 ET 1975

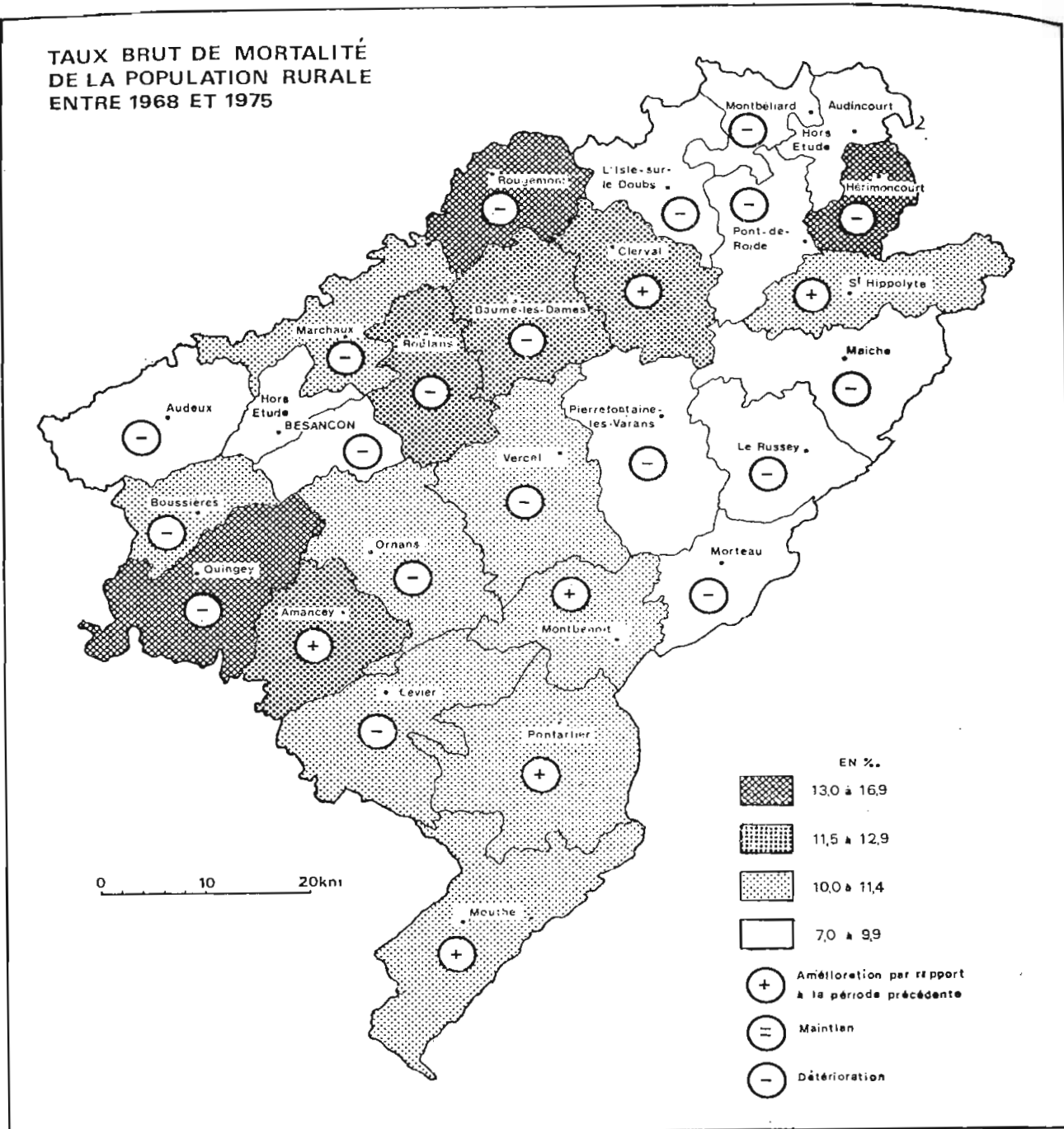


FIG. 43.

(Mouthe, Pontarlier, Montbenoit, Saint-Hippolyte), deux seulement dans la partie basse (Amancey, Clerval). Celle-ci continue d'avoir une mortalité plus élevée que l'autre, puisque les taux de plus de 11,4 ‰ y sont tous rassemblés mais l'écart se réduit. Dans le Haut, il n'y a eu qu'un seul changement de catégorie (Le Russey) ; dans le Bas, sept cantons passent dans une classe plus favorable qu'autrefois. Les contrastes locaux continuent donc de s'atténuer.

Les facteurs généraux de l'abaissement des taux bruts de mortalité sont ceux que nous avons déjà évoqués. Les facteurs d'évolution locale jouent eux aussi, pour la plupart, comme dans le passé. Le vieillissement de l'ensemble du Doubs a

été très faible, entre 1968 et 1975. Il a donc été moins marqué qu'en France ; c'est ce qui explique l'écart croissant qui sépare leurs taux de mortalité. L'abaissement plus net du taux dans les campagnes que dans les villes est plus difficile à expliquer. En effet, la population rurale a un peu plus vieilli que son homologue urbaine, surtout dans la catégorie des 45-65 ans ; on pourrait donc s'attendre à une évolution inverse. Peut-être les villes sont-elles parvenues à un niveau de mortalité à partir duquel l'abaissement est structurellement plus difficile alors que les campagnes ont encore à gagner, notamment pour leur mortalité infantile. Le fait que les campagnes du Doubs accentuent leur avantage par rapport à celles de la France, provient essentiellement de ce que la population rurale a moins vieilli qu'ailleurs. Par exemple, dans l'espace rural du Doubs, la population de plus de 65 ans n'augmente que de 0,7 % entre 1968 et 1975, contre 3,0 % dans le Jura et 1,7 % en Haute-Saône ; cela est dû notamment à ce que le bilan migratoire est maintenant positif dans les campagnes du Doubs alors qu'il ne l'est encore ni en France, ni en Haute-Saône.

Le décrochement qui se fait entre les communes rurales des Z.P.I.U. et les autres est également dû à ce que les premières sont rajeunies par un bilan migratoire très excédentaire alors que, dans les autres, ce bilan demeure presque aussi déficitaire que précédemment. Le rajeunissement des Z.P.I.U. du Bas-Pays, grâce à un excédent migratoire exceptionnel, leur permet de combler une bonne partie de leur retard sur les autres. La tendance à une certaine égalisation des taux entre la partie basse et la partie haute est à relier également à l'évolution différenciée du bilan migratoire. Dans la première, les excédents provoquent un rajeunissement des cantons péri-urbains du Bas-Pays ; les cantons moins bien placés (Centre du Bas-Pays, ailes Nord-Est et Sud-Ouest des Premiers Plateaux) restent plus âgés, donc plus touchés par la mortalité. Dans la partie haute, l'amélioration du bilan migratoire a été moins nette, les changements sont plus limités. Les facteurs généraux de l'abaissement de la mortalité y sont contrebalancés par une plus médiocre évolution du bilan migratoire. Enfin l'alignement des taux bruts de mortalité sur la taille des communes tient toujours au poids croissant du bilan migratoire qui lui-même s'ajuste de plus en plus étroitement à la dimension des communes. A petite commune, bilan migratoire mauvais, vieillissement et forte mortalité. A commune rurale de grande taille, bilan migratoire élevé, rajeunissement et faible mortalité.

En somme, le gommage des différences de mortalité contribue bien à l'affadissement des contrastes locaux de l'excédent naturel. Mais l'évolution du taux de mortalité n'explique pas la baisse de l'excédent naturel. Bien au contraire, puisque le taux de mortalité baisse, le bilan naturel devrait s'améliorer. Or, on sait qu'il n'en est rien. C'est donc du côté de la natalité qu'il faut chercher les causes de l'affaiblissement du dynamisme naturel de la population.

b) Un taux brut de natalité qui s'effondre.

Le taux brut de natalité du département passe de 21,6 entre 1962 et 1968, à 19,8 ‰ entre 1968 et 1975. La baisse est donc considérable pour une période si courte mais comme le fléchissement a été aussi net au niveau national, le Doubs conserve un taux nettement supérieur à celui de la France (16,7 ‰ pour celle-ci). Par contre, la chute est beaucoup plus spectaculaire dans les campagnes (de 20,2 ‰ à 16,7) que dans les villes (de 22,4 ‰ à 21,3). L'écart est maintenant de 4,6 ‰. Comme les communes rurales de France, elles-mêmes ont généralement moins perdu ; l'éventail se réduit tout en restant assez largement ouvert (13,5 ‰ seulement en France).

La baisse est du même ordre dans les communes rurales des Z.P.I.U. que dans les autres, c'est-à-dire que le taux de natalité brut reste un peu plus élevé dans les

premières (17,0 ‰) que dans les secondes (16,4 ‰). Dans les différentes Z.P.I.U., l'évolution a été plus diverse que précédemment. Les taux sont descendus de façon spectaculaire pour certaines : entre 4 et 5 points à Montbéliard, Pontarlier, Morteau. Dans cette dernière, le taux des communes rurales est passé de 27,4 ‰ entre 1954 et 1962, à 18,2 ‰. Les taux ont diminué moyennement à Maïche et Besançon (perte de 2 à 3 points). Ils ont peu évolué au Russey et à Ornans. Le taux de natalité brut de la plupart des communes rurales des Z.P.I.U. se tient entre 16 et 19 ‰, c'est-à-dire entre celui des communes rurales, profondes et celui des villes ; il reste un peu supérieur dans le Haut-Pays, à l'exception de Pontarlier.

Désormais le taux de natalité est rigoureusement aligné sur la taille des communes (tabl. p. 139). L'éventail s'est légèrement élargi entre les plus petites (14,2 ‰) et les plus importantes (18,7 ‰). Cette fois dans tous les cantons, sauf un (Marchaux), le taux brut de natalité a baissé (fig. 44). Il n'y avait qu'un seul canton en dessous de 17 ‰ entre 1962 et 1968, il y en a 15 maintenant. Celui de Montbenoît est passé d'un seul coup de la première classe (24,7 ‰) à la dernière (16,4 ‰). La baisse est particulièrement spectaculaire dans la partie haute où les taux un peu élevés — mais ne dépassant pas 20 ‰ — se sont recroquevillés sur un réduit qui ne comprend plus que les cantons de Vercel, Pierrefontaine-les-Varans et Maïche. Le Russey, Morteau et Saint-Hippolyte restent tout de même un peu au-dessus de la moyenne rurale, alors que Pontarlier et Montbenoît sont en dessous. Enfin les oppositions locales ne se situent plus vraiment désormais, entre la partie haute et la partie basse. Elles se marquent plutôt entre, d'une part une sorte de réduit centré sur Vercel, Maïche, Pierrefontaine, entouré de quelques contreforts au Sud (Le Russey, Morteau) et au Nord (Clerval, Pont-de-Roide, Saint-Hippolyte) et, d'autre part, une couronne de faible natalité qui va du Haut-Pays méridional au Bas-Pays en passant par les Premiers Plateaux méridionaux. Deux cantons du Bas-Pays (Besançon et Marchaux) tranchent sur cette couronne de faible natalité et se raccrochent au pôle plus nataliste défini plus haut.

L'explication des taux bruts de natalité est devenue particulièrement complexe. La structure même des taux est, nous le savons, très liée à l'âge de la population. Le fort pourcentage de jeunes adultes (20 à 44 ans) dans le Doubs continue d'expliquer au moins partiellement, la forte natalité du département. Nous pouvons faire la même remarque pour les écarts qui séparent les villes (39,3 % de personnes âgées de 20 à 44 ans) des campagnes (31,6 %) et les communes rurales des Z.P.I.U. des communes rurales profondes. De même, les cantons où la population rurale est jeune sont parfois aussi ceux où la natalité est restée assez forte (Vercel, Pierrefontaine-les-Varans, Le Russey, Morteau). Il est certain, par ailleurs, que l'attractivité des cantons du Bas-Pays (où l'immigration a rajeuni la population) et la répulsivité des Premiers Plateaux et du Haut-Pays — en dehors des zones périurbaines, industrielles ou touristiques — (où l'émigration a vieilli la population) ont contribué à aplanir les oppositions entre partie haute et partie basse. Par exemple, le canton de Montbenoît, dont le bilan migratoire a été mauvais, a énormément vieilli et a donc maintenant une natalité inférieure à la moyenne. Enfin, l'alignement de la natalité sur la taille des communes est bien évidemment à mettre en relation avec l'ajustement du bilan migratoire sur cette même taille. Pour ce qui est de l'évolution des taux, il est certain que le moindre affaiblissement de celui des villes y tient à un rajeunissement plus net que dans les campagnes.

Cependant, les choses sont moins simples qu'autrefois. Si la structure de la population peut expliquer telle ou telle différenciation locale, elle n'explique pas la diminution générale du taux brut de natalité. En effet, dans le Doubs, comme en France, dans les communes rurales du département comme dans les communes

**TAUX BRUT DE NATALITE
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1968 ET 1975**

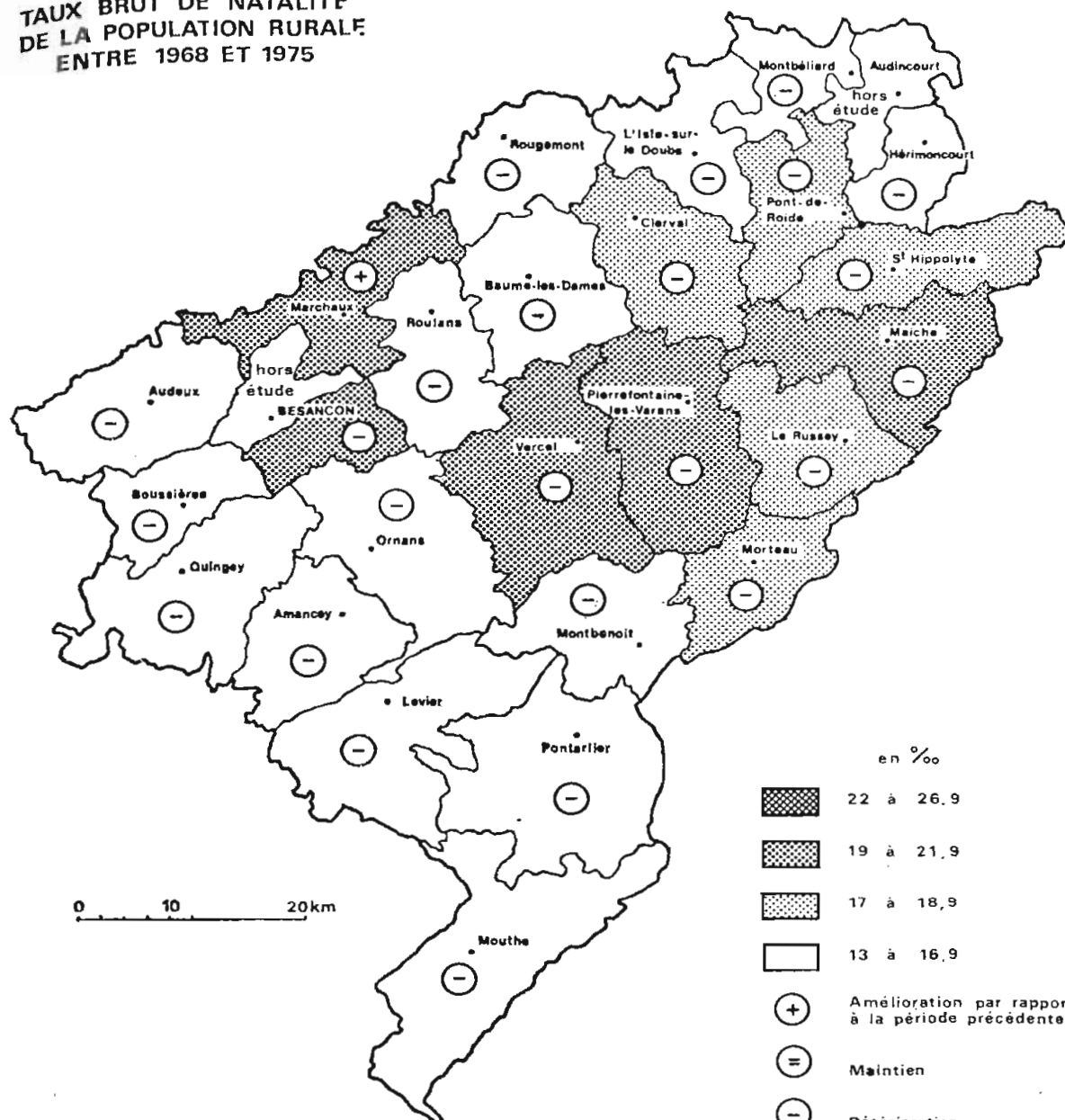


FIG. 44.

urbaines, le pourcentage de population de 20 à 44 ans est supérieur entre 1968 et 1975, à ce qu'il était entre 1962 et 1968. En outre, la baisse un peu plus sensible de la natalité dans le Doubs n'est pas due à un moindre rajeunissement. Bien au contraire, le pourcentage des catégories de 20 à 44 ans y a plus augmenté qu'ailleurs (+ 1,9 % contre + 0,9 en France). Enfin, l'accroissement de l'excédent migratoire dans les zones urbaines ne se traduit nullement par l'amélioration du taux de natalité que l'on attendrait normalement. Certes, dans ce cas-ci une partie de l'explication vient de ce que le rajeunissement par l'immigration est relativement limité : un bon nombre de nouveaux ruraux sont des gens de plus de 40 ans ou même des

retraités et les écoles se peuplent souvent moins vite que les lotissements. Toutefois, la raison essentielle, ici comme plus haut, est à mettre au compte d'une chute considérable de la fécondité.

c) *Une très forte chute de la fécondité.*

— *Le taux de fécondité générale* chute à nouveau partout. Sur l'ensemble du Doubs, il passe de 87 ‰ à 77 ‰. La baisse étant un peu moins forte en France (de 76 ‰ à 67 ‰) l'écart se réduit légèrement. Fait plus remarquable, dans le Doubs l'effondrement est si net dans les campagnes (de 89 à 72 ‰) que les villes sont désormais plus fécondes (79 ‰). C'était encore l'inverse entre 1962 et 1968.

La comparaison des cartes du taux de fécondité générale entre 1962-1968 (fig. 35) et 1968-1975 (fig. 45) est impressionnante. Dans tous les cantons, sans exception, le taux a baissé. Il n'y avait que cinq cantons dont la fécondité était inférieure à 80, il y en a vingt sur vingt-cinq maintenant. Un canton comme l'Isle-sur-le-Doubs est passé de la classe la plus forte à la classe la plus faible. Des quelques zones de bonne fécondité de la partie basse, il ne reste rien, en dehors de Clerval qui dépasse de peu 80 ‰. Du Haut-Doubs fécond, il ne subsiste que quatre cantons qui se tiennent entre 80 et 87 ‰ : entre 1954 et 1962, tous dépassaient 90 ‰ (sauf Vercel) et sept excédaient 100 ‰. Le bloc fécond s'est amenuisé et allégé. La dilution des contrastes locaux n'a pas besoin d'être soulignée. La carte parle d'elle-même. Que le bilan migratoire ait été fort ou faible, c'est-à-dire que la structure par âge ait évolué dans un sens ou dans un autre, la baisse est telle que presque tous les cantons tombent à un niveau au dessous duquel deux cantons seulement étaient entre 1954 et 1962. Nous avons donc bien affaire à un mouvement de fond dont l'indice de reproduction va nous montrer la profondeur.

— *L'indice de reproduction* Herbin tombe, pour le Doubs, de 1,54 entre 1962 et 1968, à 1,22 entre 1968 et 1975, c'est-à-dire de 20 %. Entre les périodes intercensitaires précédentes il n'était descendu que de 1,59 à 1,54. Il s'agit donc bien d'une chute fondamentale de la fécondité. En France, l'indice recule très sérieusement aussi, de 1,33 à 1,12, mais la chute est moins sévère. L'indice du Doubs se rapproche de la moyenne nationale, tout en étant encore assez supérieur. Chez les ruraux du Doubs, dont l'indice descend de 1,72 à 1,36, la chute est plus sensible que chez les citadins (de 1,43 à 1,18). L'écart qui était de 29 centièmes de points passe à 18. L'abaissement plus rapide dans les campagnes que dans les villes des taux de natalité et de fécondité ne correspond donc pas seulement à un vieillissement relatif des premières mais aussi à un changement fondamental d'attitude devant la procréation.

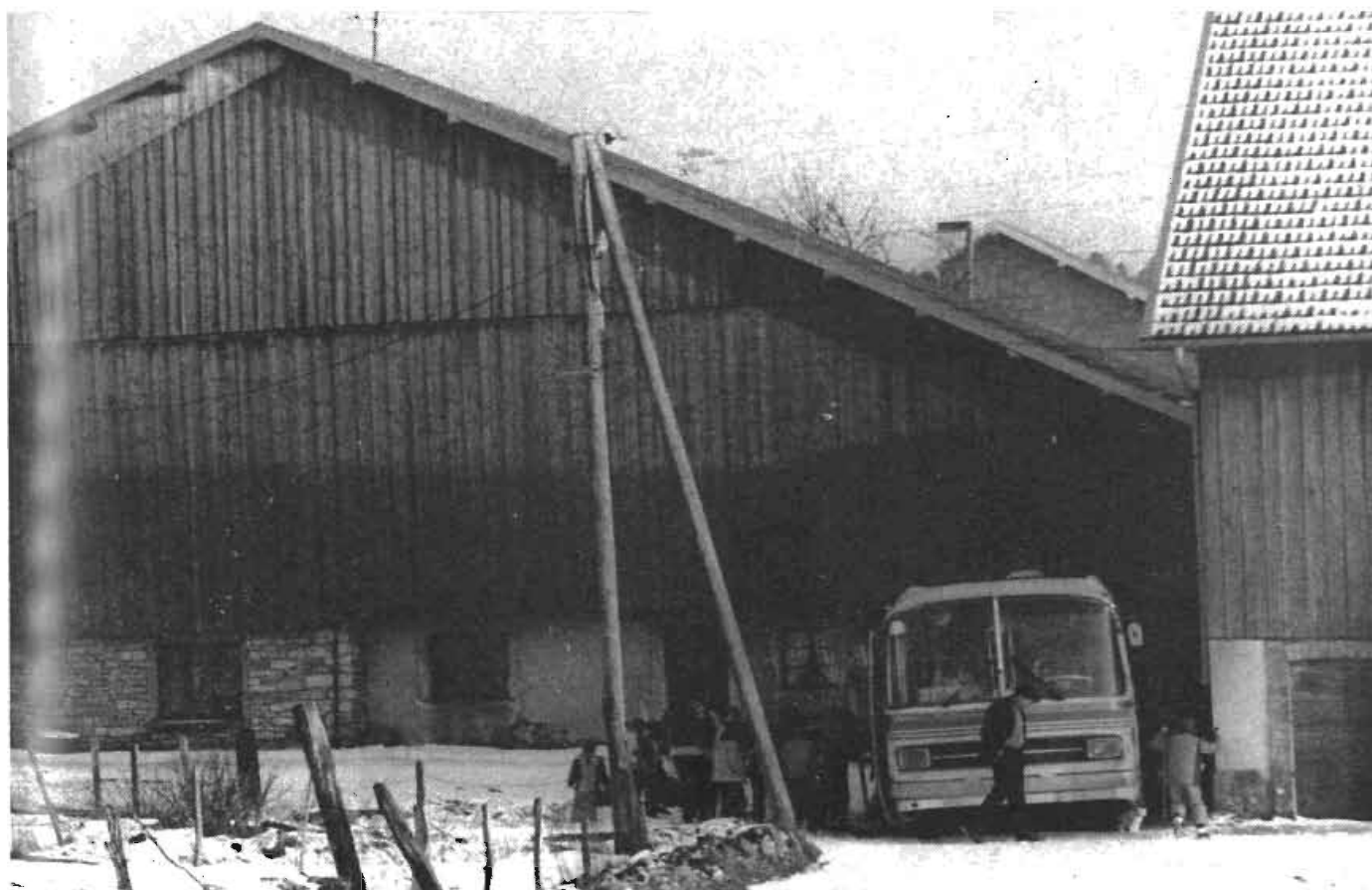
Cette évolution du comportement se ressentait encore inégalement entre 1962 et 1968, puisque l'indice avait augmenté dans neuf cantons par rapport à 1954-1962. Désormais elle est quasi-générale (fig. 46). Dans un seul canton, celui qui était le plus mal placé précédemment (Hérimoncourt) l'indice augmente légèrement ; dans deux il se maintient. Dans les vingt-deux autres il diminue. La comparaison avec la carte de la période précédente (fig. 36) est une nouvelle fois éloquente. Des onze cantons dont l'indice excédait 1,70 ou même 1,90, il ne reste rien. Aucun, maintenant, ne dépasse 1,60. Nous en arrivons à une situation où la carte de l'indice de reproduction n'est plus très différente de celle de la fécondité, à ceci près que sur la première, la zone nataliste de la partie haute est plus centrée sur les cantons traditionnellement conservateurs (Montbenoit, Vercel, Pierrefontaine-les-Varans, Le Russey) et que Clerval, Saint-Hippolyte, Maiche n'en font plus partie. Les écarts qui séparaient les indices les plus forts des plus faibles se sont réduits : 8 dixièmes de points entre 1954 et 1962, 6 entre 1962 et 1968, 4 maintenant.



La paille : de la plaine vers la montagne



Un p'tit train s'en va dans la campagne



Ramassage à la ferme...

Grange et pont de grange :



l'ancien,



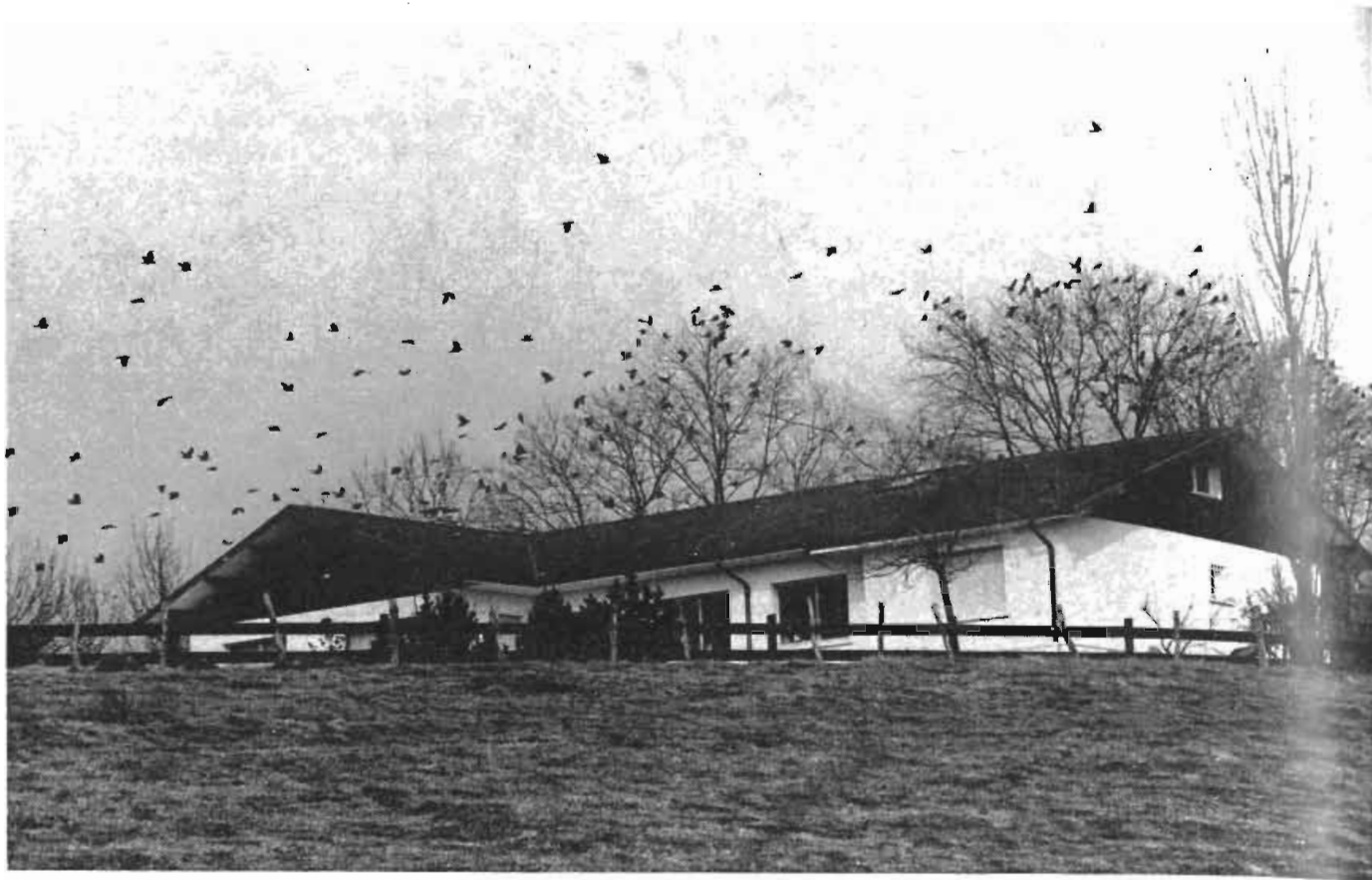
le demi-neuf,



le vieux neuf,



le neuf !



Toit et toits...



TAUX DE FECONDITE GENERALE
DE LA POPULATION RURALE
ENTRE 1968 ET 1975

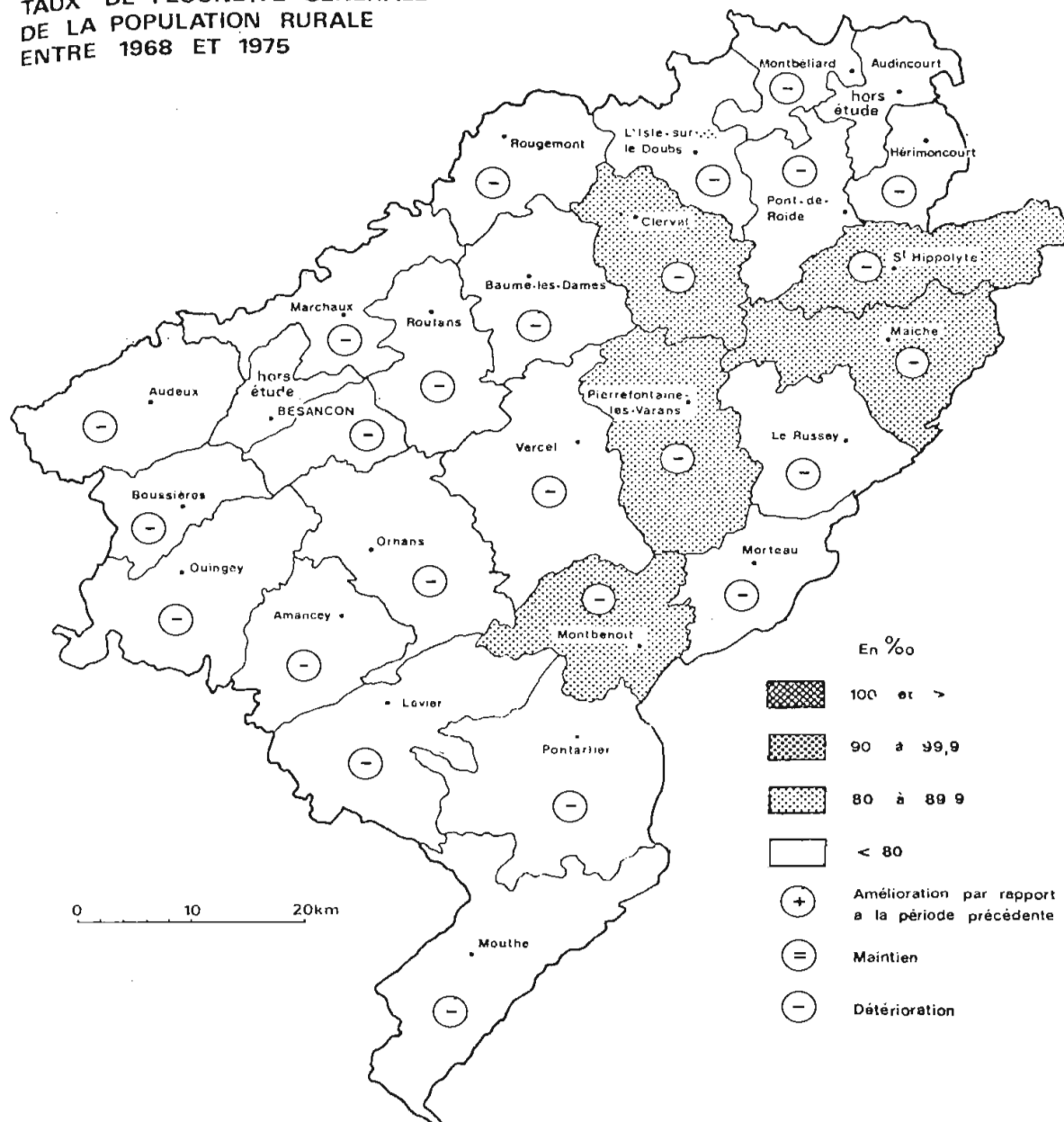


FIG. 45.

La chute lourde et générale de l'indice de reproduction éclaircit certaines des questions que nous nous posons à propos de la natalité. Elle explique la diminution générale du taux brut de natalité, même lorsqu'il y a rajeunissement de la population. Elle élucide le problème de l'abaissement plus net du taux dans le Doubs qu'ailleurs, malgré le rajeunissement plus sensible de ce département. Elle permet de compléter l'explication du faible taux de natalité des zones urbaines. Celui-ci ne vient pas seulement du relatif vieillissement des nouveaux ruraux ; il est dû aussi au fait que ceux-ci apportent avec eux un indice de reproduction de type urbain, c'est-à-dire un indice faible.

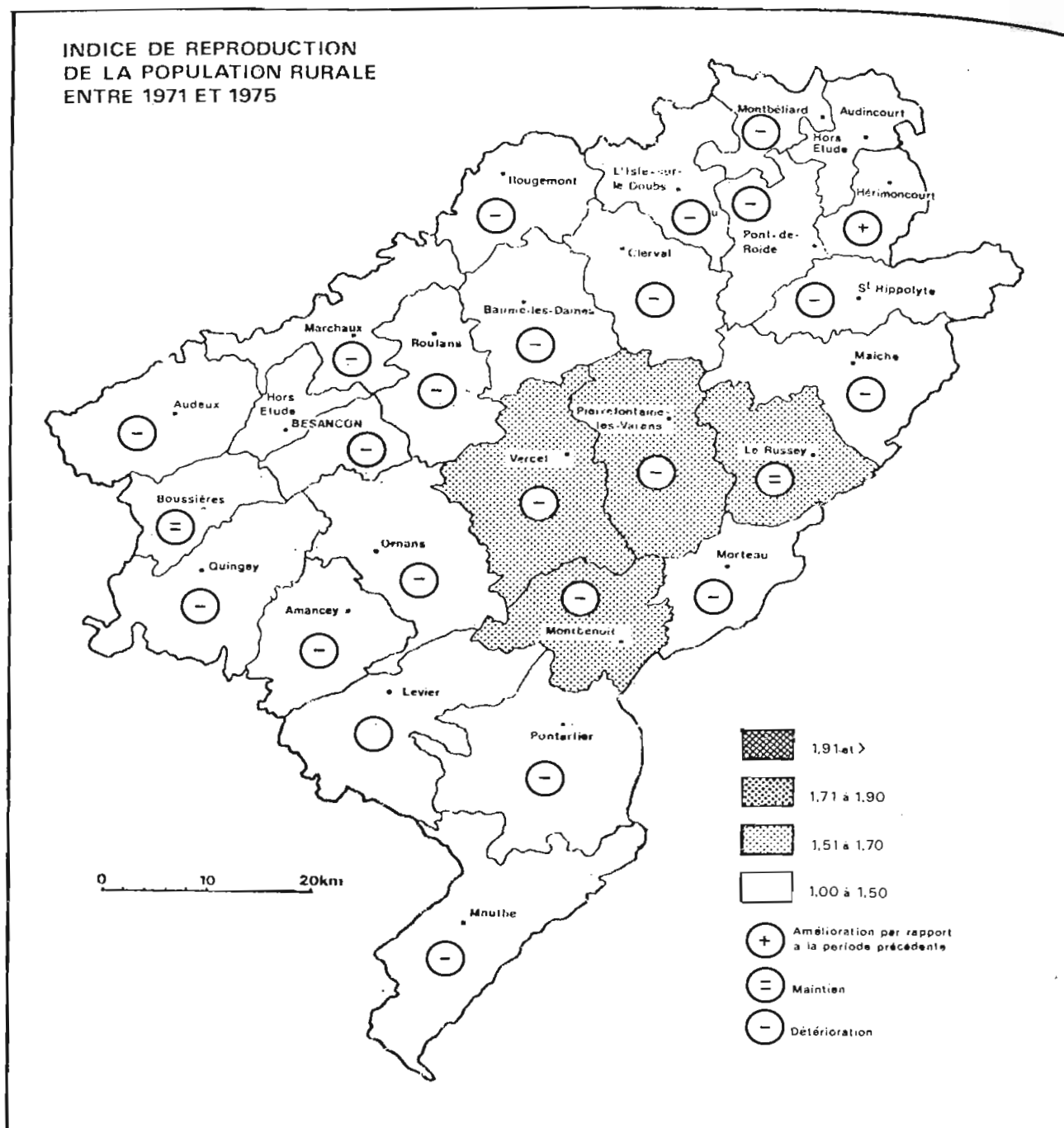


FIG. 46.

Voyons maintenant comment le bilan migratoire et le bilan naturel ont respectivement joué dans l'évolution démographique de cette période 1968-1975.

3. Bilan migratoire, bilan naturel et évolution démographique.

Le fléchissement de la croissance de l'ensemble du département est certes dû un peu au fléchissement de l'excédent naturel mais beaucoup plus encore à la baisse de l'excédent migratoire. Nous pouvons en dire autant pour les villes, surtout pour

les plus importantes, dont le bilan migratoire n'est désormais que peu excédentaire ou même négatif. Les centres urbains attirent moins et on les quitte plus facilement.

L'augmentation de la population des campagnes, par contre, doit désormais autant à l'excédent migratoire qu'à l'excédent naturel. C'est un retournement spectaculaire puisque, jusqu'ici, l'excédent naturel, pourtant plus élevé, ne parvenait pas ou ne parvenait qu'à peine à éponger le déficit migratoire. La forte croissance des campagnes périurbaines vient à la fois d'un quasi-maintien de l'excédent naturel, grâce à un certain rajeunissement, et d'un excédent migratoire qui triple ou quadruple. Le délestage des campagnes profondes, au contraire, est toujours à mettre au compte de l'exode rural, puisque l'excédent naturel reste positif. Cependant, l'amélioration par rapport à la période précédente ne tient pas au solde naturel, qui baisse de moitié, mais à un moindre déficit du solde migratoire. L'alignement de l'évolution des communes sur leur taille vient encore essentiellement du bilan migratoire qui s'y ajuste lui-même directement et qui, en pesant sur la structure par âge, tend à y accorder également le bilan naturel.

Six cantons, contre quatre précédemment, sont à la fois de forts réservoirs et en hausse (fig. 47). Quatre sont du Bas-Pays périurbain (Besançon, Marchaux, Pont-de-Roide, Montbéliard) ; deux sont des cantons industriels du Haut-Doubs. Tous ont un indice de reproduction faible, mais leur population est jeune et leur bilan migratoire élevé. Cinq cantons (Audeux, Boussières, Pontarlier, l'Isle-sur-le-Doubs, Hérimoncourt), au lieu de deux, sont en hausse bien qu'étant de faibles réservoirs. Leur population est plus ou moins vieille mais leur faible indice de reproduction leur donne un bilan naturel médiocre. C'est leur fort excédent migratoire qui leur permet de surmonter ce handicap.

Deux cantons (Vercel, Pierrefontaine-les-Varans), au lieu de sept, sont de forts réservoirs qui se maintiennent ; un indice de reproduction qui n'a pas trop chuté leur permet de compenser un bilan migratoire mauvais. Cinq autres (Quingey, Ornans, Roulans, Baume-les-Dames, Clerval) au lieu de trois, sont également stabilisés, bien qu'étant faibles réservoirs (population âgée, indice de reproduction bas). Leur bilan migratoire positif, ou peu négatif, leur permet de conserver à peu près leur population.

Un seul canton fort réservoir (population jeune, indice de reproduction encore assez bon) est en baisse ; comme précédemment, il s'agit du Russey dont le bilan migratoire est mauvais. Quatre autres sont en baisse et sont de faibles réservoirs : Mouthe, Levier, Montbenoît, Rougemont. Ils étaient déjà quatre entre 1962 et 1968. Leur bilan migratoire n'est pas trop négatif (Montbenoît est à la limite de la classe supérieure) mais leur population est âgée et leur indice de reproduction faible (Mouthe, Levier, Rougemont). Amancey et Saint-Hippolyte sont les seuls cantons faibles réservoirs en forte baisse, alors qu'il y en avait quatre précédemment. Ils accumulent à la fois vieillesse de la population, faible indice de reproduction et mauvais ou très mauvais bilan migratoire. Il n'y a pas de cantons forts réservoirs en forte baisse. Entre 1968 et 1975, l'organisation de l'espace démographique est donc simple :

— Cinq zones dynamiques entourent les principales aires urbaines ou industrielles. Leur bonne santé est toujours due, sauf à Maîche, à un bilan migratoire excédentaire. Dans certains cas, l'excédent migratoire est renforcé par un bon excédent naturel (fort réservoir). Deux de ces zones, de très loin les plus vastes, entourent deux grandes agglomérations du Bas-Pays. Celle de Besançon comprend cinq cantons, dont deux sont de forts réservoirs (Marchaux et Besançon) et trois des réservoirs faibles (Audeux, Boussières, Roulans). Celle de Montbéliard inclut quatre cantons, deux forts réservoirs (Montbéliard, Pont-de-Roide) et deux faibles (l'Isle-

DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DE
LA POPULATION RURALE ENTRE
1968 ET 1975

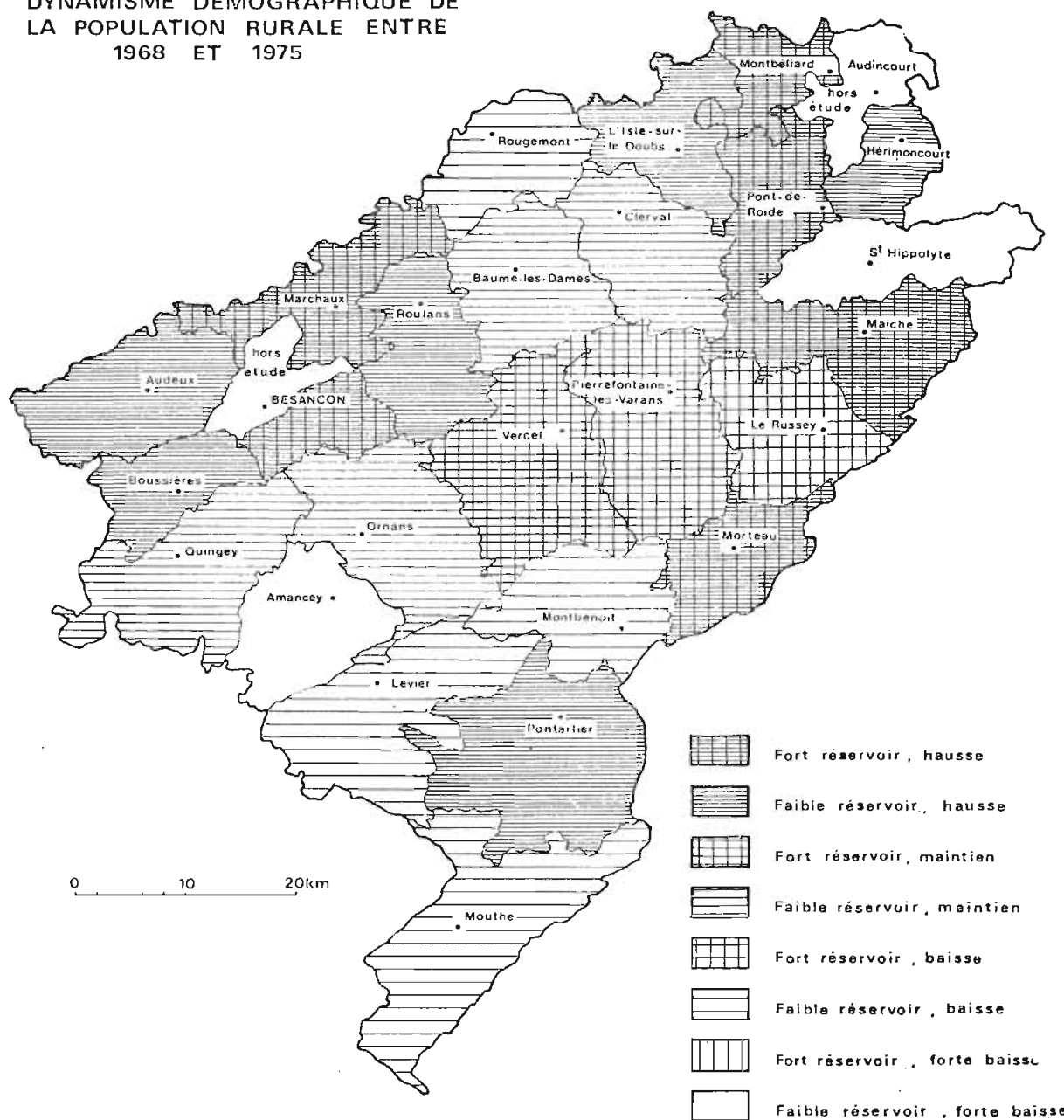


FIG. 47.

sur-le-Doubs, Hérimoncourt). Les trois autres zones sont dans le Haut-Doubs. Deux sont de forts réservoirs (Maîche, Morteau), un seul en est un faible (Pontarlier).

— Autour des espaces forts du Bas-Pays, et entre ces espaces, se localisent des zones qui maintiennent leur population, quoique cette stabilisation recouvre des situations diverses : cantons faibles réservoirs mais dont le maintien est dû à un bilan migratoire excédentaire ou peu déficitaire (Quingey, Ornans, Baume-les-Dames, Clerval), cantons forts réservoirs qui correspondent aux cantons féconds et jeunes des Premiers Plateaux centraux (Vercel, Pierrefontaine-les-Varans). Seules les extrémités de ce T renversé, qui correspond aux Premiers Plateaux et au Bas-

Pays central, sont en beaucoup plus méchante posture : Rougemont, faible réservoir en baisse et plus encore Amancey et Saint-Hippolyte, faibles réservoirs en forte baisse. Enfin, dans les intervalles des espaces forts du Haut-Doubs, se localisent des cantons en difficulté, comme les précédents, puisque tous en baisse : au mieux Le Russey (fort réservoir), au pire Montbenoît, Levier, Mouthe (faibles réservoirs).

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

1. La population rurale : un mieux évident depuis 1954 mais encore bien des points inquiétants.

Si l'on s'en tient au simple examen de l'évolution globale de la population, la situation de l'espace rural est allée constamment en s'améliorant. Du déclin entre 1954 et 1962, les campagnes passent à la stabilisation dans la période suivante puis à la croissance entre 1968 et 1975. L'espace rural périurbain et industriel, en léger progrès dès le départ, gagne environ 10 % entre 1962 et 1968, puis plus de 20 % ensuite. L'espace rural profond lui-même va d'une décroissance catastrophique à une quasi-stabilisation. Le seuil de décroissance des communes est passé, dans le même temps, de 900 à 400 puis 300 habitants. Dix-sept cantons sur vingt-cinq ont eu entre 1954 et 1975, une population globalement en hausse.

Le solde migratoire, ce test incontestable de l'attractivité d'un espace, s'est constamment amélioré : très négatif d'abord, puis faiblement négatif, enfin légèrement positif. Le progrès est remarquable dans les communes rurales des Z.P.I.U., qui rejoignent presque les villes entre 1962 et 1968 puis sont vingt fois plus attractives qu'elles après 1968. Les communes rurales hors-Z.P.I.U. progressent elles aussi, tout en gardant un bilan négatif.

Cependant, même à la seule analyse de l'accroissement global, quelques points inquiétants apparaissent. C'est d'abord la coupure entre les espaces périurbains ou industriels et les autres. Après une phase de récession ou de stagnation, les premiers connaissent une hausse de leur population. Pour les autres, c'est encore la stagnation ou le reflux. Cependant, à l'intérieur même de l'espace restant, une césure apparaît entre un espace rural « semi-profond » et un espace « très profond ». Le premier frange approximativement les zones dynamiques du Bas-Pays ; il comprend des cantons qui réussissent à maintenir leur population soit depuis 1962-1968, soit depuis 1968-1975. Dans les autres cantons, situés dans le Haut-Doubs ou en bordure, sauf Rougemont, se poursuit une diminution sensible, ou même très sensible de leur population. En outre, l'élévation du seuil de dépeuplement ne doit pas faire oublier que, de 1954 à 1975, le rythme du déclin démographique des communes de moins de 50 habitants s'est un peu aggravé (de — 1,3 % par an à — 2,0 %) et que celui des communes de 60 à 100 habitants ne s'est que peu amélioré (de — 1,3 à — 1,1 % par an).

Mais c'est surtout l'analyse détaillée des facteurs de l'évolution qui nous a permis de mettre le doigt sur des points particulièrement sensibles. Le bilan migratoire des communes rurales est certes maintenant positif, mais il faut, à nouveau, faire la différence entre les communes rurales des Z.P.I.U. et les autres. Dans les premières, le bilan est globalement très positif et il l'est dans chaque canton. Dans les communes rurales hors-Z.P.I.U., le bilan migratoire reste assez lourdement déficitaire. Mais, une nouvelle fois des contrastes existent, sans être aussi nets que les précédents.

Dans certains cantons bordiers du Bas-Pays, ainsi que dans les cantons de Levier et de Mouthe, la situation est moins mauvaise qu'ailleurs où les cantons ont tous perdu, par déficit migratoire, entre 8 et 15 % de leur population entre 1968 et 1975. Le déficit migratoire reste également considérable dans les communes de moins de 50 habitants (— 15 % ou au-delà entre 1968 et 1975) et très sensible dans celle de 50 à 100 habitants.

L'évolution du bilan naturel est encore plus inquiétante. Bien que le solde soit encore largement supérieur à celui de la France rurale, il a diminué de près de 40 % au cours de ces vingt ans. Or, c'est grâce à leur excédent confortable que les communes rurales, surtout les plus profondes, ont dû de ne pas voir leur population s'affaïsser plus brutalement. Elles sont donc, désormais, plus sensibles à l'évolution de leur bilan migratoire ; d'autant que l'excédent naturel s'écrite là où il était le plus élevé, c'est-à-dire là où, en même temps, le déficit migratoire est souvent le plus fort. Ainsi, en dehors du Haut-Doubs central, où le bilan naturel reste bon, la chute est particulièrement nette dans les cantons de Levier, Pontarlier, Montbenoît et Saint-Hippolyte. Ici le bilan naturel, passé d'un niveau très élevé à un niveau médiocre, est bien loin de compenser un bilan migratoire très mauvais ou mauvais, sauf vers Pontarlier. Le problème est préoccupant également dans le Moyen-Pays et le Bas-Pays central, là où l'excédent naturel, traditionnellement moyen ou faible, s'est encore amoindri et où le bilan migratoire ne compense pas encore cette baisse.

Cette diminution du bilan naturel est inquiétante aussi par son origine. On ne peut l'imputer que très partiellement à un vieillissement de la population et cela uniquement entre 1962 et 1968. La détérioration est due à une modification fondamentale du comportement des couples. Le taux de natalité s'est réduit d'un quart pendant cette vingtaine d'années et l'indice de reproduction d'autant. C'est dans la partie haute, la plus traditionnellement féconde mais aussi la plus touchée par l'exode rural, que l'indice diminue proportionnellement le plus. Les vestiges démographiques du passé sont bien en voie d'être nivelés. C'est un des aspects d'un phénomène plus général, que nous appellerons la « banalisation de l'espace démographique », sur lequel il faut insister maintenant.

2. L'espace démographique : banalisation, densification, linéarisation, périurbanisation

Nous entendons par « banalisation de l'espace démographique » le fait que le schéma explicatif des phénomènes démographiques locaux se calque désormais sans cesse plus étroitement sur un schéma explicatif général, qui se retrouverait sans peine dans des espaces voisins ou dans l'espace national. Cela implique, d'une part que les facteurs explicatifs sont à rechercher de plus en plus dans la société globale et dans les propriétés les plus banales de l'espace et de moins en moins dans la société locale, dans le cadre naturel local.

En effet, dans le système socio-économique semi-autarcique du XVIII^e siècle, les densités démographiques, faibles dans le Haut, fortes dans le Bas-Pays et le long des rivières, s'expliquaient en bonne partie par les aptitudes naturelles de l'espace local (altitude, morphologie, eau, forêt, minéral, etc.) et par l'organisation socio-économique locale (propriété, fructière, etc.). Aujourd'hui, ce qui restait de l'agencement démographique d'autrefois est en train de disparaître. Le bastion prolifique du Haut-Doubs s'effrite sous le coup de l'exode rural et de la diffusion d'un nouveau modèle familial, deux phénomènes fondamentalement déclenchés par le système socio-économique global. La natalité et la mortalité dépendent de moins en moins de l'environnement local, sinon par le biais des migrations. Mais ces migrations

elles-mêmes, bien qu'elles aient une traduction locale (départ de tel village ou de telle ville, installation dans tel village ou dans telle ville) sont commandées en grande partie par des facteurs globaux : mécanisation de l'agriculture, diffusion du modèle de la maison à la campagne, etc.

A un système où les densités s'ajustaient aux conditions naturelles ou socio-économiques locales, fait suite un système plus général, plus banal : très fortes densités urbaines, fortes densités rurales, faibles densités des campagnes semi-profondes, très faibles densités des campagnes profondes. La position et la distance par rapport aux centres et aux axes urbains et industriels est désormais plus explicative que l'altitude ou les sols. Remarquons bien que banalisation ne signifie donc pas disparition des effets de l'espace géographique. L'espace intervient toujours, mais ses aptitudes proprement physiques (relief, climat, sol, végétation) comptent désormais moins que ses caractères plus banaux : distance et position notamment.

Mais les transformations que l'espace démographique a subies depuis une vingtaine d'années ne sont pas seulement abstraites. Tout d'abord cet espace s'est densifié. Le Doubs est passé de 63 habitants/km² à 90, soit une augmentation de 43 %. L'espace rural lui, après s'être délesté légèrement se retrouve un peu plus densément peuplé qu'en 1954 (31 hab./km² contre 29).

Cette densification s'est faite très inégalement, puisque la population s'est concentrée le long de trois axes. L'un, la vallée moyenne du Doubs, déjà esquissé précédemment, est maintenant l'axe majeur du département. L'autre, celui du Haut-Doubs frontalier, un peu ébauché antérieurement, s'est renforcé mais il vient loin derrière. Ces deux axes tendent à se rejoindre d'une part vers Maîche-Montbéliard et d'autre part entre Besançon et Pontarlier-Morteau. L'espace démographique s'organise ainsi en une sorte de triangle dont Besançon, Montbéliard et Pontarlier sont les sommets. Cette « linéarisation » s'est faite en plusieurs temps. Dans un premier temps, il s'est agi surtout d'une polarisation sur Besançon et Montbéliard, dans un deuxième, d'une polarisation sur la plupart des villes du département et dans un troisième plutôt d'un débordement sur les espaces ruraux périurbains.

Dans ces conditions l'espace rural, que l'on avait vu précédemment surtout s'homogénéiser, a tendance maintenant à se bigarrer. Plus généralement, il se scinde en deux types de plus en plus distincts. L'un, l'espace périurbain ou industriel, est plus densément peuplé et plus dynamique. L'autre, l'espace rural profond, continue de se délester d'une population déjà éclaircie ; seules s'y maintiennent mieux les communes les plus importantes ou celles dont l'accessibilité aux Z.P.I.U. n'est pas trop médiocre.

Cette étude de la population nous a déjà largement fait déborder hors du cadre démographique, pour toucher à des problèmes profondément sociaux. Nous allons maintenant nous enfoncer un peu plus profondément dans la « pâte sociale » elle-même, en tentant de dresser un profil social, une sorte de portrait-robot des ruraux.

TROISIÈME PARTIE

PORTRAIT-ROBOT DES RURAUX

Les ruraux du Doubs ont en commun un certain nombre de traits qui les différencient des citadins et parfois des ruraux d'autres départements. C'est l'étude de ces traits communs, plus ou moins partagés, plus ou moins appuyés et plus ou moins spécifiques qui font l'objet de cette troisième partie.

Nous examinerons d'abord le statut des ruraux, puis leur vie familiale, leur existence villageoise, leurs opinions notamment vis-à-vis de la société globale (« les autres »), enfin leur espace social dans sa réalité comme dans ses mythes.

CHAPITRE I

LE STATUT DES RURAUX

Les ruraux du Doubs ne forment pas un groupe homogène, nous le verrons. Cependant, si on les compare aux citadins, ils ont, en moyenne, une situation un peu différente dans la hiérarchie et dans la structure sociale. C'est dans ce sens très large de « position moyenne dans la hiérarchie et dans la structure sociale » que nous entendrons le mot de « statut ». Plus précisément, ces ruraux ont-ils une identité, un niveau scolaire, des professions et un niveau de vie qui les distinguent des citadins du Doubs ou des ruraux d'autres départements ?

I. L'IDENTITÉ DES RURAUX : JEUNESSE, FÉCONDITÉ, ENRACINEMENT

Les ruraux du Doubs sont, nous l'avons dit, nettement plus jeunes que les ruraux de France ou des départements voisins mais ils sont un peu plus âgés que les citadins. On se souvient également que les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes, alors que c'est l'inverse en ville et qu'il y a, au-dessus de 25 ans, 30 à 100 % d'hommes célibataires de plus à la campagne qu'en ville selon les âges. En outre, 70 % des ruraux de 17 ans et plus sont mariés et 9 % sont veufs ou divorcés ¹.

Comme on peut s'y attendre, après ce qui a été dit plus haut, les ruraux du Doubs vivent dans des ménages ² d'une taille supérieure à la moyenne. Les ménages de une ou deux personnes (42 % du total) sont moins nombreux qu'en ville (45 %) et moins encore que dans l'espace rural français (48 %). Par contre, le nombre des ménages de cinq personnes ou plus est, en moyenne, de 20 % supérieur à celui des autres espaces ruraux et de 30 % à celui des villes. En effet, la famille conjugale cohabite plus souvent avec les parents âgés à la campagne qu'en ville et, surtout, les familles restent plus nombreuses chez les ruraux du Doubs qu'ailleurs, malgré la baisse de l'indice de reproduction. Parmi les ménages de cinq personnes ou plus, 18 % (sur 25 %) sont des couples qui ont au moins trois enfants, contre 13 % en ville, 14 % dans les campagnes haut-saônoises et 12 % dans l'espace rural français.

1. Les chiffres donnés dans cette partie seront, sauf indication contraire, ou ceux du recensement de 1975 ou ceux de l'enquête (1976-1977).

2. Le « ménage » inclut toutes les personnes qui vivent dans le même logement, et pas seulement parents et enfants.

Même si l'on ne considère que les enfants de moins de 16 ans, le même phénomène se retrouve : les familles de trois enfants et plus sont presque de moitié plus nombreuses (16 %) que les familles citadines ou rurales françaises (11 %).

Les ruraux du Doubs sont, enfin, profondément enracinés. En effet, 46 % sont nés dans la commune où ils résident actuellement, 25 % à moins de 20 km, 14 % ailleurs dans le Doubs, 5 % dans le reste de la Franche-Comté. Un sur dix seulement n'est pas Comtois d'origine (question 3)³. Confirmation de cet enracinement est donnée par l'indication de la commune de résidence antérieure (question 10). Près de la moitié des ruraux (48 %) ont toujours habité leur commune actuelle de résidence. Lorsque ce n'est pas le cas, ils ne viennent jamais de très loin puisque un tiers séjournaient à moins de 20 km (souvent des femmes installées dans la commune après leur mariage). Les trois-quarts des ruraux ont donc toujours vécu dans un espace ne dépassant pas la taille d'un canton ! Parmi les autres, un sur sept était installé dans le département. Au total, les ruraux sont originaires ou viennent à 90 % du Doubs et à 95 % de la Franche-Comté ! La plupart ont été imprégnés, dès leur jeunesse, par le milieu rural : 13 % seulement ont passé leur enfance en ville (question 10 *bis*). Bien des nouveaux ruraux adultes ont donc vécu leurs jeunes années dans un village. Pour eux, il s'agit souvent d'un retour à la campagne, sinon à la terre.

L'enracinement est encore perceptible à d'autres signes. Parmi les gens qui n'ont pas toujours habité la commune, la plupart y résident depuis longtemps puisqu'ils sont là, en moyenne, depuis 16 ans, malgré la vague récente d'installation des nouveaux ruraux. Ces « non-natifs » ne sont pas eux-mêmes des instables ; ils n'ont changé, dans leur vie, que deux à trois fois de résidence en moyenne (question 10 *bis*). Les ruraux ne sont pas, non plus, allés chercher femme fort loin. Une fois sur trois (34 %), ils l'ont trouvé sur place et presque une fois sur deux (45 %) dans une commune située à moins de 20 km (question 9). Dans 80 % des cas, l'aire matrimoniale ne dépasse donc pas une vingtaine de kilomètres de rayon. C'est, encore une fois, un espace de la taille du canton.

La parenté proche⁴ réside elle aussi à proximité. Les deux-tiers des ruraux ont la majeure partie de leur parenté proche sur place (21 %) ou à moins de 20 km (45 %). Cette parenté réside au total à plus de 80 % dans le Doubs et à 95 % en Franche-Comté (question 43). Nous retrouvons ici des ordres de grandeur comparables à ceux de certaines questions précédentes.

Enfin, bien peu de ruraux (16 %) pensent quitter la commune où ils résident dans les cinq années à venir. Ceux qui envisagent cette éventualité sont surtout des jeunes, des fonctionnaires en transit ou des adultes à l'avenir professionnel indécis (question 96). Parmi les autres, certains ne se prononcent pas (6 %) mais, au total, quatre ruraux sur cinq se voient résider encore longtemps dans la même commune. Est-ce que cet enracinement a gêné ou gêne encore l'accession à un certain niveau scolaire ?

3. On mettra entre parenthèses, le numéro de la question dont sont tirés les résultats.

4. Nous avons employé à dessein ce terme vague, sans distinguer parents du père, de la mère, fratrie, etc.. Les parents, ce sont les gens que l'enquête considère comme ses parents.

II. LE NIVEAU SCOLAIRE NETTEMENT SUPÉRIEUR A LA MOYENNE RURALE FRANÇAISE

Nous nous intéresserons d'abord à la population de 17 ans ou plus, ni scolaire, ni apprentie. L'INSEE fournit sur celle-ci un certain nombre de renseignements précieux.

1975 : *Diplômes d'enseignement général pour 17 ans et + non scolaires*
(en %)

	Doubs rural	Doubs urbain	Haute-Saône rurale	France rurale
Aucun diplômé déclaré	40,5	38,3	45,0	50,7
Certificat d'Etudes Primaires	48,2	42,5	45,1	38,6
BEPC, BE, BEPS	7,1	10,6	5,9	6,3
BAC, Brevet Sup.	2,6	4,1	2,7	2,7
Diplômes Sup. au BAC	1,6	4,5	1,3	1,7
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0

Le niveau scolaire des ruraux est un peu inférieur à celui des citadins. Les premiers sont un peu plus nombreux à n'avoir aucun diplôme. S'ils sont relativement plus nombreux à posséder le C.E.P., c'est parce qu'ils ont moins de diplômes de niveau supérieur. Le pourcentage des détenteurs ruraux du B.E.P.C. est inférieur d'un quart à celui des citadins ; pour le baccalauréat, il est inférieur d'un tiers, pour les diplômes supérieurs au baccalauréat, des deux-tiers. Mais le niveau est meilleur qu'en Haute-Saône rurale : moins de non-diplômés, plus de C.E.P., plus de B.E.P.C. et plus de diplômes supérieurs au baccalauréat ; il n'y a de parité que pour le baccalauréat. L'écart est encore plus accusé avec la France rurale : non diplômés ici beaucoup plus nombreux (51 % contre 40), Certificats d'Etudes beaucoup plus rares (39 % contre 48 %), moins de B.E.P.C. L'égalité n'existe que pour les niveaux supérieurs.

Le profil scolaire du rural du Doubs est donc assez spécifique : la scolarité de base est bonne, puisque comparable à celle des villes et bien meilleure que celle des campagnes françaises. Le niveau du B.E.P.C. est déjà beaucoup plus proche de la moyenne et inférieur à celui des villes ; celui du baccalauréat ou des diplômes supérieurs est très en dessous de celui des villes et semblable à celui des autres campagnes. La situation est un peu différente pour l'enseignement professionnel. Les ruraux du Doubs ont plus souvent un diplôme d'enseignement professionnel ou technique que les autres ruraux (20 % contre 15 en France) et cela reste vrai à tous les niveaux, du C.A.P. au baccalauréat ou plus. Mais constamment aussi les citadins sont mieux placés que les ruraux et, au total, 24 % des premiers ont un diplôme professionnel. Remarquons la situation paradoxale de ces ruraux dont les deux tiers sont agriculteurs ou ouvriers mais dont un sur cinq seulement possède un diplôme professionnel ou technique.

Ces résultats sont valables pour l'ensemble de la population de 17 ans et plus. Si l'on s'en tient aux classes les plus jeunes (17 à 24 ans), donc celles qui ont été les plus touchées par l'amélioration de la scolarisation intervenue ces dernières années,

on constate que les ruraux du Doubs sont mieux scolarisés que ceux de Haute-Saône (52 % contre 44). Cela indique que le décalage entre les deux départements n'est pas seulement une relique du passé ; il tend à se maintenir aujourd'hui. Par contre, l'espace rural est désavantagé par rapport aux villes : 61 % des citadins sont scolarisés, contre 52 % des ruraux. L'écart est considérable entre 20 et 24 ans : pour dix citadins qui poursuivent des études, il n'y a que six ruraux.

Cette inégalité spatiale s'est doublée longtemps, dans beaucoup de régions rurales d'une certaine inégalité par sexe : les filles étaient moins nombreuses que les garçons à être scolarisées au-delà de 14 ou 16 ans. Or, dans le Doubs, l'égalité semble anciennement acquise. En effet, il y a un peu plus de ruraux de 55 ans ou plus que de ruraux qui ont un diplôme au moins équivalent au B.E.P.C. (6,8 % contre 6,2 %). Entre 35 et 54 ans, l'écart s'accroît (10,4 % pour les hommes contre 11,5 pour les femmes). Il s'élargit encore pour les gens de 17 à 34 ans (19,4 % contre 26,6 %). Le niveau scolaire d'un bon nombre de jeunes rurales — elles sont plus du quart à posséder au moins le B.E.P.C. — en fait un groupe particulièrement ouvert sur la société globale, un groupe d'innovation.

On aura noté, au passage, l'amélioration considérable du niveau scolaire des ruraux. Précisons-la encore. En une génération, le pourcentage des gens qui n'ont au maximum que le C.E.P. a diminué de près de moitié. Le nombre de ceux qui ont le niveau du B.E.P.C., du baccalauréat ou des études supérieures a quadruplé : 23 % des ruraux de 17 à 34 ans ont désormais au moins le niveau du B.E.P.C. Voilà encore une donnée essentielle de la nouvelle société rurale. Mais là ne s'arrête pas la nouveauté. La répartition des catégories socio-professionnelles réserve également bien des surprises.

III. LES PROFESSIONS : DEUX FOIS PLUS D'OUVRIERS QUE D'AGRICULTEURS

Le tableau ci-dessous permet de se faire une idée précise des catégories socio-professionnelles des ruraux du Doubs et d'en faire une comparaison avec d'autres ruraux ainsi qu'avec les citadins du Doubs.

1975 : Catégories socio-professionnelles (en %)	Doubs rural	Doubs urbain	France rurale
Agriculteurs exploit.	20,5	0,6	25,9
Salariés agricoles	1,3	0,2	5,0
Patrons comm. et ind.	8,1	5,2	9,0
Prof. libér., cadres supérieurs	2,6	6,6	2,5
Cadres moyens	9,1	13,4	7,5
Employés	9,6	16,6	9,4
Ouvriers	43,5	50,9	34,9
Personnels de service	3,2	4,4	4,1
Autres catégories d'actifs	2,1	2,1	1,8
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
Secteur primaire	22,0	0,7	32,3
Secteur secondaire	47,3	57,1	36,6
Secteur tertiaire	30,7	42,2	33,1
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
% actifs dans pop. totale	39,0	43,9	38,3
% hommes actifs	50,8	55,5	51,1
% femmes actives	27,2	32,4	25,4

Considérons d'abord les ruraux du Doubs. Ce qui frappe surtout c'est que, désormais, les ouvriers sont deux fois plus nombreux à la campagne que les agriculteurs exploitants ou salariés. C'est donc plus que jamais un grave contresens que de confondre agriculteur et rural : un actif rural sur cinq seulement est agriculteur ; près d'un actif sur deux est ouvrier. Viennent ensuite des catégories moins nombreuses. Trois d'entre elles ont des poids à peu près équivalents : patrons du commerce et de l'industrie (8,1 %) qui sont surtout des artisans et des petits commerçants puisque les industriels et les gros commerçants sont moins de 1 %, cadres moyens (9,1 %) et employés (9,4 %), ces derniers travaillant plus dans les bureaux (8,0 %) plus que dans le commerce (1,4 %). Les autres catégories forment, à elles toutes, moins de 10 % des actifs. Les professions libérales et cadres supérieurs, en particulier, sont rares (2,6 %).

Dans ces conditions, le secteur primaire est très minoritaire. Il y a désormais plus de « cols blancs », dans les campagnes, que d'agriculteurs. Le secteur secondaire occupe, à lui seul, près de la moitié des actifs. Voilà donc une nouvelle campagne bien différente de l'ancienne ! Que de transformations en trente années comme en font foi les données suivantes.

Evolution des C.S.P.¹ depuis 1954 (en %)

	1954	1975
Agriculteurs exploitants	43,1	20,5
Salariés agricoles	4,8	1,3
Patrons comm. et industrie	9,0	8,1
Prof. lib. et cadres sup.	0,6	2,6
Cadres moyens	3,4	9,1
Employés	4,6	9,6
Ouvriers	30,3	43,5
Personnels de service	2,4	3,2
Autres catégories d'actifs	1,8	2,1
<i>Total</i>	100,0	100,0

1. C.S.P. = catégorie socio-professionnelle.

De près de la moitié du total (47,9 %), les travailleurs de la terre sont passés au cinquième et, parmi eux, les salariés sont relativement quatre fois moins nombreux qu'autrefois. La place des artisans et commerçants a un peu diminué. Par contre, il y a quatre fois plus de professions libérales et cadres supérieurs, trois fois plus de cadres moyens, deux fois plus d'employés. Le pourcentage des ouvriers, a augmenté de moitié. Personnels de service et autres catégories d'actifs ont un peu gagné également. Le secteur primaire tombe de 47,9 à 22 % ; le secondaire passe de 34,5 à 47,3 % et le tertiaire de 17,4 à 30,7 %.

La structure sociale des campagnes a donc beaucoup plus profondément changé que pendant l'ensemble du siècle précédent. En effet, on se souvient qu'il y avait eu à la fois un étêtement des élites locales et, au moins statistiquement, un remplacement des agriculteurs par les ouvriers ; la pyramide sociale s'était écrasée, puisque près de huit ruraux sur dix, en 1950, étaient agriculteurs ou ouvriers, catégories sociales somme toute très proches à l'époque, comme nous l'avons montré. Depuis 1950, par contre, il y a bien eu rupture. Agriculteurs et ouvriers, malgré la forte

progression de ces derniers, ne forment plus que les deux tiers de la masse des ruraux. C'est encore beaucoup mais le changement est tout de même profond, d'autant que le groupe des ouvriers est lui-même moins homogène qu'autrefois. La plupart des ouvriers ruraux d'il y a trente ans avaient encore de fortes attaches paysannes. Beaucoup étaient d'authentiques ouvriers-paysans qui, par atavisme autant que par choix, avaient gardé un style de vie proche de leurs parents agriculteurs. Ce type d'ouvrier rural existe encore mais de plus en plus nombreux sont les « nouveaux ouvriers ruraux ». Fils des précédents restés sur place ou citadins revenus à la campagne, ils font certes du jardin ou même élèvent des volailles, on le verra, ils sont ou se disent très attachés aux valeurs rurales, mais ce ne sont plus vraiment des paysans devenus ouvriers. Ce sont de plus en plus des ouvriers résidant à la campagne, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Hors cette fêlure ou ces fêlures, car il y en a d'autres, qui brisent le monde ouvrier rural, c'est évidemment la montée des « cols blancs » qui est la nouveauté la plus spectaculaire : professions libérales, cadres supérieurs, cadres moyens et employés forment désormais plus du cinquième de la population rurale contre moins du dixième autrefois.

Après une période d'homogénéisation croissante, la population rurale se diversifie donc à nouveau. Elle retrouve, mais sur d'autres bases et pas partout, la bigarrure sociale qui avait été la sienne autrefois. Le village, ce n'est plus seulement le face à face paysans-paysans ou paysans-ouvriers. De nouveaux groupes apparaissent. Des élites locales nouvelles se dégagent. Une nouvelle société affleure.

En comparant maintenant les campagnes du Doubs aux villes, on constate, en dehors de l'importance évidente des agriculteurs dans les premières, que la différence tient moins à la proportion des ouvriers (43,5 % contre 50,9 %) qu'à celles de certaines catégories tertiaires. Les cadres moyens, les employés, les professions libérales sont de 50 à 100 % plus nombreux dans les villes. Seuls les patrons du commerce et de l'industrie sont relativement plus rares en ville, du fait de la concentration des commerces et de la place plus modeste de l'artisanat. Cependant, la comparaison est quelque peu faussée car les villes du Doubs sont « sur-industrialisées » et « sous-tertiarisées ». En réalité, les campagnes du Doubs ont un secteur secondaire largement supérieur à celui des villes françaises (47,3 % contre 39,9) ; par contre, le secteur tertiaire y est deux fois moins fort (30,7 % contre 57,6). Les actifs, quant à eux, sont relativement moins nombreux à la campagne qu'en ville (39,0 % contre 43,9 %) parce que les femmes y sont plus rares à travailler et que de nombreux retraités y sont installés (14,0 % de la population totale contre 9,9 %).

Les dissemblances sont évidemment moins nettes avec d'autres types de campagne mais elles peuvent être sensibles. Les agriculteurs sont moins nombreux ici que dans l'espace rural français (21,8 % avec les salariés agricoles contre 30,9). La différence se retrouve, en sens contraire, chez les ouvriers qui sont plus nombreux dans l'espace rural du Doubs (43,5 % contre 34,9). Moins agricoles que la France rurale, mais plus ouvrières, les campagnes du département ont, comme les villes, un secteur tertiaire un peu faible. Les femmes y ont également un peu plus souvent un emploi.

On remarquera enfin que l'immense majorité des actifs ruraux font partie de catégories à revenus faibles ou moyens : agriculteurs, salariés agricoles, employés, ouvriers, personnels de service forment 78,1 % de la population rurale, contre 72,7 % de la population urbaine du Doubs et 67,4 % des citadins français. Si l'on prend en compte non plus uniquement les actifs mais l'ensemble de la population des ménages, la chose est encore plus nette : 82 % des ruraux vivent dans des ménages dont le chef est soit un actif à revenu faible ou moyen, soit un retraité, ce qui, dans l'immense majorité des cas en milieu rural, correspond à un revenu plutôt faible. Avons-nous affaire, pour autant, à une campagne pauvre ?

IV. LE NIVEAU DE VIE : MEILLEUR QU'EN FRANCE RURALE

Nous apprécierons le niveau de vie d'abord à travers les éléments de confort dont disposent les ruraux, puis à travers leurs revenus.

1. Le niveau de confort.

1975 : *Caractéristiques et équipement des résidences principales* (en %)

	Doubs rural	Doubs urbain	France rurale
Achevées avant 1871	40,2	14,0	40,1
« entre 1871 et 1948	23,6	25,9	32,2
« entre 1949 et 1961	8,2	22,5	7,5
« entre 1962 et 1967	9,3	17,3	6,2
« entre 1968 et 1975	19,6	20,3	14,0
Eau chaude dans le logement	67,5	82,5	61,4
Baignoire ou douche	65,0	79,1	54,1
WC dans le logement	76,1	85,5	56,5
Chauffage central	39,7	63,2	31,6
Logement « confortable » ¹	36,2	59,2	26,5
Gaz : bouteille seulement	95,8	95,4	95,8
Sous-peuplées ²	63,4	49,8	54,7
Surpeuplées	14,0	19,3	20,2
Occupées par le propriétaire	64,7	34,1	66,5
« par un locataire	20,2	56,5	20,8

(1) Un logement « confortable » dispose à la fois de baignoire ou douche, WC à l'intérieur et chauffage central.

(2) Indice de peuplement : on attribue à chaque ménage une pièce de séjour, plus une pièce pour le chef de famille, une pièce pour chaque célibataire de 19 ans et plus, une pièce pour deux enfants de moins de 19 ans, une pièce pour l'ensemble des domestiques et salariés logés. Il y a sous-peuplement avec au moins une pièce au-dessus de la norme, surpeuplement avec au moins une pièce de moins que la norme.

Selon l'INSEE, les résidences principales des campagnes du Doubs sont nettement plus anciennes que celles des villes : plus de la moitié ont été construites avant 1915 contre un quart en ville. Un peu plus d'un tiers l'ont été depuis la dernière guerre contre près des deux tiers en ville. Le rythme de construction s'est accéléré cependant depuis les années 60. Les logements construits en ville étaient relativement trois fois plus nombreux qu'à la campagne entre 1949 et 1961 ; ils ne le sont plus que deux fois entre 1968 et 1975. Avec l'exode urbain, le parc immobilier rural est en amélioration rapide : près de 30 % des logements ont été construits entre 1962 et 1975, soit en 13 ans. En outre, tous les logements anciens ne sont pas vétustes. Notre enquête révèle que si 28 % des ruraux habitent des maisons anciennes restées en l'état, 27 % logent dans des maisons anciennes rénovées.

Le confort des résidences rurales est inférieur à celui des villes : moins de logements avec eau chaude et moitié moins de chauffage central. Au total, les logements des citadins sont deux fois plus souvent confortables que ceux des ruraux.

Cependant, la quasi-totalité des résidences principales rurales (99 %) ont l'eau courante ; les trois-quarts ont les WC dans le logement et la quasi-totalité utilisent le gaz en bouteille. En outre, les ruraux bénéficient d'un certain nombre d'avantages. Neuf sur dix habitent un immeuble d'habitation de un ou deux logements, en réalité souvent une maison individuelle, contre un citadin sur trois. Près de deux résidences principales sur trois sont sous-peuplées (au sens INSEE), contre une sur deux en ville, et seulement une sur sept sont surpeuplées, contre une sur cinq en ville. Les ruraux sont deux fois plus souvent propriétaires de leur résidence que les citadins.

Si la comparaison du niveau de confort des ruraux du Doubs avec celui des citadins tourne tout de même souvent au désavantage des premiers, il n'en va pas de même si on les compare à d'autres ruraux. Par exemple, les logements ruraux du Doubs ont plus souvent eau chaude, baignoire ou douche et chauffage central que ceux de la France rurale. Les logements confortables y sont nettement plus nombreux (36 % contre 26 %). Ils sont plus souvent sous-peuplés, moins fréquemment surpeuplés. La proportion des logements récents est sensiblement plus forte (29 % contre 20).

Pour les équipements autres que ceux du logement, les ruraux du Doubs sont également bien placés. 70 % sont propriétaires d'une automobile, ce qui les met nettement devant les homologues français (65 %) et même devant les citadins du Doubs (68 %) ; 13 % disposent de deux voitures, ce qui est un peu au-dessus de la moyenne française (11 %). De même, ils sont un peu mieux placés pour la télévision (89 %) et le lave-vaisselle (15 %).

On a donc affaire à des ruraux sensiblement mieux équipés que la moyenne des ruraux français. Mais on n'aura garde d'oublier, une fois encore, que c'est le résultat d'une impressionnante mutation, déclenchée il y a une trentaine d'années seulement.

Evolution des équipements depuis 1954

	en %	1954	1975
Eau dans le logement		62,3	98,7
Baignoire ou douche		3,6	65,0
WC dans le logement		14,0	76,1
Chauffage central		2,0	39,7
Electricité		84,4	100,0
Gaz		38,0	95,8

La salle de bain et le chauffage central étaient des curiosités à la campagne ; les deux tiers des ruraux ont maintenant la première et quatre sur dix possèdent le second. Les WC dans le logement étaient rares ; les trois-quarts des résidences les ont maintenant. Moins de quatre ruraux sur dix utilisaient le gaz en bouteille ; presque tous en disposent aujourd'hui. Plus du tiers des logements n'avaient pas encore l'eau sur l'évier ; la quasi-totalité en bénéficient maintenant. Les ruraux du Doubs sont donc entrés de plain-pied, au moins statistiquement⁵, dans la société de consommation. Ils y sont, certes, enfoncés moins profondément que les citadins du département mais ils y sont plus que les ruraux français et plus que leurs voisins haut-saônois par exemple. Est-ce donc que leurs revenus sont plus élevés que ceux d'autres ruraux ? Difficile question à laquelle nous allons essayer d'apporter quelques éléments de réponse.

5. Nous discuterons plus loin de l'impact psychologique de la société de consommation sur les ruraux.

6. Neuf enquêtés sur dix ont accepté de préciser leurs revenus c'est évidemment considérable.

2. Le niveau de revenu.

Nous utiliserons tout d'abord les données de notre enquête ⁶ puis nous tenterons de recouper ces résultats avec d'autres sources.

N° 118. — *Types de revenus 1977*

Catégories de revenus (en francs par mois)	% des ménages entrant dans la catégorie
Moins de 1 000	5
1 000 à 1 500	17
1 500 à 2 500	27
2 500 à 4 000	36
4 000 à 7 000	14
7 000 à 10 000	1
<i>Total</i>	100

D'après l'enquête, environ les deux-tiers des ménages ruraux auraient alors de 1 500 à 4 000 F « pour vivre, par mois », selon les termes mêmes de la question, dont plus de la moitié seraient au-dessus de 2 500. Un ménage sur cinq environ aurait moins que cela, c'est-à-dire le plus souvent entre 1 000 et 1 500. Un ménage sur sept disposerait de plus, mais cela dépasse très rarement 7 000 F. Au total la moitié des ménages vivraient avec plus de 2 500 F par mois, l'autre moitié avec moins. Ces chiffres donnent donc une certaine idée de la hiérarchie des revenus mais dès qu'il s'agit de les comparer à d'autres, ceux de l'INSEE en l'occurrence, l'exercice devient extrêmement périlleux. Essayons-le tout de même, en reconnaissant d'avance la fragilité des conclusions qui seront tirées.

Il est évident qu'il y a eu, comme toujours dans ces cas-là, sous-estimation des revenus. Lorsque l'enquêté se situe à la limite d'une tranche, il a tendance à se ranger dans la catégorie inférieure. Par exemple, 5 % des enquêtés se placent en dessous de 1 000 F alors que le minimum vieillesse, qui donne les revenus les plus faibles, est déjà supérieur à 1 000 F à cette époque. Chez certains non-salariés, la disproportion nous est apparue évidente entre le niveau de confort, le style de vie et la tranche de revenu choisie. Le cas le plus remarquable a été celui d'un petit patron horloger (30 salariés, villa et femme de ménage) qui tenait à se ranger dans les revenus de 1 500 à 2 500 F par mois. Il est vrai que son entreprise passait alors un cap difficile, mais tout de même ! Les agriculteurs, les commerçants, les cadres et même les retraités, nous ont paru plus volontiers enclins à la sous-estimation que les autres catégories.

Pour rattraper ces sous-estimations que l'on fixe généralement, dans ce genre d'enquête, à 15 ou 20 %, nous avons considéré que le revenu moyen de chaque catégorie ne se situait pas entre la limite inférieure et la limite supérieure de cette catégorie mais aux environs de la limite supérieure ; par exemple, nous avons considéré que la moyenne des revenus situés entre 1 000 et 1 500 F était de 1 500 F. En donnant à chaque catégorie de revenu son poids dans l'ensemble, le revenu moyen des ménages ruraux du Doubs se situerait aux environs de 3 500 F par mois, soit 42 000 F par an. A la même époque, le revenu français moyen devait se situer aux

environs de 45 000 F⁷, ce qui mettrait les ruraux du Doubs un peu au-dessous de la moyenne française mais au-dessus de la moyenne rurale (environ 37 000 F), puisque l'on estime généralement que celle-ci est inférieure d'environ 20 % à celle de la France⁸.

Si l'on attribue à chaque catégorie socio-professionnelle représentée dans les campagnes du Doubs, le revenu moyen de cette catégorie au niveau national⁹, on obtient un revenu moyen de 41 000 F par an pour l'ensemble des ruraux du Doubs, soit un chiffre très proche de celui qui a été estimé à partir de l'enquête. Il semble donc que le revenu moyen des ruraux du Doubs se situerait bien à 10 % environ au-dessous de la moyenne générale française et à 10 % au-dessus de la moyenne rurale française. A quoi attribuer cette position relativement privilégiée, que l'étude des équipements nous avait fait soupçonner ? Plusieurs facteurs interviennent et, en premier lieu, la répartition des catégories socio-professionnelles.

1975 : Ménages ruraux selon la catégorie de revenus
(en %)

		Doubs rural	Doubs urbain	France rurale
Ménages à faibles revenus	Salariés agricoles	1,3	0,2	3,8
	O.S. et manœuvres	18,7	24,8	15,8
	Personnes de service	1,0	2,0	1,0
	Non-actifs	19,1	14,9	24,6
	<i>Total</i>	40,1	41,9	45,2
Ménages à revenus élevés	Industriels et gros commerçants	1,4	1,2	1,0
	Prof. libér. cadres supérieurs	2,7	7,7	2,6
	Cadres moyens	6,4	11,5	4,6
	<i>Total</i>	10,5	20,4	8,2

Comme on le voit, dans le Doubs comme ailleurs, nombreux sont les ménages ruraux à faibles revenus (40,1 %) et rares sont ceux qui disposent de revenus élevés. Les ménages à hauts revenus, notamment, y sont deux fois moins nombreux qu'en ville (10 % contre 20 %). On remarquera, cependant, que les ménages à faibles revenus y sont plus rares que dans les villes du département (40 contre 42 %) et que dans l'ensemble de l'espace rural français (45 %). En outre, dans ce dernier, les ménages à revenus élevés sont un peu moins bien représentés que dans les campagnes du Doubs.

Le second facteur qui puisse expliquer le niveau relativement élevé du revenu dans les campagnes du Doubs, c'est l'indice d'activité. Il y a en effet plus de femmes actives ici que dans le reste de l'espace rural (27,2 % contre 25,4 en France). Le double salaire qui est, selon J. Pitie, « l'une des causes de la supériorité des revenus urbains »¹⁰, est aussi un des facteurs de supériorité de certains espaces ruraux sur d'autres. Ajoutons que les hommes actifs sont, eux aussi, un peu plus nombreux dans le Doubs qu'ailleurs et les retraités plus rares. Comme l'indique le tableau,

7. I.N.S.E.E. (46).

8. FARCY (H. de) (30) (p. 32).

9. En tenant compte, évidemment, du poids relatif de chaque catégorie au niveau local.

10. PITIE (J.). (69) (p. 50).

alors que 19 % des ruraux du Doubs seulement vivent dans un ménage dont le chef est inactif, ce sont 25 % des ruraux français qui sont dans ce cas. C'est là un indiscutable facteur de supériorité des revenus.

Dernier facteur : les migrations quotidiennes, dont nous avons vu l'ampleur exceptionnelle dans le département, permettent à un grand nombre des ruraux de travailler en ville, et souvent dans des entreprises dont les salaires sont, ou étaient en 1977, à qualification égale, supérieurs à la moyenne départementale et très supérieurs à la moyenne rurale, tel Peugeot, Rhodiaceta ou d'autres entreprises bisontines.

Conclusion.

Ce chapitre nous a permis de faire trois constatations. La première c'est celle d'une relative originalité du statut des ruraux du Doubs. La comparaison avec les citadins leur est le plus souvent défavorable : ils sont moins bien scolarisés, leur niveau de confort est plus faible et leur niveau de revenu plus médiocre qu'en ville. Par contre, la confrontation avec la France rurale leur est le plus souvent avantageuse : ils sont mieux scolarisés, plus « actifs », mieux équipés et plus aisés que les autres ruraux. Leur statut global apparaît ainsi comme étant à mi-chemin entre celui des citadins et celui des autres ruraux.

La deuxième constatation est celle de l'extraordinaire évolution de ces campagnes, depuis une trentaine d'années. Le niveau scolaire s'est radicalement relevé, surtout chez les jeunes. La structure sociale s'est profondément modifiée, par la multiplication des ouvriers et des « cols blancs » ; elle s'est diversifiée et, par là même, la pyramide sociale a été remaniée. Le niveau de confort et le niveau de revenu se sont accrus à une cadence encore jamais atteinte.

Cependant, et c'est la dernière constatation, certains traits traditionnels demeurent : la famille reste relativement nombreuse et ses membres tiennent bon à la terre qui les a vus naître, même s'ils ne sont plus agriculteurs. L'enracinement reste un des traits majeurs du profil rural.

CHAPITRE II

LA FAMILLE, LE VILLAGE, ET LES AUTRES...

Comment les ruraux vivent-ils leur famille, leur village et la société globale qui les encadre (« les autres ») ? Comment les imaginent-ils, comment les jugent-ils ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce chapitre tente de répondre.

I. LA FAMILLE CHANGE, MAIS ELLE N'EST PAS MORTE...

On se représente souvent aujourd'hui la société occidentale comme une structure dont les éléments de base traditionnels (famille, village) sont en train d'éclater. Sous les coups de boutoir de la technique, selon les uns, du capitalisme, selon les autres, l'individu serait maintenant destiné à se retrouver seul face au pouvoir politique, économique ou social et aux médias. La dénatalité, la multiplication des divorces, la « décohabitation » des vieux parents et des jeunes couples seraient notamment quelques-uns des signes de l'effritement sinon de l'éclatement de la famille. Qu'en est-il, en réalité ?

A. Pitrou a montré comment, même en milieu urbain, la famille garde une importance vitale dans la vie relationnelle, affective et matérielle des individus¹. Au vu de ce que nous ont montré l'histoire sociale et les structures démographiques de l'espace rural du Doubs, on se doute que la famille reste ici, plus qu'ailleurs, une cellule sociale absolument essentielle pour l'individu.

Plusieurs indices démontrent que la famille garde une charge affective considérable. Certains nous sont déjà apparus plus haut, à propos de l'enracinement. Il est évident que si les trois-quarts des ruraux ont vécu toute leur vie dans un espace de la taille d'un canton, alors que leur métier aurait pu les pousser à partir plus loin, c'est notamment parce qu'ils ont une bonne partie de leur famille sur place. C'est dans cet espace qu'ils ont trouvé mari ou femme, c'est là que les deux-tiers d'entre eux gardent la majeure partie de leur famille. On nous l'a dit souvent, en cours d'enquête : « on ne voulait pas s'en aller trop loin, à cause de la famille » ou bien « on est revenu, pour la famille ».

1. PITROU (A.). (70).

La preuve que cette famille compte, c'est que l'on garde avec elle des relations suivies (question 44). Plus de la moitié des ruraux (53 %) voient leur parenté proche au moins une fois par semaine et un gros quart (28 %) au moins une fois par mois. Un sur vingt seulement n'a que des relations plus épisodiques. Dans certains petits villages, une bonne partie de la population est plus ou moins parente. Au cours des temps, il a donc fallu distinguer ces familles par des surnoms, qui se sont accolés aux noms. A Châtelblanc (Mouthe), une bonne partie des gens s'appellent Bourgeois ; alors on est Bourgeois-Dessus ou Bourgeois-Potage ou Bourgeois-République, ce qui, entre parenthèses, doit être lourd de petite histoire locale, dans ce village où l'on vote un peu plus à gauche qu'ailleurs. Mais il y a aussi les Blondeau ; alors on est Blondeau-Pâtissier ou Blondeau-Toiny. Lorsque les parents n'habitent pas sur place, on profite des vacances pour aller les voir. C'est ainsi que, parmi les ruraux qui partent en vacances, la moitié sont hébergés par des parents ou des amis.

Le réseau affectif de l'individu reste donc fortement centré sur la famille. Dans ces conditions, on ne s'étonne donc pas que certaines valeurs familiales restent assez traditionnelles. Par exemple, une majorité de ruraux (55 %) refusent d'admettre que des couples puissent vivre ensemble sans être mariés ; un bon tiers seulement (38 %) sont d'accord avec cette évolution des mœurs (question 122)². En outre, le modèle familial que l'on souhaite est celui d'une famille relativement nombreuse. La famille idéale a, pour les ruraux du Doubs, trois enfants, alors que pour les Français, le modèle idéal est plutôt proche de deux. On saisit là une des raisons profondes de la forte fécondité locale, issue d'une longue tradition catholique. C'est en fonction d'un certain archétype de famille que les ruraux règlent leur comportement vis-à-vis de la famille réelle. Leur idéal est celui d'une famille plus nombreuse que celle dont rêve le Français moyen ; leur famille réelle est plus nombreuse que celle du Français moyen !

Indiscutablement, donc, la famille compte beaucoup pour les ruraux et sans aucun doute certaines valeurs familiales restent assez traditionnelles. Cela signifie-t-il que rien n'a changé, que rien ne change ? Evidemment non. On imagine facilement qu'il y a un demi-siècle encore, à une époque où les familles de plus de cinq enfants n'étaient pas rares, le modèle idéal de la famille devait être d'une taille bien supérieure. On en veut pour preuve que, aujourd'hui encore, la taille de la famille souhaitée par les gens du Haut-Doubs, et notamment par les agriculteurs, est sensiblement plus élevée qu'ailleurs. On souhaite donc encore aujourd'hui une famille relativement nombreuse, mais certainement moins nombreuse qu'autrefois. Autre signe de changement : il y a vingt ans encore, se serait-il trouvé plus du tiers des ruraux pour trouver normal qu'un couple puisse vivre maritalement ?

Le vieux modèle de la famille patriarcale semble entamé lui aussi comme semble l'indiquer les réponses à la question 22 (tabl. p. suivante). Apparemment, la répartition des rôles reste assez classique : au père plutôt le choix de l'auto, symbole du prestige paternel dans la famille et du statut de la famille dans le village ; à la mère, plutôt les responsabilités intérieures : appareils ménagers, éducation des enfants. Mais, en y regardant bien, les hommes ne sont-ils pas, en fait, confinés dans un rôle qui leur donne plus de prestige que de véritable pouvoir : l'éducation des enfants n'est-elle pas plus importante que le choix de l'auto ? On remarque surtout que c'est dans moins de la moitié des ménages que les décisions

2. Dans cette question, comme éventuellement dans les suivantes, lorsque le total des pourcentages indiqués ne monte pas à 100 %, c'est que les autres enquêtés n'ont pas voulu ou su répondre. On ne donnera le pourcentage des non-réponses que lorsque celles-ci apportent un certain éclairage à la question.

N° 22. — *Est-ce le père ou la mère qui, le plus souvent, emporte la décision pour les problèmes suivants :*

	Père	Mère	L'un et l'autre	NSP ou NC *	Total
Choix de l'auto	40	3	33	24	100 %
Choix des appareils ménagers	6	52	29	13	100 %
Education des enfants	6	27	51	16	100 %
Problèmes de logement	17	13	37	33	100 %

sont prises seulement par l'un ou par l'autre des membres du couple (à l'exception des appareils ménagers). Dans un tiers des cas généralement, et même dans la moitié pour ce qui est de l'éducation des enfants, c'est le couple qui semble prendre les décisions en commun. Si l'on exclut les gens qui n'ont pas répondu ou qui ne sont pas concernés (célibataires, veufs, divorcés) et que l'on fasse la moyenne des décisions, on s'aperçoit que l'autorité paternelle ne s'exerce seule que dans 22 % des cas, l'autorité maternelle dans 30 % et l'autorité conjointe dans 48 % des cas.

Enfin, l'innovation, ou au moins le désir de certains changements, viennent plus souvent de la mère ou des enfants que du père. En ce qui concerne les achats d'appareils, ou la recherche de loisirs, notamment, le désir de nouveauté apparaît dans 13 % des cas chez le père, 23 % chez la mère, 24 % chez l'un et l'autre à la fois (soit 60 % chez les parents), 29 % chez les enfants, et 11 % dans l'ensemble de la famille à la fois³. (Question 23.)

Le système familial se transforme donc, comme le montre l'émergence du pouvoir maternel ou la pression des enfants en faveur des nouveautés. Mais malgré ces transformations — ou peut-être à cause d'elles — la famille garde une place essentielle dans la vie affective et dans la vie sociale de l'individu. L'exemple des loisirs va nous en donner confirmation.

II. DES LOISIRS ESSENTIELLEMENT FAMILIAUX

Les ruraux sortent très rarement de chez eux pour leurs loisirs. En effet, environ deux sur trois ne vont jamais au cinéma (62 %), à un match (70 %) ou au bal (61 %) ; quatre sur cinq ne vont jamais au théâtre ou à d'autres spectacles (question 42). Ceux qui vont au cinéma le font, en moyenne, huit fois par an, et ceux qui vont au bal, onze fois. Mais ces moyennes recouvrent deux cas différents. Il y a les habitués, le plus souvent des jeunes, qui vont au bal et/ou au cinéma au moins une fois par semaine et des couples qui, comme ils le disent, « font » quelques bals dans l'année et autant de cinémas.

Le cas des matches (il s'agit essentiellement du football) est un peu semblable, quoique un peu plus complexe. Les enquêtés qui y vont déclarent le faire environ dix fois par an. Mais, parmi ceux qui s'y rendent, il y a les joueurs, évidemment, qui, avec les tournois de sixte organisés pendant l'été, font 30 à 40 matches par an, et contribuent singulièrement à faire monter la moyenne.

*. Ne sait pas ou non concerné.

3. C'est, évidemment, l'impression des enquêtés.

En dehors des joueurs eux-mêmes, on ne va donc guère, en réalité, à plus de quatre à cinq matches par an⁴. Il peut s'agir, lorsque l'on réside à proximité de Sochaux ou Besançon, d'un match professionnel, à l'occasion d'une grande rencontre. Le plus souvent, il s'agit de l'équipe locale que l'on va soutenir parce que ce sont des « jeunes » du pays, ou tout simplement parce qu'il fait beau et que l'on a envie de prendre l'air après le repas trop copieux du dimanche... Dans ce cas, il s'agit d'un simple substitut (pour les hommes surtout) à la promenade dominicale.

Les ruraux vont moins encore au théâtre qu'au match : seuls 17 % des enquêtés y vont au moins une fois par an et ceux qui le font assistent à trois séances en moyenne. Encore faut-il, ici encore, donner quelques précisions. Les spectacles professionnels donnés en ville sont à peu près totalement ignorés ; la scène de Besançon, notamment, est presque inconnue des ruraux. Les pièces de théâtre auxquelles font donc allusion les enquêtés sont celles qui sont données par des troupes d'amateurs locaux, qui font quelques tournées dans les villages. Du point de vue théâtral, l'espace rural du Doubs est, comme on le voit, un quasi-désert. Les autres spectacles, les concerts notamment, sont tout aussi peu suivis.

En dehors des jeunes, les ruraux assistent donc bien peu au spectacle. Plus généralement, ils sortent peu pour leurs loisirs. C'est qu'en effet, ils prennent essentiellement leurs loisirs dans le cadre familial. Et parmi ceux-ci, deux tiennent une place incomparable : la télévision et le journal.

1. La télévision, reine des loisirs.

La télévision a marginalisé la plupart des autres loisirs. En effet, 89 % des ménages possèdent la télévision et celle-ci polarise littéralement le temps libre des ruraux. Parmi les enquêtés qui ont la télévision, 55 % déclarent la regarder absolument tous les jours, 21 % presque tous les jours, 18 % occasionnellement et 6 % presque jamais (question 28). Les trois-quarts des ruraux sont donc devant leur récepteur plusieurs heures par semaine. Quand, plus précisément ?

Pour plus de 80 % des gens, c'est en soirée dans la semaine, que l'on regarde la T.V. Les émissions du dimanche soir sont un peu moins suivies (77 %) et moins encore celles de la soirée du samedi (65 %), plutôt réservée aux sorties. L'après-midi du samedi, il n'y a guère qu'un rural sur dix devant sa télévision et l'après-midi du dimanche environ un sur quatre.

Quel peut être l'impact de la télévision sur ce public rural ? On sait que l'unanimité ne se fait pas chez les psychologues et les sociologues sur ce sujet. Certains accusent la télévision d'abaisser le niveau culturel de la population en l'empêchant de lire, de pousser à la violence ou à la passivité. D'autres, sans nier l'impact de ce moyen de communication qui met l'individu en contact direct avec la société englobante, ont plutôt tendance à minimiser ses effets profonds. Qu'en est-il ici ? Et d'abord, que regarde-t-on ?

Les réponses se classent en trois types (question 29). Les informations et les films intéressent plus particulièrement trois téléspectateurs sur quatre, les variétés et les sports quatre à cinq sur dix (respectivement 47 et 42 %), les émissions culturelles et les jeux environ trois sur dix (respectivement 29 et 33 %) ⁵. On constate donc que les deux-tiers des émissions suivies sont de pure distraction (films, variétés,

4. Moyenne toujours calculée uniquement sur les enquêtés qui déclarent aller voir au moins un match.

5. Plusieurs réponses possibles, le total dépasse donc 100 %.

sports, jeux). Certes, le film peut apporter au téléspectateur des points de comparaison avec le monde dans lequel il vit, il peut distiller parfois des idées nouvelles dans la tête de celui qui le regarde, mais à entendre les enquêtés, il semble bien que le film soit le simple divertissement d'un moment aussi vite oublié que vu. En dira-t-on autant des informations ? Dans une bonne mesure, oui. Les informations ouvrent bien les ruraux aux nouvelles du monde, comme le journal ouvre aux nouvelles locales mais qu'en retiennent-ils ? Qu'est-ce qui change vraiment leur propre vie et les pousse à prendre telle ou telle décision ? Même des émissions qui ont pour but d'influencer le téléspectateur, telles que les débats ou discours politiques, ne convainquent généralement que ceux qui sont déjà convaincus. Les indécis, on le sait, se décident surtout en fonction des contacts quotidiens qu'ils ont avec leur famille, leurs collègues ou leurs amis.

En effet, chaque téléspectateur, et ce n'est pas vrai seulement pour les ruraux, retranscrit les messages qu'il reçoit de la télévision en fonction des influences qu'il subit par ailleurs et en fonction de ce qu'il est lui-même, c'est-à-dire de ses propres données biologiques, de son apprentissage social et de l'histoire personnelle qu'il a vécue. Combien de fois avons-nous vu la télévision trôner dans un intérieur qui n'avait pas changé depuis une ou des générations, dans des familles où la vie de tous les jours courait encore comme autrefois, chez des individus dont les opinions auraient pu être celles de leurs parents ou de leurs grand-parents. Aussi partageons-nous tout à fait le point de vue du sociologue Mendras qui constate que « cet instrument (la télévision) est relativement neutre et qu'il est utilisé et interprété par chaque société en fonction de son *ethos* et de son système de sociabilité, (alors qu'il) devrait normalement conduire à une diminution brutale de la diversité et à une unification des représentations, des valeurs et des patrons de comportement ». Cet auteur conclut, après avoir montré la diversité des réactions locales, que « la télévision agit comme un moyen de renforcer le système de valeurs et l'agencement social, en l'adaptant aux transformations de la société globale ; paradoxalement, elle ne contribue pas moins à perpétuer l'originalité et l'autonomie des systèmes sociaux locaux qu'à introduire les images et les régulations de la société englobante »⁶. Peut-être chacun ne trouve-t-il dans la télévision, comme dans les auberges espagnoles de Stendhal, que ce qu'il y apporte ?

C'est, semble-t-il, encore plus vrai pour la radio à laquelle il manque la fascination de l'image. Pourtant, on écoute beaucoup la radio, chez les ruraux puisque la quasi-totalité des ménages ont une radio et que 86 % des gens l'écoutent à un moment ou à un autre (question 30). Le temps d'écoute moyen est important (2 h 30) mais il se partage entre trois types d'auditeurs. Les uns n'écoutent que quelques minutes par jour, et plutôt les informations du matin. D'autres ouvrent leur radio quelques heures, spécialement le matin pour les femmes au foyer. Enfin, chez certains, la radio fonctionne en permanence ; c'est un bruit de fond qui ne cesse, généralement, que lorsque s'ouvre la télévision... Aussi, quatre auditeurs sur dix écoutent-ils un peu tout ce qui passe à la radio, un même nombre essentiellement les informations, alors que d'autres, moins nombreux, s'intéressent plutôt aux chansons (un sur sept) ou aux jeux (un sur dix) (question 31). Comme on le voit, la radio des ruraux correspond à un besoin d'informations nationales ou, tout simplement, d'ambiance sonore ou musicale.

6. MENDRAS (H.) (61) (p. 168).

2. La lecture, « c'est le journal ».

La lecture, c'est essentiellement le journal et « le journal », les enquêtés n'éprouvent généralement pas besoin de le préciser, c'est *l'Est Républicain*, comme le prouve le tableau ci-dessous.

N° 34. — *Quels journaux ou revues lisez-vous régulièrement ?*

<i>Est Républicain</i>	67
<i>Terre de Chez Nous</i>	13
<i>La Vie</i>	10
<i>Le Pèlerin</i>	9
Journaux agricoles nationaux ¹	8
Revue de mode ²	8
Revue de télévision ³	8
<i>Clair Foyer</i>	7
Hebdomadaires politiques ⁴	3
Hebdomadaires divers ⁵	2
Journaux et hebdo sportifs ⁶	2
Revue de jeunes ⁷	2
Revue syndicales non agricoles	2
Quotidiens politiques ⁸	1
Divers ⁹	9
Total ¹⁰	151 %

(1) *Jeunes Agriculteurs, France Agricole, Revue de l'Elevage*. (2) *Echo, Mode de Paris, Modes et Travaux*. (3) *Télé-7 Jours, Télérama, Télé-Poche*. (4) *L'Express, le Point, le Nouvel Observateur*. (5) *Jours de France, Paris-Match, Ici-Paris*. (6) *L'Equipe, But, France-Football, Auto-moto*. (7) *Podium, Hit, Best*. (8) *Le Monde, le Figaro*. (9) *Sélection du Redears's Digest, Courrier de l'UNESCO, le Chasseur Français, Rustica, Système D* et divers.

(10) Plusieurs réponses possibles.

L'Est Républicain domine et de très loin la presse des ruraux : près de sept ruraux sur dix le lisent régulièrement. Nous avons dit, plus haut ce qu'est ce journal. Précisons seulement ici ce que les lecteurs viennent y chercher (question 36). Des nouvelles locales et des faits divers d'abord. Huit ruraux sur dix y sont intéressés avant toute autre chose. Après un rapide survol des titres, ou l'œil repère quelques mots-signaux, la plupart des gens, surtout parmi les plus âgés, s'arrêtent en premier lieu aux avis de décès... Puis on passe aux nouvelles purement locales. Celles du village viennent d'abord ; tout en lisant, on interpelle femme, mari ou enfants : « tiens, tu as vu, un tel ou un tel a... etc. ». Celles du bourg dont on se sent dépendre, arrivent après, puis les nouvelles régionales quand elles touchent d'assez près. Les faits divers moins locaux ou moins régionaux viennent ensuite.

Les nouvelles sportives intéressent encore beaucoup mais nettement moins (environ 40 % des enquêtés), les rubriques politiques et économiques encore moins (environ 30 %). Dans les nouvelles sportives, l'attention se porte souvent en premier lieu sur les matches locaux ou régionaux. Pour le reste chacun lit les articles dont les mots-signaux répondent à ses préoccupations. Selon une enquête de *l'Est Républicain*, mais qui porte sur l'ensemble de la zone de diffusion, le lecteur moyen lit en priorité les informations qui concernent ses conditions de vie (emploi, salaire, prix, impôts,

nourriture, vêtement, logement) et les nouvelles touchant l'amour et le mariage, l'enfance, la vieillesse, la santé, la sécurité, les fléaux, les découvertes. Il s'intéresse ensuite à tout ce qui regarde l'agrément de la vie (le confort, la voiture, l'évasion, les distractions), à la paix, au progrès technique et enfin à ce qui évoque la violence.

D'un âge à l'autre, d'un sexe à l'autre, le type de lecture, sa durée, son moment peuvent varier sensiblement. Les femmes s'attachent d'avantage à ce qui touche la femme elle-même, mais aussi à l'enfant, la sécurité, l'amour, le mariage, la naissance, la mort, l'avenir, la nourriture et le confort, les hommes plus à la politique, la violence, les luttes sociales, l'automobile, le sport et le fonctionnement de la société... Les personnes âgées lisent plus volontiers *l'Est Républicain* que les jeunes. Chaque lecteur consacre à son journal en moyenne 46 minutes, mais c'est un peu plus chez les hommes et un peu moins chez les femmes. La lecture du journal est normalement une occupation de la première partie de la journée mais 50 % des hommes en ont fini vers 9 heures contre 43 % des femmes, celles-ci finissant plus volontiers leur lecture l'après-midi ou le soir... En somme, le journal représente l'évasion du matin et la télévision celle du soir...

En dehors de ces deux « institutions » que sont la télévision et *l'Est Républicain*, le reste pèse bien peu. Le rôle des quotidiens politiques nationaux est négligeable. Parmi les hebdomadaires, en dehors de *La Terre de Chez Nous* dont nous avons dit plus haut à qui il s'adresse, seul compte vraiment la presse catholique. *La Vie*, *le Pèlerin* et *Clair Foyer* totalisent 26 % des lecteurs, mais n'oublions pas que *l'Est Républicain*, qui est un quotidien, totalise un temps de lecture incomparablement plus grand que celui de ces hebdomadaires : le lecteur du quotidien passe environ six heures par semaine devant son journal ! Les hebdomadaires politiques nationaux sont, comme les quotidiens, bien peu lus. Ils ne comptent guère face à la presse catholique ou aux revues de mode et de télévision. Par contre les agriculteurs semblent assez fidèles à leur presse nationale, alors que la presse syndicale non agricole est presque absente. Les sportifs, les jeunes paraissent également peu intéressés, par manque de moyens peut-être, à la presse qui théoriquement leur est destinée. En somme, les ruraux lisent surtout *l'Est Républicain* (67 %), la presse catholique (26 %), la presse agricole (21 %), des hebdomadaires de mode, de télévision ou d'information générale (18 %). La presse politique ou syndicale les intéresse peu (6 %), pas plus que les journaux ou revues spécialisés : personne par exemple n'a signalé le *Socialiste Comtois*, dont 4 000 exemplaires environ étaient pourtant diffusés dans les campagnes. Hors leur revue ou leur journal habituels, 57 % des ruraux lisent irrégulièrement un à deux autres titres. Tous les autres sont toujours fidèles à leur presse coutumière. On essaie donc assez peu de s'ouvrir à des points de vue différents de ceux dont on a l'habitude. Le journal fait partie intégrante du cadre de vie quotidien. On se sent un peu veuf le jour où il n'est pas là : « ça me manque quand je ne l'ai pas ! ».

Mais cette drogue — puisqu'il y a manque — drogue-t-elle vraiment ? Nous n'avons pas d'éléments suffisants pour juger de l'impact de cette presse. Cependant, ici encore, nous serions tenté d'en minimiser les effets. D'abord, comme le dit H. Mendras, les gens peuvent « choisir un journal correspondant à leurs idées et à leur tempérament »⁷. C'est ce qui explique, bien évidemment la place de la presse catholique dans les campagnes du Doubs ; on y cherche une confirmation ou un renforcement de ses propres valeurs. Pour *l'Est Républicain*, c'est évidemment différent, puisqu'il n'y a pas d'autre choix en matière de journal local. Mais on vient y quérir surtout la nouvelle locale, le fait divers, la nouvelle sportive. L'information

7. MENDRAS (H.) (61) (p. 167).

générale, notamment politique, semble venir par surcroît. Il est vrai qu'elle existe, et qu'elle est discrètement orientée, nous l'avons dit. Est-elle pour autant plus dangereuse ? Moins qu'on ne l'a dit parfois : le monopole local de *l'Est Républicain* n'a pas empêché la progression de la gauche en 1974 et en 1981...

En dehors des journaux, les ruraux, comme la plupart des français, lisent très peu (question 37). Près de la moitié (45 %) n'ont lu aucun livre dans l'année précédant l'enquête. Les autres ont lu, en moyenne 14 livres mais cette moyenne cache trois types de lecteurs bien différents. Les uns, lecteurs passionnés, dévorent 30 à 50 livres par an. Les autres sont des lecteurs occasionnels qui lisent deux à cinq ouvrages par an. Parmi ceux qui n'en déclarent qu'un, il semble bien qu'un certain nombre ne le dise que pour n'avoir pas l'air trop inculte devant l'enquêteur... Ajoutons que nos ruraux apprécient surtout la littérature d'évasion : environ deux romans pour un autre livre (question 38). La lecture est donc une distraction plus qu'un moyen de culture, comme la télévision.

3. Les autres loisirs comptent peu.

La plupart des autres loisirs se prennent également dans le cadre familial mais aucun d'eux ne tient constamment une place aussi considérable que la télévision et le journal.

Les soirées de semaine qui ne sont pas consacrées à la télévision ou à la lecture sont généralement occupées par divers travaux (question 39). Pour les femmes, c'est le tricot et la couture (17 %), les tâches ménagères à terminer (6 %), les devoirs des enfants à surveiller (3 %). Pour les hommes, c'est le bricolage et le jardinage (9 %). Pour les uns et les autres ce peut être aussi le travail professionnel (12 %) notamment pour les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les instituteurs, mais aussi les réunions professionnelles et associatives ou tout simplement le sommeil, surtout pour les ouvriers travaillant en équipe, les migrants quotidiens ou scolaires qui partent tôt le matin. Les vrais loisirs (jeux, sports, sorties, musique) sont rares et plutôt réservés aux jeunes. On reçoit peu, même en hiver et même chez les agriculteurs : les veillées en semaine, entre amis, à jouer aux cartes ou à discuter en tricotant ne sont pas tout à fait mortes, mais elles ne survivent que localement, essentiellement dans le Haut-Doubs et, même là, elles deviennent rares.

L'après-midi du samedi est un des deux moments de la semaine à donner vraiment lieu à des activités diversifiées (question 40). Les commerçants et les agriculteurs sont, eux, au travail. Chez les autres ruraux, cinq hommes sur dix bricolent ou font leur jardin et autant de femmes sont à leur ménage. L'autre occupation essentielle du samedi après-midi c'est les courses. C'est, comme on nous l'a dit souvent « le jour du Mammouth... » car, en semaine, ou le mari prend la voiture ou la femme ne conduit pas ou elle travaille. Les vraies distractions sont donc rares : 10 % des ruraux, surtout des jeunes, sont devant leur télévision, 10 % reçoivent ou visitent parents et amis ; les autres se reposent, se promènent, font du sport, pêchent ou chassent (entre 3 et 4 % pour chaque activité).

La soirée du samedi est un des temps forts de la semaine ; c'est aussi la plus variée. Autrefois c'était celle du dimanche, puisque le samedi était un jour comme les autres ; le bal traditionnel des fêtes de village avait toujours lieu le dimanche soir. Le lent déplacement des distractions du dimanche soir vers le samedi soir est, de même que la fréquentation du supermarché l'après-midi, un signe incontestable d'intégration à la société globale : les campagnes sont entrées dans l'ère du week-end, car de plus en plus de ruraux sont salariés. Déjà, çà et là, certaines manifes-

tations ont lieu dès le vendredi soir, prémisse d'un doublement des distractions du week-end.

N° 41. — *Comment et où occupez-vous généralement la soirée du samedi ?*

Télévision	58
Spectacles et sorties diverses	16
Bal	13
Visite ou réception amis, famille	13
Jeux (cartes, etc.)	10
Repos	9
Travail professionnel	3
Couture, tricot	3
<i>Total</i> ¹	125 %

(1) Plusieurs réponses possibles.

C'est donc, à la campagne aussi, la fièvre du samedi soir, mais une fièvre qui ne touche que moins de la moitié de la population puisque, pour plus de la moitié des ruraux, c'est l'inévitable télévision, ou le repos, le tricot, les derniers comptes à faire ou les derniers rayons à ranger. Chez les autres, on va au cinéma ou au bal ; on reçoit des parents ou des amis ; on joue aux cartes : c'est ce qui reste de plus tangible des anciennes veillées. Celles-ci se sont, en quelque sorte, recroquevillées sur le samedi et adaptées à l'institution du week-end. Le dimanche après-midi a, lui, un tout autre parfum.

N° 41. — *Comment et où occupez-vous généralement l'après-midi du dimanche ?*

Promenade et sorties	50
Télévision	22
Visite ou réception de parents	21
Sport	12
Jeux, lectures	10
Visite ou réception d'amis	5
Travail professionnel	4
Repos	3
Chasse, pêche	1
<i>Total</i> ¹	128 %

(1) Plusieurs réponses possibles.

C'est le jour de l'ouverture sur l'extérieur. On fait promenades et sorties. La « promenade » c'est, dans l'esprit des gens, ce qui se fait à proximité, le plus souvent à pied et en famille, pour prendre l'air après un repas plus copieux et plus arrosé que d'ordinaire. On fait quelques kilomètres et on revient, pour se mettre éventuellement devant sa télévision. La « sortie » c'est, le plus souvent, une promenade plus lointaine, en voiture, avec un but, précis ou pas. Mais, pour les jeunes, « je sors » peut signifier retrouver quelques copains dans le village voisin ou aller au cinéma.

Le dimanche après-midi est également jour de réception ou de visite de la famille, spécialement en hiver. Les enfants mariés viennent de la ville ou des villages voisins rendre visite aux parents, souvent dès le repas de midi. On va voir oncles et tantes. C'est le moment des contacts parentaux un peu lointains, ceux du samedi soir étant plutôt pour les relations avec les parents restés au village. Les réceptions ou visites d'amis sont plus rares. Avec la télévision, qui ne vient donc qu'en troisième position, promenades, sorties, réceptions, visites ou sport forment les occupations de base du dimanche après-midi. Jeux et lecture sont pour les jours où l'on ne reçoit pas. Le reste est négligeable.

Le dimanche soir, la famille est déjà repliée sur elle-même, comme pour se préparer dans le calme à la semaine qui va recommencer (question 41). La télévision reprend tous ses droits : les trois-quarts des ruraux qui ont un récepteur sont devant leur écran (le film du dimanche soir !). Les autres se couchent tôt (12 %). Certains jeunes sortent une dernière fois. Certains parents, venus l'après-midi, s'attardent jusqu'au soir. On lit. On prépare le travail de la semaine. Ce n'est déjà plus tout à fait le dimanche... Le groupe familial, resserré pendant le week-end, va éclater pour le travail.

Les loisirs des ruraux, comme on le voit, ne sont donc plus ce qu'ils étaient. Ils tiennent plus de place qu'autrefois dans la vie de chacun aussi bien dans le cours de la semaine, où la télévision s'est taillée un large créneau aux dépens d'autres loisirs ou même d'autres tâches (ménage ou bricolage), que pendant le week-end. Celui-ci, autrefois réduit au dimanche (ou même à une partie du dimanche pour les commerçants et les agriculteurs) s'étale maintenant, pour de nombreux ruraux, sur le samedi ou même le vendredi soir, les occupations du samedi restant, il est vrai, intermédiaires entre celles de la semaine et celles du dimanche. Les loisirs ont également changé de nature : certes, le journal reste l'ami de tous les jours mais les veillées de type ancien ont presque disparu et surtout la télévision a tout envahi, hors les après-midis de week-end et, à la limite, les samedis soir.

Mais cette évolution, contrairement à ce que l'on entend dire parfois, ne semble pas avoir desservi la vie familiale. Certes la télévision, puisqu'il s'agit essentiellement d'elle, regroupe artificiellement les membres de la famille autour d'un centre d'attraction étranger à la famille elle-même, mais elle leur donne des centres d'intérêts communs (on discute de ce que l'on a vu) et surtout elle les coupe de certains contacts extérieurs. Elle a donc resserré, au moins en milieu rural, le tissu familial, au risque, c'est vrai de le recroqueviller. Elle a donc largement contribué à maintenir la valeur affective et sociale que les ruraux — même jeunes — attachent encore à la famille. Mais n'est-ce pas alors au détriment de cette autre cellule de base du monde rural qu'est le village ?

III. LE VILLAGE, LIEU DE L'IDENTITÉ

Balloté d'un mythe à l'autre, le village a rarement été mis à sa place exacte dans l'imaginaire des Français et surtout des citadins. Symbole même, il n'y a pas si longtemps, de l'étriqué (un « trou »), de l'éloigné (un « patelin perdu ») du naturel (au sens de primitif), le village est devenu l'image même du vaste (de larges horizons), du proche (au moins par le cœur...) et du naturel, au sens noble cette fois. La vie au village était étriquée, elle serait devenue conviviale, fraternelle..., depuis qu'il est de bon ton d'aller rechercher ses racines dans ce « trou », justement... Alors, qu'est-elle exactement, cette vie au village ou, plutôt, comment les ruraux le voient-ils, le vivent-ils, ce village ?

Les ruraux le voient d'abord effectivement comme un lieu de contacts. Ces contacts, les intéressés l'admettent bien volontiers, ne sont ni toujours très profonds ni toujours très idylliques, mais ils procurent une certaine sécurité, celle d'être connu et reconnu.

1. Interrelations et interconnaissances.

Le village c'est d'abord un réseau d'amitiés (question 74). En effet, plus de la moitié des ruraux (54 %) ont leurs amis essentiellement dans le village où ils résident, et 24 % les ont dans les villages tout proches. Malgré la fréquence des relations qu'ils ont avec la ville — beaucoup y travaillent ou y étudient, et près de la moitié vivent en zone rurale — les ruraux gardent un réseau d'amitié centré sur la campagne. Bien que distributrice d'emplois, de biens et de services, la ville, on le verra, est un espace affectivement peu valorisé par les ruraux. L'amitié reste affaire de village.

Le village, c'est aussi des voisins, mais que l'on ne croise pas sans les voir, comme en ville (question 73). Il est rare, en effet, que les relations avec ses voisins soient totalement inexistantes (2 % des cas)⁸. En ville, cette absence de contacts marquerait une simple neutralité, ici s'ignorer implique le plus souvent une hostilité farouche. La véritable neutralité, à la campagne, se situe au niveau supérieur : c'est le « bonjour-bonsoir ». Le refus de cette marque de politesse est plus ou moins signe d'hostilité : « ils ne me disent même pas bonjour ! ». Environ un tiers des ruraux estiment que leurs relations de voisinage en restent au bonjour-bonsoir : « chacun chez soi, c'est mieux pour tout le monde », dit-on souvent pour justifier cette situation.

Le niveau de relations le plus courant implique un degré de plus dans l'échange. Dans quatre cas sur dix, on discute avec son voisin si l'occasion se présente : le temps, le jardin, la maison ou lorsque l'on se connaît mieux, les nouvelles du village, de la famille ou l'actualité politique, font tourner les conversations. Mais on ne s'implique guère dans ce genre d'échange. On cherche plus à s'assurer la non-hostilité de son voisin qu'à nouer des contacts approfondis. Ça n'est pas tout à fait « le chacun chez soi » mais cela ne va pas beaucoup plus loin que le bonjour-bonsoir du citadin. Les relations ne deviennent plus chaudes que dans deux cas sur dix environ. On ne se contente pas alors de discuter à l'occasion avec ses voisins devant la porte ou aux limites de son jardin, on le fait entrer chez soi pour « prendre le café », ou boire un verre. Eventuellement on se donne un coup de main, quand il le faut. Le stade ultime — sorties communes, repas réunissant les deux familles — est plus rarement atteint (un cas sur 25 environ).

Mais, dans le village, on ne discute évidemment pas qu'avec ses voisins ou ses amis (question 72). Assez rares (un sur cinq environ) sont les ruraux qui n'ont pas l'occasion de discuter au moins une fois par semaine avec les gens de leur village. Les autres ont de nombreuses discussions. En effet, la moitié des ruraux discutent au moins une fois par jour avec d'autres villageois et un tiers le font au moins quelquefois par semaine. Le village est donc bien, pour une large majorité de ruraux un lieu de contacts et, par la même, un lieu où l'on se sait connu et un lieu où l'on connaît.

En effet, les deux-tiers des gens pensent que leur nom est connu de tous les habitants du village (question 76) et plus d'un sur quatre encore estiment qu'une

8. Peut-être y-a-t-il eu sous-estimation par les enquêtés ; on n'aime pas beaucoup avouer à un « étranger » qu'on est en froid avec ses voisins : « on n'est pas sauvages », dit-on volontiers.

bonne partie des villageois connaissent leur nom. Il n'y a donc que moins d'un rural sur dix qui se juge plutôt mal connu de ses concitoyens. Cette société d'interconnaissance s'étend même aux villages voisins : les deux-tiers des ruraux pensent qu'une bonne partie des habitants des villages voisins connaissent leur nom !

Certes, il semble bien qu'un certain nombre de gens se fassent quelques illusions sur leur « notoriété »... En effet, quand on retourne la question et que l'on demande aux enquêtés s'ils connaissent eux-mêmes le nom de tous les habitants du village, ils ne sont plus que 46 % à pouvoir l'affirmer, alors qu'ils étaient 64 % à penser que leur nom était connu de tous les gens du village... (question 77). Cependant, la différence peut provenir, au moins en partie, des nouveaux ruraux qui, installés depuis peu, pensent déjà être connus, alors qu'ils n'ont pas encore eu le temps d'apprendre le nom de leurs concitoyens. D'ailleurs, lorsque l'on ne connaît pas tous les habitants du village, on estime en connaître une bonne partie. Seuls une très faible partie des ruraux (environ un sur dix) déclare à la fois être mal connu et mal connaître les autres villageois.

Le village est donc bien le lieu de l'interrelation et de l'interconnaissance. Avec la famille, la communauté villageoise est le lieu où l'on connaît, où l'on est connu : le lieu de l'identité. Or le besoin d'identité est un des deux besoins fondamentaux de l'individu. Être connu et reconnu, c'est exister pour les autres, c'est exister aussi pour soi. C'est avoir une certaine place dans la communauté sociale. L'identité reconnue renforce donc l'autre besoin fondamental de l'individu, le besoin de sécurité. Il suffit d'ailleurs de se souvenir avec quel plaisir la plupart des enquêtés répondaient à la question : « Bien sûr que je suis connu ! », « Ah oui que je suis connu ! », « Vous pensez si je suis connu ! », « Je suis connu comme le loup blanc !... », « Connu ? Dans tout le canton ! ». Quand on connaît mal, on s'excuse : « Oh, nous vous savez, on n'est pas là depuis longtemps », « Je n'ai pas encore eu le temps, mais ça viendra ! ». Rares sont les gens, même en zone rurale, qui se désintéressent du problème.

Cela signifie-t-il, parce que l'on se sent identifié, parce que l'on se sent parcouru par un réseau d'interconnaissances, que les relations entre villageois sont sans problèmes et que l'entente est parfaite ?

2. Les quatre modes du code social.

Un ethnologue britannique, qui a vécu quelques mois dans un village du Doubs (Ouhans, canton de Montbenoit) pour en étudier les types de relations sociales, nous fournit quelques indications d'autant plus précieuses qu'elles viennent d'un observateur extérieur à la région. Cet auteur estime que quatre mots-clés permettent généralement d'évaluer ces attitudes : gentil, fier, jaloux et fou⁹. On est gentil lorsque l'on est poli, que l'on est sympathique et qu'on ne provoque pas de querelles avec ses voisins. Témoin, une réflexion couramment entendue : « Oh ! il est gentil, il dit bien bonjour ». En somme l'individu gentil se conforme au code habituel des relations sociales.

On est fier lorsque l'on est orgueilleux, hargneux ou même méchant. La fierté est une attitude antisociale qui s'oppose donc à la gentillesse, attitude sociale. Elle est particulièrement mal vue lorsqu'elle n'a pas une justification sociale (argent, fonction, etc.), c'est-à-dire lorsqu'elle est le fait de gens qui sont des « rien du tout » ou des « moins que rien », qui s'imaginent qu'ils n'ont besoin de personne. Autre-

9. LAYTON (R.) (53).

fois, on donnait des surnoms à ces fiers : le Seigneur, le Pacha, le Fonctionnaire. Nous ajouterons que l'individu fier ne dit pas bonjour à tout le monde : « il se croit », c'est-à-dire qu'il se croit supérieur aux autres ; « c'est un glorieux », autre expression un peu équivalente de fier. Evidemment « il ne fait pas bon être son voisin », si on a le malheur d'être considéré par lui comme un inférieur.

Les deux autres attitudes sont moins symptomatiques du code des relations sociales qui nous intéresse ici. La jalousie, c'est la contrepartie de la fierté. Si l'un accuse l'autre d'être fier, celui-ci répondra que le premier est jaloux, ce dont celui-ci se défendra absolument. Dans la vie quotidienne, la jalousie, c'est-à-dire l'envie, peut rester cachée ; on continuera à « dire bonjour » à celui dont on est, ou dont on est censé être jaloux. Evidemment, si « le fier » ne dit pas bonjour au « jaloux », celui-ci se sent *ipso-facto* délié de son obligation sociale du bonjour... Le « fou », c'est celui dont on dit « qu'il ne répond plus de ses actes ». C'est l'amoureux, le jaloux (en amour), l'homme ivre, ou obsédé par son travail, le simple ou celui qui « fait tout le contraire des autres ». Selon les cas, son attitude relationnelle peut changer mais, en règle générale, on ne sait pas trop à quoi on peut s'attendre de sa part.

Il y aurait beaucoup à dire aussi sur le commérage, sur les « on dit » qui sont un très efficace moyen de contrainte sociale. Combien de : « tu ne peux pas faire ça, qu'est-ce que les gens diraient ! » ou les « je vais avoir honte si tu fais ça » suffisent souvent à empêcher toute velléité de dévier des habitudes admises. Combien de bonjour-bonsoir sont répétés chaque jour uniquement pour ne pas laisser croire qu'on est fier, pour bien montrer qu'on est gentil ! Ce modèle de sociabilité date d'une époque où, vivant dans un groupe peu nombreux et replié sur lui-même, l'individu devait, pour conserver un maximum de cohérence à la collectivité et pour entretenir un maximum de relations, accepter de neutraliser certaines inimitiés et de réchauffer artificiellement certains contacts. Ce modèle est aujourd'hui contesté.

En effet, les rapports individuels traditionnels étonnent ou irritent souvent les nouveaux ruraux qui les taxent volontiers d'hypocrites. « Il faut dire bonjour à tout le monde sinon ils ne sont pas contents ». « Ils ne peuvent pas se sentir mais ils se disent tout de même bonjour ! » « Ils », ce sont les habitants du vieux village. Aussi ce modèle est-il lentement submergé par une sociabilité de type urbain dans les communes où les nouveaux ruraux atteignent une masse critique. Il ne survit alors que chez les habitants du vieux village et chez certains nouveaux qui y ont des attaches ou qui jouent le jeu traditionnel ; dans les lotissements tend à régner le nouveau modèle, de type citadin. D'une façon générale d'ailleurs les rapports individuels semblent plus superficiels qu'autrefois, notamment à cause du repliement sur la famille que semble impliquer la télévision.

Dans tous les cas, on est loin de la communauté villageoise idyllique, invention de penseurs conservateurs du XIX^e siècle, remise au goût du jour par l'imagination ruralo-écologique. En effet, un bon tiers des ruraux seulement (36 %) estiment qu'entre les gens du village l'entente est bonne (question 80). Pour plus de la moitié (56 %), elle est seulement moyenne. Un sur vingt juge qu'elle est mauvaise. Sur quoi s'appuie-t-on pour en juger ainsi ?

A travers l'aspect largement stéréotypé des réponses ¹⁰, on peut tout de même remarquer que l'entente est jugée bonne quand les gens acceptent les modèles de sociabilité habituels : être sympathique (c'est-à-dire être « gentil »), s'entraider.

10. Il s'agissait ici d'une question ouverte à laquelle les enquêtés ont pu répondre le plus librement possible. Ce sont les résultats de l'analyse quantitative du contenu de ces réponses qui sont donnés ici.

N° 80. — *Pourquoi l'entente est-elle bonne, moyenne ou mauvaise ?*

Entente bonne

Gens sympathiques	8
Gens dynamiques	3
Tout le monde se connaît	3
Gens du même milieu	1
Les gens s'entraident	1
Non réponses	20
<i>Total</i>	36 %

Entente moyenne ou mauvaise

Jalousie et méchanceté	16
Rivalités entre groupes divers	9
Rivalités politiques	9
Rivalités entre groupes de professions différentes	6
Problèmes entre anciens et nouveaux	3
Problèmes entre jeunes et vieux	3
Peu de relations entre les gens	2
Problèmes entre jeunes	1
Rivalités de classes	1
Gens ne s'adaptent pas	1
Non réponses	10
<i>Total</i>	61 %

Par contre, l'entente est jugée « moyenne » ou mauvaise lorsque les rivalités de groupes, normales en soi, en arrivent à bloquer le jeu normal de la sociabilité. Les rivalités les mieux définies sont politiques et professionnelles. Elles semblent plus courantes, ou du moins mieux perçues, que les rivalités entre anciens et nouveaux ruraux, entre jeunes et vieux et entre classes sociales.

Une question se pose maintenant. La vie au village assure identité et contacts mais ces contacts sont souvent superficiels et l'entente reste généralement moyenne ; alors, est-on satisfait de cette vie villageoise ? La réponse est franche massive : près de neuf ruraux sur dix sont, ou très satisfaits (12 %), ou satisfaits (76 %) de la vie qu'ils mènent au village (question 94). Rares sont ceux qui disent ne pas se plaire à la campagne : 9 % seulement trouvent leur vie au village peu satisfaisante et moins encore (3 %) la jugent pas du tout satisfaisante.

Certes, il faut tenir compte de ce qu'il est toujours difficile, pour un enquêté, d'admettre, devant un enquêteur, qu'il n'est pas satisfait de la vie qu'il mène au village alors qu'il y a toujours vécu ou qu'il y vit depuis longtemps ; nous surprendrons d'ailleurs les ruraux à tricher, plus ou moins consciemment, pour cacher aux autres et à eux-mêmes les problèmes que leur pose la vie à la campagne... Sans doute encore faut-il noter que le pourcentage des gens très satisfaits est réduit. Il n'en demeure pas moins que, consciemment au moins, les ruraux sont largement satisfaits de leur mode de vie. Extraordinaire retournement de situation : au villageois un peu « complexé » d'autrefois, qui dévalorisait souvent lui-même son mode de vie se substitue un villageois sûr de lui, qui ose affirmer la satisfaction que lui procure la vie dans son village. Nous verrons même plus loin que le vieux complexe d'infé-

riorité des ruraux s'est mué en un orgueilleux complexe de supériorité vis-à-vis des citadins.

En somme, les ruraux se sentent généralement bien dans leur famille et bien dans leur village. Le moment est venu de voir comment, depuis ces refuges qui leur assurent identité et sécurité affective ils voient la société globale qui les encadre, c'est-à-dire comment ils voient « les autres ». Pour ce faire, nous avons posé aux enquêtés tout une série de questions, parfois bien indiscretes, sur les grands problèmes d'actualité : les jeunes, la contraception, les femmes, le racisme, l'église, la politique.

IV. LES OPINIONS : SOUVENT CONSERVATRICES MAIS NUANÇÉES

1. La jeunesse, les femmes, la contraception, le racisme.

La jeunesse agace et préoccupe à la fois. Elle agace notamment parce qu'elle s'exprime beaucoup plus librement qu'autrefois. A la question : « pensez-vous que la jeunesse des campagnes peut s'exprimer aujourd'hui ? », 84 % des ruraux répondent affirmativement (question 102). Beaucoup ajoutent : « Elle ne se prive pas ! », « Ah ! pour ça oui, elle s'exprime ! », « Trop même ! ». Au fond, ce n'est pas sans envie que les adultes le disent, par référence à une époque où il n'était pas toujours facile de s'exprimer. La jeunesse préoccupe ou bien parce qu'on ne sait pas trop ce qu'elle veut, ou bien parce qu'on en craint le pire.

N° 103. — *A votre avis, la jeunesse d'aujourd'hui
que veut-elle ?*

Jugement plutôt positif	41
Jugement plutôt négatif	37
Jugement partagé	9
Ne sait pas	13
<i>Total</i>	100 %

Un bon tiers des ruraux portent sur la jeunesse un jugement sans nuances, qui s'exprime le plus souvent par une phrase type : « Qu'est-ce qu'elle veut la jeunesse ? Rien foutre et avoir beaucoup d'argent... ». Le « racisme anti-jeune », pour reprendre une mauvaise expression à la mode, s'exprime ouvertement et sans détours. Parfois le verdict est tout aussi négatif, mais peut être un peu moins dur : « elle ne sait pas ce qu'elle veut » ou « sait-elle seulement ce qu'elle veut ? ». Quatre ruraux sur dix, tout en estimant souvent mal connaître ce que veut la jeunesse, portent des jugements positifs ou au moins nuancés. Cela va du : « elle veut du travail » jusqu'à « elle veut la liberté » en passant par « la sécurité », la « compréhension », ou « vivre ! ». Certains jugements sont plus partagés : « ils en veulent beaucoup, mais les parents leur ont appris » ; « ils sont angoissés et il y a de quoi ! ». Ce sont les adultes âgés (entre 40 et 65 ans environ) qui sont souvent les plus durs, peut-être parce qu'ils sont plus directement affrontés aux problèmes des adolescents. Les jugements sont plus positifs, ou plus nuancés, chez les jeunes adultes ou même chez les personnes âgées (plus de 65 ans).

On entend parfois dire : « c'est la faute à l'Ecole ! » et l'on est pas toujours très tendre pour les idées véhiculées par les enseignants ou pour les méthodes péda-

gogiques. Cependant, les ruraux gardent une assez belle confiance dans le diplôme (question 104). Il n'y en a guère plus de deux sur cent à estimer que les études ne servent à rien puisqu'il y a autant de chômeurs chez les diplômés que chez les autres. Pour ceux-ci le Certificat d'Etudes Primaires suffit donc. Les autres ruraux pensent généralement que les études sont un des moyens les plus efficaces pour s'élever dans la hiérarchie sociale. Ils souhaitent donc des études beaucoup plus élevées que celles qu'ils ont faites eux-mêmes : 22 % estiment qu'il faut au moins le C.A.P. ou le B.E.P.C 35 % au moins le Baccalauréat, 25 % des Etudes Supérieures¹¹. Six ruraux sur dix estiment donc qu'il est nécessaire d'avoir au moins le niveau du Baccalauréat, alors qu'ils ne sont que 7 % à avoir atteint ce niveau.

Par contre, les ruraux n'ont pas en tête, pour leurs enfants, un métier bien précis : un quart ne souhaitent rien de précis et un tiers estiment que c'est à l'enfant de décider (question 104). La fonction publique ne semble pas bénéficier d'une attraction particulière (16 %), les métiers intellectuels non plus qui ne sont guère plus souhaités que les métiers manuels (16 % contre 13 %). L'image que l'on se fait du « bon métier » est finalement variée et beaucoup moins stéréotypée qu'on ne pourrait le croire. Voilà donc bien une image de la jeunesse et de son avenir assez nuancée : certains la craignent, d'autres tentent de la comprendre, on ne cherche plus à lui imposer tel ou tel type de métier mais on sent la nécessité d'un haut niveau d'étude.

L'image de la femme apparaît plus stéréotypée. La femme, par exemple, apparaît aux ruraux comme étant plus faite pour être commandée que pour commander. En effet, plus de la moitié accepteraient plus volontiers d'être commandé par un homme que par une femme, alors que 5 % seulement préféreraient l'être par une femme plutôt que par un homme (question 101), ce qui montre, en passant, que bon nombre de femmes penchent en faveur du commandement masculin. Un bon tiers des enquêtés estiment que « tout dépend de la personne » et les autres n'ont pas d'idée sur la question.

Les ruraux ne sont pas non plus des fanatiques de l'activité professionnelle des femmes (question 100). Ils se partagent en trois groupes d'importance sensiblement égale : un tiers sont pour le travail des femmes, un tiers contre ; un tiers ne sont ni pour, ni contre, leur opinion dépendant, selon eux, des circonstances dans lesquelles la femme serait appelée à travailler mais cette attitude cache généralement d'assez fortes préventions vis-à-vis de l'activité professionnelle féminine.

Enfin, l'adoption de la contraception semble se heurter à d'assez fortes préventions. Environ un quart des ruraux (24 %), s'ils avaient une fille de 15 à 18 ans et qu'elle veuille prendre la pilule, accepteraient volontiers ; près de quatre sur dix (37 %) refuseraient ; un petit quart (31 %) accepteraient sous certaines conditions, mais on comprend à leurs commentaires qu'ils tiennent généralement plus aux conditions qu'à l'acceptation... On notera toutefois que la question porte sur un cas très spécial (jeunes filles de 15 à 18 ans) et que les points de référence nous manquent aussi bien par rapport à la contraception effectivement pratiquée à cet âge que par rapport aux réponses qui pourraient être faites en ville.

Peut-être pourrait-on faire les mêmes réserves à propos de la question (113) qui avait pour but de faire apparaître d'éventuels sentiments racistes (tabl. p. suivante). Apparemment, l'existence de sentiments racistes ne fait guère de doute. Un rural sur cinq s'opposerait donc absolument à ce que sa fille épouse un Nord-Africain, y compris par des moyens brutaux : « je la tuerais » est allé jusqu'à dire

11. 18 % ne donnent pas de réponse.

N° 113. — *Si vous aviez une fille
et qu'elle vous annonce qu'elle va épouser un nord-africain*

Vous y opposeriez-vous absolument	20
Tenteriez-vous de la dissuader	40
Accepteriez-vous sans plus	33
Seriez-vous content de cette nouvelle	4
Ne sait pas	3
<i>Total</i>	100 %

un des enquêtés. Quatre sur dix tenteraient de la persuader de ne pas se marier. « Je la raisonnerais » nous a-t-on souvent dit ; « on a déjà tant de peine à s'entendre quand on est du même pays ! » Pour près des deux-tiers des ruraux, le mariage de leur fille avec un Nord-Africain serait donc un très grave problème. La plupart des autres accepteraient sans plus, c'est-à-dire sans plaisir, uniquement pour respecter la décision de leur fille. Seul un sur vingt-cinq considérerait cela comme une bonne nouvelle.

Les réponses paraissent parler d'elles-mêmes. Cependant, sans vouloir excuser ces réactions, il faut au moins les expliquer. Plus que refus de l'individu d'une autre race, il y a peur d'un étranger qui ne partage ni la religion, ni la langue, ni les mœurs, ni l'état d'esprit des gens du lieu. Songeons que les ruraux ne vont guère chercher leur conjoint à plus de 15 km de leur village, alors le prendre d'un autre continent, d'une autre civilisation ! Le racisme est ici, selon l'expression de H. Mendras, « mouvement compensatoire d'un sentiment d'insécurité »¹².

On constatera d'ailleurs que les ruraux ne sont pas systématiquement hostiles à ce qui est étranger. Il s'en trouve, par exemple, 45 % à penser que la France doit aider les pays sous-développés plutôt qu'utiliser cet argent à l'aménagement des campagnes françaises, contre 49 % pour la solution inverse (question 109). On peut voir une des raisons de cette relative ouverture des ruraux à ces problèmes dans le fait que les campagnes du Doubs ont été une pépinière de missionnaires, maintenant dispersés dans l'ensemble des pays sous-développés. Lors de leurs retours périodiques, ils sensibilisent les gens de leur village et ceux des environs par des causeries, des projections et les appellent à les aider financièrement dans leurs œuvres à la fois chrétiennes et humanitaires. Ces appels sont le plus souvent généreusement entendus. Rien n'est simple, comme on le voit, dans l'attitude des ruraux vis-à-vis des étrangers. L'étiquette « raciste » est commode peut-être, mais cache toutes les nuances d'une attitude contradictoire, comme la vie elle-même. Sous le schématisme des apparences, les opinions et les comportements politiques et religieux sont également loin d'être tout d'une pièce.

2. Le religieux et le politique.

La grande masse des ruraux se sent encore des liens avec le catholicisme, mais cet attachement se traduit par une pratique très variable (question 116) : 34 % des gens vont à la messe tous les dimanches, 21 % y assistent irrégulièrement, 27 % pour certaines occasions, 16 % jamais, 2 % ne répondent pas. Seul un rural sur sept n'a donc plus aucun lien avec l'Eglise catholique. Les autres gardent des contacts, mais qui sont plus ou moins épisodiques. Un sur quatre ne va à la messe qu'à cer-

12. MENDRAS (H.) (61) (p. 36).

taines occasions (Noël, Pâques, Toussaint, enterrements...) : l'assistance aux offices est alors un acte social plus que religieux mais le contact n'est pas coupé car on se dit catholique et on garde une vague religiosité. Un rural sur cinq va à la messe irrégulièrement, selon ses obligations, ses activités ou ses envies. Un sur trois enfin est un pratiquant régulier.

Les campagnes du Doubs sont donc encore une aire de pratique religieuse relativement forte : 34 % des gens vont régulièrement à la messe contre moins de 20 % des français et moins de 25 % des ruraux. Comme partout, la fréquentation a baissé depuis une vingtaine d'années puisque d'après les renseignements cantonaux fournis par l'enquête sur le Diocèse de Besançon, on peut estimer qu'en 1962 un peu plus de 45 % des ruraux pratiquaient régulièrement. La diminution relative est donc d'un quart. Pour forte qu'elle soit, cette baisse semble moins sensible qu'ailleurs. Le Doubs reste certainement, dans le diocèse de Besançon, un bastion catholique comme en 1962. Six ruraux sur sept y continuent d'aller à la messe, même si c'est seulement pour certaines occasions. Les mentalités restent plus ou moins consciemment imprégnées, sinon par le dogme, mais du moins par certaines façons de sentir, de penser et d'agir que l'Eglise catholique a répandu dans les campagnes, notamment depuis la Contre-Réforme. En effet, contrairement au catholicisme urbain local, souvent très ouvert, le catholicisme rural est resté longtemps, et reste encore largement traditionnel. Les réponses, plutôt réservées, à la question relative à la contraception et leur traduction dans une fécondité qui reste plus élevée qu'ailleurs sont un exemple de ce caractère plutôt conservateur du catholicisme local. Un autre exemple nous est fourni par les réponses à la question 106.

En effet, quand on demande aux ruraux ce qu'ils pensent de l'évolution de l'Eglise catholique depuis le concile de Vatican II, les deux-tiers estiment que celle-ci est allée assez loin (43 %) ou même trop loin (22 %). Encore faut-il noter que, pour bon nombre de gens qui estiment qu'elle est allée assez loin, cela signifie souvent qu'elle est allée trop loin car il arrive que l'enquêté se recoupe en disant : « elle est allée assez loin, bien assez loin... ». Seuls 17 % des gens jugent que l'Eglise n'est pas allée assez loin.

L'attachement à l'Ecole libre va dans le même sens (question 115). A côté d'une masse de gens (50 %) qui ne se disent ni partisans ni opposants à l'Ecole libre, on trouve presque deux fois plus de fermes partisans (30 %) que d'opposants (17 %). Cet attachement semble aller de pair avec la pratique religieuse, sans que la corrélation soit toujours nette au niveau individuel. En effet, il y a à peu près autant de pratiquants réguliers que de partisans de l'école libre, de non-pratiquants que d'opposants et de pratiquants irréguliers ou occasionnels que de neutres.

Incontestablement, cette imprégnation des mentalités par un catholicisme plutôt traditionnel, marque également les opinions politiques. La plupart des observateurs locaux sont d'accord, et nous le prouverons plus loin, pour dire que les catholiques votent ici beaucoup plus souvent (trois fois plus souvent exactement) à droite qu'à gauche, confirmant ainsi l'affirmation de H. Le Bras et E. Todd pour qui « le noyau dur et sérieux de la droite française, c'est le catholicisme »¹³. On ne s'étonnera donc pas que les ruraux du Doubs, aient été, au moins au moment de l'enquête, plus à droite qu'à gauche.

Quarante pour cent des ruraux se situent plutôt à droite, 37 % plutôt à gauche, 23 % refusant de répondre ou ne se prononçant pas. Si l'on élimine les non-réponses,

13. LE BRAS (H.), TODD (E.) (55) (p. 367).

N° 117. — *Politiquement, est-ce que vous vous situez :*
(en %)

	Avec refus et NSP	Sans refus et NSP
A l'extrême droite	1	1
A droite	24	31
Au centre droit	15	20
Au centre gauche	12	15
A gauche	23	30
A l'extrême gauche	2	3
Refus de répondre	9	—
Ne sait pas	14	—
<i>Total</i>	100	100

52 % sont à droite et 48 % à gauche. Cela ne donne apparemment qu'un avantage relativement mince à la droite, mais il faut tenir compte de deux faits. Il s'agit ici d'une simple opinion et non pas d'un vote ; il arrive parfois que l'on se dise de gauche mais qu'au moment de voter on glisse un bulletin de droite. Dans les faits, le corps électoral proprement rural votait alors plus à droite que ne l'indique le tableau. Il donnait généralement environ 55 % de ses voix aux candidats conservateurs, ce qui correspondrait à une marge d'erreur normale de 3 % par rapport à notre sondage.

On remarquera que, comme cela arrive généralement en milieu rural, les extrêmes sont laminés. Trois groupes d'importance à peu près égale se partagent l'opinion : une droite (31 %), une gauche (30 %) et un centre (35 %) qui penche un peu plus à droite qu'à gauche. Pour pouvoir pousser plus loin l'analyse, il eût fallu demander précisément aux enquêtés pour quel parti ils votaient, ce qui n'a pas été fait de peur de les bloquer. Nous n'avons donc ici qu'une image du tempérament politique des ruraux.

Quoi qu'il en soit, ce tempérament n'est pas absolument rigide. Une évolution, souvent lente et discontinue, porte l'électorat rural vers la gauche. La poussée avait été particulièrement nette entre 1965 et 1974 ; dans la mesure où il est possible de comparer des résultats d'élections effectuées à des dates éloignées, donc avec des contextes et des hommes différents, il apparaissait alors que Giscard d'Estaing avait fait mieux que de Gaulle en 1965 dans une trentaine de communes seulement alors que Mitterrand améliorerait son propre score dans près de 500 communes. Cette poussée n'avait pas été confirmée aux élections législatives de mars 1978, notamment dans le Haut-Doubs où E. Faure, avait été élu dès le premier tour. Par contre, elle a été considérable aux deux élections de 1981. Se poursuivra-t-elle ? On peut le penser au vu des changements profonds que subit la structure sociale du monde rural et notamment avec le développement du salariat. Une étude (en cours) de D. Mathieu et A. Robert, semble montrer que, depuis 1965, la poussée de la gauche a été plus forte dans les campagnes que dans les villes. Une certaine égalisation des tempéraments politiques entre ville et campagne serait en cours, mais qui est encore loin d'avoir abouti. Il serait étonnant, cependant, qu'il n'y ait pas quelque reflux, au moins provisoire, non seulement parce que la conjoncture peut changer mais aussi parce qu'il n'existe pas de relation simple entre l'évolution des structures socio-économiques et l'évolution des opinions politiques.

En attendant, il est intéressant de voir si ces opinions politiques débouchent sur une vision nettement politisée de la société.

N° 82. — *Estimez-vous qu'il y a dans le village :*

	Oui	Non	NSP	Total
Des capitalistes	37	48	15	100 %
Des prolétaires	30	54	16	100 %
Des gros	60	30	10	100 %
Des petits	64	27	9	100 %

On constate qu'environ un tiers des gens semblent percevoir l'organisation sociale de leur village à travers un schéma marxiste (capitalistes, prolétaires). C'est approximativement le pourcentage de ceux qui votent à gauche. Mais est-ce le signe d'une véritable conscience de classe ? Il aurait fallu pousser beaucoup plus loin l'interview pour avoir des certitudes mais, au vu des réflexions qui ont été faites à ce propos, il semble qu'il s'agisse plus de l'utilisation d'un vocabulaire que de véritables concepts. Ce qui ne signifie pas que les ruraux ne soient pas conscients de l'existence d'une hiérarchie : la deuxième partie de la question en fait foi. Mais beaucoup de gens la ressentent à travers le vocabulaire de la stratification traditionnelle, moins politisée (gros, petits).

Conclusion.

Le monde rural n'est donc, dans le Doubs, ni bloqué dans des attitudes ancestrales, ni complètement dénaturé par une société globale envahissante. La famille change mais elle conserve, pour l'individu, une attractivité sans pareille. Les loisirs ne sont plus ce qu'ils étaient, mais ils gardent, ou même accentuent une coloration très familiale ; ici encore il semble que le journal ou la télévision, malgré la place majeure qu'ils se sont taillés dans le budget-temps des ruraux, n'aient pas provoqué les transformations mentales profondes que l'on pourrait attendre. En effet, les valeurs et les comportements religieux et politiques évoluent mais lentement car ils restent largement cristallisés autour de ce noyau dur qu'est le catholicisme. La vie au village évolue également ; de nouveaux habitants viennent s'y installer qui, parfois, contestent le code social traditionnel et qui, certainement, contribuent à rendre plus superficielles ou plus tendues les relations entre villageois. Cependant le village reste, après la famille, un espace privilégié qui procure aux ruraux identité et sécurité affective. Mais n'est-ce pas parfois au prix fort ? Est-ce que, objectivement, la vie au village et plus généralement dans l'espace rural, ne se paie pas de très sérieux inconvénients ? Si oui pourquoi et comment les ruraux les acceptent-ils ?

CHAPITRE III

L'ESPACE SOCIAL : DES MYTHES AUX RÉALITÉS

On appelle espace social d'un individu ou d'un groupe, la portion d'espace dans lequel cet individu ou ce groupe exercent leurs activités sociales : résidence, travail, consommation, etc. L'espace est donc, dans ce cas, le support d'un certain nombre de fonctions sociales : on dira que c'est un espace social fonctionnel. Mais les individus qui vivent et agissent dans cet espace ne le considèrent pas seulement comme un simple support pour leur résidence et leurs activités, un support qui serait neutre. Ils le perçoivent à travers le prisme de leur sensibilité personnelle, en fonction de leur statut individuel, du lieu où ils habitent, etc. Et c'est en fonction de cette perception personnelle qu'ils prennent certaines décisions. Il est donc utile de distinguer, à côté d'un espace social fonctionnel, un espace social ressenti. Ce sont ces deux types d'espace que nous allons analyser successivement.

I. L'ESPACE SOCIAL FONCTIONNEL

Les groupes utilisent l'espace pour de multiples activités. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux espaces de travail, de desserte, de chalandise et de vacances, les seuls que l'enquête a cherché à appréhender.

1. L'espace de travail : un poids sous-estimé.

C'est le travail qui fait le plus souvent obligation aux ruraux de se déplacer. En effet, un tiers d'entre eux quittent tous les jours leur commune pour aller travailler ou se rendre au collège (question 11). En excluant les retraités et les femmes au foyer, qui ne sont pas susceptibles d'avoir une activité ailleurs, ce sont 54 % des ruraux qui sont obligés de se déplacer hors de leur commune, dans le cadre de leurs activités professionnelles ou scolaires. Si l'on retranche encore les agriculteurs, deux personnes sur trois quittent quotidiennement leur commune. L'un des principaux revers de la résidence à la campagne est donc ici : l'obligation de se déplacer, parfois fort loin, pour travailler. Quels moyens de transport emploie-t-on ?

Ceux qui travaillent sur place utilisent le vélo, la mobylette, parfois l'automobile dans les communes d'habitat dispersé ou vont à pied (question 12). Pour les autres, le moyen de locomotion essentiel est l'automobile.

En effet, sept ruraux sur dix utilisent une voiture — seuls ou en alternance avec des amis — pour se rendre au travail hors de leur commune. Deux autres, surtout les collégiens et « les Peugeot », utilisent le car. La mobylette (7 %), le vélo (3 %) servent pour les déplacements courts. Le train ne compte à peu près pas (1 %). L'automobile est donc un instrument de travail obligatoire pour bon nombre de ruraux. Le temps de déplacement moyen, pour ceux qui ont un travail extérieur, est de cinquante minutes par jour (question 13) mais, dans la mouvance de Besançon et surtout de Sochaux, il monte à deux ou même trois heures (question 13).

Beaucoup de ruraux paient donc à l'espace un lourd tribut, en temps et en argent, mais dont ils ont tendance, le plus souvent, à sous-estimer le poids. On s'en rend compte lorsqu'on leur demande d'estimer le coût de ces transports (question 14). Ces gens qui passent près d'une heure sur la route tous les jours, estiment ne pas dépenser plus de 135 F par mois en déplacement¹ alors que la plupart utilisent, et souvent pour eux seuls, une automobile ! Parfois même, ils découvrent le problème avec l'enquêteur, car ils n'ont jamais calculé précisément le coût de leur voyage. A peu près systématiquement ils ne chiffrent que le prix de l'essence et ne prennent en compte que la consommation en rase campagne : « je fais tant de kilomètres, je consomme tant, ça me fait tant en essence... ». L'entretien, l'usure, l'amortissement, l'assurance semblent être imputés à un autre budget. Les frais réels atteignent certainement plus du double. Ils doivent osciller entre 250 et 300 F par mois et représenter environ 8 % du budget moyen d'un ménage : c'est loin d'être négligeable, comme on le voit ! Les migrants quotidiens sous-estiment aussi les inconvénients de ces voyages.

*Qu'est-ce qui vous paraît le plus gênant
dans ces voyages :*

Rien	39
Horaires	13
Etat des routes	12
Circulation difficile	9
Frais	8
Perte de temps	7
Fatigue	2
Intempéries	2
Ne sait pas	8
<i>Total</i>	100 %

Quatre ruraux sur dix pensent que le voyage ne leur cause aucune gêne, ce qui est tout de même assez étonnant. Pour les autres, comme la plupart diminuent inconsciemment le montant du voyage, ce problème de coût n'apparaît qu'en quatrième position. Ce qui est alors le plus ressenti, ce sont les inconvénients physiques du parcours : horaires allongés qui perdent du temps, circulation difficile due à l'état des routes et aux traversées urbaines, intempéries.

1. N'ont pas été comptés les scolaires transportés gratuitement dans le département.

Cette sous-estimation des inconvénients a son importance socio-géographique. Ce n'est pas en fonction de données objectives que les ruraux acceptent des sacrifices mais selon leur appréciation personnelle du coût en argent-temps-fatigue. La réduction inconsciente des coûts est un premier indice du décalage qui existe entre les réalités de la campagne et la façon dont elles sont perçues par les ruraux. Mais les ruraux ne se déplacent pas seulement pour leur travail. Ils sont amenés également à circuler, peu ou prou, pour utiliser certains équipements. Dans certains cas, les déplacements sont minimes car les équipements en question existent presque partout (eau, électricité) ou bien ne sont pas encore considérés comme indispensables (assainissement, ramassage des ordures). Ce sont ces équipements de desserte que nous allons d'abord étudier.

2. L'espace de desserte : considéré comme assez satisfaisant.

L'eau, nous l'avons dit, est à peu près dans tous les logements ruraux. Pour aboutir à cette situation, dans un département où les eaux superficielles sont rares, un gros effort a été fait depuis une trentaine d'années. Jusqu'en 1950, un certain nombre de communes, situées notamment sur le plateau d'Ornans, ne disposaient pas encore de réseau collectif. On devait s'y contenter de l'eau des citernes, ce qui posait à la fois des problèmes de quantité pour l'alimentation du bétail en période de sécheresse, et de qualité pour l'alimentation humaine. Lorsque les réseaux collectifs existaient, ils étaient alimentés par des sources superficielles de débit variable et de qualité parfois douteuse.

Ces difficultés ont poussé à utiliser de plus en plus les nappes phréatiques. Pour ce faire, des syndicats intercommunaux se sont créés. Il en existait 10 en 1950, 37 en 1960 et 51 en 1976. A cette date, ils regroupaient 345 communes soit 50 % des communes du département. Le Syndicat des Eaux de la Haute-Loue, le plus remarquable, alimente les 24 000 habitants de 82 communes du plateau d'Ornans pour lesquelles le problème de l'eau était particulièrement aigu². Au cours du V^e plan, le Ministère de l'Agriculture et le Département ont investi 53 millions pour ces travaux. Ainsi, en 1973, sur les 600 communes rurales relevant du Ministère de l'Agriculture, 16 seulement, représentant environ 1 000 habitants, et quelques hameaux (1 000 personnes), ne disposaient pas d'un réseau public d'adduction d'eau ; 215, soit 42 % de la population rurale avaient un réseau vétuste ou un peu insuffisant et 369 (57 % de la population rurale) en avait un suffisant. Il reste donc plutôt à renforcer les installations existantes qu'à en créer de nouvelles.

Toutes les communes rurales sont électrifiées. Seules quelques rares fermes isolées attendent d'être desservies. Mais il faut ici aussi renforcer de nombreux réseaux et les étendre car la multiplication des constructions, le développement des consommations ménagères, la mécanisation des exploitations agricoles et le développement de l'éclairage public ont considérablement accru les besoins.

Par contre la situation est moins bonne pour l'assainissement. C'est dangereux dans un pays karstique où les déchets industriels ou artisanaux (en particulier le sérum des fromageries) sont considérables³. En 1973, sur les 600 communes pré-

2. Autres syndicats importants : syndicat des Eaux de Maïche : 13 communes, 9 644 hab. syndicat du Haut Plateau du Russey : 10 communes, 8 976 hab., syndicat du Val de l'Ognon : 33 communes, 6 101 hab., syndicat de Dommartin : 12 communes, 4 380 hab., syndicat de Clerval : 14 communes, 3 067 hab., syndicat d'Auxon-Châtillon-le-Duc : 8 communes, 2 347 hab.

3. Les 300 ateliers de fromagerie représentent à eux seuls la pollution d'environ 100 000 habitants, soit l'équivalent des deux tiers des ruraux.

citées, 290 (25 % de la population rurale) ne disposaient pas de réseau d'assainissement, 184 (55 % de la population) avaient un réseau vétuste ou insuffisant et 126 (20 % de la population) en possédaient un complet et suffisant. Une commune sur vingt seulement a fait construire une station d'épuration biologique mais il est vrai que ce sont de grosses communes. Au rythme actuel il faudra au moins une quinzaine d'années pour régler le problème.

En 1970, 20 % seulement des communes assuraient le ramassage des ordures au moins une fois par semaine ; c'étaient essentiellement des communes rurales. A peu près autant effectuaient le ramassage une ou deux fois par mois. Dans les autres, rien n'était prévu. Le traitement de ces ordures était à peu près inexistant. Les décharges brutes proliféraient, à la fois inesthétiques et dangereuses en pays karstiques. Un effort est en cours pour faire traiter ces ordures dans les usines d'incinération urbaines, comme celle de Besançon, ou pour les amener dans des décharges contrôlées. Le schéma départemental prévoyait une organisation de la collecte autour de sept centres (Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Baume-les-Dames, Ornans, Le Valdahon, Morteau) et la suppression de toute décharge sauvage en 1980. Le milieu rural va peu à peu s'assainir ; on oublie trop souvent qu'il était ici passablement pollué.

Pour ces équipements de desserte, la situation est donc plutôt bonne pour l'eau et l'électricité, en rapide évolution pour les ordures ménagères, préoccupante encore pour l'assainissement. Les ruraux ne semblent pas avoir trop souffert, jusqu'à présent, de ces insuffisances. Dès le moment où l'on avait l'eau et l'électricité, on se contentait assez facilement. L'obligation d'abandonner les vieilles décharges sauvages ou de payer plus cher le service de ramassage a même été ressentie parfois comme une brimade, notamment par certains maires. Mais on commence, notamment sous la pression des nouveaux ruraux à être sensible aux insuffisances de l'assainissement. Une personne sur sept réclame des égouts et une sur quinze des trottoirs (question 55). Des besoins nouveaux apparaissent donc.

3. L'espace de chalandise : considéré comme plus médiocre.

Les ruraux vont en ville acheter certains biens et utiliser certains services ; ce phénomène a été étudié plus haut, nous n'y reviendrons pas. Mais les ruraux trouvent aussi à la campagne certains biens et services. Où se situent les équipements et les hommes qui distribuent ceux-ci ? Dans quelle mesure les ruraux en sont-ils satisfaits ? C'est ce que nous allons analyser.

a) La gamme des commerces et des services ruraux.

Les centres de service de l'espace rural continuent, vers le bas, la pyramide dont le sommet est dans les villes. Si nous reprenons la hiérarchie de A. Robert ⁴, le plus haut niveau représenté dans l'espace rural est celui du bourg complet. On en compte onze, dont la plupart ont entre 1 000 et 2 000 habitants et dont trois seulement ne sont pas des chefs-lieux de canton. Rappelons qu'ils ont, outre ceux du palier inférieur, les services et commerces suivants : quincaillerie, droguerie, radio-télévision, habillement, chaussures, matériel et produits agricoles, gendarmerie, perception, collège, centre de distribution postale, médecin, dentiste, vétérinaire, banque et notaire. Chacun rayonne, pour ses services de niveau les plus

4. Voir plus haut (1^{re} partie, 3^e chapitre).

élevés, sur une aire de 100 à 200 km² (un demi à un canton), peuplée de 4 000 à 5 000 habitants au minimum.

Les bourgs incomplets sont au nombre de huit, toujours uniquement pour le milieu rural. Ils sont généralement assez bien pourvus en services privés, moins bien en commerces et services publics puisque deux seulement sont chefs-lieux de canton. Leur population, généralement plus faible que celle des bourgs complets, est d'environ 1 000 habitants mais deux d'entre eux (Recologne, Les Hôpitaux-Neufs) n'ont guère plus de 300 habitants. Leur zone d'influence est également plus réduite ou moins peuplée.

Au niveau inférieur apparaissent les villages-centres qui satisfont les besoins alimentaires essentiels de la population (boulangerie, alimentation générale, boucherie) et quelques services de base : café, bureau de poste, garage. Cinquante-cinq sont des villages-centres complets, c'est-à-dire qu'ils possèdent au moins cinq fonctions sur six ; la plupart ont entre 300 et 1 000 habitants. Vingt-quatre sont des villages-centres incomplets car ils ne possèdent que quatre fonctions ; la plupart ont entre 200 et 500 habitants. Par contre, quatre communes sur cinq ne sont que des villages simples, dont plus de la moitié sont dépourvus de toute fonction de village-centre. Il faut donc ici avoir recours aux commerçants ambulants ou se déplacer vers les centres voisins.

Au total, une centaine de communes rurales ont des fonctions de village-centre et de bourg. La carte (fig. 8) indique que les bourgs s'alignent à la fois le long du Doubs moyen et de la frontière suisse, où ils s'intercalent entre les villes, et le long d'une bande Sud-Ouest - Nord-Est, correspondant aux plateaux moyens ou supérieurs, là où l'attraction urbaine vient s'amortir. Les villages-centres ne sont pas très régulièrement répartis eux non plus. Ils sont peu nombreux dans le tiers Nord du département, à l'exception du Pays de Montbéliard, et vers Amancey-Quingey, c'est-à-dire là où l'encadrement urbain est médiocre. Ici, les petites villes et les bourgs jouent à la fois le rôle correspondant à leur niveau et celui de village-centre.

Une autre étude, faite dans le cadre de l'enquête sur le diocèse de Besançon⁵, permet de mieux visualiser les déplacements que font les ruraux pour accéder aux biens et services qui leur sont nécessaires. L'enquête, plus ancienne que les travaux de A. Robert (1962), a porté d'abord sur toutes les communes rurales de moins de 1 000 habitants. Pour chaque commune on a fait l'inventaire des « services généraux » (école primaire, C.E.G., poste, gare, arrêt de car), de l'équipement sanitaire et social (médecin, vétérinaire, pharmacien, dentiste, assistante sociale), de l'équipement commercial (boulangerie, boucherie, épicerie, mécanicien-garagiste, coiffeur, électricien, plombier-sanitaire avec magasin, restaurant, caisse de crédit agricole, salle de cinéma) enfin de l'équipement industriel, c'est-à-dire des entreprises d'au moins quatre personnes, patron compris. Vingt points ont été attribués à la catégorie « équipement commercial » et dix à chacune des quatre autres. On a classé les villages en cinq classes selon l'indice obtenu (voir légende) en excluant toutefois les localités ayant moins de onze points qui n'ont pas été considérées comme villages-centres. En outre, dans chaque commune, on a demandé aux gens où ils allaient chercher les biens et les services considérés comme les plus importants : école, poste, transport, boulangerie, boucherie, épicerie, mécanicien-garagiste. On a cartographié les relations établies entre villages-satellites et villages-centres, ainsi qu'entre villages-satellites et agglomérations de plus de 1 000 habitants, à l'exception de celles du Pays de Montbéliard qui, de tradition protestante, n'intéressaient pas l'enquête diocésaine. Seules les relations ayant un indice suffisant ont été cartographiées.

5. Secrétariat diocésain de la pastorale. (81) (carte F).

La carte des villages-centres (fig. 48), qui est le résultat de ce travail, rend bien compte de la variété des situations. Dans les espaces, dont nous avons signalé plus haut qu'ils comportaient peu de villages-centres ou peu de bourgs, l'attraction de ceux-ci est vaste et intense. Les ruraux, par exemple, viennent d'assez loin, une dizaine de kilomètres, à Baume-les-Dames, l'Isle-sur-le-Doubs, Sancey-le-Grand et Saint-Hippolyte dans le tiers Nord, de même qu'à Quingey, Amancey, Levier, Mouthe au Sud ou au Russey. Ailleurs, la multiplicité des centres (villes, bourgs, villages-centres) limite les déplacements (moins de 5 km généralement), fait éclater les polarisations et réduit l'intensité des relations. Les distances que les ruraux du Doubs ont à franchir pour accéder aux services et commerce est à peu près du même ordre qu'en France : 5 à 8 km pour un garagiste, une banque, un médecin, un pharmacien, une infirmière, 9 à 10 km pour un dentiste, un vétérinaire, un cinéma, un collège, 20 à 25 km pour un supermarché, un lycée, un hôpital. Cependant, pour les équipements sanitaires, la situation est généralement plus médiocre, puisque les distances sont un peu plus longues que la moyenne. Il n'y a, dans le Doubs, que 7 communes rurales à avoir un dentiste, 10 un vétérinaire, 23 un pharmacien, 30 un médecin et 68 une infirmière. Il n'existe également que 36 dispensaires ruraux.

Pour l'école, la situation est généralement un peu meilleure qu'en France. Cependant, dans un département de petites communes comme celui-ci, les fermetures d'écoles primaires ont été nombreuses. Près d'une commune sur trois n'a plus d'école. Les cantons du Bas-Pays central et d'Amancey, Quingey, Le Russey et Mouthe, qui sont des zones de micro-communes, sont les plus touchés par ces fermetures. Des services de ramassage ont été mis en place et la distance moyenne de l'école est de trois kilomètres. Les maternelles sont un point encore plus faible de l'enseignement rural. Il n'y en a que 27 au total, et la plupart fonctionnent en zone rurale et dans les bourgs. Il faut en effet deux sections et 20 élèves par section pour créer une maternelle. Comment trouver 40 jeunes écoliers lorsque 60 % des communes ont moins de 200 habitants et 85 % moins de 500 ? Quelques maternelles regroupées existent déjà. Elles nécessitent un ramassage spécial, puisque les pré-scolaires ne peuvent utiliser le ramassage du cycle élémentaire.

Assez curieusement, dans ce pays catholique, l'enseignement primaire privé est limité à une vingtaine d'écoles (soit 5 %), situées principalement dans le Haut-Pays. Mais c'est plutôt sur le Secondaire que l'enseignement privé a porté son effort. Sans revenir sur la scolarisation du second degré dont il a été question plus haut, insistons seulement ici sur le poids qu'y a l'enseignement privé. Celui-ci tient environ 40 % des lycées et C.E.T. et le tiers des C.E.G. et C.E.S. Ses effectifs par établissement étant plus réduits, il scolarise 18 % des élèves du département. Mais comme son implantation est beaucoup plus rurale que celle de l'enseignement public, le pourcentage des ruraux ainsi scolarisés est probablement supérieur à celui des citadins.

b) Une satisfaction très mitigée...

Prenons l'exemple des produits alimentaires. Où les achète-t-on ? Est-on satisfait de ces emplettes ? A peine plus d'une personne sur quatre (28 %) achète tous ces produits sur place aux commerçants du village ou à ceux qui font des tournées (question 49). Une sur deux s'approvisionne à la fois sur place et ailleurs. Les autres ne s'adressent au commerçant local que rarement, notamment « quand on est en panne » ou « parce qu'il faut bien leur acheter quelque chose de temps en temps », (15 %), ou même jamais (7 %). Pourquoi a-t-on tendance à ne pas utiliser les commerces locaux ? (question 50).

Nous l'avons demandé à ceux qui n'achètent pas tout sur place. Parmi ceux-ci, 60 % le font, parce qu'ils ne sont pas satisfaits des commerçants locaux et surtout

VILLAGES CENTRES

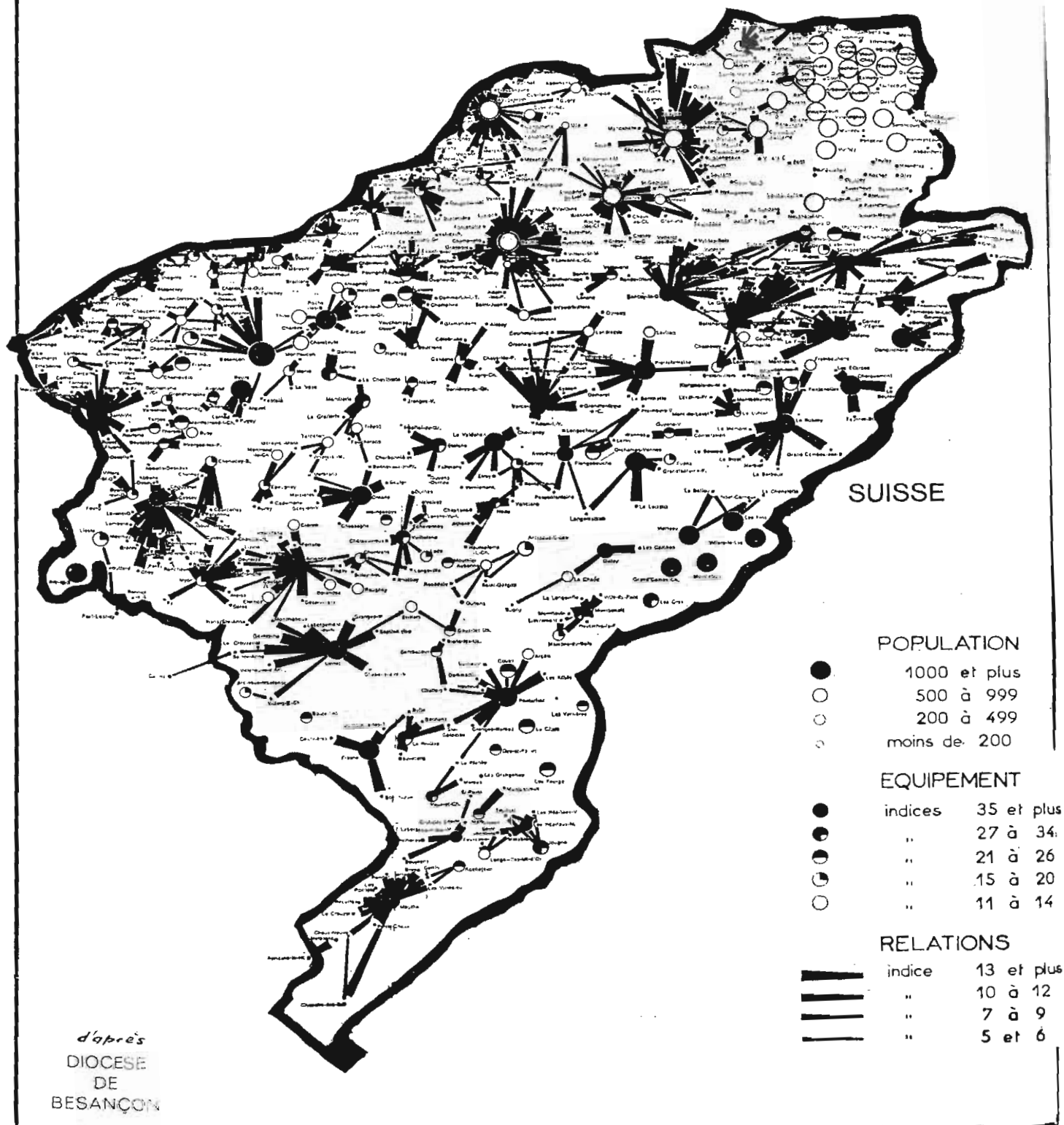


FIG. 48.

des prix que ceux-ci pratiquent. Témoins ces réflexions souvent entendues : « Bien trop chers ! », « Des voleurs ! », « Ils nous arnaquent ! », « Ah ! quand je compare les prix ! ». Un certain nombre d'enquêtés mettent aussi en avant le manque de variété des produits ou leur fraîcheur insuffisante. Les autres n'achètent pas tout sur place pour des raisons diverses : horaires des tournées mal adaptés à leur emploi du temps, facilités pour acheter ailleurs, etc.

Ce sont surtout les grandes surfaces des villes voisines qui profitent de cette désaffection des gens pour les commerces ruraux. Deux ménages ruraux sur trois vont faire au moins une partie de leurs courses dans les super ou hypermarchés ! Parmi ceux qui ne font pas toutes leurs courses au village, ce sont neuf ménages sur dix qui fréquentent les grandes surfaces. Dès le moment où ils prennent leur voiture pour aller faire des courses, les ruraux préfèrent parcourir quelques kilomètres de plus pour trouver les prix, la variété et la fraîcheur qu'ils estiment trouver aux supermarchés des villes moyennes ou aux hypermarchés de Besançon et du Pays de Montbéliard. Bon nombre de ruraux (60 %) achètent volontiers aussi par correspondance mais ce n'est évidemment pas le même type d'achats et pas la même fréquence : on n'achète par correspondance que trois fois, en moyenne, par an (question 54). On estime avoir, grâce au catalogue, la variété des produits sans l'obligation du déplacement, mais cela ne comble pas toutes les carences signalées par les ruraux. En effet, seuls 15 % d'entre eux estiment que, compte tenu de sa taille, rien ne manque à leur commune en matière de commerces, de services et d'équipements. Pour les autres, la hiérarchie des déficiences est la suivante.

N° 55. — *Compte tenu de la taille de votre commune qu'est-ce qui vous semble y manquer le plus en commerce, etc. ?*

Commerces	65
Equipements communaux ¹	35
Equipements de sports, loisirs	31
Artisans	17
Services médicaux	16
Services sociaux	16
Rien	15
<i>Total</i> ²	195 %

(1) Type : égout, école, etc.

(2) Plusieurs réponses possibles.

Même compte tenu de la taille de leur commune, deux ruraux sur trois estiment que ce sont des commerces qui manquent le plus, un sur trois des équipements communaux ou sportifs ou de loisirs, un sur six des services médicaux et sociaux. L'insatisfaction, on le voit, est très forte.

Dans le détail, les principales insuffisances se répartissent de la façon suivante.

N° 55. — *Compte tenu de sa taille*
qu'est-ce qui vous semble manquer le plus dans votre commune :

En commerces

Epicerie	36
Boulangerie	18
Boucherie	15
Magasin de vêtements	12
Magasin de chaussures	6
Droguerie, quincaillerie	2
Pressing	1
<i>Total</i> ¹	90 %

(1) Plusieurs réponses possibles.

Ce sont les commerces du niveau village-centre qui, selon les intéressés manquent le plus, puis ceux de niveau bourg, ce qui confirme la hiérarchie utilisée plus haut. Paradoxalement, ceux qui n'ont pas l'épicerie de village la regrettent, et ceux qui l'ont l'utilisent peu...

N° 55. — *Compte tenu de sa taille*
qu'est-ce qui vous semble manquer le plus dans votre commune :

En artisans

Menuisier	7
Garagiste	4
Maçon	3
Peintre	2
Coiffeur	1
Electricien	1
<i>Total</i> ¹	18 %

(1) Plusieurs réponses possibles.

Le manque d'artisans est moins ressenti. C'est normal puisque l'on n'a pas très souvent recours à leurs services et qu'au surplus ce sont eux-mêmes qui se déplacent. La demande moyenne est à peu près la même pour les services médicaux et sociaux.

N° 55. — *Compte tenu de sa taille*
qu'est-ce qui vous semble manquer le plus dans votre commune :

En services médicaux

Médecin	8
Pharmacien	6
Dentiste	1
Infirmière	1
Clinique	1

En services sociaux

Assistante sociale, aide familiale	8
Crèche	5
Ne sait pas	2
<i>Total</i>	32 %

Localement, cependant, et notamment dans certains cantons vieillis ou mal desservis, des besoins plus importants et des récriminations plus vives apparaissent. Cela corrobore une enquête faite, en 1975, par le Service Interdépartemental d'Economie Rurale dans le canton de Quingey, où l'on se plaignait des délais d'attente chez des médecins surchargés, de la médiocrité des services de soins, de la rareté des visites de l'assistante sociale, du manque de crèches ⁶. Enfin divers types d'insatisfactions se sont exprimées à propos des équipements communaux et des équipements de sport et de loisirs.

N° 55. — *Compte tenu de sa taille*
qu'est-ce qui vous semble manquer le plus dans votre commune :

<i>En équipements communaux</i>	
Egouts	15
Ecole maternelle	8
Trottoirs	7
Téléphone	3
Transports scolaires	1
Poste	1
Gendarmerie	1
<i>En équipement de sports et de loisirs</i>	
Salle pour les jeunes	6
Stade, etc.	4
Ne sait pas	20
<i>Total</i>	66 %

Si nous laissons de côté le problème des égouts et des trottoirs, dont il a déjà été question, et celui de l'école que nous allons aborder ensuite, nous constatons que les équipements de sports et de loisirs sont très réclamés (31 %) mais que les enquêtés ne savent guère préciser leur demande et que beaucoup de gens sont sans opinion. Le téléphone est un équipement dont la demande latente est forte, mais qui est encore rarement exprimée.

Parmi les déficiences ressenties par les ruraux, il est nécessaire d'insister sur l'école. Les problèmes que celle-ci pose, en milieu rural, ne semblent pas, à travers les réponses que nous avons eues jusqu'ici, sensibiliser énormément les ruraux. Cependant, lorsque l'on aborde plus précisément la question on constate que la plupart des gens ont conscience du lourd handicap qui pèse sur les enfants de la campagne. En effet les deux tiers des ruraux estiment que, du point de vue scolaire, l'enfant des campagnes est moins avantagé que celui de la ville (question 105), alors que seuls 3 % pensent le contraire. Les autres, donc environ un tiers, considèrent qu'il y a égalité. Quelles raisons donnent les premiers à ce handicap des ruraux ?

6. SIER (84).

N° 105. — *Pourquoi l'enfant des campagnes vous paraît-il moins avantage ?*

Transport	40
Pension	9
Maternelle	4
Classes multiples	4
Changement d'instituteurs	3
Divers	3
Ne sait pas	2
Non concernés (estimaient que les ruraux sont plus, ou aussi avantageés ou ne savaient pas)	35
<i>Total</i>	100 %

Le problème des transports paraît essentiel : fatigue, énervement, dispersion dus au voyage lui-même, départs matinaux, arrivées tardives, demi-pension, circuits trop longs, horaires non respectés, entassement, matériel fatigué, telles sont les plaintes qui reviennent le plus souvent. Mais on nous a cité des cas inouïs, jusqu'à des transports effectués par un chauffeur sans permis de conduire... L'éloignement, c'est aussi la pension pour les élèves des lycées (la « caserne » disent certains) et le non-remboursement des frais de voyage pour les retours dans la famille.

Les autres facteurs d'infériorité sont moins souvent invoqués. On peut s'étonner, notamment, de ce que les enquêtés ne pensent pas plus souvent au manque de maternelles⁷. Depuis 1970 pourtant, certaines organisations de parents (F.C.P.E., P.E.E.P.), d'enseignants (Syndicat National des Instituteurs), de familles (Union Départementale des Associations familiales) ou de ruraux (Fédération de la Famille Rurale, Syndicalisme agricole, Chambre d'Agriculture) ont lancé une campagne en faveur des maternelles en milieu rural. Elles ont insisté sur le fait que c'est entre trois et six ans que l'enfant est le plus réceptif. C'est, selon un tract distribué dans le milieu rural « à la maternelle que l'enfant apprend à partager et à vivre en société. L'école maternelle développe les possibilités d'observation de l'enfant, lui permet d'exercer son adresse, d'améliorer et d'enrichir son langage. Les mamans ont-elles vraiment le temps et les moyens d'assurer cette formation pré-scolaire ? ». Cette campagne commence donc à peine à porter ses fruits dans l'esprit de la masse rurale au moment de l'enquête, et elle n'en porte guère dans les faits puisque, de 10 maternelles en 1970, on est passé à 27 seulement en 1978.

Les ruraux sont donc plus sensibles aux inconvénients matériels de la situation scolaire qu'à ses désavantages socio-culturels. Ils se rendent encore assez mal compte du handicap, dû en partie aux problèmes scolaires, que subissent leurs enfants. Ce problème a été étudié par V. Geyh à travers le cas de 630 élèves répartis en trois écoles urbaines (Besançon) et quatre écoles rurales, dont trois à classe unique situées dans des espaces ruraux plutôt profonds et une à plusieurs classes, mais sans maternelle, situé en milieu plutôt rurbain⁸. V. Geyh démontre que, quel que soit leur âge, les citadins dépassent par leurs performances les ruraux, même si certains de ceux-ci sont situés dans des milieux relativement ouverts, comme c'est le cas pour le dernier village étudié. Par exemple, dès le cours préparatoire, la proportion des retardés est de 20 % en ville (où certaines écoles recrutent pourtant en milieu ouvrier

7. 8 % des gens y faisaient cependant référence dans la question 56. Ici les enquêtés ont, semble-t-il, surtout pensé aux problèmes posés par ce qui existe.

8. GEYH (V.) (38).

et employé) contre 31 % à la campagne ; c'est donc dès l'entrée à l'école primaire que les ruraux sont en retard. A la sortie du Cours Moyen 2^e année, les ruraux conservent leur retard : alors que 30 % des citadins vont en sixième I, la meilleure ⁹, 24 % seulement des ruraux y vont ; alors que 31 % des premiers passent en sixième II, 43 % des seconds y sont orientés. Le handicap se retrouve évidemment à la fin de la sixième : 24 % des ruraux redoublent, contre 15 % seulement des citadins. Comme il n'est pas question qu'il y ait un écart physiologique généralisé au départ, cette situation s'explique par les handicaps qu'accumulent les enfants ruraux : moindre ouverture de leur milieu socio-culturel et plus grande difficulté d'expression, appartenance à des catégories socio-professionnelles (agriculteurs, ouvriers) défavorisées vis-à-vis de l'école ¹⁰, pré-scolarisation inexistante ou médiocre ¹¹, scolarisation primaire moins bonne (classes multiples; changements d'instituteurs), études secondaires plus difficiles. Voilà un des plus sérieux handicaps que l'espace fasse peser sur les ruraux.

On constate donc que les ruraux du Doubs, tout en possédant un réseau de commerces et de services d'une honnête moyenne, par rapport à la France rurale, sont loin d'en être satisfaits. Ils se plaignent particulièrement du manque de commerce de base et des imperfections de ce qui existe. Mais leurs demandes sont parfois peu réalistes : les trois quarts des enquêtés veulent avoir au moins une épicerie au village alors que bon nombre habitent des communes de moins de 200 habitants. Ils commencent à être sensibles aux déficiences de certains équipements publics (notamment pour le sport et les loisirs) et aux difficultés de la scolarisation mais bon nombre de besoins s'expriment mal ou sont plus ou moins occultes.

Nous avons vu, jusqu'ici, les déplacements occasionnés par le travail ou l'accès aux équipements locaux. Mais les ruraux se déplacent aussi pour leur plaisir ; c'est ce qui va nous intéresser maintenant.

4. L'espace de voyage et de vacances.

Au cours des sorties du dimanche, des voyages organisés, des visites à des parents ou amis, les ruraux ont l'occasion de circuler dans la région. Sur la quinzaine de villes que compte la Franche-Comté, ils en connaissent environ la moitié (question 71) ; c'est peu si l'on songe que la région ne compte que trois départements de taille normale, plus le petit Territoire de Belfort. Les ruraux connaissent très inégalement la région. Comme leurs promenades les emmènent plus souvent dans la Montagne qu'ailleurs, ils connaissent mieux les villes du Jura que celles de Haute-Saône, Vesoul excepté. Dans le département lui-même, les gens de la moitié Sud du Doubs connaissent mal le Pays de Montbéliard et Belfort.

L'espace bien connu, c'est-à-dire celui dans lequel ils estiment pouvoir circuler, en dehors des grands axes, sans carte routière, s'étendrait en moyenne, selon les enquêtés dans un rayon de 85 km (question 64). Mais la région est mieux connue le long de certains axes (vallée du Doubs, routes menant vers le Haut-Doubs) et les situations individuelles sont diverses. A côté des représentants de commerce qui sillonnent la région, il existe certaines personnes, surtout âgées, qui ne se situent

9. Il y a alors trois niveaux, en sixième, auxquels on accède selon ses résultats à l'école primaire.

10. Rappelons que sur 100 fils d'agriculteurs, environ 2 % accèdent aux Études Supérieures, sur 100 fils de manœuvres ou d'O.S., 1 %, sur 100 fils de cadres supérieurs, 37 % ; en outre les fils d'agriculteurs et d'ouvriers se dirigent vers les études littéraires, qui sont les plus bouchées.

11. L'efficacité des classes enfantines, intégrées aux classes primaires est moindre que celle des maternelles, car l'instituteur est moins disponible et ses interventions plus fractionnées.

bien que dans un espace de 10 à 20 km de rayon et qui ne connaissent qu'une ou deux villes en Franche-Comté. Il semble aussi que les gens aient tendance à surestimer la connaissance qu'ils ont de la région. Est-il bien sûr que, dans un rayon de 85 km, beaucoup ne se perdraient pas, hors des grands axes, dans le dédale des petites routes départementales ou locales ? Il est vrai que le flou de la question les incitaient à ne pas y regarder de trop près.

Les vacances et les voyages, à l'occasion de pèlerinages ou de visites, sont l'occasion de prendre contact avec des espaces plus lointains. Les ruraux du Doubs qui partent en vacances le font pour un peu moins de trois semaines, c'est-à-dire à peu près comme les autres ruraux français (question 24). Par contre, ils sont plus nombreux à partir : 43 % contre 30 %, ce qui n'est pas surprenant puisqu'ils ont un revenu un peu supérieur à la moyenne et qu'ils sont plus souvent salariés. Ils utilisent également des moyens d'hébergement un peu moins modestes que les autres ruraux français.

N° 26. — *Mode d'hébergement*

	Doubs rural	France rurale
En camping	24	29
En location	18	11
A l'hôtel	16	16
Chez des parents et amis	42	44
<i>Total</i>	100 %	100 %

Par contre les ruraux du Doubs ont sensiblement les mêmes goûts que les ruraux Français. Peut-être seulement vont-ils un peu plus à la mer et un peu moins à la montagne : les différences ne sont pas très significatives mais ce serait, somme toute, logique.

N° 25. — *Où êtes-vous allé en vacances en 1976 ?*

	Doubs rural	France rurale
France	84	85
Etranger	16	15
<i>Total</i>	100 %	100 %
Dont : mer	46	43
montagne	22	19
campagne	16	20
ville	7	8
circuits	9	10

La carte des lieux de vacances, en France (fig. 49), souligne la forte attraction du Midi (Provence - Côte-d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon : 38 % des partants) de la Bretagne (16 %) et de la région Rhône-Alpes toute proche (22 %). Les autres régions viennent très loin derrière : Sud-Ouest (6 %), Normandie (5 %), Région parisienne (4 %), Alsace et Pays de la Loire (chacun 3 %), Massif central et Nord (chacun 2 % environ). Des régions proches comme la Bourgogne, la Champagne,

la Lorraine n'apparaissent pas : on y va éventuellement pour un court voyage, mais pas en vacances. L'Italie et l'Espagne sont, avec la Suisse voisine, les pays étrangers qui attirent le plus.

Ainsi, au cours de leurs vacances successives ou de leurs voyages, la plupart des ruraux ont été amenés à connaître d'autres régions et d'autres pays que le leur. Cependant il reste encore une personne sur sept (15 %) à n'être jamais sortie de sa Franche-Comté natale et une sur cinq (21 %) à n'avoir jamais quitté la France (question 27). Et pourtant, la Suisse est proche ! Les gens qui sont sortis de leur Comté sont déjà allés en moyenne dans trois régions françaises et ceux qui ont déjà passé à l'étranger connaissent deux pays, dont le plus souvent la Suisse. La répartition précise est la suivante.

N° 27. — *Quels sont les régions de France
où les pays étrangers
où vous êtes déjà allé pour des vacances
ou d'autres raisons ?*

<i>Régions de France</i>	<i>en %</i>
• Midi	33
• Alsace-Lorraine	26
• Paris et Bassin Parisien	25
• Rhône-Alpes	23
• Bretagne	23
• Massif central	9
• Normandie	6
• Sud-Ouest	6
<i>Pays étrangers</i>	
• Suisse	62
• Italie	27
• Allemagne	27
• Espagne	10
• Autriche	7
• Algérie	7
• Grande-Bretagne	2
• Yougoslavie, Indochine	1

Ces chiffres appellent quelques remarques. Ils sont moins précis que ceux des lieux de vacances relevés plus haut ; l'enquête avait à se souvenir, non pas de vacances vieilles de quelques mois seulement, mais de l'ensemble de ses voyages. Il y a eu certainement des oublis ; il nous étonnerait, par exemple, que près de quatre ruraux sur dix ne soient jamais allés en Suisse. C'est donc une connaissance minimale des régions et pays qui apparaît ici. En outre, certaines régions voisines, qui ne dépayseraient pas les Comtois, sont très certainement omises. L'oubli le plus monumental est celui de la Bourgogne. Pour sortir de Franche-Comté, il faut pourtant souvent passer par cette province ! Certes, les Comtois sont plutôt en froid avec les Bourguignons qui visent, pensent-ils, à les annexer, mais tout de même ! La Bourgogne, trop semblable peut-être est, pour cette fois annexée par les Comtois... L'Alsace, voisine elle aussi, mais qui dépayse plus, apparaît par contre en bonne place.

Les ruraux connaissent donc les espaces où ils vont en vacances (Midi, Bretagne, Rhône-Alpes, Normandie, Sud-Ouest), Paris, qui est un cas un peu à part, et les

régions voisines qui peuvent être touchées au cours d'une excursion d'une ou deux journées : Alsace, Lorraine (essentiellement les Vosges), Massif central et encore Rhône-Alpes. Pour ce qui est des pays étrangers, les plus proches sont en tête : Suisse, évidemment, Italie, Allemagne puis l'Espagne qui, au moins jusqu'ici, a moins attiré que l'Italie, l'Autriche, l'Algérie (on imagine le genre de voyage...), la Grande-Bretagne, etc.

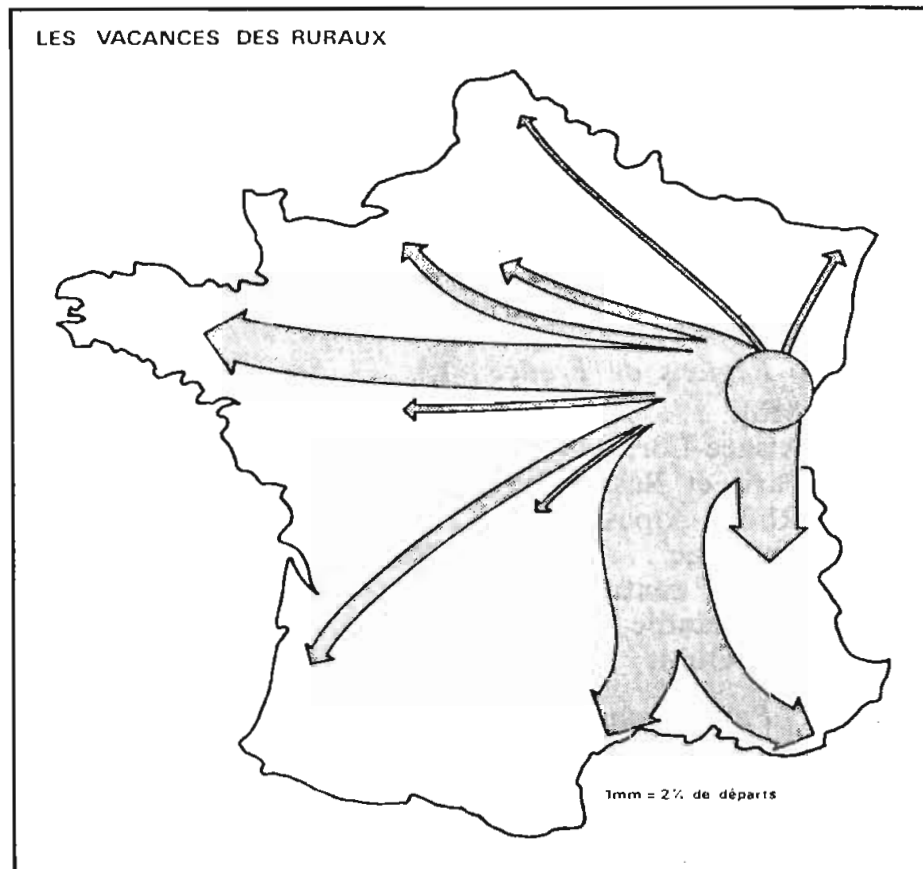


FIG. 49.

De ce point de vue, le rural d'aujourd'hui n'est donc plus celui d'autrefois. Il n'est plus replié presque en permanence sur son village. Il « bouge » comme on dit maintenant. Il part en vacances, il voyage pour son plaisir. Il circule aussi par obligation, pour aller au travail ou pour chercher ailleurs les biens et les services qu'il ne trouve pas sur place. A preuve, il fait en moyenne 16 000 km avec sa voiture (question 20). Comment donc ressent-il cet espace dans lequel il vit, sur lequel il circule et, d'abord, comment ressent-il son village ?

II. L'ESPACE SOCIAL RESSENTI

1. Le village : espace changeant mais toujours attachant.

Deux choses frappent lorsque l'on interroge les gens sur leur village : ils ont tout à fait conscience que, dans la plupart des cas, il a beaucoup changé et ils le

voient encore beaucoup changer dans les années à venir mais ils continuent à le ressentir comme un village ; s'ils y restent très attachés, ce n'est pas par nostalgie d'un passé idéalisé mais pour ce que leur village leur donne dans le présent.

a) *Le village dans le changement.*

N° 87. — *Qu'est-ce qui a changé au village depuis 25 ans ?*

Quelque chose	78
Rien	9
Ne sait pas	13
<i>Total</i>	100 %

Ce qui a changé

Constructions nouvelles	49
Nouveaux équipements (trottoirs, égouts, eau, etc.)	20
Ecoles ou classes	8
Nouveaux services	6
Moins d'agriculteurs	6
Modes de vie transformés	6
Disparition de commerces	5
Mentalités différentes	4
Création d'usines	3
Développement du tourisme	3
Départ des jeunes vers les villes	2
Fermeture d'écoles	1
<i>Total</i> ¹	113 %

1. Plusieurs réponses possibles.

Ces réponses sont intéressantes à plus d'un titre. Huit ruraux sur dix ont conscience que des choses ont changé ; un sur dix seulement ressent son village comme immuable. Et ce changement, on ne le refuse pas. Au contraire, les ruraux se sentent installés dans une évolution qu'ils considèrent comme bénéfique ; quatre enquêtés sur cinq font référence à des changements plutôt positifs contre un sur cinq à des transformations négatives (fermetures, disparitions) ou neutres (modes de vie, mentalité). Ce qui frappe les enquêtés, ce sont les transformations spatiales, soit qu'elles modifient le paysage urbanistique (constructions, trottoirs, etc.) soit qu'elles évitent certains déplacements (équipements, écoles, services). Les évolutions plus strictement économiques (disparition d'agriculteurs, départ des jeunes, création d'usines, développement du tourisme) ou socio-culturelles (modification des modes de vie, des mentalités) semblent moins les frapper. On peut même penser que, parfois, les gens embellissent quelque peu la réalité du changement. Est-ce que, dans certains villages, la construction de quelques maisons neuves ne fait pas oublier l'affaiblissement de la vie socio-économique, la fermeture de l'école, la disparition de commerce ou le départ des jeunes ? Quoi qu'il en soit, on comprend que, dans ces conditions, assez peu de gens regrettent le passé.

N° 88. — *Regrettez-vous certains éléments de la vie passée ? — Si oui, lesquels ?*

Ne regrettent rien	60
Regrettent	37
Ne sait pas	3
<i>Total</i>	100 %

Types de regrets

Veillées	12
Tranquillité	8
Vie de groupe, entraide	6
Jeunesse	4
Loisirs et fêtes	4
Vie de famille	2
Ecole	2
Nature intacte	1
Café	1
<i>Total</i> ¹	40 %

(1) Plusieurs réponses possibles.

Six ruraux sur dix préfèrent le présent au passé. Seuls un bon tiers poussent quelques soupirs sur le passé perdu. On notera, du reste, qu'il s'agit en bonne partie d'un passé plus ou moins embelli, d'une sorte de vie pastorale à l'ancienne (veillées, tranquillité, vie de groupe, loisirs et fêtes anciennes) qui, en réalité, était loin d'être toujours douce et qui n'existait pas partout. Les veillées, nous l'avons vu, ont disparu tôt dans le Bas-Pays. Un certain nombre de gens regrettent ce qu'ils n'ont pas véritablement connu.

Aussi bien, la mémoire collective est-elle ici, plutôt courte. On n'en est pas, comme en Vendée, à se souvenir d'une histoire plus que centenaire.

N° 88. — *Quel est, selon vous le plus ancien événement qui ait marqué la vie du village ?*

Aucun événement	62
Quelque chose	31
Ne sait pas	7
<i>Total</i>	100 %

Type d'événement

Dernière guerre	19
Equipement du village et constructions	3
Incendies, inondations, « renversées » ¹	2
Construction ou reconstruction d'édifices et de monuments	2
Accidents de personnes, maladies ...	1
Incidents politiques	1
Fêtes diverses	1
Remembrement	1
Incidents divers	1
<i>Total</i>	31

1. Arrachage de sapins et d'épicéas par la tempête.

C'est la dernière guerre, un événement datant d'une génération seulement, qui a frappé le plus le petit tiers des ruraux qui estiment qu'un événement a marqué la vie du village. Et ce n'est donc pas même un événement spécifique au village, sauf lorsque, comme à Etouvans (Montbéliard), on a gardé le souvenir sanglant du maquis d'Ecot. Tous les autres types d'événements viennent loin derrière dans la mémoire collective. Ce que l'on retient, surtout, ce sont les changements dans l'aspect architectural du village, les catastrophes et les accidents. Ces faits datent rarement de plus d'une génération. Lorsque ce n'est pas le cas, il s'agit le plus souvent d'un épisode que l'enquête a lu dans un livre mais qui ne fait pas partie de la mémoire collective. En somme, il n'y a pas de communion autour de tel ou tel événement ancien. Seul le passé proche intéresse les ruraux. Voilà pour le passé. Qu'attend-on de l'avenir ?

Les ruraux ont quelque mal à se projeter dans l'avenir, singulièrement dans le futur le plus lointain, mais la tendance de leur réponse est nette : une forte majorité envisage l'évolution démographique de leur commune avec optimisme.

N° 93. — *Votre commune avait X habitants¹ en 1975*
Combien croyez-vous qu'elle en aura :

	Dans 10 ans	Dans 25 ans
Moins	5	3
Autant	9	1
Jusqu'à + 25 %	26	9
Entre + 26 et + 50 %	20	9
Entre + 51 et + 100 %	11	10
Au-delà de + 100 %	8	11
Ne sait pas	21	66
<i>Total</i>	100 %	100 %

1. Le chiffre précis était fourni à l'enquête qui par référence évaluait la population future de sa commune. Après coup les classes de population indiquées ici ont été faites.

Notons d'abord que quatre enquêtés sur cinq acceptent d'estimer ce que sera la population de leur commune dans dix ans. Mais, à l'horizon 2000, l'image du village se brouille pour la plupart et seul un tiers des gens tentent d'imaginer cet avenir trop lointain pour les autres.

A l'horizon de la décennie, seul un rural sur vingt voit la population de sa commune diminuer et un sur dix la voit se maintenir, alors que les deux tiers estiment qu'elle va augmenter, souvent fortement, puisque quatre sur dix chiffrent le croît à plus de 25 %. Pour l'horizon 2000, la tendance reste la même. Bien peu de gens pensent à une régression ou à une stagnation, et une personne sur trois voit une augmentation d'au moins 25 %.

L'optimisme est donc de rigueur chez la plupart des gens. Il y a une vingtaine d'années, un noir pessimisme régnait dans le milieu rural que l'on voyait mourir à petit feu, déserté, vidé de sa substance. Aujourd'hui, c'est le sentiment contraire qui domine. Pour que les deux tiers des ruraux imaginent l'avenir démographique avec optimisme, c'est que, même dans les communes rurales profondes, on reprend espoir. Mais ne pêche-t-on pas aujourd'hui peut-être par excès ? Est-ce que, entre 1968 et 1975, beaucoup de communes n'étaient pas encore sur la pente descendante puisque celles de moins de 50 habitants (56 au total) avaient perdu en moyenne 2,0 % de leur population par an, celles de 50 à 99 (118) 1,1 % et celles de 100 à 199

(143) 0,2 % ? Cet excès d'optimisme apparaît encore lorsque les ruraux tentent d'imaginer plus précisément l'avenir.

N° 91. — *Est-ce que vous pensez que votre commune puisse, à l'avenir, bénéficier :*

	Oui	Non	NSP	Total
Du tourisme	45	50	5	100 %
De la création d'ateliers ou d'usines	38	55	7	100 %
De l'installation définitive de citadins	69	26	5	100 %

Près de quatre personnes sur dix voient leur commune bénéficier éventuellement de la création d'ateliers ou d'usines, près de cinq sur dix du tourisme et sept sur dix de l'exode urbain. S'il est difficile de discuter de la deuxième estimation, car certaines communes périurbaines peuvent effectivement espérer des créations, pour ce qui est du déversement urbain et du tourisme, l'exagération est évidente. Nous savons que la rurbanisation gagne relativement peu en surface et qu'elle s'intensifie plutôt sur place. Sept ruraux sur dix peuvent-ils penser qu'elle va toucher leur village ? On se fait manifestement quelques illusions de ce côté, surtout dans la conjoncture actuelle. L'impression est la même lorsque l'on demande aux ruraux d'imaginer ce qui va changer dans les dix années qui viennent.

N° 90. — *Qu'est-ce qui, à votre avis, va changer dans les dix années qui viennent ?*

Quelque chose	62
Rien	8
Ne sait pas	30
<i>Total</i>	100 %

Ce qui va changer

Nouvelles constructions, extension du village	17
Moins d'agriculteurs	6
Population en hausse	5
Village va devenir un bourg	5
Nouveaux aménagements communaux	3
Arrivée de citadins	3
Création d'usines	2
Développement du tourisme	2
Dépeuplement	2
Fermeture de l'école	1
Fusion de la commune	1
Améliorations agricoles	1
Ne sait pas	14
<i>Total</i>	62 %

Remarquons une fois encore que les ruraux se situent mieux dans le passé que dans l'avenir : 13 % ne savaient pas ce qui a changé au village, 30 % n'imaginent pas ce que sera l'avenir. Parmi ceux qui peuvent se projeter dans le futur, la quasi-totalité pressentent que le changement va se poursuivre. Un enquêté sur trois voit

le village continuer ou commencer à croître (constructions, population en hausse, village qui devient bourg, arrivée de citadins), s'équiper, s'industrialiser, s'ouvrir au tourisme et devenir moins agricole. Deux sur cent seulement prévoient le dépeuplement et son corollaire, la fermeture de l'école. C'est donc une vision largement optimiste qui confirme les enseignements de la question 93. Est-ce que cependant les ruraux souhaitent que tout aille aussi vite. Pas tout à fait, mais ils sont bien loin de refuser le changement.

N° 92. — *Souhaitez-vous que la population de votre commune :*

Diminue	0
N'augmente pas	23
Augmente un peu	54
Augmente rapidement	20
Ne sait pas	3
<i>Total</i>	100 %

Comparons à l'évolution prévue par les enquêtés dans les dix années à venir : 5 % prévoyaient une diminution mais on constate ici que personne ne la souhaite ; 9 % s'attendaient à un maintien, mais 23 % le désirent ; 26 % prévoyaient une augmentation plutôt lente, 54 % la désirent ; 39 % présageaient un accroissement rapide ou très rapide, 20 % seulement y aspirent. On ne veut donc en général ni diminution, ni augmentation trop rapide alors que l'évolution actuelle est perçue comme allant selon les cas vers ces deux extrêmes, et plus spécialement vers un accroissement précipité. En somme, les ruraux désirent, pour la plupart, une augmentation modérée ou au moins le maintien de la population de leur commune. Mais pourquoi souhaite-t-on, plus précisément, tel ou tel type d'évolution ?

N° 92. — *Pourquoi souhaitez-vous que la population de votre commune n'augmente pas ?¹*

Garder la personnalité du village	3
Conserver la tranquillité du village	2
Eviter les investissements, les impôts	2
Conserver la mentalité	1
Garder l'agriculture	1
Il y a « assez de monde » au village	1
Eviter la dégradation de la nature	1
Ne sait pas	12
<i>Total</i>	23

1. Pour ceux qui ont souhaité, à la question 92, que la population n'augmente pas.

Il s'agit avant tout, pour ceux qui ne veulent pas que la population augmente, de « conserver » : personnalité, tranquillité, faible pression fiscale, mentalité, agriculture, nature. C'est la peur de l'inconnu, de ce qui va venir déranger des habitudes.

Chez ceux qui souhaitent que la population augmente un peu, apparaissent deux types de réaction, comme l'indique le tableau suivant.

N° 92. — *Pourquoi souhaitez-vous
que la population de votre commune augmente un peu ?*

Réponses « conservatrices »

Garder la personnalité du village	1
« Ne pas être trop serré »	1
Conserver tranquillité, ambiance	1
Expansion progressive, autonome	1

Réponses « progressistes »

Donner plus de vie, d'animation au village	5
Maintenir ou créer de nouveaux commerces	2
Plus de subventions ou d'indépendance financière	2
Maintenir l'école	2
Retenir les jeunes	1
Ne sait pas	38

Total 54 %

La première réaction ressemble à la précédente : on désire que la population augmente seulement un peu parce que l'on craint qu'elle n'augmente trop... C'est en somme un moindre mal, d'où des opinions conservatrices. L'autre attitude consiste à souhaiter cette évolution lente comme quelque chose de positif, parce que l'on craint une stagnation ou même une régression. Les « progressistes » songent avant tout à l'animation du village par le maintien des jeunes, des services et de l'indépendance communale. Mais certains souhaitent une progression plus rapide encore, on l'a vu.

N° 92. — *Pourquoi souhaitez-vous
que la population de votre commune augmente rapidement ?*

Donner plus de vie et d'animation	4
Equiper la commune	2
Maintenir ou développer de nouveaux commerces	2
Maintenir l'école	1
Devenir une petite ville	1
Ne sait pas	10

Total 20 %

Les réponses sont assez comparables aux précédentes, mais elles émanent généralement d'enquêtés ou qui habitent des villages très menacés ou qui veulent voir secouer l'apathie de leur commune ou même qui, mais c'est très exceptionnel, souhaitent la transformation de leur bourg en une petite ville.

Hormis donc ces derniers cas, on veut bien généralement d'une évolution lente du village mais pas d'une révolution. On veut bien que la commune se leste peu à peu de nouveaux habitants mais pas qu'elle soit submergée. C'est ce qui explique également que, dans cette région de communes souvent minuscules, il ne se trouve que 37 % des gens à souhaiter la fusion de leur commune avec des voisines (question 86). Les motifs que les enquêtés mettent en avant pour accepter ou refuser la fusion

sont symptomatiques de l'attachement que les ruraux portent, dans le présent, à leur commune et à leur village.

b) *Le village au présent.*

N° 86. — *Pourquoi êtes-vous plutôt pour ou plutôt contre les fusions de communes ?*

Pour

Economise de l'argent, du matériel	6
Facilite l'aménagement et l'équipement	5
Aide les petites communes	5
Permet des actions sociales	3
Permet d'avoir des subventions	3
Règle certains problèmes administratifs	2
Non réponses	13
<i>Total</i>	37 %

Contre

Perte d'indépendance	9
Intérêts mal défendus	8
Rivalités entre communes	5
Crée de nouveaux problèmes	2
Aucun apport positif	1
Non réponses	17
<i>Total</i>	42 %

Ceux qui acceptent l'éventualité d'une fusion, le font pour des motifs très pragmatiques : possibilité de faire des économies, d'obtenir des subventions, de faciliter l'aménagement, l'équipement, l'administration. Le refus tient à des raisons plus confuses, moins raisonnées, plus viscérales, plus profondes. La fusion c'est la disparition, au moins administrative, d'un cadre dans lequel on a toujours ou si longtemps vécu. C'est une mort brutale (« rayés de la carte ! », « rayés de l'annuaire ! »), ou, à tout le moins, l'engloutissement dans un vaste magma où les intérêts de la petite collectivité seront moins bien défendus ou contestés. L'attachement des administrés à leur commune est parfois extraordinaire, témoin le cas de Chazot et Orve (Clerval). Ces deux communes ont en commun l'école, la fromagerie, la distillerie, l'église, le club du troisième âge et même le bâtiment de la mairie, mais refusent la fusion. Et combien de communes, dont le budget est celui d'un « smigard », veulent garder leur indépendance, même lorsque l'on sait que le cadre communal n'est pas adapté à la solution de certains problèmes. Témoins les réponses faites à la question 57.

N° 57. — *Qu'est-ce que vous pensez que le maire ou le conseil municipal pourraient faire de plus pour régler certains problèmes (d'équipement surtout)*

Rien	53
Quelque chose	30
Ne sait pas	17
<i>Total</i>	100 %

Ce que le maire pourrait faire

Améliorer ou créer :	
chemins, trottoirs, réseau d'eau,	
ramassage des ordures, équipements divers .	4
Animer, créer des loisirs	2
Faire quelque chose pour les jeunes	2
Rendre le village plus propre, plus fleuri ...	2
Faire quelque chose pour les personnes âgées ..	1
Faire créer ou maintenir l'école	1
Obtenir plus de subventions	1
Attirer des commerces	1
Attirer usines et ateliers	1
Divers (POS, faciliter la construction	
ou l'empêcher, ouvrir la commune, etc.)	2
Ne sait pas	13
<i>Total</i>	30 %

Comme on le voit, plus de cinq personnes sur dix (53 %) estiment que, malgré toutes les insuffisances en équipement dont souffre leur commune, la municipalité ne peut rien faire de plus. Si l'on y ajoute celles qui ne savent pas si la municipalité pourrait faire plus (17 %) et celles qui, pensant qu'elle peut faire plus, ne savent pas quoi... (13 %), on constate que huit ruraux sur dix, au moins, doutent de l'efficacité des moyens locaux pour mieux résoudre les problèmes d'équipement de leur commune !

Les ruraux ne sont donc pas attachés à leur village pour son efficience technique, quitte à en critiquer les insuffisances, mais pour le cadre de vie qu'il leur offre. Ils tiennent même surtout à ce que leur village reste un village, même s'ils ont tout à fait conscience de l'influence urbaine grandissante qui s'exerce sur beaucoup de communes. En effet, si 51 % des enquêtés ont encore l'impression d'habiter une commune de pleine campagne, 28 % pensent que la leur est déjà un peu touchée par l'influence d'une ville, 14 % qu'elle est assez touchée et 7 % qu'elle est très touchée (question 61). On remarquera au passage que les appréciations sont assez exactes puisque la moitié des gens estiment que leur commune est plus ou moins touchée par une influence urbaine et que cela correspond effectivement à la population vivant dans les communes rurales des Z.P.I.U.

Mais, qu'ils se disent touchés ou non par une influence urbaine, la quasi-totalité des ruraux ont l'impression d'habiter encore un village (question 62). En effet, près des trois quarts (73 %) estiment vivre dans un simple village et 22 % dans un bourg. Seuls 4 % ont l'impression de vivre dans une petite ville, encore s'agit-il de gens qui vivent plutôt dans de gros bourgs que dans des villages rurbains. Evidemment, cela peut prêter à sourire que d'affirmer que les ruraux ont encore l'impression d'habiter la campagne... Ce n'est, en réalité, pas une réponse sans importance car la campagne, ce n'est pas seulement un groupe de moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu, comme la définit l'INSEE, c'est aussi, et peut-être surtout, la sensation, pour ceux qui y habitent, de vivre à la campagne. En ce sens, même les zones très rurbanisées restent rurales dès le moment où leurs habitants traditionnels, ou bien les citadins qui viennent s'y installer, se sentent à la campagne...

Outre le fait, sur lequel nous avons longuement insisté plus haut, que les ruraux trouvent dans leur village identité et sécurité grâce à la dimension humaine de la communauté, l'attachement des villageois à leur commune vient également du cadre

naturel ou humanisé qu'elle leur offre. Même si ce cadre peut paraître parfois bien banal à un observateur extérieur, les villageois en sont très fiers : environ 80 % estiment que le paysage de leur village n'intéresse pas seulement les habitants eux-mêmes mais tous ceux qui le connaissent (question 84)¹². Neuf ruraux sur dix estiment également qu'il faut conserver et rénover les vieilles maisons de nos villages (question 85).

Notons, à propos de ces dernières réponses, qu'il ne s'agit plus seulement ici de l'attachement traditionnel des ruraux à leur terroir, mais de quelque chose de plus et qui est relativement nouveau. En effet, hors quelques régions touristiques, on n'avait guère, autrefois, l'impression que le paysage de la commune était un patrimoine, que ce patrimoine pouvait intéresser les citadins et qu'il fallait le conserver. On détruisait, sans trop se préoccuper du coup d'œil, dès le moment où ça ne servait plus. Combien de fontaines, de lavoirs ou d'abreuvoirs ont été rasés, au moment où l'eau a été amenée sur les évier et dans les étables ? Incontestablement, ce sont les citadins qui ont fait redécouvrir aux ruraux l'intérêt de leurs paysages naturels ou architecturaux et aujourd'hui, dans les villages, ce sont souvent les nouveaux ruraux qui sont les plus attachés au patrimoine local¹³. Raison de plus, pour tous, d'être plus attachés à leur village...

Mais on n'est pas seulement attaché au village dans son ensemble. Une fibre plus intime vibre à l'évocation de sa maison, cela va de soi, mais aussi de l'église, de la place centrale et de son quartier. C'est qu'en effet, la plupart des villages, et même certains qui sont minuscules, ont leurs quartiers (question 75). Sur les 25 communes d'enquête, dans cinq seulement (toutes de moins de 100 habitants) aucun enquêté ne signale l'existence de quartiers. Ailleurs, les quartiers sont attestés ou par quelques-uns ou par tous les habitants. Au total 37 % des enquêtés estiment qu'il n'y a pas de quartiers dans leur village, 63 % pensent le contraire. On reconnaît, pour les villages où ils existent, une moyenne de quatre quartiers. L'un des cas les plus étonnants est celui de Sainte-Anne qui, malgré sa trentaine d'habitants, réussit à avoir quatre quartiers, dont un « village nègre » plutôt mal coté !

La division en quartiers peut provenir de la configuration même de l'habitat. C'est dans les gros villages d'habitat partiellement dispersé du Haut-Doubs que les quartiers sont les plus nombreux. A Bonnetage, on en compte en moyenne sept, à Chapelle-des-Bois six, à Gilley cinq. La division peut être aussi topographique. Dans plusieurs villages, il y a un « Haut » et un « Bas », qui peuvent avoir une coloration sociale : c'est dans le Haut que seraient les « gros ». Parfois, sans qu'il y ait Haut et Bas, les quartiers ont une tonalité plus sociale. Le centre est souvent considéré comme « bourgeois », surtout dans les grosses communes, parce qu'y habitent les commerçants, artisans, médecin, curé, etc. et le vieux village est plus généralement jugé comme étant le dernier retranchement des « anciens » ou des « vieux » habitants, même si ce sont de jeunes agriculteurs. Les hameaux sont plutôt « paysans ». Le cas des lotissements¹⁴ est à la fois plus simple et plus subtil. Plus simple parce que les lotissements sont considérés, par la quasi-totalité des gens, comme quelque chose de différent du vieux village, quelque soit le lieu où eux-mêmes habitent. Dans la carte mentale des ruraux, l'opposition village-lotissement est devenu un fait majeur, même lorsque le quartier neuf ne comporte que quelques maisons.

12. Il faut cependant interpréter avec prudence cette question qui a été parfois mal comprise.

13. Il ne faudrait pas être trop optimiste, cependant. On détruit encore beaucoup à la campagne et on y défigure encore plus, en construisant du neuf au milieu du vieux ou en faisant du faux vieux...

14. On appelle « lotissement », les zones de construction récentes, même s'il n'y a pas eu lotissement au sens juridique du terme.

Dans le détail, la géographie des lotissements est complexe, surtout dans les communes les plus rurales. Collées au vieux village ou même construites dans les zones interstitielles, un certain nombre de maisons neuves appartiennent à des « anciens » habitants ou à des parents auxquels on a donné ou vendu à bas prix une parcelle. Il n'y a là pas encore un véritable « effet de lotissement », car ce sont des gens connus, des anciens, mais un certain décalage existe, ne serait-ce que par le confort dont jouissent ceux qui habitent ces maisons récentes. Un peu plus loin, mais pas toujours vraiment séparés, apparaissent les « vieux lotissements ». Ils correspondent à la première vague de citadins arrivés là quand les terrains étaient encore à bas prix. Parmi les habitants, les gens qui ont quelques attaches familiales au village ne sont pas rares mais il y en a déjà un bon nombre qui ne sont là que par les hasards du marché immobilier. Pour les anciens du village, ce type de lotissement a une coloration « ouvrière », même s'il y a beaucoup d'employés. Cela signifie que le niveau de vie n'est pas très différent du leur mais que les mentalités, et notamment la sociabilité, la façon de dépenser, ne sont pas les mêmes. Les « nouveaux lotissements », quant à eux, abritent, dans la grande majorité des cas, des gens qui n'ont plus aucun lien avec ceux du village. Ils sont considérés comme nettement « bourgeois ». C'est le repère des cadres, des professions libérales, des commerçants aisés, des couples d'enseignants... La coupure mentale est doublée d'une coupure spatiale car le lotissement est souvent éloigné du vieux noyau villageois. Symboliquement, le conseil municipal « oublie », parfois, de déplacer le panneau indiquant, à l'entrée, le nom du village : le « vrai village » continue donc de commencer au « vieux village ».

Enfin, le village ce n'est pas seulement un cadre privilégié, c'est aussi un lieu où l'on a pu garder, ou reprendre certaines activités traditionnelles auxquelles bon nombre de ruraux sont très attachés. En effet, neuf ruraux sur dix font du jardin et ce, dans toutes les catégories socio-professionnelles, cadres compris ! Une large moitié (58 %) vont eux-mêmes « faire leur bois » dans la coupe affouagère : les « anciens » ruraux y sont très attachés mais on voit aussi les nouveaux s'y mettre, ne serait-ce que pour alimenter l'immanquable cheminée. Une moitié encore des ruraux (49 %) élèvent des lapins ou, plus rarement des volailles... Ces activités qui apparaissent aux ruraux aussi bien comme des ressources d'appoint que comme des loisirs plus ou moins déguisés, renforcent les liens que les gens tissent avec leur espace villageois. Le village, c'est aussi le lieu où l'on peut faire du jardin, élever des lapins, faire son bois de chauffage...

De ce village, lieu béni des dieux, comment voit-on les lieux voisins : villages, secteurs, pays, département ? D'un œil critique, généralement, comme nous allons le voir.

2. L'ailleurs : un espace déprécié...

a) Les villages voisins et le secteur.

La moitié des gens estiment que leur commune c'est autre chose...

N° 59. — *Pour en revenir à votre commune en quoi à votre avis, est-elle différente des communes voisines ?*

La commune est différente	51
La commune n'est pas différente	40
Ne sait pas	9
<i>Total</i>	100 %

Raisons pour lesquelles elle est différente

Plus sympathique, plus accueillante, plus tranquille	11
Plus animée, plus dynamique	5
Plus grande	4
Mauvaise entente, bagarres	4
Mieux équipée	3
Plus riche	3
Habitat plus dispersé	2
Plus pauvre	2
Moins d'activités économiques	2
Plus isolée	2
Plus petite	1
Population différente	1
Plus touristique	1
Ne sait pas	10
<i>Total</i>	51 %

Et, si leur commune c'est autre chose, c'est, pour près de trois personnes sur quatre, qu'elle est supérieure, d'un point de vue ou d'un autre, à ses voisines. On aime dire qu'ici on est plus sympathique, plus accueillant, plus dynamique, mieux équipé, plus riche que les voisins. Ce sont les qualités sociales et économiques qui font la différence, plus que les qualités paysagères. Ce sont les gens, plus que les choses qui comptent donc.

Cependant, malgré le léger mépris que l'on affiche pour les communes voisines, on admet le plus souvent que l'on a suffisamment d'affinités avec elles pour former une petite région (que nous appellerons un secteur), relativement originale. En effet, six enquêtés sur dix, environ, estiment que leur village est situé dans un secteur dont ils peuvent dire le nom et dont la plupart (les trois quarts environ) estiment connaître les limites (question 63) ¹⁵. On a donc généralement conscience de l'existence d'un espace intermédiaire entre la commune et quelque chose de plus vaste qui peut être le « pays » ou le département. Mais cela varie beaucoup d'un individu à l'autre et, plus encore d'un village d'enquête à l'autre.

Dans certaines communes, l'appartenance à un secteur ne fait de doute pour personne, ou presque. A Gilley tous les enquêtés ont conscience d'appartenir au Saugeais, de même que ceux de Bians-les-Usiers au Val des Usiers. A Roche-les-Blamont, 95 % des gens disent être du Plateau de Blamont. La conscience d'appartenance est encore forte à Etouvans (Pays de Montbéliard, 75 %), à Bonnetage (Plateau de Maïche, 75 %), mais ailleurs l'existence d'un secteur est moins souvent attestée.

Besançon n'a pas organisé un secteur ou un pays unitaire, comme Montbéliard. Les gens de Pouilley-les-Vignes, à dix kilomètres de Besançon, et en pleine zone rurale, ne savent pas, à plus de 80 %, de quel secteur ils font partie, pas plus que ceux de l'Hôpital-du-Grosbois (86 %), commune en voie de rurbanisation à une vingtaine de kilomètres, ou ceux de Venise, à une distance équivalente (71 %). Le Moyen-Pays semble, lui aussi, particulièrement pauvre en secteurs nettement reconnus. Ce que nous avons appelé le Plateau de Nancray n'a pas d'existence dans l'esprit des gens. Le Plateau d'Ornans et celui de Vercel sont un peu plus cités et

15. Dans la question posée aux enquêtés nous avons préféré l'appellation « petite région » à celle de « secteur », parce que la première nous a paru mieux comprise que l'autre au cours de la pré-enquête.

un peu plus encore celui de Pierrefontaine-les-Varans, mais toujours par un faible nombre de gens.

Les secteurs apparaissent mieux dans le Haut-Doubs. Il arrive cependant que le secteur, espace de la taille d'un canton, soit ici confondu avec l'ensemble du Haut-Doubs qui, pour nous, est un pays. Ainsi, pour les gens de Bonnetage (Le Russey) leur village est généralement du secteur « Plateau de Maîche - Le Russey », mais il peut être aussi du Haut-Doubs, tout simplement. Pour ceux du Pays de Montbéliard, ce peut être ou tout le « Pays », comme à Etouvans, ou seulement le Plateau de Blamont, comme à Roches-les-Blamont. En général, quand le secteur n'est pas très net, on a tendance à se raccrocher à un pays plus vaste. Le flou dans lequel reste encore le secteur trouve sa confirmation dans le fait que seuls 35 % des ruraux parviennent à dire en quoi il est différent des voisins, alors que 58 % disaient connaître son nom et que 51 % estimaient leur commune différente des voisines.

Est-ce que les gens ont plus conscience de l'existence de ce que les géographes appellent parfois le « pays »¹⁶, c'est-à-dire un espace intermédiaire entre le secteur, que nous venons de voir et le département ? Est-ce qu'ils reconnaissent, par exemple le Haut, le Bas et le Moyen-Pays que les géographes distinguent dans le département ?

b) *Les pays.*

A la question : « est-ce que vous pensez qu'il y a plusieurs régions dans le département du Doubs ? », 82 % des enquêtés ont répondu oui, 9 % non et 9 % ne savaient pas (question 65). Parmi ceux qui étaient affirmatifs, cependant 11 % ne savent pas combien il y a de régions. Si on les défalque, on peut donc estimer que sept enquêtés sur dix sont vraiment conscients de l'existence d'une différenciation régionale à l'intérieur du département. Ceux-ci donnent, en moyenne, le nom de trois régions. Dans ces conditions, on s'attend à ce que les enquêtés citent le Haut, le Bas et le Moyen-Pays... Or la réalité est à la fois plus simple et plus complexe. Le Haut-Doubs est de loin le plus cité et 28 % des enquêtés peuvent préciser certaines de ses particularités (ou de ce qu'ils estiment être ses particularités). Le Bas-Pays est beaucoup moins souvent cité, et 17 % seulement des enquêtés peuvent donner certaines de ses particularités. Enfin, le troisième « pays » donné en référence est, justement, le Pays de Montbéliard. Certes, on sait bien que ce Pays fait partie du Bas-Pays, mais il est si particulier et si homogène qu'on en fait une région à part. Aucune référence, donc au Moyen-Pays. Pourquoi ?

C'est que le Moyen-Pays est annexé soit au Haut, soit au Bas-Pays selon la région où habitent les enquêtés. En effet, pour les gens du Bas-Pays, le Haut commence très près, parfois dès le Plateau de Nancray et généralement dès le Plateau d'Ornans. Pour ceux du Moyen-Pays, le Haut démarre sur l'Ondulation Transversale¹⁷. Dans le Haut-Pays, on se sent généralement « du Haut » mais il arrive que les gens des parties basses des Seconds Plateaux, estiment que le « vrai Haut » est encore plus haut... sur la Haute Chaîne, le Plateau de Maîche ou le Val de Morteau. Le Moyen-Pays est donc généralement annexé ou au Bas-Pays par les gens du Haut, ou au Haut-Pays par les gens du Bas... Les gens du Moyen-Pays eux-mêmes hésitent. Tout en admettant que le Haut-Pays est plus haut, ils ne se sentent pas non plus du Bas ; parfois, ils se disent « des plateaux », sans que cette notion ait un contenu très précis pour eux. Curieuse destinée que celle de ces vastes plateaux centraux

16. Ici encore, dans le questionnaire, nous avons employé le mot de « région », géographiquement impropre, à la place de « pays » car ici le mot « pays » a plutôt le sens de « village ».

17. Les intéressés n'emploient évidemment pas cette expression.

du Jura, dont les géographes font le cœur du pays mais dont les habitants reconnaissent mal l'existence ! On va s'en rendre compte encore à travers la façon dont les enquêtés ont particularisé les trois régions (Haut-Pays, Bas-Pays, Pays de Montbéliard) qu'ils ont reconnues dans le département.

N° 66. — *Quelles sont les particularités de chacune d'elles ?*

Haut-Doubs

Froid et neige	9
Montagne et sapins	6
Tourisme	5
Elevage	3
Horlogerie	2
Richesse	2
Accueil	1
<i>Total</i>	28 %

Le Bas

Cultures différentes	7
Usines	4
Plaine	2
Brouillard	1
Gens arriérés	1
Loisirs	1
Université	1
<i>Total</i>	17 %

Pays de Montbéliard

Usines	9
Ouvriers	4
<i>Total</i>	13 %

Le Haut-Doubs, on l'a dit, est d'assez loin le mieux défini. Il l'est à la fois par son milieu physique (climat, relief, végétation), par ses activités (tourisme, élevage, horlogerie), par son niveau de vie (richesse) et même par sa mentalité (accueil). C'est lui qui, nous le verrons, donne son image de marque à l'ensemble du département et qui, avec le Haut-Jura, la donne à l'ensemble de la Franche-Comté. Mais on remarquera que les caractéristiques qu'on lui prête appartiennent essentiellement à ce que l'on appelait précédemment le « vrai Haut-Doubs », c'est-à-dire une bande relativement étroite le long de la frontière suisse et non pas à tout le Haut-Pays et encore moins au Moyen-Pays qui lui est parfois annexé.

L'image du Bas-Pays est beaucoup moins nette. Dans une certaine mesure, le Bas est le négatif du Haut ; mais en beaucoup plus flou : des cultures différentes (mais on ne dit pas lesquelles), une plaine non qualifiée (alors que la Montagne est humide, froide et enrésinée), des usines (pas de précisions) alors qu'en Haut c'est l'horlogerie, le brouillard face au soleil, une certaine arriération face à la richesse. Paradoxalement, dans cette image du Bas, Besançon n'apparaît pas, sinon à travers son Université (simple coup de chapeau à l'enquêteur ?) et peut-être ses loisirs ; aucune référence par exemple à son horlogerie.

Le Pays de Montbéliard est moins cité que les deux précédents mais par contre son image est nette : des usines et des ouvriers...

L'image que les gens se font des différents pays est donc loin d'être fausse, on s'en rend compte, mais elle est un peu traditionnelle. Il y a un siècle, on aurait pu dire à peu près les mêmes choses des trois pays : par exemple le grand mouvement d'urbanisation qui a touché le Bas-Pays, dont le Pays de Montbéliard, depuis les années 50 n'apparaît pas, ou très indirectement peut-être à travers la notion d'usine et d'ouvrier. Les images que l'on a de sa commune semblent mieux adaptées aux réalités actuelles (souvenons-nous de la conscience aiguë qu'on y a du changement) que celles que l'on a des différents pays du département. Et ce département lui-même, comment l'imagine-t-on par rapport à ses voisins ?

c) *Le département et la région.*

N° 67. — *Pensez-vous que le département du Doubs est différent des départements voisins ?*

Oui	59
Non	22
Ne sait pas	19
<i>Total</i>	100 %

Pourquoi ?

Plus riche	13
Cadre plus agréable, plus tranquille	9
Mentalité meilleure (gens plus accueillants)	6
Agriculture différente (élevage)	5
Climat plus humide	3
Plus horloger	2
Plus touristique	1
Ne sait pas	20
<i>Total</i>	59 %

Nous constatons d'abord que les ruraux sont, dans leur majorité (six sur dix environ) persuadés de ce que leur département a une personnalité originale. L'identité du Doubs leur paraît plus marquée même que celle de leur propre commune. Preuve s'il en est que le département, ici au moins, n'est pas qu'un cadre administratif froid et neutre.

Nous remarquons ensuite que c'est une image généralement très positive que les gens ont de leur département. Sur les 39 % d'enquêtés qui savent pourquoi le Doubs est différent de ses voisins, 28 % le trouvent ou plus riche, ou doté d'un cadre plus agréable ou plus accueillant... Nous avons noté déjà une tendance à la sur-estimation à propos de la commune. Nous la retrouvons ici. Et nous pouvons même maintenant prendre nos gens la main dans le sac de leur exagération. En effet, que le Doubs soit plus riche que ses voisins, oui, à l'exception toutefois du Territoire de Belfort... Que le cadre soit plus agréable, c'est une question d'appréciation personnelle ; toutefois, si l'on se réfère aux schèmes touristiques classiques, le cadre du département du Jura est tout aussi agréable... Que l'on y soit plus tranquille, c'est à voir : Le Doubs est, avec le Territoire de Belfort, le département le plus industrialisé, le plus urbanisé, le plus rurbanisé, le plus densifié de la région comtoise !

Que la mentalité soit meilleure, difficile d'en juger mais que l'agriculture soit différente, non pas vraiment, surtout pas par rapport à celle du Jura...

Mais on ne ment pas tout à fait... Pour que l'image du Doubs soit plus positive, on le compare implicitement à celui des départements voisins qui a la moins bonne image de marque, c'est-à-dire la Haute-Saône, et on donne à l'ensemble de son département les caractéristiques de la zone qui a la meilleure image de marque, en l'occurrence le Haut-Pays. C'est, désormais, le Doubs tout entier qui jouit de la richesse, du cadre agréable, de la « bonne mentalité », de l'élevage, de l'horlogerie, du tourisme ! Et, bientôt, c'est l'ensemble de la région qui va être mesurée à l'aune du Haut-Doubs. Mais une question préalable se pose. Y a-t-il vraiment une Franche-Comté pour les ruraux, ou plutôt, car la question mériterait d'être approfondie, les ruraux ont-ils une idée de ce qu'est la Franche-Comté ?

A la question : « est-ce que vous savez quels sont les départements qui forment la Franche-Comté ? », 86 % y mettent le Doubs, 83 % la Haute-Saône, 78 % le Jura et 62 % le Territoire de Belfort. En somme, huit personnes sur dix mettent, en Franche-Comté, les trois départements traditionnels de la région, et six personnes sur dix citent l'ensemble des quatre départements qui en font effectivement partie à l'heure actuelle. L'hésitation sur le Territoire de Belfort s'explique certainement par le fait que son rattachement à la région est récent (moins d'une génération) ; les Belfortains eux-mêmes se sentent-ils très comtois ? Si l'on s'en tient donc aux limites traditionnelles de la région, on peut répondre qu'une très forte majorité de gens savent ce qu'est la Franche-Comté, à défaut de se sentir toujours Comtois. Alors, même question que pour les espaces précédents : la région est-elle différente de ses voisines ?

N° 70. — *Pensez-vous que la Franche-Comté
est différente des régions voisines
Si oui, pourquoi ?*

La Franche-Comté est différente	58
La Franche-Comté n'est pas différente	21
Ne sait pas	21
<i>Total</i>	100 %

Pourquoi ?

Climat (humidité, froid)	10
Paysages agricoles (herbe)	10
Industrie	9
Mentalité (gens accueillants)	8
Relief (plus montagneux)	8
Accent	3
Situation géographique	2
Ne sait pas	8
<i>Total</i>	58 %

A nouveau, six personnes sur dix environ, estiment donc habiter un espace bien typé, au niveau régional, cette fois. Il y a donc une Franche-Comté et on la ressent souvent comme étant différente. Mais on remarquera qu'une fois encore, on donne à l'ensemble de la Franche-Comté les caractéristiques de la seule chaîne du Jura, ou plus précisément du Doubs ou même du seul Haut-Doubs : climat

humide et froid, relief montagneux, industrie, mentalité accueillante... Toujours l'assimilation du tout à la partie ! Mais les ruraux ont, ici, quelque excuse à le faire car, pendant longtemps, dans les plus hautes instances régionales, on a oublié trop souvent que la moitié de la région n'est pas jurassienne. On a parlé, pour l'ensemble de la Franche-Comté, de « vocation laitière », de conditions de circulation hivernale partout difficiles, etc. de la même façon que, comme l'a montré J. C. Wieber, les guides touristiques oublient les paysages haut-saônois ou bressans et sous-estiment ceux de la vallée de l'Ognon¹⁸. Mais revenons-en à nos enquêtes. La surestimation de l'espace qui leur est le plus proche n'est pas sans leur poser quelques problèmes, quand on leur demande de le comparer à la Suisse voisine...

d) *La Suisse.*

N° 68. — *Pensez-vous que le département du Doubs est différent de la Suisse voisine ?*

Oui	73
Non	17
Ne sait pas	10
<i>Total</i>	100 %
<i>Si oui, pourquoi</i>	
Suisse plus propre	32
Mentalité différente	17
Suisse plus belle	9
Suisse plus riche	7
Suisses plus disciplinés	7
Suisse mieux équipée (routes)	1
Ne sait pas	8
<i>Total</i> ¹	81 %

1. Plusieurs réponses possibles.

Aucun doute : on sent le département différent de la Suisse voisine. Mais, vis-à-vis des Suisses, que les Doubistes, et plus généralement les Comtois, sont intérieurement partagés ! Ils ne peuvent pas ne pas leur reconnaître un certain nombre de qualités mais avec des réticences, des sous-entendus. Et d'abord, la propreté suisse. Il n'y a pas qu'Astérix et Obélix à s'en apercevoir ! Un tiers des ruraux admettent que la Suisse est plus propre. Certes, bien des choses ont changé et le temps n'est plus tout à fait où, à la frontière, on passait sans transition d'un monde latin négligé à un monde germanique (bien que romand) soigné et astiqué. Les fumiers se cachent, les trottoirs et les égouts mettent quelque netteté dans le paysage. Mais une certaine différence demeure, et plus encore l'image d'une Suisse plus propre reste gravée dans l'inconscient collectif. Notons tout de même que l'on dit « la Suisse est plus propre » et non pas « le Doubs est plus sale ». Nuance ! Et certains ajoutent : « C'est trop ! On n'ose rien faire là-bas ! ».

18. WIEBER (J.C.). (89).

Les réticences sont plus nettes à propos des mentalités. Le Comtois, surtout le Montagnon, se sent bien quelques affinités avec le Suisse : la réserve, qui peut être prise pour de la froideur, l'opiniâtreté, la lenteur, la prudence, le goût du bien fait. Mais il sent en même temps que son voisin appartient à une civilisation un peu différente : plus germanique peut-être (« Suisses plus disciplinés »), plus protestante souvent, plus riche toujours, au moins aujourd'hui. On fait vis-à-vis du Suisse un certain complexe d'infériorité dont on se débarrasse en se moquant de son voisin : « leurs drapeaux ! leurs chapeaux, leur armée ! » et même « leur accent » ! Car si le Parisien ne fait pas toujours très bien la différence entre l'accent suisse et l'accent du Haut-Doubs, ici personne ne s'y trompe : les Suisses « traînent » en parlant, alors que nous « on ne traîne pas » ou bien « on traîne moins ». Parfois la critique est plus franche : « ils ne sont pas ouverts », ou bien « ils ne regardent que leur intérêt » et les récents débauchages d'ouvriers frontaliers n'ont fait que renforcer cette impression. « Ils sont hypocrites : les jours de jeûne fédéral, ils viennent s'empiffrer en France » et s'ils sont riches, « c'est qu'ils n'ont pas eu la guerre... ils en ont même profité ! ». Enfin, défaut capital, ils sont trop sûrs d'eux-mêmes, en un mot, ou plutôt en deux, ils sont fiers, ce sont des « glorieux ». Mais ces sentiments varient d'une façon subtile du Haut au Bas-Pays. En règle générale, le Suisse agace d'autant moins que l'on s'éloigne de la frontière mais il agace beaucoup moins si l'on travaille en Suisse...

Le « complexe suisse » mis à part, les ruraux se font donc généralement une haute idée de la commune, du secteur, du département et de la région qu'ils habitent. Peut-être n'est-ce pas nouveau. Mais ce qui l'est plus, c'est que ce complexe de supériorité s'étend maintenant à la ville elle-même, vis-à-vis de laquelle les ruraux affichent désormais un certain mépris.

e) *La ville.*

Lorsque l'on demande aux enquêtés à quoi le mot « ville » leur fait penser, trois images sur quatre ont une connotation négative.

N° 97. — *A quoi le mot « ville » vous fait-il penser ?*

Foule	35
Bruit	33
Pollution	21
Circulation	20
Magasins	18
Loisirs	16
Agitation (« c'est la course »)	12
Travail, emploi	8
Solitude	4
Divers négatifs (« vie de fou », etc.)	24
Divers positifs (contacts, etc.)	13
Ne sait pas	8
<i>Total</i> ¹	212 %

1. Plusieurs réponses possibles.

Les deux images prépondérantes (foule, bruit) sont nettement négatives. Les deux qui suivent immédiatement (pollution, circulation) le sont encore. Il faut attendre

la cinquième (magasins) pour avoir une touche plus positive mais qui ne l'est peut-être pas complètement ; l'image que les ruraux se font du supermarché n'est pas forcément très positive : c'est aussi le bruit, la circulation, l'agitation et, pour certains hommes, la corvée du samedi après-midi. La sixième image (loisirs) est finalement la seule qui soit pleinement positive car la septième (travail, emploi) est au moins partiellement négative : « c'est le boulot ! » nous dit-on parfois. En définitive, une image sur cinq est positive, contre trois sur quatre négatives, les autres étant plus équivoques. Dans la mesure où les réponses sont comparables, nous avons là une image singulièrement plus négative que celle qu'avait obtenu Pl. Rambaud¹⁹ dans ses enquêtes.

Si l'on neutralise l'image de la ville comme lieu de travail, pour les raisons dites plus haut, la représentation de la ville est ici plus positive (distractions et liberté : 33 %) que négative (bruit, mouvement, contraintes sociales : 25 %). Cet écart peut s'expliquer, comme quelques autres, par le fait que l'échantillon auquel fait référence l'auteur est formé de ruraux nettement plus « profonds » que ceux du Doubs : économie de subsistance, système social autarcique, population vieillie et peu féconde, agriculteurs nombreux (43 % contre 20 % dans le Doubs), faible scolarisation des jeunes. Mais, l'enquête étant d'une dizaine d'années plus ancienne que la nôtre, nous pouvons nous demander si le milieu rural n'est pas en train de redécouvrir sa propre valeur par rapport à la ville, de se revaloriser ou même, nous l'avons vu, de se survaloriser. L'image que les ruraux se font de la campagne paraît confirmer cette hypothèse.

N° 98. — *A quoi le mot « campagne »
vous fait-il penser ?*

Tranquillité	38
Nature	30
Air pur	29
Silence	29
Contacts humains	4
Solitude et ennui	2
Autres images positives	4
Autres images négatives	3
Ne sait pas	3
<i>Total</i> ¹	142 %

(1) Plusieurs réponses possibles.

La représentation de la campagne est massivement positive. Seuls quelques rares personnes disent ressentir solitude et ennui à la campagne. Mais remarquons que ce sont les images à la mode — à la mode du citadin le plus souvent — qui viennent au ruraux : tranquillité et silence, nature et air pur. C'est l'anti-ville que le rural semble apprécier à la campagne. N'y a-t-il pas là encore survalorisation évidente ? Est-ce que certains nouveaux ruraux, coincés dans un lotissement en bordure de route comme il en existe quelques-uns, sont vraiment « tranquilles ». Bénéficient-ils vraiment du « silence » ? Et certains « anciens », logés dans un vieux village traversé par une nationale bruyante, ont-ils eux aussi la tranquillité et le silence ?

19. Images spontanées de la ville d'après Pl. RAMBAUD (73) : lieu de travail (38 %), des distractions (23 %), du bruit et du mouvement (15 %), de la liberté (10 %), des contraintes sociales (10 %).

Certains le disent, au détour de la conversation : « on n'ose pas traverser la route en été ! » mais ces images sont refoulées lorsqu'il s'agit de se représenter la campagne. Une anecdote, mais qui a valeur de symbole. Nous enquêtons, vers Pâques, dans un vieux village assis sur une nationale encombrée, à cette époque, par le flot des touristes et des camions. Interview chez un enquêté dont les fenêtres de la salle de séjour donnent sur la route. Le ronflement continu des voitures filant vers le soleil emplit la pièce, ponctué par le grondement des camions qui font vibrer les vitres — « A quoi le mot campagne vous fait-il penser ? — Oh ! le silence, la tranquillité ! ». Un mythe passe...

Dans ces conditions, les ruraux sont presque unanimes : 78 % d'entre eux estiment que l'on est plus heureux à la campagne qu'à la ville, alors que 4 % seulement sont d'un avis contraire. Les autres estiment que cela dépend de beaucoup de choses.

N° 99. — *Où est-on le plus heureux :*

A la ville	4
A la campagne	78
Cela dépend de beaucoup de choses	17
Ne sait pas	1
<i>Total</i>	100 %

C'est donc le plébiscite pour la campagne. Seu un rural sur vingt-cinq admet que l'on puisse être plus heureux en ville ! Seul un sur six pense que la question mérite quelques nuances. De la même façon, une forte majorité (71 %) souhaiteraient voir leurs enfants s'installer à la campagne, contre 10 % qui ont un avis contraire (motivé surtout par le métier éventuel de l'enfant) et 19 % qui sont sans opinion (question 104).

CONCLUSION

Malgré l'amélioration considérable des communications depuis les années 50, la vie des ruraux reste marquée par l'espace et la distance. Les villages n'ont souvent pas la taille nécessaire, ni les moyens suffisants pour réunir les équipements, les services et les commerces nécessaires à la vie de tous les jours. Les ruraux sont donc obligés de se déplacer et de dépenser temps, argent et fatigue pour satisfaire certains de leurs besoins. Ils n'ont pas non plus toujours un emploi sur place. Ils doivent encore circuler pour aller travailler. Si l'on se souvient qu'ils trouvaient l'entente au village plutôt moyenne, on pourrait donc s'attendre à ce que leur jugement sur la campagne et sur la vie qu'ils y mènent soit, pour le moins, très nuancé. Or, nous avons vu qu'il n'en est rien. La vie au village est apparemment très appréciée et la vie à la campagne paraît à la plupart comme étant quasiment la seule humainement possible... Deux raisons peuvent expliquer ce décalage.

La première, c'est que les ruraux trouvent dans leur vie familiale et villageoise l'affectivité, l'identité, la sécurité et la tranquillité qui leur permettent d'accepter les inconvénients de la vie rurale. La deuxième, c'est que les ruraux sous-estiment, plus ou moins consciemment, les inconvénients que la ruralité leur fait supporter et surestiment les avantages qu'elle leur apporte. Au vrai sens du terme, ils mythifient la campagne, puisque le mythe est « représentation des faits déformés ou amplifiés par l'imagination collective ». Le mythe d'une campagne virgilienne que l'on oppose à une ville kafkaïenne les aide à assumer une réalité parfois difficile. Mais les ruraux

ne sont pas les seuls consommateurs de mythes ! Le mythe est aussi indispensable à la vie sociale que la triste vérité ! En somme, les ruraux se sécurisent ou bien en se serrant dans le cocon familial et villageois, ou bien en se persuadant qu'ici, c'est mieux qu'ailleurs...

Mais nous avons raisonné jusqu'ici comme si tous les ruraux avaient le même profil social, comme si chaque rural se reconnaissait plus ou moins derrière le portrait-robot que nous avons dressé. Nous allons voir, dans la partie suivante, qu'il n'en est rien : la société rurale est, en réalité, très diversifiée.

QUATRIÈME PARTIE

LES CATÉGORIES SOCIALES : LES CENT VISAGES DU RURAL

Le rural, désormais, a cent visages. Le temps est loin où le citadin pouvait confondre dans un même mépris les campagnards, paysans, bouseux, cambrousards, cul-terreux, glaiseux, pedzouilles, péquenots... D'abord parce qu'il est à la mode, aujourd'hui de chanter les rustiques. Mais aussi parce que la société rurale est en train de se diversifier rapidement.

C'est à cette reconnaissance des catégories sociales que nous allons procéder maintenant. Evidemment, pas question d'analyser toutes les catégories entre lesquelles se fractionne la société rurale. Nous retiendrons celles qui sont les plus accessibles statistiquement (catégories socio-professionnelles, groupes d'âge, sexe) ou celles qui nous sont apparues comme ayant les implications sociales les plus fortes (église, partis, associations). On notera que chaque individu peut faire partie de plusieurs catégories : il peut être à la fois agriculteur, jeune, du sexe masculin, catholique pratiquant, R.P.R. et footballeur... C'est d'ailleurs en fonction de ces différents statuts partiels que l'individu doit (ou peut) jouer certains rôles dans la société. Et c'est la réunion de ces différents statuts partiels qui donne à chaque individu sa place dans la société, c'est-à-dire son statut global.

Nous étudierons d'abord les catégories socio-professionnelles, dont le poids social est considérable aujourd'hui, puis les autres catégories sociales.

CHAPITRE I

LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

La catégorie socio-professionnelle fonde très largement le statut social de l'individu et de sa famille. Être ouvrier ou être cadre, ou même fils d'ouvrier ou fils de cadre ne donne, ou a toute chance de ne donner ni la même place dans l'organisation sociale, ni le même niveau de vie, ni les mêmes habitudes de consommation, ni, dans une certaine mesure, les mêmes opinions... C'est pourquoi nous ferons à cette étude des catégories socio-professionnelles (CSP pour l'INSEE), quelque criticables qu'elles puissent être, une très large place.

A côté des catégories socio-professionnelles incluant les actifs, nous faisons une place, dans ce chapitre, à la catégorie des retraités. Certes ce n'est pas une vraie catégorie socio-professionnelle, puisqu'elle inclut des retraités de toutes professions ; cependant elle se définit tout de même par rapport au travail et elle ne peut guère se comparer aux autres catégories d'inactifs (femmes au foyer ou scolaires, par exemple) puisqu'elle trouve en elle-même son propre statut alors que les autres l'obtiennent plutôt par la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage dont elles dépendent. Ajoutons que la catégorie des retraités se caractérise, au moins en milieu rural où les anciens agriculteurs et les anciens ouvriers sont nombreux, par un niveau de vie relativement homogène, parce que sensiblement inférieur à la moyenne.

Nous examinerons d'abord le cas des deux groupes les plus nombreux, les ouvriers et les agriculteurs ; à eux seuls, ils englobent les deux tiers des actifs. Nous analyserons ensuite, plus succinctement, les autres groupes d'actifs avant de considérer le cas des retraités. Commencer par les ouvriers peut sembler paradoxal dans un travail sur le monde rural. C'est qu'ils forment, nous l'avons vu précédemment, la catégorie socio-professionnelle de loin la plus nombreuse aujourd'hui.

I. LES OUVRIERS

Dans l'espace rural du Doubs résidaient 25 140 ouvriers en 1975, soit 43,5 % des actifs, chiffre considérable on le sait, puisque dans les campagnes françaises, les ouvriers ne forment encore que 35 % de la population active. Où ces ouvriers trouvent-ils des emplois ? Comment ces emplois évoluent-ils ?

1. L'emploi : plus urbain que rural mais souvent menacé.

a) Répartition et structure de l'emploi industriel.

On ne connaît pas la répartition précise des ouvriers ruraux par branche industrielle. L'INSEE ne donne une classification par branche que pour l'ensemble des personnels. Cependant, comme les ouvriers forment à eux seuls 93 % des travailleurs de l'industrie, les chiffres globaux donnent une bonne idée de la répartition des ouvriers dans chaque branche.

1975 : actifs ayant un emploi par activité économique

	Total	Doubs rural %	Doubs urbain %
<i>Indust. agricoles et alim.</i>	1 705	6,4	3,2
dont viande, lait	710	2,6	0,7
autre	995	3,8	2,5
<i>Prod. et distrib. d'énergie</i>	305	1,1	1,2
<i>Indust. de biens intermédiaires</i>	5 410	20,2	10,9
dont minéral, métaux, etc.	495	1,8	1,0
chimie de base, verre	825	3,1	2,1
fonderie et travail métaux	3 010	11,3	7,3
papier, carton, plastique	1 080	4,0	0,5
<i>Indust. de biens d'équipement</i>	11 320	42,2	63,9
dont construction mécan.	6 265	23,4	16,6
const. électr. et électron.	655	2,4	2,8
autos et autres mat. transport	4 400	16,4	44,5
<i>Indust. de biens de consomm.</i>	3 445	12,8	8,4
dont textile et habillement	420	1,5	3,0
cuir, chaussure	190	0,7	0,9
bois, meubles, divers	2 625	9,8	3,1
imprimerie, presse, édit.	210	0,8	1,4
<i>Bâtiment, génie civil</i>	4 650	17,3	12,4
<i>Total</i>	26 835	100,0	100,0
Secteur secondaire		47,3	57,1

Six ruraux sur dix travaillent dans deux branches : les biens d'équipement et les biens intermédiaires. La branche biens d'équipement est capitale puisqu'elle emploie à elle seule plus de quatre ouvriers sur dix, notamment dans la construction mécanique (dont l'horlogerie et la micromécanique), l'automobile et les cycles. La seconde, celle des biens intermédiaires (produits de base ou produits demi finis), est deux fois moins importante ; la fonderie et le travail des métaux occupent à eux seuls la moitié des ouvriers de ce secteur. Notons au passage que l'industrie métallurgique au sens large (construction mécanique, électrique, électronique, automobile, fonderie et travail des métaux) occupe plus de 50 % des ouvriers ruraux.

Les deux activités suivantes occupent trois ouvriers sur dix, mais elles sont très différentes l'une de l'autre. Celle des biens de consommation (essentiellement le bois) inclut de véritables industries, alors que le bâtiment est une activité intermédiaire entre l'industrie et les services. Les industries agricoles n'emploient qu'un ouvrier sur quinze. Au total, la métallurgie, le bois et le bâtiment occupent huit ruraux sur dix, ces emplois se trouvant, rappelons-le, aussi bien en ville qu'à la campagne. Par rapport aux ouvriers résidant dans les villes du Doubs, les différences sont sensibles. Il y a deux fois plus d'ouvriers travaillant dans les industries agricoles et de biens intermédiaires chez les ruraux que chez les citadins et moitié plus dans les industries de biens consommation et dans le bâtiment.

Les ouvriers ruraux se répartissent très irrégulièrement dans l'espace rural. Ils forment souvent plus de 60 % de la population active aux alentours immédiats des agglomérations urbaines de Montbéliard et de Besançon, dans le Haut-Doubs septentrional (Morteau, Maîche, Le Russey) et dans la Haute-Loue. Ils comptent encore pour plus de 35 % dans la périphérie de ces mêmes zones ainsi que dans le Haut-Doubs méridional. Par contre, dans le Moyen-Pays et le Bas-Pays central, le pourcentage tombe à moins du tiers. Rares, cependant, sont les communes où il descend en dessous de 20 %. Cette répartition montre clairement que les ruraux trouvent des emplois à la fois en ville et dans quelques zones rurales privilégiées.

En effet, 62 % des emplois industriels occupés par les ruraux se situent en ville. Nous avons exposé, plus haut ¹ ce que sont ces emplois urbains. Précisons ici que sur les 100 200 qu'offre le Doubs en 1977, le Pays de Montbéliard en fournit à lui seul 57 100, soit 57 % du total, et l'agglomération de Besançon 22 400, soit 22 % (fig. 14). Près de huit emplois sur dix sont donc rassemblés dans ces deux agrégats industriels de grande taille. Les autres villes se disputent les miettes. Elles s'alignent dans le Haut-Doubs, le long de la frontière où Pontarlier offre 4 250 emplois, Morteau 1 860, Villers-le-Lac 1 200, Maîche 1 860 et Charquemont 1 870, ainsi que sur le Doubs moyen (Baume-les-Dames 700) et sur la Loue (Ornans 1 200). Seul Valdahon (300 emplois) se situe hors des vallées. Environ 16 000 ruraux vont, chaque jour, travailler vers ces usines urbaines dont, évidemment, une très forte majorité vers le Pays de Montbéliard et Besançon. Sans revenir à ce qui a été dit précédemment sur les menaces qui pèsent sur l'emploi industriel urbain, on remarquera seulement que les ruraux sont particulièrement nombreux dans les grands établissements dont les effectifs sont en voie de diminution lente (Peugeot), ou rapide (Kelton, Rhodiaceta, Bâtiments et Travaux Publics). Pour les ruraux qui ont un emploi à la campagne (38 %), la situation est encore plus difficile, on le verra plus loin. Voyons d'abord où est, et ce qu'est cet emploi rural.

Depuis les années 50, l'espace rural lui, s'est encore désindustrialisé. En 1954, il fournissait environ 11 000 emplois, soit un peu moins du cinquième de ce que procurait l'espace urbain. Aujourd'hui il n'en dispose plus que de 9 400, soit presque dix fois moins qu'en ville. Il y a eu à la fois un net recul absolu (— 15 %) et une baisse relative considérable. Dans le même temps, le nombre des ouvriers résidant à la campagne est passé de 21 600 à 25 140, malgré l'annexion d'un certain nombre de communes rurales par les zones urbaines. Ainsi, alors que plus de 50 % des ouvriers ruraux trouvaient du travail à la campagne, ils ne sont plus que 38 % à l'heure actuelle. L'espace rural a donc continué à perdre sa fonction d'offreur d'emplois pour n'être plus qu'offreur de résidences. Son autonomie s'est affaiblie.

Pourquoi cette perte de substance ? C'est que les industries rurales, en dehors du Haut-Doubs, font partie de branches en expansion faible ou modérée ou même

1. 1^{re} partie, 3^e chapitre.

en régression. Plusieurs papeteries, installées sur le Doubs ou l'Ognon, ont fermé leurs portes. De nombreuses scieries, dispersées dans le Haut-Doubs ou le long des rivières, ont disparu. Certaines activités métallurgiques, encore trop lourdes, se sont arrêtées, comme les clouteries de la Haute-Loue. Dans les secteurs les plus actifs, on a assisté, au moins dans un premier temps, à une concentration sur les villes, comme dans l'horlogerie qui a eu tendance à abandonner les communes rurales pour Besançon et les villes du Haut-Doubs.

Il est vrai qu'un mouvement inverse s'est amorcé depuis une dizaine d'années. On a vu certains industriels horlogers du Haut-Doubs, gênés par la concurrence suisse sur le marché du travail chercher des implantations nouvelles qui fussent suffisamment éloignées de la frontière, tout en ne tombant pas non plus dans l'attraction de Peugeot ou de Besançon. Quelques communes rurales du Moyen-Pays sous-industrialisé en ont profité mais l'implantation la plus importante, celle de France-Ebauches, s'est faite dans la petite ville du Valdahon, et non en vrai milieu rural. Le canton de Mouthe a quelque peu bénéficié de l'expansion de la petite industrie haut-jurassienne, avec la création ou l'extension d'ateliers de jouets et de lunettes. La périphérie bisontine (Franois, Pirey, Miserey, Saône) commence à profiter d'une certaine décentralisation des industries urbaines. Mais ce mouvement n'a pas encore réussi à arrêter la compression des emplois industriels en milieu rural.

Les centres actuels d'emplois ruraux sont, comme les pôles urbains, inégalement répartis. Le Haut-Doubs frontalier dispose de 3 520 emplois ruraux, concentrés surtout sur les cantons de Maîche (1 170), Morteau (800), Pontarlier (750), Le Russey (510), beaucoup moins sur Mouthe (220) et très peu sur Montbenoît (70). La périphérie de Besançon procure 2 330 emplois dans les cantons d'Audeux (790), Marchaux (700), Roulans (440), Boussières (300) et Besançon Sud (100). Il s'agit là, ou de vieilles localisations sur le Doubs ou d'implantations plus récentes dans des communes périurbaines. La partie rurale du Pays de Montbéliard rassemble encore 1 330 emplois dont 920 à Colombier-Fontaine. Les localités qui s'égrènent le long du Doubs, en dehors de la haute vallée, du Pays de Montbéliard et du secteur de Besançon, en fournissent environ 600 (dont 430 à Clerval et 110 à Saint-Hippolyte). La Loue ne compte plus que 320 emplois, en dehors d'Ornans. Tout le reste de l'espace rural, c'est-à-dire l'ensemble du Moyen-Pays, le Plateau de Levier et le Bas-Pays central ne dispose que de 1 200 emplois, dont 160 à Vercel et 250 à Pierrefontaine-les-Varans. C'est un désert industriel.

L'emploi offert par les industries implantées en milieu rural se caractérise à la fois par la multiplicité des petits établissements et par la prééminence de quelques branches comme la construction mécanique et le bâtiment. En effet, sur les 330 établissements industriels de plus de 10 salariés que compte l'espace rural, 44 % ont moins de 20 salariés, 32 % en ont de 20 à 49, 13 % de 50 à 99, 6 % de 100 à 199, ce qui n'en fait que 5 % au-dessus de 200 salariés. Si l'on ajoute à ceux qui sont situés entre 20 et 50 salariés, les 1 500 établissements considérés comme artisanaux, mais qui sont en fait de véritables ateliers de production, cela porte à 96 % la proportion des entreprises de moins de 50 salariés. Ces établissements sont généralement plus petits qu'en zone urbaine, mais la différence est moins nette qu'on ne l'attendrait, car, dans le Doubs, beaucoup d'entreprises citadines sont de faible taille. Les trois quarts des établissements ruraux ont entre 11 et 50 salariés, mais il y en a tout de même 68 % en ville. La taille varie évidemment selon les branches. Elle est plus grande dans l'automobile, le cycle, l'habillement et le textile et particulièrement petite dans l'horlogerie et le bâtiment, moyenne dans le bois et l'ameublement.

La répartition de l'emploi par activité économique semble faire apparaître une structure relativement satisfaisante.

Emplois ruraux par activité économique ¹

<i>Industries agricoles et alim.</i>	<i>11</i>
<i>Production et distrib. d'énergie</i>	<i>1</i>
<i>Industries de biens interméd.</i>	<i>22</i>
dont fonderie et travail métaux	13
papier, carton, plastique	7
<i>Industries de biens d'équipement</i>	<i>32</i>
dont constructions mécaniques	27
auto et matér. transport	4
<i>Industries de biens de consom.</i>	<i>13</i>
dont textile, habillement	2
bois, meubles	10
<i>Bâtiment, génie civil</i>	<i>21</i>
<i>Total</i>	<i>100 %</i>

1. Il s'agit ici de l'emploi offert par les communes rurales alors que le tableau précédent donnait la répartition des emplois tenus par les ruraux, qu'ils travaillent en ville ou à la campagne.

Les industries traditionnelles du milieu rural, celles qui, justement sont souvent les moins dynamiques (textiles, bois, meubles, papier, industries agricoles et alimentaires) sont moins représentées dans les campagnes du Doubs que dans l'espace rural français. Par contre, les industries de biens d'équipement, et notamment la mécanique, qui généralement manifestent plus de vitalité, donnent à elles seules un emploi sur trois, soit environ deux fois plus que dans les campagnes françaises. Mais une analyse plus précise va nous montrer que la situation est en réalité loin d'être bonne.

b) Les menaces sur l'emploi industriel rural.

En effet, en dehors de la sous-traitance pour Peugeot, la mécanique c'est avant tout, dans l'espace rural, l'horlogerie. Où en est cette branche actuellement ?

On se souvient qu'elle avait connu, entre les deux guerres, une baisse de potentiel considérable (trois fois moins d'ouvriers en 1939 qu'en 1900) et s'était fait distancer par sa concurrente suisse. Des efforts, pour organiser et rationaliser la production, pour développer la recherche et pour acquérir une certaine indépendance vis-à-vis de la Suisse, efforts commencés avant la guerre et poursuivis ensuite vont permettre un redémarrage spectaculaire après la guerre, puis plus spécialement entre 1960 et 1974. La production passe de 5 à 17 millions de montres et se retrouve au cinquième rang mondial loin, il est vrai, derrière sa concurrente suisse (87 millions !). Le signe le plus évident de ce renouveau est la compétitivité accrue des entreprises. Entre 1960 et 1973, les exportations sont multipliées par huit et portent sur 53 % de la production ; elles font de la France le 4^e exportateur mondial.

Mais depuis 1974, l'horizon de l'industrie horlogère s'est singulièrement assombri. On pense évidemment à la crise économique qui a créé, un temps, une situation de surproduction mondiale de montres. Mais deux autres menaces sont plus graves à terme. La première est celle des pays en voie de développement, qui s'équipent en machines suisses pour fabriquer eux-mêmes ou qui accueillent certaines firmes

américaines (Timex par exemple), désirant profiter des coûts réduits de la main-d'œuvre. C'est qu'en effet l'horlogerie, comme l'électronique, ne demande plus désormais une main-d'œuvre de haut niveau, en dehors des phases de conception et d'organisation. La production se fait de plus en plus à la chaîne ou au moins par un travail purement répétitif. Dans ces conditions, l'ouvrier horloger du Haut-Doubs, même sous-payé, entre difficilement en concurrence avec l'habitant de Hong-Kong, de Taiwan ou de Corée.

L'autre menace semble tout aussi grave, quoique plus difficile à évaluer. La montre mécanique classique trouve maintenant devant elle un concurrent redoutable, la montre électronique à quartz. En effet, la montre à quartz, dans sa version « numérique » (affichage de l'heure, aiguilles supprimées) est totalement étrangère à la montre mécanique classique, puisque micropile, quartz, circuit intégré et composants électroniques remplacent le système mécanique. La montre à quartz « analogique », elle, regarde que les aiguilles et le système de rouages qui transmet l'impulsion du micro-moteur. La montre à quartz relève donc d'une technologie qui, partiellement ou complètement, est celle de l'électronique et non de la mécanique.

La réaction à cette mutation prévisible a été lente. Les horlogers du Doubs se sont contentés de ne pas croire en l'avenir de la montre électronique. Dans la plupart des cas, il est vrai, la modestie de leurs entreprises et leur spécialisation ne leur permettaient pas de réagir à cette mutation technologique majeure. Seul Lip eût la taille, le secteur de recherche et l'ouverture pour préparer l'avenir et mettre à l'étude une montre à quartz. On sait ce qu'il est advenu par la suite. En 1976 encore, moins d'une centaine de personnes (0,6 % des effectifs) consacraient tout ou partie de leur temps de travail à la nouvelle génération de montres, alors que la même année, 25 millions de montres à quartz étaient vendues dans le monde, soit un peu plus de 10 % du marché.

La hantise et les dures réalités du quartz ont tout de même secoué bien des apathies. Depuis quelques années des concentrations ont eu lieu, des firmes comme Franche-Ebauches, Finhor, C.V.R. (Cupillard, Vuez, Rième) dans le Haut-Doubs sont le fruit de ce mouvement. En 1978, sous l'égide d'une nouvelle société, Framelec (France montre électrique), Finhor, C.V.R. et Jaz se regroupent pour se lancer enfin dans la montre électronique. Plus récemment encore, Matra s'est intéressé à la montre.

Cela n'a pas empêché la situation de s'aggraver. La production française (23 millions d'unités en 1980) est désormais minime face au 340 millions produits dans le monde dont, semble-t-il 70 millions à Hong-Kong ; 13 millions de montres ont été importées au cours de la même année. De nombreux fabricants de composants mécaniques ont déposé leur bilan (Epsilon, Spiraux Français, Remonnay) ou sont sur le point de le faire ; 2 500 emplois sont menacés. Un des leaders de la profession, France-Ebauches a eu recours au chômage partiel. Sur les 11 200 salariés et 220 entreprises françaises de 1973², il restait, en 1979, 10 700 salariés et 174 entreprises. Les effectifs oscilleraient, en 1981, entre 7 à 8 000 personnes. Il y a donc eu à la fois compression d'effectifs et concentration des entreprises. Celles-ci restent encore toutefois de petite taille. Sur les 220 entreprises de 1973, 45 % avaient moins de 10 salariés et 34 % entre 10 et 50.

La dispersion financière des entreprises contraste avec leur concentration géographique : les deux tiers des établissements de plus de 10 salariés sont situés dans le Haut-Doubs, le reste est essentiellement à Besançon. Les effectifs par contre s'équivalent à peu près entre Haut-Doubs et Besançon, ce qui indique que les entre-

2. Le Doubs rassemble 80 % de l'industrie horlogère française.

prises sont de taille plus modeste dans le Haut-Pays. La carte des industries (fig. 50) fait apparaître la concentration sur Besançon et la dispersion dans les petites villes du Haut-Doubs (Morteau, Villers-le-Lac, Maîche, Charquemont) ainsi que dans une dizaine de villages comme Le Russey, Damprichard, Bonnetage, Les Fontenelles, Grand'Combe-Châteleu, etc. Seules quelques implantations récentes se sont faites en dehors des localisations traditionnelles, à Valdahon, Vercel, Gilley, Sancey-le-Grand (Clerval) et Baume-les-Dames. L'horlogerie est donc, par ses implantations villageoises comme par l'attraction qu'elle exerce à partir des villes, la branche qui, avec l'automobile, intéresse le plus directement l'espace rural et qui fait donc peser sur celui-ci les plus lourdes menaces.

Les problèmes des autres branches industrielles rurales sont moins spécifiques ou ont été abordés à propos de l'emploi urbain. Le bâtiment, secteur traditionnellement gonflé en milieu rural, mais moins ici qu'ailleurs, fournit deux emplois sur dix. Il se caractérise par une forte dispersion géographique et financière : 95 % des entreprises ont moins de 10 salariés. On connaît les difficultés de ce secteur. Cependant, les entreprises rurales bénéficient de la croissance des constructions individuelles, spécialement dans les zones urbaines. La fonderie et le travail des métaux (13 % des emplois) se localisent surtout dans la vallée de la Loue, dans le Pays de Montbéliard et le long du Doubs. Ici encore la dispersion est assez forte puisque seul un quart des entreprises dépassent le niveau artisanal des 10 salariés et 5 % emploient plus de 50 personnes. La conjoncture actuelle est plutôt médiocre. Le secteur de la fonderie, notamment, ne s'est pas remis de la dure dépression qu'il a subie en 1975. La concurrence y est virulente et le secteur subit le contrecoup de la crise de la machine textile et de la machine-outil pour lesquelles il travaille. Les industries agricoles et alimentaires (11 % des emplois) sont géographiquement très dispersées. Les entreprises qui travaillent le lait, par exemple, sont encore rares à dépasser 10 salariés. Nous aborderons leur cas avec l'agriculture.

Les industries du bois et du meuble (10 % des emplois) ne comptent que deux entreprises de plus de 50 salariés sur les quelques deux cents entreprises (celles de moins de 10 salariés compris) que compte la profession. En dehors d'une quinzaine de cas de diversification des productions, comme celui de la chaiserie de Colombier-Fontaine (600 salariés) et de quelques fabriques de caisses ou de parquets, les entreprises du secteur font essentiellement du sciage ou de la transformation rudimentaire du bois. Trente seulement traitent plus de 4 000 m³ par an alors que le seuil de modernisation est 2 500 m³ pour les scieries de feuillus et 4 000 à 5 000 m³ pour les résineux³. Ces petites entreprises ne survivent qu'en rémunérant au minimum leur main-d'œuvre, en se cantonnant dans un rayon d'approvisionnement où elles n'ont pas de concurrents et en investissant le moins possible. Lorsque ces petites unités disparaissent, elles posent des problèmes sociaux difficiles aux communes dans lesquelles elles étaient implantées parce qu'elles sont souvent l'unique offreur d'emploi ; la reconversion d'une main-d'œuvre souvent âgée et peu qualifiée est toujours délicate. En définitive la forêt, qui occupe pourtant 41 % de la superficie du Doubs n'a qu'un faible impact sur l'emploi. Elle occupe seulement 2 300 personnes, y compris les bûcherons et débardeurs.

Les autres activités fournissent chacune moins de 10 % des emplois. Des moulins à papier que les XVII^e et XVIII^e siècles avaient multipliés le long du Doubs, de la Loue et de l'Ognon, ne restent que trois papeteries, dont l'une, celle de Novillars, vers Besançon, connaît de graves difficultés. Dans le secteur automobiles et cycles (4 % des emplois) nous retrouvons surtout des sous-traitants de Peugeot, situés dans le

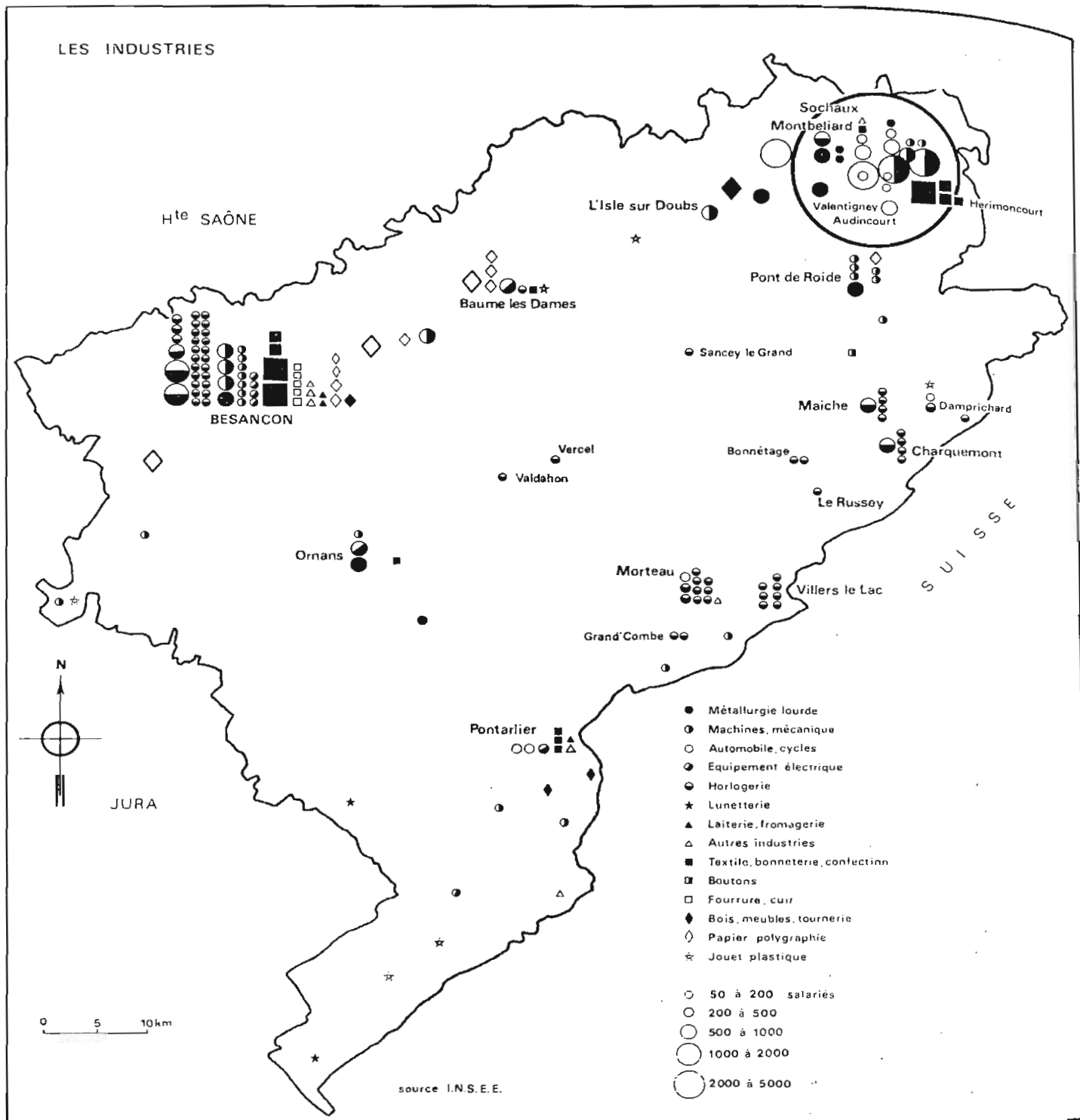


FIG. 50.

Pays de Montbéliard ; ils vont au rythme de cette entreprise, c'est-à-dire que certains connaissent actuellement des difficultés. A l'exception de deux entreprises employant de 10 à 99 personnes et de deux en occupant plus de 100, les 150 autres sont de type artisanal. Enfin, le textile et l'habillement, la production et la distribution d'énergie sont négligeables en milieu rural (3 % des emplois).

Comme on le voit, la plupart des ouvriers ruraux qui ne dépendent pas des bassins de main-d'œuvre urbains, travaillent dans des entreprises petites ou même artisanales. La majorité d'entre eux est occupée dans des branches qui sont en difficulté depuis longtemps (fonderie, papier, bois, textile) ou qui le sont depuis la crise (bâtiment puis automobile) ou qui sont menacées par une mutation économique majeure alors qu'elles étaient apparues jusqu'ici comme les plus sûres garantes de l'emploi rural (horlogerie). En dehors de quelques branches plutôt marginales et de quelques espaces rurbains qui vont profiter d'une certaine déconcentration urbaine, l'industrie rurale paraît encore très menacée. Or la ville, et spécialement Sochaux-Montbéliard et Besançon qui offraient jusqu'ici les emplois les plus sûrs, connaît également de graves problèmes d'emploi. Double menace pour le monde ouvrier rural. Ajoutons que ces ouvriers, qu'ils travaillent en ville ou à la campagne, sont pour les deux tiers des O.S. ou des manœuvres, pour qui reconversion et mutations seront difficiles.

Essayons maintenant de connaître, à travers l'enquête, ce qu'est le statut de l'ouvrier rural, ce que sont sa vie et ses opinions.

2. La vie sociale de l'ouvrier.

a) L'ouvrier : un « rural moyen ».

La répartition des revenus par ménage, en fonction des catégories socio-professionnelles, est la suivante pour l'ensemble du milieu rural.

N° 118. — *Revenus par catégories socio-professionnelles*
(en F par mois et par ménage)

	1 000	1 000 1 500	1 500 2 500	2 500 4 000	4 000 7 000	7 000	Refusons NSP	Total
Agriculteurs	10	30	34	18	5	0	3	100 %
Cadres, prof. lib., patrons	0	4	13	36	33	2	12	100 %
Employés, services autres	9	0	29	26	26	0	10	100 %
Ouvriers	0	7	25	53	13			100 %
Retraités	13	39	19	7	2	0	20	100 %

Chez les ouvriers, l'éventail des revenus est très réduit : près de huit sur dix déclarent à l'enquêteur un revenu situé entre 1 500 et 4 000 F⁴. Rares sont ceux qui ont moins ou plus. Il y a là une homogénéité qui ne se retrouvera pas dans les autres catégories sociales.

4. Chiffres de 1976-1977, époque de l'enquête.

Avec un revenu moyen de 3 835 F par mois et par ménage, l'ouvrier se situe, dans la hiérarchie des revenus ruraux, au troisième rang après les cadres-professions libérales-patrons (4 925 F) et les employés-personnels de service - autres catégories (4 085 F) et avant les agriculteurs (2 185 F) et les retraités (2 010 F). Cette hiérarchie correspond à celle que l'INSEE fournit pour l'ensemble de la France, à ceci près qu'en France les inactifs viennent avant les agriculteurs. Dans ce milieu où l'immense majorité des retraités étaient autrefois des agriculteurs ou des ouvriers à faibles revenus, il est tout à fait plausible que les retraités viennent en dernière position. Les revenus ruraux se répartiraient donc en trois niveaux, celui des cadres et patrons (essentiellement commerçants et artisans) assez nettement supérieur aux autres, celui des employés et ouvriers, assez proches l'un de l'autre, et celui des agriculteurs et retraités. Mais nous aurons à rediscuter de la place véritable des agriculteurs. L'ouvrier fait donc partie des « classes moyennes » rurales.

Son niveau d'équipement le situe d'ailleurs bien à cette place.

N° 19. — *Éléments de confort (en %)*

	Auto	T.V.	Lave- vaisselle
Agriculteurs	95	81	7
Cadres, prof. lib., patrons	100	82	25
Employés, services, autres	100	91	25
Ouvriers	96	88	16
Retraités	53	90	4
<i>Moyenne</i>	87 %	89 %	15 %

Les ouvriers se classent en effet généralement en troisième position. A peu près tous ont voiture et télévision. Ils sont un peu plus en retard pour le lave-vaisselle, équipement à la mode mais coûteux.

En dehors de leur temps de travail, leurs occupations sont assez proches de la moyenne des ruraux. C'est le cas pour la télévision.

N° 28. — *Regardez-vous la télévision (en %)*

	tous les jours	presque tous les jours	occasionnellement	jamais	NR ou NC ¹
Agriculteurs	37	20	19	5	19
Cadres, prof. lib. patrons	25	24	18	15	18
Employés, services, autres	46	24	5	16	9
Ouvriers	48	13	21	6	12
Retraités	78	9	3	0	10
<i>Moyenne</i> ² ..	49	19	16	5	11

1. Non réponses ou non concernés.

2. Dans la moyenne sont incluses les réponses des femmes au foyer et des scolaires de même que dans les questions suivantes.

C'est encore vrai pour la lecture des journaux et des livres. Les ouvriers sont seulement un peu moins fervents de *l'Est Républicain* que la moyenne : 61 % lisent ce journal régulièrement contre 67 % des ruraux (question 34). Par contre, 64 % ont lu au moins un livre dans l'année, ce qui est plus que la moyenne, mais ceux qui lisent sont moins voraces que les autres ruraux : 9 livres, contre 14 en moyenne. Comme la plupart des ruraux, les ouvriers pratiquent de petites activités complémentaires.

N° 47. — *Dans votre foyer quelqu'un :*

	Fait du jardin	Elève des lapins etc.	Fait le bois de chauf.
Agriculteurs	98	79	94
Cadres, prof. lib., patrons	57	24	21
Employés, services, autres	88	28	54
Ouvriers	97	43	51
Retraités	91	66	57
<i>Moyenne</i>	90 %	49 %	58 %

Près de la moitié des ouvriers élèvent lapins ou volailles, la moitié vont couper en forêt leur bois de chauffage et la quasi-totalité font du jardin. Ces activités sont, on le sait, généralement d'autant plus pratiquées que le niveau de revenu est plus bas ; elles sont donc à la fois une ressource d'appoint et un « hobby ». L'ouvrier, est, on le voit, un vrai rural. Plus que les cadres, les commerçants ou les employés, il utilise au mieux les possibilités d'autoconsommation du milieu. Les ouvriers sont également des villageois bien typiques en ce sens qu'ils se sentent bien intégrés dans leur commune.

N° 72. — *Discussion avec les gens du village*

	1 fois/ jour	quelquefois/ semaine	1 fois/ semaine	moins d'1 fois/ semaine	total
Agriculteurs	54	37	8	1	100
Cadres, prof. lib., patrons	56	21	13	10	100
Employés, services, autres	55	22	12	11	100
Ouvriers	61	26	9	4	100
Retraités	45	42	9	4	100
<i>Moyenne</i>	49 %	29 %	11 %	11 %	100 %

Six sur dix discutent au moins une fois par jour avec des gens du village ; ils semblent le faire même plus que les agriculteurs, souvent pressés par leur travail. Un seul sur huit seulement ne discute qu'une fois par semaine ou moins. Les ouvriers sont en effet, plus souvent que les cols blancs, de vieux habitants du village ou des citadins revenus en zone périurbaine. La plupart ne se sentent pas étrangers à la commune et sont donc généralement plus satisfaits que les autres de la vie qu'ils y mènent.

N° 94. — *Vie au village*

	très satisf.	satisf.	peu satisf.	pas du tout satisf.	total
Agriculteurs	10	74	16	0	100
Cadres, prof. lib., patrons	18	71	6	5	100
Employés, services, autres	12	68	20	0	100
Ouvriers	15	79	5	1	100
Retraités	11	78	11	0	100
<i>Moyenne</i>	12 %	76 %	9 %	3 %	100 %

94 % des ouvriers sont très satisfaits ou satisfaits de leur vie au village (moyenne 88 %). Ce sont eux qui le sont le plus, avec les retraités ; ils le sont même un peu plus que les agriculteurs. Et leur attachement à leur commune se traduit aussi par une réticence un peu plus marquée que la moyenne aux fusions de communes : 67 % sont contre (moyenne 63 %) (question 86).

Comme la moyenne des ruraux, ils souhaitent une croissance modérée de leur commune, de façon à ce qu'elle puisse s'équiper sans pour autant changer de nature. Mais ils sont, notamment, nettement plus hostiles que les tertiaires à ce que la population de leur commune augmente rapidement.

N° 92. — *Souhaitez-vous que la population de votre commune :*

	diminue	n'augmente pas	augmente un peu	augmente rapidement	NSP	total
Agriculteurs	0	20	62	17	1	100
Cadres, prof. lib., patrons	0	33	35	28	4	100
Employés, services, autres	0	25	32	43	0	100
Ouvriers	0	21	59	18	2	100
Retraités	0	17	56	14	13	100
<i>Moyenne</i>	0 %	23 %	54 %	20 %	3 %	100 %

On remarquera toutefois qu'en bons ruraux, ils tiennent plus à leur tranquillité que les tertiaires puisqu'ils sont moins nombreux que ceux-ci à souhaiter une augmentation rapide de la population.

Pour ce qui est des vacances, les ouvriers se situent encore tout à fait dans la moyenne rurale : 41 % sont partis en 1976 (moyenne 43 % ; durée : deux semaines et demie) (question 24). Dans ces conditions, leur horizon spatial lointain, très lié aux vacances, est lui aussi, conforme à la norme rurale. Ils connaissent généralement deux pays étrangers et trois régions françaises. Il en est de même pour leur horizon moyen, celui de la région : ils sont allés habituellement dans huit villes de Franche-Comté.

Les ouvriers, par contre, font plus souvent que d'autres leurs achats hors de la commune. Un sur six seulement s'approvisionne complètement sur place, contre quatre sur dix qui ne le font que rarement ou jamais. Ce sont eux les plus fidèles

acheteurs des super et hypermarchés. Ils sont motorisés et un bon nombre travaillent en ville : les courses du samedi après-midi sont une sorte de prolongement des migrations de travail quotidiennes.

N° 49. — *Achats sur place*

	tout	en partie	rarement	jamais	total
Agriculteurs	40	56	2	2	100
Cadres, prof. lib., patrons	35	43	16	6	100
Employés, services, autres	15	64	13	8	100
Ouvriers	16	45	26	13	100
Retraités	48	46	3	1	100
<i>Moyenne</i>	28 %	50 %	15 %	7 %	100 %

De la même façon, ils achètent un peu plus souvent que la moyenne par correspondance. Ils sont 68 % à le faire (moyenne 60 %) et ce environ trois fois par an (question 54).

Les migrations quotidiennes et les déplacements pour achats font rouler les ouvriers un peu plus que la moyenne 16 600 km contre 15 700, mais ils roulent à la fois plus que les agriculteurs (12 600) ou les retraités (13 800) et moins que les employés (18 100) ou les cadres et patrons (19 500) (question 20).

Jusqu'ici le mode de vie de l'ouvrier ne s'écarte donc pas très sensiblement de celui du « rural moyen ». Peut-être pourrait-on s'attendre à ce que ses opinions tranchent nettement sur celles des autres. Ce n'est pas tout à fait le cas. L'ouvrier, tout en étant un peu moins conservateur, ne s'écarte pas beaucoup, sauf exception, de la norme.

b) *L'ouvrier rural : un modéré.*

Les opinions de l'ouvrier vis-à-vis des grands problèmes familiaux et sociaux sont parfois un peu moins traditionnelles que la moyenne mais elles restent souvent conformistes. Par exemple, la famille idéale qu'il souhaite est un peu moins nombreuse mais pas de beaucoup : 2,8 enfants (les statistiques coupent les enfants en dixième...) pour 3,0 en moyenne chez les ruraux (question 111). Il n'est guère moins réservé que les autres vis-à-vis des couples qui vivent maritalement : 58 % des ouvriers n'estiment pas normal qu'un couple ait une vie commune sans être marié, contre 62 % des ruraux (question 112). Il est plus réticent encore au travail de la femme.

N° 100. — *Travail de la femme*

	pour	ni pour ni contre ou NSP	contre	total
Agriculteurs	40	37	23	100
Cadres, prof. lib., patrons	32	43	25	100
Employés, services, autres	47	32	21	100
Ouvriers	23	38	39	100
Retraités	33	34	33	100
<i>Moyenne</i>	34 %	35 %	31 %	100 %

Moins d'un ouvrier sur quatre est favorable au travail des femmes et quatre sur dix sont contre. Ils y sont, de très loin, les plus hostiles à la fois parce qu'ils ont sous les yeux le travail des femmes à l'usine et parce qu'ils restent très attachés au modèle traditionnel de la famille. Le travail de la femme leur apparaît le plus souvent comme une stricte nécessité économique. La femme au foyer, reste, contrairement à ce que l'on pourrait croire, un idéal dans les familles ouvrières. Par contre, le milieu ouvrier est moins réservé que le milieu rural en général sur les moyens de contraception modernes.

N° 114. — *Pilule pour les filles de 15 à 18 ans*

	acceptation	conditions	refus	NSP	total
Agriculteurs	11	39	47	3	100
Cadres, prof. lib., patrons	38	35	23	4	100
Employés, services, autres	26	37	32	5	100
Ouvriers	32	32	30	6	100
Retraités	18	20	48	14	100
<i>Moyenne</i>	24 %	31 %	37 %	8 %	100 %

Un tiers des ouvriers accepteraient sans conditions que leur fille de 15 à 18 ans prennent la pilule (moyenne 1/4), un petit tiers refuseraient (moyenne 37 %). S'ils sont plus réticents que les employés et surtout que les cadres, ils le sont beaucoup moins que les retraités ou les agriculteurs. Ils souhaitent également, pour leurs enfants, un niveau d'études un peu supérieur à ce que désirent les autres ruraux.

N° 104. — *Niveau d'études souhaité*

	C.E.P.	B.E.P.C.	Bac.	études supérieures	NSP ou rien	total
Agriculteurs	1	38	21	17	23	100
Cadres, prof. lib., patrons	0	20	35	20	25	100
Employés, services, autres	0	39	8	13	40	100
Ouvriers	1	18	42	25	14	100
Retraités	1	12	40	30	17	100
<i>Moyenne</i>	1 %	22 %	33 %	25 %	19 %	100 %

Ils sont les plus nombreux à souhaiter au moins le niveau du bac. Un sur cinq seulement estime que le niveau C.E.P. ou B.E.P.C. est suffisant. C'est un groupe qui croit aux études en tant que moyen d'ascension sociale et qui y croit peut-être d'autant plus qu'il en est plus frustré puisque, même en milieu rural, les fils d'agriculteurs sont deux fois plus nombreux à poursuivre leurs études au-delà de 19 ans que les fils d'ouvriers.

Leur attitude est sensiblement aussi réticente, vis-à-vis des étrangers, que celle des autres ruraux.

N° 113. — *Mariage avec un Nord-Africain :*

	opposition	dissuasion	acceptation	contentement	NSP	total
Agriculteurs ..	9	40	46	2	3	100
Cadres, prof. lib. patrons	6	54	30	5	5	100
Employés, services, autres	11	64	16	7	2	100
Ouvriers	23	35	37	2	3	100
Retraités	22	39	23	11	5	100
<i>Moyenne .</i>	20 %	40 %	33 %	4 %	3 %	100 %

Les ouvriers sont les plus nombreux (près d'un quart), avec les retraités, à être tout à fait opposés au mariage éventuel de leur fille avec un Nord-Africain. Même s'ils sont moins rares à envisager une acceptation, il n'en reste pas moins que près de six sur dix verraient plutôt d'un mauvais œil leur fille épouser un Nord-Africain.

Les différences avec les autres ruraux ne s'accroissent cependant vraiment qu'au sujet de leurs opinions religieuses, sociales ou politiques mais, même ici, de larges pans restent marqués par la tradition.

N° 116. — *Allez-vous à la messe*

	tous les dimanches	irrégulièrement	pour certaines occasions	jamais	NR	total
Agriculteurs	56	19	19	6	0	100
Cadres, prof. lib., patrons	26	13	35	25	1	100
Employés, services, autres	25	33	24	14	4	100
Ouvriers	16	28	42	13	1	100
Retraités	52	8	16	21	3	100
<i>Moyenne</i>	34 %	21 %	27 %	16 %	2 %	100 %

La pratique religieuse des ouvriers est incontestablement plus rare que la moyenne. Ceux-ci sont deux fois moins nombreux que la moyenne à aller à la messe régulièrement ; ils y vont moins que toutes les autres catégories sociales, notamment que les agriculteurs, retraités, cadres et patrons, ce qui ne surprend pas, mais aussi que les employés, ce qui étonne plus. On remarquera cependant qu'il n'y en a qu'un sur huit à avoir coupé avec toute pratique et que, en cela, ils sont tout à fait dans la moyenne. C'est donc plus par une pratique irrégulière que par une pratique nulle que les ouvriers se distinguent des autres. Au total, près de la moitié (44 %) restent des pratiquants réguliers ou irréguliers (moyenne 55 %) et quatre sur dix (les pratiquants occasionnels) conservent à la messe une valeur socio-religieuse plus ou moins précise. Le milieu ouvrier est donc plus déchristianisé que

les autres mais il est bien loin de l'être autant qu'en ville. Le catholicisme des ouvriers, aussi bien, est loin d'être un catholicisme de combat, comme l'indique le tableau suivant.

N° 106. — *L'église catholique est-elle allée :*

	pas assez loin	assez loin	trop loin	NSP	total
Agriculteurs	12	66	21	1	100
Cadres, prof. lib., patrons	29	17	24	30	100
Employés, services, autres	11	45	22	22	100
Employés, services, autres	11	45	22	22	100
Ouvriers	17	46	13	24	100
Retraités	9	37	34	20	100
<i>Moyenne</i>	17 %	43 %	22 %	18 %	100 %

Les ouvriers sont, on le voit, tout à fait dans la norme, à cela près qu'ils sont un peu plus rares à penser que l'église est allée trop loin, c'est-à-dire qu'elle a évolué trop vite depuis le concile de Vatican II. Près de la moitié estiment qu'elle est allée assez loin, un sur six seulement lui reproche de n'avoir pas assez changé. En outre, si les partisans de l'Ecole libre sont un peu moins nombreux que la moyenne et les opposants un peu moins rares, l'écart n'est pas très significatif.

N° 115. — *Ecole libre*

	partisan	opposant	ni l'un ni l'autre	NSP	total
Agriculteurs	44	8	48	0	100
Cadres, prof. lib., patrons	22	28	42	8	100
Employés, services, autres	25	12	63	0	100
Ouvriers	26	19	54	1	100
Retraités	37	11	41	11	100
<i>Moyenne</i>	30 %	17 %	50 %	3 %	100 %

Il se trouve encore un quart des ouvriers à être partisans de l'Ecole libre, soit plus que le pourcentage des pratiquants réguliers ; ceci semble bien montrer que, malgré une pratique plutôt irrégulière, le milieu ouvrier reste marqué par l'influence de l'Eglise. Notons encore qu'ils sont certes beaucoup moins favorables à l'Ecole libre que les agriculteurs et les retraités, mais qu'ils le sont un peu plus que les cadres et patrons.

Les opinions politiques ne sont pas aussi tranchées qu'il y paraît d'abord. Indiscutablement, ils votent plus à gauche que les autres catégories mais ces idées ne semblent pas impliquer une vision de la société fondamentalement différente.

N° 117. — *Politiquement :*

	droite	gauche	NSP ou refus	total
Agriculteurs	50	33	17	100
Cadres, prof. lib., patrons	24	45	31	100
Employés, services, divers	30	43	27	100
Ouvriers	30	55	15	100
Retraités	51	29	20	100
<i>Moyenne</i>	40 %	37 %	23 %	100 %

Constatons d'abord que les ruraux se séparent en deux groupes bien distincts. Les agriculteurs et retraités sont en majorité de droite, les autres catégories sont plutôt de gauche. Cependant, seuls la majorité des ouvriers se disent de gauche ; dans les deux autres groupes, on a été plus réticent pour répondre (un quart à un tiers de NSP ou de refus). Si l'on avait à classer ces catégories de la gauche vers la droite, viendraient en tête les ouvriers puis les cadres, les employés, les agriculteurs, enfin les retraités. Les ouvriers sont donc plutôt à gauche, ce qui n'empêche pas un tiers d'entre eux de se dire de droite, soit plus que la catégorie cadres et patrons qui, il est vrai, est la plus réticente pour annoncer sa couleur.

La société telle qu'ils se la représente est plus contrastée et plus inégalitaire que celle de la plupart des autres catégories, mais elle est loin d'être aussi politisée que l'on pourrait s'y attendre.

N° 82. — *Est-ce qu'il y a dans le village des :*

	capitalistes	prolétaires	gros	petits
Agriculteurs	32	13	60	70
Cadres, prof. lib., patrons	30	32	42	48
Employés, services, autres	46	36	67	74
Ouvriers	43	34	78	82
Retraités	18	19	45	48
<i>Moyenne</i>	37 %	30 %	60 %	64 %

Les ouvriers sont un peu plus nombreux que les autres catégories — hors les employés — à voir, dans leur village, des capitalistes et des prolétaires. Notons toutefois qu'ils y observent plus souvent des capitalistes que des prolétaires, car eux-mêmes n'aiment pas se reconnaître comme prolétaires, et que cette vision politisée ne s'écarte pas sensiblement de celle de la moyenne des ruraux. Les ouvriers sont également plus nombreux, mais largement plus que les autres cette fois, à constater de fortes inégalités sociales dans leur village : huit sur dix y aperçoivent une coupure entre gros et petits. En somme, une très forte majorité d'ouvriers constate des inégalités sociales (existence de gros et de petits), mais la moitié d'entre eux ne traduit pas cette impression en termes politisés (capitalistes, prolétaires). Confirmation nous est donnée par la façon dont ils ressentent les rapports entre les patrons et eux-mêmes.

N° 110. — *Patrons et ouvriers*

	ne se comprendront jamais	devraient se comprendre	se comprennent plus que...	NSP	total
Agriculteurs	20	64	14	2	100
Cadres, prof. lib., patrons	18	52	15	15	100
Employés, services, autres	5	64	22	9	100
Ouvriers	24	66	7	3	100
Retraités	18	56	7	19	100
<i>Moyenne</i>	21 %	58 %	12 %	9 %	100 %

Un quart seulement estiment que le blocage social est définitif, puisque patrons et ouvriers ne se comprendront jamais (ce qui n'est guère plus que la moyenne), alors que les deux tiers pensent qu'il n'est le fruit que d'un malentendu, puisque tout pourrait s'arranger avec de la bonne volonté. Somme toute, certains de ceux qui voyaient la société coupée entre capitalistes et prolétaires ne pensent pas que cette déchirure soit définitive. Au cours de notre enquête nous avons entendu aussi bien le « on nous exploite », que le « quand je compare, je ne me plains pas », ou « les syndicats se plaignent toujours, mais ici on n'est pas si mal que ça », ou encore, « ce ne sont pas les patrons, c'est l'encadrement qui fait tout le mal... ». Les réponses à l'enquête reflètent assez bien ces hésitations. En simplifiant, on dira que le milieu ouvrier rural est plutôt à gauche mais d'une gauche plus réformiste que révolutionnaire.

Cela se traduit assez bien dans les opinions syndicales des ouvriers ruraux, telles qu'elles peuvent apparaître dans les résultats des élections prudhommales de 1979 ⁵. On constate que les régions les plus rurales du département, c'est-à-dire, en simplifiant, le Moyen et le Haut-Pays, ont plus voté pour la C.F.D.T., ou dans certains cas pour F.O., que pour la C.G.T. Le Bas-Pays, moins rural, mais rappelons-le aussi moins pratiquant, a voté plus massivement pour la C.G.T.

En définitive, ce monde ouvrier apparaît comme étant encore typiquement rural, notamment par son style de vie. L'ouvrier rural vit à la cadence lente de la famille, de la parenté, de la télévision, de *l'Est Républicain*, du jardin, du bois, du village, du « bonjour-bonsoir », rythme seulement coupé par quelques rares spectacles extérieurs, quelques voyages et une quinzaine de jours de vacances, le plus souvent à la mer, du moins lorsque l'intéressé, ne se sentant pas trop retenu par son jardin, ses lapins ou son revenu... fait partie des privilégiés qui partent en vacances.

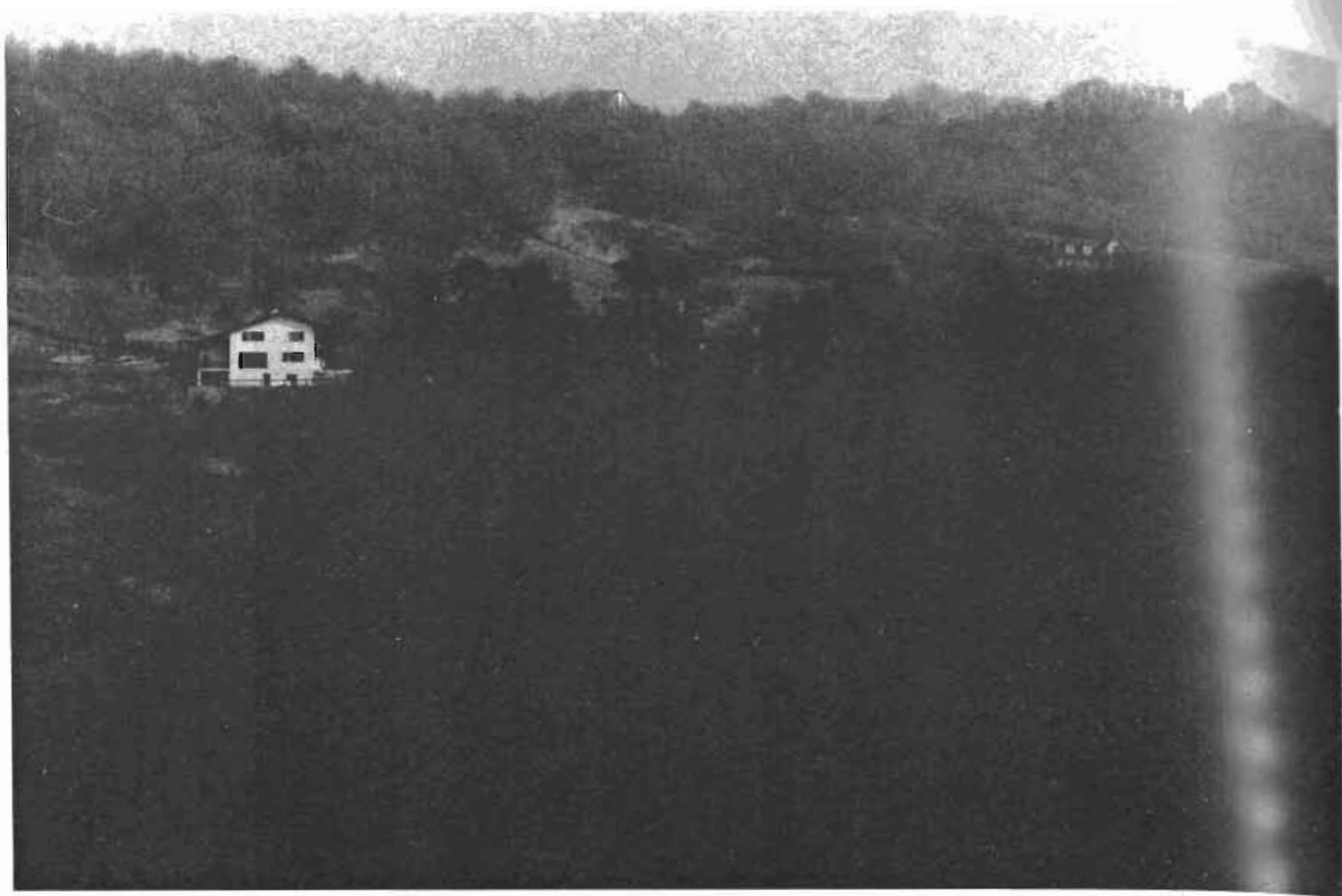
Cependant, le monde ouvrier ne se noie pas tout à fait dans le monde rural. Il a conscience d'une certaine différence par rapport aux autres catégories sociales rurales. Ce sentiment lui vient en partie de ce qu'il a conscience d'appartenir, même dans le village, aux « petits » plutôt qu'aux « gros », sans que cela aille, dans la moitié des cas, jusqu'à une véritable conscience de classe. Il lui vient aussi de la nature de son travail. Ses tâches répétitives de manœuvre ou d'O.S., ses migrations quotidiennes le font bien différent du paysan, apparemment plus indépendant, et que de surcroît il classe (bien souvent à tort) parmi les gros. Fort proche de l'employé



Et toits et toit !



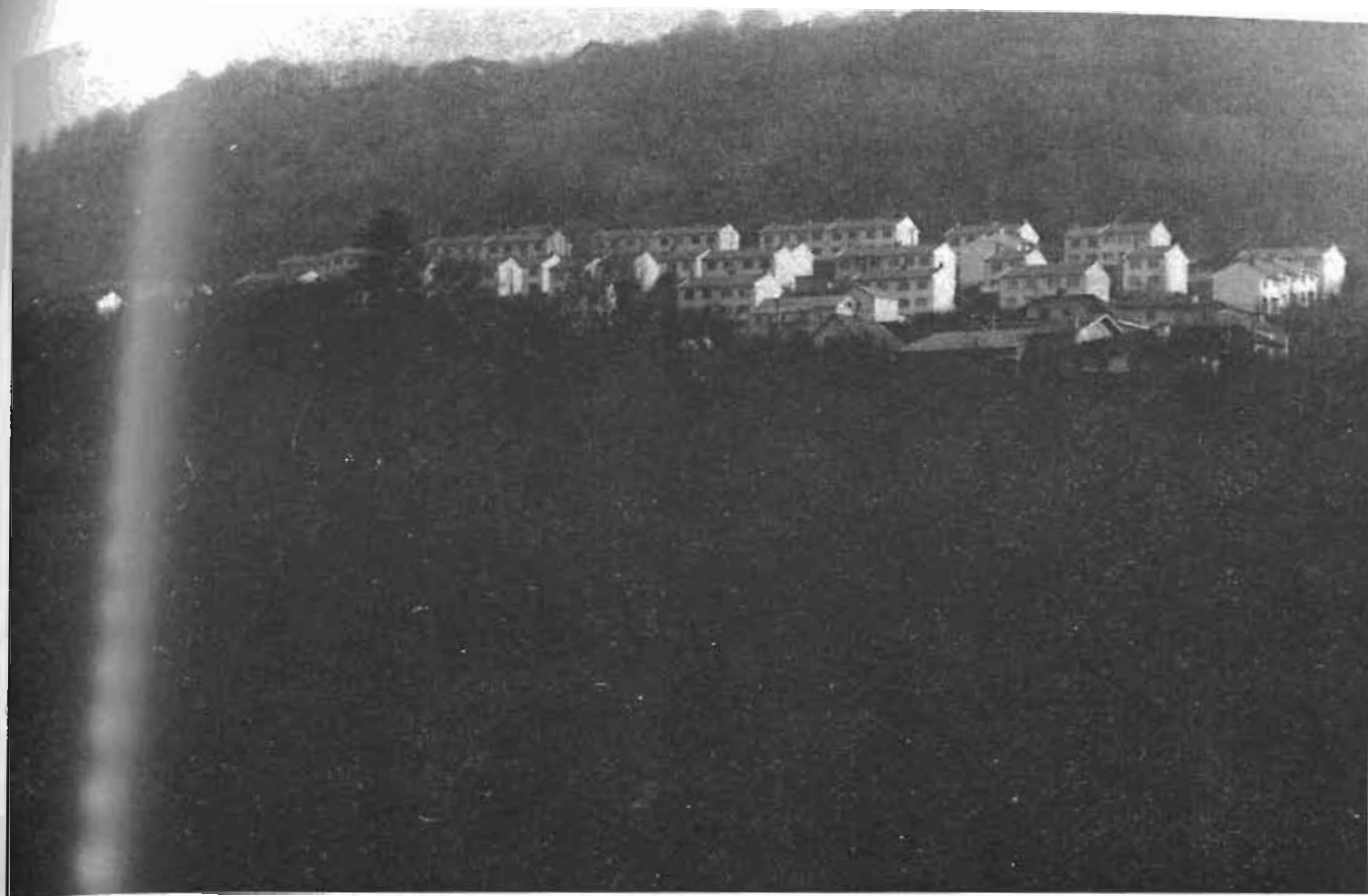
Photos Dominique GEORFROY



Rural,



xix^e siècle : l'atelier (en haut à gauche) à la ferme



vous avez dit « rural » ?



xx^e siècle : l'atelier chez le patron...



Il faut
qu'une porte
soit ouverte
ou fermée...



par le niveau de vie et par ses déplacements quotidiens, il s'en sent un peu différent par le niveau scolaire (l'employé a souvent fait quelques études), ou par son style de consommation. Le niveau de vie, la façon d'acheter, la culture mais aussi le niveau de prestige social l'éloigne de la catégorie des cadres, professions libérales et patrons. Ce sentiment d'une certaine différence ou même d'une certaine infériorité de l'ouvrier est d'ailleurs partagée par la plupart des ruraux qui, lorsqu'on leur demande de dire qui est le plus heureux à la campagne (question 83), placent l'ouvrier (13 %) loin derrière l'agriculteur (29 %), l'employé ou le fonctionnaire (27 %).

N'allons pas croire toutefois que les ouvriers se sentent exclus du monde rural. Ils y sont bien intégrés puisqu'ils discutent plus que d'autres avec les gens du village, puisque ce sont eux qui se disent les plus satisfaits de leur vie au village et qu'enfin, ils sont, malgré une conjoncture difficile, légèrement plus optimistes que la moyenne pour leur avenir personnel (49 % contre 44 % en moyenne) (question 95). N'allons pas croire non plus que le milieu ouvrier est totalement homogène. Il y aurait à reconnaître, mais l'enquête ne nous le permet pas, un certain nombre de styles de vie ouvriers. Le vieil O.S. né au village, et travaillant dans la scierie proche, n'a pas tout à fait le même style de vie que le jeune ouvrier citadin qui vient de s'installer dans un lotissement périurbain. L'un est plus proche de l'agriculteur ou du retraité, l'autre l'est plus du cadre ou du citadin. L'ouvrier de Peugeot n'est pas celui de l'atelier horloger du Haut-Doubs. Mais, somme toute, les éléments de cohérence l'emportent au point que le vrai « rural moyen », aujourd'hui, c'est l'ouvrier et non pas l'agriculteur. Ce dernier, par contre est de moins en moins représentatif du milieu rural actuel. Si, dans le cadre de son exploitation, il apparaît comme résolument « moderne », sa conception non-économique du monde reste franchement traditionnelle.

II. L'AGRICULTEUR : UNE TÊTE A DEUX FACES

Ce n'est donc pas un des moindres paradoxes de l'agriculteur que de présenter, tel *Janus bifrons*, une face économique évolutive et une face sociale conservatrice.

1. La face évolutive : du paysan à l'entrepreneur ⁶.

L'agriculture locale avait beaucoup changé entre 1850 et 1950, nous l'avons vu. L'évolution se poursuit ensuite et s'accélère. Beaucoup d'agriculteurs disparaissent, d'autres survivent, d'autres encore se lancent dans la course à la modernisation et, de paysans, deviennent entrepreneurs. L'agriculture, au moins jusqu'à ces dernières années, renforce sa spécialisation dans l'élevage laitier et dans la fabrication du gruyère.

a) De l'exode agricole à la modernisation.

En 1975, l'INSEE a recensé 12 585 actifs agricoles dans le Doubs, soit 21,8 % de l'ensemble des actifs ruraux ⁷. Les agriculteurs sont désormais deux fois moins

6. Voir notamment : D.D.A. (26). BOICHARD (J.) (4).

7. Le Recensement Général de l'Agriculture de 1980 décompte 13 126 personnes dont la profession principale est agricole mais les bases de calcul ne sont pas les mêmes que pour l'INSEE. Le nombre des actifs a en réalité continué à diminuer mais à un rythme plus lent que précédemment.

nombreux que les ouvriers, alors qu'ils constituaient à eux seuls encore 48 % des actifs en 1954. Près des deux-tiers ont disparu en une vingtaine d'années. Ce rythme de diminution, quoique rapide (entre — 3,1 et — 3,2 % par an) est cependant un peu inférieur à celui de la France (environ — 3,5 %) et de la région (environ — 4 %). Nous avons donné, à propos des facteurs de l'évolution démographique, les principales raisons de cet exode agricole, nous n'y revenons pas.

Les agriculteurs sont aujourd'hui répartis d'une façon assez régulière dans l'espace rural. Leur densité est seulement un peu plus basse dans la Haute-Chaîne, plus forestée, et dans le Bas-Pays, que sur les plateaux du Moyen et du Haut-Pays. Par contre, leur poids dans la population totale est très faible dans le Pays de Montbéliard, la Z.P.I.U. de Besançon, le Haut-Doubs horloger, le secteur de Pontarlier et la Haute-Loue où, en 1968, ils comptaient pour moins de 15 % des actifs. Le Bas-Pays central, le Moyen-Pays et les secteurs de Levier, Mouthe et Montbenoit sont restés beaucoup plus agricoles. On reconnaît là les campagnes profondes, situées à la périphérie des zones d'influence urbaine.

La population active agricole est relativement âgée, tout en étant moins que celle des départements voisins. En 1970, 45 % des chefs d'exploitations avaient plus de 50 ans contre 48 % en Haute-Saône, 50 % dans le Jura et 57 % dans le Territoire de Belfort. Un net rajeunissement était en cours puisqu'en 1963 encore, 55 % des chefs d'exploitation avaient dépassé la cinquantaine. Ce rajeunissement est désormais stoppé : en 1980, plus de la moitié des exploitants ont plus de 50 ans. Localement, il existe cependant des différences sensibles. En schématisant les exploitants sont d'autant plus jeunes que l'on monte en altitude, à l'exception de la Haute-Chaîne où la moyenne d'âge est plus élevée que dans le reste du Haut-Pays, ou même que dans le Moyen-Pays.

Malgré la disparition d'un bon nombre d'agriculteurs l'exploitation est restée typiquement familiale. Le recensement de 1975 ne dénombre que 725 salariés agricoles, soit 1,3 % de la population rurale totale et 6 % seulement de l'ensemble de la population active agricole. Celle-ci est donc formée, pour près des deux tiers de chefs d'exploitation et, pour le reste, surtout de conjoints et aides familiaux qui travaillent tout ou partie de leur temps sur l'exploitation.

Par sa taille, également, l'exploitation agricole reste de type familial. En 1980, elle a une surface moyenne de 29 ha. C'est plus que la moyenne française, mais cela reste une exploitation artisanale, d'autant que les très grandes exploitations sont rares, comme le montre le tableau suivant.

Taille	% du nombre des exploitations	% de la S.A.U. ¹
Moins de 1 ha .	6,1	0,1
1 à 10 ha	18,0	2,4
10 à 20 ha	11,4	5,8
20 à 35 ha	27,9	26,3
35 à 50 ha	22,2	31,4
50 à 100 ha	14,3	30,2
Plus de 100 ha .	0,9	3,8
	100,0	100,0

1. S.A.U. = Surface Agricole Utile.

Un bon tiers des exploitations ont encore moins de 20 ha. Il s'agit souvent, il est vrai, ou d'exploitations maraîchères ou d'agriculteurs exerçant une double activité, d'ouvriers-paysans notamment. En effet, seuls 70 % des exploitants s'occupent à temps complet de leur exploitation. Les autres y passent environ les trois quarts de leur temps (3 %), ou la moitié (7 %), ou le quart (6 %), ou moins (14 %). Certains exercent leur activité extérieure à titre principal ; il s'agit souvent d'ouvriers-paysans, nombreux dans le Bas-Pays, notamment dans le Pays de Montbéliard. Ceux qui l'exercent à titre secondaire sont plutôt des exploitants agricoles qui, en hiver, trouvent un appoint dans une activité artisanale ou forestière ; c'est dans le Haut-Doubs horloger (Maîche, Morteau) ou forestier (Mouthe) que cette situation se rencontre le plus couramment. Les autres exploitations de moins de 20 ha sont souvent tenues par des exploitants âgés qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se lancer dans la course à l'hectare et qui vivent petitement jusqu'à la retraite. L'indemnité viagère de départ accélère le départ de ces petits agriculteurs âgés ; depuis 1964, environ 5 000 IVD ont été distribuées.

Les exploitations de 20 à 35 ha, situées donc autour ou en dessous de la moyenne forment encore plus du quart du total. C'est à elles que se posent finalement les problèmes les plus difficiles puisque ceux des petites exploitations sont réglés ou par l'intensification (cultures maraîchères) ou par la double activité ou par la retraite. C'est dans ces exploitations moyennes que les situations sont à la fois les plus diverses et les plus délicates. Comme le dit J. Boichard, « certains se sont embarqués dans une procédure de modernisation du matériel ou des bâtiments sans disposer d'une assise foncière suffisante » ; ce sont les plus vulnérables. D'autres « plus timides ou plus prudents estiment que leurs vingt hectares (...) ne justifient pas la transformation en profondeur de leurs méthodes traditionnelles de travail ». La plupart sont appelés à disparaître, faute de successeur qui puisse espérer « s'en tirer ». D'autres, cependant, peuvent espérer passer au stade néo-artisanal s'ils sont suffisamment dynamiques et jeunes, s'ils disposent d'une meilleure assise foncière (plus près de 35 ha que de 20) ou s'ils se situent dans une zone où ils peuvent espérer pouvoir intensifier avec le maïs.

Un exploitant sur trois dispose de plus de 35 ha. Celui-ci peut espérer survivre sans trop de problèmes si son exploitation est suffisamment bien menée pour supporter les charges d'une modernisation incessante. Les situations individuelles sont cependant variées, notamment selon que l'agriculteur a dû, ou non, s'endetter lourdement pour acheter des terres. Dans l'affirmative, des charges foncières trop lourdes réduisent sa marge de manœuvre sur les autres postes de l'exploitation ou l'obligent à vivre en « petit », alors qu'extérieurement tout indique qu'il est un « gros ».

Les exploitations de plus de 50 ha ne sont plus vraiment exceptionnelles puisqu'une sur sept atteint cette taille, mais la barre des 100 ha est encore rarement dépassée. On notera toutefois que, dès à présent, le tiers de la S.A.U. est cultivée par des exploitations de plus de 50 ha et les deux tiers par celles de plus de 35 ha. Une forte partie de la production provient donc, dès maintenant d'exploitations de taille suffisante ou presque.

La diminution prévisible du nombre des exploitations (9 354 en 1970, 8 070 en 1980, entre 5 000 et 5 500 en 1995 selon la Chambre d'Agriculture) devrait étoffer davantage les unités de 50 à 100 ha, que celles de plus de 100 ha. Le Doubs n'aura alors pas tout à fait une campagne sans paysans mais chaque village ne comptera plus que quelques agriculteurs, submergés par les ouvriers et les tertiaires, sauf dans les campagnes les plus profondes où beaucoup de villages risquent de n'être plus que des hameaux.

Pour le moment, d'une zone à l'autre, la surface des exploitations ne varie généralement pas d'une façon considérable. Très schématiquement, elle tend à se réduire avec l'altitude : 35 ha dans le Bas-Pays, 30 dans le Moyen-Pays et les plateaux du Haut-Doubs, 25 dans la Haute-Chaîne. Dans cette dernière, la restructuration par l'exode agricole est allée moins loin qu'ailleurs car de nombreuses parcelles, au sol squelettique ou trop pentues, ont été abandonnées ou reboisées et la double activité permet de survivre dans des exploitations plus modestes. Dans le Moyen-Pays et le reste du Haut-Pays, l'exode a allégé le nombre des exploitations, sans multiplier les très grosses. C'est là que les agriculteurs ont été les plus nombreux à bénéficier de l'IVD, mais c'est là également que le remplacement est le mieux assuré lorsque les structures sont suffisantes. C'est dans le Bas-Pays que les situations sont les plus hétérogènes. On y repère aussi bien les micro-exploitations des ouvriers-paysans du Pays de Montbéliard et des maraîchers bisontins que les structures plus confortables des cantons d'Audeux, de Marchaux et de Boussières, où les exploitations de plus de 50 ha sont nombreuses. Dans ce Bas-Pays, la profondeur de l'empreinte urbaine a exacerbé les disparités.

La restructuration des exploitations, au niveau de la parcelle est en bonne voie. Environ 60 % de la S.A.U. a bénéficié du remembrement et les opérations sont terminées dans 350 communes. Cependant la plupart ont eu lieu dans le Bas et le Moyen-Pays, à l'exception des parties les plus urbanisées ou les plus parcellisées (vallées du Doubs et de la Loue), et des secteurs de Belleherbe, Sancey-le-Grand et Pierrefontaine qui, comme l'ensemble du Haut-Doubs, sont plus réticents.

Les agriculteurs possèdent en moyenne 44 % de la surface qu'ils exploitent mais la situation de détail est complexe. 16 % seulement exploitent uniquement leurs propres terres ; ce sont généralement les plus petits. La majorité des exploitants (69 %) ont un mode faire-valoir mixte. Ils sont à la fois propriétaires et fermiers ; pour la moitié d'entre eux, le faire-valoir direct domine, pour l'autre c'est le fermage. 12 % des exploitants sont uniquement fermiers ; ce sont généralement les plus gros. C'est dans la partie centrale du Moyen-Pays et dans le Haut-Pays que les surfaces en fermage sont les plus vastes (environ 60 %). Sauf exceptions, l'exploitant loue donc en général de nombreuses parcelles, de-ci de-là, à des agriculteurs retraités ou à d'anciens villageois partis en ville. Cela ne manque pas de lui poser des problèmes car les terres, rarement louées à bail, peuvent lui être trop facilement retirées.

L'évolution récente des structures d'exploitation est allée de pair avec une forte amélioration des autres moyens de production. Ceux-ci sont généralement de bon niveau, parfois même de trop bon niveau en regard des surfaces exploitées. En 1980, pour 8 000 exploitations environ, on compte 11 350 tracteurs. Une exploitation sur dix (surtout celles des ouvriers paysans ou des maraîchers) n'a pas de tracteurs, par contre une sur quatre en a deux ou même trois. Ces chiffres donnent à penser que certaines exploitations sont surmotorisées : les exploitations de 5 à 10 ha ont un tracteur en moyenne pour 10 ha, quand celles de 30 à 50 en ont un pour 30 ha. De lourdes charges pèsent ainsi sur les exploitations les plus modestes.

Les mêmes remarques pourraient être faites pour certains équipements de fenaison (60 % des exploitations possèdent une ramasseuse-presse) et de moisson : 7 % des exploitations ont une moissonneuse-batteuse dans un département qui n'est pas du tout céréalier. Par contre, les séchoirs et les silos à fourrages sont peu nombreux (une exploitation sur sept) pour un pays où les agriculteurs rencontrent des difficultés pour sécher leur foin. Les équipements de traite mécanique ont mis également du temps à s'imposer, mais avec les rapides progrès de ces dernières années, 80 % des « vraies » exploitations disposent de cet équipement.

Un gros effort sur les bâtiments d'élevage a été entrepris depuis la loi de 1966 sur l'élevage. La maison-bloc à vaste grange, bien adaptée au travail agricole d'autrefois, est souvent trop peu vaste au sol pour loger un bétail que l'exploitant veut augmenter rapidement et trop mal commode pour installer un système moderne d'affouragement et d'évacuation des déjections. Les agriculteurs novateurs ont donc assez largement profité de l'aide publique pour rénover leurs bâtiments vétustes ou construire ces stabulations fonctionnelles mais trop souvent laides, qui ont fleuri aux alentours de beaucoup de villages. Au total, entre 1966 et 1975, par exemple, un agriculteur sur cinq a bénéficié des aides ainsi distribuées. C'est dans la partie centrale du Moyen-Pays et dans le Haut-Pays que les agriculteurs ont été les plus nombreux à être subventionnés et à rénover les bâtiments anciens. C'est dans le Bas-Pays que se sont réalisés les projets les plus importants et que les constructions neuves ont été les plus nombreuses.

Cet engouement pour l'amélioration du bâtiment indique assez quelle place l'élevage tient ici. En effet, malgré certaines évolutions récentes, l'agriculture d'aujourd'hui conserve les traits essentiels que nous lui avons vu prendre depuis la mi-xix^e siècle : spécialisation dans l'élevage laitier, quasi-exclusivité de la Montbéliarde, orientation persistante vers le Comté et l'Emmental, maintien difficile de la coopérative.

b) *Montbéliardes, gruyère et coopératives...*

L'agriculteur du Doubs reste avant tout un éleveur : 85 % de la production agricole finale provient de l'élevage bovin et plus de 90 % des sols lui sont consacrés. Malgré cette forte spécialisation, l'élevage reste relativement extensif et la densité du troupeau sensiblement inférieure à celle des régions laitières de l'Ouest de la France. C'est que 77 % des surfaces agricoles sont toujours en herbe et sont destinées à la production d'un fourrage grossier qui constitue la nourriture de base du troupeau. Ces surfaces, bien que purinées en hiver (prairies), largement fumées (près de fauche) et parfois retournées dans le cadre d'assolements longs, ont des rendements deux fois plus faibles que les cultures fourragères. Celles-ci n'occupent que 9 % des surfaces, quoique le maïs soit en gros progrès depuis une quinzaine d'années. Les cultures céréalières tiennent 11 % de la S.A.U. mais leur produit sert encore, pour les trois quarts, à l'alimentation bovine. Les autres cultures (pommes de terre, vigne, vergers) sont négligeables.

Les conditions écologiques ou historiques ont cependant contribué à diversifier quelque peu l'espace agricole. Dans la Haute-Chaine, les cultures céréalières et fourragères ont à peu près disparu : les premières sont trop aléatoires et les secondes posent de difficiles problèmes de séchage. Les surfaces sont donc affectées entièrement à une prairie naturelle bonifiée par d'abondantes fumures. Comme les densités bovines sont aussi fortes qu'ailleurs, et le sont même plus que dans le Bas-Pays, on est obligé ici de compléter l'alimentation d'hiver par des farines achetées à l'extérieur. Sur les plateaux du Haut-Pays, les terres labourables n'occupent encore que 11 % de la S.A.U., dont 4 % en céréales et 7 % en cultures fourragères. La « complémentation » en céréales extérieures est donc encore très largement nécessaire.

Dans le reste du département, les terres labourables s'étendent sur le quart des surfaces environ mais la part des cultures fourragères est plus forte dans le Moyen-Pays et celle des céréales plus élevée dans le Bas-Pays. C'est dans cette zone que l'intensification fourragère est la plus nette. J. Boichard a montré qu'une nouvelle frontière agricole est en train de se tracer sur l'isohypse des 600 m. Au-dessus, l'intensification restera longtemps difficile, même avec la réintroduction de la betterave fourragère dont on parle actuellement. En dessous, elle est non seulement

possible mais elle est en cours, depuis une dizaine d'années, grâce au maïs hybride. L'agriculture du Bas-Pays est en train de refaire le retard qu'elle avait sur les zones traditionnelles d'élevage du Haut-Pays mais elle le fait sur des bases un peu différentes, comme nous allons le constater en étudiant le troupeau et les produits.

En 1980, le troupeau bovin, qui est alors en augmentation de 15 % sur 1955, compte 273 000 têtes, soit une charge de 0,85 U.G.B. (Unité de Gros Bétail) par hectare. Six exploitations sur sept élèvent des bovins, mais cinq animaux sur six appartiennent aux exploitations de plus de 20 ha. Les secteurs de forte densité bovine se localisent aussi bien dans le Haut-Pays (secteur de Pontarlier - Saint-Point, Morteau, Maîche, Le Russey) que dans le Moyen-Pays (Amancey, Pierrefontaine-les-Varans) ou même le Bas-Pays (canton d'Audeux). Le troupeau est essentiellement laitier. 45 % des animaux sont des vaches laitières, 20 % sont des veaux de moins de un an et près de 20 % encore des bovins de un à deux ans qui sont pour la plupart destinés au renouvellement et à l'augmentation du troupeau des laitières. Les bovins non-laitiers sont donc rares ; malgré une certaine survivance de la production de bœufs traditionnels (2 à 3 ans) dans le Bas-Pays et malgré le développement de l'élevage de jeunes bovins de boucherie (12 à 18 mois) ou des veaux de boucherie dans la même zone (grâce au maïs), la production de viande bovine provient essentiellement des vaches de réforme. C'est dire que sur les 22 % de la production agricole finale que constitue la viande bovine, la plus grande partie est une sorte de sous-produit du lait.

Le troupeau laitier est désormais dans sa quasi-totalité constitué de montbéliardes. C'est un troupeau de bon niveau, fécondé à 90 % par insémination artificielle. Les vaches soumises au contrôle laitier y sont deux fois plus nombreuses et donnent en moyenne 15 % de lait de plus qu'en France. Pour le moment c'est dans le Haut-Pays et dans le Moyen-Pays central (cantons de Vercel, Pierrefontaine-les-Varans) que les vaches laitières contrôlées sont les plus nombreuses, que leur production moyenne est la plus élevée, que les étables inscrites au Herd Book montbéliard sont les plus courantes et que la densité du lait collecté est la plus forte mais le Bas-Pays progresse rapidement.

Le lait fournit, à lui seul, 55 % de la production finale. Il est transformé par près de 300 ateliers qui collectent en moyenne moins de 15 000 hectolitres par an et font un chiffre d'affaire six à sept fois inférieur à la moyenne correspondante française. La concentration de ces ateliers, qui s'était accélérée jusqu'en 1973, semble plutôt se ralentir, malgré les « chartes » du Comté et du Gruyère⁸ qui prévoyaient, en 1970, la disparition à brève échéance de 80 % des fromageries de la région. Les problèmes qu'ont eu certaines grandes unités regroupées comme celle de Bannans, vers Pontarlier, la mode revenue au produit de cru local ont, pendant un temps, ralenti l'évolution. Mais on parle à nouveau de restructuration. De nombreux petits ateliers (1 sur 4 traite moins de 7 000 hl) sont certainement condamnés à fermer leur porte. Si, techniquement, c'est certainement indispensable, socialement c'est certainement dommageable : le « chalet » reste encore un lieu de rencontre et de vie sociale.

Les coopératives, fortement concurrencées par le secteur privé avant la dernière guerre, ont ensuite progressé, grâce à l'action de l'U.C.F.F.C.⁹. Alors qu'il ne restait plus que 80 « vraies » coopératives en 1939, contre 210 coopératives de vente de lait à des ateliers privés, il s'en trouve à nouveau 190 en 1973 (dont 117 adhérentes

8. Documents adoptés par les organisations agricoles régionales, les syndicats de fromagers et les organismes interprofessionnels des fromages à pâte cuite pressée.

9. Union des Coopératives Fruitières de Franche-Comté créée, rappelons-le, en 1938.

à l'U.C.F.F.C.) contre 115 ateliers privés. Mais on assiste, depuis quelques années, à une attaque en force du secteur privé. Certains entrepreneurs privés dynamiques, ayant les mains plus libres que les coopératives et disposant d'ateliers plus vastes et plus modernes, s'efforcent d'élargir leurs aires de ramassage en tentant notamment de « débaucher » les plus gros des agriculteurs adhérant aux coopératives. Ils y parviennent parfois car, dans celles-ci, le vieux système « un homme, une voix » fait souvent dépendre les décisions collectives d'agriculteurs marginaux, qui n'ont pas plus envie d'adapter leur coopérative que leur exploitation. Les graves problèmes qu'a connus l'U.C.F.F.C. est l'indice de ce malaise.

Le Doubs reste spécialisé dans la fabrication des fromages à pâte cuite pressée traditionnels : le Comté, qui bénéficie d'un label de garantie et dont le Doubs réalise, à lui seul, la moitié de la production française et l'Emmental (13 % du tonnage national). Les autres produits issus de la transformation du lait représentent moins de 5 % du tonnage des gruyères. Ce sont le camembert, le Morbier, le Mamirolle, les fromages frais, le Mont d'Or et le metton, destiné à la fabrication de la cancoillotte. Mais le lait local alimente également l'agglomération de Besançon par l'intermédiaire de l'Union Agricole Comtoise. Cette coopérative très spéciale collecte à elle seule 25 millions de litres de lait dans la moitié Ouest du Bas-Pays. Elle ramasse également les crèmes des coopératives, qu'elle revend ou transforme en beurre. Elle a complètement abandonné la fabrication du gruyère. De ce fait, le lait d'ensilage y est accepté, alors qu'il est refusé par les coopératives et mal toléré par les industriels qui font des gruyères car ce lait fait « gonfler » les meules. Libérés de ces contraintes traditionnelles, les agriculteurs de la zone de ramassage ont pu intensifier leur production grâce au maïs. Ce n'est pas un hasard si cette zone représente actuellement un des secteurs agricoles les plus dynamiques du département, face à une zone haute qui ne peut pas se permettre cette intensification.

A côté de cette institution qu'est l'élevage bovin et surtout laitier, les autres productions sont secondaires. Celle du porc, qui représente 11 % de la production agricole finale, est elle-même très liée à l'élevage bovin, puisque la quasi-totalité des porcs sont engraisés partiellement avec le sérum, ou « petit lait », qui est un résidu de la fabrication du gruyère. La majorité des unités de production sont de petite taille (50 à 100 porcs) ; seules une trentaine dépasse 1 000 porcs. Les divers autres élevages ne fournissent que 3 % de la production agricole finale. L'élevage du cheval comtois, animal de trait « léger, rustique et vigoureux » est pratiqué surtout dans le secteur de Maîche - Le Russey, berceau de la race.

La profession agricole, tout en gardant bien des traits traditionnels (exploitation familiale, élevage laitier, gruyère, coopératives) a montré qu'elle peut économiquement s'adapter. Cette évolution économique a très diversement bénéficié aux différentes catégories d'agriculteurs et elle a été généralement moins forte que celle des autres catégories sociales. En outre, elle n'a pas encore fait fondamentalement changer les comportements sociaux et les mentalités.

2. La face conservatrice : l'individu social.

a) *L'agriculteur : plus riche qu'il ne le dit, plus pauvre qu'on ne le croit.*

On sait qu'il est très difficile d'apprécier le revenu véritable des agriculteurs. L'INSEE estimait à 22 000 F par an le revenu moyen des ménages d'agriculteurs exploitants en 1975, soit un chiffre inférieur de 20 % à celui des salariés agricoles, dont on sait qu'ils sont généralement payés au SMIC, et de 40 % inférieur à celui

des ouvriers industriels. Chacun s'accorde à reconnaître qu'il s'agit là d'un revenu sous-évalué. Tentons d'apprécier ce qu'il en est dans le Doubs.

Comparons d'abord l'équipement des ménages agricoles à celui des autres catégories. D'après notre enquête, 97 % des agriculteurs ont une voiture¹⁰, soit plus que la moyenne (87 %), mais l'automobile est pour eux un instrument de travail. Par contre, ils sont légèrement sous-équipés en télévision (81 % contre 89) et plus nettement en lave-vaisselle (7 % contre 15) qui sont deux fois plus rares que chez les ouvriers. L'INSEE indique que 17 % des fermes utilisées en résidence principale, c'est-à-dire par des agriculteurs, ont le chauffage central alors que 40 % de l'ensemble des résidences principales rurales en sont dotées. Mais faut-il rappeler que les fermes comtoises, dont 68 % ont plus d'un siècle, sont, de ce point de vue, très coûteuses à équiper ? Il y a donc un décalage entre l'équipement des agriculteurs et celui des autres catégories sociales mais il n'a peut-être pas l'ampleur que semblent révéler les différences apparentes de revenus.

En effet, d'après notre enquête, le revenu des agriculteurs (2 185 F par mois) serait à peine supérieur à celui des retraités et de 43 % inférieur à celui des ouvriers, c'est-à-dire que nous retrouvons, par rapport à ces derniers, l'écart des chiffres officiels de l'INSEE. Mais est-ce le revenu véritable des agriculteurs en 1976 ? Nous en doutons tout de même. Pour en avoir une idée par une autre voie, nous avons tenté d'apprécier le revenu agricole moyen par hectare à travers les comptes régionaux de l'agriculture et les revenus agricoles de diverses exploitations types dont J. Boichard parle dans sa thèse. Dans ces conditions, nous avons estimé le revenu moyen à 850 F à l'ha en 1973. Compte tenu de l'augmentation du prix des produits animaux entre 1973 et 1976 (+ 47 %), le revenu agricole devait se situer aux environs de 1 250 F/ha à la fin de la période. Si l'on estime que l'exploitation moyenne est alors de 28 ha, le revenu agricole moyen serait d'environ 3 500 F par exploitation et par an, soit 2 900 F par mois. Cela mettrait le revenu des ménages agricoles encore largement derrière le revenu ouvrier, mais à 25 % en dessous et non à 40 %, ce qui nous semble plus conforme à la réalité.

Ce chiffre moyen, toutefois, est largement théorique, beaucoup plus en tout cas que celui que nous avons donné pour les ouvriers. Pour ceux-ci, en effet, la dispersion des revenus est faible : 78 % ont entre 1 500 et 4 000 F par mois, seulement 7 % entre 1 000 et 1 500 et 13 % entre 4 000 et 7 000. Chez les agriculteurs, les contrastes de revenus sont beaucoup plus nets : 10 % déclarent disposer de moins de 1 000 F, 64 % de 1 000 à 2 500 F, 18 % entre 2 500 et 4 000 et encore 5 % entre 4 000 et 7 000 F. Cela tient évidemment à la taille des exploitations mais aussi à l'extrême diversité des situations ou des façons de faire individuelles. Dans les exemples développés par J. Boichard, le revenu moyen à l'hectare oscillait entre 500 et 1 350 F à l'hectare d'une exploitation à l'autre. En mettant ces chiffres à jour pour 1976, le revenu peut ainsi osciller, dans les cas extrêmes, de 15 000 F pour une exploitation de 20 ha, à 140 000 F pour une entreprise de 70 ha, soit presque du simple au décuple.

En fin de compte, si l'on voit assez bien ce qu'est « l'ouvrier moyen » on ne sait pas trop ce qu'est « l'agriculteur moyen ». Entre le « gros » que son voisin ouvrier envie lorsqu'il le voit passer sur son tracteur flambant neuf et le « petit » qui survit, il existe toutes les transitions. Mais l'agriculteur moyen est souvent plus proche du second que du premier. Les « capitalistes » de l'agriculture sont rares dans le département ; lorsqu'il y en a, ils sont souvent lourdement endettés et ne profitent guère encore de leur capital ; selon l'expression bien connue, ils risquent de vivre

10. Nous ne reproduisons évidemment pas ici les tableaux d'enquête par C.S.P. donnés lors de l'étude des ouvriers. On s'y reportera éventuellement.

pauvres et de mourir riches. Plus nombreux sont les agriculteurs qui survivent en dessous du SMIC, en attendant la retraite. Somme toute, l'agriculteur est souvent un peu plus riche qu'il ne dit mais un peu plus pauvre que ne le croient ses voisins ouvriers ou employés.

Mais, gros ou petit, socialement et culturellement il reste l'homme de la tradition.

b) *L'agriculteur : l'homme de la tradition.*

Les agriculteurs sont en effet, avec les retraités, presque constamment plus conservateurs que les autres catégories sociales. Ils sont deux fois moins nombreux que la moyenne à accepter que leur fille prenne la pilule (11 % contre 24) et plus nombreux à y mettre des conditions (39 % contre 31) ou à la refuser (47 % contre 37). De la même façon, ils voient dans leur village moins de capitalistes que les autres (32 % contre 37) et surtout moins de prolétaires (13 % contre 30) alors qu'ils distinguent autant de gros (60 %) et plus de petits (70 % contre 64). Ils pensent plus que d'autres que les problèmes entre patrons et ouvriers pourraient se régler par la compréhension réciproque (64 % contre 58). Le niveau d'étude qu'ils souhaitent pour leurs enfants est moins élevé que celui des autres catégories ; dans quatre cas sur dix, ils se contentent du B.E.P.C. (moyenne 22 %), dans deux cas sur dix du baccalauréat (contre 33 %) et ils envisagent moins souvent des études supérieures (17 % contre 25 %). Par contre, leur idée de la famille idéale et leur opinion sur la cohabitation des couples non mariés sont proches de la moyenne et ils sont même sensiblement moins racistes que les autres ruraux, puisque 9 % seulement s'opposeraient au mariage de leur fille avec un Nord-Africain (contre 20 % en moyenne) et 46 % accepteraient (contre 33 %). Ils sont aussi plus favorables au travail des femmes (40 % contre 34 en moyenne) mais peut-être certains pensent-ils au travail de la femme sur la ferme auquel, évidemment, la plupart ne sont pas hostiles, on s'en doute.

C'est sur les questions socio-religieuses et socio-politiques que le tempérament conservateur des agriculteurs apparaît le mieux. Ils sont deux à trois fois plus nombreux que les gens des autres catégories, retraités inclus, à aller régulièrement à la messe et deux à quatre fois moins nombreux à ne jamais y aller. Leur catholicisme est plus conservateur que la moyenne. Seuls 12 % d'entre eux estiment que l'Eglise est allée trop loin dans le changement (contre 17 %) et les deux tiers pensent qu'elle est allée assez loin (moyenne 43 %). Près de la moitié (44 %) sont partisans de l'école libre, contre moins d'un tiers des ruraux, et 8 % seulement sont des opposants (moyenne 17 %). Enfin, ils sont nettement plus à droite. Si l'on exclut encore le cas particulier des retraités, ils sont presque deux fois plus nombreux que les gens des autres catégories à se dire de droite (50 % contre 25 à 30). Un tiers seulement des agriculteurs se disent de gauche et, pour une forte majorité, il s'agit du centre-gauche.

L'agriculteur, dans sa famille et dans son village, a conservé une vie plus traditionnelle que celle de la plupart des autres catégories sociales. Il regarde moins la télévision (37 % tous les jours contre 49 % en moyenne) mais peut-être est-ce parce qu'il a moins de temps. Il est, avec le retraité, le plus fort lecteur de *l'Est Républicain* (85 % contre 67 % en moyenne) et le plus faible lecteur de livres. Il prend beaucoup moins souvent des vacances (19 % sont partis en 1976 contre 43 % des ruraux) et beaucoup moins longtemps (une semaine contre trois) ; la relative faiblesse de ses revenus, la cherté des services de remplacement, les contraintes de l'élevage et l'habitude... l'empêchent encore souvent de partir.

Les agriculteurs achètent plus souvent sur place que les autres : 40 % font tous les achats courants aux commerçants locaux (moyenne 28 %) et 4 % seulement ne les font que rarement ou jamais (moyenne 22 %). Ils achètent un peu plus par

correspondance que les autres (66 % contre 60). Comme leurs déplacements professionnels ne sont pas très fréquents et qu'ils circulent peu pour leurs loisirs, ils font avec leur voiture moins de kilomètres que les autres ruraux (— 20 %). Ils forment donc une catégorie qui, même en dehors de son activité proprement agricole, subit plus durement que les autres les contraintes de l'espace.

Dans leur vie au village, les agriculteurs sont plus « ruraux » que les autres catégories. Ils font plus souvent du jardin (98 % contre 90 en moyenne), ils élèvent beaucoup plus souvent lapins et volailles (79 % contre 49) et coupent presque tous leur bois de chauffage (94 % contre 58). Leurs contacts avec les gens du village sont plus fréquents que la moyenne : neuf sur dix discutent plusieurs fois par semaine, contre huit sur dix en moyenne. Ils souhaitent plus que les autres que la population de leur commune évolue assez lentement. Il n'y a guère qu'aux fusions de communes qu'ils sont un peu plus favorables que la moyenne (45 % contre 37). Ils sont un peu moins satisfaits de la vie qu'ils mènent au village que les autres, sans toutefois que l'écart soit démonstratif (10 % de très satisfaits contre 12 en moyenne, 16 % de peu satisfaits contre 11).

En définitive, malgré la diversité de leurs situations économiques individuelles, les agriculteurs forment, et de très loin, le groupe le plus cohérent du monde rural. Nous l'avons vu à travers leurs activités professionnelles, leur vie de tous les jours, leurs opinions. Ajoutons qu'ils sont encadrés par un réseau administratif, professionnel, associatif, coopératif extrêmement serré. Les organisations régionales mises à part, les agriculteurs du Doubs disposent d'environ trente-cinq organisations proprement professionnelles, sans compter les établissements d'enseignement agricoles publics ou privés (Lycée, Institut rural, Maisons familiales), le journal agricole *La Terre de Chez Nous* et les organisations locales : CETA, GVA, CUMA ¹¹.

Les agriculteurs se sentent enfin des problèmes communs. Une enquête de 1977 hiérarchisait ainsi leurs préoccupations : améliorer les techniques d'élevage (66 %), diminuer le temps de travail (45 %), assurer la formation des enfants (40 %), construire ou rénover les bâtiments d'exploitation (35 %), agrandir l'exploitation (26 %), améliorer les techniques de production fourragère (23 %), installer des jeunes (24 %), rechercher de nouveaux modes de commercialisation des produits (23 %), disposer de services et d'équipements publics à proximité (19 %), améliorer leur formation (16 %), mieux connaître les résultats économiques de l'exploitation (16 %), améliorer les techniques pour les cultures de vente (15 %) et changer les productions (5 %) ¹². Remarquons, au passage, combien les préoccupations sociales sont devenues essentielles : temps de travail et formation des enfants sont classés parmi les trois premières préoccupations. Par contre, l'agrandissement de l'exploitation n'est plus un impératif essentiel et bien peu songent à changer de productions : l'agriculteur sera longtemps encore un éleveur.

Face à ces deux masses relativement homogènes, pour des raisons diverses, que sont les ouvriers et les agriculteurs, les autres catégories d'actifs apparaissent à la fois comme plus marginales et plus diversifiées.

III. LES AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Les autres actifs sont, à l'exception des cadres et des patrons de l'industrie, des tertiaires. Ceux-ci forment, on le sait, 31 % des actifs ruraux. Ils sont particulière-

11. CETA : Centre d'Étude Technique Agricole, GVA : Groupement de Vulgarisation Agricole, CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.

12. SIER. (86).

ment nombreux (généralement plus de 40 %) à la fois dans les communes rurales, dans les centres de services ruraux et dans le secteur touristique de Saint-Point-Métabief. Dans le premier cas, il s'agit souvent de migrants quotidiens qui occupent un emploi en ville, dans le second et le troisième cas, plutôt de gens qui habitent sur les lieux mêmes de leur travail. Dans l'espace rural profond, les tertiaires comptent pour moins de 25 % ou même moins de 15 % des actifs.

Mais le secteur tertiaire est un fourre-tout où entrent des catégories hétérogènes bien difficiles à regrouper. Pour tenter de garder un maximum de cohérence, nous avons fait un premier regroupement autour des employés (9,6 % des actifs), en leur adjoignant les personnels de service (3,2 %) et la catégorie « autres » (clergé, armée, police, artistes = 2,1 %). Nous en avons pratiqué un second autour des cadres moyens ou supérieurs (11,3 %) et des commerçants-artisans (7,2 %) auxquels nous avons associé les professions libérales (0,4 %) et les industriels (0,3 %). Rappelons, pour ne pas nous illusionner sur le sens des mots que, pour l'INSEE, les « patrons » auxquels nous faisons référence dans les tableaux sont, à 96 %, de simples commerçants et artisans. La catégorie cadres, professions libérales et patrons est donc hétérogène, sans être totalement artificielle, comme nous le constaterons plus loin.

Analysons d'abord la catégorie qui est à la fois la plus uniforme et la plus proche des deux précédentes, celle des employés.

1. Les employés : confort et conservatisme.

Les statistiques sont extrêmement avares de renseignements sur les employés. On sait seulement que la majorité sont des employés de bureau (8,0 %), les autres étant des employés de commerce (1,6 %). Les premiers travaillent en ville et dans les centres ruraux, les autres sont plus rares dans les campagnes, vu la structure artisanale du commerce. Force est donc de cerner le profil de cette catégorie uniquement à travers notre enquête.

Les revenus des employés, comme ceux des ouvriers, s'inscrivent dans un éventail serré. En dehors des 10 % qui déclarent disposer d'un revenu inférieur à 1 000 F et qui pourraient bien correspondre aux personnels de service, 55 % ont entre 1 500 et 4 000 F par ménage, et 26 % entre 4 000 et 7 000. Ils se placent donc dans les mêmes tranches que les ouvriers mais ils sont plus nombreux à disposer de 4 000 à 7 000 F. Avec une moyenne de 4 085 F par ménage, ils devancent logiquement les ouvriers (3 835 F) sans que l'écart dépasse toutefois 6 ou 7 %. Ces revenus peuvent apparaître, de même que ceux des ouvriers, comme relativement élevés. On n'oubliera pas qu'il s'agit d'un revenu par ménage qui peut être augmenté par un deuxième salaire provenant de l'épouse ou des grands enfants et par des revenus annexes.

Quoiqu'il dispose de revenus assez semblables à ceux de l'ouvrier, l'employé semble organiser sa vie un peu différemment et, plus généralement, être moins « rural » et plus intégré à la société globale. Son niveau de confort est un peu supérieur à celui de l'ouvrier. Tous les employés sont propriétaires d'une automobile (ouvriers 96 %), 91 % ont la télévision (contre 88) et 25 % ont un lave-vaisselle (ouvriers 16 %). Ils ont, en somme, un confort de cadres ou de professions indépendantes. Ils font moins souvent du jardin que les ouvriers (88 % contre 97) et élèvent plus rarement des lapins (28 % contre 43) tout en faisant à peu près aussi souvent leur bois de chauffage. Ils discutent un peu moins fréquemment avec les gens du village : 55 % le font une fois par jour contre 61 % pour les ouvriers, et 23 % une fois par semaine ou moins contre 13 %. Ils sont beaucoup plus nombreux à souhaiter que la population du village augmente rapidement (43 % contre 18 % pour les ouvriers)

peut-être parce qu'ils sont plus nombreux à être peu satisfaits de la vie qu'ils y mènent (20 % contre 5). Ils circulent plus que les ouvriers (18 100 km contre 16 600) quoiqu'ils fassent un peu plus d'achats sur place (79 % tout ou partie contre 61 % pour les ouvriers) et qu'ils partent un peu moins en vacances (41 % contre 46). Peut-être voyagent-ils plus pendant les week-end ?

Leurs opinions sont généralement plus conservatrices que celles des ouvriers. En dehors du fait qu'ils acceptent plus facilement la cohabitation sans le mariage (52 %, ouvriers 42 %) et qu'ils sont beaucoup plus favorables au travail des femmes (47 % contre 23), leur ouverture sociale est généralement plus faible que celle des ouvriers. Ils sont plus réticents que ceux-ci à la contraception orale pour les jeunes (26 % d'acceptation contre 32, 37 % d'acceptation conditionnelle contre 32). Ils sont plus racistes également : l'opposition au mariage avec un Nord-Africain est certes plus rare que chez les ouvriers (11 % contre 23 %), mais l'attitude dissuasive est beaucoup plus courante (64 % contre 35 %) et l'acceptation plus exceptionnelle (16 % contre 37). Ils souhaitent pour leurs enfants un niveau d'études inférieur à celui que désirent les ouvriers : quatre sur dix estiment que le B.E.P.C. suffit (contre un sur deux) et 21 % seulement visent le baccalauréat ou les études supérieures (67 % chez les ouvriers).

La façon dont ils voient la société est moins traditionnelle que la moyenne rurale mais l'est plus que celle des ouvriers. Ils sont moins nombreux que les ouvriers à reconnaître des gros et des petits dans leur village ou à penser que patrons et ouvriers ne se comprendront jamais (5 % contre 24 %). Ils se sentent plus à gauche que la moyenne des ruraux mais le sont moins que les ouvriers (43 % contre 55 %). De la même façon ils vont moins à la messe que l'ensemble des ruraux mais y vont plus que les ouvriers (pratique régulière 25 % contre 34 % en moyenne et 16 % pour les ouvriers). Près de six employés sur dix pratiquent plus ou moins régulièrement, un seul a rompu toute attache ou n'en n'a jamais eu. Moins encore que chez les ouvriers, le catholicisme n'est un catholicisme de combat : 11 % seulement des employés estiment que l'Eglise n'est pas allée assez loin dans son évolution (ouvriers 17 %) et 22 % pensent qu'elle est allée trop loin (ouvriers 13 %), ce qui est une opinion finalement un peu plus conservatrice que la moyenne. Les partisans de l'Ecole libre sont aussi nombreux que chez les ouvriers (25 %) mais les opposants un peu plus rares (12 % contre 19).

Les employés forment-ils donc un vrai groupe, conscient, à l'image des agriculteurs ou des ouvriers ? Il ne le semble pas vraiment. Nous n'avons guère rencontré de sentiment d'appartenance au cours de l'enquête. Si, plusieurs fois, nous avons entendu : « nous les paysans » ou « nous les ouvriers », on ne nous a jamais dit « nous les employés ». Tout ce qui a pu apparaître, c'est un certain sentiment de supériorité de l'employé par rapport à l'ouvrier. Le premier ressent le travail de bureau comme plus noble que celui de l'atelier ; il se considère peut-être aussi comme plus « dans le vent », plus « évolué » que l'ouvrier. Mais cela ne se traduit guère dans les réponses. Les employés sont plus rivés à leur télévision que les ouvriers : 70 % la regardent tous les jours ou presque contre 61 % et les lecteurs de livres sont moins nombreux (43 % contre 64). Donc, chez les employés, pas vraiment de sentiment d'appartenance à un groupe, tout au plus, une impression confuse d'être dans une catégorie située entre ouvriers et cadres aussi bien quant au salaire qu'au style de vie et aux mentalités. Que sont donc ces catégories que l'employé ressent plus ou moins nettement comme étant au-dessus de lui ?

2. Les cadres et professions indépendantes.

Il s'agit d'une catégorie en apparence très hétérogène puisqu'elle regroupe d'une part les cadres moyens et supérieurs, d'autre part les commerçants, artisans et professions libérales que nous rassemblerons sous le nom de professions indépendantes.

a) Du petit commerçant au cadre supérieur.

Ici encore, il s'agit de catégories mal connues statistiquement. L'INSEE y reconnaît trois types et plusieurs sous-types. Dans les professions libérales et cadres supérieurs (2,6 %), il distingue les professions libérales (0,4 %), les professeurs, professions littéraires et scientifiques (0,8 %), les ingénieurs (0,2 %) et les cadres administratifs supérieurs (1,3 %). Ces catégories résident principalement dans les espaces rurbains et dans quelques gros bourgs. Elles sont, dans l'ensemble, très peu représentées en milieu rural. Les cadres moyens sont plus nombreux (9,1 %) et plus dispersés dans les campagnes. Parmi eux, les instituteurs (3,6 %) et les personnels médicaux et sociaux (1 %) sont répartis dans l'ensemble de l'espace rural, avec une certaine concentration sur les zones rurales plus densément peuplées. Les techniciens (2,2 %) et les cadres administratifs moyens sont plus rassemblés dans les aires périurbaines. Nous n'avons que peu de renseignements généraux, en dehors de l'enquête, sur ces catégories. Par contre nous sommes mieux renseignés sur certaines autres.

La catégorie des patrons du commerce et de l'industrie (8,1 %) englobe à la fois les industriels, c'est-à-dire les vrais patrons (0,3 % seulement), les artisans (3,6 %), les gros commerçants (0,7 %) et les petits commerçants (3,5 %). La répartition de cette catégorie a été étudiée plus haut lorsque nous avons traité des commerces et services ruraux.

Le profil des artisans est relativement bien connu grâce au Répertoire des Métiers, tenu par la Chambre des Métiers du Doubs et à diverses publications de l'INSEE ¹³. Précisons d'abord qu'une entreprise artisanale (telle qu'elle est définie par le décret du 1^{er} mars 1962) est celle qui n'emploie « pas plus de cinq salariés (en réalité jusqu'à 10 ou 15 suivant la qualification du chef d'entreprise et l'activité exercée) et qui ont une activité de production, de réparation ou de prestation de services, quel que soit leur statut juridique (entreprise individuelle, SARL, SA) ».

Les entreprises artisanales sont relativement nombreuses en milieu rural : il en existe, en moyenne 150 pour 10 000 hab. contre 95 en ville. L'espace rural du Doubs compte 2 300 entreprises artisanales. Un peu plus de 40 % sont des entreprises du bâtiment qui forment donc le gros de la troupe des artisans. Environ un tiers sont des entreprises de fabrication travaillant pour moitié dans l'alimentation (notamment la transformation du lait), pour un quart dans le bois et l'ameublement et, pour le reste dans les métaux, le textile, le cuir, l'habillement. Les autres artisans (un petit quart) sont des réparateurs, des transporteurs ou des prestataires de services divers.

Le monde de l'artisanat rural est loin d'être uniformément en recul, comme on le dit trop souvent. Tout dépend des activités d'une part et des régions. La réparation des appareils électro-ménagers est en hausse par exemple, alors que les activités de l'alimentation sont plutôt en baisse. Les entreprises artisanales sont plus nombreuses à se créer, en milieu rurbain (surtout autour de Besançon) ou touristique

13. INSEE (45).

(secteur de Pontarlier) ou industriel (secteur de Morteau) que dans l'espace rural profond.

Le monde de l'artisanat rural n'est pas non plus vieilli et sclérosé. C'est au contraire, au moins dans le Doubs, un secteur jeune, dynamique, constamment renouvelé, où ce qu'il y a de plus entreprenant dans le monde rural tente sa chance et parfois la perd : dans le bâtiment, un quart des entreprises disparaissent chaque année et sont aussitôt remplacées ! Les cessations d'activités ne sont dues que dans 40 % des cas environ à des motifs « naturels » (retraite, maladies, décès) ou au changement de domicile. Les autres sont souvent le fait de gens encore jeunes (90 % ont moins de 55 ans et 30 % ont moins de 30 ans), installés depuis moins de 10 ans, qui abandonnent parce qu'ils ne sont pas suffisamment préparés pour diriger et gérer une entreprise.

Chez les commerçants par contre, le taux de renouvellement est beaucoup moins rapide, mais la profession n'est pas aussi sclérosée qu'on le dit. Nous avons une bonne idée de ce qu'elle est à travers une enquête menée par P. Beuchot dans les quatre cantons de Baume-les-Dames, Rougemont, Roulans, Clerval¹⁴. Ce secteur (109 communes) à majorité rurale, est légèrement rurbanisé à l'Ouest par Besançon et tombe à l'Est dans le bassin de main-d'œuvre de Peugeot. La petite ville de Baume-les-Dames le polarise partiellement.

Les commerçants y sont alors plutôt jeunes pour un espace rural : environ un tiers ont moins de 40 ans, la moitié entre 41 et 60 et 18 % plus de 60 ans (France rurale 30 %). Les différences sont cependant sensibles selon la taille des communes : dans celles de moins de 500 hab., les commerçants de plus de 60 ans sont trois fois plus nombreux que les jeunes de moins de 30 ans, alors qu'ailleurs les deux catégories sont équivalentes.

Ce sont surtout des commerçants indépendants (90 %). Plus de la moitié d'entre eux sont des fils de commerçants qui ont généralement repris le magasin familial. Comme six commerçants sur dix ont toujours tenu le même magasin, on voit qu'il s'agit d'une profession beaucoup plus stable que celle des artisans, mieux scolarisée aussi, donc souvent plus « bourgeoise » sans qu'elle donne toujours un statut de patron. En effet, les deux tiers des commerçants ne travaillent qu'avec une main-d'œuvre familiale, c'est-à-dire leur femme ou plus rarement leurs enfants. Un tiers des ménages de commerçants ont un revenu complémentaire qui provient de l'épouse (7 cas sur dix) ou des enfants ou du patron lui-même. Le revenu annexe est beaucoup plus courant dans les communes de moins de 200 hab., où la clientèle est rare, que dans les autres. Si l'on en juge par les vacances qu'ils prennent (57 % sont partis en vacances en 1976 pour deux semaines et demie) leur revenu se situerait, dans notre échantillon, en position intermédiaire entre celui des cadres et celui des employés, ce qui paraît fort logique.

Sur la centaine de commerces analysés, les magasins d'alimentation desservent en moyenne 500 personnes, les boulangeries 950, les boucheries 1 150, les magasins de vêtement 1 550, les drogueries 4 600 et les horlogeries-bijouteries 6 000 ; c'est dire l'exigüité de la clientèle puisque l'on estime habituellement que le seuil minimum, pour un commerce alimentaire, est de 1 500 personnes. Mais ce ne sont là que des moyennes qui cachent des situations variées. Par exemple, les deux tiers des magasins d'alimentation ont moins de 30 m² de surface de vente, soit l'équivalent de deux pièces d'appartement, alors que 7 % dépassent 100 m². Dans la même catégorie, un quart des magasins voient moins de 20 clients par jour quand un dixième seulement en accueillent plus de 100. Pour près de la moitié des commerçants ruraux

14. BEUCHOT (P.) (2).

(48 %) et surtout pour ceux du secteur alimentaire, les tournées sont donc une nécessité. Elles sont d'autant plus vitales que la commune est plus petite. Dans les villages de moins de 500 hab., neuf commerçants sur dix réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaire en tournée. Les problèmes essentiels des commerçants tiennent, selon eux, à la concurrence des grandes surfaces, au dépeuplement et à l'isolement des villages. Certains se plaignent de la dureté du fisc, d'autres de l'insuffisance des retraites, de l'insécurité et de la pénibilité de leur travail. Il est vrai que 10 % d'entre eux n'ont aucun jour de fermeture, 7 % une demi-journée et 53 % une seule. C'est une des raisons pour lesquelles ce métier n'est guère envié par les ruraux : 4 % seulement estiment que c'est le commerçant qui est le plus heureux à la campagne (agriculteur 29 %).

On voit donc que la variété du monde commerçant rural ne le cède en rien à celle du monde agricole. P. Beuchot estime que 10 % des commerçants, des gens généralement âgés et installés dans des petites communes, sont condamnés à voir leur entreprise disparaître avec eux. Une petite moitié, plus très jeune, peut survivre lorsque la concurrence est faible mais sa situation peut être menacée si la compétition s'intensifie. Un quart des commerçants, généralement jeunes et entreprenants, ont modernisé leur magasin et accru leur rayon de tournée mais craignent la concurrence urbaine et l'atonie démographique de leur secteur. Enfin moins de 20 %, ceux qui sont situés dans des bourgs et qui ont une formation professionnelle, sont à la tête de grosses affaires modernisées, compétitives et en croissance.

La catégorie cadres et professions indépendantes est donc loin d'être monolithique. Entre le cadre supérieur des zones urbaines, très proche du citadin et le petit commerçant de village très proche du paysan que d'écart ! Mais ce sont là des extrêmes. Il se dégage tout de même de l'ensemble quelques traits spécifiques.

b) *Le cœur à gauche, le portefeuille à droite ?*

C'est le revenu qui fait le lien le plus évident entre ces catégories apparemment diverses. Leur niveau de revenu est supérieur de 30 % à la moyenne (4 925 F contre 3 500) et de 20 % à celui de la masse des employés et ouvriers. Cela se traduit par un niveau de confort supérieur à celui des autres catégories (100 % ont une auto, 25 % un lave-vaisselle) à l'exception de la télévision pour laquelle employés et ouvriers sont en tête.

Le style de vie de cette catégorie s'éloigne assez souvent du comportement moyen des ruraux. On y est deux fois moins fasciné par la télévision et on y lit plus souvent (65 % de lecteurs contre 55). On y est deux fois moins nombreux à élever des lapins, trois fois moins à couper soi-même son bois de chauffage ; on y fait plus rarement du jardin (57 % contre 90 en moyenne).

Les cadres et professions indépendantes sont un peu moins favorables que la moyenne des ruraux (32 % contre 37) aux fusions de communes. Ils sont, comme les employés, très partagés sur l'évolution qu'ils souhaitent à leur village puisqu'ils sont à la fois plus nombreux à espérer une stagnation (33 % contre 23) et plus, également, à désirer une progression rapide (28 % contre 20). On peut fort bien imaginer que les cadres souhaitent plutôt le simple maintien et les commerçants-artisans une augmentation soutenue.

Leur mobilité spatiale est généralement forte. Ils sont beaucoup plus nombreux à partir en vacances (71 % contre 43) et ils en prennent d'un peu plus longues. Ils connaissent plus de régions françaises (6) et de pays étrangers (4) et parcourent plus de kilomètres (19 500 contre 15 700) que la moyenne. Il n'y a guère que pour les achats sur place qu'ils sont dans la norme mais c'est à cause des commerçants

qui, évidemment, achètent tout chez eux ; les autres achètent certainement beaucoup à l'extérieur.

Leur opinion sur certains phénomènes sociaux est beaucoup moins conservatrice que la moyenne, moins en tout cas que celle des employés, dont ils sont pourtant proches par d'autres côtés. Ils sont parmi les plus nombreux à admettre la vie maritale (47 % contre 38) et à accepter la pilule pour les jeunes (38 % contre 24), les plus rares à s'opposer au mariage avec un Nord-Africain (6 % contre 20), tout en restant aux environs de la moyenne pour le travail des femmes et pour le niveau d'études souhaité aux enfants.

Leur attitude vis-à-vis de l'Eglise est à la fois proche de celle des ouvriers et plus nuancée. Ils sont plus nombreux que ceux-ci à aller régulièrement à la messe (26 % contre 16) et plus nombreux également à ne pas y aller du tout (25 % contre 13) ; ils le sont moins à s'y rendre irrégulièrement ou pour certaines occasions (48 % contre 70). Leur conviction est donc plus tranchée, il y a parmi eux moins d'hésitants. On en a la confirmation dans leur jugement sur l'Eglise. Ils sont presque deux fois plus nombreux que les ouvriers à estimer qu'elle ne va pas assez loin (29 % contre 17) ou qu'elle va trop loin (24 % contre 13). De la même façon, il y a moins d'indifférents sur l'école libre et plus d'opposants. On sent donc, chez les cadres et les professions indépendantes, plus de réflexion sur les problèmes, plus de netteté dans les jugements et peut-être plus de cohérence dans les opinions. Il semble qu'il y ait chez eux deux groupes nettement différenciés. L'un (un quart environ) va à la messe régulièrement, estime que l'Eglise est allée trop loin et se déclare partisan de l'école libre, l'autre (25 à 30 %) ne va jamais à la messe, estime que l'Eglise n'est pas allée assez loin et s'oppose à l'école libre ; entre ces deux groupes, les tièdes. Est-ce que le premier groupe se compose plutôt de commerçants et peut-être d'artisans, le deuxième plutôt de cadres ? C'est fort possible.

Par contre, les opinions socio-politiques sont plus nuancées et exprimées avec beaucoup plus de réticences. Les cadres et professions indépendantes se disent beaucoup moins souvent de droite que les autres (24 % contre 40 % en moyenne), moins fréquemment même que les ouvriers (30 %). Par contre, s'ils se déclarent de gauche encore plus souvent que la plupart des autres (43 %, moyenne 37), cette fois les ouvriers les devancent (55 %). La différence vient de ce que les refus ou les hésitations (31 %) sont plus nombreux que chez les autres ruraux (23 %) et surtout chez les ouvriers (15 %). Bien des commerçants ne veulent pas annoncer leur couleur politique, au nom d'une certaine neutralité vis-à-vis de leurs clients.

Malgré cette forte minorité de gauche, les cadres et professions indépendantes voient, dans leur village, moins de capitalistes que la moyenne (30 % contre 37 %) et surtout moins que les ouvriers (43 %). Ils y reconnaissent beaucoup moins de gros (42 % contre 60 en moyenne) et de petits (48 % contre 64)... Ils ont donc tendance à nier les hiérarchies sociales, de même que les antagonismes sociaux. Ils sont, en effet, un peu moins nombreux que les autres ruraux à penser que patrons et ouvriers ne se comprendront jamais (18 % contre 21) et un peu plus à dire que ces partenaires sociaux se comprennent plus qu'on ne veut bien le dire. La gauche des cadres et professions indépendantes paraît donc être une gauche radicale à l'ancienne mode, alliant à l'indifférence religieuse, ou même à l'anticléricalisme, une vision bon enfant et rassurante de la société : le cœur donc plutôt à gauche et le portefeuille plutôt à droite.

Tout cela ne fait pas, bien évidemment une conscience d'appartenance. Tout au plus ces catégories partagent-elles un certain sentiment de supériorité, ne serait-ce que par le niveau de vie, sur l'ouvrier, l'employé et le paysan. Pour le reste, cet ensemble paraît se partager d'une part entre les cadres, plus détachés du village,

plus mobiles, plus ouverts, plus laïques, plus à gauche et les artisans-commerçants plus « ruraux » et plus conservateurs.

La catégorie que nous allons analyser maintenant est quasiment l'antithèse de la précédente. Passer des cadres aux retraités c'est aller de l'hétérogène au cohérent et du sommet de la hiérarchie sociale à sa base.

IV. LES RETRAITÉS

Avec 17 275 personnes, le groupe des retraités dépasse de loin celui des agriculteurs (12 585) et vient immédiatement derrière celui des ouvriers (25 140). On pourrait s'attendre à ce que les retraités forment un ensemble plutôt hétérogène puisqu'ils sont issus de diverses catégories socio-professionnelles d'actifs : anciens agriculteurs (46 %), anciens salariés des secteurs privés (33 %) ou publics (15 %) et retirés des affaires (6 %). Les anciens agriculteurs forment donc près de la moitié de la catégorie et les anciens salariés du secteur privé — essentiellement des ouvriers — un tiers. Sept retraités sur dix, ou même huit si l'on y ajoute les petits retraités du secteur public, sont issus de catégories socio-professionnelles modestes. Ils jouissent donc de revenus modiques. Plus de la moitié d'entre eux déclarent disposer de moins de 1 500 F par mois, un sur dix seulement de plus de 2 500 F. En moyenne, les retraités auraient 2 010 F par mois, soit presque moitié moins que les ouvriers. Remarquons tout de même que les ménages de retraités ne comptent souvent que deux personnes, ce qui n'est pas le cas pour les actifs.

Voilà donc un premier facteur d'homogénéité, le revenu. Le deuxième, c'est évidemment l'âge. Nous verrons, dans le chapitre suivant que l'âge est un facteur non négligeable de discrimination sociale. Il intervient ici très certainement pour homogénéiser les comportements et les opinions. Les retraités nous donnent ainsi une image de ce qu'était la campagne il y a une génération et nous permettent de faire une sorte de coupe socio-archéologique.

Les retraités ont un niveau de confort inférieur de moitié au moins à celui des actifs : 53 % seulement ont une voiture (95 à 100 % pour les autres), 4 % un lave-vaisselle (16 à 25 % pour les autres, en dehors des agriculteurs). Le seul élément de confort généralisé est la télévision (90 %). C'est que les retraités sont des télé-spectateurs passionnés. Ils sont presque deux fois plus nombreux que les autres catégories à regarder tous les jours la télévision (78 % contre 25 à 48 %). Celle-ci est une sorte de turgescence un peu artificielle du modernisme, dans un monde qui vit souvent comme il y a une génération. Les retraités sont également les lecteurs les plus réguliers de *l'Est Républicain* (87 % contre 67 % en moyenne). La télévision, *l'Est Républicain*, le jardin (91 %), l'élevage des lapins et des volailles (66 % contre 49 % en moyenne), la coupe du bois de chauffage (57 %) font partie de leurs occupations les plus habituelles.

Par contre, malgré un large temps de loisirs, ils sont moins lecteurs et de moins de livres que la plupart des actifs, ce qui n'est pas étonnant puisque leur niveau scolaire est inférieur à celui des classes jeunes. Ils partent moins souvent en vacances (29 % contre 43 en moyenne) prenant prétexte autant des lapins qu'on ne peut pas laisser seuls... que de la faiblesse de leurs revenus. Ils utilisent beaucoup moins leur voiture, quand ils en ont une, que les actifs (13 800 km contre 15 700 en moyenne) ; seuls les agriculteurs circulent moins qu'eux.

On les sent très attachés, sinon rivos, à leur village. Ils sont peu nombreux à ne discuter avec les gens qu'une fois par semaine ou moins (13 % contre 22) ; les discussions au gré des rencontres ou avec les voisins sont une des constantes de leur vie quotidienne. Comme beaucoup n'ont pas de voiture, près de la moitié des retraités font tous leurs achats sur place (48 % contre 28 en moyenne). Même ceux qui en ont une ne font pas systématiquement leurs achats ailleurs, puisque seuls 4 % n'achètent que rarement ou jamais sur place (moyenne 22 %). Un tiers seulement est favorable aux fusions de communes et bien peu (14 % contre 20 en moyenne) souhaitent une augmentation rapide de la population qui pourrait modifier leur style de vie. Toutefois cette vie, dont l'horizon est le plus souvent limité au village, semble leur plaire : ils sont légèrement plus satisfaits que la moyenne.

Mais c'est dans leurs opinions et leurs comportements que les retraités apparaissent le plus souvent comme des témoins du passé. Leur famille idéale est un peu plus nombreuse que la moyenne (3,2 contre 3,0). Ils sont de trois à cinq fois moins nombreux que les autres catégories à admettre qu'un couple vive maritalement (12 %, moyenne 38 %). Ils sont plus rares à accepter que les jeunes utilisent la pilule (18 % contre 24 % en moyenne et 38 % pour les cadres). Ils ne sont dans la norme que pour le travail des femmes et un peu au-dessus que pour le niveau d'étude souhaité : 40 % pensent au baccalauréat (33 % en moyenne), 30 % aux études supérieures (28 %). Ils sont une majorité à aller régulièrement à la messe (52 % contre 34 % en moyenne) et s'ils sont un peu plus nombreux que les autres à n'y aller jamais c'est essentiellement pour des raisons de santé. Pour un tiers d'entre eux, l'Eglise a trop évolué (34 % contre 22 % en moyenne), alors que moins d'un sur dix pense le contraire (moyenne 17 %). Ce traditionalisme apparaît encore dans un attachement plus fort à l'école libre (37 % contre 30 % en moyenne).

La société n'apparaît guère comme inégalitaire et conflictuelle aux retraités. Ils sont deux fois moins nombreux que les autres ruraux à y reconnaître des capitalistes (18 % contre 37 en moyenne). Ils sont également beaucoup plus rares à distinguer des prolétaires (19 % contre 30), des gros (45 % contre 60) et des petits (48 % contre 64). Seuls les rapports entre patrons et ouvriers leur apparaissent à peu près de la même façon qu'aux autres ruraux. On aura remarqué que les réponses des retraités ressemblent beaucoup à celles des agriculteurs. Ce n'est pas étonnant. Ce sont, comme eux, des gens relativement âgés, qui ont le plus souvent passé toute leur vie au village et qui sont, eux-mêmes, pour près de la moitié d'anciens agriculteurs.

Forment-ils véritablement un groupe ? Oui, malgré l'hétérogénéité apparente des origines. Leurs revenus, leurs opinions, leurs comportements leur créent un profil social très particulier. Parfois regroupés dans des clubs du troisième âge, ils nous ont semblé trouver une certaine conscience d'appartenance dans leur âge, dans le sentiment d'être marginalisé, dans le refus d'une certaine évolution ou même dans une hostilité fréquente à l'égard des jeunes. L'âge est, en effet, un facteur de différenciation psycho-sociale de plus en plus essentiel dans le monde rural, plus décisif que le sexe, au moins à travers ce que notre enquête fait apparaître.

CHAPITRE II

LES AUTRES TYPES DE CATÉGORIES SOCIALES

I. D'UN MONDE A L'AUTRE : DES JEUNES AUX ANCIENS

Au cours de l'enquête, nous avons eu souvent l'impression, en passant du scolaire au retraité, d'aborder deux continents : deux façons de vivre, de voir la vie et de la ressentir. Essayons de préciser cette impression à travers les questions qui nous ont servi plus haut à préciser le profil des catégories socio-professionnelles.

1. Famille et village.

La vie familiale et villageoise n'est pas vécue de la même façon par les différents groupes d'âge. Les loisirs nous en donne quelques exemples.

N° 28. — *Regardez-vous la télévision*
(en %)

âge ou catégorie	tous les jours	presque tous les jours	occasion- nellement	jamais	NR ou NC	total
16-24 ans ...	44	23	15	9	9	100
(dont scolaires) .	(37)	(24)	(19)	(10)	(10)	(100)
25-44	34	21	21	11	13	100
45-64	50	20	17	2	00	
65 et plus ..	75	10	5	0	10	100
Hommes ¹ ..	47	19	11	10	13	100
Femmes	51	21	21	3	4	100
dont femmes au foyer ..	43	27	18	1	11	100
Moyenne .	49	19	16	5	11	100

1. Ces résultats seront commentés plus loin.

On est d'autant moins fervent téléspectateur que l'on est plus engagé dans la vie active et que l'on a plus de responsabilités familiales. Ce sont donc les personnes de 25 à 44 ans, les plus prises par la vie active et familiale, qui regardent le moins la télévision. Le pourcentage monte vers les 45-64 ans, dont les charges familiales s'allègent et qui prennent un peu de distance avec leur travail ou leurs autres occupations. Il augmente également vers les 16-24 ans qui disposent de plus de temps libre mais dont les scolaires, pris le soir par leur travail, abaisse le niveau. Puis il fait un bond considérable avec les personnes les plus âgées qui disposent de temps libre et pour lesquelles la télévision est devenue une distraction primordiale.

Cette progression selon l'âge tient aussi à ce que les distractions des personnes âgées sont moins variées que celles des plus jeunes. Par exemple, la lecture des livres, distraction plus diversifiée que celle d'un journal, décroît à mesure que l'on s'avance en âge, alors que celle de *l'Est Républicain* augmente.

N° 34. — *Lectures : « Est Républicain », livres*

Age ou catégorie	<i>Est Républicain</i>	Livres	
	lecteurs réguliers	lecteurs	moyenne livres lus
16-24 ans	51	71	14
(Dont scolaires)	(26)	(83)	(19)
24-44 ans	63	58	14
45-64 ans	68	47	14
65 et plus	90	47	14
Hommes	72	57	12
Femmes	62	53	17
Dont femmes au foyer	66	46	21
<i>Moyenne</i>	67 %	55 %	14 %

Même remarque pour les vacances : on part d'autant moins souvent que l'on est plus âgé. Les scolaires vont ainsi deux fois plus souvent en vacances que les personnes de plus de 65 ans (66 % contre 32 %), alors que les gens des âges intermédiaires se situent dans la moyenne (entre 40 et 43 % selon les âges, pour une moyenne générale de 43 %). La durée des vacances diminue aussi avec l'âge (près de 4 semaines chez les jeunes et guère plus de 2 semaines chez les gens de 45 à 64 ans), à l'exception près, cependant, des personnes âgées qui partent environ trois semaines.

L'intensité des contacts que les ruraux ont dans leur village dépend aussi, dans une certaine mesure de leur âge.

N° 72. — *Discussion avec les gens du village*

Age ou catégorie	1 fois/jour	1 fois/semaine
	à quelquefois/semaine	ou moins
16-24 ans	75	25
(Dont scolaires)	(51)	(49)
25-44 ans	72	26
45-64 ans	84	16
65 et plus	88	12
Hommes	86	14
Femmes	73	27
Dont femmes au foyer	72	28
<i>Moyenne</i>	78 %	82 %

On constate en effet que, si l'on excepte pour le moment les scolaires, environ les trois quarts des ruraux de moins de 45 ans discutent avec les gens du village plusieurs fois par semaine et que cette proportion monte à près de neuf sur dix pour les personnes plus âgées. Discussions ou commérages... sont donc bien, dans une certaine mesure, l'apanage de l'âge. Les scolaires, eux, ont nettement moins de contacts. Les cars de ramassage les emmènent souvent tôt le matin et les ramènent assez tard dans la soirée. Sans doute aussi ont-ils plus d'amitiés à l'extérieur du village. Cela n'affecte pas d'ailleurs le niveau de satisfaction que l'on a de vivre au village. Quelque soit l'âge, on est, dans l'immense majorité des cas, satisfait de la vie que l'on y mène.

Par contre, et à l'inverse peut-être de ce que l'on pourrait imaginer, plus on est jeune et plus on souhaite que le village reste ce qu'il est.

N° 92. — *Souhaitez-vous que la population de votre commune :*

âge ou catégorie	diminue	n'augmente pas	augmente un peu	augmente rapidement	NSP	total
16-24 ans	0	32	46	21	1	100
(Dont scolaires) ..	(0)	(42)	(35)	(23)	(0)	(000)
25-44 ans	0	22	56	20	2	100
45-64 ans	0	21	55	20	4	100
65 et plus	0	19	55	15	11	100
Hommes	0	26	56	15	3	100
Femmes	0	20	54	23	3	100
Dont femmes						
au foyer	0	20	57	20	3	100
Moyenne	0 %	23 %	54 %	20 %	3 %	100 %

Ce sont les scolaires qui désirent le plus que la population de leur commune n'augmente pas. Ils sont deux fois plus nombreux que les retraités à le penser, l'échelonnement étant régulier pour les autres âges. Souci de préserver l'intimité et l'intégrité du cadre villageois pour les premiers, envie d'une certaine animation pour les seconds ? C'est possible. Mais, chez les retraités comme chez les plus jeunes, envie de préserver le cadre administratif communal car on n'est moins favorable qu'aux autres âges aux fusions. En effet, 68 % des jeunes de 16 à 24 ans sont hostiles aux fusions de communes, ainsi que 71 % des gens de 65 ans et plus. Aux âges intermédiaires ou y est sensiblement moins (environ 60 %).

Les ruraux semblent ainsi se diviser en trois catégories. Les plus jeunes, touchés peut-être par la mode de « l'enracinement », sont plus nombreux à désirer que leur commune reste ce qu'elle est, aussi bien du point démographique, donc social, qu'administratif ; et la chose est plus nette encore chez les scolaires que chez les autres jeunes, d'où l'hypothèse d'une influence extérieure. Les plus âgés sont tout aussi attachés, mais eux par habitude au cadre administratif de la commune ; ils verraient celle-ci plus volontiers s'étoffer un peu, mais lentement. Les âges intermédiaires, tout en souhaitant la même évolution démographique, sont plus favorables, par réalisme peut-être à des regroupements administratifs.

Mais ce sont les grands problèmes socio-politiques qui séparent le plus nettement les ruraux en fonction de leur âge.

2. Les grands problèmes sociaux, religieux et politiques.

Sur la plupart de ces questions se retrouvent, soit une opposition entre les jeunes et toutes les autres catégories d'âge, soit une gradation régulière selon l'âge, soit une coupure entre les plus et les moins de 45 ans. C'est ce qui se passe à propos des problèmes sociaux. Le premier cas est réalisé sur la question du travail des femmes : 49 % des jeunes y sont favorables (et jusqu'à 54 % pour les scolaires) alors que, dans les autres catégories d'âge, la proportion oscille entre 30 et 33 %. Il y a donc bien là un changement de mentalité profond qui s'annonce.

Les opinions vis-à-vis des étrangers correspondent, elles aussi, au premier cas.

N° 113. — *Mariage avec un Nord-Africain*

âge ou catégorie	opposition ou dissuasion	acceptation ou contentement	NSP	total
16-24 ans	24	73	3	100
(Dont scolaires)	(18)	(74)	(8)	(100)
25-44 ans	68	30	2	100
45-64 ans	67	28	5	100
65 et plus	66	32	2	100
Hommes	52	40	8	100
Femmes	63	35	2	100
Dont femmes au foyer	46	54	0	100
<i>Moyenne</i>	60 %	37 %	3 %	100 %

Comme on le constate, les ruraux sont divisés, sur ce problème, en deux groupes totalement opposés : les jeunes, qui pour les trois quarts ne seraient pas hostiles à un mariage de ce type et tous les autres ruraux (au-dessus de 24 ans) qui y seraient opposés, et parfois farouchement comme c'est le cas des personnes âgées dont 40 % s'opposeraient farouchement au mariage de leur fille avec un Nord-Africain. On objectera que les jeunes ne sont pas en état de savoir quelle serait leur réaction si le problème se posait réellement à eux, puisqu'ils ne sont pas en âge d'avoir une fille à marier ! Mais ils ont parfois des sœurs... et on conviendra tout de même que l'écart est si net qu'il s'agit bien là d'un nouvel état d'esprit. Les jeunes en effet côtoient parfois, notamment dans les collèges qui accueillent les rurbains, de jeunes Nord-Africains. Ils sont plus sensibles que d'autres aux thèmes anti-racistes que les mass media ou l'école véhiculent. Disons qu'ils ont généralement moins peur de ce qui n'est pas tout à fait comme eux...

Le deuxième cas, celui d'un échelonnement régulier des réponses selon l'âge, est réalisé pour la question 112. En effet, 60 % des jeunes estiment normal que des gens non mariés puissent vivre ensemble (dont 65 % des scolaires) alors que seulement 12 % des personnes de plus de 65 ans l'admettent ! Dans l'intervalle, les réponses s'ordonnent également en fonction de l'âge : 47 % des gens de 25 à 44 ans sont pour et seulement 27 % des 45 à 64 ans. En y regardant de plus près, c'est une double coupure de générations, entre d'une part les jeunes, favorables aux deux tiers et les adultes jeunes, pour moitié favorables et, d'autre part, ces derniers et les gens de

plus de 45 ans où il ne se trouve qu'une personne sur trois, au mieux pour accepter que des couples vivent maritalement.

Le troisième cas, celui d'une opposition entre les moins de 45 ans et les plus âgés, est bien réalisé sur le problème de la pilule.

N° 114. — *Pilule pour les filles de 15 à 18 ans*

âge et catégorie	acceptation	conditions	refus	NSP	total
16-24 ans	29	28	36	7	100
(Dont scolaires)	(31)	(25)	(32)	(12)	(100)
25-44 ans	29	39	27	5	100
45-64 ans	17	31	41	11	100
65 et plus	19	16	53	12	100
Hommes	29	32	28	11	100
Femmes	19	30	45	6	100
Dont femmes au foyer	14	35	41	10	100
<i>Moyenne</i>	24 %	31 %	37 %	8 %	100 %

Chez les jeunes gens et les jeunes adultes, environ un tiers accepteraient et un tiers refuseraient que leur fille de 15 à 18 ans, s'ils en avaient une, prenne la pilule. Chez les adultes âgés et les personnes de plus de 65 ans, moins de 20 % accepteraient et de 40 à 50 % au moins refuseraient. Le partage se fait entre ceux qui sont encore suffisamment jeunes pour avoir été influencés par le mouvement de libéralisation sexuelle lancé il y a une quinzaine d'années, et les autres qui sont restés bloqués sur leur position antérieure.

Une coupure assez semblable se lit dans les comportements religieux et les opinions qui leur sont liées.

N° 116. — *Allez-vous à la messe :*

âge ou catégorie	tous les dimanches	irrégulièrement	pour certaines occasions	jamais	NR	total
16-24 ans	28	28	28	13	3	100
(Dont scolaires) ..	(29)	(11)	(31)	(29)	(0)	(100)
25-44 ans	23	24	35	16	2	100
45-64 ans	41	22	25	11	1	100
65 et plus	55	8	12	23	2	100
Hommes	30	20	30	18	2	100
Femmes	36	22	24	14	4	100
Dont femmes au foyer	33	32	21	9	5	100
<i>Moyenne</i>	34 %	21 %	27 %	16 %	2 %	100 %

Les ruraux de moins de 45 ans sont beaucoup moins nombreux à aller à la messe régulièrement que leurs aînés : ils sont environ un quart à le faire contre 40 à 50 % pour les plus âgés. On remarquera cependant qu'ils ne sont pas plus nombreux

que les gens plus âgés à avoir abandonné toute pratique ; l'originalité est donc plus dans une plus grande irrégularité de la pratique que dans une déchristianisation totale, à l'exception toutefois des scolaires qui sont plus nombreux à n'aller à la messe que pour certaines occasions ou même à n'y aller jamais. Dans ces conditions, la catégorie des 16-45 ans se partage, en allant des plus pratiquants aux moins pratiquants, entre les non-scolaires de 16-24 ans, qui ont conservé plus d'attaches avec l'Eglise, les jeunes adultes de 25 à 44 ans, enfin les scolaires que leurs études et leur ouverture sociale ont beaucoup plus coupé de la religion. Dans les catégories les plus âgées, la pratique est d'autant plus régulière que l'on s'avance en âge, l'absentéisme des gens de plus de 65 ans tenant essentiellement à des empêchements matériels (isolement) ou physiques.

Les opinions sur l'évolution récente de l'Eglise catholique s'échelonnent généralement dans le même ordre.

N° 106. — *L'Eglise catholique est-elle allée :*

âge ou catégorie	pas assez loin	assez loin	trop loin	NSP	total
16-24 ans	16	48	11	25	100
(Dont scolaires)	(28)	(32)	(14)	(26)	(100)
25-44 ans	23	42	17	18	100
45-64 ans	13	47	30	10	100
65 et plus	10	34	37	19	100
Hommes	18	39	19	24	100
Femmes	16	46	24	14	100
Dont femmes au foyer	18	51	23	8	100
<i>Moyenne</i>	17 %	43 %	22 %	18 %	100 %

Les ruraux de moins de 45 ans sont plus nombreux que les autres à estimer que l'Eglise n'est pas allée assez loin et surtout beaucoup moins à penser qu'elle est allée trop loin (de deux à trois fois moins). Chez les premiers, les scolaires sont plus en pointe que les adultes jeunes, qui le sont eux-mêmes généralement plus que les non-scolaires de 16 à 24 ans. Chez les ruraux de 45 ans ou plus, une forte minorité (environ un tiers) a quelque nostalgie de l'Eglise traditionnelle. La même coupure se retrouve sur le problème de l'Ecole libre.

N° 115. — *Ecole libre*

âge ou catégorie	partisan	opposant	ni l'un ni l'autre	NSP	total
16-24 ans	20	21	56	3	100
(Dont scolaires)	(15)	(32)	(45)	(8)	(100)
25-44 ans	25	18	52	5	100
45-64 ans	36	13	50	1	100
65 et plus	38	9	43	10	100
Hommes	28	17	52	3	100
Femmes	32	16	47	5	100
Dont femmes au foyer	33	14	52	1	100
<i>Moyenne</i>	30 %	17 %	49 %	4 %	100 %

Un petit quart des ruraux de moins de 45 ans sont partisans de l'Ecole libre, alors que près de quatre sur dix de leurs aînés le sont. Parmi les premiers, les scolaires sont à la fois plus souvent opposés à l'Ecole libre (deux fois plus d'opposants que de partisans) et un peu plus indifférents au problème. Parmi les seconds, ce sont les plus âgés qui sont les plus attachés : quatre fois plus de partisans que d'opposants, moins d'opinions neutres. Il s'agit manifestement d'une question qui a passionné les plus anciens mais qui paraît beaucoup moins d'actualité aux jeunes.

Enfin les opinions politiques sont, elles aussi, elles surtout, nettement dépendantes de l'âge.

N° 117. — *Politiquement*

âge ou catégorie	droite	gauche	NS ou refus	total
16-24 ans	27	40	33	100
(Dont scolaires)	(18)	(51)	(31)	(100)
25-44 ans	39	42	19	100
45-64 ans	43	37	20	100
65 et plus	55	31	19	100
Hommes	31	50	19	100
Femmes	47	28	25	100
Dont femmes au foyer	60	19	21	100
<i>Moyenne</i>	40 %	37 %	23 %	100 %

Des scolaires aux plus de 65 ans, le pourcentage des gens de droite augmente régulièrement : on est trois fois moins souvent de droite dans la première catégorie que dans la seconde. Les jeunes non-scolaires sont nettement plus à droite que leurs camarades du même âge mais ils le sont moins que leurs parents, qui le sont eux-mêmes moins que leurs propres parents. La diminution corrélative de la gauche est un peu moins régulière car les non réponses ou les hésitations sont beaucoup plus courantes chez les jeunes, mais l'échelonnement de l'ensemble reste évident. L'âge est donc bien, avec la pratique religieuse, un des facteurs essentiels de l'opinion politique. De la même façon, plus on est jeune et plus on ressent la société comme conflictuelle.

N° 82. — *Est-ce qu'il y a dans le village des :*

âge ou catégorie	capitalistes	prolétaires	gros	petits
16-24 ans	47	32	66	71
(Dont scolaires)	(73)	(51)	(71)	(78)
25-44 ans	45	30	66	68
45-64 ans	30	30	54	64
65 et plus	20	21	43	47
Hommes	41	32	66	68
Femmes	34	26	54	50
Dont femmes au foyer	42	33	61	55
<i>Moyenne</i>	37 %	30 %	60 %	64 %

On voit, dans son village, d'autant plus de capitalistes ou de prolétaires, d'autant plus de « gros » et de « petits » que l'on est plus jeune. L'éventail est plus ouvert pour les capitalistes et les « gros » que pour les prolétaires et les « petits ». Cela signifie que les jeunes voient beaucoup de capitalistes et de « gros » quand les anciens en voient peu... alors que les opinions des uns et des autres divergent un peu moins sur l'existence de prolétaires et de « petits ». La vision que les jeunes ont de la société est, en somme, à la fois nettement plus inégalitaire et nettement plus politisée (au moins dans le vocabulaire) que celle des adultes et surtout que celle des gens les plus âgés. Celle des scolaires tranche particulièrement sur l'ensemble. Près des trois quarts voient à la fois, dans leur village, des capitalistes, des « gros » et des « petits », et la moitié y distingue des prolétaires. Leur façon de voir la société est franchement plus politisée que celle des autres jeunes. Pour eux, le « gros » est toujours un capitaliste... Beau sujet de réflexion sur l'Ecole. Est-ce le corps enseignant qui politise directement les scolaires ou est-ce l'ouverture intellectuelle qui leur est donnée, les lectures qu'ils sont amenés à faire et les contacts qu'ils ont avec les jeunes citoyens qui les ont politisés ? Faut-il y voir aussi un reflet de l'inquiétude des jeunes, surtout des scolaires, qui sont plus pessimistes que leurs aînés comme l'indique le tableau ci-dessous.

N° 95. — *Pour votre avenir personnel, êtes-vous plutôt :*

âge ou catégorie	optimiste	pessimiste	ni l'un ni l'autre	NSP	total
16-24 ans	39	27	34	0	100
(Dont scolaires)	(25)	(35)	(40)	(0)	(100)
25-44 ans	58	14	28	0	100
45-64 ans	38	16	45	1	100
65 et plus	31	4	59	6	100
Hommes	40	17	42	1	100
Femmes	48	14	37	1	100
Dont femmes au foyer	54	10	36	0	100
<i>Moyenne</i>	44 %	15 %	40 %	7 %	100 %

Quoi qu'il en soit, l'allongement de la scolarité jusqu'à 16 ans et la création des collèges ont été des étapes essentielles de l'ouverture des jeunes ruraux sur la société globale. L'enfant de la communale, rive à son village, à son maître unique, à ses camarades ruraux comme lui, n'avait guère la possibilité de regarder vers l'extérieur, sauf si, élève remarqué ou fils de notable, il avait la chance d'accéder au Lycée. Désormais tout enfant, ou presque, accède à une culture diversifiée, se frotte à des maîtres plus nombreux et à des camarades plus variés, même si l'ambiance de certains C.E.G. reste très rurale.

L'âge est donc bien une catégorie dont il faut tenir le plus grand compte. Les jeunes, plus cultivés, plus mobiles, plus ouverts et plus critiques à l'égard des valeurs religieuses et politiques traditionnelles, donnent une idée de ce que pourrait être une bonne partie du monde rural dans une génération. Mais ne voyons tout de même pas celui-ci à l'image de ce que sont actuellement les scolaires ; certains de ceux-ci sont de futurs citoyens et l'âge rosira peut-être les convictions des autres... Il faut plutôt voir le monde rural futur à l'image des non-scolaires, restés plus traditionalistes mais évolutifs tout de même.

Les « anciens », moins scolarisés, plus englués dans leur espace villageois et plus conservateurs, sont le reflet d'un monde rural en train de disparaître. Ils ont connu une campagne agricole sans confort, repliée sur elle-même et sur ses valeurs traditionnelles. Ils s'ouvrent, autant que possible, à la modernité matérielle mais trouvent une saveur amère aux penses nouveaux et aux façons de vivre « dans le vent ». La génération des 45-64 ans penche assez nettement vers le style de vie et de pensée des plus anciens. Elle a connu l'avant-guerre et la guerre, la société de non-consommation et le retour à la terre ; les choses d'aujourd'hui vont un peu vite pour elle. La génération des 25-44 hésite entre des attitudes diverses. Mieux scolarisée, engagée à fond dans la quotidienneté, mais ouverte aux nouveautés par ses enfants, elle est plus libérale de mœurs et plus détachée de l'Eglise que les générations plus anciennes mais elle reste politiquement assez conservatrice.

II. DES FEMMES ET DES HOMMES

Nous n'avons pas cherché, ici, à comparer les statuts respectifs de la femme et de l'homme dans le milieu rural. C'est un sujet qui mériterait à lui seul toute une étude... Nous essaierons seulement de comparer, toujours à travers les réponses à l'enquête, l'ouverture des uns et des autres sur la société locale et globale et leurs opinions.

Les femmes vivent plus repliées sur elles-mêmes que les hommes, dans leur village : 4 sur 10 seulement discutent au moins une fois par jour avec les gens, contre 6 hommes sur 10, et 1 sur 4 une fois par semaine ou moins, contre 1 homme sur 8. Les tâches ménagères et les enfants empêchent beaucoup d'entre elles de participer plus pleinement à la vie sociale locale. Ainsi le commérage est-il peut-être plus souvent affaire d'homme que de femme... Les femmes, même celles qui sont au foyer, lisent moins *l'Est Républicain* que les hommes (72 % contre 62) et sont moins souvent lectrices de livres, surtout celles qui ne travaillent pas (53 % en moyenne et 46 % pour les femmes au foyer contre 57 pour les hommes). Toutefois elles regardent un peu plus régulièrement la télévision que les hommes (72 % tous les jours ou presque contre 66), les femmes au foyer ayant cependant plus de problèmes pour la regarder régulièrement tous les jours.

Elles vont plus à la messe que les hommes (58 % tous les dimanches ou irrégulièrement, contre 50 %). Les femmes au foyer y vont un peu moins régulièrement que les autres, du fait de leurs obligations, mais elles sont moins nombreuses à avoir coupé tout lien avec l'Eglise (9 % contre 18 pour les hommes et 14 pour l'ensemble des femmes). Les femmes sont un peu plus nombreuses à estimer que l'Eglise est allée trop loin dans son évolution (24 % contre 19) et elles sont plus souvent pour l'école libre (33 % contre 28).

C'est au plan des opinions politiques que les divergences entre hommes et femmes sont les plus appréciables. La quasi-majorité des femmes se disent de droite (47 %), alors que c'est le cas pour moins du tiers des hommes (31 %) ; un bon quart seulement se disent de gauche (28 %) contre la moitié des hommes. Mais cet écart est dû surtout aux femmes au foyer dont six sur dix sont de droite contre deux sur dix de gauche. Ces opinions conservatrices pèsent sur certains points de vue exprimés par les femmes. Celles-ci sont moins nombreuses que les hommes à voir dans leur village des capitalistes (34 % contre 41), des prolétaires (26 % contre 32), des « gros » (54 % contre 66) et des « petits » (50 % contre 68). Leur vision de la société est donc moins conflictuelle et moins inégalitaire.

Leurs opinions sur l'évolution actuelle de la société est généralement plus réservée que celle des hommes. Les femmes, par exemple, sont plus réticentes sur l'utilisation de la pilule par les jeunes filles : près de la moitié (45 %) la refusent purement et simplement (hommes 28 %), deux sur dix seulement l'acceptent contre trois hommes sur dix ; les femmes au foyer sont encore plus réservées que les autres. Les femmes sont plus rares que les hommes à être d'accord pour que des couples vivent maritalement (33 % contre 43 %). Elles accepteraient encore moins facilement que les hommes l'éventualité du mariage de leur fille avec un Nord-Africain : 63 % s'y opposeraient ou tenteraient de dissuader leur fille, contre 52 % des hommes.

Il n'y a guère que sur le travail féminin et sur les problèmes locaux qu'elles semblent plus évolutives que les hommes. Elles sont, en effet, plus favorables au travail féminin que les hommes (40 % contre 27), et voient d'un moins mauvais œil que les hommes leur commune changer. Elles sont également plus nombreuses à souhaiter une augmentation rapide de la population de leur commune (23 %, hommes 15) et le sont moins à désirer qu'elle n'augmente pas (20 % contre 26). Peut-être souffrent-elles davantage du manque de services et des insuffisances de l'école que les hommes et pensent-elles que l'accroissement de la population pourrait régler ces problèmes ; elles sont d'ailleurs un peu moins contentes de la vie qu'elles mènent au village (peu satisfaites 11 % contre 7, très satisfaites 11 % contre 13). Elles consentiraient plus volontiers aux fusions de communes que le sexe masculin (39 % contre 33).

Tout cela nous donne donc l'image d'une femme rurale assez traditionaliste, notamment dans ses opinions politiques, religieuses, sociales. On n'oubliera pas cependant qu'elle est loin d'être contre le changement lorsqu'il s'agit de problèmes concrets, vécus chaque jour. Ceci nous était déjà apparu plus haut. Nous avons constaté que les femmes, pour certains problèmes pratiques, étaient plus novatrices que les hommes. De ce point de vue, les femmes, particulièrement celles qui travaillent et les jeunes, peuvent être des ferments d'innovation en milieu rural.

D'autres catégories sociales, c'est-à-dire d'autres groupes d'individus qui ont un certain nombre de choses en commun, il serait possible d'en distinguer des dizaines d'autres, plus ou moins cohérents et homogènes dans le milieu rural. L'enquête, telle que nous l'avons pratiquée (c'était un choix) n'avait pas pour but de les déceler et de les radiographier tous. Nous donnerons ici quelques renseignements tirés ou de l'enquête ou d'études diverses sur certains de ces groupes, en commençant par celui des pratiquants. L'église, en effet, par ses prêtres, par ses pratiquants et par ses valeurs qu'elle répand, reste, on le sait, une des organisations de base du monde rural.

III. DES CURÉS A LEURS OUAILLES

L'Eglise, c'est à la fois une organisation et des fidèles qui participent à ses activités. L'organisation est représentée à la campagne par les curés.

1. Les curés : distributeurs de sacrements ou animateurs ?

Les curés, dont l'énorme majorité sont évidemment des ruraux, nous sont connus par une enquête menée dans le département par B. Dieude¹.

1. DIEUDE (B.). (25).

Leur profil social est particulièrement précis. Ils sont à 93 % originaires de Franche-Comté et même à 80 % du Doubs ; les curés, comme les autres ruraux, n'aiment donc guère quitter leur département. Parmi les Doubistes, plus de la moitié (55 %) sont nés dans le Haut-Doubs et 19 % sont encore du Moyen-Pays. Ceci confirme l'extraordinaire permanence de cette pépinière de prêtres que représentent le Haut-Pays et la partie centrale du Moyen-Pays. Depuis deux siècles au moins, ce sont ces zones qui peuplent le grand séminaire de Besançon.

Les curés sont généralement très âgés : près de quatre sur cinq ont 54 ans ou plus et un sur vingt-cinq seulement a moins de 44 ans ! Une pyramide des âges nettement plus vieille que celle des agriculteurs eux-mêmes ! Le tarissement actuel du recrutement va à la fois réduire l'effectif et le vieillir. Vers 1930, il y avait chaque année dans le diocèse plus de 40 nouveaux prêtres ; en 1978 on les a comptés sur les doigts d'une seule main. Nul doute que bien des paroisses rurales ne soient appelées à être regroupées.

Les curés sont issus de familles nombreuses et le plus souvent très nombreuses. Près des deux tiers sont nés dans des familles de 5 enfants au moins et 13 % dans des familles de 10 enfants et plus ! Seuls 2 % sont des fils uniques. Le temps n'est pas tellement loin où, dans les familles nombreuses du Haut-Doubs, la plupart des mères rêvaient de donner un prêtre ou une religieuse à l'Eglise ; 11 % des curés n'ont-ils pas un frère prêtre et 24 % une sœur religieuse ? Avoir un prêtre était un honneur qui retombait sur l'ensemble de la famille et qui lui donnait un prestige particulier. Ce temps est manifestement révolu, même dans le Haut-Doubs. Enfin, la moitié des curés sont fils d'agriculteurs alors que 3 % seulement sont fils d'ouvriers.

Leur niveau de vie semble se situer entre celui du cadre et celui de l'employé. En effet, 95 % ont une automobile, 90 % la télévision, 80 % le téléphone et une salle de bain, 60 % le chauffage central, autant partent en vacances, dont un tiers à l'étranger et en moyenne pour plus de deux semaines. Cela peut étonner si l'on sait que leur salaire fixe est de 1 400 à 1 500 F par mois. Mais à ce salaire s'ajoutent les revenus du casuel², les honoraires de messe, le logement gratuit et les aides fréquentes de la famille ou parfois des paroissiens. En outre, ces revenus s'entendent pour une ou deux personnes³, ce qui n'est pas le cas pour ceux des autres ménages que nous avons analysés.

On sent ces curés partagés entre leurs origines comtoises, montagnonnes, familiales et agricoles plutôt modestes et ce que leurs études, ce que leur style de vie ont fait d'eux. Sont-ils des humbles parmi les humbles ou des cadres rejetés en milieu rural ? On les sent également partagés sur leur rôle réel dans la paroisse. Environ 60 % cantonnent le curé dans un rôle essentiellement religieux. Ceux-là veulent, disent-ils, témoigner du Christ, annoncer l'Evangile, donner les sacrements, éveiller la foi. Les autres élargissent leur rôle à une participation à la vie de la paroisse ; ils veulent également animer, servir à la fois Dieu et leurs ouailles, être un lien entre leurs paroissiens, entraider, former une communauté vivante, être disponible et écouter. En somme, la question est de savoir si les prêtres doivent être, comme autrefois, des témoins du Christ qui se placent un peu au-dessus de leurs paroissiens et qui ont un rôle social grâce à leur magistère moral, ou s'ils doivent être des animateurs, des serviteurs engagés dans la communauté pour mieux servir le Christ. Notable ou animateur, tel est le dilemme.

Une majorité penche encore pour la première solution mais certains craignent ainsi une marginalisation de leur rôle et estiment que le curé doit s'immerger dans

2. Offrandes faites à l'occasion des baptêmes, mariages et enterrements.

3. 58 % ont une aide au prêtre, c'est-à-dire ce que l'on appelait autrefois une bonne de cure.

la société. Aussi bien, quand on demande aux curés de préciser ce qu'ils pensent avoir changé dans leur paroisse, quatre sur dix estiment avoir apporté quelque chose dans le domaine purement religieux (attitudes, liturgie) et six sur dix plutôt dans le domaine socio-religieux ou social (accueil, entraide, relations prêtres-laïcs, participation des laïcs).

La plupart d'entre eux tentent d'avoir un maximum de contacts personnels avec leurs paroissiens ; près de la moitié déclarent discuter souvent dans la rue ou au sortir de la messe et avoir des conversations fréquentes chez les paroissiens eux-mêmes ; 15 % vont manger souvent chez leurs paroissiens et les deux tiers occasionnellement. Quatre curés sur dix font souvent des réunions dans leur paroisse, un peu moins en font occasionnellement. Ils animent ainsi de nombreux groupes d'essence religieuse (chorales 87 %, groupes de réflexion 47 %, action catholique 45 %) mais aussi toutes sortes de groupes plus laïques : associations sportives (39 %), camps de jeunes et colonies de vacances (29 %), cinéma, théâtre (13 %). Quatre sur dix font des kermesses mais certains se mettent à y renoncer, faute de participants, car c'est une distraction qui passe de mode. Le curé n'est pas seulement un animateur, il joue un rôle de conseil auprès de ses paroissiens mais on ne le consulte qu'une fois sur trois pour des problèmes religieux. On vient le voir plutôt pour tenter de régler des affaires familiales (23 %) et conjugales (17 %), des conflits avec les gens du village (15 %) ou même pour avoir un avis sur les études des enfants.

Les curés sont conscients de ce que leurs efforts grandissants d'animation et de participation n'ont pas encore changé foncièrement leur image de marque. D'après eux, le curé reste fondamentalement un distributeur de sacrements (69 %), un conseiller (54 %), un gardien de la morale (50 %), un guide (43 %), une aide efficace (29 %) et un notable (19 %) ⁴ ; d'animateur, point. Mais il faudrait interroger les paroissiens eux-mêmes pour savoir ce qu'ils en pensent. Cela, l'enquête ne permet pas de le dire, mais elle permet, par contre, de souligner les corrélations évidentes entre les opinions politiques, sociales et religieuses des ruraux et leur assiduité à la messe.

2. Les fidèles : tradition et conservatisme.

L'assiduité à la messe implique, le plus souvent, un conservatisme renforcé, notamment au plan religieux.

N° 106. — *L'Eglise catholique est-elle allée :*

vont à la messe	pas assez loin	assez loin	trop loin	NSP	total
Tous les dimanches	8	57	30	5	100
Irrégulièrement	16	51	24	9	100
Occasionnellement	21	33	18	28	100
Jamais	26	18	9	47	100
<i>Moyenne</i>	17 %	43 %	22 %	18 %	100 %

La corrélation est ici particulièrement nette. Plus on va à la messe régulièrement, plus on estime que l'Eglise est allée trop loin dans son évolution et moins on pense qu'elle n'est pas allée assez loin. Même concordance sur le problème de l'école libre.

4. Plusieurs réponses étaient possibles.

N° 115. — *Ecole libre*

vont à la messe	partisan	opposant	ni l'un ni l'autre	NSP	total
Tous les dimanches	53	36	7	4	100
Irrégulièrement	26	58	13	3	100
Occasionnellement	19	59	21	1	100
Jamais	10	53	32	5	100
<i>Moyenne</i>	30 %	50 %	17 %	3 %	100 %

On est d'autant plus partisan de l'école libre que l'on va plus régulièrement à la messe. C'est à partir du moment où les gens ne vont plus régulièrement à la messe qu'ils se trouvent en majorité contre cette institution. Remarquons tout de même qu'un tiers des messalisants⁵ réguliers sont des opposants. Le conservatisme des gens qui vont à la messe est évident encore sur certains problèmes sociaux, notamment ceux qui touchent à la morale. Les messalisants réguliers ne sont que 16 % à accepter qu'un couple puisse vivre maritalement, alors que les autres sont au moins 43 % à l'admettre ; si les gens prennent un peu de distance par rapport à l'Eglise, le magistère moral de celle-ci reste très sensible. C'est ce que confirment les réponses relatives à la contraception.

N° 114. — *Pilule pour les filles de 15 à 18 ans*

vont à la messe	acceptation	conditions	refus	NSP	total
Tous les dimanches	11	22	58	9	100
Irrégulièrement	17	35	40	8	100
Occasionnellement	39	30	22	9	100
Jamais	35	46	14	5	100
<i>Moyenne</i>	24 %	31 %	37 %	8 %	100 %

Assiduité à la messe et refus de la pilule vont de pair mais la coupure se fait entre les pratiquants réguliers et irréguliers, qui sont rares à accepter et nombreux à refuser, et les autres qui acceptent deux à trois fois plus souvent et refusent sans conditions deux à trois fois moins souvent.

Enfin, l'enquête nous fait la démonstration que, ici au moins, plus on va à la messe, plus on est à droite et moins on y va, plus on est à gauche !

N° 117. — *Politiquement*

vont à la messe	droite	gauche	NSP ou refus	total
Tous les dimanches	65	20	15	100
Irrégulièrement	46	31	23	100
Occasionnellement	26	47	27	100
Jamais	8	63	29	100
<i>Moyenne</i>	40 %	37 %	23 %	100 %

5. Qui vont à la messe.

Les messalisants réguliers sont trois fois plus souvent de droite que de gauche. Le christianisme de gauche n'est pas encore une force à la campagne, on peut le constater. L'imprégnation du milieu rural par le fait catholique reste donc évidente. Par la présence de ses prêtres dans les villages et par son pouvoir moral, l'Eglise reste une puissance avec laquelle il faut encore compter dans les campagnes.

IV. DES NOTABLES LOCAUX A LEURS ADMINISTRÉS

Lorsque l'on demande aux ruraux quelles sont les personnalités qui leur semblent avoir le plus de prestige dans leur commune, ils nomment dans l'ordre le maire (56 %), le curé (27 %) et l'instituteur (18 %). Le maire domine donc incontestablement la commune par son prestige. Mais si, par beaucoup de côtés, il est encore un notable, il tend, comme le curé, à élargir sa fonction et à devenir un entrepreneur et un animateur.

Par son profil social, le maire reste un notable rural traditionnel ⁶. C'est d'abord un homme, dans 99 % des cas ; les rares femmes élues le sont presque toujours dans les communes de moins de 100 habitants, c'est-à-dire dans celles où l'on ne trouve pas toujours un homme capable ou volontaire pour la fonction... Les maires ruraux sont également profondément enracinés : 60 % sont nés dans la commune où ils exercent, 12 % dans une commune voisine, 13 % dans le département du Doubs ; neuf sur dix sont Comtois. Ils sont donc plus profondément enracinés que leurs administrés et près de la moitié estiment que c'est là une des raisons qui les ont fait élire.

Ce sont des gens relativement âgés, sans que l'on puisse parler de gérontocratie : 12 % ont moins de 40 ans, 55 % entre 40 et 60 ans, 26 % entre 60 et 69 ans et 7 % ont 70 ans et plus. Les catégories socio-professionnelles auxquelles ils appartiennent ne sont pas à l'image du milieu rural qu'ils représentent. Les agriculteurs sont très largement sur-représentés puisqu'ils occupent à eux seuls 49 % des mairies, alors qu'ils ne représentent que 19 % de l'ensemble constitué par les actifs et les retraités, catégories où se recrutent les maires ; ils sont nombreux dans les campagnes profondes mais ne sont pas rares dans les zones rurbaines. Il y a donc là un cas de rémanence agraire particulièrement net. Pourquoi cette pesanteur sociologique ?

Dans les petites communes rurales profondes, le poids des agriculteurs et de leur parentèle est encore décisif ; or ces communes sont fort nombreuses dans le département. Les agriculteurs sont, plus que d'autres, des « natifs » et l'on sait que c'est un argument électoral appréciable. Un autre facteur électoral joue en leur faveur. On préfère généralement plutôt réélire un ancien maire que d'en choisir un nouveau ; or 28 % des maires agriculteurs ont exercé deux mandats et 39 % trois, quatre, cinq ou plus. Un bon nombre de maires agriculteurs disposent ainsi d'une rente de situation, acquise à une époque où les villages étaient plus agricoles qu'aujourd'hui, et qui leur permet de se maintenir au pouvoir. Seule leur démission ou leur mort ou un changement profond de la structure professionnelle de la commune permet leur remplacement par des têtes nouvelles. Enfin, beaucoup d'agriculteurs s'accrochent à leur mandat pour défendre les intérêts de la profession menacée par les nouveaux ruraux.

6. La plupart des données utilisées ici sont extraites de J. GUILLAUMAT (40) — Elles datent d'avant les élections municipales de 1977.

Les artisans et commerçants sont eux aussi sur-représentés ; ils détiennent 17 % des mandats alors qu'ils ne comptent que pour 7 % dans la population totale des actifs et des retraités. Leur statut social et le réseau de liens qu'ils tissent avec les gens du village leur permettent de se faire élire et de se maintenir plus souvent que d'autres. Les retraités sont également un peu plus nombreux qu'ils ne le devraient (15 % contre 12). Ce sont généralement de jeunes retraités (enseignants, gendarmes, militaires) auxquels leurs administrés font confiance parce qu'ils ont l'habitude de la « paperasserie administrative » et qu'ils disposent de temps libre ; les plus âgés sont souvent d'anciens agriculteurs qui jouissent de leur rente de situation.

Par contre, les employés (3 % contre 8 dans la population totale), les ouvriers (4 % contre 38 %) sont considérablement sous-représentés. Qu'un ouvrier soit élu au conseil municipal, les ruraux l'admettent parce qu'il faut bien que toutes les catégories soient représentées mais, comme le dit un des rares ouvriers qui soit maire, dans l'esprit de la population « il ne peut pas se faire qu'un ouvrier soit maire ». Celui-ci doit être un peu notable, soit parce qu'il a du bien, soit parce qu'il possède un savoir, soit parce qu'il a d'autres responsabilités. Serait-il normal qu'un « rien du tout » soit maire de sa commune ? Ne donnerait-il pas une image péjorative de ceux qu'il représente ?...

Les maires ont, en effet, un niveau de confort, et donc certainement un niveau de vie, supérieur à la moyenne : 66 % disposent du chauffage central (Doubs rural 40 %), 85 % d'une salle de bain (65 %) ; 95 % ont une automobile (70 %) et 69 % le téléphone (19 %). Le fait que plus des deux tiers des maires aient le téléphone nous paraît bien symptomatique ; est-ce que, jusqu'à présent, en dehors des gens dont c'était l'instrument de travail, le téléphone n'était pas un équipement de notable ? Enfin, malgré un fort pourcentage d'agriculteurs, les maires sont un peu plus nombreux à partir en vacances que les autres.

Ils ont également un niveau d'études supérieur à la moyenne : 56 % ont le Certificat d'Etudes Primaires (moyenne : 46 %), 21 % ont fait des études secondaires (10 %), 9 % des études supérieures (2 %). L'agriculteur qui a fait quelques études secondaires ou même techniques (31 %) prend sur ses concurrents un avantage décisif car on l'imagine plus à l'aise qu'un autre dans l'administration d'une commune. La relative faiblesse du niveau scolaire des ouvriers est un des facteurs de leur sous-représentation, comme elle est une raison de la sur-représentation des retraités, des commerçants et des artisans.

Enfin les maires sont, pour une moitié, des gens qui ont d'autres responsabilités. C'est dans ce cadre qu'ils se sont formés, qu'ils ont pris l'habitude de l'action collective et qu'ils ont éventuellement tissé des liens subtiles de clientèle ou de vassalité. L'engagement dans telle association, dans tel organisme est un tremplin qui sort l'individu de l'anonymat. Chez les agriculteurs, neuf maires sur dix ont des responsabilités professionnelles ou syndicales ; ils sont administrateurs, présidents ou gérants de fromagerie, délégués de la Mutualité, administrateurs ou présidents de comice agricole, délégués de la F.D.S.E.A. ; certains sont des anciens de la J.A.C. qui, ici comme ailleurs, a été une sorte d'école de cadres.

Un vent nouveau souffle sur la fonction. J. Guillaumat notait déjà qu'en une dizaine d'années le nombre des maires retraités (surtout ceux de l'agriculture) avait diminué de plus de 40 %, celui des maires agriculteurs avait baissé de 13 %, celui des commerçants s'était un peu réduit, celui des employés était maintenu, celui des cadres avait doublé et celui des ouvriers avait triplé, tout en restant remarquablement bas. Les élections de 1977, ont vu le corps des maires se rajeunir sensiblement et poursuivre les tendances précédentes. Ces élections ont été chaudement disputées

et nous avons vu, au cours de notre enquête, de nombreux villages en fièvre plusieurs mois avant la date du scrutin.

Chacun ressent, en effet, que le temps n'est plus où le Maire devait gérer sa commune en bon père de famille et où il ne devait ni trop faire dans le présent, ni trop engager l'avenir. Le maire est certes toujours un gestionnaire qui, avec des moyens réduits, doit faire face à des charges sans cesse accrues, car les besoins des habitants en équipement augmentent plus vite que les moyens. Il est toujours des arbitre, un conseiller. Mais il est devenu ou tend à devenir un entrepreneur, un investisseur. Neuf maires sur dix disent préférer investir et équiper plutôt que de dépenser le moins possible ou simplement gérer. Les deux tiers pensent augmenter le nombre de centimes additionnels. Le maire est ou devient, grâce au permis de construire et au Plan d'Occupation des Sols, dans lequel son rôle est éminent, le gestionnaire de l'espace communal. Il est aussi un animateur ; 60 % organisent un arbre de Noël, 45 % des fêtes et 22 % des voyages. Un quart d'entre eux animent un club sportif, un foyer rural, une chorale ou une équipe théâtrale. Le maire doit donc être un homme disponible : les deux tiers d'entre eux passent plus de dix heures par semaine à exercer leur fonction et un sur cinq y consacre plus de vingt heures.

Alors que le prestige du maire augmente, celui des deux autres personnalités désignées par les ruraux, curé et instituteur, est en baisse. Nous avons vu comment les curés, pour conserver ou retrouver un rôle que la déchristianisation affaiblit, cherchent à être des animateurs et pas seulement des distributeurs de sacrements et des gardiens de l'ordre moral. Une enquête de M. Perchet, menée en 1972 mais non publiée, donne quelques indications sur le rôle de l'instituteur en milieu rural. Tout montre que les instituteurs ne sont plus, comme autrefois, des personnalités vraiment influentes dans le village. Ils gardent un certain prestige, de par leur fonction, mais ils n'ont plus le rayonnement extérieur qu'ils avaient. En effet, 20 % seulement étaient, peu ou prou au moment de l'enquête, des animateurs : 7 % s'occupaient d'un club sportif, les autres répartissaient leurs activités entre théâtre, chorale, cinéma, maison de jeunes ou foyer rural, pompier, etc. Seuls 6 % étaient conseillers municipaux ou secrétaires de mairie et 2 % avaient quelques liens avec des organisations agricoles (mutuelle, fromagerie, syndicat). Parmi les 190 instituteurs enquêtés, un seul était maire. Moins de 10 % voyaient des gens du village venir leur demander conseil sur des problèmes autres que scolaires.

Pourquoi ce relatif désintérêt des instituteurs pour le milieu où ils vivent ? C'est d'abord qu'ils restent beaucoup moins longtemps dans leur poste qu'autrefois : en 1972, 42 % d'entre eux pensaient demander leur mutation. Comment s'intéresser à l'animation d'un village que l'on désire quitter ? La féminisation du corps enseignant est la seconde raison. Absorbées par les responsabilités familiales, les institutrices sont, en moyenne, trois fois moins souvent des animatrices que leurs collègues masculins. Or il y avait, à l'époque, dans le corps enseignant, plus de femmes (54 %) que d'hommes. Enfin, dans les zones urbaines, un certain nombre d'instituteurs continuent d'habiter en ville et ne viennent dans le village qu'aux heures de classe. Dans ces conditions, tout contact, autre que strictement professionnel, est à peu près impossible.

L'instituteur n'a plus, bien souvent, un rôle d'initiateur que par son style de vie ; un tiers d'entre eux déclarent avoir été les premiers au village à posséder caravane et télévision, à partir en vacances, à aller au ski ou à aller faire leurs courses en ville. Il lui arrive aussi d'être le reflet de sa commune en tant que correspondant local de *l'Est Républicain* (9 %). Ce ne sont tout de même plus là que des rôles de comparse. Désormais l'instituteur donne l'impression, plus que le curé, d'être un cadre exilé à la campagne. On peut espérer que le grand mythe de la nature ramènera

vers l'espace rural de jeunes instituteurs désireux d'y faire souche. Mais le mythe risque de s'évanouir devant les dures réalités des campagnes profondes.

Les personnalités autres que le maire, le curé et l'instituteur ne recueillent, à elles toutes, que 25 % des réponses. Viennent, dans l'ordre, les adjoints au maire et les conseillers municipaux (6 %), le médecin (4 %), les présidents des associations locales (3 %), les industriels (3 %), les commerçants et artisans (3 %), le fromager (2 %), le châtelain (2 %) et des personnalités diverses : assistante sociale, fonctionnaires et même un « barreur » (un guérisseur). On remarquera que jouent à nouveau le prestige de l'administration municipale, ainsi que celui de la fonction et du revenu (médecin, industriel, commerçant et artisan). Par contre le prestige du fromager s'est amenuisé à mesure que diminuait le nombre des agriculteurs ; il n'est plus perceptible que dans quelques rares petits villages des campagnes profondes, de même que s'éteint, là où elle existait, c'est-à-dire dans le Bas-Pays, l'autorité du châtelain.

On constate donc qu'en dehors du curé, le maire ne rencontre guère de contre-poids à son pouvoir. On pourrait penser que les responsables d'associations, par exemple, ont un certain poids dans la vie locale. Les associations paraissent en effet nombreuses, en milieu rural.

N° 48. — *Organisations ou associations*

	Sont membres (en %)	Sont responsables (en %)	Total (en %)
Association sportive	13	4	17
Association de loisirs	11	4	15
Pompiers	7	2	9
Association religieuse	11	2	13
Association scolaire	5	3	8
Syndicat et assoc. professionnelles .	15	4	19
Conseil municipal	6	2	8
Autres associations	13	7	20
<i>Total</i> ¹	81	28	109

(1) Plusieurs réponses possibles.

Ces chiffres sont, au premier abord, impressionnants. Tous les ruraux paraissent faire partie d'une association. Mais un certain nombre de gens sont inscrits à plusieurs associations et sont fiers d'annoncer qu'ils « font partie de tout ». Ces doubles comptes retirés, il reste que 70 % des ruraux participent à une association au moins. Toutefois, beaucoup de ces associations n'ont qu'une activité restreinte. Elles réunissent leurs membres une ou quelques rares fois dans l'année. Ce sont des associations de gestion plus que de participation. Elles n'impliquent pas, pour leurs dirigeants un bien grand prestige. Les sociétés de chasse, de pêche et les associations scolaires sont de ce type. Etre pompier également ne signifie souvent pas beaucoup autre chose que participer au banquet annuel de la Sainte-Barbe. Les associations professionnelles ou syndicales n'impliquent pas non plus, en milieu rural, une bien grande participation, sauf pour quelques responsables ou pour certains types d'associations agricoles (Jeunes agriculteurs, Groupements de Vulgarisation Agricole, par exemple). Les activités de la Société de Fromagerie (fruitière) sont évidemment

plus suivies, encore que les responsables se plaignent de ce que l'on ne se préoccupe de la société que quand les affaires vont mal. Les associations sportives sont certainement parmi les plus actives, celles qui contribuent le plus à l'animation de l'espace rural, mais elles ne comportent guère, pour leurs dirigeants, de véritable pouvoir en dehors du domaine sportif. Parmi les associations de loisirs, les clubs du troisième âge sont une des réussites du monde rural. On les voit se multiplier. Mais, leurs dirigeants constituent rarement un danger pour le maire, d'autant que celui-ci a souvent soin de faire distribuer aux anciens un colis à chaque Noël.

Les clubs du troisième âge sont cependant un exemple de la renaissance de la vie associative que connaît actuellement le monde rural. On trouverait d'autres exemples dans les zones rurbaines où des associations plus ou moins formelles se créent pour animer les communes somnolentes. On met sur pied des rencontres entre habitants qui se connaissent mal, on organise des loisirs (cinéma, ski, peinture, musique, gymnastique) des recyclages (langues, etc.). A l'occasion, on fait pression sur la municipalité pour obtenir des équipements et on voit parfois, en face de la municipalité traditionnelle, s'organiser des contre-pouvoirs destinés parfois à prendre le pouvoir municipal. Mais la chose reste rare en dehors des zones rurbaines.

CONCLUSION

Cette société rurale ne se caractérise donc pas du tout, ici au moins, par la disparition croissante des catégories socio-professionnelles non agricoles, comme on le dit parfois. Bien au contraire, elle nous est apparue comme en voie de se diversifier, de se complexifier. Ouvriers, agriculteurs, employés, cadres et professions indépendantes, retraités forment un monde bigarré, en constant changement. Au traditionnel remplacement des agriculteurs par les ouvriers, fait suite une montée des cols blancs. Chaque catégorie est elle-même un monde en mutation. Nous l'avons vu surtout chez les agriculteurs, les artisans, les commerçants, c'est-à-dire dans les catégories où la concurrence joue le plus nettement. C'est vrai aussi chez les ouvriers avec la multiplication des O.S. et la diminution des ouvriers qualifiés.

La diversification de la société rurale va de pair avec sa hiérarchisation. La pyramide sociale, qui nous avait paru se tasser avant 1950 par le laminage des élites locales et la disparition des domestiques et journaliers, s'est à nouveau ouverte. A l'intérieur même des catégories « moyennes » l'écart s'est creusé entre agriculteurs et ouvriers. On envie encore l'agriculteur à la campagne mais, objectivement, il est généralement moins à l'aise que l'ouvrier ; son revenu est d'un quart inférieur pour un temps de travail largement supérieur (63 heures par semaine selon certains) et pour un risque souvent considérable, vu le lourd endettement de la profession. Les employés sont venus élargir vers le haut les catégories moyennes. La multiplication des cadres, l'enrichissement de certains artisans et commerçants ont encore tiré vers le sommet la pyramide sociale, alors que l'amenuisement relatif du revenu des agriculteurs marginaux et des retraités tirait cette pyramide vers la base. La vie sociale à la campagne n'est plus faite seulement de face à face paysans-paysans ou paysans-ouvriers. Des catégories sans cesse plus diversifiées se côtoient, en s'admettant ou en s'ignorant ou en se contestant.

En dehors même des catégories socio-professionnelles, l'espace rural se diversifie. L'écart s'exagère entre les plus jeunes, notamment les scolaires, et les plus âgés. Deux mondes se côtoient qui nous donnent la mesure des transformations que l'espace rural vient de connaître en trente ans. Les élites traditionnelles subissent, avec

quelque retard, le contre-coup de cette métamorphose. Le prestige de certaines personnalités fait désormais partie du passé (fromager, châtelain) ; celui de l'instituteur et celui du curé sont menacés mais l'un se bat quand l'autre se retire sous sa tente ; celui du maire grandit mais au prix d'un constant effort d'adaptation ; celui des nouvelles élites, des cadres notamment, se profile à l'horizon.

Cependant ce moirage social est plus apparent dans certains types de communes et dans certains espaces que dans d'autres. C'est un des problèmes qui vont être abordés dans la partie suivante.

CINQUIÈME PARTIE

LES RURAUX DANS LEUR ESPACE :

communes, secteurs, petites régions, pays,
espaces ruraux profonds ou rurbanisés

A de multiples reprises, nous avons eu l'occasion de noter que tel ou tel phénomène variait d'une commune à l'autre, d'un secteur à l'autre, d'un espace à l'autre. Le problème est maintenant de savoir si ces variations sont particulières à chaque phénomène ou bien si certaines au moins ne vont pas dans le même sens. Dans ce cas, il devrait être possible de distinguer, dans les campagnes du Doubs, différents espaces ayant chacun des caractères socio-économiques semblables.

La délimitation de ces espaces pose des problèmes difficiles. Elle peut se faire avec des moyens classiques. On tente alors de reconnaître si tel espace n'est pas différent de son voisin par sa population, ses activités, son organisation sociale, son profil culturel, sa polarisation autour d'un centre, etc., et on tente de lui donner des limites ; puis on observe si ce voisin n'a pas lui-même quelque originalité par rapport à un autre espace contigu. On découpe ainsi l'espace en quelques aires, que l'on divise ensuite éventuellement en sous-espaces. C'est ce que nous ferons dans le dernier chapitre de cette partie.

On peut aussi partir des unités les plus petites, ici les communes, tenter d'y reconnaître des types et observer comment ces types s'organisent dans l'espace. Dans ce cas, il est rare que ces types s'agencent en espaces totalement contigus mais cela peut donner des indications pour mieux comprendre les espaces classiquement délimités. C'est par cette façon de procéder que nous allons commencer.

CHAPITRE I

L'ESPACE RURAL MIS EN FICHES : D'UN TYPE DE COMMUNE A L'AUTRE

Classer les communes rurales du Doubs en fonction de données démographiques, économiques, sociales, culturelles et spatiales, tenter donc de reconnaître des types de communes, tel était le problème. Des techniques classiques existent pour cela en géographie. Elles consistent le plus souvent en des additions d'indices et de pourcentages. Elles ont l'inconvénient d'être parfois assez subjectives, notamment dans les pondérations que l'on est amené à pratiquer. L'utilisation de l'analyse factorielle et de l'ordinateur élimine en partie, mais pas complètement, cette subjectivité, et permet de prendre en compte une plus grande masse de données. C'est ce qui nous a poussé à utiliser ces moyens. Voyons d'abord ce qu'est l'analyse factorielle et comment elle nous a permis de sélectionner les critères (ou variables) sur lesquels s'appuie la typologie des communes, c'est-à-dire la mise en évidence de différents types de communes dans l'espace rural.

I. L'ANALYSE FACTORIELLE ET LA SÉLECTION DES VARIABLES

La place manque ici pour entrer dans des détails méthodologiques ou techniques. On se contentera d'en dire suffisamment pour que soient compris le principe général et l'analyse des résultats ¹.

1. Analyse factorielle des correspondances et grille de classification.

Essayons de comprendre le principe de l'analyse factorielle des correspondances utilisée ici en partant d'exemples concrets. Supposons que l'on ait pour une série de communes (n communes) un certain nombre de renseignements (p variables), par exemple le pourcentage de population agricole, le niveau dans la hiérarchie des services, le pourcentage de logements avec baignoires ou douches, etc. Avec cela on peut construire un tableau de données (ou matrice d'informations). On mettra

1. Pour une approche de ces problèmes.

* CHADULE (Groupe) (9).

* MASSONIE (J.Ph.), MATHIEU (D.), WIEBER (J.C.) (58).

Le lecteur peu intéressé à ces problèmes techniques peut, à la rigueur, se reporter directement aux résultats (p. 330).

en colonne une liste de communes numérotées et, en ligne, pour chaque commune, les renseignements chiffrés que l'on possède (population, etc.).

Supposons encore que l'on veuille, par des méthodes classiques, voir le rapport qu'il y a entre ces variables, on portera par exemple sur un graphique, en abscisse le pourcentage de logements ayant baignoire ou douche et en ordonnée le pourcentage de population agricole d'une commune. Celle-ci va donc être décrite par deux caractères et nous pouvons alors l'assimiler à un vecteur — ou au point extrémité de ce vecteur — dans un espace à deux dimensions. Si nous prenons une troisième variable, par exemple le niveau dans la hiérarchie des services, nous pourrions encore représenter graphiquement la commune par un point en ajoutant en perspective un troisième axe théoriquement perpendiculaire aux deux premiers. Si nous faisons la même chose pour les autres communes, nous aurions un nuage de points-communes dans un espace à trois dimensions. Mais une quatrième dimension ne pourrait être représentée graphiquement.

L'analyse factorielle, elle, permet de prendre en compte une cinquième, puis une sixième puis d'autres variables. Nous aurons ainsi, dans un espace à p dimensions, un nuage de n points-communes dont on peut assimiler les coordonnées aux valeurs des différents caractères. Chaque unité a donc une certaine place dans cet espace et l'ensemble forme un nuage de points. Mais ce nuage de points, situé dans un espace multidimensionnel, n'est intéressant que dans la mesure où, d'une part on peut le représenter dans un espace à un petit nombre de dimensions (2, 3 ou 4) tout en lui faisant perdre le moins possible de ses propriétés et où, d'autre part, on peut expliquer l'organisation du nuage.

Pour résoudre le premier problème, faire perdre au nuage le moins possible de ses propriétés, c'est-à-dire le déformer le moins possible, on va construire un espace à un petit nombre de dimensions, en rendant minimum la somme des carrés des distances des points à cet espace, ou en rendant minimum la somme des carrés des distances des points du nuage deux à deux, autrement dit en conservant à peu près globalement les distances entre les points. Il existe plusieurs types de distances possibles. On utilisera celle du « khi deux », car elle permet, dans notre cas par exemple de projeter dans un même espace multidimensionnel à la fois les communes, comme on l'a vu plus haut mais aussi les variables elles-mêmes (on dira les « caractères ») que l'on peut considérer eux aussi comme une suite de n nombres d'un vecteur dans un espace à n dimensions. Reste à savoir comment interpréter le nuage de points-communes et de points-variables ainsi obtenu.

Pour mieux saisir la démarche, revenons à l'exemple ci-dessus des n communes rurales caractérisées par p variables. Supposons que les n communes soient d'abord décrites par deux caractères : logements ayant baignoire ou douche et pourcentage de population agricole. Nous aurons un nuage de n communes qui a toute chance d'avoir une direction privilégiée avec, d'un côté les communes à fort pourcentage de baignoires et faible pourcentage d'agriculteurs, de l'autre les communes à caractéristiques opposées. Si l'on essayait d'interpréter plus à fond ce graphique, on constaterait également que plus une commune est petite, plus elle a de chances d'être très agricole et peu modernisée. Ainsi se profilerait un facteur explicatif qui lie les deux variables : la population totale de la commune. En y ajoutant le troisième caractère (le niveau dans la hiérarchie des services) le facteur resterait le même. L'allongement du nuage correspond donc à un facteur organisateur qui est la taille des communes.

Ainsi, dans l'analyse factorielle des correspondances, va-t-on étudier l'allure du nuage de points-communes et de points-caractères (mêlés, rappelons-le). Aux principales directions d'allongement du nuage vont correspondre les principaux facteurs. L'ordinateur va donc d'abord calculer le premier axe d'allongement maxi-

mum du nuage, puis le second axe, le troisième et éventuellement d'autres. Ces axes sont hiérarchisés, c'est-à-dire que, le long de l'axe 1, les points s'alignent en fonction de la structure de corrélation la plus forte, le long de l'axe 2 en fonction de la structure suivante, etc. Les facteurs expriment une part plus ou moins forte de la variance totale, autrement dit de la dispersion des points dans le nuage initial.

Dans la pratique, le traitement informatique fournit, pour chaque caractère et chaque commune, les coordonnées par rapport aux axes essentiels du nuage (généralement 1, 2, 3) tels que les a définis l'analyse. Il donne également le pourcentage de variance (ou inertie) pris en charge par chacun des facteurs. On dresse donc à la main, ou l'ordinateur dresse lui-même lorsqu'il y a une sortie automatique, des graphiques pour les axes 1-2, puis 1-3, éventuellement 2-3, etc., à partir des coordonnées des caractères et des communes. Ainsi le graphique des axes 1-2, par exemple, donne une image du nuage telle que celui-ci apparaîtrait si tous les points (caractères ou communes) étaient projetés sur ce plan, le graphique des axes 1-3 une image par rapport à un plan perpendiculaire au premier, dans le sens de la « hauteur » si l'on veut...

L'analyse des graphiques se fait dans l'ordre d'inertie décroissante, 1-2 puis 1-3, etc. Sur le graphique des axes 1-2, on s'intéresse d'abord aux points-caractères. On observe leur position par rapport à l'axe 1 et leur position les uns par rapport aux autres car, si deux caractères sont proches, cela signifie qu'ils sont bien corrélés, autrement dit qu'ils se réalisent en même temps chez les mêmes individus. Nous verrons, par exemple, que les points-caractères « migrants quotidiens » et « attraction urbaine » sont proches : cela signifie, bien évidemment, que les communes qui sont fortement attirées par les villes comptent aussi de nombreux migrants quotidiens. On observe aussi la position de communes bien caractéristiques, que l'on peut connaître par ailleurs, et qui peuvent donner des idées sur l'organisation du nuage de points en général et la signification de l'axe, c'est-à-dire du facteur expliquant l'allongement du nuage dans le sens de l'axe. Quand ce facteur a été reconnu, pour le premier axe, on passe au deuxième puis au troisième.

Mais notre but n'était pas seulement de savoir pourquoi, dans le nuage de points, telle variable se situait ici et telle commune là. Il nous fallait tailler à l'intérieur de ce nuage des groupes, des types de communes ayant un maximum de caractères communs. Il existe, pour cela, des procédures automatiques (algorithmes de classification polythétiques...) que nous n'avons pas pu utiliser, à l'époque, faute d'un ordinateur de capacité suffisante.

Nous avons donc utilisé un deuxième type de procédure, plus artisanale et moins formalisée, celle des grilles de classification. Il s'agit de poser, sur le graphique, une sorte de grille de carrés qui divise l'ensemble en autant de parties, les communes inscrites dans tel carré étant considérées comme de même type. Pour éviter un découpage trop arbitraire, nous avons d'abord essayé de voir si dans le nuage, des groupes de points, relativement isolés des autres, n'apparaissaient pas. En fonction de ces groupes existants, nous avons placé sur le graphique des axes 1-2, une grille de vingt carrés, délimitant en principe vingt types de communes, mais en réalité dix-huit puisque deux carrés se sont trouvés vides (voir fig. hors-texte).

Cependant, pour limiter les inconvénients de cette procédure trop géométrique et pour régler le cas de certaines communes situées tout à fait en marge des carrés, nous avons utilisé un système, mis au point par J. C. Wieber, et légèrement aménagé pour les besoins de la cause. L'ordinateur sort en effet, pour chaque commune, le « score » qu'elle a obtenu pour chacune des variables. On sait, par exemple, que telle commune est située dans la catégorie supérieure à la moyenne pour les emplois tertiaires (A), dans la catégorie moyenne pour les logements avec baignoires (B), etc.

Pour chaque commune, les scores obtenus ont été symbolisés par une formule où la lettre qui représente chaque variable est majuscule si la commune est dans la classe supérieure, minuscule si elle est dans la classe inférieure, supprimée si la valeur est moyenne. Prenons un exemple. Une commune qui est dotée de la formule AbDeFgIJk est située dans la classe forte pour les emplois tertiaires (grand A), dans la classe faible pour les logements avec baignoire (petit b), dans la classe moyenne pour les immeubles récents (le C est supprimé), dans la forte pour les migrants quotidiens (grand D) etc. D'un seul coup d'œil il est possible de situer le profil d'une commune. Les formules ont donc été reportées, sur le graphique, à l'emplacement précis de chacune des 619 communes. Ainsi est apparu pour chaque groupe un style de formule dominant. On a été ainsi amené à modifier légèrement la limite de certains groupes en annexant certaines communes à des groupes voisins de ceux dont elles dépendaient normalement par leur position, car leurs formules les rapprochaient plus des premiers que des autres. Ce système a donc introduit une certaine souplesse dans un découpage typologique très strict au départ.

Mais l'analyse factorielle n'a pas seulement permis de mettre au point la typologie définitive, elle a rendu possible la sélection préalable des variables utilisées dans la typologie définitive.

2. La sélection des variables.

Le problème de départ était le suivant. Comment, à partir de la masse impressionnante de données disponibles sur chaque commune, sélectionner les treize variables ² les plus essentielles puisque, à l'époque, c'était la capacité-limite de l'ordinateur qui était à notre disposition ?

Une première sélection, disons technique, a permis d'éliminer les variables peu accessibles ou peu homogènes. Une deuxième sélection, qualitative cette fois, a eu pour but de ne conserver que les variables susceptibles de classer les communes en fonction de leur intégration à la société globale. Nous avons admis en effet, au départ, à la suite de E. Juillard que les campagnes sont, depuis 1950 surtout, touchées par un « processus de développement socio-économique général » qui inclut non seulement le progrès technique et le développement de la commercialisation agricole et des migrations alternantes (mais) bien plutôt (...) le développement et surtout la diversification des activités et de la consommation des biens et services : confort du logement, alimentation plus raffinée, hygiène et santé, moyens de transports, d'information et de culture » améliorés ³. Ce processus socio-économique induit, ou au moins accompagne, un processus social et psycho-social qui inclut la transformation des statuts et de la hiérarchie des individus et des groupes, une mutation des attitudes, des comportements, des normes, des valeurs dans les campagnes. Ces processus aboutissent en principe à renforcer l'intégration économique, sociale et culturelle des campagnes à la société nationale (ou globale). C'est pourquoi on l'a appelé intégration ⁴. Les variables choisies ont donc été celles qui étaient susceptibles de mieux mesurer le niveau d'intégration des communes à la société globale. Soixante-cinq ont été ainsi retenues : 14 variables démographiques, 13 relatives

2. Chaque variable étant divisé en trois classes, cela faisait 39 variables pour une capacité de l'ordinateur de 40 variables.

3. JUILLARD (E.) (51)

4. KAYSER (B.) (52)

aux activités agricoles et 8 aux activités non-agricoles, 15 sur l'attraction urbaine⁵ et les services, 13 relatives au niveau de vie et aux mentalités et 2 au milieu naturel⁶.

C'est pour passer des 65 variables ainsi sélectionnées, aux 13 variables seulement possibles dans l'analyse finale que l'analyse factorielle a d'abord été utilisée. Pour éviter des frais de calcul et des pertes de temps, le travail de sélection a été fait sur un échantillon de 100 communes représentatives de l'ensemble des communes. Les 65 variables sélectionnées ont été traitées, pour les 100 communes de l'échantillon, en 5 tranches successives, correspondant aux 5 rubriques désignées ci-dessus. On a d'abord fait un passage sur ordinateur avec les 14 variables démographiques, puis un autre avec les 13 variables agricoles, etc. L'idée de base a été de ne retenir, à chaque passage, que les variables les plus discriminantes, c'est-à-dire, celles qui s'écartent le plus du point central du graphique qui représente la moyenne. Toutefois on a évité de prendre celles qui, trop isolées, ne caractérisent qu'un trop petit nombre de communes et on a gardé quelques caractères moyens, pour éviter que les communes ne soient typées uniquement par leurs caractères les plus exceptionnels.

Ces analyses partielles nous ont permis d'éliminer 25 variables. Les 40 variables restantes ont été traitées toutes ensembles, toujours sur l'échantillon de 100 communes, de façon à vérifier la cohérence du choix des variables. La cohérence de l'ensemble s'étant révélée bonne, nous aurions pu alors coder l'ensemble des communes et faire le passage définitif avec les 40 variables sélectionnées. Mais nous avons, jusqu'ici, travaillé sur des données en valeur absolue, c'est-à-dire qu'une commune qui a par exemple 100 migrants quotidiens se voit affecter, pour la variable « migrants quotidiens », le chiffre 100. Sans entrer dans les détails techniques, disons que cette façon de faire, bonne pour sélectionner et donc éliminer des variables, pose beaucoup de problèmes pour l'interprétation des axes et pour la délimitation et la compréhension des types de communes.

Nous avons donc dû opter pour une analyse en valeur relative, c'est-à-dire que la valeur prise par telle variable pour telle commune est découpée en classes. Un exemple : le caractère « migrants... quotidiens » apparaissait, sur les graphiques des passages dont il a été question jusqu'ici, comme un point dont les communes se rapprochaient d'autant plus qu'elles avaient plus de migrants. Dans l'analyse en valeur relative ce caractère éclate en trois valeurs : fort pourcentage de migrants, pourcentage moyen et pourcentage faible. La commune qui a 100 migrants viendra par exemple se positionner à proximité du premier caractère, ce qui permet une interprétation beaucoup plus précise et nuancée du nuage de points. Mais faire éclater chaque variable en trois valeurs, c'était nous obliger à ne retenir plus que 13 variables de base pour ne pas dépasser le chiffre total de 40 ($13 \times 3 = 39$!).

Toujours sur l'échantillon de 100 communes, il a été procédé à un nouvel écrémage des variables, sur les mêmes bases que précédemment et ce, à partir du graphique où apparaissaient les 40 variables. Après divers passages de vérification, qui ont porté à 12 le nombre de passages préparatoires, 13 variables ont été sélectionnées⁷

5. L'indice d'attraction urbaine a été calculé à partir de la loi de Reilly dans laquelle $I = \frac{P}{D^2}$

I, étant l'indice de l'attraction exercée par une ville sur une commune.

P, la population de la ville.

D, la distance de la ville à la commune en question.

6. Liste en annexe.

7. Ce sont : emplois tertiaires ; logements ayant baignoire ou douche, immeubles construits entre 1962 et 1968, migrants quotidiens, attraction urbaine, bovins, exploitants de moins de 40 ans, exploitants ayant suivi un enseignement agricole, proximité du garage, proximité du dentiste, solde migratoire, annuités de la dette communale, résidences secondaires.

dont on peut penser qu'à elles seules, elles permettent de typer les communes à peu près de la même façon que l'auraient fait les 40, et probablement les 65 choisies d'abord. Il reste donc maintenant à analyser le passage définitif (13^e passage) avec les 13 variables sélectionnées et les 619 communes du Doubs retenues⁸.

II. LES TYPES DE COMMUNES

Nous examinerons successivement la répartition des caractères, la signification des axes, la typologie factorielle, la répartition des types dans l'espace départemental et leur traduction concrète sur le terrain.

1. La répartition des caractères et la signification des axes.

On peut voir la répartition des caractères (emplois tertiaires, etc.) sur le graphique général (fig. hors-texte). Mais, pour faciliter l'analyse, nous avons sorti ces caractères sur un graphique particulier⁹ (fig. 51).

Dans le plan des axes 1-2, six types de variables apparaissent¹⁰. Les valeurs des deux premiers types de variables progressent le long de l'axe 1. Dans le premier type (B : logement avec baignoire ou douche, C : immeubles construits entre 1962 et 1968, I : distance du garage, K : solde migratoire), les valeurs faibles se trouvent sur la gauche du graphique, les valeurs moyennes au centre, les fortes à droite ; leur tracé n'est certes pas parallèle à l'axe 1 (il se coude vers le haut ou vers le bas du graphique, indiquant, par là, une certaine contribution à l'axe 2)¹¹ mais la progression régulière le long de l'axe indique que ces variables apportent une contribution essentielle à la formation de l'axe 1. Dans le deuxième type, qui ne comprend que M (résidences secondaires), la valeur progresse aussi le long de l'axe 1, mais en sens inverse du précédent, puisque la valeur faible est à droite et la forte à gauche ; cependant l'allongement le long de l'axe 1 est moindre et le coude sur l'axe 2, qui existe ici aussi, est un peu plus accentué, ce qui implique une contribution un peu moins forte que précédemment sur l'axe 1 et un peu plus nette sur l'axe 2.

Les deux types suivants progressent, au contraire, le long de l'axe 2. Dans le troisième type, qui n'inclut que la variable L (annuités de la dette) la progression se fait du bas vers le haut, mais la valeur moyenne, fortement décalée vers la droite, indique que la contribution sur l'axe 1 n'est pas négligeable. Mais, dans le quatrième type, qui inclut les 3 variables agricoles (F : bovins, G : exploitants de moins de 40 ans, H : agriculteurs ayant suivi un enseignement agricole) et qui suit, lui aussi, l'axe 2, la progression est en sens inverse et elle est beaucoup plus irrégulière que précédemment. Dans ces conditions la contribution à l'axe 2 est difficile à apprécier, sauf pour F où il y a bien progression sur l'axe 2.

8. Toutes les communes de plus de 5 000 hab. du Doubs ont été prises de façon à pouvoir faire d'éventuelles comparaisons entre communes et petites villes.

9. Pour chaque caractère nous avons uni, par des droites les valeurs faibles marquées (—) aux valeurs fortes (+) en passant par les valeurs moyennes (=).

10. Inertie des axes = 14,2 % pour l'axe 1, 7,3 % pour l'axe 2. L'axe 3, commenté dans l'ouvrage original n'a pas été repris ici.

11. La progression d'un caractère parallèlement à un axe indique que ce caractère tend à allonger le nuage de points - communes dans ce sens. S'il fait un coude, cela indique qu'il contribue également à déformer le nuage dans le sens de l'axe 2.

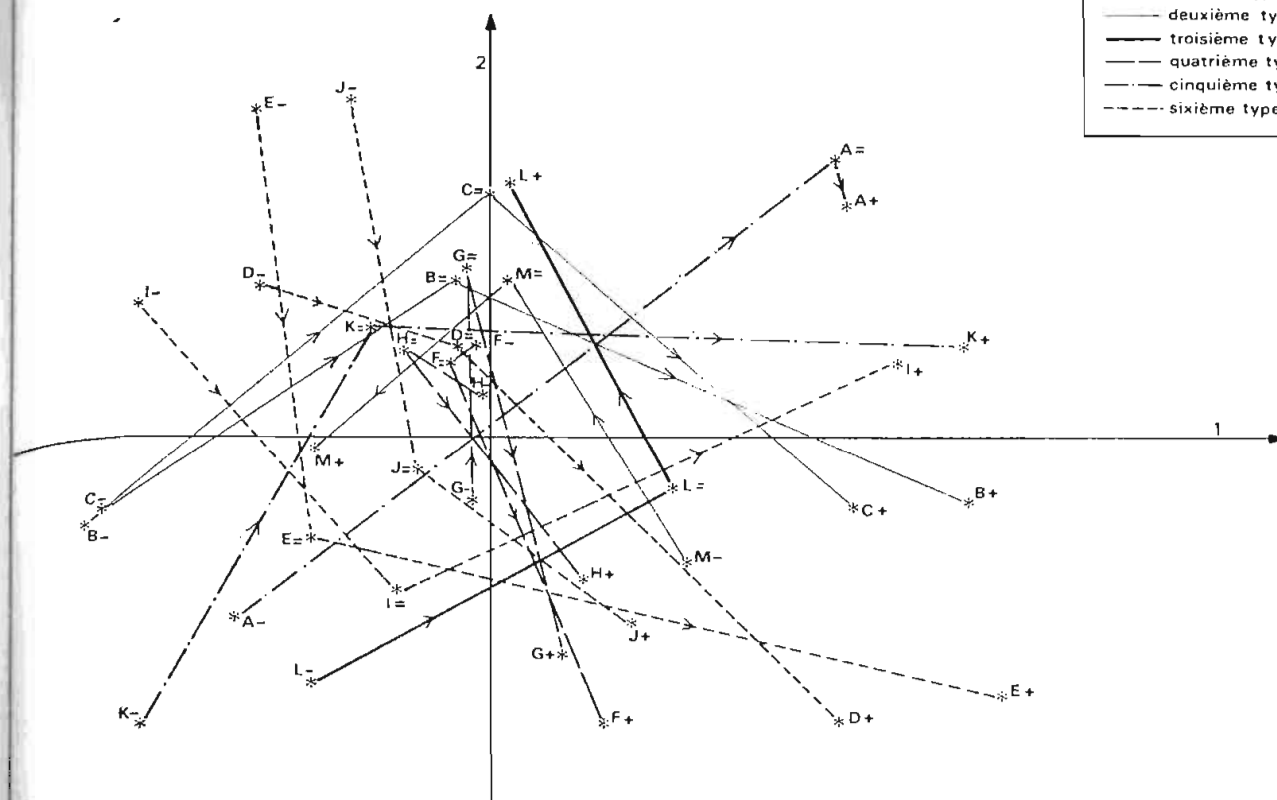


FIG. 51.

Les deux autres types de variables influencent assez également l'un et l'autre axe ; ils suivent approximativement les bissectrices des coordonnées. Le cinquième type de variables englobe seulement les emplois tertiaires (A) ; son originalité provient de ce que la valeur moyenne est très proche de la valeur forte. Le sixième type suit un tracé à peu près perpendiculaire à celui du cinquième, mais les caractères de ce type progressent en sens contraire du précédent. Ce type comprend toutes les variables qui touchent à la proximité de la ville (D : migrants quotidiens, E : indice d'attraction urbaine et un service à moyenne portée, J : dentiste).

Nous avons maintenant des éléments pour interpréter la signification des axes (fig. 51 et hors-texte)¹². Le premier est, on l'a vu, fortement influencé par les deux variables décrivant le confort : logements avec baignoires (B) et immeubles récents (C). C'est donc d'abord un axe de niveau de confort croissant. La progression d'autres variables permet de corroborer la signification de cet axe. Les résidences secondaires évoluent dans le sens contraire du confort ; leur pourcentage augmente quand le niveau de confort diminue ; cela n'est pas illogique car, dans le Doubs, hors cas isolé de station nouvelle, le pourcentage des résidences secondaires par rapport à la population est effectivement plus fort dans les communes à confort faible ou moyen

12. Sur le graphique de la figure hors-texte, les communes représentées par des carrés ou de gros cercles (blancs ou noirs) sont celles de l'échantillon à partir duquel les variables ont été sélectionnées. Les communes dont le nom figure en toutes lettres sont les communes d'enquête.

que dans les autres. Le solde migratoire, quant à lui, progresse dans le même sens que le niveau de confort ; il est en effet logique que les immeubles neufs et que les logements avec baignoire soient plus nombreux là où la population augmente le plus, c'est-à-dire dans les régions attractives. Enfin le niveau de confort diminue, au moins approximativement, au fur et à mesure que les services, en particulier le garage, sont plus éloignés. Cette dernière remarque nous a incité à élargir la signification donnée à l'axe 1. En effet, l'éloignement des services et la médiocrité du confort vont souvent de pair avec une intégration plus faible au marché de consommation en particulier et à la société en général. Nous avons donc fait de cet axe un axe d'intégration à la société globale¹³. C'est la signification qui avait été donnée à l'axe 1 du 7^e passage, fait, rappelons-le, avec 40 variables en valeur absolue.

Nous retrouvons sur cet axe la signification de l'idée qui nous a guidé dès le départ, c'est-à-dire dès la sélection qualitative des variables. Peut-être est-ce que cela apparaîtra critiquable à certains puisque nous retrouvons, à l'aval, ce que nous avons apporté à l'amont, mais il est courant que « l'axe 1 prenne globalement en compte l'objet même de l'étude »¹⁴. C'est même, selon nous, ce qui valide le choix des variables, puisque nous ne concevons pas qu'une typologie puisse se faire en déversant en vrac des données dans l'attente d'une typologie plus ou moins absolue. Le maître d'œuvre qui réunit des matériaux le fait en fonction de la maison qu'il a à construire. Une typologie cohérente ne peut se faire qu'avec des données sélectionnées en fonction d'une idée précise.

L'axe 2 est, en premier lieu, influencé par la variable L (annuités de la dette) dont la progression est la plus régulière le long de l'axe. Mais cette variable ne peut, à elle seule, caractériser l'axe 2. Il faut chercher ce qui, par ailleurs, peut jouer un rôle. On le trouve dans les variables du cinquième type (A : emploi tertiaire) et du sixième (E : attraction urbaine). Ces deux types de variables évoluent sur l'axe 2 en sens inverse : lorsque l'attraction urbaine et les migrations quotidiennes diminuent, l'emploi tertiaire local augmente. Cela signifie que, lorsque de surcroît, l'influence urbaine s'estompe, le niveau de services a tendance à s'accroître.

Nous avons fait de cet axe 2 un axe d'autonomie communale croissante. Les communes situées dans la partie haute de l'axe ont en effet à la fois un fort pourcentage d'emplois tertiaires, peu de migrants quotidiens et subissent moins l'influence des villes¹⁵. Nous avons donc fait de cet axe 2 un axe d'autonomie communale¹⁶. C'était également la signification donnée à l'axe 2 du septième passage. Les deux axes de ce passage avec 13 variables retrouvent donc la signification des deux axes du 7^e passage réalisé avec 40 variables (en valeur absolue), ce qui est rassurant pour la continuité de l'analyse. Il est donc maintenant possible, en appliquant la grille de classification dont on a parlé plus haut, de définir des types de communes et de connaître la signification des types.

13. L'intégration croît de la gauche vers la droite.

14. DUPONT (Groupe). (28).

15. On s'étonnera peut-être de ce que les petites villes (Ornans, Maiche par exemple) ne soient pas dans la partie haute du graphique, là où se situe l'autonomie maximum. L'explication vient de ce qu'au codage nous avons considéré que les petites villes de 2 000 à 5 000 habitants exerçaient en quelque sorte une attraction sur elle-même ; l'influence urbaine y est donc considérée comme moyenne. C'est ce qui contribue à les faire descendre sur l'axe 2 par rapport à des bourgs de moins de 2 000 hab.

16. L'autonomie croît vers le haut du graphique.

2. Les dix-huit types de communes.

Avant de donner la liste des types et leur signification, il est utile de préciser qu'une analyse détaillée de chaque groupe a été menée à la fois avec les indications tirées du graphique lui-même (signification des axes, proximité ou éloignement du groupe par rapport aux valeurs des différentes variables) et avec des données qui n'avaient pas été prises en compte dans ce passage, en particulier la population des communes et l'évolution de leur population entre 1962-1968 (période de l'analyse) et entre 1968-1975. La comparaison de ces données entre elles ou avec les variables de l'analyse factorielle est instructive.

En ce qui concerne la population, on constate que les communes ont tendance à se classer par ordre de taille le long de l'axe 1 puisque les plus petites sont à gauche et les plus importantes à droite. Cependant la progression ne se fait pas parallèlement à l'axe 1. Au même niveau, sur cet axe, les communes sont plus peuplées dans la partie haute du graphique qu'en bas, c'est-à-dire du côté des communes les moins influencées par la ville, ce qui signifie que plus une commune est importante, plus elle a de chances d'être bien intégrée à la société globale ; toutefois, à taille égale, une commune est généralement plus intégrée lorsqu'elle est plus proche d'une ville.

L'analyse des types d'évolution démographique a été très utile également. On se rend compte, par exemple que les évolutions de la population entre 1962-1968 et 1968-1975 se font dans le même sens. Les évolutions les plus médiocres, entre les deux derniers recensements, sont le fait des petites communes à très faible intégration, situées à gauche du graphique et plus particulièrement en haut à gauche où l'autonomie est la plus forte et la distance aux services la plus grande. Les évolutions les meilleures se situent dans les grosses communes de droite fortement intégrées. Dans la zone intermédiaire, les évolutions sont d'autant meilleures que les groupes sont plus à droite dans le graphique mais, ici encore, l'évolution est meilleure au bas du graphique, où l'influence urbaine est plus forte et les services plus rapprochés.

D'une période intercensitaire à l'autre, l'évolution démographique s'est, comme on l'a vu, en général améliorée. Mais ce progrès d'ensemble cache, en réalité, une exacerbation des oppositions. Entre 1962 et 1968, 10 groupes sur 18 étaient en faible baisse (2) ou en faible hausse (8), c'est-à-dire qu'une majorité de communes se situaient dans une fourchette d'évolution allant de -5% à $+3,5\%$. Seuls 3 groupes étaient en très forte hausse et un seul en très forte baisse. Entre 1968 et 1975, seuls 3 groupes sont dans la zone moyenne (contre 10), par contre 4 sont en très forte baisse (contre 1), 4 sont en très forte hausse (contre 3) et 5 en forte hausse (contre 0). L'aggravation de la baisse de population d'un recensement à l'autre est le fait, évidemment, des groupes dont l'intégration à la société globale est la plus faible, c'est-à-dire ceux de type I (à gauche du graphique). Dans les groupes du type II et III, seuls les plus autonomes et les moins bien desservis (haut du graphique) voient leur évolution démographique s'aggraver ; pour les autres, l'évolution s'améliore d'autant plus qu'on va vers le bas du graphique.

Tous les groupes de type IV connaissent une amélioration de leurs scores mais, une fois de plus, celle-ci est plus nette dans les groupes les plus influencés par la ville (bas du graphique) que dans les autres. Enfin, les records de progression, d'un recensement sur l'autre, se trouvent dans le type V mais ici encore plutôt dans les groupes rurbains que dans les autres. Ces données démographiques (population, évolution) ont été réinjectées, comme on va le voir dans la typologie ci-après.

a) *Les groupes de type I : communes très faiblement intégrées* (159 communes).

1 a. *Micro-communes (moyenne 55 hab.) à autonomie faible* (18 communes)¹⁷ avec emploi tertiaire très faible, confort très faible, influence urbaine moyenne, services éloignés, solde migratoire très faible, annuités de la dette très faibles, résidences secondaires très nombreuses¹⁸, très forte baisse de population entre 1968-75.

1 b. *Micro-communes (moyenne 77 hab.) à autonomie assez faible* (61 communes)¹⁹ avec emploi tertiaire très faible, confort très faible, influence urbaine faible, services éloignés, solde migratoire très faible, annuités de la dette très faibles, résidences secondaires très nombreuses, très forte baisse de population entre 1968-75 (— 9,4 %), forte baisse entre 1962-68 (— 7,4 %).

1 c. *Micro-communes (moyenne 101 hab.) à autonomie assez forte* (68 communes)²⁰ avec emploi tertiaire faible, confort très faible, influence urbaine très faible, services très éloignés, solde migratoire faible, annuités de la dette fortes, résidences secondaires nombreuses, forte baisse de la population entre 1968-75 (— 6,1 %) et très forte baisse entre 1962-68 (— 10,1 %).

1 d. *Petites communes (moyenne 117 hab.) à autonomie forte* (12 communes)²¹ avec emploi tertiaire moyen, confort très faible, influence urbaine très faible, services très éloignés, solde migratoire faible, annuités de la dette fortes, résidences secondaires peu nombreuses, très forte baisse de population entre 1968-75 (— 14,7 %) et forte baisse entre 1962-68 (— 7,8 %).

b) *Les groupes de type II : communes faiblement intégrées* (197 communes).

2 a. *Micro-communes (moyenne 81 hab.) à autonomie faible* (39 communes)²² avec emploi tertiaire très faible, confort faible, influence urbaine forte, services proches, solde migratoire très faible, annuités de la dette très faibles, résidences secondaires moyennement nombreuses, forte hausse de population entre 1968-75 (+ 7,7 %) faible hausse entre 1962-68 (+ 1,1 %).

2 b. *Petites communes (moyenne 103 hab.) à autonomie assez faible* (59 communes)²³ avec emploi tertiaire faible, confort faible, influence urbaine moyenne, services moyennement éloignés, solde migratoire faible, annuités de la dette faibles, résidences secondaires nombreuses, faible hausse de population entre 1968-75 (+ 1,2 %), faible baisse entre 1962-68 (— 3,8 %).

2 c. *Communes moyennes (moyenne 173 hab.) à autonomie assez forte* (58 communes)²⁴ avec emploi tertiaire moyen, confort faible, influence urbaine faible, ser-

17. Numéro des communes appartenant à ce type : 51, 63, 88, 90, 95, 160, 161, 220, 241, 368, 399, 459, 483, 491, 521, 530, 565, 582. (Voir liste des communes, avec leurs numéros, en annexe.

18. Relativement à leur population, évidemment.

19. 1, 2, 5, 43, 44, 48, 61, 86, 100, 130, 142, 162, 164, 173, 175, 198, 201, 234, 236, 244, 260, 261, 262, 265, 268, 275, 280, 290, 297, 303, 308, 330, 331, 345, 373, 375, 379, 390, 395, 419, 421, 429, 457, 477, 479, 484, 492, 501, 531, 534, 554, 557, 558, 562, 570, 572, 573, 585, 590, 613, 614.

20. 7, 10, 41, 59, 72, 77, 83, 98, 102, 112, 124, 135, 155, 169, 171, 179, 199, 202, 211, 223, 226, 228, 230, 239, 242, 293, 301, 310, 319, 328, 342, 344, 349, 352, 362, 366, 374, 386, 389, 392, 408, 422, 427, 437, 442, 443, 463, 469, 472, 476, 488, 498, 505, 529, 533, 542, 550, 551, 552, 556, 576, 578, 579, 589, 593, 596, 606, 608.

21. 73, 76, 109, 118, 170, 182, 233, 277, 333, 444, 518, 567.

22. 6, 25, 54, 65, 82, 84, 138, 140, 145, 172, 187, 203, 208, 214, 224, 249, 282, 283, 288, 289, 307, 320, 325, 343, 365, 384, 387, 396, 401, 416, 423, 486, 503, 506, 516, 535, 547, 587, 607.

23. 12, 17, 56, 58, 62, 68, 87, 97, 105, 122, 125, 154, 156, 166, 168, 204, 207, 218, 219, 221, 225, 231, 252, 273, 302, 356, 358, 360, 376, 397, 406, 409, 424, 425, 431, 435, 436, 446, 450, 468, 470, 473, 485, 495, 510, 513, 522, 523, 527, 539, 540, 543, 549, 561, 564, 583, 610, 612, 619.

24. 28, 31, 37, 40, 45, 49, 71, 79, 81, 85, 92, 103, 110, 119, 127, 132, 137, 139, 149, 176, 177, 192, 196, 216, 237, 238, 245, 247, 253, 269, 271, 281, 285, 286, 317, 321, 323, 332, 334, 348, 363, 374, 393, 411, 417, 430, 447, 461, 465, 489, 494, 500, 502, 507, 519, 519, 528, 599.

vices éloignés, solde migratoire moyen, annuités de la dette fortes, résidences secondaires moyennement nombreuses, forte baisse de la population entre 1968-75 (— 3 %), forte baisse entre 1962-68 (— 6,4 %).

2 d. *Communes moyennes (moyenne 198 hab.) à autonomie forte* (41 communes)²⁵ avec emploi tertiaire fort, confort faible, influence urbaine très faible, services très éloignés, solde migratoire moyen, annuités de la dette moyennes, résidences secondaires très nombreuses, très forte baisse de la population entre 1968-75 (— 10,4 %) et forte baisse entre 1962-68 (— 6,8 %).

c) *Les groupes de type III : communes moyennement intégrées* (119 communes).

3 a. *Petites communes (moyenne 125 hab.) à autonomie faible* (21 communes)²⁶ avec emploi tertiaire faible, confort moyen, influence urbaine forte, services très proches, solde migratoire faible, annuités de la dette faibles, résidences secondaires moyennement nombreuses, très forte hausse de la population entre 1968-75 (+ 12,8 %) et faible hausse entre 1962-68 (+ 0,1 %).

3 b. *Communes moyennes (moyenne 229 hab.) à autonomie assez faible* (37 communes)²⁷ avec emploi tertiaire moyen, confort moyen, influence urbaine forte, services proches, solde migratoire moyen, annuités de la dette faibles, résidences secondaires nombreuses, forte hausse de la population entre 1968-75 (+ 6,0 %), faible hausse entre 1962-68 (+ 2,2 %).

3 c. *Grosses communes (moyenne 302 hab.) à autonomie assez forte* (34 communes)²⁸ avec emploi tertiaire fort, confort moyen, influence urbaine moyenne, services moyennement éloignés, solde migratoire fort, annuités de la dette moyennes, résidences secondaires moyennement nombreuses, faible baisse de la population entre 1968-75 (+ 0,9 %), faible hausse entre 1962-68 (+ 1,1 %).

3 d. *Grosses communes (moyenne 425 hab.) à autonomie forte* (27 communes)²⁹ avec emploi tertiaire très fort, confort moyen, influence urbaine très faible, services moyennement éloignés, solde migratoire fort, annuités de la dette très fortes, résidences secondaires très nombreuses, faible baisse de la population entre 1968-75 (— 3,4 %), faible baisse entre 1962-68 (— 2,4 %).

d) *Les groupes de type IV : communes fortement intégrées* (75 communes).

4 a. *Grosses communes (moyenne 364 hab.) à autonomie faible* (8 communes)³⁰ avec emploi tertiaire très faible, confort élevé, influence urbaine très forte, services très proches, solde migratoire moyen, annuités de la dette très faibles, résidences secondaires très peu nombreuses, très forte hausse de la population entre 1968-75 (+ 22,8 %) et très forte hausse entre 1962-68 (+ 16,3 %).

4 b. *Grosses communes (moyenne 392 hab.) à autonomie assez faible* (12 communes)³¹ avec emploi tertiaire fort, confort élevé, influence urbaine très forte, ser-

25. 8, 16, 29, 66, 91, 96, 116, 117, 133, 167, 254, 256, 267, 272, 291, 299, 305, 314, 315, 336, 337, 338, 350, 377, 402, 403, 407, 432, 433, 445, 456, 471, 496, 499, 520, 537, 541, 566, 574, 602, 611.

26. 27, 115, 126, 144, 146, 148, 157, 159, 209, 227, 243, 322, 347, 353, 364, 441, 455, 462, 546, 591, 605.

27. 3, 32, 34, 64, 69, 89, 94, 111, 113, 128, 131, 134, 147, 152, 158, 185, 255, 258, 259, 264, 279, 312, 316, 327, 380, 381, 412, 413, 438, 453, 466, 475, 536, 553, 581, 595, 598.

28. 9, 14, 18, 23, 30, 101, 120, 174, 195, 213, 248, 294, 296, 300, 304, 311, 326, 329, 341, 355, 371, 394, 405, 428, 449, 451, 487, 525, 545, 559, 571, 601, 603, 615.

29. 15, 38, 50, 52, 57, 60, 74, 75, 99, 136, 143, 163, 190, 215, 240, 246, 270, 287, 369, 426, 481, 555, 568, 575, 580, 592, 604.

30. 13, 114, 181, 382, 434, 454, 482, 577.

31. 33, 39, 151, 194, 206, 266, 318, 367, 372, 524, 594, 618.

vices très proches, solde migratoire fort, annuités de la dette moyennes, résidences secondaires peu nombreuses, forte hausse de la population entre 1968-75 (+ 9,3 %) et faible hausse entre 1962-68 (+ 3,50 %).

4 c. *Très grosses communes (moyenne 568 hab.) à autonomie assez forte* (31 communes)³² avec emploi tertiaire très fort, confort élevé, influence urbaine moyenne, services très proches, solde migratoire très fort, annuités de la dette moyennes, résidences secondaires peu nombreuses, forte hausse de la population entre 1968-75 (+ 8,4 %) et faible hausse entre 1962-68 (+ 3,2 %).

4 d. *Très grosses communes (moyenne 860 hab.) à autonomie forte* (24 communes)³³ avec emploi tertiaire très fort, confort élevé, influence urbaine très faible, services proches, solde migratoire très fort, annuités de la dette très fortes, résidences secondaires moyennement nombreuses, forte hausse de population entre 1968-75 (+ 5,3 %) et faible hausse entre 1962-68 (+ 3,1 %).

e) *Les groupes de type V : communes très fortement intégrées* (69 communes).

5 b. *Très grosses communes (moyenne 766 hab.) à autonomie assez faible* (46 communes)³⁴ avec emploi tertiaire fort, confort très élevé, influence urbaine très forte, services très proches, solde migratoire très fort, annuités de la dette moyennes, résidences secondaires très peu nombreuses, très forte hausse de population entre 1968-75 (+ 26,4 %), très forte hausse entre 1962-68 (+ 11,5 %).

5 c. *Grosses communes (moyenne 990 hab.) à autonomie assez forte* (23 communes)³⁵ avec emploi tertiaire très fort, confort très élevé, influence urbaine très forte, services très proches, solde migratoire très fort, annuités de la dette très fortes, résidences secondaires très peu nombreuses, très forte hausse de population entre 1968-75 (+ 33 %) et très forte hausse entre 1962-68 (+ 14,8 %).

Pour le géographe cette typologie et les enseignements afférents sont précieux mais ils ne prennent toute leur valeur que lorsqu'ils sont reportés sur une carte et vérifiés sur le terrain. Voyons d'abord comment ces différents types se répartissent dans l'espace départemental.

3. La cartographie des types de communes.

Deux cartes ont été réalisées à partir des résultats de la typologie. La première représente, pour chaque commune, sa position sur l'axe 1, c'est-à-dire, son niveau d'intégration à la société globale ; la deuxième sa place sur l'axe 2, c'est-à-dire son degré d'autonomie.

a) *L'intégration à la société globale* (fig. 52).

La carte du niveau d'intégration à la société globale oppose deux types de zones : celles qui sont très fortement ou fortement intégrées et celles qui le sont faiblement ou très faiblement. Les zones très fortement intégrées se lovent autour

32. 4, 22, 26, 70, 80, 104, 106, 107, 123, 150, 178, 274, 276, 284, 292, 385, 388, 404, 410, 415, 464, 478, 509, 515, 532, 548, 560, 588, 600, 609, 617.

33. 21, 121, 180, 186, 212, 235, 251, 263, 298, 309, 313, 324, 339, 351, 400, 418, 439, 460, 490, 497, 504, 514, 563, 584.

34. 11, 19, 20, 24, 35, 42, 47, 53, 55, 67, 78, 93, 129, 165, 184, 188, 189, 191, 193, 200, 205, 217, 222, 232, 250, 295, 335, 340, 359, 361, 370, 391, 414, 440, 458, 493, 508, 511, 517, 526, 538, 544, 569, 586, 597, 616.

35. 36, 46, 108, 141, 153, 183, 197, 210, 229, 257, 278, 306, 346, 374, 383, 398, 420, 448, 452, 457, 467, 480, 512.

INTEGRATION A LA SOCIETE GLOBALE
AXE 1

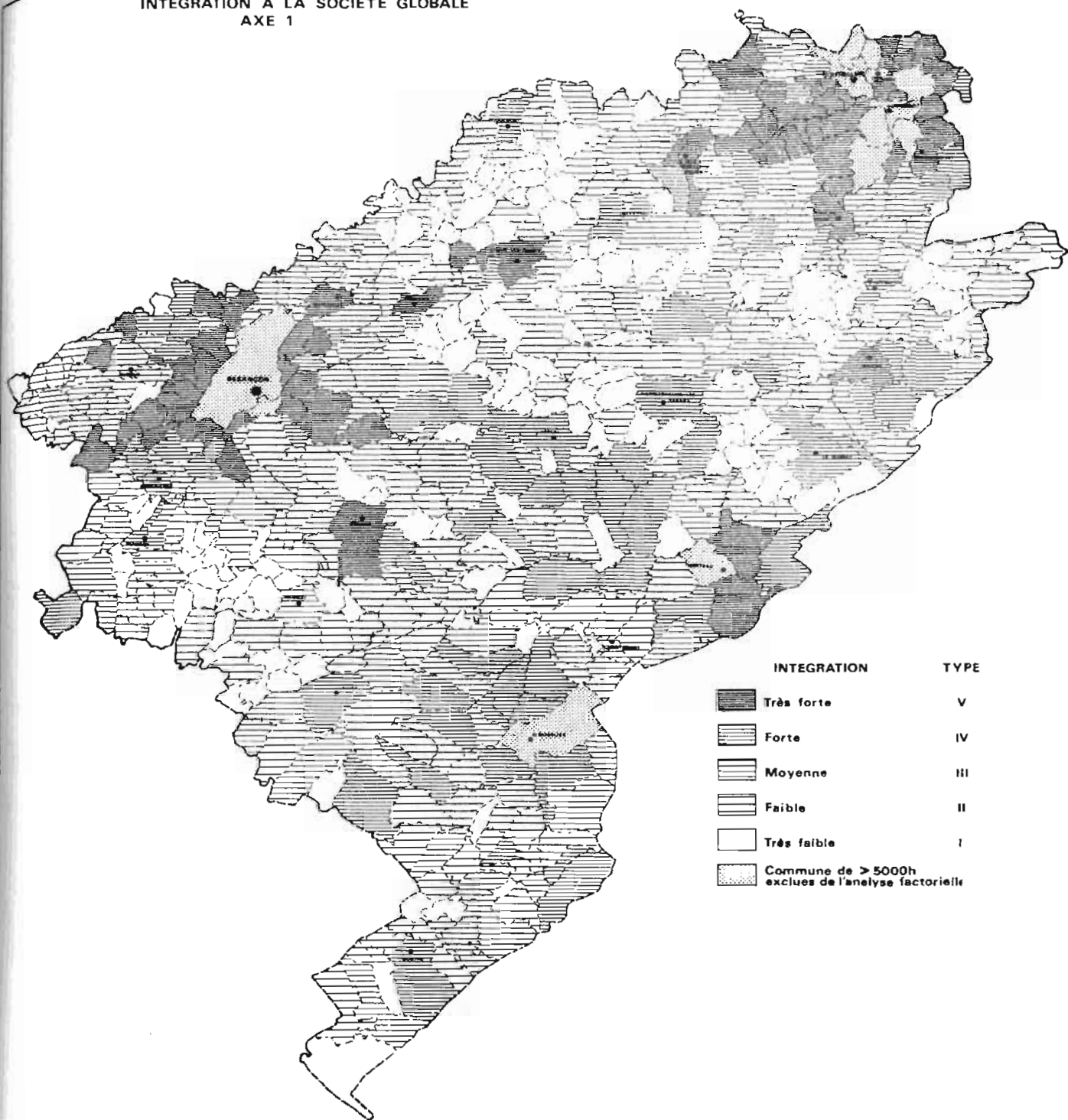


FIG. 52.

des deux agglomérations de Besançon et Montbéliard. Celle de Besançon suit préférentiellement la vallée du Doubs mais lance des antennes vers l'Ognon au Nord et le long de la Nationale 67, à l'Est. Celle de Montbéliard s'étend également le long du Doubs, entre l'Isle-sur-le-Doubs et Pont-de-Roide, et se dirige aussi vers le Sud-Est (Hérimoncourt) et le Nord-Est, en direction du Territoire de Belfort. C'est entre ces deux zones fortes, et encore le long de l'axe du Doubs moyen que se localisent deux communes à forte intégration : Roulans et Baume-les-Dames. Les quatre autres communes fortement intégrées sont dispersées : deux sur la haute vallée du Doubs, encadrant Morteau (Les Fins, Montlebon) et deux petites villes : Maîche, Ornans.

Les régions fortement intégrées encadrent d'abord les précédentes : Nord et Sud de Besançon, Est et Ouest de Montbéliard, Est et Sud de Maîche et Morteau, Est d'Ornans ainsi que la périphérie de Pontarlier. Les zones de Montbéliard et Besançon tendent à se rejoindre, le long du Doubs, par Clerval, Baume-les-Dames et Roulans. Mais d'autres espaces fortement intégrés se situent hors de la zone d'influence directe des villes. Il s'agit d'espaces ponctuels, correspondant à des bourgs ayant fonction de centre de services tel que Rougemont, Recologne (canton d'Audeux), Arc-et-Senans, Quingey, Pierrefontaine-les-Varans, Saint-Hippolyte, Mouthe. Il s'agit encore de deux zones beaucoup plus vastes. L'une, plus homogène, est une bande large d'une dizaine de kilomètres qui part de la banlieue Sud-Est de Besançon et rejoint la région de Morteau par Vercel, Valdahon, Orchamps-Vennes. L'autre, beaucoup moins uniforme, car trouée de communes à plus faible intégration, tend à occuper l'ensemble du Haut-Doubs, à l'exception des cantons de Saint-Hippolyte et Mouthe.

Ces espaces fortement ou très fortement intégrés ont connu deux processus d'intégration différents. Les zones d'influence directe des villes les plus importantes (Besançon, Montbéliard, Pontarlier) ont subi une intégration exogène. L'influence de la ville a d'abord bloqué l'exode rural, grâce aux migrations quotidiennes qui se sont organisées vers le centre d'emploi urbain, puis a fait refluer les citadins vers les campagnes. La population s'est densifiée, l'espace rural s'est équipé et le cadre de la vie publique s'est renouvelé. Le niveau de vie a augmenté par passage des activités primaires aux activités secondaires ou tertiaires, pour les autochtones, et par arrivée de citadins souvent aisés. Le cadre de la vie privée et le style de vie se sont transformés également. Par ce double processus de transformation autochtone d'abord, puis de diffusion urbaine, l'intégration à la société globale s'est renforcée et se renforce encore. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de ce que ces espaces fortement ou très fortement intégrés correspondent à peu près aux Zones de Peuplement Industriel Urbain (Z.P.I.U.) de Besançon et Montbéliard quoique, généralement, la bordure extérieure de ces Z.P.I.U. soit moins fortement intégrée que le reste. On ne s'étonnera pas non plus de la correspondance avec les régions fortement touchées par les migrations quotidiennes de ces trois villes.

La profonde intégration des autres espaces ne ressort pas de la même explication. Le processus est ici endogène. C'est par une lente évolution sur place que l'intégration s'est renforcée. Cependant les facteurs qui président à cette évolution ne sont pas partout les mêmes. Le cas le plus simple est celui des bourgs à activités de services. Autrefois déjà, de par leurs fonctions, ils se distinguaient un peu du plat pays environnant. Le renforcement récent de leur rôle tertiaire, au détriment des niveaux inférieurs de la hiérarchie des services, l'extension ou la création d'ateliers ou de petites usines leur ont permis de maintenir et souvent d'augmenter leur population, d'améliorer leur niveau de vie et d'apparaître comme des îlots favorisés au milieu de campagnes vieillissantes.

Le cas du Haut-Doubs est plus complexe. Son intégration plus forte tient d'abord à des formes d'activités spécifiques. Une industrialisation autochtone s'y est faite aussi bien dans des petites villes (Maïche, Damprichard, Villers-le-Lac) que dans des bourgs (Le Russey, Charquemont, etc.) ou des villages (Bonnétage, Grand'Combe-Châteleu, etc.). C'est ce qui empêche de réduire la zone de forte intégration qui entoure Morteau et Maïche à un simple effet de métamorphisme issu de ces petites villes. De plus, à la date de référence de l'analyse, des migrations quotidiennes vers les centres d'emplois de la Suisse voisine, où les salaires étaient élevés, ont permis à toute la région frontalière de bénéficier d'un niveau de vie supérieur aux espaces ruraux non-rurbanisés. Plus localement, le tourisme vers Saint-Point - Métabief a enrichi quelques communes. L'agriculture elle-même, dont pendant longtemps le niveau technique a été plus relevé qu'ailleurs et dont les produits se vendaient à plus haut prix, a, paradoxalement, donné ici un niveau de vie supérieur à celui du Moyen et du Bas-Pays. Enfin les communes du Haut-Doubs, généralement plus vastes que celles des moyens plateaux et du Bas-Pays, peuvent faire vivre des exploitations plus nombreuses et donc des communautés plus peuplées ; comme l'intégration est fonction de la taille de la commune, les grosses communes du Haut-Doubs sont souvent mieux intégrées que les autres. La preuve *a contrario* en est donnée par le niveau d'intégration inférieur des cantons de Mouthe et de Saint-Hippolyte ; là, pas ou peu d'industrie autochtones, moins de migrations quotidiennes du fait de l'éloignement ou de la moindre accessibilité de la Suisse industrielle, tourisme encore insignifiant à l'époque, niveau technique agricole plus faible, communes moins vastes.

La forte intégration des communes qui font la liaison entre Besançon et le Haut-Doubs procède de mécanismes à la fois exogènes et locaux. Pour la partie basse, jusqu'à Valdahon, c'est l'influence de Besançon qui explique la forte intégration. Ailleurs, en direction du Haut-Doubs, celle-ci tient plutôt au développement de petits centres industriels ou de services comme Valdahon, Vercel, Orchamps-Vennes, Gilley et de l'existence des migrations vers la Suisse ou vers le Haut-Doubs horloger.

Les zones faiblement ou très faiblement intégrées occupent le centre des espaces laissés libres par les zones fortes et elles s'insinuent parfois au cœur même du Haut-Doubs. La plus vaste de ces zones occupe un large rectangle situé entre l'axe Besançon-Morteau, dont il est question plus haut, la Z.P.I.U. de Montbéliard, la frontière Nord-Ouest du département (vers Rougemont) et le Haut-Doubs. Elle pousse même deux pointes jusqu'à la frontière suisse par le canton de Saint-Hippolyte et par l'angle-mort situé entre les zones fortes du Russey et de Morteau. Elle n'est coupée que par l'axe du Doubs (Baume-les-Dames, Clerval) et par quelques bourgs comme Pierrefontaine et Sancey-le-Grand. Les communes très faiblement intégrées dominent ; elles trouent la région de larges taches blanches, en particulier entre Doubs et Ognon, dans un trapèze allant de Roulans à Clerval et de Vercel à Pierrefontaine, dans le canton de Saint-Hippolyte et dans l'Est de celui du Russey. La deuxième zone de faible et très faible intégration se dispose sur le côté Sud-Ouest de l'axe Besançon-Morteau. Elle est moins vaste et les taches de très faible intégration ne font masse que dans les cantons d'Amancey et Quingey. En outre, elle est coupée par la petite zone de forte intégration de la Haute-Loue.

La position de ces deux ensembles suffit à expliquer leur faible niveau d'intégration. Ce sont des régions restées plus agricoles et dont l'accessibilité aux villes, aux centres d'emploi et aux grands axes est difficile du fait ou de leur éloignement ou de l'insuffisance des routes ou d'obstacles de relief ou même de la taille trop faible des communes. Par exemple, les plateaux parcourus par la Loue et le Lison, qui sont relativement proches de Besançon, sont cependant une des

zones les plus faiblement intégrées du Doubs. Ils souffrent à la fois d'être mal reliés à la capitale régionale et d'être divisés en micro-communes de moins de 100 ou même moins de 50 habitants. Dans ces aires mal intégrées, les centres de services sont à la mesure du milieu qu'ils desservent : Amancey et Sancey-le-Grand, bourgs complets, dans la définition de A. Robert, n'ont respectivement que 950 et 840 habitants, alors que la moyenne des bourgs de ce type monte à 2 130 habitants.

Ailleurs que dans ces campagnes, qui méritent le nom de profondes, les communes très faiblement intégrées sont plus rares et ne forment plus de larges taches. Les communes sont plus du type faiblement intégré que très faiblement intégré et elles s'insèrent dans des aires mieux intégrées ; c'est le cas de certaines communes du canton de Mouthe, étudié plus haut, de Levier et Montbenoît dont les problèmes ne sont pas très différents de ceux de Mouthe : sous-industrialisation, éloignement ou difficultés d'accès aux centres d'emplois français ou suisses. A la périphérie des zones urbaines bien intégrées, et parfois à proximité, demeurent des communes faiblement intégrées se mêlant à d'autres qui le sont mieux. Généralement ces communes sont de petites tailles ou situées un peu en dehors des grands axes de communication. Dans d'autres cas, des conditions locales diverses, telles que l'hostilité d'un maire à la construction, peuvent pour un temps bloquer l'intégration.

Cette carte rappelle beaucoup celle de l'évolution de la population entre 1962 et 1968 (fig. 31). Elles mettent toutes deux en valeur les zones fortes du département : villes, zones urbaines, axes de communications, espaces ruraux touristiques et industriels, centres de service. Remarquons, pour conclure, que le rôle direct de l'altitude, et du climat qui y est lié, n'est pas du tout évident, à tel point que le Haut-Doubs est, en moyenne, mieux intégré que beaucoup de régions plus basses.

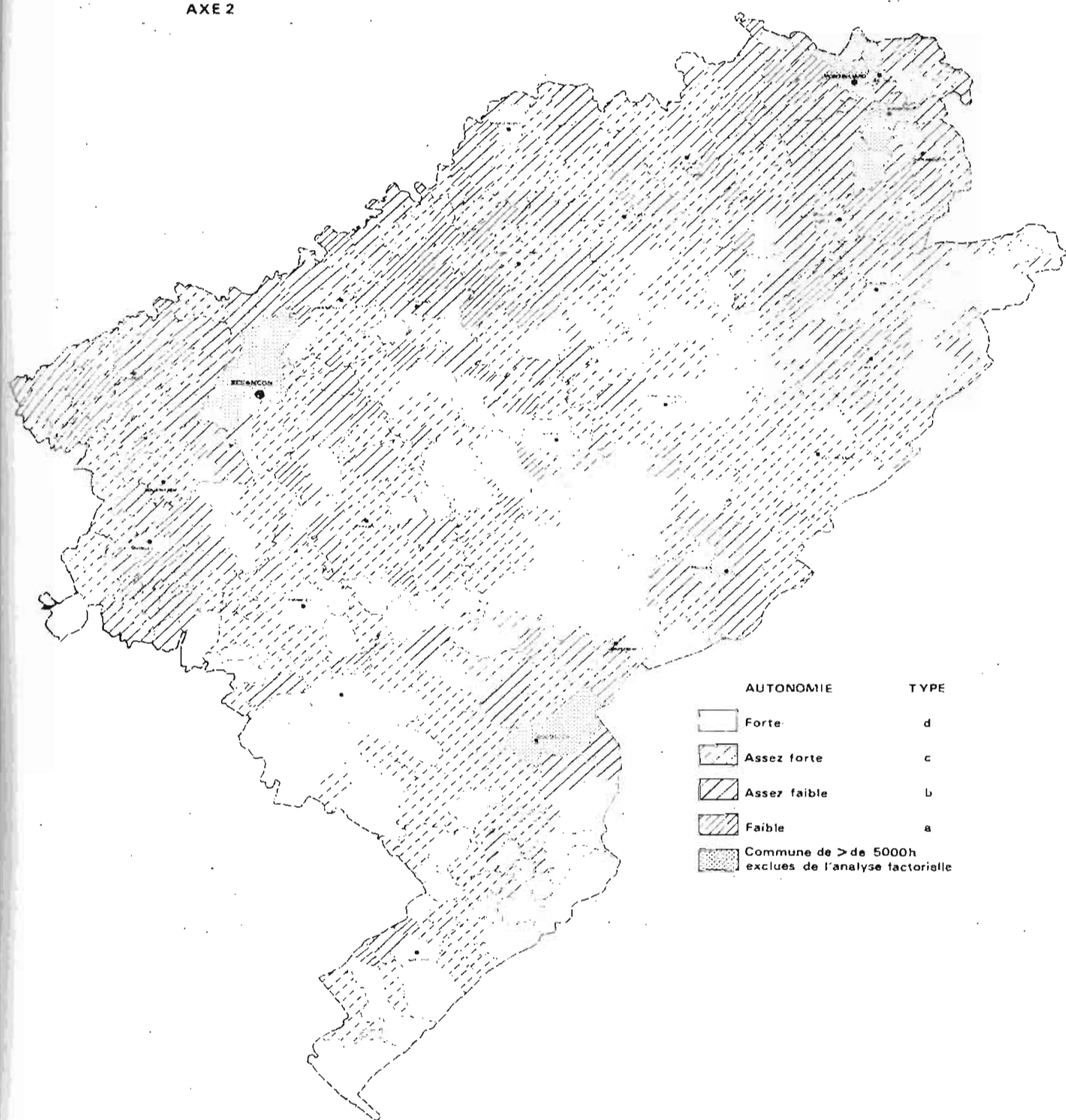
b) *L'autonomie* (fig. 53).

Le principe de représentation est le même que pour la carte précédente mais, pour mieux faire apparaître les zones les plus dynamiques de l'espace rural qui se situent souvent, comme on l'a vu, dans la périphérie des villes, l'échelle a été inversée ; les espaces les plus autonomes sont en blanc et ceux qui le sont moins sont en hachures obliques de plus en plus serrées.

Une coupure essentielle passe, schématiquement, entre le Bas-Pays où l'autonomie est généralement faible ou assez faible, puisque s'y exerce l'attraction des grandes villes, et le Moyen et le Haut-Pays où l'autonomie est généralement assez forte ou forte. Cependant, dans le détail, les choses sont plus complexes. Dans le Bas-Pays, le canton de Rougemont, qui fait le partage entre l'aire d'attraction de Besançon et celle de Montbéliard, a une autonomie plus forte. Dans la zone de Montbéliard, l'autonomie est généralement plus faible que dans celle de Besançon car les centres de services y sont nombreux. Les villes du Bas-Pays (Besançon, Montbéliard) lancent quelques antennes, faites de communes peu autonomes (donc dépendantes) vers les Premiers Plateaux.

Dans le reste du département, en dehors des zones d'influence de Pontarlier, Morteau, Maîche et des antennes lancées par Besançon et Montbéliard, l'autonomie est presque uniformément assez forte ou forte. De larges taches blanches couvrent les cantons de Levier, Amancey, Mouthe, Montbenoît, Vercel, Pierrefontaine, Saint-Hippolyte et le Sud des cantons de Baume-les-Dames et Clerval : on est loin, ici, des zones d'influence des villes du Bas-Pays ou du Haut-Doubs. Ainsi, l'influence de l'altitude et du climat, qui semble plus nette ici que sur la carte précédente passe, en réalité, par la médiation de l'influence urbaine. C'est parce que le Bas-Pays est zone de développement urbain que l'autonomie est généralement faible. Mais, et nous l'avons souligné plus haut, la configuration du relief local (rebord du Jura,

AUTONOMIE
AXE 2



AUTONOMIE	TYPE
Forte	d
Assez forte	c
Assez faible	b
Faible	a
Commune de > de 5000h exclues de l'analyse factorielle	

FIG. 53.

vallée du Doubs) et la situation générale (entre Saône-Rhône et Rhin) ont certainement contribué à la naissance et, au moins à certaines époques, au développement urbain du Bas-Pays.

La traduction, sur des cartes, de la typologie factorielle aboutit donc bien à des résultats cohérents et logiques qui s'expliquent sans peine. Les données de l'enquête sur le terrain confirment-elles également la cohérence de l'analyse ?

4. L'intégration à la société globale vue à travers l'enquête.

On est parti de l'hypothèse suivante. Si la typologie est fiable, au fur et à mesure que l'on va du type factoriel V (forte intégration) au type I (faible intégration), en passant par les types intermédiaires, le niveau de revenu et d'équipement doit s'abaisser, le profil social se modifier, le style de vie changer et les opinions se transformer. Qu'en est-il dans la réalité ?

a) *Equipement, niveau de vie et structures sociales varient dans le même sens que l'intégration.*

N° 19. — *Éléments de confort (en %)*

	auto	télévision	caméra	chauffage central
Catégorie V ¹ (intégration maximum)	90	92	12	66
— IV	86	89	10	60
— III	86	89	11	52
— II	85	88	5	30
— I (intégration minimum)	83	83	4	34
Rurbain ²	87	89	12	62
Rural moyen	83	88	7	50
Rural profond	90	90	5	50

1. Catégorie factorielle (voir ci-dessus).

2. Résultats commentés plus loin.

La progression de l'équipement des ménages en fonction des catégories est, à quelques rares exceptions près, régulière. Les écarts sont faibles sur les équipements en voie de saturation, plus sensibles sur les autres, mais on est de mieux en mieux équipé au fur et à mesure que l'on va des communes les moins bien intégrées aux mieux intégrées. On peut faire les mêmes remarques à propos de la vétusté de la maison.

N° 1. — *Maisons*

	anciennes	renovées	récentes	total
Catégorie V	16	28	56	100 %
— IV	27	20	53	100 %
— III	30	46	24	100 %
— II	45	29	26	100 %
— I	64	24	12	100 %
Rurbain	21	29	50	100 %
Rural moyen	34	21	41	100 %
Rural profond	37	31	32	100 %

La gradation est particulièrement remarquable dans ce tableau : de plus en plus de maisons anciennes et de moins en moins de récentes à mesure que l'intégration faiblit. Dans la catégorie V, une maison sur six seulement est ancienne, dans la catégorie I, une sur huit est récente.

Cette progression du niveau de confort correspond à une progression du niveau de revenu. Alors que dans la catégorie I (la moins bien intégrée) le revenu par ménage est en moyenne de 2 830 F, il atteint 4 060 F, soit un bon tiers de plus, dans la catégorie V (la mieux intégrée). Dans l'intermédiaire, il est de 2 920 F en catégorie II, 3 240 F en III et 3 580 F en IV. La gradation est donc tout à fait régulière. L'intégration à la société globale, telle du moins qu'elle apparaît dans l'analyse factorielle, est donc directement liée au revenu. C'est un enseignement auquel on pouvait s'attendre ; analyse et enquête en donnent la démonstration.

De la même façon, le pourcentage des vacanciers, qui est partiellement dépendant du revenu, suit la gradation des catégories factorielles. Dans la catégorie V, 53 % des gens partent en vacances (et pour trois semaines et demie) alors que dans la catégorie la moins intégrée, 23 % seulement des gens partent, c'est-à-dire deux fois moins, et pour deux semaines environ. Les autres catégories s'intercalent régulièrement (II : 33 %, III : 35 %, IV : 47 %).

La structure sociale, enfin, se modifie très sensiblement quand on passe des communes peu intégrées à celles qui le sont beaucoup. C'est d'ailleurs ce changement de structure qui explique largement les variations du niveau de vie.

N° 4. — *Catégories socio-professionnelles (en %) ¹*

	agriculteurs	cadres employés	ouvriers
Catégorie V	3	22	25
— IV	9	15	25
— III	12	15	18
— II	23	8	23
— I	24	8	20
Rurbain	4	19	25
Rural moyen	13	16	22
Rural profond	17	7	22

1. Ce sont des pourcentages calculés sur l'ensemble de la population, actifs et non actifs.

La différenciation tient moins aux ouvriers dont on sait que, par les migrations quotidiennes, ils ne sont absents nulle part, qu'aux agriculteurs et aux tertiaires. Au fur et à mesure que l'intégration s'accroît, le pourcentage des agriculteurs diminue (huit fois moins en catégorie V qu'en catégorie I) et celui des cadres et employés augmente (trois fois plus en V qu'en I). Les communes sont donc d'autant moins intégrées qu'elles sont plus agricoles et moins tertiaires. Ce qui confirme une remarque précédente : c'est bien dans les zones rurales et dans les bourgs que le processus d'intégration est le plus avancé.

Il y a donc bien une corrélation évidente entre le statut des ruraux (au sens large du terme) et le groupe factoriel dont leur commune fait partie. En ce qui concerne la vie villageoise, la liaison est encore bonne mais moins systématique.

b) *La vie au village : une corrélation, mais pas systématique avec l'intégration.*

Dans la mesure où faire du jardin, élever des lapins, faire du bois de chauffage sont de bons indices de ruralité, le pourcentage des gens qui les pratiquent devrait varier dans le même sens. C'est très largement le cas mais la corrélation n'est pas tout à fait aussi systématique que précédemment.

N° 47. — *Dans votre foyer quelqu'un : (en %)*

		fait du jardin	élève des lapins, etc.	fait du bois de chauffage
Catégorie V		85	32	39
— IV		89	41	55
— III		92	61	60
— II		98	71	89
— I		93	78	85
Rurbain		87	36	42
Rural moyen		93	57	65
Rural profond		91	57	69

La progression est parfaite pour l'élevage des lapins : plus l'intégration progresse et moins on élève de lapins, et on en élève presque trois fois moins dans la catégorie V que dans la I. L'écart est presque aussi grand pour la coupe du bois de chauffage, mais la progression est légèrement moins régulière : la catégorie I est en retrait sur la II, mais de si peu ³⁶. L'évolution de catégorie à catégorie est la même pour le jardin mais il est tout de même assez remarquable qu'un échelonnement soit réalisé pour une activité que pratiquent 90 % des ruraux !

Télévision et lectures suivent un ordre un peu plus approximatif mais pas incohérent.

N° 28 - 34 - 37. — *Télévision - lectures (en %)*

		Télévision régul. ou presque	Est	Terre de chez nous	Journaux cathol.	Livres
Catégorie V		66	68	7	12	60
— IV		65	65	13	25	65
— III		74	70	13	31	48
— II		72	75	17	63	41
— I		70	64	24	51	41
Rurbain		58	70	7	13	62
Rural moyen		66	90	10	26	55
Rural profond		78	91	20	35	49

La lecture de la *Terre de Chez Nous* et des journaux catholiques progresse lorsque l'intégration diminue. C'est très certainement le poids croissant des agriculteurs qui explique cette corrélation. Pour la télévision, la lecture de l'*Est Républicain*

36. Ils se pourrait que les écarts de la catégorie 1 soient dus au nombre relativement faible des gens enquêtés dans ces minuscules communes.

et des livres, les choses sont moins nettes. En règle générale, on regarde plus la télévision, on lit plus *l'Est Républicain* et on lit moins de livres dans les communes les moins intégrées que dans les autres sans que cela soit systématique.

La vie au village va nous fournir d'autres exemples à la fois de gradation plus ou moins régulière par rapport à l'intégration. Le premier cas est réalisé à propos de la vie de relations.

N° 73 - 80. — *Relations avec voisins. Entente au village (en %)*

		Relations avec voisins		Entente bonne
		bonjour/bonsoir	discussions chez les voisins	
Catégorie	V	37	11	35
—	IV	31	24	28
—	III	23	16	40
—	II	21	16	41
—	I	19	33	50
Rurbain		38	11	30
Rural moyen		27	25	24
Rural profond		22	21	48

On notera d'abord la progression remarquable du « bonjour-bonsoir ». Au fur et à mesure que l'intégration augmente, les relations superficielles sur le type du « bonjour-bonsoir » deviennent la règle sans, il est vrai, que les discussions plus chaleureuses avec les voisins diminuent aussi régulièrement. Dans l'ensemble, l'intégration a tout de même tendance à briser la sociabilité traditionnelle au village et à rendre plus difficile l'entente au village : à l'exception de la catégorie V, la diminution de la bonne entente va de pair avec la progression de l'intégration.

L'évolution, prévue ou souhaitée, du village obéit à peu près aux mêmes règles.

N° 91 - 92. — *Evolution (en %)*

		Evolution souhaitée		Evolution prévue	
		population n'augmente pas	population augmente un peu	rôle du tourisme	arrivée des citadins
Catégorie	V	40	33	19	83
—	IV	15	74	79	69
—	III	26	34	28	66
—	II	12	64	45	56
—	I	8	73	47	50
Rurbain		37	38	27	86
Rural moyen		21	54	49	61
Rural profond		12	68	57	61

Lorsque l'intégration croît, les gens souhaitent de moins en moins voir augmenter la population de leur village. Ce n'est pas étonnant, si l'on se souvient que l'intégration progresse avec la taille des communes : les gens des grosses communes sont donc moins chauds que les autres à la perspective de voir leur commune augmen-

ter encore. A l'inverse les habitants des communes les moins intégrées, donc les plus petites, accepteraient volontiers que la population de leur commune progresse un peu. Pour tout cela, la progression est bonne, à une exception près. Bien compréhensible également est le fait que, plus l'intégration diminue, plus on prévoit que le tourisme tiendra une place dans l'évolution future ; souvenons-nous que le pourcentage des résidences secondaires augmente dans le même sens. De même, l'arrivée des citadins est d'autant moins attendue que l'intégration s'abaisse. A chaque fois ou presque, cependant, la catégorie IV fait exception ; elle réagit comme une catégorie beaucoup moins intégrée.

Les ruraux, enfin achètent généralement d'autant plus aux commerçants locaux qu'ils habitent des communes moins intégrées. Les gens de la catégorie V sont cinq fois plus nombreux à ne rien acheter sur place que ceux de la catégorie I (35 % contre 7). Dans les autres catégories les pourcentages oscillent, dans le désordre entre 17 et 23 %.

Dans les exemples analysés jusqu'ici, les irrégularités de la progression des variables ne tenaient le plus souvent qu'à une catégorie. Il n'en est plus toujours de même pour les opinions.

c) *Les opinions : une corrélation beaucoup plus approximative avec l'intégration.*

La corrélation des opinions avec l'intégration à la société globale n'est jamais parfaitement réalisée. A chaque fois, telle ou telle catégorie réagit un peu différemment. Prenons-en quelques exemples, et d'abord ceux de la vie maritale et de la pilule.

N° 112 et 114. — *Vie maritale - pilule (en %)*

		Pilule		Vie maritale
		acceptation	refus	d'accord
Catégorie	V	34	32	57
—	IV	16	38	25
—	III	28	34	42
—	II	19	47	27
—	I	19	46	27
Rurbain		30	35	54
Rural moyen		23	35	36
Rural profond		19	42	25

L'acceptation de la pilule pour les jeunes est généralement de plus en plus rare lorsque l'on va de la catégorie V vers la I et son refus de plus en plus courant dans le même sens, mais la catégorie IV se trouve plus hostile à la contraception qu'on ne l'attendrait, vu son rang catégoriel. C'est un trait que nous retrouverons dans la question voisine : on admet d'autant moins que des gens vivent ensemble sans être mariés que l'on habite une commune moins intégrée, à l'exception de la catégorie IV où, à nouveau, on est plus réticent.

Pour l'assistance à la messe et l'adhésion à l'Ecole libre qui lui est liée, c'est la catégorie IV qui décale, une fois de plus, la progression mais en dehors de cette catégorie, il est bien évident que les communes les moins intégrées sont de très loin les plus attachées à l'Eglise et à l'Ecole libre. On va trois fois plus à la messe tous les dimanches en catégorie I (faible intégration) qu'en V et on y est beaucoup plus partisan de l'Ecole libre.

N° 115 - 116. — *Ecole libre - assistance à la messe (en %)*

	Messe tous les dimanches	Partisan de l'Ecole libre
Catégorie V	18	21
— IV	42	32
— III	27	25
— II	44	38
— I	58	49
Rurbain	18	22
Rural moyen	35	28
Rural profond	48	39

Le même schéma se révèle dans les réponses aux questions politiques.

N° 117. — *Politiquement (en %)*

	Droite	Gauche	Refus NSP
Catégorie V	30	47	23
— IV	40	36	24
— III	35	41	24
— II	56	36	8
— I	61	16	23
Rurbain	29	52	19
Rural moyen	40	35	25
Rural profond	53	28	19

On est deux fois plus à droite et trois fois moins à gauche dans la classe la moins intégrée que dans l'autre. La gradation s'ajuste donc à celle des catégories, hormis toujours le groupe IV. Dans ces conditions, il est logique que, dans l'ensemble, la conception que les gens ont de la société soit beaucoup plus inégalitaire dans les catégories les plus intégrées que dans les autres.

N° 82. — *Est-ce qu'il y a dans le village des :*

	capitalistes	prolétaires	gros	petits
Catégorie V	56	40	67	67
— IV	40	26	70	71
— III	25	36	56	65
— II	15	25	42	52
— I	26	16	34	48
Rurbain	49	39	64	65
Rural moyen	30	29	56	63
Rural profond	36	24	59	64

On reconnaît au moins deux fois plus de capitalistes, de prolétaires et de gros dans la catégorie V que dans la classe I. Les perturbations de détail dans la progression sont encore dues à la catégorie IV.

La seule opinion des ruraux qui soit strictement corrélée à l'intégration est l'image de la ville. En effet, l'image de la ville est d'autant plus négative que les gens habitent les communes les moins intégrées. Ce sont donc les gens qui sont les plus éloignés de la ville, qui ont le moins de contacts avec elle et qui donc la connaissent le moins bien qui en ont les images les plus négatives.

Le facteur d'intégration à la société globale, que l'analyse factorielle avait mis en évidence, n'est donc pas qu'un indice théorique. Il se traduit bien dans la réalité sociale et spatiale. Mais nous avons vu que cet indice a des limites. Parfaitement applicable à certains faits, il l'est moins à d'autre. En simplifiant, on pourrait dire que le concept d'intégration s'applique parfaitement aux faits matériels : les communes dites les plus intégrées ont effectivement un équipement et un niveau supérieurs à ceux des communes qui sont moins intégrées. Le concept s'applique un peu plus difficilement au style de vie que l'on a au village ; tout, de ce point de vue, ne varie pas toujours dans le même sens à mesure que l'intégration augmente ; la vie sociale, c'est quelque chose qui change lentement, qui est complexe (plus complexe que le simple achat d'un réfrigérateur...) et qui ne suit pas forcément une direction uniforme. Le concept s'applique encore plus difficilement aux opinions, sauf peut-être celles qui dépendent assez directement du cadre, comme l'image de la campagne ou de la ville. L'intégration matérielle ne va pas toujours, ni simplement avec la déchristianisation par exemple, ou avec le vote à gauche. Le cas des communes du Haut-Doubs est démonstratif. On a affaire ici à des communes bien intégrées matériellement mais dont les opinions sont conservatrices. C'est d'ailleurs le poids de certaines communes de ce Haut-Pays qui semble expliquer pourquoi la catégorie IV a été assez souvent signalée comme ayant un comportement particulier. L'intégration n'est pas un rouleau compresseur qui écrase toutes les inégalités. Elle a ses rythmes et ses nuances. On voit combien cette analyse de l'espace à partir d'une typologie des communes s'avère finalement fructueuse.

En dehors du niveau de la commune, l'espace rural s'organise à trois échelons différents : les secteurs, les petites régions et les pays que nous allons tenter de reconnaître maintenant.

CHAPITRE II

PAYS, PETITES RÉGIONS, SECTEURS ET ESPACES RURBANISÉS

La cellule de base de l'espace rural reste sans aucun doute la commune, nous pensons l'avoir suffisamment montré. Cependant, entre la commune et le département — cellule vivante elle aussi — les géographes tentent de reconnaître, et les ruraux reconnaissent eux aussi parfois, des espaces intermédiaires.

L'administration a bien découpé l'espace départemental en cantons et arrondissements. Mais ces découpages sont loin de correspondre à des espaces vécus et reconnus par les habitants. Les cantons du Bas-Pays, par exemple, mordent le plus souvent sur les premiers plateaux et les gens de la partie haute du canton se sentent peu de choses en commun avec ceux de la partie basse. On pourrait en dire autant des arrondissements et particulièrement de celui de Montbéliard qui réunit en une même unité les Montagnons de Maïche et les ouvriers du Pays de Peugeot.

Nous avons donc essayé de rechercher s'il y avait des découpages, plus flous peut-être, mais correspondant à des unités mieux ressenties par les ruraux ou géographiquement plus homogènes. Trois échelons, on l'a dit, apparaissent généralement, c'est-à-dire, par ordre de taille décroissant : le pays, la petite région, le secteur. Mais nous verrons qu'un nouveau type d'espace vient recouvrir et souvent recouper ces divisions anciennes, celui des zones rurbaines.

I. LES PAYS DU DOUBS : HAUT, BAS ET MOYEN-PAYS

Le pays est un espace intermédiaire entre la petite région et le département. Ce vieux terme géographique a été remis à la mode par les aménageurs ; pour ceux-ci, il recouvre des espaces divers qui peuvent aller du canton à ce que nous désignons, nous, par pays. Pour nous, c'est un espace formé par la réunion de plusieurs petites régions, qui peut être une unité naturelle ou une région historique ou l'aire d'influence d'une ville ou un espace économique, ou une combinaison plus ou moins complexe et subtile de deux, ou plus de ces caractères.

L'originalité du cadre physique et de l'évolution socio-économique du Haut et du Bas-Pays ont été suffisamment montrées pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir longuement ici. On se souviendra cependant que les oppositions ne sont pas absolues et que la situation de détail est complexe. Le Bas-Pays est certes plus largement industrialisé, urbanisé, rurbanisé et moins fécond que les autres pays mais

il ne l'est pas partout, en particulier pas au centre. Le Haut n'est pas la simple antithèse du Bas-Pays. Il est assurément moins urbanisé, moins rurbanisé, plus fécond mais il est, tout de même, au moins contre la frontière, fortement industrialisé ; il n'y a donc pas là une simple opposition entre une campagne profonde, et une campagne rurbanisée, mais quelque chose de plus ou d'autre. La véritable antithèse du Bas-Pays, du point de vue socio-économique, devrait être le Moyen-Pays, vide de villes et d'industries mais ce dernier est déjà localement rurbanisé et dépend de bassins de main-d'œuvre extérieurs. Lui non plus n'est pas partout une simple campagne profonde. Tout cela contribue à casser les angles, à affadir les contrastes entre les trois pays.

Le problème est maintenant de savoir si ces trois espaces (et surtout deux d'entre eux), que la nature et l'histoire ont contribué à différencier, ont gardé chacun une structure sociale, un tempérament social particulier.

1. Structure sociale et niveau de vie : la propension à consommer des montagnons.

La répartition des catégories socio-professionnelles nous rappelle ce qu'est la structure socio-économique des trois pays.

N° 4. — *Catégories socio-professionnelles regroupées*

	agriculteurs	cadres prof. lib. patrons	employés services autres	ouvriers	total
Haut-Pays	22	21	15	42	100 %
Moyen-Pays	38	17	7	38	100 %
Bas-Pays	13	25	19	43	100 %

Haut et Bas-Pays n'ont pas une structure fondamentalement différente et, notamment, le pourcentage des ouvriers est équivalent partout. Le Bas-Pays est cependant plus tertiaire que le Haut ; il compte plus d'employés et plus de cadres¹ ; il est aussi moins agricole. Le Moyen-Pays est à la fois nettement plus agricole et beaucoup moins tertiaire que les deux autres mais pas tellement moins ouvrier.

Dans le détail, les équilibres sociaux sont variés d'un espace à l'autre. La structure sociale du Moyen-Pays est plutôt bipolaire. C'est un face à face de deux groupes de taille semblable : agriculteurs et ouvriers. Les autres groupes sont laminés puisque chacun d'entre eux (commerçants et artisans, cadres, employés) compte pour moins de 10 % de l'ensemble. C'est dans le Bas-Pays que la structure est la plus complexe, la plus diversifiée et que la multipolarité est le mieux réalisée. Assurément la masse des ouvriers envahit la majeure partie du corps social mais l'équilibre entre les autres groupes est meilleur. Les agriculteurs, employés, cadres, commerçants et artisans occupent chacun environ 10 à 15 % de l'ensemble social. Le Haut-Pays est doté d'une structure intermédiaire. La masse des ouvriers est aussi impressionnante qu'au Bas, mais le poids des agriculteurs est à peu près le double de celui de chacune des autres catégories.

Le niveau scolaire, sans être très différent d'une zone à l'autre, a tendance à descendre en même temps que l'altitude : 57 % des Montagnons ont au moins le

1. Une analyse de détail montrerait qu'il y a un peu plus de commerçants et d'artisans dans le Haut-Pays que dans le Bas mais beaucoup moins de cadres.

Certificat d'Etudes Primaires, contre 53 % des gens du Bas-Pays. Mais ces inégalités sont en train de s'effacer car les jeunes du Bas sont maintenant mieux scolarisés que les autres.

Le niveau de confort est généralement un peu meilleur dans le Haut que dans le Bas-Pays, qui lui-même est mieux placé que la zone moyenne. Les écarts ne sont pas très nets pour les équipements en voie de saturation, mais ils existent : 92 % des ménages du Haut-Pays sont propriétaires d'une automobile, contre 85 % dans le Bas et 84 % dans le Moyen-Pays et 92 % ont la télévision contre 88 % ailleurs. Les écarts sont plus sensibles pour les équipements moins courants. 64 % des Montagnons ont le chauffage central et 23 % un lave-vaisselle ; ces chiffres tombent respectivement à 53 et 13 % dans le Bas-Pays et surtout à 36 % et 3 % dans le Moyen-Pays. Rappelons-nous que, sur la carte factorielle, l'intégration à la société globale était souvent faible dans le Moyen-Pays. Cette hiérarchie du niveau de confort correspond-elle à une échelle équivalente des revenus ou bien à une manière différente de consommer ?

N° 118. — *Types de revenus*

	Catégories de revenus (en F par mois)					
	moins	1 000	1 500	2 500	4 000	7 000
	de	à	à	à	à	à
	1 000	1 500	2 500	4 000	7 000	10 000
Haut-Pays	3	20	31	34	11	1
Moyen-Pays	11	21	26	31	11	0
Bas-Pays	5	12	26	39	17	1

Les écarts, on le voit, ne sont pas considérables, cependant l'échelle des revenus est décalée d'un pays à l'autre. Le Bas-Pays n'a que 12 % de ses revenus en dessous de 1 500 F quand le Moyen-Pays en a 32 % ; le Haut-Pays est en position intermédiaire (23 %). En moyenne, le Bas vient en tête avec 375 000 F par mois environ, suivi du Haut (330 000 F) et du Moyen-Pays (310 000 F).

Dans la mesure où cette échelle est significative, nous ferons l'hypothèse que les gens du Haut-Pays, malgré des revenus moyens, ont une plus forte propension à s'équiper que les autres. Cela rejoindrait assez la réputation qu'ont les Montagnons d'avoir le goût des achats de prestige, d'aimer être parmi les premiers à s'équiper au goût du jour ; c'est ce qui ferait, notamment, leur réputation de gens « glorieux » et fiers. Nous trouvons la confirmation de cette hypothèse dans le fait que, malgré un revenu inférieur et malgré le poids appréciable des agriculteurs, les gens du Haut sont à peu près aussi nombreux que ceux du Bas-Pays à partir en vacances (44 % contre 46) bien qu'ils y restent un peu moins longtemps (une quinzaine de jours contre 20) et semblent aller moins loin (17 % à la mer contre 24, 4 % à l'étranger contre 12). On part donc, car cela fait désormais partie du standing, mais moins loin et moins longtemps. Les gens du Moyen-Pays prennent, eux, beaucoup moins souvent des vacances (31 %) et le font dans les mêmes conditions que ceux du Haut (15 % à la mer, 5 % à l'étranger) ; souvenons-nous que les agriculteurs sont plus nombreux ici qu'ailleurs.

On remarquera, à propos de ces questions de revenus, combien la politique de rénovation rurale en Montagne apparaît ici paradoxale. Elle intéresse toute la zone située à plus de 600 m soit approximativement le Haut-Pays et le gradin supérieur du Moyen-Pays et elle a pour but d'améliorer les structures des exploitations agri-

coles, de réaliser une reconversion économique vers d'autres secteurs et de rompre l'isolement des ruraux. Or, dans le Doubs, cette politique aboutit à aider l'une des zones où les revenus des particuliers sont les plus élevés, où l'agriculture est la plus prospère et celle-là même où les communes disposent des ressources les plus fortes grâce à leurs forêts de résineux !

Dans un autre registre, l'enquête permet de confirmer l'idée, habituellement acceptée ici, que la sociabilité du Haut est bien particulière.

2. La sociabilité : chaleur du haut, froideur du bas...

La place de la famille dans la vie sociale varie sensiblement d'une zone à l'autre. Partout, assurément, au moins 50 % des gens ont l'occasion de voir des parents au moins une fois par semaine. Toutefois, au fur et à mesure que l'on monte en altitude, parmi les gens que l'on reçoit, la proportion des parents augmente (28 % dans le Bas, 32 % dans le Moyen, 33 % dans le Haut-Pays) et celle des amis diminue (respectivement 32 %, 19 %, 11 %). C'est donc plus dans sa famille qu'à l'extérieur que le Montagnon conserve ses liens affectifs ; sa sociabilité est, de ce point de vue, plus traditionnelle. Cela tient, certes, à des habitudes et à une certaine idée que l'on se fait de la famille (c'était le pays des familles nombreuses bénies de Dieu) mais également à ce que la parentèle est restée à proximité. Dans le Haut, 27 % des gens ont la majorité de leur parenté proche dans leur commune de résidence, contre 22 % dans le Moyen et 16 % dans le Bas-Pays.

L'attachement aux valeurs familiales s'affaiblit au fur et à mesure que l'on va vers le Bas-Pays. Alors que 27 % seulement des Montagnons acceptent l'idée qu'on puisse vivre ensemble sans se marier, 48 % des gens du Bas-Pays ne s'en offusquent pas (Moyen-Pays 32 %). Alors que 19 % seulement des premiers accepteraient que leur fille prennent la pilule, il s'en trouve 30 % chez les seconds (Moyen-Pays 19 %). Les gens du Haut sont également plus attachés que d'autres aux loisirs familiaux. Ce sont des téléspectateurs plus réguliers que les autres : 53 % regardent la télévision tous les jours et 25 % presque tous les jours (Moyen-Pays 53 et 16, Bas-Pays 44 et 16). Ce sont également eux qui sont les plus fidèles auditeurs de la radio (165 minutes en moyenne, 140 ailleurs). Ils lisent *l'Est Républicain*, comme les autres ruraux, mais sont, en plus, des lecteurs assidus de la presse catholique et agricole : 40 % ont chez eux *le Pèlerin*, *la Vie* ou *Clair Foyer* (Moyen-Pays 25 %, Bas 11 %) et 20 % ont la *Terre de Chez Nous* (13 et 8 % ailleurs). Ils sont même un peu plus nombreux à lire des livres (58 % contre 51 dans le Moyen et 54 dans le Bas-Pays).

Cela ne les empêche pas de participer intensément à la vie sociale locale. Ils ont la réputation d'avoir conservé le goût de l'association et de la fête collective. Cette réputation n'est pas usurpée. Les associations sportives (football et gymnastique) y sont nombreuses et dynamiques. Les harmonies et fanfares y sont très populaires et leur renom s'enfle avec l'altitude, comme celui des montbéliardes... On cite le cas de Fournet-Blancheroche, village de 280 habitants où la Société de Musique comptait en 1967 vingt membres et dix élèves en formation². Le bourg de Gilley (978 hab.) est animé par 21 sociétés, dont celle de Musique évidemment. Les fêtes de village s'y sont mieux conservées qu'ailleurs et les gens participent plus volontiers aux manifestations locales. Notre enquête le confirme : 42 % des gens assistent aux matchs de l'équipe locale (Moyen-Pays 31 %, Bas-Pays 22 %), 53 % vont au bal

2. POURCHET (Cl.) (71).

(31 % ailleurs) et une dizaine de fois en moyenne, 22 % vont voir les troupes de théâtre de passage (Moyen-Pays 9 %, Bas-Pays 15 %).

La sociabilité des Montagnons s'exprime également dans la vie de tous les jours. Ils sont 57 % à discuter au moins une fois par jour avec les gens du village contre 46 % dans le Moyen-Pays et 44 % dans le Bas-Pays. Leurs relations avec leurs voisins sont également beaucoup plus chaleureuses que dans le Bas-Pays.

N° 73. — *Relations avec les voisins*

	inexis- tantes	bonjour bonsoir	conver- sation hors chez soi	conver- sation chez les autres	réceptions	dépend des voisins	total
Haut-Pays	2	23	42	23	5	5	100 %
Moyen-Pays	3	22	43	19	10	3	100 %
Bas-Pays	2	37	40	15	1	5	100 %

En plaine, dans huit cas sur dix on en reste au bonjour-bonsoir ou aux simples conversations devant sa porte ou dans la rue. Les relations plus amicales sont moitié plus rares qu'en altitude. L'entente entre les habitants s'en ressent. Dans le Haut-Pays, 98 % des enquêtés estiment que l'entente au village est bonne (44 %) ou moyenne (54 %) ; 2 % seulement la jugent mauvaise. Dans le Bas-Pays, ils sont encore 92 % à la juger bonne ou moyenne, mais 29 % seulement sont pour la première hypothèse contre 62 % pour la seconde et 7 % trouvent l'entente mauvaise. Le Moyen-Pays est encore en position intermédiaire (entente bonne : 43 %, moyenne 45 %, mauvaise 8 %). La situation plus médiocre du Bas-Pays tient certainement à ce que la sociabilité y a toujours été moins chaleureuse qu'ailleurs. Cela peut tenir aussi à ce que la société rurale y est aujourd'hui en plein renouvellement. Avec l'arrivée des nouveaux ruraux, la population se gonfle et les distances sociales s'exagèrent. A preuve, on s'y connaît moins bien qu'ailleurs : dans le Haut et le Moyen-Pays 8 à 9 personnes sur 10 estiment que leur nom est connu de tous les habitants du village, alors qu'il n'y en a qu'un peu plus de 4 sur 10 qui sont dans ce cas dans le Bas-Pays. Pour les mêmes raisons, les trois quarts au moins des habitants du Haut et du Moyen-Pays³ estiment être connus des villages voisins contre la moitié dans le Bas-Pays.

3. Les opinions : le conservatisme du Haut et du Moyen Pays.

L'histoire nous a montré comment un bloc conservateur, appuyé sur le Haut-Pays et sur la partie la plus élevée du Moyen-Pays s'était formé et maintenu, face à un Bas-Pays plus déchristianisé et plus rouge. Cette opposition s'est largement maintenue comme le montre la carte de l'assistance à la messe (fig. 54). En 1962, une ligne qui court du canton d'Amancey à celui de Pont-de-Roide sépare une partie haute du département d'une partie basse. Dans la moitié haute, au moins 45 % des hommes allaient généralement à la messe, c'est-à-dire au moins environ 60 % de la population, puisque les femmes étaient nettement plus pratiquantes.

3. Le pourcentage est généralement supérieur dans le Moyen-Pays car les communes y sont plus petites.

ASSISTANCE A LA MESSE EN 1962
(Hommes adultes)

D'après le diocèse de Besançon

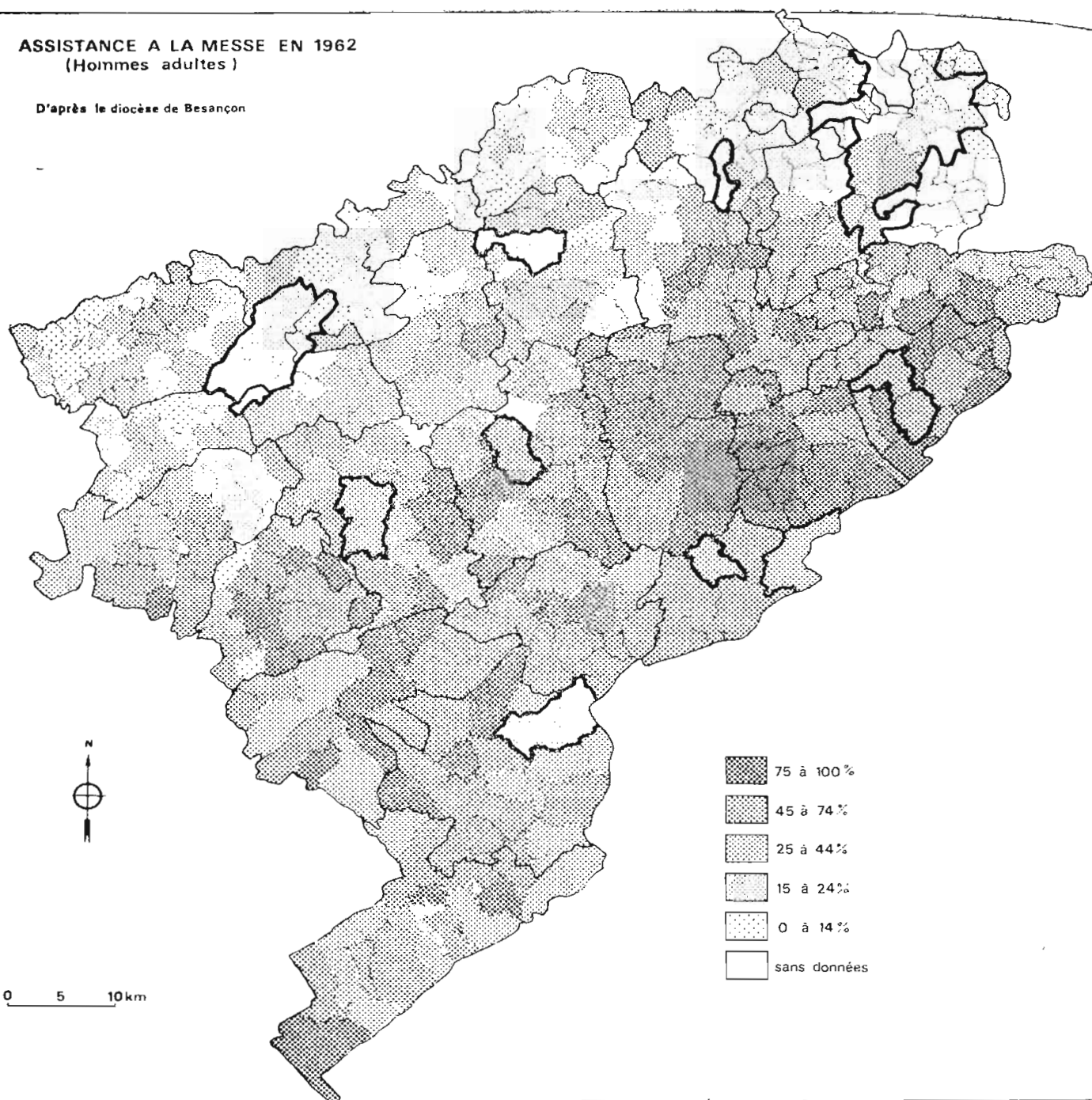


FIG. 54.

Dans la moitié basse, les hommes pratiquants étaient le plus souvent moins de 45 %, notamment dans le Bas-Pays où dans beaucoup de communes, la fréquentation tombait en dessous de 25 ou même de 15 %.

La déchristianisation a touché l'ensemble de l'espace rural, mais le Haut-Doubs reste une zone de forte pratique. Ici l'apéritif du dimanche après l'office et les discussions à la sortie de l'Eglise sont restées des institutions. La paroisse demeure une unité vivante, sous l'autorité d'un curé respecté et relativement peu contesté, sauf si son catholicisme a tendance à s'empourprer, ce qui est rare. Le curé y est généra-

lement considéré comme un notable, ce qui ne l'empêche pas d'être souvent un animateur. On vient lui demander conseil mais il ose rarement, comme autrefois, influencer ouvertement ses ouailles lors d'un vote important. Il se contente parfois d'indiquer, à mots couverts, ce qu'est le bon choix... Les gens qui ne pratiquent pas, ou les tièdes, le trouvent souvent encombrant (« il se croît le maître ici ! », « il dit ce qu'il veut et les gens marchent ! »), mais ils le supportent. Localement, la vie religieuse est parfois légèrement plus tiède, comme dans le canton de Mouthe, mais toujours « Monsieur le curé » reste une personnalité et la plupart des enfants vont au catéchisme. La Première Communion reste une occasion pour les enfants de retremper leur foi et pour les parents d'inviter la parenté à un repas bien arrosé, dans un grand déploiement de voitures, d'aubes blanches et de cadeaux...

Dans le Bas-Pays, plus anciennement déchristianisé et plus rurbanisé, l'ambiance est bien différente. Le prêtre rassemble péniblement quelques ouailles, dit sa messe, et file desservir d'autres paroisses, car les regroupements ont été nombreux. Les enfants boudent les offices et le catéchisme. Les nouveaux ruraux ne connaissent guère le curé ou ne le connaissent pas. Il n'y a plus, souvent depuis longtemps, de coïncidence entre la collectivité communale et la communauté religieuse. L'église n'est plus un lieu social, le curé n'est plus une personnalité locale.

Le Moyen-Pays est encore coupé en deux, comme autrefois. La partie la plus élevée connaît une ambiance religieuse assez analogue à celle du Haut-Pays tandis que les bas plateaux sont plus déchristianisés. Dans ces derniers, la baisse de la pratique s'accroît là où la rurbanisation fait tache d'huile depuis Besançon ou le Pays de Montbéliard.

L'enquête confirme ces oppositions tout en montrant que le Moyen-Pays ressemble encore, en moyenne, nettement plus au Haut-Doubs qu'au Bas-Pays.

N° 116. — *Allez-vous à la messe :*

	tous les dimanches	irrégulièrement	pour certaines occasions	jamais	NR	total
Haut-Pays	50	24	20	6	0	100 %
Moyen-Pays ..	46	15	23	15	1	100 %
Bas-Pays	18	22	33	24	3	100 %

Les Montagnons sont à 50 % encore des pratiquants réguliers (soit trois fois plus que les gens de la plaine) et les trois quarts ont gardé des attaches assez solides avec l'Eglise contre 40 % dans le Bas-Pays. Les gens qui ne vont jamais à la messe sont l'exception en Haut, alors qu'un quart des habitants du Bas-Pays sont dans ce cas. On peut penser que, dans la plaine, l'assistance à la messe est plus souvent un rite social, auquel on se résout à sacrifier de temps à autre, qu'un acte de foi profond. Le Moyen-Pays vient en transition, avec une masse de messalisants réguliers presque aussi ample que dans le Haut, mais avec plus de gens qui ont coupé avec toute pratique.

Bien entendu, la pratique religieuse conditionne, ici encore, certaines opinions et notamment celles qui touchent à l'évolution de l'Eglise et à l'Ecole libre.

	pas assez loin	assez loin	trop loin	NSP	total
Haut-Pays	16	56	24	4	100 %
Moyen-Pays	11	45	25	19	100 %
Bas-Pays	19	33	19	29	100 %

Les habitants du Haut et du Moyen-Pays sont moins nombreux à estimer que l'Eglise est allée assez loin et plus qu'elle est allée trop loin. Notons toutefois que la différence vient aussi beaucoup des gens qui ne se prononcent pas ; leur nombre augmente quand l'altitude diminue. C'est bien le signe d'une plus grande indifférence vis-à-vis de l'Eglise. De la même façon, s'il existe partout le même petit noyau d'opposants à l'Ecole libre (16 à 17 % dans les trois pays), le nombre des partisans augmente avec l'altitude (23 % dans le Bas, 36 et 38 % dans le Haut et le Moyen-Pays) alors que le nombre des gens qui ne sont ni pour ni contre évolue en sens contraire.

Comme les opinions politiques sont ici, on le sait, très liées au sentiment religieux, l'opposition droite/gauche se transpose dans l'espace selon le schéma attendu : les deux aires socio-religieuses définies plus haut se traduisent en deux aires socio-politiques tout à fait équivalentes (fig. 56).

Le Haut-Pays et le Plateau d'Ornans ont, en 1974, très largement donné leurs voix à V. Giscard d'Estaing. Dans les campagnes les plus profondes (plateaux du Haut-Pays, second niveau du Moyen-Pays), la plupart des communes ont voté à plus de 70 % à droite, le record étant détenu par le canton de Vercel où toutes les communes, sans exception, ont voté de cette façon. Seuls les secteurs industrialisés (Maîche, Le Russey, Morteau, Pontarlier) et le canton de Mouthe, traditionnellement un peu moins blanc (mais si peu, désormais) donnent entre 30 et 40 % à la gauche, ou très exceptionnellement, entre 40 et 50 %. Même dans ces secteurs, certaines villes très ouvrières (Villers-le-Lac, Maîche) ont donné moins de 40 % de leurs voix à F. Mitterand.

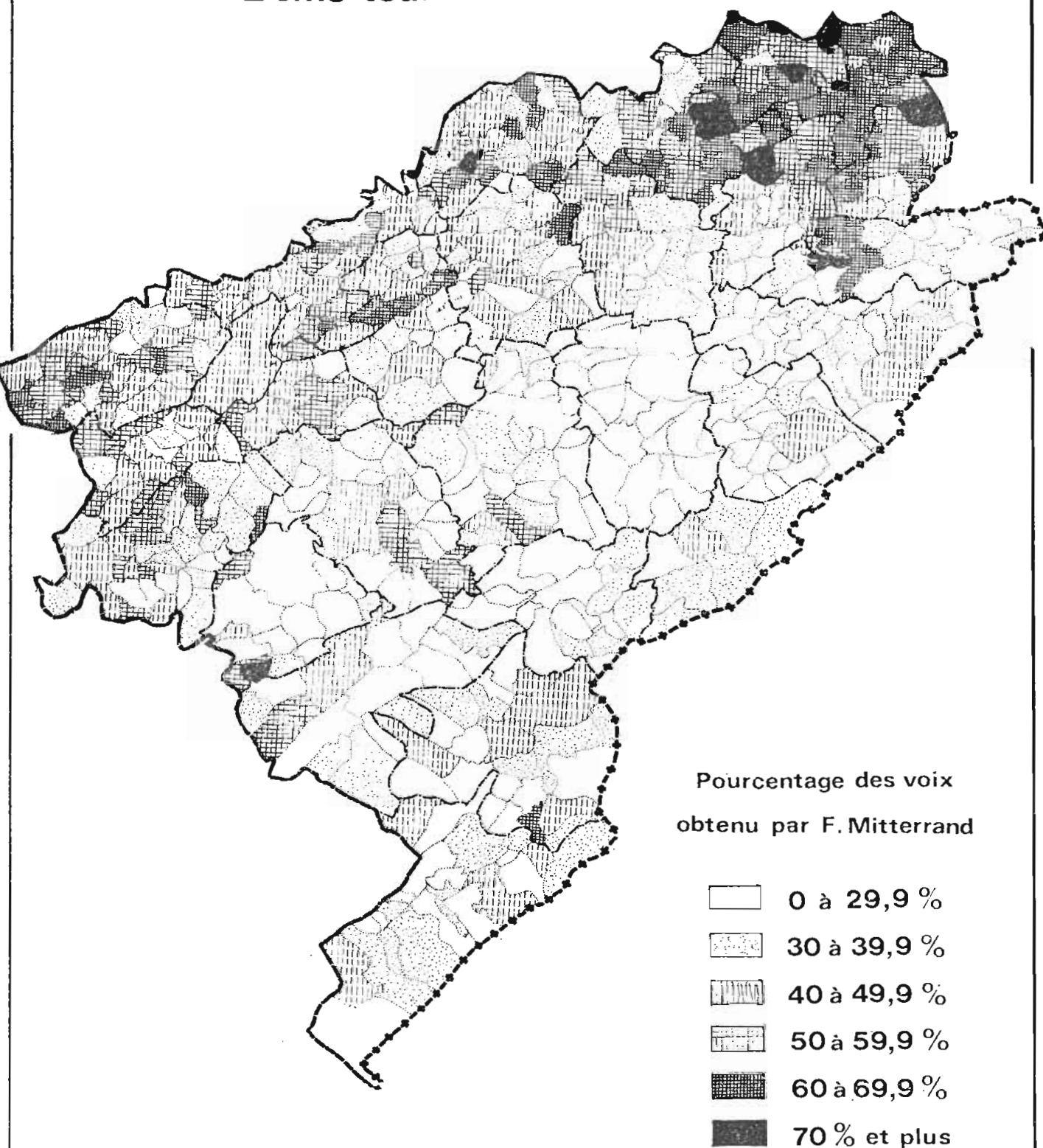
Le Bas-Pays, auquel on peut adjoindre la Haute-Loue, a voté généralement à plus de 40 % pour la gauche. Dans le Pays de Montbéliard, zones rurales comprises, Mitterand a presque toujours la majorité. Ailleurs, la gauche obtient souvent 40 à 50 % des voix, plus rarement 50 à 60 %, sinon le long du Doubs. Besançon, ville plus bourgeoise que Montbéliard, a une majorité à droite, comme bon nombre des communes urbaines de sa périphérie. Le rebord occidental du Moyen-Pays (plateau de Nancray) fait, une nouvelle fois transition ; il vote plus ou moins à droite, selon l'intensité de l'attraction urbaine qu'il subit.

Aux élections présidentielles de mai 1981, les voix de droite ont été, en moyenne, moins nombreuses (surtout dans les communes les plus petites) et la poussée à gauche a été notable. Mais la frontière entre les deux blocs est restée sensiblement la même. Dans la partie haute très rares ont été les communes qui ont donné la majorité à F. Mitterand (une vingtaine) alors que près d'une centaine penchaient encore à plus de 70 % pour V. Giscard d'Estaing. Aux législatives suivantes, la droite a d'ailleurs conservé le siège de Pontarlier.

A un siècle d'écart, cette carte est la réplique presque exacte de celle que nous avons donné pour la période 1870 et 1905, à cela près que les secteurs de Pontarlier et Mouthe ont viré au blanc dans l'intervalle, alors que le Nord du canton de Pont-de-Roide a viré au rouge. Etonnante permanence, par-delà les siècles, de ce bloc catho-

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1974

2ème tour



D'après D. Mathieu A. Robert, Atlas F.-C.

FIG. 55.

lique, conservateur et fécond du Haut-Doubs, malgré la lente déchristianisation qui est en train de l'effriter en profondeur et la rurbanisation qui l'écorne sur ses bordures.

Les résultats de l'enquête confirment tout à fait les enseignements précédents.

N° 117. — *Politiquement*

	droite	centre droit	centre gauche	gauche	total
Haut-Pays	43	18	14	25	100 %
Moyen-Pays	34	28	11	27	100 %
Bas-Pays	24	15	19	42	100 %

Les gens du Haut-Pays se disent à 61 % de centre-droit ou, surtout, de droite ; ceux du Moyen-Pays sont aussi nombreux (62 %) à pencher de ce côté, mais le centre-droit équilibre presque la droite alors que, dans le Haut, la droite l'emporte très nettement. Dans le Bas-Pays, par contre, ce sont 61 % des enquêtés qui se sentent de centre-gauche et surtout de gauche. On a, ici, le parfait négatif du Haut-Pays. Ce que celui-ci donne à la droite (43 %) ou au centre-droit (18 %), l'autre l'accorde à la gauche (42 %) ou au centre-gauche (19 %) ; ce que l'un donne à la gauche (25 %) ou au centre-gauche (14 %), l'autre l'accorde à la droite (24 %) ou au centre-droit (15 %)...

La conception que l'on a de la société est évidemment plus politisée mais pas toujours plus inégalitaire dans le Bas-Pays qu'ailleurs.

N° 82. — *Est-ce qu'il y a dans le village des :*

	capitalistes	prolétaires	gros	petits
Haut-Pays	39	22	70	71
Moyen-Pays	18	27	44	51
Bas-Pays	42	37	57	64

Dans le Bas, environ les deux tiers des gens qui estiment qu'il y a des gros et des petits traduisent cela en concepts politiques (capitalistes, prolétaires). Dans le Haut-Pays, la conscience que l'on a de la société est plus inégalitaire qu'au Bas (plus de gros et plus de petits) mais on transpose moins souvent cela en termes politiques ; on hésite surtout à traduire « petits » par « prolétaires ». L'inégalité est acceptée comme un fait. Elle n'implique pas forcément une contestation des structures sociales actuelles par la voie politique. L'ouvrier du Haut-Pays peut, de cette manière, voter à droite, de la même façon que les agriculteurs ont pu, tout à la fois bombarder le sous-préfet de yaourts et voter pour la majorité dont ce sous-préfet appliquait la politique ; il est vrai que, depuis mai 1981, les choses sont plus faciles pour les agriculteurs du Haut-Pays puisque l'adversaire n'a plus qu'un visage...

Pour les questions qui touchent de moins près à la politique, les divergences entre régions sont moins sensibles, sans être négligeables. Prenons-en quelques exemples. Environ 55 % des gens du Haut et du Moyen-Pays accepteraient plus volontiers d'être commandés par un homme que par une femme, contre 49 % des habitants du Bas. 44 % des Montagnons tenteraient de dissuader leur fille d'épouser un Nord-Africain contre 40 % des gens du Moyen-Pays et 36 % des habitants de

la plaine. Dans le Haut, 48 % des personnes interrogées souhaitent pour leurs enfants au moins le niveau du baccalauréat, dans le Moyen-Pays elles sont 54 % et dans le Bas 66 %. Tout cela dénote des opinions plus conservatrices en altitude qu'ailleurs mais sur d'autres questions les points de vue divergent peu. Il en est de même pour les rapports des ruraux avec l'espace : des nuances mais pas d'hétérogénéité fondamentale.

4. L'espace : des nuances seulement.

Partout on tient à son village mais le contentement que l'on a d'y vivre varie légèrement d'une zone à l'autre. Dans le Haut, on est satisfait ou très satisfait à 91 %, dans le Bas à 88 % mais dans le Moyen-Pays, où la vie sociale est plus morne qu'en altitude et où les services sont plus médiocres qu'en plaine, le taux descend à 82. Partout, on profite au mieux de sa résidence en milieu rural en faisant du jardin et en coupant son bois de chauffage, mais c'est dans le Moyen-Pays, plus agricole et plus rural, que la chose est la plus nette : 98 % des gens y font du jardin, 81 % y coupent leur bois et 69 % y élèvent des lapins ou des volailles. Dans le Haut et le Bas-Pays, plus ouvriers ou plus rurbanisés, les pourcentages descendent un peu pour le jardin (environ 90 %) plus pour les lapins (45 %) et plus encore pour le bois (Haut : 60 %, Bas : 49 %).

La perception que l'on a du présent et de l'avenir de son village est inégale, ne serait-ce que parce que les situations objectives sont dissemblables. Quelques exemples : 76 % des gens du Moyen-Pays estiment habiter une commune de pleine campagne mais seulement 57 % des habitants du Haut, qui préfèrent considérer leur village comme un bourg, et 38 % des gens du Bas-Pays, touchés par la rurbanisation. On est beaucoup plus pessimiste pour l'évolution de sa commune dans le Moyen-Pays (34 % des gens pensent que la population diminuera ou stagnera) que dans le Haut (16 %) et dans le Bas-Pays (6 %). On souhaite donc plus souvent que la population augmente dans les deux premières régions (85 %) que dans la plaine (61 %) où l'on commence à craindre le trop-plein. Pour faire évoluer la commune, on compte deux à trois fois plus souvent sur le tourisme dans le Haut-Pays qu'ailleurs, et on table plus sur les implantations industrielles dans le Haut et le Bas-Pays que dans la zone intermédiaire. Mais, étonnement, plus de la moitié des gens du Moyen-Pays, pourtant généralement éloignés des villes, voient s'installer des citadins chez eux à l'avenir, preuve que, même s'ils s'illusionnent quelque peu, les ruraux profonds sentent que la domination urbaine s'épanouit sur la campagne. Ils constatent, aussi bien, qu'ils sont déjà partiellement dépendant de la ville pour leur travail et leurs achats.

En effet, les espaces de travail s'élargissent au fur et à mesure que l'on descend. Dans le Haut-Pays, 80 % des gens travaillent sur place car la dispersion des industries en milieu rural minimise les migrations quotidiennes. Dans le Moyen-Pays, ce sont encore 69 % des travailleurs qui ont un emploi sur place, notamment grâce à l'agriculture. Dans le Bas-Pays ce n'est plus qu'une petite majorité (54 %) ; nous sommes là dans les bassins de main-d'œuvre des grandes agglomérations. De la même façon, les espaces de chalandise s'élargissent au fur et à mesure que l'altitude décroît. Dans le Haut-Pays, de même que l'on travaille plus souvent sur place, on achète plus volontiers sur place : pour 35 % des gens c'est la totalité de leurs achats alimentaires, pour 55 % c'est une partie et seuls 10 % n'achètent que rarement ou jamais sur place. Dans le Bas-Pays, par contre, un tiers des gens ne font jamais ou presque jamais leurs emplettes sur place, une petite moitié en font une partie et

20 % la totalité. Le Moyen-Pays est en position intermédiaire (rarement ou jamais 21 %, en partie 53 %, en totalité 26 %). Trouve-t-on sur place plus facilement ce que l'on attend dans les bourgs du Haut-Pays que dans les petites communes des autres régions ? C'est possible, puisqu'on y est plus satisfait de ce qui est offert sur place (66 % contre 55 % dans le Moyen et 52 dans le Bas-Pays). Mais il y a aussi très certainement, dans le Haut, désir de contact et d'échanges dans le cadre du village ; même lorsque l'on va faire des courses hors de sa commune, dans le Haut on préfère le petit commerçant (21 % contre 10 % ailleurs).

Pour les services non-commerciaux, les gens du Bas-Pays sont généralement avantagés et ont des distances moins grandes à parcourir que les autres. Ces derniers se plaignent surtout des insuffisances des services médicaux, des équipements de sports, de loisirs et de l'école. Par exemple, 75 % des habitants du Haut-Pays pensent que l'enfant des campagnes est plus désavantagé que celui des villes et 51 % en rendent responsables la difficulté des transports. Ceux du Moyen-Pays pensent à peu près de la même façon (73 % à la première question, 46 % à l'autre) alors que 54 % seulement des gens du Bas considèrent que leurs enfants sont désavantagés par rapport aux citadins et que 29 % incriminent les transports.

La connaissance des espaces voisins ou lointains est assez semblable d'une zone à l'autre à des nuances près cependant. On est allé dans le même nombre de villes comtoises. On y connaît aussi bien les différents départements qui composent la région, les gens du Moyen-Pays oubliant toutefois un peu moins souvent le Jura proche (17 % contre 22 et 26) et ceux du Bas-Pays la Haute-Saône voisine (14 % contre 20 et 22). Les Montagnons et les gens de la plaine, qui partent plus souvent en vacances, ont plus conscience que ceux du Moyen-Pays de ce que la Franche-Comté est différente des régions voisines (59 % et 63 % contre 41), comme s'ils avaient plus d'éléments de comparaison. L'image que l'on se fait de la Suisse est piquante, et somme toute logique. Les habitants du Haut-Pays sont les plus sensibilisés aux disparités qui existent entre le Doubs et la Suisse (76 % le sont contre 72 % des gens du Bas et 67 % de ceux du Moyen-Pays) mais ces différences tiennent surtout, pour ces derniers, à la propreté de la Suisse (35 et 37 %) alors que ce facteur est minimisé par les Montagnons (25 %)... Les gens du Bas-Pays connaissent un peu plus de régions françaises (moyenne 3,4 contre 3,0) et plus de pays étrangers (2,4 contre 1,9) que les autres. Comme ils sont plus mobiles pour leur travail et leurs achats, ils font plus de kilomètres avec leur voiture : 17 000 km, contre 15 000 pour ceux du Haut-Pays et 14 000 pour ceux du Moyen-Pays. Ces derniers circulent plus pour leur travail et leurs achats que les Montagnons mais ceux-ci partent plus en vacances et circulent plus pendant les week-end.

Au vu de tout cela, est-il possible de dire que la population de chacune de ces trois petites régions a une personnalité, un profil social (au sens large du terme) particulier. Certainement pour le Haut-Pays : inclination à la dépense de prestige, sociabilité chaleureuse, profond sentiment religieux, convictions conservatrices sont les traits essentiels de la personnalité de base, c'est-à-dire de ce qu'ont en commun la plupart de ses habitants. Cela donne une société qui a tout à la fois le sens de la hiérarchie et le goût de la démocratie vécue. A l'exception du curé, qui tire sa légitimité de Dieu, les personnalités locales peuvent être contestées. Dans ce pays, où le châtelain de village n'a quasiment pas existé, les élites doivent s'adapter pour se maintenir. Ce saint-Doubs (plaisanterie classique...) est actuellement peu à peu grignoté de l'extérieur et miné de l'intérieur mais certaines façons de vivre, de penser, de sentir demeurent incontestablement.

Le Bas-Pays a, lui aussi, sa personnalité. Sa sociabilité plus superficielle, sa déchristianisation plus profonde, sa coloration plus rouge ne sont pas nouvelles,

mais ces traits anciens sont aujourd'hui renforcés par la rurbanisation, qui, elle aussi, est facteur de rupture de la sociabilité traditionnelle, de détachement de l'Eglise et d'attirance à gauche, au moins dans un premier temps. Toutefois, c'est une personnalité relativement banale que celle que le Bas-Pays est en train d'acquérir. On en trouverait des exemples semblables, à des nuances près, autour de la plupart des agglomérations urbaines françaises. Son modèle, celui des groupes rurbanisés, n'a pas la saveur locale de celui qu'un long passé a donné au Haut-Pays.

La situation du Moyen-Pays est plus complexe. Selon les cas, sa position varie par rapport à ses voisins. Pour les revenus, les équipements et les vacances, par exemple, il est bon dernier. Pour la sociabilité et les opinions, il se situe entre le Haut et le Bas-Pays. Alors, a-t-il une personnalité propre qui lui serait donnée par sa structure sociale et son isolement ? Est-il une simple moyenne entre un gradin supérieur, qui ressemblerait au Haut-Doubs, et un gradin inférieur qui tiendrait du Bas-Pays ? Ou est-il le lieu d'une simple dégradation, avec l'altitude, des caractères du Haut-Doubs ? La première hypothèse est vraisemblable pour ce qui touche aux structures économiques (en particulier les services) et sociales (place des agriculteurs). La seconde se vérifie mieux pour les convictions politiques et religieuses et la troisième pour la sociabilité. Un Moyen-Pays plus flou, plus difficile à cerner : pas étonnant donc qu'il n'ait sa place ni dans la représentation spatiale des gens, ni dans le vocabulaire local.

Mais ces pays dont nous venons de tenter de percer la personnalité ne sont eux-mêmes pas parfaitement homogènes, on s'en doute. Des petites régions et des secteurs peuvent y être plus ou moins facilement reconnus.

II. PETITES RÉGIONS ET SECTEURS (fig. 56)

La petite région est un espace intermédiaire entre le pays et le secteur. Sa taille va généralement, de quelques cantons à un arrondissement. Ses limites sont loin d'être précises car, au moins dans l'espace rural du Doubs, elle ne correspond à aucune circonscription administrative. Elle n'est pas réalisée partout car certains espaces sont de simples juxtapositions de secteurs sans vraie homogénéité. Lorsqu'elle existe, elle correspond souvent à la zone d'influence générale d'une ville moyenne ou à la zone d'influence directe d'une ville plus importante.

L'I.N.S.E.E. a tenté d'en préciser les limites à travers six critères : unité géographique, attraction commerciale et bancaire, mouvements quotidiens de main-d'œuvre, influence spatiale des principaux équipements collectifs, localisation et capacité des moyens de liaison, découpage des circonscriptions administratives (fig. 9). Ces secteurs socio-économiques, ainsi que les appelle l'I.N.S.E.E. correspondent parfois assez bien à ce que nous entendons par petites régions ; dans d'autres cas, ils nous sont apparus comme trop vastes et ont dû être redécoupés.

Le secteur, quant à lui, est un sous-espace de la petite région. Il peut n'inclure que quelques communes ou regrouper l'équivalent de deux ou trois cantons. Ce peut être une unité naturelle (massif, élément de plateau, de vallée, etc.) ou une petite région historique, l'aire d'attraction d'un village-centre, d'un bourg-centre, d'une petite ville ou une partie de la zone d'influence d'une ville plus importante ; ce peut être aussi une unité économique homogène ou une unité administrative (canton, secteur d'aménagement). Le plus souvent, c'est dans ce cadre là que l'individu trouve, lorsqu'il ne les a pas dans son village, la satisfaction de ses besoins de base : nourri-

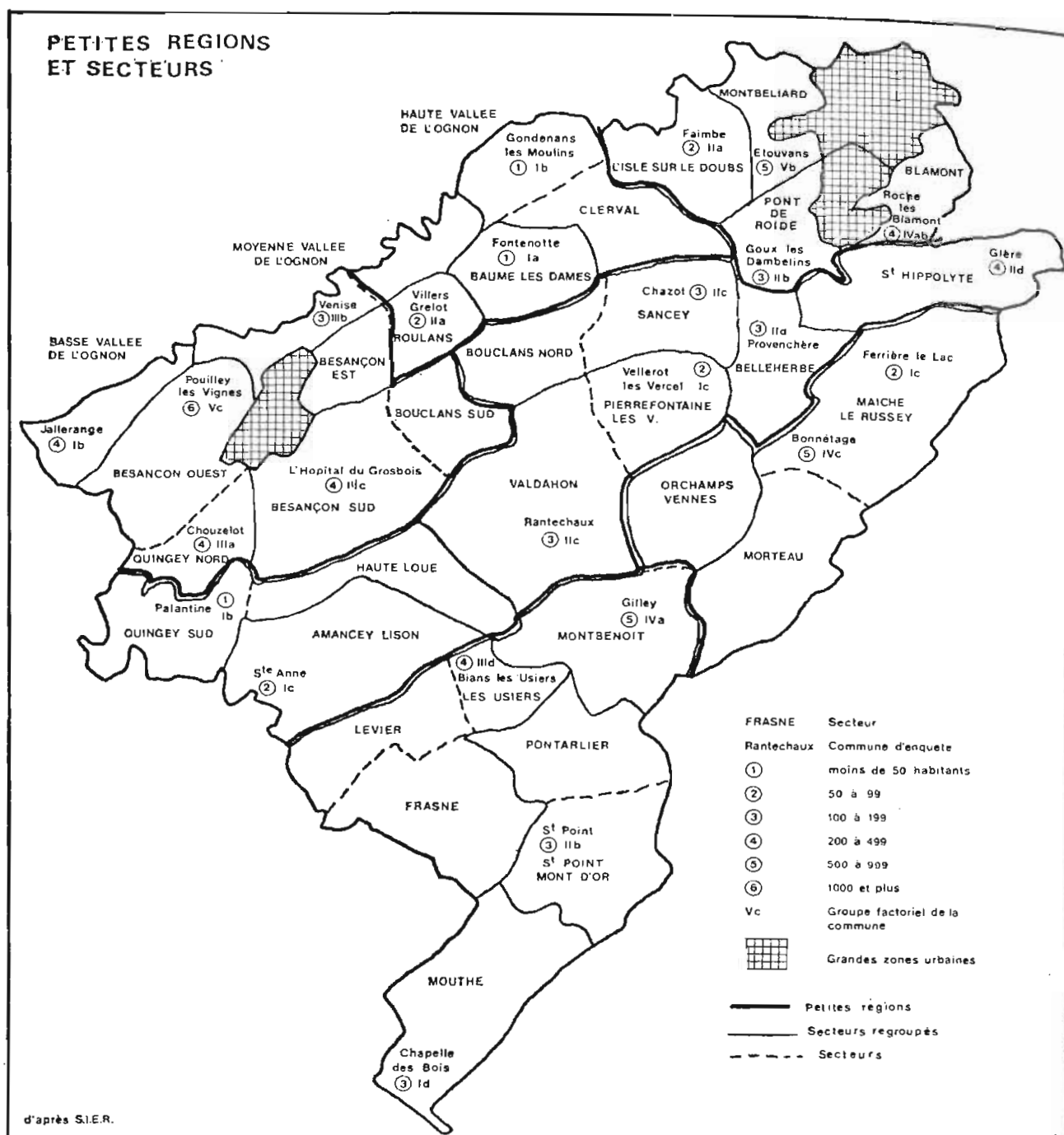


FIG. 56.

ture, logement, sexualité, affection, détente, culture. Chacun connaît intimement ce territoire, car il a l'occasion de le sillonner en tous sens. Il peut en nommer les villages, les rivières, les forêts. Dans le journal local, c'est des nouvelles du secteur qu'il s'informe tout d'abord. Il y connaît les personnalités les plus marquantes et une bonne partie des personnes avec qui il a des affinités d'âge, de profession, de loisirs, etc. S'il est jeune, il côtoie ses condisciples du secteur sur les bancs du C.E.G. Cependant, le secteur, même lorsqu'il existe dans les faits, n'est pas toujours reconnu comme tel. Il arrive qu'une bonne partie de la vie socio-économique se

déroule à l'échelon du secteur (flux de migrants quotidiens, services communs par exemple) alors que les gens ont encore l'impression que leur cadre de vie essentiel est le village.

1. Petites régions et secteurs du haut-pays.

Le Haut-Doubs se découpe assez facilement en deux petites régions, celle de Morteau-Maîche qui allie industrie horlogère et agriculture de haut niveau et celle de Pontarlier, moins industrielle, plus agricole, forestière et touristique.

a) *La région de Pontarlier.*

Cette petite région correspond approximativement à la zone sur laquelle Pontarlier exerce une forte influence⁴ et au secteur socio-économique de cette ville. Elle inclut presque toute la Haute-Chaîne et le plateau de Levier. La destinée de ce qui constituait, au moins partiellement, le Haut-Doubs métallurgique est curieuse. Initiatrice en matière agricole (fruitière, assolement pastoral), elle s'est fait rattraper puis dépasser en matière d'élevage et de sélection par la région de Morteau. Autrefois largement industrialisée, du moins dans la Haute-Chaîne, elle a vu ses activités périlcliter puis se reconstituer sur d'autres bases, à Pontarlier et dans quelques bourgs.

Autrefois partie intégrante du Haut-Doubs fécond, elle n'a guère plus d'enfants, aujourd'hui, que le Bas-Pays. Ancienne zone rose en pays blanc, la Haute-Chaîne se fond presque maintenant dans le Haut-Doubs conservateur. Aujourd'hui, les emplois secondaires sont surtout localisés à Pontarlier et en Suisse, les emplois tertiaires à Pontarlier encore et dans la zone touristique. Ils donnent lieu à des migrations quotidiennes qui ne sont pas très denses mais lointaines. La présence de Pontarlier interdit à toute agglomération de dépasser le niveau du bourg que n'atteignent, de façon complète que Mouthe, les Hôpitaux-Neufs (Pontarlier) et Levier. Ailleurs l'agriculture, l'exploitation forestière et, localement, le tourisme sont les activités dominantes. La densité de population est tombée dans de nombreuses communes à moins de 15 hab./km² et elle dépasse rarement 30. Vieillie et moins féconde, la population a un bilan naturel faiblement positif. Comme le bilan migratoire, bien qu'en amélioration, est encore négatif, la population rurale est en net recul partout, sauf dans l'espace rurbain de Pontarlier et dans le secteur touristique de Métabief - Saint-Point.

Sauf dans ces derniers secteurs, les agriculteurs tiennent une large place dans la structure sociale (20 à 35 %) mais ils ne sont plus majoritaires ; les ouvriers forment 35 à 45 % de la population, même dans des cantons réputés agricoles comme Mouthe, Montbenoît et Levier. La vie sociale nous y a paru moins intense, moins profonde qu'ailleurs, et l'accueil plus médiocre. L'intégration à la société globale est meilleure que dans le Moyen-Pays et moins contrastée que dans le reste du Haut-Doubs. Elle est généralement forte dans les espaces rurbains et touristiques ainsi que dans les bourgs et villages-centres. Ailleurs, elle est moyenne à faible mais rarement très faible.

Dans cette région de Pontarlier, sept secteurs peuvent être reconnus. Celui de Mouthe est original à plusieurs titres. Plus forestier, moins densément peuplé, moins fécond, plus vieux, il est le seul à être inclus totalement dans la Haute-Chaîne. C'est ce qui lui vaut actuellement de voir son activité touristique se développer rapidement. Il peut offrir, en effet, à la fois les pentes que réclame le ski alpin familial

4. Zone dans laquelle plus de 40 % des gens viennent faire leurs achats à Pontarlier.

et les espaces plus plans que demande le ski nordique. Les habitants sont conscients de ce que cette vocation touristique qui s'affirme est une chance mais aussi une menace. Un responsable local résumait ainsi la situation en 1976 : « La vente des produits de l'agriculture aux touristes est extrêmement faible et n'est pas considérée comme un apport intéressant dans l'état actuel des choses. Les équipements engendrés par la venue du tourisme se répercutent forcément sur l'exploitation au niveau financier et ce, pendant toute l'année (coûts d'eau, déneigement, etc.). Le rythme de vie imposé par le tourisme n'est pas compatible avec celui mené par le monde rural (...) Le citadin ne cherche pas à vivre la vie de la campagne ; (...) que ce soit en forêt ou dans les terres, la détérioration est très grande malgré tous les efforts d'équipement apportés (aires de pique-nique, etc.). Au fil des années, le monde rural a perdu son pouvoir de décision. C'est pourquoi personne ne veut d'un tourisme majoritaire qui change les places et crée un sentiment de frustration. Ce sont les résidences secondaires qui sont jugées dangereuses (...). Le touriste veut commander. Il impose ses lois et envahit la terre »⁵. Tout en admettant que le tourisme permet de maintenir la population et l'habitat, d'améliorer les équipements de loisir et les services, de créer des emplois et d'améliorer les contacts, on souhaite un tourisme à l'échelle locale qui profite vraiment aux habitants. Des expériences sont faites, notamment à Chapelle-des-Bois, pour faire participer l'ensemble des villageois à l'accueil touristique. On veut éviter au secteur de Mouthe ce qui s'est produit chez son plus proche voisin, le secteur de Saint-Point - Mont d'Or (ou Métabief).

Ce secteur de Saint-Point - Mont d'Or, en effet, a été profondément bouleversé par le tourisme depuis un quart de siècle. Centré d'abord sur le lac de Saint-Point et sur le village de Métabief, qui est alors équipé d'un télébenne montant au Mont d'Or, le tourisme a diffusé ensuite dans les villages voisins. Le secteur dispose maintenant d'un important équipement touristique : 23 hôtels de tourisme, 2 caravanes, 3 campings, une centaine de gîtes ruraux, 15 colonies de vacances, plus de 2 000 résidences secondaires, 31 téléskis sur les 55 de la Haute-Chaîne. Ce n'est pas encore la démesure de certaines stations alpines et le tourisme y garde un caractère familial, mais le paysage est déjà fortement touché, au pied du Mont d'Or, par de vastes lotissements de chalets sans grâce et la vie sociale traditionnelle est très entamée. Le secteur est en somme rurbanisé, mais au profit de citadins lointains. La preuve en est que l'exode rural est stoppé dans la plupart des communes ou même qu'il s'est transformé en bilan migratoire positif dans cinq d'entre elles. Entre 1968 et 1975, la population a augmenté presque partout.

Il en est de même dans le secteur de Pontarlier où une rurbanisation, banale celle-ci, s'effectue dans une dizaine de communes autour de la ville. Six d'entre elles ont poussé de plus de 15 % entre 1968 et 1975, alors que certaines regressaient encore au recensement précédent. Cette aire de dynamisme démographique rejoint maintenant celle de Saint-Point - Mont d'Or. La rurbanisation, qui a démarré récemment, reste tout de même un phénomène limité, à la taille d'une ville moyenne. La densité de population des communes touchées ne dépasse qu'exceptionnellement 30 hab./km², c'est loin d'être encore l'entassement !

Les quatre autres secteurs de la région de Pontarlier sont moins originaux. Ils sont sensiblement plus agricoles et le secteur primaire (30 à 35 %) équilibre mieux le secteur secondaire (35 à 40 %). Le secteur tertiaire est particulièrement faible : un seul bourg complet (Levier), un seul bourg incomplet (Frasne) puis uniquement des villages-centres ou des villages. On est en train d'y redécouvrir la neige, cette neige que l'on subissait plus qu'on ne l'appréciait. Quatre remontées mécaniques

5. Comité d'Expansion Économique du Doubs. (22 bis).

y ont été installées mais on compte surtout sur le ski de randonnée. A Gilley où, à 870 m on sait ce qu'est la neige et où l'on n'est pas en peine de créer des associations, l'Entente Saugette de ski n'est née qu'en 1976 ! On a dû demander le soutien technique des gens de la Haute-Chaîne car, comme le disait un des responsables « quand nous avons débuté, nous ne savions même pas ce qu'était du fart ! ». Découverte symptomatique, par les ruraux, de leur propre milieu, grâce à une mode lancée par les citadins !

L'évolution démographique est partout négative (entre — 3 et — 4 %) entre 1968 et 1975. Elle s'est même aggravée récemment dans le canton de Montbenoît. Ces anciennes zones réservoirs se vident, à la fois parce que leur fécondité est en forte baisse et parce que leur bilan migratoire continue d'être très négatif. Les cantons de Levier et Montbenoît ont perdu 900 personnes par déficit migratoire entre 1968 et 1975. L'éloignement, la médiocre accessibilité aux centres d'emploi français ou suisses et la faiblesse des secteurs secondaires ou tertiaires locaux expliquent cette situation, mais celle-ci se nuance selon les secteurs.

La population du petit Val-des-Usiers est en voie de stabilisation. Sa proximité de Pontarlier lui permet de bénéficier de l'exode urbain, quoique ce soit à son corps défendant. A Bians-les-Usiers, on aurait bien voulu pouvoir ne faire bénéficier du lotissement communal que les gens du village ou leurs parents, en fixant un prix différentiel du terrain... L'administration ne l'a pas voulu et le lotissement est considéré comme un étranger au village. La présence de la ville a tout de même permis aux « natifs » de trouver du travail à proximité et de rester sur place.

Le secteur de Montbenoît est plus varié. A côté de deux communes rurbanisées par Pontarlier et de deux villages centres (Arc-sous-Cicon, Gilley) dont la population est en progrès, l'ensemble du canton est en mauvaise posture. Il est pourtant un de ceux dont la vie sociale est demeurée riche et originale. En effet, la moitié orientale du canton forme, autour du Doubs, une petite unité originale, le Saugeais. Défriché par les moines de Montbenoît à partir du XII^e siècle, il aurait été peuplé partiellement par des Suisses, ce qui fait dire à leurs voisins que les Saugets sont lents et méthodiques... Dans les douze villages qui entourent la « capitale » Montbenoît (182 hab.), on parlait autrefois un patois particulier. Aujourd'hui, encore, on y a son Président de la République du Saugeais et on n'y oublie pas, après boire, de reprendre en chœur l'hymne sauget. L'enquête a montré combien, à Gilley, on a conscience d'appartenir à la patrie saugette.

Les secteurs de Levier et de Frasné ne se différencient que par des nuances. Le premier est plus forestier (les plus fameuses sapinières de France dit-on) et plus agricole⁶, le second compte sur la bonne position ferroviaire de son bourg pour s'industrialiser, sur son collège et sur la proximité de Pontarlier pour maintenir sa population.

b) *La région de Morteau-Maiche.*

Elle englobe une mince frange de Haute-Chaîne et la série des plateaux supérieurs orientaux. C'est l'industrie qui lui donne aujourd'hui son originalité. Hors Besançon, la quasi-totalité de l'horlogerie du département est ici, dans des petites villes, des bourgs et des villages. Industrie monolithique car, contrairement aux Haut-Jurassiens toujours à l'affût des nouveautés et qui ont su passer du bois au jouet, de la corne au plastique et du fer à la lunette, les gens du Haut-Doubs sont restés attachés à l'horlogerie. Ils ont évolué, assurément, mais dans une même activité : on comprend aujourd'hui l'angoisse patronale et ouvrière devant la mutation

technologique que représente la montre à quartz. Ce Haut-Doubs septentrional c'est aussi une agriculture fière de ses immenses fermes à « tué », de son élevage montbéliard (plus de 4 100 l de lait par vache contrôlée), de ses produits agricoles (Comté, Emmental, « fumé ») et de ses forêts.

C'est resté le pays de la tradition : conservatisme politique et profond sentiment religieux en ville comme à la campagne, chez les ouvriers comme chez les agriculteurs, atmosphère paternaliste instinctivement acceptée. On aura une idée du paternalisme ambiant par la typologie du milieu patronal que nous a faite un ouvrier horloger. Pour celui-ci, il existe dans le Haut-Doubs trois types de patrons. Ceux qui travaillent « en blouse » sur les machines, comme leurs ouvriers, ne sont pas de « vrais » patrons. Il leur manque le prestige. Les vrais patrons forment deux catégories. Ceux que l'on pourrait appeler les « paternalistes durs » disent vouloir conserver l'esprit de famille dans leur entreprise mais en profitent pour payer mal et faire travailler à forte cadence. Certains veillent même sur la bonne moralité des employés. De fait, l'un de ces patrons nous a précisé : « quand une famille veut que sa fille soit suivie, on me la confie... » et encore : « je ne supporte pas ici un mot grossier ! ». C'est ce petit patronat qui a le plus souffert de la concurrence suisse sur l'emploi. Le même patron nous confiait : « on ne pouvait rien leur dire (aux ouvriers), ils vous donnaient leurs huit jours le lendemain pour aller travailler en Suisse ! Maintenant ça va mieux ». La crise horlogère suisse et le retour des frontaliers ont ramené, un temps, la docilité. Les « paternalistes souriants » sont plus estimés. On apprécie leur sens du contact (« un tel a une Mercedes mais il dit bonjour et il serre la main ») et leur relative compréhension. Ils « paient mieux », ils exigent des cadences moins rapides et prêtent de l'argent à ceux qui bâtissent. Les rapports ouvriers-patrons sont vus à travers les contacts personnels plus qu'à travers des schèmes politiques.

Dans la plupart des communes, en dehors d'une bande peu industrialisée entre Morteau et Le Russey, les ouvriers forment plus de 50 % de la population. Les migrations quotidiennes vers la Suisse sont appréciables et appréciées par les privilégiés qui en profitent... Les femmes sont nombreuses à travailler, parfois à domicile ; c'est notamment ce qui, malgré la faiblesse des salaires, permet à la région de jouir d'un niveau de vie que lui envie le Moyen-Pays. La densité de la population est supérieure à la moyenne rurale (souvent plus de 50 hab./km²). L'évolution positive de la population est due au bilan naturel, encore élevé dans cette région féconde et jeune, et non pas au bilan migratoire. Celui-ci n'est positif que dans les villes et bourgs. Ailleurs, l'emploi diminue dans l'agriculture et se maintient, au mieux, dans l'industrie. Le tourisme d'hiver rencontre ici de moins bonnes conditions que dans la région de Pontarlier avec la quasi-disparition et l'abaissement de la Haute-Chaîne. Douze téléskis seulement, à faible ou moyen débit, y sont installés ; ils ne reçoivent qu'une clientèle locale.

Dans cet ensemble homogène à bien des égards, on distingue généralement le secteur de Maîche et celui de Morteau. Ce dernier se moule sur la zone de forte attraction (plus de 50 %) de cette petite ville. Il regarde vers Besançon, quand Maîche se tourne plutôt vers le Pays de Montbéliard et communique facilement avec la Suisse. C'est l'un des deux berceaux de la race Montbéliarde et c'est là que se trouvent les étables les plus prestigieuses. Son intégration à la société globale est forte ou très forte.

Le secteur de Maîche - Le Russey est plus isolé. Il l'est à la fois de la Suisse, par la gorge du Doubs, et du Moyen-Pays par le canyon du Dessoubre. L'élevage, aujourd'hui, n'est pas très différent de celui du secteur de Morteau, à ceci près qu'il est de moins haut niveau et que le cheval a conservé une place qu'il n'a plus ailleurs. Un Plan d'Aménagement Rural, créé pour le secteur, a été l'occasion de

réalisations nombreuses : foyers-restaurants pour le troisième âge, salle polyvalente, ramassage des ordures ménagères, rénovation de l'habitat, association d'hôteliers. Deux animateurs sont maintenant en place. Bien qu'encore mal compris par la population, le P.A.R. devrait renforcer un sentiment d'appartenance qui déjà existe mais qui est troublé par des querelles de clocher. L'intégration à la société globale est inégale. Forte à très forte dans les espaces industriels, elle tombe à un niveau très faible dans les zones plus agricoles du Nord et du Sud qui ont des traits du Moyen-Pays.

Le troisième secteur de la région de Morteau-Maîche, celui d'*Orchamps-Vennes* ne correspond plus tout à fait au schéma général de la région. Il fait encore partie de la zone d'attraction de Morteau, mais marginalement, et subit déjà nettement l'influence de Besançon. L'industrie du bois et les migrations quotidiennes vers Morteau ou la Suisse font vivre une population ouvrière encore appréciable. L'élevage y est d'une aussi bonne facture que plus haut. La force de la tradition y est tout aussi remarquable. Mais on sent là, tout de même, une sorte de transition avec le Moyen-Pays, quelque chose de plus agricole et de moins industriel dans l'économie, de plus rural dans les services, de moins varié et de moins vivant dans la société.

A ces régions du Haut-Pays qui sont tout imprégnées de nature et d'histoire, nous opposerons une nouvelle fois le Bas-Pays, varié lui aussi, mais sur des modes beaucoup plus banaux et qui doivent beaucoup plus au présent ou au passé proche que le Haut-Pays.

2. Petites régions et secteurs du bas-pays.

Précisons tout de suite que la notion de Bas-Pays est ici très élargie. En effet, ce qui fait l'originalité des régions qui la composent, c'est moins la nature ou l'histoire que l'attraction des villes ; comme les zones d'influence directes de celles-ci mordent maintenant sur les plateaux voisins, le Bas-Pays, au sens où nous allons l'entendre, déborde sur le Moyen-Pays à la fois vers Besançon et vers Montbéliard.

Dans ces conditions, trois petites régions se partagent le Bas-Pays. Celle de Montbéliard est la plus nette et la plus originale ; celle de Besançon est déjà plus floue ; celle de Baume-les-Dames, n'est, sauf à proximité de cette ville, qu'une sorte de zone d'indifférence entre Besançon et Montbéliard, un espace où l'encadrement urbain est médiocre ou tout au plus moyen.

a) La région de Montbéliard.

Nous avons suffisamment insisté, tout au long de cette étude, sur l'originalité de ce Pays de Montbéliard pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y attarder longtemps. Région historique faite par son Prince et son protestantisme, région économique ancienne modelée par une agriculture dynamique et une industrialisation accélérée, région économique actuelle unifiée par Peugeot, le Pays de Montbéliard c'est la région ouvrière par excellence. Partout, même dans les espaces les plus ruraux, plus de 50 % de la population est ouvrière, parfois plus de 70 %. L'agriculture existe encore mais elle est laissée à quelques rares exploitants à temps plein et à des ouvriers-paysans plus nombreux qu'ailleurs. Les commerces et services sont rassemblés dans la zone urbaine dont dépendent les campagnes voisines. Les tertiaires, déjà peu nombreux dans l'agglomération, le sont moins encore dans les campagnes. La vie sociale, dominée par l'usine, les migrations quotidiennes et la télévision, y manque de variété et de chaleur. On a gardé toutefois, dans un pays qui reste vert malgré l'urbanisation, le goût du jardin et de la nature.

La population se maintient ou s'accroît à la fois par le dynamisme que lui donne sa jeunesse et parce que le bilan migratoire est généralement positif. Une rurbanisation ancienne a fait monter les densités rurales à plus de 50 hab./km² ou plus de 100. Au contraire de celle de Besançon, qui est assez annulaire, la rurbanisation est ici complexe. Elle se fait à la fois en fonction de Sochaux et des centres d'emploi secondaires (Pont-de-Roide, Audincourt, Valentigney), en fonction des noyaux urbains existants et des données morphologiques locales (vallées, plateaux).

Des quatre secteurs qui ont été distingués, celui de Montbéliard est le plus classiquement rurbanisé et dépend très directement de Sochaux. C'est aussi le plus intégré à la société globale. Celui de l'Isle-sur-le-Doubs est un peu plus indépendant de Montbéliard. Il trouve, dans la ville-bourg qui en est le centre, à la fois une certaine attraction commerciale et environ 450 emplois industriels. L'intégration à la société globale est seulement faible ou moyenne.

L'attraction commerciale et industrielle (2 000 emplois) de la petite ville de Pont-de-Roide donne à son secteur une autonomie plus grande. Mais ce secteur manque d'homogénéité. Sa partie Nord est vraiment rurbanisée et densifiée ; le bilan migratoire y est positif. Sa partie Sud (plateau de Dambelin) est plus rurale ; le bilan migratoire y reste négatif, l'intégration y est moyenne ou faible. Le rôle qu'y jouent les migrations quotidiennes et sa position au pied du Lomont empêchent toutefois de la rattacher au Moyen-Pays.

Le secteur de *Blamont*, enfin, a été, dans la vallée du Gland, le berceau de l'industrie montbéliardaise. Le plateau lui-même est resté plus rural. Il est moins densifié, plus vieilli, plus agricole que les secteurs voisins mais la rurbanisation s'y est accélérée depuis 1968. L'immigration rajeunit la population et la fait maintenant progresser, parfois de plus de 15 %. La présence du bourg d'Hérimoncourt, une atmosphère de tradition protestante et un très fort sentiment d'appartenance, font du Plateau de Blamont un secteur assez homogène, malgré sa dépendance de la plaine.

A l'autre extrémité du Bas-Pays, la région de Besançon a un parfum particulier malgré le mode commun de la rurbanisation.

b) *La région de Besançon.*

Ce que nous entendons par région de Besançon correspond approximativement au secteur socio-économique défini pour cette ville par l'I.N.S.E.E. Ceci recouvre aussi l'espace de très bon encadrement urbain que nous avons défini plus haut ainsi que la zone des migrations quotidiennes intenses. C'est de cette région que près de 15 000 personnes viennent travailler dans la capitale comtoise.

La population, longtemps assez âgée, rajeunit avec l'arrivée des nouveaux ruraux. Alors que dans tous les cantons le bilan migratoire était négatif entre 1954 et 1962, il est devenu positif à la période suivante puis très positif entre 1968 et 1975. Malgré un bilan naturel médiocre, la population s'est massivement accrue entre 1968 et 1975 ; on se souvient qu'un anneau continu de communes à forte progression (15 % et plus) entoure complètement la ville. Dans cette région de Besançon, la rurbanisation prend l'aspect schématique d'une couronne de plus en plus densifiée. Elle varie toutefois dans le détail selon l'accessibilité, l'aspect paysager, les politiques municipales, etc. Dans cette zone socialement beaucoup plus diverse que celle de Montbéliard (plus d'employés et de cadres), toutes les formes de rurbanisation se retrouvent, du lotissement ouvrier au domaine bourgeois, de la banlieue pavillonnaire aux ajouts encore discrets faits aux villages traditionnels. C'est ici que les tensions sociales entre les anciens, submergés, et les nouveaux, sont les plus apparentes.

Les deux secteurs, de Besançon Est et Besançon Ouest sont les plus intégrés à la société globale. Incluant la vallée du Doubs et ses abords, ils ont été les premiers gagnés par la rurbanisation et sont les plus densifiés (plus de 60 ou plus de 80 hab./km²) mais Besançon-Est est plus industrialisé que Besançon-Ouest. Vers le Nord-Ouest, la rurbanisation atteint la vallée de l'Ognon déjà touchée par la multiplication des résidences secondaires. Elle concerne, pour le moment, beaucoup plus la Moyenne vallée de l'Ognon, d'ailleurs mieux intégrée que la Basse vallée dont l'intégration est seulement moyenne ou faible. Vers le Sud-Ouest, l'influence bisontine va rejoindre la vieille région industrielle de la Basse-Loue pour former le secteur complexe de Quingey Nord où des communes bien intégrées à la société globale voisinent avec d'autres qui, isolées, ne le sont pas du tout. Le secteur de Quingey Sud plus rural et mal intégré, ne fait plus partie de la région de Besançon.

Celle-ci, par contre, mord sur le Moyen-Pays mais, sauf le long de la route de Besançon à Pontarlier, la rurbanisation reste discrète, la densité de population médiocre et l'intégration faible à moyenne. Le secteur de Besançon-Sud est le plus touché, quoique inégalement. Celui de Bouclans-Sud l'est encore moins car plus éloigné et moins bien relié au chef-lieu.

c) La région de Baume-les-Dames.

C'est elle qui mérite le moins son nom de région. Elle ne trouve son unité ni dans un cadre naturel particulier, ni dans une situation historique, ni dans une influence urbaine unique. Baume-les-Dames n'exerce une influence notable que sur son propre canton. Cette position en angle mort, entre les deux aires polarisées de Besançon et Montbéliard, lui donne tout de même certains caractères communs : très faible densité (moins de 20 hab./km² généralement), vieillissement de la population et donc bilan naturel à peine positif, bilan migratoire négatif et donc forte dépopulation. Seule échappe à ce schéma, la vallée du Doubs. Désert industriel, excepté la zone du Doubs encore, tout en ayant une agriculture médiocre et un secteur tertiaire déficient, cette région est une de celles qui, dans le département, compte le plus de communes à intégration très faible. C'est là que la vie sociale nous est apparue parmi les plus pauvres, les plus froides, les plus tristes. Ce sont ces raisons qui ont poussé à y tenter quelque chose dans le cadre du P.A.R. des Quatre Cantons.

Le secteur de Rougemont répond particulièrement au profil d'ensemble qui vient d'être tracé. Cette ancienne zone viticole active est aujourd'hui isolée et repliée autour de son petit centre déchu. Les secteurs de Baume et de Clerval ne seraient guère différents s'ils n'étaient animés, en leur centre, par leurs petites agglomérations et par les migrations quotidiennes vers Besançon ou le Pays de Montbéliard. C'est cette médiocrité d'ensemble que nous allons généralement retrouver dans le Moyen-Pays.

3. Petites régions et secteurs du moyen-pays.

Le Moyen-Pays présente un certain nombre de caractères qui ont en commun d'être assez généralement négatifs. L'encadrement urbain est presque partout moyen ou médiocre. Nous sommes ici sur les franges des principales aires d'influence urbaines et seuls des bourgs ont pu prendre le relai. C'est, en dehors de la Haute-Loue et de quelques implantations ponctuelles, un désert industriel, ceci étant partiellement compensé, sur les marges, par les migrations quotidiennes. Les actifs agricoles comptent pour plus de 30 % et parfois plus de 50 % de la population.

Le niveau de vie est plus faible qu'ailleurs. L'intégration à la société globale est souvent très faible ou, au mieux, faible, sauf le long des axes qui mènent vers le Haut-Doubs et dans quelques bourgs.

Dans ce ventre mou du département, seule la Haute-Loue est originale. Ce cimetière d'usines a eu la chance de voir Ornans réussir une belle reconversion industrielle. Le tourisme, les migrations quotidiennes vers Ornans, Besançon et Pontarlier y maintiennent une certaine vie. Cette coulée ouvrière, déchristianisée et plutôt rouge, au milieu d'un Moyen-Pays agricole et conservateur, n'a qu'un dynamisme démographique médiocre. Il va devenir, à terme, une antenne rurale de Besançon.

Ailleurs, il est impossible de reconnaître de véritables régions. Nous distinguerons tout au plus des zones : Ouest, Centre et Est. L'Ouest comprend essentiellement le secteur d'Amancey-Lison. Isolé des autres plateaux par la Loue, mal relié à Besançon et éclaté en minuscules communes, il est vieilli, peu fécond et très touché par l'exode rural. Il a perdu 10 % de sa population entre 1968 et 1975. Encore agricole à plus de 50 %, malgré une implantation industrielle à Amancey et la création d'une zone artisanale à Cléron, très faiblement ou faiblement intégré à la société globale, c'est le secteur le plus mal loti du Moyen-Pays.

Le Centre est tenu par le secteur du Valdahon ; cette ville-bourg, qui s'est industrialisée récemment, lui donne une certaine unité. Dans l'ensemble, malgré un bilan migratoire négatif, la population est stabilisée grâce à un bilan naturel encore très favorable. Cependant, le secteur est loin d'être homogène. Le long des axes qui mènent vers Besançon et permettent des migrations quotidiennes, ainsi que vers Valdahon, l'évolution démographique est favorable et l'intégration à la société globale forte. Ailleurs, on retrouve un Moyen-Pays plus traditionnel, agricole à plus de 30 ou plus de 50 % et beaucoup plus mal intégré.

La zone de Pierrefontaine est plus uniformément agricole. Dans l'ensemble du canton de Pierrefontaine, 40 % des actifs sont agriculteurs et 30 % sont ouvriers. La zone est très faiblement ou faiblement intégrée, en dehors des bourgs. L'évolution démographique est plutôt mauvaise, bien que la zone ait gardé, grâce à sa fécondité, un bon bilan naturel. Les deux secteurs les plus élevés (Pierrefontaine, Belleherbe) sont les plus agricoles, surtout le dernier. Leur élevage n'a rien à envier à celui du Haut-Pays. La coupure du Dessoubre gêne les migrations quotidiennes vers le Haut-Doubs et la Suisse et l'accessibilité est médiocre vers le Pays de Montbéliard. Les deux secteurs du Nord sont, de ce point de vue, mieux placés. Celui de Sancey-le-Grand fait partie de l'extrémité du bassin de main-d'œuvre de Sochaux et celui de Bouclans Nord a la même position vis-à-vis de Besançon ; leur situation démographique est donc meilleure.

Telles sont les divisions essentielles que l'on peut faire dans l'espace rural du département. On aura remarqué peut-être que la plupart des « sous-espaces » que nous venons de décrire existaient il y a plus d'un siècle. Nous avons vu que, vers 1850, Bas et Haut-Pays avaient déjà chacun leur originalité. Dans le premier apparaissent les secteurs de Mouthe, Pontarlier, Montbenoît, Morteau et Maîche, dans le second, les régions de Montbéliard, Besançon et Baume-les-Dames, alors que l'espace du Moyen-Pays était déjà moins bien organisé. Pays et secteurs avaient des traits que nous retrouvons aujourd'hui : le Bas-Pays était plus rouge, plus déchristianisé et socialement plus diversifié et plus tendu. Le Pays de Montbéliard était celui des ouvriers, de Japy, de Peugeot. Besançon était alors, comme maintenant, un îlot industriel dans un pays plus rural. Morteau, Maîche, c'était l'horlogerie, le

catholicisme, le conservatisme. Incontestablement, l'organisation socio-spatiale d'aujourd'hui ne peut être bien comprise qu'à travers une histoire.

Cela signifie-t-il que rien n'a changé ? Non évidemment. Le Pays de Montbéliard a débordé l'étroite zone protestante pour s'étaler sur plusieurs cantons et Peugeot y a remplacé Japy. Besançon s'est industrialisée, a étendu son aire d'influence commerciale et l'a doublée d'un bassin de main-d'œuvre. Dans la région de Morteau-Maîche, l'horlogerie a essaimé. Le Moyen-Pays, autrefois totalement agricole, est maintenant partiellement drainé par les grands bassins de main-d'œuvre. Ce ne sont que quelques exemples. Mais on a l'impression que bien des espaces, tout en se transformant, tout en modifiant parfois leurs limites ont tout de même gardé leur personnalité, que leurs habitants ont conservé certaines façons de penser, de sentir et d'agir.

A ceci près, toutefois, qu'un phénomène nouveau est en train de transformer radicalement et rapidement la carte des espaces traditionnels : la rurbanisation.

III. UN TYPE D'ESPACE NOUVEAU : L'ESPACE RURBAIN

Traditionnellement les groupes locaux s'intégraient lentement à la société globale par un processus endogène qui pouvait modifier assez rapidement les données matérielles ou même certaines structures sociales mais transformait plus lentement les manières de vivre, de faire ou d'être. Or, les espaces rurbains sont, eux, touchés par un processus rapide et profond d'intégration à la société globale ; l'arrivée massive de citadins y bouleverse foncièrement les données économiques, sociales et culturelles. Alors que la régénération ou la dégénérescence du corps social se faisait à un rythme pluridécennal, elle se fait aujourd'hui parfois en moins de dix ans ; il s'agit d'une véritable greffe d'organe, avec ses avantages et ses périls.

Pour en faire la démonstration, nous avons classé les communes d'enquête en trois catégories, en fonction de leur position sur le graphique d'analyse factorielle (fig. hors-texte) et de leur position par rapport aux villes. Les unes ont été considérées comme rurbaines ⁷, d'autres comme rurales profondes, d'autres enfin comme rurales intermédiaires ou moyennes ⁸. En nous reportant aux tableaux précédents ⁹, nous allons constater que sur tous les plans, les communes rurbaines sont très sensiblement plus intégrées que les autres et qu'il existe toujours une progression régulière de l'intégration des communes rurales profondes aux communes rurbaines en passant par les communes rurales moyennes. Prenons quelques exemples. En dehors des équipements saturés, le niveau de confort est supérieur dans les communes rurbaines : 12 % des gens y ont une caméra, 62 % des logements sont dotés du chauffage central et 79 % des maisons sont récentes ou rénovées contre 5 % de propriétaires de caméra dans les communes rurales profondes, 50 % des logements dotés du chauffage central et 63 % de maisons neuves ou rénovées dans les communes rurales profondes. Les communes intermédiaires sont plus proches de ces dernières, que des communes rurbaines.

Le niveau de vie est, lui aussi, sensiblement différent : 3 920 F par mois et par ménage en milieu rural, contre 3 150 F dans l'espace rural profond et 3 470 F

7. Étouvans, Pouilley-les-Vignes, Roches-les-Blamont.

8. Fontenotte, Villers-Grelot, Faimbe, Venise, Saint-Point-Lac, Bonnetage, l'Hôpital-du-Gros-bois.

9. De la p. 338 à la p. 343.

en zone intermédiaire. Ceci correspond d'ailleurs à des structures sociales nettement dissemblables, non pas tant dans le pourcentage des ouvriers (qui oscille entre 22 et 25 %) que dans celui des agriculteurs (4 % en zone rurale seulement, 17 % dans les communes rurales profondes, 13 % dans l'espace intermédiaire) et celui des cadres et employés (respectivement 19, 16 et 7 %).

De la même façon, la vie familiale et villageoise se modifie sensiblement d'un espace à l'autre et, ici encore, nous constaterons, le plus souvent, une nette disparité entre l'espace rural d'un côté et les zones intermédiaires et rurales profondes de l'autre. Par exemple, on élève moins souvent des lapins dans les communes rurales qu'ailleurs (36 % contre 57 %) et on y fait beaucoup moins son bois de chauffage (42 % contre 65 à 69 %) ; on y lit moins *l'Est Républicain* (70 % des gens contre 90 à 91 %) ou les journaux catholiques (13 % contre 26 et 35 %), mais on y lit plus de livres (62 % de lecteurs contre 55 et 49 %). Les relations avec les voisins sont moins chaleureuses en milieu rural : dans 38 % des cas, on en reste au « bonjour-bonsoir » avec ses voisins (espace intermédiaire 27 %, rural profond 22 %) ; on souhaite plus qu'ailleurs que la population de la commune n'augmente pas (37 % contre 21 et 12 %) car, ici, on craint le trop-plein plutôt que le vide... Les gens sont nettement plus nombreux à partir en vacances, en milieu rural que dans les espaces intermédiaires ou profonds (52 % contre 37 et 36 %) ; ils font rarement leurs courses au village (40 % n'achètent que rarement ou jamais, contre 14 et 11 %) et l'image qu'ils ont de la ville est deux fois plus souvent positive que celle des autres ruraux.

Au plan des opinions, les oppositions entre zones rurales et zones rurales profondes sont très amples mais, ici les espaces intermédiaires sont plus typés que précédemment. C'est ainsi que du rural vers le rural profond, en passant par le rural intermédiaire, on admet de moins en moins bien qu'une jeune fille puisse prendre la pilule (respectivement 30 %, 23 %, 19 %), qu'un couple puisse cohabiter sans être marié (54 %, 36 %, 25 %) et qu'un mariage puisse se faire avec un Nord-Africain (43 %, 36 %, 33 %).

Dans le même sens, on va de plus en plus à la messe (18 %, 35 %, 48 %), on est de plus partisan de l'Ecole libre (22 %, 28 %, 39 %), on estime de plus en plus que l'Eglise est allée trop loin dans son évolution (16 %, 27 %, 26 %). On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que l'on soit de plus en plus à droite (espace rural 36 %, intermédiaire 53 %, rural profond 65 %) et que l'on voit, dans son village de moins en moins de prolétaires (39 %, 29 %, 24 %).

Le degré de ruralisation est donc devenu une dimension capitale de l'espace rural. Les espaces ruraux sont touchés par un processus accéléré d'intégration qui élève leur niveau de vie, hausse leur niveau de confort, « tertiarise » et bigarre leur structure sociale, réduit les relations parentales, restreint les activités annexes (petits élevages, bois de chauffage) diversifie les distractions, « superficialise » les relations sociales, gauchit les opinions, politise la conception de la hiérarchie sociale, distancie la pratique religieuse, ouvre l'horizon spatial¹⁰ et rend plus mobile¹¹. On peut assimiler ces espaces ruraux aux Z.P.I.U. ou plus largement, aux zones périurbaines qui, entre 1968 et 1975, ont eu un bilan migratoire positif (fig. 41). C'est là qu'une nouvelle société rurale, plus variée, mais plus tendue, est en train de naître.

10. Les ruraux connaissent 2,0 pays étrangers et 3,5 régions en moyenne, contre 1,7 pays et 2,6 régions pour les ruraux profonds.

11. Les ruraux font, en moyenne, 17 300 km avec leur voiture, les ruraux profonds 15 300 km.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Intégration et désintégration du monde rural

Comme nous venons de le voir, la société rurale du Doubs est touchée, surtout depuis une trentaine d'années, par un puissant processus d'intégration à la société globale. Comment cette intégration se traduit-elle dans le monde rural ?

1) Intégration et uniformisation.

Rappelons d'abord que l'intégration c'est l'adoption, par la société rurale, d'un mode économique, social, culturel et spatial qui est en train de se généraliser dans le monde occidental. C'est, notamment, l'investissement du monde rural par la société technicienne et la société de consommation, avec toutes les conséquences que cet envahissement implique.

Ses manifestations économiques nous sont apparues comme les plus évidentes. Nous avons vu les agriculteurs s'intégrer sans cesse plus complètement, non seulement aux marchés agricoles, ils l'étaient ici depuis longtemps, mais au marché de l'argent (endettement), au marché industriel (achats de machines, de farines, etc.) et au marché de « matière grise » (enseignement, gestion, vulgarisation, etc.). Dans l'industrie, nous avons aperçu comment l'horlogerie, confinée au marché national, est devenue le quatrième exportateur mondial et comment elle est aujourd'hui dépendante de concurrents orientaux ou de technologies américaines. Dans le commerce, les magasins à succursales multiples ou les chaînes diverses ont souvent remplacé les commerçants indépendants.

Les manifestations socio-économiques et sociales de l'intégration se sont également manifestées clairement. La quasi-totalité des ruraux ont désormais le gaz, l'eau sur l'évier et les deux tiers au moins ont eau chaude, baignoire ou douche, WC intérieurs, automobile. La structure sociale elle-même tend vers un modèle occidental où la profession agricole devient quantité négligeable, où le monde ouvrier est en voie de stabilisation et où les tertiaires, qui se multiplient, seront très bientôt deux fois plus nombreux que les agriculteurs. Chez les tertiaires eux-mêmes, le nombre des cadres et employés s'enfle quand celui des commerçants et artisans se maintient à peine. La société rurale, formée autrefois d'une majorité « d'indépendants » (agriculteurs, commerçants, artisans) est déjà aux deux tiers un monde de salariés. Cette évolution va de pair avec la parcellisation des tâches et la « déqualification » de la main-d'œuvre : les deux tiers des ouvriers ruraux sont des O.S. ou des manœuvres et la plupart des employés ne sont pas autre chose que des O.S. ou des manœuvres du tertiaire.

Les modèles sociaux de comportement s'uniformisent. Les ruraux sont maintenant reliés directement à la société globale par les moyens de communication de masse : les deux tiers d'entre eux regardent la télévision tous les jours ou presque

tous les jours et lisent quotidiennement *l'Est Républicain*. Presque tous écoutent la radio au moins une fois par jour. La moitié des jeunes de 17 à 19 ans poursuivent des études ; près d'un quart des gens de 17 à 34 ans ont au moins le niveau du Brevet et six ruraux sur dix souhaitent donner à leur enfant au moins le niveau du baccalauréat. Grâce à l'automobile, les ruraux ont ouvert leur horizon. Les deux tiers d'entre eux font au moins une partie de leurs courses dans des super ou hypermarchés. Près de la moitié sont pris chaque année, comme les citadins, par la fièvre des vacances et huit sur dix sont allés dans un pays étranger. Les relations sociales deviennent plus superficielles. La vie religieuse s'affadit. Les opinions deviennent moins conservatrices. L'espace bâti lui-même se banalise. Le hangar sans âme remplace ou complète la ferme traditionnelle. Les maisons sans style ou tous styles bourgeonnent partout.

Ces tendances ont toute chance de se poursuivre longtemps encore, la crise ne pouvant guère ralentir le rythme de l'évolution. Est-ce à dire que l'on va vers une campagne uniformisée et banalisée ? Pas vraiment.

2) Intégration et désintégration.

En effet plusieurs facteurs se conjuguent pour pousser, en sens contraire à une diversification du monde rural. Le premier, c'est que l'intégration n'est pas un processus uniforme. Les transformations matérielles se font à un rythme rapide : la mécanisation de l'agriculture, l'équipement des ménages en sont des exemples. Les modifications de la structure sociale notamment : « l'ouvriérisation » et la « tertiarisation » des campagnes, se font sur un tempo moins rapide. La transformation des rapports sociaux se fait à une cadence encore plus lente : dans les zones urbaines la masse des nouveaux ruraux se gonfle beaucoup plus rapidement que ne se dégradent les marques traditionnelles de la sociabilité locale ; le bonjour-bonsoir survit à la disparition des agriculteurs. Les évolutions culturelles se font à un rythme encore plus lent ; le milieu rural se déchristianise, mais moins vite qu'en ville ; s'il devient moins conservateur, c'est en temporisant, en revenant même parfois en arrière.

Deuxième facteur. L'intégration ne progresse pas à la même cadence selon la catégorie sociale à laquelle les ruraux appartiennent. Quoi de commun entre la vie du cadre résidant en milieu urbain et celle du retraité agricole d'une campagne profonde ? L'un dispose des derniers raffinements de la société de consommation ; il est tous les jours en contact avec la ville et parcourt éventuellement le monde pour son travail ; il passe certains week-ends d'hiver à la montagne et prend ses vacances dans quelque terre lointaine. Le retraité agricole lui, n'a qu'un équipement minimum ; il ne quitte son village que quelques fois par an, pour faire des emplettes en ville ou aller voir un parent ; il prend rarement des vacances et les prend courtes ; il est encore par bien des côtés, dans une société de non consommation. Quoi de commun également, et nous y avons insisté, entre les jeunes, surtout les scolaires, et les anciens ? Dans ces conditions, la combinaison locale des différentes catégories sociales peut donner à chaque espace une personnalité particulière. L'espace urbain, avec ses catégories sociales diversifiées, sa population relativement jeune et ses nombreux lycéens représente un milieu particulièrement favorable à l'intégration.

Troisième facteur. L'intégration, on s'en doute, ne progresse pas au même rythme selon le type d'organisation économique, de structure sociale ou de texture culturelle qu'elle trouve localement. La rencontre d'une intégration à rythme différencié et de structure locales variées multiplie les situations originales. Un premier exemple nous est donné par les évolutions diverses que connaissent les trois pays du département. C'est ainsi que le Haut-Pays s'équipe rapidement, se transforme socialement,

tout en réussissant à conserver un style de vie et des façons de penser assez traditionnels. Le Moyen-Pays lui, tout en se modernisant moins rapidement et en changeant plus lentement sa structure sociale, modifie plus vite ses relations sociales que le Haut-Pays. Le Bas-Pays, touché depuis longtemps par un processus de destructuration sociale et culturelle, voit ces tendances s'accroître et s'accroître sous l'effet de la rurbanisation.

Mais l'analyse factorielle nous a montré que la différenciation ne se fait pas seulement entre pays, elle se fait aussi entre types de communes et entre types d'espaces. L'intégration est généralement d'autant plus rapide et d'autant plus poussée que les communes sont plus importantes, ce qui signifie que les grosses communes apparaissent généralement comme des îlots mieux intégrés que les espaces voisins. L'intégration est encore plus forte et plus vive dans les espaces rurbanisés que partout ailleurs, au point que ces espaces apparaissent comme étant de plus en plus spécifiques.

L'espace rural, au-delà d'une uniformisation apparente, est donc devenu un kaléidoscope où interfèrent des rythmes divers d'intégration et des façons diverses d'assimiler cette intégration. Pour le moment, la plupart des ruraux ont encore en commun leur enracinement, ainsi qu'un attachement certain à leur famille, à leur village et à leur espace. Mais déjà, un certain nombre de nouveaux ruraux n'ont ni racines, ni familles dans leur commune ou à proximité et voient plus dans leur village une nature retrouvée qu'une nouvelle sociabilité. Déjà de vastes espaces, ceux-là même où s'installent les citadins, voient leur vie sociale traditionnelle se désintégrer alors que des formes nouvelles commencent à peine à se préciser. Après le temps des ruraux sans la ville, puis celui des ruraux dans la ville, voici le temps des citadins à la campagne, ou plutôt dans les campagnes car la diversité est maintenant une caractéristique essentielle du milieu rural du département.

SOURCES

I.N.S.E.E.

- recensements généraux de la population.
- fichier des établissements industriels et commerciaux.

Ministère de l'Agriculture.

- recensements généraux de l'agriculture 1955, 1970, 1980.
- enquête communale 1970, 1980.

Préfecture du Doubs.

- élections municipales.
- finances communales.

A.S.S.E.D.I.C. du Doubs.

- emploi industriel dans les entreprises de plus de 10 salariés.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.

- fichier des entreprises.

PROGRAMME

Programme d'analyse des correspondances du Laboratoire de Mathématique et Statistique
de la Faculté des Lettres.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BAUER (G.), ROUX (J. M.). *La rurbanisation ou la ville éparpillée*. Paris, Seuil, 1976, 191 p.
- (2) BEUCHOT (P.). *Le commerce de détail dans les quatre cantons concernés par le Plan d'Aménagement rural de Baume-les-Dames (cantons de Baume-les-Dames, Rougemont, Roulans, Clerval)*. Université de Besançon. Mémoire de maîtrise de géographie rurale, 1976, 130 p. dactyl.
- (3) BOICHARD (J.). *L'exploitation agricole et ses charges foncières dans le département du Doubs*. Besançon, Cahiers du C.R.S.E., 1970, 84 p. ronéo.
- (4) BOICHARD (J.). *L'élevage bovin. Ses structures et ses produits en Franche-Comté*. Paris, Les Belles Lettres, 1977, 536 p.
- (5) CALMES (R.), DELAMARRE (A.), DURAND-DASTES (F.), GRAS (J.), PEYON (J. P.). *L'espace rural français*. Paris, Masson, 1978, 171 p.
- (6) CAPLOW (Th.). *L'enquête sociologique*. Paris, A. Colin, 1970, 267 p.
- (7) CAZENEUVE (J.), VICTOROFF (D.). *La sociologie*. Paris, Denoël, Les dictionnaires du savoir moderne, 1970, 545 p.
- (8) C.E.E.R.F.C. *Les bassins de main-d'œuvre rurale en Franche-Comté*. Besançon, 1975, 338 p. dactyl. en 8 fasc.
- (9) CHADULE (Groupe). *Initiation aux méthodes statistiques en géographie*. Paris, Masson, 1974, 192 p.
- (10) CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE FRANCHE-COMTÉ. Service des études économiques et sociales. *L'attraction commerciale des villes du Doubs et du Jura (Résultats de l'enquête auprès des ménages)*. Service Régional de l'Équipement, 1977, 181 p. dactyl.
- (11) CHAPUIS (R.). *Une vallée franc-comtoise : la Haute-Loue. Etude de géographie humaine*. Paris, Les Belles Lettres, 2^e éd. 1968, 229 p.
- (13) CHAPUIS (R.). La région de Levier. *Revue de géographie de Lyon*, vol. 45, 1970, pp. 107-137.
- (14) CHAPUIS (R.). *Propriété forestière privée et aménagement collectif : attitudes et réactions à Châtelblanc (25) et Foncine-le-Haut (39)*. Besançon, Fédération de la Vulgarisation forestière de l'Est, 1970, 89 p. ronéo.
- (15) CHAPUIS (R.). *De l'espace rural à l'espace urbain. Problèmes de typologie*. Etudes rurales, n° 49-50, 1973, pp. 122-136.
- (16) CHAPUIS (R.). *Essai de typologie factorielle sur un échantillon de cent communes rurales du Doubs*. Cahiers de géographie de Besançon, Séminaires et Notes de Recherche, n° 11, nov. 1974.
- (17) CHAPUIS (R.). *Géographie sociale et géographie sociologique*. N° spécial de Recherches Géographiques à Strasbourg, p. 243-256.
- (18) CHOMBART DE LAUWE (P. H.). *Des hommes et des villes*. Paris, Payot, 1965, 250 p.
- (19) CHOMEL (V.), EBERSOLT (J.). *Cinq siècles de circulation vus de Jougne*. Paris, A. Colin, 1951, 216 p.
- (20) CLAVAL (F.). Contribution à l'étude des zones d'attraction commerciale des villes du Doubs. *Revue Géographique de l'Est*, t. VIII, n° 1-2, 1968, p. 129-149.
- (21) CLAVAL (F.), BRUNET (R.). *Bourgogne, Franche-Comté*. Paris, Larousse, 1973, 80 p.
- (22) CLAVAL (P.). *Principes de géographie sociale*. Paris, Génin et librairie techniques, 1973, 351 p.
- (22 bis) COMITE D'EXPANSION DU DOUBS. *Colloque sur l'Aménagement rural*, 34 p. ronéo.

- (23) DAVEAU (S.). *Les régions frontalières de la Montagne jurassienne. Etude de géographie humaine*. Lyon, Institut des Etudes Rhodaniennes de l'Université, Mémoires et documents, n° 14, 1959, 571 p.
- (24) DEZERT (B.). *La croissance industrielle de la Porte d'Alsace. Essai géographique sur la formation d'un espace régional en fonction de l'attraction industrielle*. Paris, S.E.D.E.S. 1969, 520 p.
- (25) DIEUDE (B.). *Les curés du département du Doubs*. Université de Besançon, Mémoire de Maîtrise de géographie rurale, 1978, 95 p. dactyl.
- (26) DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE. *L'espace rural du Doubs. Analyse et évolution*. Besançon, 1974, mise à jour partielle 1976, 166 p.
- (27) DUBY (G.), WALLON (A.). *Histoire de la France rurale*. Paris, Seuil, 1975-1977, 4 vol.
- (28) DUPONT (Groupe). La distance à la ville : essais d'analyses factorielles appliquées aux cas de Grenoble et Montpellier. *L'Espace géographique*, t. IV, 1975, p. 225-238.
- (29) DUVERGER (M.). *Méthodes des sciences sociales*. Paris, P.U.F., 1964, 3^e éd., 503 p.
- (30) FARCY (H. de). *L'espace rural*. Paris, P.U.F., 1975, 126 p.
- (31) FEBVRE (L.). *Philippe II et la Franche-Comté*. Paris, Champion, 1912, 807 p.
- (32) FERRER (A.). *Une vallée française et protestante au XVIII^e siècle (1698-1792). La vallée du Gland dans le Pays de Montbéliard. Aspects économiques et sociaux*. Université de Besançon, 1972, Mémoire de Maîtrise, 168 p.
- (33) FESTINGER (L.), KATZ (D.). *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*. Paris, P.U.F., 1963, t. I, 380 p.
- (34) FIETIER (R.) (D^{ion}). *Histoire de la Franche-Comté*.
- (35) FOHLEN (Cl.). Cent vingt-cinq ans de communications. *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, n° 7, 1965, p. 159-177.
- (36) FREMONT (A.). *La région, espace vécu*. Paris, P.U.F., 1976, 223 p.
- (37) GARAPON (L.). *Enquête agricole de 1929. Département du Doubs. Rapport général*. Besançon, Jacques et Demontrond, 1937, 405 p.
- (38) GARNERET (J.). *La maison rurale en Franche-Comté*. Besançon, Les Editions du Folklore comtois, 1968, 20 p., 92 planches.
- (38) GEYH (V.). *L'égalité des chances à l'école ; mythe ou réalité ?* Université de Besançon, Mémoire de Maîtrise de géographie rurale, 1973, 158 p. ronéo.
- (39) GIBERT (A.). *La Porte de Bourgogne et d'Alsace (Trouée de Belfort)*. Paris, Colin, 1930, 637 p.
- (40) GUILLAUMAT (J.). *Profil statistique des maires du Doubs*. Université de Besançon. Mémoire de Maîtrise de géographie rurale, 1976, 93 p.
- (41) GURVITCH (G.) (D^{ion}). *Traité de sociologie*. Paris, P.U.F., 1967, t. I, 516 p.
- (42) HERBIN (J.). Une méthode démogéographique pour estimer la fécondité d'une population : son application à différents exemples régionaux. *Revue de géographie alpine*, 1973, n° 4, p. 455-477.
- (43) HUOT-PLEUROUX (P.). *La vie chrétienne dans le Doubs et la Haute-Saône de 1860 à 1900 d'après les comptes rendus des Missions paroissiales*, Université de Paris, 1966, 379 p.
- (44) HUOT-PLEUROUX (P.). *Le recrutement sacerdotal dans le Diocèse de Besançon de 1801 à 1960*. Université de Paris, 1966, 515 p.
- (45) I.N.S.E.E. Service Régional de Franche-Comté. Evolution de l'artisanat dans le Doubs en 1974 et 1975. *Reflets de l'économie Franc-Comtoise*, 1976, n° 6, p. 1-23.
- (46) I.N.S.E.E. *Tableaux de l'économie française*, Paris, INSEE, 1979, 159 p.
- (47) JACQUET (B.). *Motivations des migrants frontaliers de France en Suisse dans le Haut-Doubs (région de Morteau)*. Université de Besançon, 1972, Mémoire de Maîtrise, 152 p. dactyl.
- (48) JAVEAU (Cl.). *L'enquête par questionnaire*. Bruxelles, Ed. Universitaires, 1971, 261 p.
- (49) JOLLIVET (M.), MENDRAS (H.). *Les collectivités rurales françaises*. Paris, Colin, 1971 et 1974, 2 t., 234 et 270 p.
- (50) JUILLARD (E.). *La vie rurale dans la plaine de Basse-Alsace. Essai de géographie sociale*. Paris, Les Belles Lettres, 1953, 582 p.
- (51) JUILLARD (E.). *Villes et campagnes : vers un espace régional intégré. La pensée géographique française contemporaine*, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 1972, p. 679-681.
- (52) KAYSER (B.). Le nouveau système des relations villes-campagnes. *Espaces et sociétés*. Février 1973, n° 8, p. 3-13.

- (53) LAYTON (R.). *Patterns of informal interaction in Pellaport*. ronéo. 31 p. s.l.n.d.
- (54) LEBEAU (R.). *La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional*. Trévoux, Imprimerie de Trévoux, 1955, 603 p.
- (55) LE BRAS (G.), TOOD (E.). *L'invention de la France*, Paris 1981, Librairie Générale Française.
- (56) LEDEUR (E.). Cent vingt ans de vie catholique dans le Diocèse de Besançon (1834-1954). *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, n° 7, 1965, p. 37-93.
- (57) LERAT (L.), BRELOT (J.), MARLIN (L.). *Histoire de la Franche-Comté*, Paris, P.U.F., 2^e éd. 1969, 128 p.
- (58) MASSONIE (J. P.), MATHIEU (D.), WIEBER (J. C.). Application de l'analyse factorielle à l'étude des paysages. *Cahiers de géographie de Besançon, Séminaires et Notes de Recherche*, n° 4, 1971, p. 1-51.
- (59) MAYAUD (J. L.). Les paysans du Doubs au temps de Courbet. *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 1979, 294 p.
- (60) MENDEL (G.). *La révolte contre le père. Une introduction à la socio-psychanalyse*. Paris, Payot, 416 p.
- (61) MENDRAS (H.). *Eléments de sociologie*. Paris, A. Colin, 2 t., 1967, 252 p. et 1968 (textes), 414 p.
- (62) MORIN (E.). *Commune en France. La métamorphose de Plodemet*. Paris, Fayard, 1967, 287 p.
- (63) MORILL (R. L.). *The spatial organisation of society*. Belmont-Wadsworth publishing company, 1970, 251 p.
- (64) MUCCHIELLI (R.). *Psycho-sociologie d'une commune rurale*. Paris, Librairies Techniques, 1976, 98 et 91 p.
- (65) NOELLE (E.). *Les sondages d'opinion*. Paris, Ed. de Minuit, 1966, 390 p.
- (66) NOIN (D.). *Géographie démographique de la France*. Ed. de l'Université de Rouen, 1973, 159 p.
- (67) PINCHEMEL (Ph.). *Le fait urbain en France*. Paris, A. Colin, 1963, 374 p.
- (67 bis) PINCHEMEL (Ph.). *La France*. Paris, A. Colin, 1969, 663 p.
- (68) PINTO (R.), GRAWITZ (M.). *Méthodes des sciences sociales*. Paris, Dalloz, 1967, 934 p.
- (69) PITIE (J.). *L'exode rural*. Paris, P.U.F., 1979, 128 p.
- (70) PITROU (A.). *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*. Paris, Privat, 1978, 292 p.
- (71) POURCHET (Cl.). *Les éleveurs-sélectionneurs de la race montbéliarde dans le département du Doubs*. Université de Besançon, 1967, Mémoire de Maîtrise de géographie rurale, 264 p.
- (72) PROD'HOMME (J. P.). *Technique d'enquête économique et sociale. Son application en milieu rural*. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Grignon, 1970, 47 p. ronéo.
- (73) RAMBAUD (P.). *Société rurale et urbanisation*. Paris, Seuil, 1969, 317 p.
- (74) RAMBAUD (P.). *Sociologie rurale* (textes). Paris, Mouton, 1976, 325 p.
- (75) RAMBAUD (P.), VINCIGENNE (M.). *Les transformations d'une société rurale : la Maurienne (1951-1962)*. Paris, Colin, 1964, 280 p.
- (76) ROBERT (A.). L'annuaire des téléphones, document géographique. L'exemple du Doubs. *Cahiers de géographie de Besançon. Séminaires et Notes de Recherche*, n° 6, décembre 1972, 35 p.
- (77) ROBERT (A.). Les hiérarchies du monde rural : centres ruraux de commerces et services en Franche-Comté. *Cahiers de géographie de Besançon*, n° 24, 1975, p. 149-188.
- (78) ROBERT (A.). Types de peuplement. *Cahiers de l'Atlas de Franche-Comté*, n° 2, 1977, carte B 11.
- (78 bis) ROBERT (A.). Les syndicats aux élections prud'homales. *Le socialiste comtois*.
- (79) ROBERT (A.), CHARLES (G.). Hiérarchie des centres de services. *Cahiers de l'Atlas de Franche-Comté*, n° 1, 1977, carte D 1.
- (80) ROCHER (G.). *Introduction à la sociologie générale*. Paris, Ed. HMH, 1968, 3 tomes (190, 254 et 320 p.).
- (81) SECRÉTARIAT DIOCÉSAIN DE LA PASTORALE. *Le Diocèse de Besançon. Visage humain, visage religieux*. Besançon, Archevêché, 1967, 118 p.
- (82) SEGESA. *L'espace rural français. Statistiques et indicateurs*. Paris, Ministère de l'Agriculture, 1972, 197 p.
- (83) SERVICE RÉGIONAL DE L'EQUIPEMENT. *Schéma régional de Transports collectifs*.
- (84) S.I.E.R. *Etude des problèmes sociaux dans le secteur de Quingey*. Besançon, 1975, 16 p. ronéo.
- (85) S.I.E.R. *L'économie forestière dans le massif du Jura*. Besançon, 1975, 54 p. ronéo.

- (86) S.I.E.R. Résultats d'une enquête réalisée auprès des agriculteurs. *Point Vert* n° 15, mars-avril 1978, p. 19-21.
- (87) STOETZEL (J.). *La psychologie sociale*. Paris, Flammarion, 1964, 317 p.
- (88) VEGLIANTE (G.). *L'artisanat dans le canton de Morteau*. Université de Besançon, Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine, 1976, 164 p. dactyl.
- (89) WIEBER (J. C.). Réflexion sur l'espace et les paysages comtois. *Cahiers de l'Association Inter-universitaire de l'Est*, n° 19, 1978, p. 372-382.
- (90) WYLIE (L.). *Chanzeaux. Un village d'Anjou*. Paris, Gallimard, 1970, 494 p.

NUMÉROS DES COMMUNES

1. Abbans-Dessous	50. Belleherbe	99. Busy
2. Abbans-Dessus	51. Belmont	100. By
3. Abbenans	52. Belvoir	101. Byans sur Doubs
4. Abbevillers	53. Berche	102. Cademène
5. Accolans	54. Berthelange	103. Cendrey
6. Adam-les-Passavant	55. Beure	104. Cernay l'Eglise
7. Adam-les-Vercel	56. Beutal	105. Cessey
8. Aibre	57. Bians-les-Usiers	106. Chaffois
9. Aissey	58. Bief	107. Chalèze
10. Alaise	59. Le Bizot	108. Chalezeule
11. Allenjoie	60. Blamont	109. Chamesey
12. Les Alliés	61. Blanchefontaine	110. Chamesol
13. Allondans	62. Blarians	111. Champagney
14. Amagney	63. Blussangeaux	112. Champlive
15. Amancey	64. Blussans	113. Champoux
16. Amathay-Vésigneux	65. Blois-la-Ville	114. Champvans-les-B.
17. Amondans	66. Bolandoz	115. Champvans-les-M.
18. Anteuil	67. Bondeval	116. Chantrans
19. Appenans	68. Bonnal	117. Chapelle-d'Huin
20. Arbouans	69. Bonnay	118. Chapelle-des-Bois
21. Arc-et-Senans	70. Bonnetage	119. Charbonnières-les-S.
22. Arc-sous-Cicon	71. Bonnevaux	120. Charmauvillers
23. Arc-sous-Montenot	72. Bonnevaux-le-P.	121. Charmoille
24. Arcey	73. La Bosse	122. Charnay
25. Arcier	74. Bouclans	123. Charquemont
26. Arçon	75. Boujailles	124. Chasnans
27. Arguel	76. Boujeons	125. Chassagne-Saint-D.
28. Athose	77. Le Boulois	126. Chateaufvieux-les-F.
29. Aubonne	78. Bourguignon	127. Chatelblanc
30. Audeux	79. Bournois	128. Chatillon-Guyotte
31. Autechaux	80. Boussières	129. Chatillon-le-Duc
32. Autechaux-Roide	81. Bouverans	130. Chatillon-sur-Lison
33. Auxon-Dessous	82. Braillans	131. Chaucenne
34. Auxon-Dessus	83. Branne	132. Chaudefontaine
35. Avanne	84. Breconchaux	133. La Chaux
36. Aveney	85. Bremondans	134. Chaux-les-Clerval
37. Avilley	86. Brères	135. Chaux-les-P.
38. Avoudrey	87. Les Breseux	136. Chaux-Neuve
39. Badevel	88. La Bretenière	137. Chay
40. Bannans	89. Bretigney	138. Chazelot
41. Le Barboux	90. Bretigney-N-D.	139. Chazot
42. Bart	91. Bretonvillers	140. Chazoy
43. Bartherans	92. Brey-et-Maison-du-B.	141. Chemaudin
44. Battenans-les-M.	93. Brognard	142. La Chenalotte
45. Battenans-Varin	94. Buffard	143. Chenecey-Buillon
46. Baumes-les-Dames	95. Bugny	144. Chevigney
47. Bavans	96. Bulle	145. Chevigney-sur-l'O.
48. Belfays	97. Burgille	146. La Chevillotte
49. Le Belieu	98. Burnevillers	147. Chevroz

148. Chouzelot	212. Epenoy	276. Grand'Combe-Ch.
149. Cléron	213. Epeugney	277. Grand'Combe-des-B.
150. Clerval	214. Esnans	278. Grandfontaine
151. La cluse-et-M.	215. Etalans	279. Grandfontaine-F.
152. Colombier-Chatelot	216. Eternoz	280. Grandfontaine-s/C.
153. Colombier-Fontaine	217. Etouvans	281. La Grange
154. Les Combes	218. Etrabonne	282. Granges-de-Vienney
155. Consolation-M.	219. Etrappe	283. Granges-Maillot
156. Corcelle-Mieslot	220. Etray	284. Granges-Narboz
157. Corcelles-Ferrières	221. Evillers	285. Granges-Sainte-Marie
158. Corcondray	222. Exincourt	286. Les Grangettes
159. Cordiron	223. Eysson.	287. Les Gras
160. Cotebrune	224. Faimbe	288. Le Gratteris
161. Cottier	225. Fallerans	289. Grosbois
162. Coulans-sur-Lizon	226. Ferrières-le-L.	290. Guillon-les-Bains
163. Cour-Saint-Maurice	227. Ferrières-les-B.	291. Guyans-Durnes
164. Courcelles	228. Fertans	292. Guyans-Vennes
165. Courcelles-les-M.	229. Feschés-le-Chatel	293. Haute pierre-le-Ch.
166. Courchapon	230. Fessevillers	294. Hauterive-la-F.
167. Courtefontaine	231. Feule	295. Hérimoncourt
168. Courtetain-et-Salans	232. Les Fins	296. L'Hôpital-du-G.
169. Courvières	233. Flagey	297. L'Hôpital-Saint-L.
170. Crozey-Le-Grand	234. Flagey-Rigney	298. Les-Hôpitaux-Neufs
171. Crozey-Le-Petit	235. Flangebouche	299. Les-Hôpitaux-Vieux
172. Le Crouzet	236. Fleurey	300. Houtaud
173. Crouzet-Migette	237. Fontain	301. Huanne-Montmartin
174. Cubrial	238. Fontaine-les-Clerval	302. Hyemondans
175. Cubry	239. Fontenelle-Montby	303. Hyèvre Magny
176. Cusance	240. Les Fontenelles	304. Hyèvre Paroisse
177. Cuse-et-Adrisans	241. Fontenotte	305. Indevillers
178. Cussey-sur-l'O.	242. Foucherans	306. L'Isle-sur-le-Doubs
179. Cussey-sur-Lison	243. Fourbanne	307. Issans
180. Dambelin	244. Fourcattier-et-M.N.	308. Jallerange
181. Dambenois	245. Fourg	309. Jougne
182. Dammartin-les-T.	246. Les Fourgs	310. Labergement-du-N.
183. Dampierre-les-B.	247. Fournet-Blancheroche	311. Labergement-S.-M.
184. Dampierre-sur-le-D.	248. Frambouhans	312. Laire
185. Dampjoux	249. Franey	313. Laissey
186. Damprichard	250. Franois	314. Lanans
187. Dannemarie	251. Frasne	315. Landresse
188. Dannemarie-sur-C.	252. Le Friolais	316. Lantenne-Vertière
189. Dasle	253. Froidevaux	317. Lanthénans
190. Deluz	254. Fuans	318. Larnod
191. Desandans	255. Gellin	319. Laval-le-Prieuré
192. Deservillers	256. Gemonval	320. Lavans-Quingey
193. Devecey	257. Geneuille	321. Lavans-Vuillafans
194. Dommartin	258. Geney	322. Lavernay
195. Dompierre-Les-T.	259. Gennes	323. Laviron
196. Dompriel	260. Germefontaine	324. Levier
197. Doubs	261. Germondans	325. Liebvillers
198. Doulaize	262. Gevresin	326. Liesle
199. Droitfontaine	263. Gilley	327. Lièremont
200. Dung	264. Glainans	328. Lizine
201. Durnes	265. Glamondans	329. Lods
202. Echay	266. Glay	330. Lombard
203. Echenans	267. Glère	331. Lomont-sur-Crête
204. Echevannes	268. Gondenans-les-M.	332. Longechaux
205. Ecole	269. Gondenans-Montby	333. Longemaison
206. Les Ecorces	270. Gonsans	334. Longeville-les-R.
207. Ecot	271. Gouhelans	335. Longeville-sur-D.
208. L'Ecouvotte	272. Goumois	336. Longeville
209. Ecurcey	273. Goux-les-Dambelins	337. La Longeville
210. Emagny	274. Goux-les-Usiers	338. Longeville-Mont-d'Or
211. Epenouse	275. Goux-sous-Landet	339. Loray

340. Lougres	404. Naisey	468. Reculfoz
341. Le Luhier	405. Nancray	469. Refranche
342. Luisans	406. Nans	470. Remondans
343. Lusans	407. Nans-sous-Sainte-A.	471. Remoray
344. Luxiol	408. Narbief	472. Renedale
345. Magny-Chatelard	409. Neuchâtel-Urtière	473. Rennes-sur-Loue
346. Maîche	410. Nods	474. Reugney
347. Maisières-Notre-D.	411. Noël-Cerneux	475. Rigney
348. Maisons-du-Bois	412. Noirefontaine	476. Rignosot
349. Malans	413. Noironte	477. Rillans
350. Malbrans	414. Nommay	478. La Rivière-Drugeon
351. Malbuisson	415. Novillars	479. Roche-les-Clerval
352. Malpas	416. Ollans	480. Roche-lez-Beaupré
353. Mambouhans	417. Onans	481. Rochejean
354. Mamirolle	418. Orchamps-Vennes	482. Roches-les-Baumont
355. Mancenans	419. Orgeans	483. Rognon
356. Mancenans-Lizerne	420. Ornans	484. Romain
357. Marchaux	421. Orsans	485. Ronchaux
358. Marvelise	422. Orve	486. Rondefontaine
359. Mathay	423. Osse	487. Roset-Fluans
360. Mazerolles-le-S.	424. Osselle	488. Rosières-sur-B.
361. Médière	425. Ougney-Douvot	489. Rosureux
362. Le Mémont	426. Ouhans	490. Rougemont
363. Mercey-le-Grand	427. Ouvans	491. Rougemontot
364. Mercey-sous-M.	428. Oye-et-Pallet	492. Rouhe
365. Mercey-Vieille	429. Palantine	493. Roulans
366. Mesandans	430. Palise	494. Routelle
367. Meslières	431. Paroy	495. Ruffey-le-Château
368. Mesmay	432. Passavant	496. Rurey
369. Métabief	433. Passonfontaine	497. Le Russey
370. Miserey-Salines	434. Pelousey	498. Sainte-Anne
371. Moncey	435. Peseux	499. Saint-Antoine
372. Moncley	436. Pessans	500. Sainte-Colombe
373. Mondon	437. Petite-Chaux	501. St-Georges-Armont
374. Mont-de-Laval	438. Pierrefontaine-les-B.	502. St-Gorgon-Main
375. Mont-de-Vougney	439. Pierrefontaine-les-V.	503. Saint-Hilaire
376. Montagney	440. Pirey	504. Saint-Hippolyte
377. Montancy	441. Placey	505. Saint-Juan
378. Montandon	442. Plaimbois-du-Miroir	506. St-Julien-les-M.
379. Montbéliardot	443. Plaimbois-Vennes	507. St-Julien-les-R.
380. Montbenoit	444. Les-Plains-et-Grands E.	508. Sainte-Marie.
381. Montecheroux	445. La Planée	509. Saint-Maurice-E.
382. Montenois	446. Pointvillers	510. Saint-Point-Lac
383. Montfaucon	447. Pompière-sur-Doubs	511. Sainte-Suzanne
384. Montferney	448. Pont-de-Roide	512. Saint-Vit
385. Montferrand-le-Ch.	449. Pont-les-Moulins	513. Samson
386. Montflovin	450. Les Pontets	514. Sancey-le-Grand
387. Montfort	451. Pouilley-Français	515. Sancey-le-Long
388. Montgesoye	452. Pouilley-les-Vignes	516. Santoche
389. Montivernage	453. Pouligney	517. Saône
390. Montjoie-le-Château	454. Presentevillers	518. Saraz
391. Montlebon	455. La Prétière	519. Sarrageois
392. Montmahoux	456. Provenchère	520. Saules
393. Montperreux	457. Puessans	521. Sauvagny
394. Montrond-le-Ch.	458. Pugey	522. Scey-en-Varais
395. Montursin	459. Le Puy	523. Sechin
396. Montussaint	460. Quingey	524. Semondans
397. Morchamp	461. Rahon	525. Septfontaines
398. Morre	462. Rancenay	526. Serre-les-Sapins
399. Mouillevillers	463. Randevillers	527. Servigney
400. Mouthe	464. Rang	528. Servin
401. Le Moutherot	465. Rantchaux	529. Silley-Amancey
402. Mouthier-Haute-Pierre	466. Raynans	530. Silley-Blefond
403. Myon	467. Recologne	531. Solemont

532. Sombacour	562. Val-de-Roulans	591. Le Vernoy
533. La Sommette	563. Valdahon	592. Verrières-de-Joux
534. Soulce-Cernay	564. Valentin	593. Verrières-du-Grosbois
535. Sourans	565. Valleroy	594. La Vèze
536. Soye	566. Valonne	595. Vieilley
537. Surmont	567. Valoreille	596. Viethorey
538. Taillecourt	568. Vanclans	597. Vieux-Charmont
539. Tallans	569. Vandoncourt	598. Villars-les-Blamont
540. Tallenay	570. Vauchamps	599. Villars-St-Georges
541. Tarcenay	571. Vaucluse	600. Villars-sous-Dampjoux
542. Terres-de-Chaux	572. Vauclusotte	601. Villars-sous-ECOT
543. Thiébouhans	573. Vaudrivillers	602. Ville-du-Pont
544. Thise	574. Vaufrey	603. Les-Villedieu
545. Thoraise	575. Vaux-et-Chantegrue	604. Villeneuve-d'Amont
546. Thulay	576. Vaux-les-Prés	605. Villers-Buzon
547. Thurey-le-Mont	577. Velesmes-Essarts	606. Villers-Chief
548. Torpes	578. Vellerot-les-Belvoir	607. Villers-Grelot
549. Touillon-et-L.	579. Vellerot-les-Vercel	608. Villers-la-Combe
550. La Tour de Scay	580. Vellevans	609. Villers-le-Lac
551. Tournans	581. Venise	610. Villers-St-Martin
552. Tournedoiz	582. Vennans	611. Villers-sous-Ch.
553. Trépot	583. Vennes	612. Villers-sous-Montrond
554. Tressandans	584. Vercel-Villedieu-le-C.	613. Voillans
555. Tréviillers	585. Vergranne	614. Voires
556. Trouvans	586. Vermondans	615. Vorges-les-Pins
557. Urtière	587. Verne	616. Voujeaucourt
558. Uzelle	588. Vernierfontaine	617. Vuillafans
559. Vaire-le-G.	589. Vernois-le-Fol	618. Vuillecin
560. Vaire-le-Petit	590. Vernois-les-Belvoir	619. Vyt-les-Belvoir
561. Vaivre		

ANNEXE

Démographie (14 variables).

- Population municipale en 1968 (INSEE, recensement général de la population, 1968) (1).
- Variation absolue de la population municipale entre 1962 et 1968 (R.G.P., 1968).
- Variation absolue de la population municipale entre 1954 et 1962 (R.G.P., 1962).
- Nombre de naissances domiciliées entre 1962 et 1968 (R.G.P., 1968).
- Nombre de décès domiciliés entre 1962 et 1968 (R.G.P., 1968).
- Solde naturel absolu entre 1962 et 1968 (R.G.P., 1968).
- Solde migratoire absolu entre 1962 et 1968 (R.G.P., 1968).
- Population de 0 à 19 ans en 1968 (R.G.P., 1968).
- Population de 20 à 64 ans en 1968 (R.G.P., 1968).
- Population de 65 ans et plus en 1968 (R.G.P., 1968).
- Population masculine de 20 à 34 ans en 1968 (R.G.P., 1968).
- Population féminine de 20 à 34 ans en 1968 (R.G.P., 1968).
- Population active en 1968 (R.G.P., 1968).
- Surface de la commune (R.G.P., 1962).

Activités agricoles (13 variables).

- Population active agricole en 1968 (INSEE, R.G.P., 1968).
- Exploitations de moins de 5 ha en 1970 (Ministère de l'Agriculture, recensement général agricole de 1970).
- Exploitations de 5 à 20 ha en 1970 (R.G.A.).
- Exploitations de 20 à 50 ha en 1970 (R.G.A.).
- Exploitations de plus de 50 ha en 1970 (R.G.A.).
- Nombre total des exploitations en 1970 (R.G.A.).
- Surface agricole utile, y compris les terrains communaux, en 1970 (R.G.A.).
- Exploitations disposant de matériel de traite mécanique en 1970 (R.G.A.).
- Exploitants de moins de 40 ans en 1970 (R.G.A.).
- Exploitants de 40 à 59 ans en 1970 (R.G.A.).
- Exploitants de 60 ans et plus en 1970 (R.G.A.).
- Exploitants ayant suivi un enseignement agricole (R.G.A.).
- Nombre de bovins en 1970 (R.G.A.).

Activités non-agricoles (8 variables).

- Emplois industriels en 1972 (INSEE, fichier des établissements industriels et commerciaux).
- Emplois tertiaires en 1972 (INSEE, fichier...).
- Population active du secteur secondaire (calculée à partir de : INSEE, R.G.P., catégories socio-professionnelles, 1968).
- Population active du secteur tertiaire (calculée à partir de : R.G.P., 1968).

(1) Les sources statistiques sont entre parenthèses.

- Population active féminine non-agricole (R.G.P., 1968).
- Créations moins suppressions d'établissements de mai 1967 à août 1972 (INSEE, fichier des créations et suppressions des numéros d'établissements).
- Migrants quotidiens en 1968 (R.G.P.).
- Résidences secondaires en 1968 (R.G.P.).

Attraction urbaine et services (15 variables).

- Distance au Collège d'Enseignement Général le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance au Collège d'Enseignement Agricole + distance au Collège d'Enseignement Technique les plus proches en 1970 (Enquête communale).
- Distance à la banque + distance au Crédit Agricole les plus proches en 1970 (Enquête communale).
- Distance au bureau de poste le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance au garage de réparations automobiles le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance au supermarché le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance à la clinique + distance à la maternité + distance à l'hôpital les plus proches en 1970 (Enquête communale).
- Distance au médecin le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance au pharmacien le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance au dentiste le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance au vétérinaire le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance à la Maison des Jeunes la plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance au cinéma le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Distance à l'arrêt de car quotidien le plus proche en 1970 (Enquête communale).
- Indice d'attraction urbaine calculé.

Niveau de vie et mentalités (13 variables).

- Logements ayant baignoire ou douche en 1968 (Recensement général de la population, 1968).
- Logements ayant des W.C. intérieurs en 1968 (R.G.P.).
- Immeubles construits avant 1871 (R.G.P., 1968).
- Immeubles construits entre 1962 et 1968 (R.G.P.).
- Nombre total d'immeubles en 1968 (R.G.P.).
- Logements vacants en 1968 (R.G.P.).
- Ménages ayant le téléphone en 1968 (R.G.P.).
- Ménages ayant une automobile en 1968 (R.G.P.).
- Etrangers en 1968 (R.G.P.).
- Ménages de 6 personnes et plus en 1968 (R.G.P.).
- Détenteurs du B.E.P.C. ou d'un diplôme de niveau supérieur en 1962 (R.G.P., 1962).
- Pourcentage de conseillers municipaux agriculteurs en 1972 (calculé à partir des listes des conseillers municipaux déposées à la Préfecture du Doubs).
- Annuités de la dette pour les années 1971 et 1972 (Services des sous-préfectures du Doubs).

Milieu naturel (2 variables).

- Altitude du chef-lieu de la commune (Ministère de l'Agriculture, enquête communale, 1970).
- Dénivelée entre le point le plus bas et le point le plus élevé de la commune (Enquête communale).

TABLE DES FIGURES

1. L'espace rural du Doubs, 12.
2. Les ensembles morphologiques, 26.
- 2 *bis.* Le relief, 27.
3. Moyenne des températures de janvier-juillet ; précipitations annuelles, 30-31.
4. Climatogrammes pour quatre stations en 1964 et 1965, 35.
5. Evolution de la population rurale des cantons du Doubs (1851, 1906, 1954), 75.
6. Répartition géographique des ordinations entre 1801 et 1960, 81.
- 6 *bis.* Orientation politique entre 1870 et 1905, 82.
7. Circulation routière, 85.
- 7 *bis.* Circulation ferroviaire quotidienne, 86.
8. Hiérarchie des centres de services, 93.
9. Armature urbaine et secteurs socio-économiques, 95.
10. Zones d'attraction directe des principaux centres urbains, 96.
11. Attraction commerciale des trois principaux centres urbains, 97.
12. Transports publics routiers de voyageurs, 99.
13. Attraction commerciale des centres urbains secondaires, 100.
14. Encadrement urbain, 102.
15. Emploi industriel, 104.
16. Les migrations domicile-travail, 106.
- 16 *bis.* Les frontaliers dans la population active en 1975, 109.
17. Secteurs scolaires et effectifs de premier cycle, 111.
18. Densité de population en 1975, 116.
19. Répartition de la population, 120.
20. Types de peuplement, 121.
21. Pyramides des âges en 1975 (population rurale, population urbaine), 122.
22. Population rurale par âge en 1975, 124.
23. Evolution de la population entre 1954 et 1962, 129.
24. Bilan naturel de la population rurale entre 1954 et 1962, 132.
- 24 *bis.* Taux brut de mortalité de la population rurale entre 1954 et 1962, 135.
25. Population rurale par âge en 1962, 136.
26. Taux brut de natalité de la population rurale entre 1954 et 1962, 138.
27. Taux de fécondité générale de la population rurale entre 1854 et 1962, 141.
28. Indice de reproduction de la population rurale entre 1958 et 1962, 142.
29. Bilan migratoire de la population rurale entre 1954 et 1962, 147.
30. Dynamisme démographique de la population rurale entre 1954 et 1962, 149.
31. Evolution de la population entre 1962 et 1968, 152.
32. Bilan naturel de la population rurale entre 1962 et 1968, 155.
33. Taux brut de mortalité de la population rurale entre 1962 et 1968, 157.

34. Taux brut de natalité de la population rurale entre 1962 et 1968, 159.
 35. Taux de fécondité générale de la population rurale entre 1962 et 1968, 161.
 36. Indice de reproduction de la population rurale entre 1964 et 1968, 162.
 37. Bilan migratoire de la population rurale entre 1962 et 1968, 165.
 38. Dynamisme démographique de la population rurale entre 1962 et 1968, 166.
 39. Evolution de la population entre 1968 et 1975, 169.
 40. Bilan migratoire de la population rurale entre 1968 et 1975, 175.
 41. Bilan migratoire entre 1968 et 1975, 176.
 42. Bilan naturel de la population rurale entre 1968 et 1975, 178.
 43. Taux brut de mortalité de la population rurale entre 1968 et 1975, 180.
 44. Taux brut de natalité de la population rurale entre 1968 et 1975, 183.
 45. Taux de fécondité générale de la population rurale entre 1968 et 1975, 185.
 46. Indice de reproduction de la population rurale entre 1971 et 1975, 186.
 47. Dynamisme démographique de la population rurale entre 1968 et 1976, 188.
 48. Villages centres, 232.
 49. Les vacances, 240.
 50. Les industries, 270.
 51. Graphique factoriel : axes 1 et 2, types de variables, 327.
 52. Intégration des communes à la société globale, 333.
 53. Autonomie des communes, 337.
 54. Assistance à la messe en 1962, 350.
 55. Les élections présidentielles, 353.
 56. Petites régions et secteurs, 358.
- Graphique factoriel : 619 communes du Doubs, hors-texte.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	9
INTRODUCTION. Sources et techniques	11
1. La documentation écrite et statistique	11
2. L'enquête « sur le terrain »	14
 <i>Première partie : UN CADRE A TROIS DIMENSIONS : L'ESPACE, LE TEMPS, LES AUTRES</i>	23
Introduction	25
<i>Chapitre I. — L'ESPACE</i>	25
I. Les constantes du cadre spatial	25
1. Prédominance des plateaux et des calcaires	25
2. Indigence des écoulements superficiels, abondance des écoulements profonds ...	28
3. Continentalité : arbre et herbe	29
II. Le Bas-Pays	31
1. Des secteurs variés	32
2. Rendzines, prairies et feuillus	33
3. Un climat plus doux et plus sec	34
III. Le Haut-Pays	36
1. Altitude, neige, résineux et prairie	36
2. Les seconds plateaux	37
3. La haute chaîne	39
IV. Le Moyen-Pays	39
1. Un encadrement de faisceaux	39
2. Le pays des plateaux	40
3. Des nuances locales	41
 <i>Chapitre II. — LE TEMPS</i>	42
I. L'Antiquité et le Moyen Age tracent les linéaments de l'organisation physique du territoire	42
1. La conquête du territoire agricole se fait en 2 étapes essentielles	42
2. La mise en place du maillage des lieux habités est à peu près terminée vers 1350	44
3. Le réseau de base des voies et des villes est remarquablement stable depuis l'époque romaine	45
II. L'époque moderne esquisse les grands traits spatiaux et structurels de la vie économique, sociale et culturelle	46
1. L'espace agricole s'uniformise	47
2. Les linéaments de l'espace industriel se mettent en place	50
3. La géographie des mentalités s'ébauche	53
4. Vers 1850, les structures sociales et spatiales sont à la fois unifiées et diversifiées	56

III. Ouverture, uniformisation et polarisation contemporaines	62
1. L'espace départemental s'ouvre mais tardivement et incomplètement	62
2. Les activités industrielles se transforment, se développent et se polarisent	63
3. L'espace agricole achève de s'uniformiser et se déleste	69
4. La population se maintient et se polarise, la population rurale s'allège et s'uniformise	73
5. Maintien ou effritement des organisations sociales et spatiales ?	76
<i>Chapitre III. — LES AUTRES</i>	84
I. La communication des biens, des personnes et des signes	84
1. La communication des biens et des personnes	84
2. La communication des signes	89
II. L'influence de la société globale par la médiation urbaine	92
1. Les villes, dispensatrices de biens et de services	92
2. Les villes, dispensatrices d'emplois	103
 <i>Deuxième partie : GÉODÉMOGRAPHIE DES RURAUX</i>	113
 <i>Chapitre I. — LA STRUCTURE DE LA POPULATION : POLARISATION ET JEUNESSE</i>	115
I. La répartition : une population polarisée	115
1. Des densités moyennes mais inégalement réparties	115
2. Des communes souvent minuscules	118
3. Un pays de villages	119
II. La structure par âge : des jeunes mais pas partout	122
1. Une population rurale qui reste généralement jeune	122
2. Des secteurs vieillissants et des secteurs jeunes	123
3. Moins de jeunes femmes et plus d'hommes célibataires à la campagne qu'en ville	125
Conclusion	126
 <i>Chapitre II. — 1954-1962 : ATTRACTION URBAINE ET EXODE RURAL</i>	127
I. Urbanisation sauvage et désertification rurale	127
II. Un excédent naturel qui n'éponge pas le déficit migratoire	131
1. Un excédent naturel exceptionnel	131
2. Un bilan migratoire rural catastrophique	145
3. Bilan naturel, migratoire et évolution de la population	148
 <i>Chapitre III. — 1962-1968 : VERS UN ÉQUILIBRE VILLE-CAMPAGNE ?</i>	151
I. Une expansion urbaine ralentie, une population rurale globalement stabilisée	151
II. Un excédent naturel qui éponge amplement le déficit migratoire	154
1. Un excédent naturel en hausse en ville, en baisse dans les campagnes	154
2. Un bilan migratoire rural encore négatif mais très amélioré	163
3. Bilan naturel, bilan migratoire et évolution démographique	165
 <i>Chapitre IV. — 1968-1975 : EXODE URBAIN ET ATTRACTION RURALE</i>	168
I. Une croissance des campagnes aussi forte que celle des villes	168
II. Un bilan migratoire en hausse vigoureuse, un bilan naturel en forte baisse	171
1. Un bilan migratoire désormais positif, ou d'un mythe à l'autre... ..	171
2. Un excédent naturel en baisse partout	177
3. Bilan migratoire, bilan naturel et évolution démographique	186
Conclusion de la deuxième partie	189

<i>Troisième partie : PORTRAIT-ROBOT DES RURAUX</i>	193
<i>Chapitre I. — LE STATUT DES RURAUX</i>	195
I. L'identité des ruraux : jeunesse, fécondité, enracinement	195
II. Le niveau scolaire : nettement supérieur à la moyenne rurale française	197
III. Les professions : deux fois plus d'ouvriers que d'agriculteurs	198
IV. Le niveau de vie : meilleur qu'en France rurale	201
1. Le niveau de confort	201
2. Le niveau de revenu	203
<i>Chapitre II. — LA FAMILLE, LE VILLAGE ET LES AUTRES</i>	206
I. La famille change, mais elle n'est pas morte... ..	206
II. Des loisirs essentiellement familiaux	208
1. La télévision, reine des loisirs	209
2. La lecture, « c'est le journal »	211
3. Les autres loisirs comptent peu	213
III. Le village, lieu de l'identité	215
1. Interrelations et interconnaissances	216
2. Les quatre modes du code social	217
IV. Les opinions : souvent conservatrices mais nuancées	220
1. La jeunesse, les femmes, la contraception, le racisme	220
2. Le religieux et le politique	222
<i>Chapitre III. — L'ESPACE SOCIAL : DES MYTHES AUX RÉALITÉS</i>	226
I. L'espace social fonctionnel	226
1. L'espace de travail : un poids sous-estimé	226
2. L'espace de desserte : considéré comme assez satisfaisant	228
3. L'espace de chalandise : considéré comme plus médiocre	229
4. L'espace de voyage et de vacances	237
II. L'espace social ressenti	240
1. Le village : espace changeant mais toujours attachant	240
2. L'ailleurs : un espace déprécié	250
<i>Quatrième partie : LES CATÉGORIES SOCIALES : LES CENT VISAGES DU RURAL</i>	261
<i>Chapitre I. — LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES</i>	263
I. Les ouvriers	263
1. L'emploi : plus urbain que rural mais souvent menacé	264
2. L'ouvrier : un « rural moyen »	271
II. L'agriculteur : une tête à deux faces	281
1. La face évolutive : du paysan à l'entrepreneur	281
2. La face conservatrice : l'individu social	287
III. Les autres catégories d'actifs	290
1. Les employés : confort et conservatisme	291
2. Les cadres et professions indépendantes	293
IV. Les retraités	297
	387

<i>Chapitre II. — LES AUTRES TYPES DE CATÉGORIES SOCIALES</i>	299
I. D'un monde à l'autre : des jeunes aux anciens	299
1. Famille et village	299
2. Les grands problèmes sociaux, religieux et politiques	302
II. Des femmes et des hommes	307
III. Des curés à leurs ouailles	308
1. Les curés : distributeurs de sacrements ou animateurs ?	308
2. Les fidèles : tradition et conservatisme	310
IV. Des notables locaux à leurs administrés	312
Conclusion	316
 <i>Cinquième partie : LES RURAUX DANS LEUR ESPACE : COMMUNES, SECTEURS, PETITES RÉGIONS, PAYS, ESPACES RURAUX PROFONDS ET RURBANISÉS</i>	319
 <i>Chapitre I. — L'ESPACE RURAL MIS EN FICHES : D'UN TYPE DE COMMUNE A L'AUTRE</i>	321
I. L'analyse factorielle et la sélection des variables	321
1. Analyse factorielle des correspondances et grille de classification	321
2. La sélection des variables	324
II. Les types de communes	326
1. La répartition des caractères et la signification des axes	326
2. Les dix-huit types de communes	329
3. La cartographie des types de communes	332
4. L'intégration à la société globale vue à travers l'enquête	338
 <i>Chapitre II. — PAYS, PETITES RÉGIONS, SECTEURS ET ESPACES RURBANISÉS</i>	345
I. Les pays du Doubs : Haut, Bas et Moyen-Pays	345
1. Structure sociale et niveau de vie : la propension à consommer des Montagnons	346
2. La sociabilité : chaleur du Haut, froideur du Bas	348
3. Les opinions : le conservatisme du Haut et du Moyen-Pays	349
4. L'espace : des nuances seulement	355
II. Petites régions et secteurs	357
1. Petites régions et secteurs du Haut-Pays	359
2. Petites régions et secteurs du Bas-Pays	363
3. Petites régions et secteurs du Moyen-Pays	365
III. Un type d'espace nouveau : l'espace rurbain	367
Conclusion générale	369
Sources	372
Bibliographie	373
Numéros des communes	377
Annexe	381
Table des figures	383
Table des matières	385

